
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00005742 2

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/histoiredelaprov19rumi

HISTOIRE
DE LA PROVINCE
DE QUÉBEC

DU MEME AUTEUR :

Aux Editions Albert Lévesque, Montréal.

Littérature Française Moderne.
La Vérendrye, découvreur canadien.
Artisans du miracle canadien.
Marie Barbier.

Aux Editions du Zodiaque, Montréal.

Chefs de File.
Mercier.
Mgr Laflèche et son temps.

A la Librairie Ernest Flammarion, Paris.

Sir Wilfrid Laurier.
Sainte-Anne-de-Beaupré.
Papineau.

A la Librairie Larousse, Paris.

Canada, album (en collaboration avec Paul Bertin).

Chez Bouasse Jeune et Cie, Paris.

Kateri Tekakwitha, illustré par **Paul Coze.**

Aux Editions Spes, Paris.

Marguerite Bourgeoys.

Aux Editions de l'Arbre, Montréal.

La plus riche Aumône.

ROBERT RUMILLY

HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

XIX

"1914"

MONTREAL-EDITIONS
Montréal

F
54-70
R8
t. 19-21

Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.

9

I

QUEBEC ET LA GUERRE EUROPEENNE

Août 1914 : Manifestations enthousiastes — Loyalisme et optimisme officiels — Septembre 1914 : Coups de frein de Bourassa — L'attitude de Bourassa passionnément discutée.

Le goût des voyages en Europe — voyages instructifs — s'était répandu parmi la bourgeoisie canadienne-française. Les Raoul Dandurand, les Rodolphe Lemieux, les Adélard Turgeon, les Henri Bourassa, étaient européens par leurs curiosités, par leurs dispositions intellectuelles. Bourassa regrettait que le sort l'eût fait naître en Amérique. Le Père Joseph-Papin Archambault, jeune Jésuite qui avait déjà organisé les premières retraites fermées au Canada, séjourna cinq mois en France, en 1913, et suivit la Semaine Sociale tenue à Versailles. En 1914, tout un essaim de Canadiens se répandit sur les routes européennes. Bourassa en était à son quatrième voyage. Le directeur du *Devoir*, si dogmatique parmi les siens, se montrait, au cours de ces pérégrinations, affamé de renseignements. Il étudia la question irlandaise, le régime scolaire du pays de Galles, puis la question impérialiste, centrée sur la politique navale. Lord Fisher, initiateur de la

politique des dreadnoughts, ancien premier lord de l'Amirauté, le reçut aux environs de Londres, dans son jardin rempli de roses. Bourassa lui demanda son avis sur les projets de marine agités au Canada. Ces projets ne valent rien, trancha l'amiral. Et, prenant le Canadien par le bras: "Croyez-moi, monsieur Bourassa, l'Angleterre ne dépensera jamais un farthing et ne risquera pas la vie d'un de ses marins pour défendre le Canada contre les Etats-Unis, le seul pays qui pourrait vous attaquer."[1] Bourassa vit aussi lord Beresford, adversaire de lord Fisher et de la politique des dreadnoughts. Puis, Winston Churchill, auquel il demanda: "Pourquoi avez-vous conseillé à M. Borden de construire trois dreadnoughts ? "Mais Churchill détourna la conversation : "Do you like vermouth ?" Bourassa, ayant étudié la question de la marine en Angleterre et la question bilingue dans le pays de Galles, se rendit en Belgique, afin d'y poursuivre cette dernière étude. Mais il interrompit son séjour pour assister au Congrès eucharistique de Lourdes, à la fin de juillet.

Le Comité permanent des Congrès, organisant la grande manifestation de Lourdes, et souhaitant le concours d'orateurs canadiens, avait consulté l'archevêque de Montréal, brillant organisateur et animateur du Congrès de 1910. Mgr Bruchési désigna son auxiliaire, Mgr Georges Gauthier, orateur remarquable. Le comité permanent désirait aussi le concours d'un orateur laïque. Mgr Bruchési suggéra le nom de Bourassa. L'archevêque n'avait énor-

---

1. Rapporté à l'auteur directement par M. Henri Bourassa.

mément goûté, ni le discours de Notre-Dame en 1910, ni la conférence "Nos défauts et nos vices nationaux" en avril 1914. Mais il surmonta ce soupçon de répugnance, à la pensée du lustre que l'éloquence de Bourassa jetterait sur le diocèse de Montréal et sur le Canada tout entier. Le directeur du *Devoir* vint à Lourdes, non pas seulement en pèlerin, mais en membre actif du Congrès eucharistique.

Il y retrouva une centaine de Canadiens français, entre autres Mgr Mathieu, de Régina, Mgr Bernard, de Saint-Hyacinthe, Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, Mgr Paul-Eugène Roy, évêque auxiliaire de Québec, et son frère l'abbé Camille Roy. Tous renouaient avec plaisir les amitiés françaises conçues au Congrès eucharistique de Montréal et au Congrès de la Langue française de Québec. Le jeune avocat Pierre Gerlier, dont l'A.C.J.C. gardait un si bon souvenir et que Bourassa reconnaissait comme son meilleur ami, venait d'entrer au grand séminaire. Au congrès de Lourdes, au cours d'une séance solennelle, devant un aréopage de prélats, devant les chefs de file du catholicisme français, Mgr Gauthier et Bourassa prononcèrent des discours formant dyptique, sur ce double thème: "Ce que le Canada doit à l'Eglise et à la France" — traité par l'évêque — et "Ce que le Canada rend à l'Eglise et à la France" — traité par le laïc[1]. Mgr Gauthier était justement élève de M. Lecocq. le Sulpicien savant et

---

1. *Le discours de Mgr Gauthier et le discours sténographié de Bourassa ont été publiés en brochure sous le titre "Le Canada à Lourdes" (Imprimerie du "Devoir", 1914).*

modeste dont Mgr Bruchési disait: "C'est le plus beau présent que la France ait fait au Canada." L'archevêque auxiliaire de Montréal avait tout de l'orateur des circonstances solennelles: la stature, le regard, la voix, le geste, l'ampleur des périodes. Il lut un discours bien préparé selon la grande tradition de l'éloquence classique. Son sujet — peut-être la plus belle histoire du monde, après celle de Jeanne d'Arc, et qui comportait cependant, pour un auditoire français, une part de révélation — corrigeait, dissipait, ce que le ton de l'orateur ou le genre de son éloquence pouvait avoir d'un peu sévère. L'évêque auxiliaire de Montréal fit honneur au Canada français. Puis les vannes s'ouvrirent: Bourassa parlait sans notes, la voix plus éclatante, le débit plus emporté, le regard plus fulgurant, le geste plus inséparable de l'action à mesure qu'il avançait. Les mots coulaient de source. Bourassa, orateur, avait besoin de voir des visages. (Il n'accepta qu'une seule fois de parler à la radio). Quand du monde l'entoure sur l'estrade, il se retourne, à certains moments de son discours, pour faire face à ses auditeurs. Voilà qui nous éloigne de l'éloquence traditionnelle. Mais la singularité de ce talent inclassable, ni académique, ni démagogue, la force de cette personnalité — et, là encore, la noblesse et la révélation du sujet — corrigèrent, dissipèrent ce que le ton pouvait avoir de suraigu, le débit d'intarissable ou la gesticulation d'excessif pour cet auditoire distingué. La péroraison enflammée souleva l'enthousiasme. Mgr Gauthier et Bourassa firent acclamer le Canada fidèle. A la séance de clôture, l'évêque de Cologne transmit à la France les voeux de l'Allemagne catholique.

Bourassa termina en Alsace son étude de la question bilingue, commencée dans le pays de Galles, continuée en Belgique et interrompue par le Congrès eucharistique. La crise européenne éclatait à ce moment. A Colmar, Bourassa se rendit au bureau du *Nouvelliste*, le journal de l'abbé Wetterlé qui résistait à l'assimilation allemande. L'abbé Wetterlé n'était pas là. Le personnel parut embarrassé. Mais le secrétaire du *Nouvelliste,* jeune Alsacien instruit, connaissait Bourassa de nom et possédait même plusieurs de ses brochures. Il se confia au Canadien, lui avoua la fuite de l'abbé Wetterlé, qui cherchait à gagner la Suisse pour éviter une arrestation, et lui expliqua la position des Alsaciens : "Nos pères ont pleuré en 1870. Des religieux de chez nous sont passés en France, mais ils en sont revenus, chassés par le gouvernement français et tolérés par le gouvernement allemand. Ce drame nous a beaucoup impressionnés, car nous sommes très catholiques. Il existe des Alsaciens pro-français ou pro-allemands. Mais la masse est alsacienne avant tout. Nous accepterons le gouvernement qui nous accordera le plus de justice et de liberté. C'est ma position personnelle, bien que je sois résolu à m'engager dans un régiment français si la guerre se déclare."

Bourassa prit un intérêt particulier à cette situation, pour sa similitude avec la situation des Canadiens français. Le secrétaire du *Nouvelliste,* marié et père d'un bébé, invita le Canadien à terminer l'entretien chez lui, en déjeunant. Pendant le repas, un messager apporta la nouvelle de "l'état de menace de guerre", qui ne laissait plus d'illusion. La jeune femme dit simplement: "Mon petit, tu vas partir."

Bourassa et son nouvel ami se dirigèrent, chacun de son côté, vers la France. Bourassa passait par Strasbourg. La déclaration de guerre surprit sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, en Bretagne; Narcisse Pérodeau, leader du gouvernement au Conseil législatif, à Berlin, où il fut arrêté et d'où il ne revint pas sans mal, par la Belgique et la Hollande; sir Horace Archambault, juge en chef de la province, et beaucoup d'autres, à Paris; le Dr Béland, député fédéral de la Beauce, à Bruxelles, où il venait de se remarier. La République ayant fermé les maisons des Jésuites, le Père Archambault complétait son voyage d'étude en Angleterre, à Cantorbéry.

Au Canada, les premières rumeurs alourdirent les valeurs en Bourse, majorèrent le prix des denrées et paralysèrent le grand commerce. Des déposants se présentent aux guichets des banques et réclament de l'or. Des ménagères accumulent les vivres de réserve dans leurs placards et jusque dans leur baignoire. Effet de panique, ou tout au moins d'appréhension. "Le plus à craindre", écrivit le *Globe* de Toronto, "c'est la crainte". Puis le sentiment français, latent au pays de Québec, explosa. Le 1er août, une manifestation spontanée se produit à Montréal, devant le bulletin de nouvelles de la *Patrie*. La foule entonne la Marseillaise, puis, tricolore et Union Jack en tête, se rend, en conspuant Guillaume, au consulat de France, pour acclamer les Français mobilisés. La manifestation se reproduit le lendemain et les jours suivants, avec une ampleur croissante. Des foules montent de la basse-ville et descendent d'Outremont, en flots contraires. A leur confluent, rue Sainte-Catheri-

ne, de la rue Peel à la rue St-Denis, on circule à grand peine. Ca et là éclate la Marseillaise, vite reprise en choeur. Une cohue se presse aux abords du consulat de France. Les réservistes français et belges vivent des heures exaltantes: leurs consuls leur promettent une prochaine et triomphale entrée à Berlin; la foule les entoure, les félicite, les traite en héros. Les mêmes scènes se déroulent à Québec, où les rues engorgées retentissent de "A Berlin" et de "Conspuez Guillaume".

Le 4 août, l'invasion de la Belgique décida l'entrée en guerre de l'Angleterre, car le cabinet de Londres, toujours conseillé par l'Amirauté, ne tolère pas l'installation d'une grande puissance — France ou Allemagne — à Anvers, "pistolet braqué au coeur de l'Angleterre". Cette décision souleva un redoublement d'enthousiasme au Canada où l'élément anglais renforça les manifestants. Les banques, le Pacifique-Canadien, les grands industriels offrirent leur ressources à l'Empire. Thomas White, ministre des Finances, convoqua les représentants de l'Association des Banquiers canadiens, et cette réunion prit d'importantes décisions. Les banques éviteront le plus possible les paiements en or ou en devises étrangères; elles éviteront les nouvelles ouvertures de crédit; elles pourront émettre un excédent de billets, jusqu'à concurrence de 15 pour cent du capital payé ou du fonds de réserve. Le Pacifique-Canadien mit à la disposition de l'Empire les immenses usines Angus pour la fabrication du matériel de guerre, le réseau ferré pour le transport de ce matériel, et, sur les deux océans, des navires dont la plupart, construits sous la surveillance de l'Amirauté, se

transformeraient facilement en croiseurs auxiliaires. Le vieux lord Strathcona était mort en janvier 1914, et le gouvernement britannique lui avait accordé des funérailles d'Etat. Ses collègues et successeurs partageaient son loyalisme et enviaient ses honneurs. La veille de la déclaration de guerre, l'*Empress of Asia,* faisant escale à Hong-Kong, reçut des ordres secrets, s'arma en hâte, et renforça le blocus de quatorze bateaux allemands dans la baie de Manille. Le 4 août, l'Amirauté prit le contrôle de tous les navires du grand réseau canadien. L'industrie, l'Université McGill, la milice, s'affairaient. La milice comprenait des officiers imbus d'esprit militaire, tels que le major A. G. L. McNaughton, commandant la 3e batterie d'artillerie de campagne, unité montréalaise qui triomphait de toutes les batteries canadiennes dans les concours de tir. Mais elle ne leur avait offert, en dehors des exercices, que des occasions de parades et de banquets. Elle leur offrait enfin l'occasion de servir l'Empire et de se couvrir de gloire. Les miliciens affluèrent au manège de la rue Craig et à l'arsenal de la rue Bleury. Le major Roland Playfair Campbell, ancien surintendant médical de l'Hôpital général de Montréal, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université McGill et chef de l'Ambulance de campagne No V, harangua ses miliciens, officiers et hommes de troupe, au manège de la rue Craig, et persuada la plupart d'entre eux d'offrir leurs services. A Québec, le major Thomas-Louis Tremblay, ancien élève de Kingston et ancien ingénieur du Transcontinental, commandant la 1ère batterie d'artillerie de campagne, réunit ses officiers et offrit les services de la batterie. Le deacon Frederick George Scott, chanoine de l'Eglise

anglicane, ne se borna point à publier des poèmes belliqueux; il offrit ses services d'aumônier, en même temps qu'un de ses fils offrait ses services de combattant. Des réservistes français, venus de toutes les provinces canadiennes pour s'embarquer à Montréal, logèrent au refuge Meurling, encore tout neuf. Quelques-uns portaient déjà leur uniforme; capote bleue et pantalon garance. A midi, une foule énorme accompagna leur premier contingent qui s'embarquait à bort du *Victorian*, de la ligne Allan.[1] Des tribuns improvisés, parfois drapés dans le tricolore ou l'Union Jack, montèrent sur le socle des statues pour donner cours à leur excitation dans des harangues enflammées. Les auditeurs les laissèrent en panne pour emboîter le pas au défilé des Grenadier Guards. Les cafés restèrent ouverts et pleins de monde toute la nuit. Le lendemain, le maire Martin fit hisser l'Union Jack, le tricolore et le drapeau russe sur l'Hôtel de Ville. Six cents femmes — surtout des Anglaises — défilèrent dans les rues de Montréal au son de la cornemuse et du tambour.

Les Anglo-Canadiens manifestaient ainsi leur profond amour de l'Angleterre. Le deacon Scott avait déjà prêché la participation lors de la guerre du Transvaal, et plusieurs colonels de la milice étaient des vétérans de cette expédition impériale. Les Canadiens français manifestaient leur profond amour de la France.

---

1. Les réservistes français du Canada répondirent, dans l'ensemble, avec élan, à l'appel de la mère-patrie. Beaucoup d'entre eux furent tués ou blessés. L'un des premiers tués fut Antoine Véry, directeur de l'Ecole technique de Québec. D'autres professeurs des deux écoles techniques et de l'Ecole Polytechnique de Montréal tombèrent à leur tour.

D'ardents francophiles espéraient pour la France la revanche de 1870. Les milieux où subsistait la méfiance ultramontaine à l'égard de la France laïque et républicaine se réjouirent de pouvoir aimer sans restriction l'ancienne mère-patrie régénérée dans les épreuves. Seuls les successeurs de Tardivel, à la *Vérité,* trouvaient que le plus grand ennemi de la France, même à cette heure, n'était pas l'Allemagne, mais la secte maçonnique. A Québec, Cyrille Delage, Orateur de la Législative, fonda et présida un comité pour venir en aide aux familles des réservistes français.

* * *

En l'absence du premier ministre, Jules Allard dirigeait par intérim l'administration de la province. Le droit d'ancienneté et la confiance de Gouin lui valaient cet honneur. D'autres étaient plus brillants, peut-être, mais moins sûrs. Jules Allard, ajournant les questions délicates au retour de Gouin, ne chercherait pas à supplanter son chef. Quelle contenance ferait-il dans une situation périlleuse ? Il n'eut pas de mesure immédiate à prendre, puisque les questions de défense nationale relevaient d'Ottawa. Et l'intervention d'Ottawa fut immédiate et fébrile. Depuis longtemps, Sam Hughes, ministre de la Milice, rêvait du jour où il se distinguerait au service de l'Angleterre — contre la France, l'Allemagne ou la Russie, peu importe ! Il avait élaboré un plan pour la mobilisation et l'envoi de volontaires, et choisi l'emplacement d'un camp de concentration —

à Valcartier, près de Québec. Dès le 1er août, avant que l'Angleterre eût pris sa decision formelle, le duc de Connaught, gouverneur général, transmit au secrétaire des Colonies l'offre du gouvernement canadien de lever un corps de troupes. C'était une entorse à la loi, puisque l'article 69 du bill de la Milice, voté sous le gouvernement Laurier, autorisait le gouvernement fédéral à convoquer la milice "partout au Canada et en dehors du Canada *pour la défense de ce dernier*". Lors de la discussion du bill, en 1904, Sam Hughes et la presse tory avaient représenté cette restriction "pour la défense du Canada" comme une manoeuvre, inspirée par Bourassa, pour empêcher de secourir la mère-patrie menacée. Le 2 août 1914, dans un nouveau télégramme envoyé à Londres, le gouvernement canadien suggéra de tourner la difficulté en baptisant les volontaires "troupes impériales",[1] ce qui n'était pas exact, puisqu'ils étaient levés, équipés et payés par le Canada. Les volontaires ne manqueraient pas, du moins parmi les miliciens. De Québec arrivaient les offres de service du major Thomas-Louis Tremblay, commandant la 1ère batterie d'artillerie de campagne. De Montréal arrivaient les offres du colonel Charles Allan Smart, député de Westmount à la législature, commandant la 4e brigade de cavalerie, du lieutenant-colonel F. O. W. Loomis, commandant les Royal Highlanders of Canada, du lieutenant-colonel J. W. Carson, commandant les Grenadiers Guards, du lieutenant-colonel W. W. Burland, commandant les Vic-

---

1. Documents parlementaires de 1914. Le texte de la correspondance entre Ottawa et Londres a été déposé devant le Parlement canadien le 18 août 1914.

toria Rifles of Canada, du lieutenant-colonel J. T. Ostell, commandant les Carabiniers de Mont-Royal, et du major R. P. Campbell, commandant l'Ambulance de campagne No V.[1] Des cantons de l'Est arrivaient les offres de George Harold Baker, député de Brome — le vainqueur de Sydney Fisher aux élections de 1911 — et lieutenant-colonel du 13e Scottish Light Dragoons. Le Dr H. S. Birkett, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université McGill, interrompit ses vacances à Métis-sur-Mer, et lança l'idée d'un hôpital dont la Faculté de Médecine de l'Université McGill fournirait le personnel. Une fois sa décision prise, Londres accepta volontiers l'offre d'Ottawa. Laurier, en vacances à Arthabaska, prononça des paroles d'union sacrée et promit son concours au gouvernement Borden pour toute mesure patriotique. Le 6 août, dès qu'il reçut l'acceptation du gouvernement impérial, le cabinet Borden ordonna la levée d'un contingent de volontaires. L'arrêté ministériel commençait en ces termes :

Considérant l'état de guerre existant actuellement entre le Royaume-Uni et les Dominions, colonies et dépendances de l'Empire britannique d'une part, et l'Allemagne, d'autre part . . ."

Bourassa était absent. Personne ne parut contester l'existence d'un état de guerre entre le Canada et l'Allemagne. Personne ne dénonça la pétition de principe de l'arrêté ministériel. Dès le 4 août, cependant, Armand Lavergne lança la première note discordante.

---

1. *Pour la formation et la destination des unités militaires, dans ce volume et les volumes suivants, nous utilisons la documentation mise à notre disposition par la Section historique de l'Armée, à Ottawa, et complétée par nos recherches personnelles.*

Ce fut à Québec. Albert Sévigny avait harangué la foule, et glorifié le geste de l'Angleterre, dévouée à ses alliés. Cet ex-nationaliste — tout au moins, cet ex-compagnon de lutte des nationalistes — témoignant d'un grand zèle loyaliste, insistait beaucoup sur l'Angleterre, la fidélité de l'Angleterre et la fidélité à l'Angleterre. Lavergne, prenant ensuite la parole, rappela la doctrine qui confère aux Canadiens le devoir de défendre le Canada, mais le Canada seulement. Et si l'on demande aux Canadiens français de mourir pour la patrie, il faut d'abord leur accorder le droit de vivre dans cette patrie. Autrement dit, que les fanatiques de l'Ontario et du Manitoba nous laissent notre langue et nos écoles. "Si l'on nous demande d'aller nous battre pour l'Angleterre, nous répondrons : Qu'on nous rende nos écoles !" Ce langage souleva un mélange d'approbations et de protestations.

Le *Soleil* du 5 août exprima l'opinion officielle — chez les libéraux comme chez les conservateurs:

> *"Tout ce qui nous reste aujourd'hui, c'est de faire noblement, simplement, notre devoir, tout notre devoir, en contribuant volontairement et avec empressement, suivant les moyens en notre pouvoir, à assurer au Canada les moyens de se faire respecter, et en aidant la Grande-Bretagne, en ces jours de terrible épreuve, par tous les moyens en notre pouvoir."*

Pour les officiels, il s'agissait d'aider la Grande-Bretagne; mais cette propagande était bien facilitée, dans la province de Québec, par l'alliance de la Grande-Bretagne avec la France. Les écoles de l'Ontario, des provinces Maritimes et des provinces de l'Ouest avaient en-

seigné le culte de l'Angleterre plus que l'amour du Canada. Les collèges de la province de Québec n'avaient pas enseigné la haine de l'Angleterre, comme des propagandistes l'ont parfois prétendu; ils avaient plutôt enseigné la répulsion pour la France radicale. Mais les Canadiens français n'avaient jamais souffert que de dédains anglais, de manoeuvres ou de persécutions anglaises. La méfiance à l'égard de l'Angleterre leur était aussi naturelle que l'affection profonde à l'égard de la France. Le Canadien français sans amour pour la France serait aussi dégénéré que le Français sans émotion devant la survivance canadienne-française. A Québec, Cyrille Delage avait déjà formé un comité pour venir en aide aux familles des réservistes français. A Montréal, le maire Martin présida un comité centralisant les dons et secours aux soldats français. Trefflé Berthiaume, propriétaire de la *Presse*, et Fernand Rinfret, directeur du *Canada*, en firent partie. Des miliciens du 65e régiment — Carabiniers de Mont-Royal — offraient leurs services. La *Presse* du 5 août suggéra que les volontaires canadiens-français fussent constitués en bataillons distincts et mis directement à la disposition de la France.

Dans le *Devoir* (6 août), Omer Héroux repoussa ce projet, et l'idée même d'une participation à la guerre en dehors du Canada. Il écrivit :

"Nous persistons à croire, avec les grands hommes d'Etat du passé, que le devoir propre des troupes canadiennes est d'assurer, avec la défense du territoire pour laquelle nous sommes prêts à consentir tous les sacrifices, la liberté des communications et la libre exportation du blé nécessaire à la subsistance de la nation anglaise."

Le lendemain encore, Héroux demanda, puisque Anglais et Français fraternisaient au Canada comme en Europe, une preuve tangible de cette fraternité: le rappel du Règlement 17 en Ontario:

"Sir James Whitney abligera-t-il les Canadiens français à poursuivre, au milieu de la crise actuelle, la lutte contre le régime tyrannique que lui ont imposé d'étroits fanatiques... un régime analogue à celui que la Prusse a infligé aux petits Polonais?

"... Le rappel du règlement inique, la reconnaissance du droit des pères de famille au libre enseignement du français, l'octroi d'un régime semblable à celui dont jouit la minorité anglo-protestante du Québec, rien ne saurait promouvoir de façon plus efficace le rapprochement nécessaire entre Anglo et Franco-Canadiens."

Fernand Rinfret avait immédiatement pris contact avec Laurier, pour recevoir ses directives, dans une période aussi grave. Laurier voulait égaler ses adversaires en loyalisme, sans perdre le bénéfice des fautes commises par le gouvernement. Il craignait une rupture de l'unité nationale, dont la province de Québec porterait la responsabilité apparente. Fernand Rinfret, dans le *Canada*, jugea inopportune la réclamation d'Omer Héroux:

"Quels que soient les griefs des nôtres en Ontario, n'est-ce pas une grave erreur que de les évoquer au moment où un devoir commun doit nous grouper tous au seuil d'une même cause? Aujourd'hui, en Ontario, on chante la Marseillaise alternativement avec les chants nationaux anglais. Pourquoi mêler à ces échos patriotiques des réclamations inopportunes?"

Insensible à l'argument d'inopportunité, Omer Héroux reprit, entêté comme un vrai "castor": "Quelle que soit la gravité des événements européens et des problèmes qu'ils posent chez nous, cela ne nous donne pas le droit de fermer les yeux sur l'injustice qui se perpétue en Ontario."

La voix d'Omer Héroux put troubler des consciences; elle souleva peu d'écho. Dans l'Ouest et en Ontario, quelques grandes associations agricoles de tendances socialistes hésitèrent un instant. En mars 1913, à Toronto, Ernest Charles Drury, chef de la Dominion Grange, avait adhéré à la thèse de Bourassa: pas de participation aux guerres extérieures du Canada. En août 1914, le *Citizen* d'Ottawa et la *Free Press* de Winnipeg reflétèrent les hésitations, très brèves, de quelques hommes et de quelques groupes. Le gouvernement fédéral, les Britanniques immigrés de fraîche date, les vétérans de la guerre du Transvaal, les églises protestantes, les clubs "sociaux" et jusqu'aux cercles de vieilles demoiselles entretenaient la vague patriotique. Le gouverneur général suggérait par dépêche au secrétaire des Colonies de promettre aux troupes canadiennes un prompt accès au champ de bataille "de peur que la perspective d'une longue attente ne refroidisse l'enthousiasme".[1] Tous ou presque tous les Anglo-Canadiens se laissèrent entraîner. Les Anglais en général détestent le nationalisme, dont le nom même est pour eux d'inspiration étrangère. Mais ils pratiquent sans y penser, comme ils respirent, le nationalisme le plus caractérisé du monde, depuis celui des Romains. Un nationalisme à tournure religieuse. Tout Anglais est sincèrement convaincu de l'identité de la cause de son pays avec la cause de la justice et du droit. Aussi quatre-vingt-dix-neuf Anglais sur cent acceptent-ils d'emblée les mots d'ordre traditionnels de la propagande, identifiant l'intérêt britannique à la défense du Droit, de la Liberté, de la

---

1. *La dépêche est du 4 août.*

Démocratie — auxquels le Tout Puissant a promis la victoire sur la Force, la Barbarie et l'Autocratie.[1] Les articles de presse, les déclarations des chefs politiques, la hausse des prix, les nouvelles contradictoires, les rumeurs et même l'espionnite alimentaient la fièvre. On parlait de plates-formes bétonnées construites par des espions sur l'île d'Anticosti. Les Beaucerons apprirent que le Dr Béland, leur député, ancien ministre du cabinet Laurier, offrait ses services à l'Etat belge, comme médecin, pour la durée des hostilités. Le 6 août, sir François Langelier, lieutenant-gouverneur, télégraphia au duc de Connaught, gouverneur général:

"Je suis heureux de vous annoncer que mon gouvernement vient d'adopter un arrêté ministériel accordant un congé avec plein traitement à tous les fonctionnaires faisant partie de la milice et qui feront du service actif durant la présente guerre.

"De plus, mon gouvernement coopérera de grand coeur, dans la limite de ses pouvoirs, à toutes les mesures qui seront jugées nécessaires pour la défense nationale."

---

1. Le 25 mai 1803, à la Chambre des communes de Londres, Fox s'élevait contre l'hypocrisie du gouvernement britannique, qui n'entreprend pas une guerre sans la colorer de mobiles désintéressés, voire chevaleresques. Il s'écriait: "J'espère sincèrement qu'on ne nous parlera plus jamais de guerre entreprise pour sauver la religion et l'ordre social... Je méprise cette hypocrisie détestable qui prétend que tels sont les objets de la lutte, alors qu'en réalité nous combattons pour des buts d'une nature tout à fait opposée." Hypocrisie, sans doute, de la part de ceux qui lancent les mots d'ordre. Mais déformation, plutôt qu'hypocrisie, chez la plupart de ceux qui les acceptent et les servent. Le comte d'Haussonville, étudiant le congrès de Vienne de 1814, décrit ainsi lord Castlereagh, ministre des Affaires étrangères et plénipotentiaire britannique: "esprit net et précis, mais raide et tenace, sincèrement convaincu, quand il soutenait avec la dernière vivacité les intérêts de son pays, qu'il ne faisait que défendre les principes éternels de la justice et du droit". ("Revue des Deux-Mondes", 15 mai 1862.)

Les conseils municipaux de Québec et de Montréal accordèrent aussi leur traitement — en sus de la solde — aux engagés volontaires. Une restriction édictée par le gouvernement fédéral le 14 août[1] exigea le consentement de l'épouse pour l'enrôlement des hommes mariés. Le ministre de la Milice n'acceptait pas tout de suite les offres du lieutenant-colonel Baker, député fédéral de Brome, car le contingent comprendrait une faible proportion de cavaliers. Mais il autorisait la mobilisation de deux bataillons d'infanterie, de deux batteries d'artillerie et de l'Ambulance de campagne No V. Les bataillons d'infanterie seraient le 13e, formé par les Royal Highlanders, et le 14e formé par les Grenadier Guards, les Victoria Rifles et les Carabiniers de Mont-Royal. Le lieutenant-colonel F. O. W. Loomis, entrepreneur dans la vie civile, commanderait le 13e bataillon. Le lieutenant-colonel Frank Stephen Meighen, président de la Lake of the Woods Milling Company et administrateur de plusieurs autres sociétés, obtenait le commandement du 14e. F. S. Meighen, neveu de lord Mount Stephen, appartenait à une famille étroitement liée au Pacifique-Canadien, qui lui ouvrirait un jour son conseil d'administration. Riche, il consacrait beaucoup de son temps aux Grenadier Guards et payait parfois de ses deniers les beaux mais coûteux uniformes des officiers. Des fils de famille s'enrôlèrent dans son bataillon. Des bureaux de recrutement s'ouvrirent à Montréal. Le major Tremblay recevait l'autorisation de mobiliser sa batterie, à Québec. Enfin le choix de Valcartier, à seize milles de Québec, pour la concentration des troupes, four-

1. *Levée un an plus tard.*

nissait encore un élément d'excitation. Les manifestations continuèrent aux défilés de troupes, aux départs de réservistes français. Après le *Canada*, la *Patrie* protesta contre les articles d'Héroux. Elle demanda: "Si l'Angleterre était vaincue par l'Allemagne, notre langue et nos écoles ne seraient-elles pas exposées à être sacrifiées ?"

Cette excitation se manifestait surtout dans les villes. Dans certains villages, les sermons du curé, la politique locale et le rendement des récoltes bornaient l'horizon. Le colon du Témiscamingue et l'habitant de Charlevoix, possédant des notions très vagues de géographie européenne, n'imaginaient pas que l'attentat de Sarajevo pût les toucher personnellement. Le conflit européen — bientôt mondial — sortait de l'imbroglio balkanique dont Bismarck disait naguère qu'il ne valait pas les os d'un grenadier poméranien. Léon Daudet a décrit l'étonnement des paysans tourangeaux qui hochaient la tête devant l'affiche de la mobilisation générale, et disaient : "C'est pour les Serbes". L'on imagine, à ce trait, l'indifférence de l'habitant laurentien. Baptiste vaquait aux travaux de la saison. Au Lac Saint-Jean commençait la cueillette des bleuets. Un incident se produisit le 9 août, à la Rivière-Ouelle. Le quai de la Rivière-Ouelle, en 1914, vivait ses derniers beaux jours. Les richards de Montréal et de Québec, se rendant en villégiature, empruntaient l'Intercolonial jusqu'à la Rivière-Ouelle, où des bateaux, assurant un service régulier, les transportaient à La Malbaie. Le "chemin de fer à Forget" allait bouleverser cette coutume, en desservant directement La Malbaie. Le quai de la Rivière-Ouelle tirait-il de ce va-et-vient une importance stra-

tégique ? Une sentinelle — canadienne-française — en interdisait l'accès. Un chemineau, habitué à casser la croûte sur le quai, voulut passer outre. Pourquoi rompre une douce et innocente habitude ? La sentinelle tira, et tua son homme. Première victime de la guerre au Canada. Sam Hughes approuva le militaire, qui s'était conformé aux ordres reçus. Le ministre dit : "J'ai donné l'ordre de tirer pour tuer" (shoot to kill). Cette brutalité déplut, dans la province de Québec, mais Sam Hughes n'en avait cure. Le 14 août, il passa en revue la garnison de Montréal, au Champ de Mars, sous une pluie battante. Dans ces occasions, le colonel-ministre lançait aux troupes des proclamations aussi belliqueuses et moins laconiques que celles de Bonaparte. Le soir, devant l'arsenal de la rue Craig, à la suite d'une courte altercation, une sentinelle — anglaise — tua un réserviste français, venu de la Colombie-Britannique pour s'embarquer à Montréal. Deuxième victime de la guerre. L'opinion, cette fois, se monta. Le maire Martin envoya une protestation énergique. La presse libérale demanda la révocation du ministre de la Milice.

Le *Devoir* dédaignait l'exploitation, trop facile, de ces incidents. Mais il continua de demander le rappel du Règlement 17. Le *Droit* d'Ottawa soutenait aussi que la guerre européenne n'excuserait pas l'abandon de la résistance, l'effacement devant les persécuteurs de Toronto. La *Patrie* s'opposait formellement à la thèse du *Devoir* et du *Droit*. Le journal des frères Tarte décriait le mouvement francoontarien, peut-être par raisonnement, mais sûrement aussi par parti pris conservateur et par antipathie pour Bourassa et les nationalistes.

Le *Canada*, évitant les polémiques avec les nationalistes comme avec les conservateurs, demandait l'oubli de tout, hors le but suprême : la victoire. L.-O. David écrivit dans ce journal :

"L'Angleterre étant en guerre, le Canada, comme toutes les parties de l'Empire britannique est en guerre. Nos destinées sont liées à celles de l'Angleterre, notre devoir et notre intérêt nous commandent de l'aider à triompher, à nous protéger, à protéger la France. La loyauté, le patriotisme, nos intérêts les plus sacrés nous font un devoir de contribuer dans la mesure de nos forces au triomphe de leurs armes. La défaite de l'Angleterre et de la France serait un malheur pour le monde, pour le Canada, pour la province de Québec spécialement, pour les Canadiens français. Elle serait un coup mortel porté à nos destinées politiques et nationales, à nos intérêts et à nos sentiments les plus chers et les plus sacrés . . ."

Mais la défaite était-elle possible? La rupture des câbles supprimait toute ou presque toute information de source allemande. Londres et Paris, monopolisant l'information européenne, filtraient et maquillaient les nouvelles envoyées en Amérique.[1] Les journaux canadiens annoncèrent continuellement des victoires: "L'avance russe continue — L'aile droite allemande agonise — L'offensive victorieuse des alliés . . . " La littérature patriotique débordait d'optimisme. Une session spéciale du Parlement fédéral était convoquée pour le 18 août.

* * *

Ce fut une courte session d'union sacrée. Les deux partis admettaient sans discussion la participation du Canada. Ils ratifiaient

---

1. *A ce sujet, lire : "The Road to War", par Walter Millis (Boston and New York, 1935), et "Propaganda for War. The Campaign against American Neutrality, 1914-1917", par le professeur H. C. Peterson, de l'Université d'Oklahoma (1939).*

l'aphorisme déjà proposé par Laurier lui-même: "Quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre." Borden parla de la vieille Angleterre avec émotion, avec religion. Mais Laurier, par ses paroles, par son attitude, par son prestige qui, depuis la défaite de 1911, prenait un caractère de légende, Laurier empoigna les assistants. Il flatta, au passage, les Canadiens anglais, français, ou même allemands — dont il respectait l'attachement à leur patrie d'origine. Il approuva les mesures prises par le cabinet. D.-O. Lespérance fit, en français, au nom de la province de Québec, une profession de foi loyaliste et même guerrière, affirmant que les Canadiens français ne craignent pas les balles "quand il s'agit de défendre l'intégrité du vaste empire qui leur assure la plus grande somme de liberté et de bonheur qu'il fût jamais donné à un peuple de goûter". Louis-Philippe Pelletier était en mauvaise santé; Nantel et Coderre, les deux bras du fauteuil, ne jouaient aucun rôle actif. La voix des Canadiens français ne se faisait presque pas entendre au conseil des ministres. La session d'urgence dura cinq jours, le temps de manifester un loyalisme unanime et de voter les crédits. Pour lever les fonds nécessaires à la défense nationale, le Parlement imposa des droits spéciaux sur le café, le sucre, les liqueurs, etc. Enfin la Loi des mesures de guerre attribua au gouvernement, pour la durée de la guerre, des pouvoirs considérables et mal définis.

Sir Lomer Gouin était rentré à Québec le 17 août. Il réunit ses ministres, qui décidèrent d'offrir au gouvernement impérial quatre millions de livres de fromage de la province de

Québec, comme contribution de guerre. Décision prise et câblée le 19 août. Les masses allemandes déferlaient sur le territoire belge, écrasant toute résistance. A Rome mourait le pape Pie X, qui avait "béni la paix". A New-York, un paquebot débarquait, parmi ses passagers, une centaine de Canadiens aux vacances interrompues, entre autres Mgr Cloutier, Henri Bourassa, Joseph-Napoléon Francoeur, Gonzalve Désaulniers. Aux Trois-Rivières, la foule se portait sur les quais pour saluer le passage d'un bateau emmenant des réservistes français. Le nombre des engagés inscrits depuis l'ouverture des bureaux de recrutement atteignait 3.443 pour le district militaire de Montréal, 568 pour le district militaire de Québec, soit 4.000 en chiffres ronds pour la province.[1] C'étaient en majorité des miliciens, qui se retrouvaient, entre camarades, pour une grande aventure dont ils ne réalisaient pas la nature véritable. Leur moyenne d'âge était relativement élevée. Les volontaires paraissaient plus nombreux en Ontario, et surtout dans les provinces de l'Ouest. Omer Héroux prévoyait la conscription, le jour où les volontaires ne suffiraient plus; il l'écrivit dans le *Devoir*.

Bourassa s'était trouvé à Colmar le 30 juillet, à Strasbourg le 31, à Cologne le 2 août. Il était rentré en France par la Belgique, en franchissant à pied la frontière allemande et la frontière belge, car l'événement désorganisait le service des trains. Les Français, à cette heure, apprenaient à s'aimer. Sensible à la vraie grandeur, Bourassa fut saisi par la résolution fran-

---

1. *Official History of the Canadian forces in the Great War, Vol. 1., p. 32.*

çaise, manifestée sans clameur, sans tapage, qui ennoblissait les visages en les durcissant à peine. Il entra dans des églises pleines; il admira le calme sacrifice des femmes. Au retour, il le dit dans un article-entrevue, rédigé par Omer Héroux, mais presque sous la dictée de Bourassa. Cet article du 22 août est, sans déclamation, le plus émouvant éloge de la France.

Les journaux canadiens publiaient sans arrêt des bulletins de victoire: "La ligne allemande commence à craquer — L'armée de Von Kluck est démoralisée..." Une subvention du gouvernement fédéral engageait implicitement la *Canadian Press* à tamiser les nouvelles, déjà colorées à Londres. Les alliés, cependant, avaient perdu la première manche. Dans tout le Canada, les services de la milice commençaient à diriger les volontaires sur Valcartier. Les chiffres du recrutement ne correspondaient pas à l'enthousiasme public. Les Canadiens français manquaient d'entraînement et même d'esprit militaire. L'armée s'était jusqu'alors essentiellement et systématiquement recrutée parmi les Anglo-Canadiens. Elle ne connaissait qu'une seule langue de commandement, l'anglais, qu'une seule école d'officiers, à Kingston. Elle formait des chevaliers servants de l'Empire. Les Canadiens français ne pouvaient guère y monter en grade, y poursuivre leur carrière, sans risque de s'angliciser. Le général François-Louis Lessard, vétéran de l'expédition du Nord-Ouest et de la guerre du Transvaal, devenu adjudant général de la milice à Ottawa, ne partageait plus les sentiments de ses compatriotes d'origine. Cependant les miliciens canadiens-français du 65e — Ca-

rabiniers de Mont-Royal — fournissaient un certain nombre de volontaires, et même quelques officiers — les capitaines Hercule Barré et Emile Ranger, le lieutenant Henri Desrosiers — au 14e bataillon. Ils demandèrent, sans succès, à former un bataillon distinct. Les capitaines Barré et Ranger purent cependant lever chacun une compagnie canadienne-française de 125 hommes. Des Canadiens français, non groupés, se trouvaient au 13e bataillon. Le chanoine Adolphe Sylvestre, secrétaire de Mgr Bruchési, s'offrit comme aumônier du 14e. Le 23 août, trois cents volontaires canadiens-français reçurent la bénédiction de Mgr Bruchési. L'archevêque leur dit, dans son allocution: "La question ne se discute pas. Le peuple canadien-français a fait son devoir. Nous avons donné à l'Angleterre des vivres et de l'or, et nous lui donnerons des hommes . . . Nous prouverons à l'Angleterre que nous sommes loyaux non pas seulement en paroles . . ."

Mgr Bruchési se rencontrait avec les rédacteurs du *Soleil,* qui écrivaient:

> *"Une fois de plus, nous devons comprendre toute la gravité de la lutte qui se livre là-bas, et nous rendre compte que nous devons faire tout notre possible, en fait et non pas en paroles, pour apporter notre concours tout entier, sous quelque forme qu'il puisse être requis, à ceux qui, là-bas, se battent, somme toute, pour nous, et pour tout ce que nous avons de plus chers idéals au monde."*

A seize milles de Québec, une petite ville surgissait au camp de Valcartier — plateau sablonneux, au bord de la rivière Jacques-Cartier, colonisé en premier lieu par des soldats anglais, bénéficiaires de concessions après la prise de Québec.

Sam Hughes avait choisi cet emplacement dès novembre 1912; mais les exigences des propriétaires, la hausse déclenchée par des spéculateurs, avaient fait retarder l'achat jusqu'en juin 1913. A ce moment, le ministère de la Milice acquit environ quatre mille acres au prix de $82.775, dont 5% de commission à l'agent d'immeubles William M. Bain, de Québec. L'endroit était bien choisi, non seulement pour la beauté du site, mais pour la configuration du vaste plateau, propice aux mouvements de troupes et aux exercices de tir. Le major Tremblay et sa batterie arrivèrent les premiers au camp de Valcartier, dès la mi-août. L'ambulance du major Campbell les suivit de près. L'effectif comprenait des hommes en uniforme, des hommes à moitié en uniforme et des hommes en civil. Les musettes dessinaient des bosses sous les imperméables. Les soldats sont de grands enfants, qui s'en remettent aux officiers pour toutes les contingences de la vie. Or, nul fourrier n'avait précédé les premiers détachements. Les miliciens choisirent leur place, à l'orée de la forêt, et dressèrent leurs tentes. Le 20, arrivèrent des wagons de chevaux, aussi peu attendus que les artilleurs du major Tremblay et les infirmiers du major Campbell, et qui restèrent abandonnés sur une voie d'évitement. Puis arrivèrent les deux bataillons montréalais, le 13e, constitué par les Royal Highlanders of Canada et qui conserverait ce nom, et le 14e, constitué par trois régiments de la milice et qui s'appellerait The Royal Montreal Regiment. Le chanoine Sylvestre accompagnait, comme aumônier, le 14e bataillon, qui comprenait deux compagnies canadiennes-françaises. Les détachements de

volontaires arrivèrent ensuite de Toronto, de Winnipeg, de Calgary, avec leurs voiturettes, leurs fourgons, leurs cuisines roulantes. Le camp de Valcartier prend tournure d'une petite ville aux rues en damier, où les maisons sont des cônes de toile. Le 27 août, un arrêté ministériel autorise l'achat de dix mille arpents supplémentaires, au prix de $14.000; les cent vingt-cinq propriétaires dépossédés seront indemnisés pour la perte de leur récolte. Sam Hughes charge William Price, le gros homme d'affaires de Québec, de surveiller l'installation du camp. William Price, déjà président de la Commission du port, est un partisan politique, doublé d'un millionnaire en mal de "sirage". Il ne recevra d'autre rémunération que le grade de lieutenant-colonel et, le 1er janvier suivant, le titre de chevalier. A son tour, William Price charge un ingénieur de sa compagnie, James McCarthy — qui a construit un barrage sur la rivière Jacques-Cartier, au temps de la compagnie d'électricité — des plans d'aménagement et d'agrandissement. Le camp s'organise: bâtiments; cantines; écuries; champs de tir; approvisionnement en eau; installations électriques; lignes de télégraphe et de téléphone. Le gouvernement provincial fait améliorer la route de Lorette à Valcartier. Au début de septembre, vingt mille hommes sont concentrés à Valcartier. Huit jours plus tard, ils sont trente mille. Ils se livrent à des tâches d'organisation et de réorganisation plutôt qu'à l'entraînement militaire proprement dit, car il n'y a pas de fusils et d'uniformes pour tout le monde. Le major A.G.L. McNaughton et le major E.G. Hanson levant les deux batteries d'artillerie de campagne prévues pour le con-

tingent, la batterie du major Tremblay forme le noyau de la 1st Divisional Ammunition Column. Le major Tremblay organise le ravitaillement du camp en munitions. Il organise aussi un dépôt de remonte.[1]

C'était une bonne fortune pour les commerçants de Québec. Les craintes relatives aux conséquences économiques de la guerre commençaient à se dissiper. Le gouvernement fédéral payait comptant les chevaux achetés dans les campagnes par des vétérinaires — conservateurs, de préférence — qui touchaient eux-mêmes dix dollars par jour. A Valcartier, par ordre de Sam Hughes, les cantines étaient "sèches". Les volontaires descendaient à Québec, en permission de vingt-quatre heures; ils y faisaient du tapage, mais ils y dépensaient leur solde. La Ligue antialcoolique de Québec, sous la conduite d'Adjutor Rivard, du notaire Cyrille Tessier et de Jules Dorion, directeur de *L'Action Sociale,* demanda au gouvernement provincial la fermeture des débits de boisson à six heures du soir, pendant la durée de la guerre. Dans le *Journal of Commerce,* l'ancien ministre des Finances Fielding prévit le bénéfice à tirer de la vente des produits canadiens aux belligérants alliés.

* * *

Le Canada tout entier lancé dans la guerre, avec toutes ses conséquences, bonnes et mau-

---

1. La plupart des renseignements et des chiffres que nous donnons sur Valcartier peuvent se vérifier dans l'histoire officielle de la guerre, dont le premier volume — resté unique — à été publié, en anglais, par les soins du ministère de la Défense nationale en 1938. Nous avons complété par des documents particuliers, comme le journal tenu par le général Tremblay.

vaises. Cela s'était fait spontanément, sans réflexion ni protestation. C'était cependant contraire à la doctrine nationaliste. Les plus avancés et les plus violents du groupe — Armand Lavergne à Québec, Olivar Asselin et Jules Fournier à Montréal — ne cachaient par leur mécontentement. Héroux avait rappelé les principes, dans le *Devoir;* mais plutôt, semblait-il, pour prendre position et sauvegarder l'avenir. Dans l'élan général, en l'absence du grand chef, ces protestations parurent isolées. Bourassa revenu, les nationalistes lui demandèrent un mot d'ordre.

Bourassa restait sur la forte impression ressentie à Lourdes, au Congrès eucharistique, et renouvelée à Paris, aux heures de la mobilisation. Il lui paraissait que si la guerre était un châtiment, terrible mais peut-être nécessaire, pour l'humanité devenue trop matérialiste, la France accueillait cette épreuve avec un courage digne de toute admiration. Il le répéta dans son premier article, le 27 août. Et chaque samedi, le *Devoir* consacra une page entière à reproduire des lettres du cardinal Amette, de Mgr Baudrillart, de l'abbé Wetterlé, des articles de Charles Le Goffic, de Maurice Barrès, d'Albert de Mun, exaltant le courage de la France et son retour à la foi. Chose curieuse, il parut à Bourassa que l'entretien artificiel du patriotisme par l'ensemble de moyens appelé, depuis, "bourrage de crâne", sévissait au Canada plus qu'en France. A mesure que les alliés reculaient, la presse annonçait des victoires ininterrompues, françaises, anglaises ou russes. Des hommes politiques engageaient les autres à s'enrôler sans y songer pour eux-

mêmes. Guillaume était traité comme un chien, et, quinze ans après la guerre du Transvaal, la chevalerie de l'Angleterre était exaltée presque à l'égal de celle de la Belgique. Cette abdication totale de l'esprit critique serait difficile à maintenir en France, même devant le danger. Au Canada, le premier à réagir fut le Canadien dont l'esprit — esprit logique, esprit critique, esprit cartésien — était le plus français. C'était un dogme pour les loyalistes que d'attribuer tous les crimes aux ennemis de l'Angleterre. Nos soldats sont uniformément vaillants et généreux; les soldats ennemis sont uniformément lâches et cruels. C'était, en somme, la règle des partis — ce qui est fait par notre parti est bien, ce qui est fait par le parti adversaire est mal — appliquée aux nations. Bourassa ne l'admettait pas plus pour les nations que pour les partis. Bourassa ne renonce pas à son libre-arbitre. Le 29 août, il réagit contre la théorie simpliste qui flanque toute les responsabilités sur les épaules de Guillaume II. Il reprend aussi la requête d'Omer Héroux au gouvernement ontarien, pour le rappel du Règlement 17. Pour donner une réponse solide — et sensée — aux partisans qui lui demandent un mot d'ordre, il se met à étudier les documents officiels, le "Livre Blanc" anglais.

A ce moment, l'élan patriotique prenait la forme d'un grand élan de charité. Le député montréalais H.B. Ames, administrateur de plusieurs entreprises commerciales, membre très actif de l'Association parlementaire de l'Empire, organisa, sous les auspices du gouvernement fédéral, un "Fonds Patriotique", qui se-

rait essentiellement un fonds de secours pour les familles des soldats. Le Fonds Patriotique absorba l'organisme créé par Cyrille Delage en faveur des familles de mobilisés français. H.B. Ames, parcourant le pays, se dépensa beaucoup. Les compagnies et les particuliers, les riches et les pauvres, souscrivirent aussitôt. Le Pacifique-Canadien souscrivit $500.000; la Banque de Montréal, $50.000; la communauté de Saint-Sulpice, $25,000; la Compagnie d'assurance Sun Life, $10.000; la Compagnie des Tramways de Montréal, $10.000; la brasserie Molson, $10.000. Mgr Bruchési, les sénateurs Béique, J.-P.-B. Casgrain et Dandurand, Horace Archambault, Thomas-Chase Casgrain, Trefflé Berthiaume, et d'autres, souscrivirent chacun $1.000. A Québec, la souscription fut aussi belle, en proportion des fortunes moins élevées. Nul ne se préoccupait de l'emploi de cet argent.

Le Fonds Patriotique était une initiative officielle, presque une initiative d'Etat; toutes les associations du pays prirent des oeuvres de guerre sous leur égide. Chaque bataillon, chaque unité en formation comptait des amis civils et un "Ladies' auxiliary" qui fournirait des douceurs aux soldats et des fonds à la caisse régimentaire. A Ottawa, les Canadiennes françaises d'un certain rang social se trouvèrent embrigadées dans les associations anglaises, où leur contribution passait inaperçue. De cette manière, on ne leur rendrait pas justice, quel que fût leur effort. Une femme de tête, Mme P.-E. Marchand, para ce risque, en fondant la Fédération des Femmes canadiennes-françaises d'Ottawa, présidée par Mme Coderre, et qui survivrait à la guerre.

Les 8, 9, 10, 11, 12 et 14 septembre, Bourassa publia une série d'articles sur les origines de la guerre, d'après le "Livre Blanc" anglais. Mille symptômes inspiraient à Bourassa la conviction que l'impérialisme britannique voulait utiliser la guerre, l'élan général et la trêve politique pour compléter son oeuvre au Canada. Les articles du 8 au 14 septembre imprimèrent un vigoureux coup de frein. Bourassa y analyse sans passion les documents qui trahissent les hésitations de l'Angleterre, son égoïsme. L'Angleterre est entrée en guerre lorsqu'elle s'est sentie directement menacée, et pas avant. Elle s'arrangera pour courir le moins de péril et pour ramasser le plus de profit possible. Pourquoi ne pas nous inspirer de cette leçon? Au Canada, les uns pensent à l'Empire, les autres écoutent leurs sympathies pour la France, personne ne se place à un point de vue canadien.

Or, le Canada, "dépendance irresponsable de la Grande-Bretagne, n'a aucune obligation morale ou constitutionnelle, ni aucun intérêt immédiat dans le conflit actuel". Notre territoire n'est pas exposé aux attaques allemandes. Si nous étions une nation indépendante, notre sécurité serait aujourd'hui totale. Certes, nos liens avec l'Angleterre sont un fait, et nos attaches ethniques, intellectuelles et sociales avec la France sont un autre fait. Nous ne pouvons nous désintéresser du conflit où ces deux nations sont engagées. Mais nous devons procéder en tenant compte de la situation, des ressources et de l'intérêt de notre pays. L'Angleterre a subordonné l'intérêt de la France et de la Belgique au sien. A son exemple, subordonnons le patriotisme impérial au patriotisme canadien.

Cette série d'articles produisit une sensation formidable. Un homme au Canada s'élevait "au-dessus de la mêlée". Les uns invoquaient l'Angleterre, d'autres la France; Bourassa invoquait le Canada. Des orateurs s'épanchaient en discours enflammés, apologies ou réquisitoires sans nuances — apologies des alliés, réquisitoires contre les ennemis. Bourassa projetait une lumière implacable sur des documents. Des lecteurs s'arrêtèrent, saisis, devant son argumentation. D'autres lui reprochèrent une froideur, une indifférence monstrueuse dans le bouleversement général. C'était pendant la bataille de la Marne. Le sort de la guerre — le destin de plusieurs peuples — se jouait "de la Somme aux Vosges". Est-ce le moment, demandèrent les plus indignés, de se livrer à des analyses impartiales, à des partages de responsabilités, à des théories abstraites? Le *Soleil* s'offusqua dès le 8 septembre, dès le premier article de Bourassa:

"Certaines têtes folles ou certains inconscients, encroûtés dans des rancunes ou des partis pris stupides, déclament que nous autres Canadiens, nous ne sommes point tenus de contribuer de notre sang aux batailles que l'Angleterre livre en dehors de ce continent, sous prétexte que notre patriotisme doit se limiter à la défense de notre territoire, s'il était attaqué.

"Nous voulons bien croire que ce ne soit pas là seulement un argument ingénieux pour dissimuler l'égoïsme et la lâcheté, mais alors, quel abîme d'ignorance crasse, quels ténèbres d'aveuglement, dans l'énoncé d'une pareille théorie . . .

"Quelle responsabilité, quelle honte aussi, que d'essayer ainsi de chloroformer l'âme, bonne et chevaleresque, de notre peuple, en cherchant à l'endormir de si funestes et si imbéciles chansons . . ."

La *Patrie* commenta les articles de Bourassa le 11 septembre, sous ce titre: "Campagne odieuse d'un saltimbanque":

"Après avoir posé en principe que le Canada n'est pas concerné dans la présente guerre, et qu'il n'est pas tenu de contribuer à la défense de l'Angleterre et de la France, M. Bourassa, dans une série d'articles sur lesquels nous aurons probablement l'occasion de revenir, s'est mis à dénigrer les hommes d'Etat anglais et l'Empire . . .

"Dans cette nouvelle campagne qu'il a engagée, M. Bourassa peut-il invoquer, au moins, qu'il est sincère ?

"Non, mille fois non.

"Car il s'attaque à des faits dont l'évidence est aussi lumineuse que le soleil."

On aurait pu relever une thèse identique à celle de Bourassa dans bien des numéros antérieurs du *Soleil* et de la *Patrie*. Mais, comme les paroles, les écrits des journaux volent. La *Patrie* opposa l'allocution de Mgr Bruchési aux articles de Bourassa. La presse anglaise éleva une réprobation plus véhémente. Du *Chronicle* à la *Gazette,* Bourassa fut appelé pro-allemand, traître à l'Empire britannique. Le *Saturday Night,* de Toronto, écrivit: "Chaque jour, en Europe, on pend comme traîtres des gens qui ne font rien de plus mal." La *Patrie* reconnut: "Les derniers articles de M. Bourassa justifieraient pleinement les autorités fédérales de le mettre en accusation pour haute trahison." Le concert de réprobation atteignit sa force culminante le 14 septembre.

Laurier suivait plus attentivement que jamais les deux journaux officieux, le *Soleil* de Québec et le *Canada* de Montréal. Henri d'Hellencourt, rédacteur en chef du *Soleil,* était resté très français de tournure d'esprit et même de tournure de phrases. Mais cet inconvénient devint un avantage pendant la guerre, où ses commentaires des opérations, facilités par sa connaissance des lieux et même par ses connaissances techniques, puisqu'il était ancien officier, comblèrent la curiosité des lecteurs. Le

tirage du *Soleil,* parti de 15.000 environ, se mit à monter. Laurier recevait directement les rapports d'Henri Gagnon, gérant du journal, et s'émerveillait: "Vous trouvez le moyen de réaliser des bénéfices avec un journal de parti !" D'Hellencourt, à ces heures-là, ne se bridait pas facilement. Fernand Rinfret, au *Canada,* suivait de plus près les consignes. Il tenait son journal en dehors des polémiques, depuis la guerre. Ce journaliste politique au tempérament de critique d'art lisait Anatole France, se réfugiait dans la musique, et entretenait des amitiés dans tous les groupes. Mais il annonça une série d'articles destinés à réfuter Bourassa:

"En pleine guerre, et quand l'Empire a besoin du concours de tous les efforts de ses sujets, le temps est mal venu de faire avec placidité, comme s'il s'agissait d'un événement historique reculé, l'analyse des motifs qui ont poussé la mère patrie à la guerre et des documents officiels de sa diplomatie.

"Mais puisque cette analyse a été tentée par un confrère, et faite dans un esprit que nous ne pouvons que déplorer profondément, nous allons, dans une série d'articles que nous commencerons demain, montrer ces documents sous leur vrai jour; et tout en évitant une polémique qui n'est pas de mise dans les circonstances, donner aux événements ce que nous croyons être leur véritable signification."

Rinfret soumettait ses articles à Laurier et, selon les ordres du grand chef, évitait encore la polémique. Ses confrères du *Soleil* adoptèrent un autre ton:

Bourassa a fait plus de mal au peuple canadien-français que tous ses pires ennemis n'ont jamais pu lui en faire.

"Cervelle égoïste, confite de vanité prétentieuse, ce rhéteur a émasculé une partie de nos gens, principalement parmi la jeunesse.

"Sans coeur, parfaitement inconscient du moment que, baladin énamouré de publicité, il peut faire ses vocalises oratoires ou ses fioritures épistolaires, Bourassa pourrait faire brûler Rome en pinçant sa guitare.

"Le malheur est qu'il ait jusqu'ici trouvé tant de complicités ou de complaisances pour lui aider à soutenir sa né-

faste propagande parmi notre peuple dont il a empoisonné l'esprit..."

L'Evénement se trouva d'accord avec le *Soleil* — ces deux journaux ne tombaient d'accord que sur le dos des nationalistes. Mais rue de la Fabrique, les rédacteurs sous-estimaient — volontairement — l'influence de Bourassa:

"*Un journaliste mal inspiré par sa haine héréditaire contre les Anglais, essaie actuellement d'endoctriner les Canadiens français. Il se prononce carrément contre la participation du Canada au conflit européen...*

"*Qu'est-ce que sa parole peut valoir ?...*"

L'Action Sociale elle-même aborda la question, le 14 septembre, dans un article évidemment "inspiré". L'abbé d'Amours, qui traitait le plus souvent ces sujets, était d'un tempérament violent. Ses attaches conservatrices et sa conviction que la cause française et la cause anglaise étaient liées le poussaient à soutenir la thèse officielle. Mais un article de *L'Action Sociale,* en septembre 1914, entraînait d'autres responsabilités que celles de l'abbé d'Amours et de Jules Dorion. A la mort de Pie X, le cardinal Bégin était parti pour Rome. Il devait être le premier cardinal canadien participant à un conclave. Le cardinal et son compagnon de voyage — l'abbé Laflamme, curé de la Basilique, ancien secrétaire de l'archevêché — passèrent par Le Hâvre et Paris. Retardés par les priorités de guerre, ils apprirent à Paris l'élection de l'archevêque de Bologne, Mgr Della Chiesa, créé cardinal au même consistoire que Mgr Bégin, et qui devenait pape sous le nom de Benoit XV. Le cardinal Bégin et son compagnon arrivèrent à Rome juste à temps pour le couronnement. En l'absence du cardinal, Mgr Paul-Eugène Roy paraissait doublement responsable de *L'Action Sociale,* qu'il

avait mise au monde et qu'il continuait d'inspirer. Tous attribuèrent à l'Archevêché de Québec cette réfutation, pesée et ferme, des articles de Bourassa.

"Nous avons le devoir d'accorder à la métropole, dans de justes et équitables proportions, le concours dont elle a besoin de notre part... Nous lui devons ce concours comme tout sujet le doit à son souverain et tout citoyen à sa patrie lorsqu'il est devenu nécessaire.

"L'obligation de donner ce concours, pas plus que la légitimité des ordres qui nous seraient donnés pour le réclamer, ne supposent comme condition préalable nécessaire que nous ayons été appelés à donner notre avis ou notre consentement sur l'opportunité ou la nécessité du conflit où la métropole se trouve engagée. Dans le cas présent, comme presque toujours d'ailleurs, le peuple anglais lui-même n'a pas été consulté. Il ne pouvait pas l'être, et même il ne devait pas l'être...

"Quelle doit être la mesure de ce concours ? Elle doit être celle que réclame la nécessité de vaincre. Et de cette mesure, en droit comme en fait, l'Angleterre est juge en dernier ressort, puisque c'est à elle que revient, avec la charge de défendre l'Empire, l'autorité nécessaire pour accomplir cette grande tâche."

Ce même jour encore, le Fonds Patriotique invita Mgr Bruchési à prendre la parole au lunch organisé sous la présidence de sir Thomas Shaughnessy. L'archevêque dit:

"L'Angleterre est engagée dans une guerre terrible, qu'elle s'est efforcée d'éviter à tout prix. Sujets loyaux, reconnaissant en elle la protectrice de nos droits, de notre paix, de notre liberté, nous lui devons notre plus généreux concours. L'indifférence, à l'heure présente, serait de notre part une faute, ce serait aussi la plus grave erreur. N'est-il pas évident que notre sort est lié au sort de ses armées ?"

Ainsi, l'archevêché de Québec et l'archevêque de Montréal, la presse française et la presse anglaise, et tout le monde officiel, libéral ou conservateur, blâmèrent Bourassa. Mais on lui opposait plutôt des contradictions que des réfutations. Seuls les articles annoncés par le *Canada,* et qui analysèrent les origines de la guerre pour conclure à l'entière responsabilité

de l'Allemagne, furent de véritables articles de fond, susceptibles de convaincre un esprit indépendant.[1] Ailleurs, on répondait par des insultes, et dans la presse anglaise par des rugissements. Des journaux anglais adultéraient les textes de Bourassa pour mieux les réfuter. C.H. Cahan protesta, par lettre ouverte, contre ce procédé.[2] Autour du nom de Bourassa se levait une tempête comme aux jours de la guerre du Transvaal.

Bourassa reçut des lettres d'injures, et certains de ses anciens disciples lui reprochèrent de mal choisir le moment pour élaborer des théories, couper des cheveux en quatre. Plusieurs nationalistes, ou ex-nationalistes, entre autres Napoléon Garceau et André Fauteux, fréquentaient les dîners hebdomadaires de l'Académie Bouillon, où des avocats et des juges éclectiques remuaient des idées, entre la poire et le fromage, sous la présidence de Gonzalve Désaulniers.[3] L'Académie Bouillon gagnait, après Joffre, la bataille de la Marne, et tenait à la victoire des alliés. Napoléon Garceau, franc comme Bourassa lui-même, exprima son désaccord à son ancien chef, et s'attira cette réponse: "Je ne doute pas de votre sincérité, mais je commence à douter de l'équilibre de vos facultés mentales." D'autres esprits indépendants — dont beaucoup de prêtres, curés, vicaires, ou professeurs de collège — ad-

---

1. Le "Canada" des 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22 et 23 septembre 1914.

2. Lettre publiée par la "Gazette", par le "Herald and Telegraph", etc., le 15 septembre.

3. Au Café Bouillon, qui fut ensuite le Café Paul, à Montréal, et qui est aujourd'hui remplacé par une taverne.

miraient au contraire la vigueur intellectuelle et la crânerie du chef nationaliste. Olivar Asselin s'éleva, dans *L'Action* (16 septembre), contre l'intervention de l'archevêque de Montréal. Asselin gardait rancune à Mgr Bruchési, qui l'avait empêché de transformer la Société Saint-Jean-Baptiste à son idée. Il écrivit qu'en pareille matière la parole de Mgr Bruchési n'avait pas plus d'autorité que celle de M. Coderre, de M. Nantel ou de M. Médéric Martin (et nul ne s'y trompait, sous la plume d'Asselin, ces trois noms représentaient le comble de la médiocrité, voire du ridicule).

Bourassa, lui, developpait ses idées selon leur logique interne, sans souci des résistances du milieu. Au contraire, les résistances, comme un défi, fortifiaient son intransigeance. Presque seul au milieu de la tempête qu'il avait déchaînée, il continua, tantôt précisant la doctrine, tantôt rappelant aux fils Tarte que cette doctrine — non participation aux guerres de l'Empire, en dehors du Canada — avait été celle de leur père, en 1899. Bourassa ne refusait pas d'aider la France ou l'Angleterre. Il posait simplement les conditions et fixait les limites des obligations canadiennes. Il demandait aussi, en contre-partie légitime, la fin de la persécution ontarienne: en raison du conflit scolaire, la rentrée des classes était retardée, dans les écoles séparées d'Ottawa. Mais, dans l'excitation générale, comment faire entendre ces distinctions? On est pour ou contre l'Angleterre, pour ou contre la France, on est un patriote ou un traître. Les Anglais portaient la querelle sur le terrain des races.

On venait de s'apercevoir que, proportionnellement à la population adulte, la province

de Québec fournissait moins de volontaires que l'Ontario, et beaucoup moins que les provinces de l'Ouest. Des Anglais s'en plaignirent. Ce thème alimenta une nouvelle campagne de dénigrement. On discuta les chiffres, encore incertains.[1] A vrai dire, l'Ouest devait la masse de ses enrôlements à des Britanniques, immigrés de fraîche date. Les Canadiens de naissance fournissaient à peine le tiers des engagés. Parmi ce tiers, il fallait encore reconnaître la faiblesse de la part de Québec, et dans la part de Québec, la faiblesse de la part canadienne-française. Peut-être les Canadiens français se fussent-ils engagés plus volontiers sans les persécutions ontariennes; peut-être se fussent-ils engagés plus volontiers sous les ordres d'officiers de leur sang — et moins arrogants. Il restait encore que la race avait perdu l'esprit militaire; les Canadiens préféraient le baseball au maniement d'armes. Le *Soleil* l'admit, et en attribua la responsabilité à la propagande nationaliste. Il restait surtout que la nécessité d'aller combattre en Europe, pour des causes étrangères, n'apparaissait nullement à Baptiste.

A toutes les critiques, Bourassa répondit (23 septembre) qu'en tenant compte de la proportion des richesses et des populations, le Canada fournissait un effort très supérieur à celui de la Grande-Bretagne elle-même. D'autre part, on avait tort de rechercher l'importance numérique du contingent plutôt que sa qualité, ainsi qu'en témoignaient des scènes d'indiscipline ou d'ivresse...

---

1. Les chiffres et les proportions apparemment exacts sont fournis par l'histoire officielle de la guerre, publiée par les soins du ministère de la Défense nationale, Vol. 1, pp. 50 et 51.

II

LES EVEQUES ET LA GUERRE

Valcartier — Départ du premier contingent — Démarches des ministres auprès des évêques — Le Royal Canadien Français — Pastorale collective du 23 septembre — Remaniement de la représentation canadienne-française dans le cabinet fédéral: Thomas-Chase Casgrain et Pierre-Edouard Blondin, ministres.

En effet, le camp de Valcartier avait été, au début, le théâtre d'une belle pagaille. Il y eut de la pagaille, en 1914, dans les pays les mieux préparés. Au Canada, il fallut presque tout improviser. Sam Hughes y veillait. Le duc de Connaught, gouverneur général, voulut prendre au sérieux son titre honorifique de commandant en chef des troupes; mais les ministres ne l'entendirent pas ainsi. Borden lui-même chargea le colonel Farquhar, secrétaire militaire du duc, d'engager respectueusement Son Excellence à rester dans un rôle protocolaire.[1]

---

1. *Mémoires de Borden. Vol. 1, p. 461.*

Sam Hughes, ministre de la Milice, n'abandonnait ses prérogatives à personne. Il ne quittait pas l'uniforme. Il arrivait à l'improviste d'Ottawa, botté, trapu, vif, les épaules effacées comme à la parade. Il sautait à cheval, éperonnait, caracolait, voyait tout d'un coup d'oeil et prenait trop vite sa décision. Il lançait sans réfléchir des ordres qu'il fallait ensuite révoquer. Il communiquait directement avec les officiers subalternes, ce qui froissait les officiers supérieurs. Il adjugeait lui-même des commandes aux fournisseurs sans passer par la filière administrative. Il chargeait un artiste ontarien d'assez grande réputation, le paysagiste Omer Watson, de peindre des scènes au camp de Valcartier — travail auquel nul crédit n'était affecté. Il passait des revues à l'issue desquelles il outrait la louange ou le blâme. Il opérait, par foucade, des promotions, affectations et mutations d'officiers telles qu'un bataillon comptait quatre lieutenants-colonels alors qu'un autre n'en avait pas du tout.[1] Un jour, par inadvertance, il appela "Colonel" un simple capitaine. — "Excusez-moi, monsieur", dit l'officier, "je ne suis que capitaine." — "Vous n'êtes que capitaine et je vous ai appelé colonel. Eh bien, à partir d'aujourd'hui, vous serez colonel." Et de donner l'ordre voulu pour réaliser la promotion. Napoléon nommait bien des généraux sur le champ de bataille ! Mais à Valcartier, les cadres s'embrouillaient, la discipline flottait. Lors de sa première visite improvisée, Sam Hughes trouva 21 officiers au camp sur 1,500; les autres piqueniquaient avec des dames, dans les forêts et

---

1. *Official History of the Canadian Forces. Vol. 1, p. 88.*

les villages environnants.[1] Les simples soldats tiraient une bordée à Québec, s'y enivraient, y molestaient des jeunes filles. Et comme les soldats étaient en général des Anglais et leurs victimes des Canadiennes françaises, les incidents prenaient une tournure aiguë. Plus, grave, peut-être: des regrattiers vendaient à Québec, pour la moitié de leur valeur, des chemises, des caleçons, des chaussures de l'armée, en provenance de Valcartier. Un journaliste de Winnipeg critiqua cette gabegie. Sam Hughes le fit arrêter. Laurier, qui guettait l'occasion, engagea Fernand Rinfret à protester:

"Mon cher Rinfret,

"Il faudrait attirer l'attention du public, en termes modérés mais fermes, sur l'arrestation à Winnipeg d'un journaliste qui s'est permis de critiquer l'administration du camp de Valcartier. La loi martiale n'a pas encore été proclamée parmi nous, et il n'est pas à craindre qu'en révélant au public canadien un état de choses qui devrait être réformé, le journaliste de Winnipeg donne à l'ennemi des informations dont il pourra se servir dans la campagne qui se poursuit, soit en France, soit en Russie, soit en Pologne, soit en Prusse.

"Cet attentat à la liberté de la presse est absolument sans excuse.

"Faites remarquer, je vous prie, que le ministre de la Milice n'est pas au-dessus de la loi.[2]

Critiquant, critiqué, Sam Hughes, dictant, pestant, plastronnant, caracolant, finit par maîtriser la situation, à coups d'ordres et de contre-ordres. Cet excentrique trouva le moyen de lever des soldats, de les entraîner, de les équiper et de les envoyer en Europe dans un temps-record. Il est vrai que le sous-ministre de la Milice, Eugène Fiset, le secondait bien,

---

1. *Discours de Sam Hughes à la Chambre des communes, le 30 janvier 1917.*

2. *Archives privées de Fernand Rinfret.*

et que le contingent comprenait une grande majorité de miliciens, possédant quelque expérience de l'armée. Le départ des troupes se préparait. Le contingent comprendrait deux hôpitaux, l'Hôpital général No 1, principalement recruté à Montréal, et l'Hôpital général No 2, principalement recruté à Toronto. L'ambulance No V formait le noyau de l'Hôpital No 1, qui comptait plusieurs médecins et étudiants de McGill et un médecin canadien-français, le major A.-E. Lebel, de Québec, vétéran de l'expédition du Nord-Ouest. Le 20 septembre, le gouverneur général et le ministre de la Milice passèrent à Valcartier une revue finale et spectaculaire du contingent, en présence de la duchesse de Connaught, de la princesse Patricia, du premier ministre Borden et de dix mille amateurs venus d'Ottawa, de Montréal et de Québec en trains spéciaux. L'escorte montée du gouverneur, en tunique écarlate et portant pennon aux couleurs vice-royales, tranchait sur le kaki uniforme du contingent. Le duc de Connaught et Sam Hughes chevauchèrent botte à botte sur le front des troupes. Le duc, prince de sang royal, presse légèrement son cheval pour prendre quelques foulées d'avance. Sam Hughes presse son cheval. Le duc éperonne. Sam Hughes éperonne et se retrouve au niveau du prince — qui ne lui pardonnera jamais. L'embarquement devait s'opérer quelques jours plus tard, à Québec.

* * *

Les nouvelles du front, le prochain départ du contingent, la propagande du Fonds Patriotique et l'attitude de Bourassa entretenaient la fièvre. Des dames installaient des ouvroirs

pour les Français, pour les Belges. Quelques-unes, sans doute, allaient à l'ouvroir pour se montrer, pour potiner. Faisons la part du feu. *L'Action Sociale*, inspirée par l'Archevêché, adoptait la thèse de *l'obligation morale*, pour le Canada, de soutenir l'Angleterre. Des articles graves délayaient cette thèse et démontraient la solidarité du Canada et de l'Angleterre, en vertu du droit naturel. Le *Devoir* discuta ces articles, paragraphe par paragraphe. C'est bien là, dit le *Soleil*, la casuistique naticnaliste, l'école des rhéteurs "aux cerveaux desséchés par l'égoïsme et la vanité" qui a déjà fait tant de mal à la province. La *Patrie*, piquée au vif par le rappel de l'attitude d'Israël Tarte en 1899, publia presque chaque jour un article contre Bourassa — tout en le déclarant à ce point grincheux et assommant qu'il en devenait inoffensif. Le 22 septembre, des membres du Canadien Club de Montréal proposèrent, par erreur, l'expulsion de Bourassa — qui n'était pas inscrit au Club. Cahan blâma cette intolérance. Bourassa renforça son amitié pour Cahan qui, dans ce moment difficile et sans partager toutes ses idées, le défendait, presque seul, devant l'opinion anglaise. Mais l'hostilité de toute la presse ne privait pas Bourassa de tous ses partisans. Les amis d'Asselin et de Fournier méprisaient les journaux apprivoisés. Le *Devoir* se lisait beaucoup, par curiosité ou par adhésion.

La propagande anglaise exploitait à fond l'invasion de la Belgique. Elle représentait l'Angleterre comme une nation chevaleresque, partie en guerre pour secourir la petite Belgique "crucifiée". Elle organisa le voyage d'une importante délégation belge au Canada.

La délégation, comprenant des ministres, des diplomates, des présidents de chambres de commerce, arriva le 23 septembre à la gare Windsor, où cinq mille personnes l'acclamèrent. Carton de Wiart, ministre de la Justice et chef de la délégation, dut prononcer un premier discours séance tenante. Réception à l'Hôtel de Ville. Le lendemain, soirée au Monument National. Adélard Fortier, président de la Chambre de commerce, prendrait la parole à ce titre, avec plusieurs délégués belges. Les organisateurs, tenant à une réussite, voulurent lui adjoindre un orateur très brillant. Ils jetèrent leur dévolu sur Edouard Montpetit, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, qui avait tiré un immense profit de son séjour d'étude en France et développé l'habitude de l'improvisation en donnant ses cours. Très poli, très bien élevé, Edouard Montpetit fut aussi très éloquent. Lomer Gouin prit l'initiative d'ouvrir un fonds de secours spécial pour la Belgique.

Les délégués belges, venant en pays britannique et chaperonnés par des Britanniques, avaient préparé les clichés de circonstance. Au Monument National, ils exprimèrent leur reconnaissance pour l'Angleterre venue au secours de leur pays. Bourassa leur reprocha (28 septembre) d'oublier la France, plus généreuse encore, à qui la Belgique devait son indépendance. Eh bien, dirent le *Soleil* et la *Patrie,* nous prenons là, sur le fait, la manière de ce rhéteur, habile, certes, mais perfide. Il se prétend admirateur des Belges, mais formule des griefs susceptibles de leur aliéner des sympathies. Il admire aujourd'hui la France, pour mieux abaisser l'Angleterre. Un autre

jour, il fera l'inverse. C'est une méthode, une méthode délibérée. Que personne ne s'y laisse prendre ! Plusieurs hebdomadaires de la province reproduisirent cette argumentation.

* * *

Le contingent canadien, définitivement organisé, formait une division, dont un officier britannique, le général E. A. H. Anderson, devait prendre le commandement. La division comprenait quatre brigades d'infanterie, respectivement commandées par le lieutenant-colonel M. S. Mercer, avocat de Toronto, par le lieutenant-colonel Arthur William Currie, né en Ontario mais devenu instituteur puis agent d'assurance à Victoria, par le colonel R. E. W. Turner, négociant de Québec, et par le lieutenant-colonel John Edward Cohoe, avocat de Welland (Ontario). Le colonel Turner, fils de Richard Turner — gros négociant et conseiller législatif — s'était distingué pendant la guerre sud-africaine, comme officier de cavalerie. Passé au cadre de réserve, il avait pris la succession commerciale de son père. Il reçut le commandement d'une brigade formée des deux bataillons montréalais (le 13e et le 14e), d'un batailon de Toronto et d'un bataillon écossais recruté à Hamilton, Winnipeg, Vancouver et Victoria. Le colonel Turner était le seul officier de l'armée britannique possédant à la fois le D.S.O. et la croix de Victoria, ce qui engageait sa brigade à se considérer comme une troupe d'élite. Un autre Anglo-Canadien de Québec, le lieutenant-colonel David Watson, commandait un bataillon. Moins désigné par ses états de services, il était éditeur-propriétai-

re du *Chronicle* de Québec et ami personnel de Sam Hughes. Il représentait la petite clique distributrice du "patronage" militaire.

Cinq unités s'étaient recrutées dans la province de Québec: le 13e bataillon d'infanterie (lieutenant-colonel F. O. W. Loomis), le 14e bataillon d'infanterie (lieutenant-colonel F. S. Meighen), la 4e batterie d'artillerie (major A. G. L. McNaughton), la 5e batterie d'artillerie (major A. G. Hanson) et l'Hôpital général No 1. La province fournissait plus de cinq mille hommes (chiffre officiel: 5,733), dont la moitié environ de Canadiens français. Mais les Canadiens français, dispersés dans toutes les unités, n'étaient groupés que dans les compagnies Barré et Ranger, du 14e bataillon.

L'embarquement du contingent commença dans la confusion, à Québec. Les unités se bouchaient le passage, piétinaient sur les quais, puis s'engageaient, à la file indienne, sur les passerelles des bateaux. Les curieux bordaient la terrasse. Les unités québécoises s'entassèrent, à grand renfort de jurons, en partie sur l'*Alaunia*, en partie sur l'*Andania*. Le convoi devait prendre sa formation dans le bassin de Gaspé. De vieux marins, à Gaspé et plus encore à Percé, content, à la veillée, des histoires de corsaires et des récits de naufrages, véridiques ou légendaires. Mais voici qui dépasse les légendes. Trente-deux transports, emmenant trente-deux mille hommes en chiffres ronds — trente-deux mille hommes qui ne reviendront pas tous — 7,500 chevaux et le matériel du contingent, se rassemblent à Gaspé où sept croiseurs anglais viennent les convoyer. Le Pacifique-Canadien a fourni douze de

ces navires. Pendant quatre jours, les transports, les croiseurs, les chaloupes et les vedettes mettent dans le bassin de Gaspé une animation sans précédent, à ce bout du monde. Gaspé prouve sa valeur comme port national; cette démonstration restera inutile. Sam Hughes vient passer, cette fois, une revue navale, dans un décor splendide, mais qu'il n'a pas le temps d'admirer. Le ministre proteste par câble contre l'insuffisance de l'escorte. L'Amirauté fait une réponse rassurante. Le 3 octobre, la flotte lève l'ancre; c'est la plus forte armada qui ait jamais traversé l'océan. Les sept croiseurs anglais encadrent — quatre en avant, un sur chaque flanc, un en arrière — les trente-deux transports formés en trois colonnes parallèles. Les sous-marins allemands manquent une occasion incomparable.

Sam Hughes n'envoyait pas des Canadiens pour monter la garde en Angleterre, mais pour se battre en France. Il consentait un sacrifice en restant à son poste ministériel, au lieu de prendre du service actif. Il avait déjà désigné son ami sir Max Aitken pour suivre les opérations des troupes canadiennes en qualité de "témoin oculaire". A ce titre bizarre correspondaient des fonctions d'historien des forces canadiennes et d'agent supérieur de renseignements. Le premier contingent à peine en route, le cabinet en offrit un deuxième, et, plus royaliste que le roi, n'attendit même pas la réponse officielle pour l'organiser. Les officiers du Royal Highlanders of Canada — arsenal de la rue Bleury, à Montréal — sollicitaient l'autorisation de fournir un deuxième bataillon. Le Dr Birkett soumettait à ses collègues, à McGill, le projet de former un hôpital

entièrement composé de professeurs et d'élèves de l'Université. Le lieutenant-colonel Baker, député de Brome ,insistait pour lever une unité de cavalerie dans les cantons de l'Est. Mais les chefs politiques souhaitèrent une meilleure proportion canadienne-française dans le second contingent. Or, les Anglo-Canadiens restaient sur cette conception simpliste du Canada français: un peuple ignorant, arriéré, soumis en toutes choses à son clergé. L'unique et facile moyen de faire marcher les Canadiens français est d'obtenir le concours du clergé, lui-même très hiérarchisé. C'est auprès des évêques qu'il faut agir.

* * *

La maladie paralysait Louis-Philippe Pelletier, et les deux autres ministres canadiens-français jouaient un rôle effacé dans le cabinet fédéral. Mais les Irlandais catholiques de la province de Québec occupaient trois postes d'une grande importance nationale, avec Charles Joseph Doherty au ministère de la Justice, Charles Fitzpatrick à la présidence de la Cour Suprême, et Thomas Shaughnessy à la présidence du Pacifique-Canadien. Charles Fitzpatrick, théoriquement placé, par ses hautes fonctions, au-dessus de la politique, entretenait, malgré ses origines libérales, d'excellentes relations avec les ministres conservateurs. Fitzpatrick, très consulté sur les questions québécoises, conseillait de "prêcher la guerre sainte" et de la faire prêcher par les évêques. Il invoquait la tradition loyaliste de l'épiscopat, qui remonte au moins au mandement, aux avis et aux démarches de Mgr Briand, évêque de

Québec, lors de l'invasion américaine de 1775. A cette époque, le gouverneur anglais — Carleton — avait obtenu des interventions nombreuses et catégoriques, depuis l'encouragement aux milices jusqu'au refus des sacrements aux auxiliaires canadiens de la rébellion. En 1914, Fitzpatrick conseille aux ministres d'obtenir, non plus un sermon ou une allocution d'évêque, mais un mandement collectif. C. J. Doherty, l'un des collaborateurs intimes de Borden, comptait des attaches canadiennes-françaises et possédait ses entrées à l'archevêché de Montréal. Il était l'intermédiaire habituel entre le gouvernement fédéral et l'épiscopat. Le gourverneur général, les ministres, les amis et les émissaires des ministres, entreprirent le siège des évêques. Fitzpatrick pria aussi les journaux de prêcher la guerre sainte.

La guerre sainte ! Les Canadiens français, en immense majorité, n'avaient jamais vu et ne verraient jamais un Allemand. Ils n'avaient jamais subi — l'importance du fait vaut une répétition — que les persécutions et le dédain des Anglais. Réfléchissez-y, de sang-froid. Il est inouï que, périodiquement, des fournées de volontaires canadiens-français volent à la défense des Anglais qui les briment, contre les Allemands qui ne leur ont rien fait. Les officieux songèrent à maquiller l'histoire, trop pleine de souvenirs irritants. La *Patrie* demanda aux écoles et aux collèges de s'attacher moins à l'histoire du passé, où nos pères ont combattu l'Angleterre, et davantage à l'histoire du présent, où nos intérêts sont liés, afin de faire aimer par la jeunesse "l'Empire britannique, qui est notre patrie".[1] Le *Soleil* essaya de

1. *La "Patrie", 3 octobre 1914.*

la persuasion: "Nous prétendons être traités dans ce pays en égaux, non en inférieurs. Le plus sûr moyen d'obtenir désormais cette égalité légitime, c'est de montrer que nous savons être égaux dans le patriotisme et dans le sacrifice, lorsque les circonstances le veulent".

Mais les volontaires canadiens-français du premier contingent, répartis parmi les volontaires de langue anglaise — à la demi-exception des compagnies Barré et Ranger, au 14e bataillon — s'étaient trouvés dépaysés dans une ambiance étrangère. Commandés en anglais, par des officiers impatients d'être mal compris, ils comptaient peu de chances d'avancement. Tout mortifiait l'amour-propre canadien-français. Sam Hughes avait écarté du contingent les officiers supérieurs de race française, membres de l'armée permanente — peu nombreux, mais bien notés, tel le général Lessard et le colonel Landry — et les maintenait, malgré leurs offres de services, dans des postes sans gloire.[1] Le général Lessard commandait le district militaire No 2, à Toronto. Les volontaires du 65e — Carabiniers de Mont-Royal — avait inutilement souhaité leur formation en bataillon distinct. Le Dr Arthur Mignault, médecin-major du 65e, bien à même de scruter les sentiments des volontaires, pensa que ses compatriotes s'enrôleraient de meilleur coeur s'ils pouvaient former, dans le second contingent, un régiment distinct avec des officiers de leur race. C'était l'idée suggérée par la *Presse* dès le 5 août. Le Dr Mignault

---

1. La "Winnipeg Free Press" du 8 novembre 1945 a reconnu: "Durant la première Grande Guerre mondiale, la persécution raciale existait au sein de l'armée. Sir Sam Hughes doit en assumer la plus large part de responsabilité."

avait réalisé une petite fortune en fabriquant des "pilules rouges" pour les femmes anémiées. Il portait beau. Il aimait à revêtir des uniformes de fantaisie qui le faisaient remarquer. Il entretenait des relations politiques. Le Dr Mignault, accompagné par son ami L.-T. Maréchal, alla trouver Borden et Sam Hughes. Les ministres canadiens-français comptaient de moins en moins, car Nantel et Coderre n'atteignaient pas à la hauteur d'une situation exceptionnelle, et Louis-Philippe Pelletier, malgré son énergie, était tenaillé, abattu par la goutte. Mais des libéraux comme Belcourt et Rodolphe Lemieux approuvaient l'idée du Dr Mignault. Laurier écrivit dans le même sens à Borden.[1] Le clergé approuvait la formation d'une unité où les Canadiens français seraient encadrés par leurs aumôniers. Mignault et ses amis gagnèrent leur cause sans peine. Toute la presse commenta le projet. Le Dr Mignault paya de son temps et de sa bourse. Il organisa la propagande du futur "Royal Canadien français", qui serait sans doute commandé par le colonel Frédéric Gaudet, ingénieur civil, ancien surintendant de l'arsenal de Québec et diplômé du collège de Kingston.

Toutes les autorités s'y mirent. Les ministres fédéraux cherchaient de plus belle à enrôler l'épiscopat canadien-français dans leur propagande de guerre. Doherty, approuvé par Laurier et par Fitzpatrick, réussit auprès de Mgr Bruchési et de Mgr Emard. L'archevêque de Montréal avait déjà parlé publiquement.

---

1. *O. D. Skelton: Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier, II, 436.*

L'évêque de Valleyfield, dans une cérémonie à Rigaud, ne s'avança pas moins: "...L'Eglise honore et bénit la phalange de soldats canadiens qui, de toutes les parties du Dominion, et particulièrement de la province de Québec, volent à la défense de la vieille Angleterre, entraînée malgré elle dans cette terrible guerre." Mais les ministres souhaitaient une déclaration collective. L'archevêque de Montréal la promit, et l'obtint. Des évêques, jugeant cette attitude sage, craignaient cependant une algarade de la part d'Asselin, voire de Bourassa. Pour donner moins de prise à ces censeurs, la pastorale collective ne porterait pas directement sur la participation à la guerre et sur l'enrôlement, mais sur la souscription au Fonds Patriotique. Les archevêques et les évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, signèrent un document collectif daté du 23 septembre et lu dans les églises le 11 octobre. La pastorale engageait essentiellement les fidèles à souscrire au Fonds Patriotique, mais certains passages comportaient une chaude approbation de la politique de guerre et de l'envoi du contingent. Le duc de Connaught remercia les évêques. Mais l'ultramontain Bourassa bondit devant cette transformation des évêques en instruments du pouvoir civil. Bourassa écrivit à Mgr Bruchési, pour demander s'il fallait considérer le mandement comme une directive obligeant les catholiques, en conscience. — Vous êtes parfaitement libre de différer d'opinion, de le dire et de l'écrire répondit l'archevêque.

* * *

Lorenzo Prince, gérant de la rédaction à la *Presse,* organisait pour le 15 octobre un grand

ralliement au parc Sohmer, en faveur du "Royal Canadien français". Laurier, Borden et les plus grandes vedettes politiques y prendraient la parole. La presse montréalaise fit une publicité intense à cette manifestation. Les rédacteurs agnostiques des journaux libéraux insistèrent sur la pastorale collective. Le *Canada* écrivit, le 13 octobre:

"La voix de Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques du pays a été entendue dimanche dans toutes nos églises. Tous ceux qui, dans la vie civile, jouissent de quelque autorité, ont proclamé le devoir patriotique des Canadiens de donner à la mère-patrie le concours le plus large et le plus dévoué ...

"Donc, à jeudi, au parc Sohmer; et, tout de suite, aux bureaux de recrutement !"

L'organe libéral renouvela cet appel le lendemain et le surlendemain: "Aux armes donc ! Pour Dieu et pour la patrie !"

Borden ne put venir au parc Sohmer. Mais sir Wilfrid Laurier, sir Lomer Gouin, Rodolphe Lemieux, Thomas-Chase Casgrain, Mathias Tellier, le sénateur Belcourt — Laurier plus soigné, Gouin plus solide, Lemieux plus fleuri, Casgrain plus mordant,Tellier plus doctrinal et Belcourt plus positif — engagèrent les jeunes Canadiens français à s'enrôler. Tom-Chase Casgrain était désigné comme le très prochain successeur de Louis-Philippe Pelletier, et Maréchal comptait recevoir le portefeuille de Nantel ou celui de Coderre. Les orateurs rappelèrent le sacrifice de Dollard. Quinze mille personnes les applaudirent, et les étudiants chantèrent la Marseillaise. Le même soir, au Windsor, un concert au profit du Fonds de secours belge rapporta $1,500. Le conseil de l'Université McGill, réuni sous la présidence

du principal Peterson, endossa le projet du doyen Birkett et demanda officiellement l'autorisation de recruter à l'Université le personnel d'un hôpital.

D'après la *Patrie*, l'assemblée du parc Sohmer infligeait un éclatant démenti "aux dénigreurs de notre race, qui prétendent que les Canadiens français sont déloyaux à l'Angleterre, et aux sophistes qui font de vains efforts pour démontrer que le Canada n'a pas de devoirs envers la Grande-Bretagne".

Cependant le "sophiste" ne lâchait pas prise. Tandis que ses anciens chefs, collègues ou adversaires, s'exaltaient dans l'ambiance patriotique du parc Sohmer, lui, gardait la tête froide, dans son bureau du *Devoir* auquel les allées et venues donnaient bien un aspect de quartier général. Il conseilla aux autres la même lucidité. "Retrouvons nos têtes", écrit-il, le lendemain de cette assemblée. Et son article tourne au réquisitoire en règle contre l'explosion, non pas de patriotisme, mais de "chauvinisme creux et stérile" — voire, par certains dessous scandaleux. Il se résume ainsi:

De faux patriotes se battent les flancs pour envoyer *les autres* à la guerre. Les hommes politiques encouragent les Canadiens à produire et vantent la qualité des produits canadiens, mais le gouvernement impérial commande aux Etats-Unis les chaussures qu'il pourrait acheter dans nos usines, et l'administration fédérale munit nos troupes de rasoirs "made in Germany" — payés, d'ailleurs, deux fois trop cher. D'autres encore s'indignent que les municipalités de Montréal et de Québec ne souscrivent pas assez vite au Fonds Patriotique, alors qu'il y a dans ces villes du chômage et des misères palpables, souvent tra-

giques. Des snobs transfèrent au Fonds Patriotique, plus à la mode, les cotisations jusqu'alors versées aux oeuvres canadiennes; et le Montreal Children's Hospital est à la veille de fermer ses portes, faute d'argent, dans une ville où le Fonds Patriotique a recueilli, en quelques jours, un milion et demi dont la destination n'est pas claire. Avons-nous perdu la tête ? Un retour au bon sens n'est-il pas urgent ? "Puisque les hommes d'Etat, les hommes d'affaires et les hommes pratiques s'obstinent à ne pas retrouver leur tête, il faut bien que les rêveurs et les songe-creux s'en mêlent."

L'ébullition des premiers jours un peu calmée, la justesse de certaines critiques frappa un nombre croissant de gens. Oscar Dufresne, gros fabricant de chaussures à Montréal, protestait contre les commandes placées par l'Angleterre aux Etats-Unis. Les Canadiens français des autres provinces, pour qui l'adversaire immédiat parlait, non pas allemand, mais anglais, inclinaient à penser comme Bourassa. Le *Patriote de l'Ouest*, de Prince-Albert, rédigé par un Oblat, écrivit: "Ce n'est pas l'heure de discuter quelle était l'étendue de nos strictes obligations dans la circonstance; il est manifeste que nous en avons dépassé les limites." A Montréal même, l'assemblée du parc Sohmer détermina peu d'engagements. Les discours auraient gagné du poids, observèrent les esprits satiriques, si l'un au moins des orateurs avait donné l'exemple. Et dans *L'Action*, Asselin critiqua vertement les passages de la lettre pastorale qui semblaient reconnaître l'obligation d'envoyer des soldats à l'Angleterre.[1]

1. *"L'Action", 24 octobre 1914.*

Asselin reprocha aux évêques d'ériger "une doctrine infâme en dogme intangible".

Bourassa continua ses analyses magistrales. L'homme tout d'une pièce était lancé dans la direction qu'il avait choisie, avec sa fougue unique, mais aussi avec sa précision, sa puissance de dialectique, inégalées au Canada depuis la mort d'Israël Tarte. Le 17 octobre, il proposa un vaste plan de rétablissement agricole. Les lignes maîtresses étaient les suivantes: Le retour à la terre se prêche en vain, puisque les terres sont accaparées. Les grandes compagnies, telles que le Pacifique-Canadien, Mackenzie et Mann, la Compagnie de la Baie d'Hudson, ont reçu d'énormes, d'excessives concessions foncières. Elles doivent en restituer une partie pour les chômeurs canadiens. Le gouvernement fédéral, aidé par les gouvernements des trois provinces des Prairies, aménagera sur ces terres cinq, dix ou quinze mille fermes nouvelles, en achetant à l'industrie canadienne les instruments nécessaires. Comme s'il commandait au pouvoir fédéral, Bourassa réclama la convocation du Parlement, pour l'adoption de ce programme. En passant, il lançait des réflexions cuisantes à l'adresse des deux partis politiques "sergents recruteurs de l'impérialisme tory", et du Fonds Patriotique "déjà trop considérable pour les fins auxquelles il est exclusivement destiné".

Les critiques continuèrent de pleuvoir, dru comme grêle, dans les articles de Bourassa du 19, du 20, du 21, du 22. Les mines de l'Ontario avaient fourni à l'Allemagne le nickel dont elle durcissait ses balles, dont elle blindait ses canons et ses cuirassés. Et ce trafic continuait, par des voies indirectes. Nos ministres sont-

ils des imbéciles ou des traîtres ? demanda Bourassa.

Il y avait chez Bourassa — très sensibles dans ces articles-réquisitoires — un besoin de censurer, un ton impérieux, une propension au sarcasme; mais il y avait aussi la pertinence des arguments, la lucidité de la dialectique, le caractère irréfutable des raisonnements. Bourassa donnait l'impression d'avoir raison; et cet ensemble de qualités et de défauts, agaçant pour ceux qui ne se laissaient pas convaincre, lui assurait sur ses partisans une emprise totale — très comparable à l'emprise de Maurras sur ces disciples. Lui-même goûtait l'ivresse d'avoir raison seul contre tous.

On s'arracha le *Devoir*; en dépit de *L'Action Sociale*, beaucoup de prêtres approuvèrent Bourassa et le lui écrivirent. En dehors de la province, Bourassa provoqua, parmi des tollés de protestations et d'injures, quelques marques d'attention sympathique. Des esprits juridiques, comme John S. Ewart, d'Ottawa, et Robert F. Phalen, de North-Sydney, scrutaient ses articles. John S. Ewart, étudiant impartialement les causes et les responsabilités de la guerre, aboutit à des conclusions très voisines, et fit insérer un article dans le *Citizen* du 26 octobre. Robert F. Phalen dirigeait le *Casket*, que l'évêché d'Antigonish, principal actionnaire, reconnaissait pour son organe. Le *Casket* demanda une discussion froide et raisonnable des idées de M. Bourassa, "qui portent sur des problèmes de première importance et s'appuient sur des arguments solides".[1]

---

1. *Livraison d'octobre 1914.*

* * *

Bourassa repoussait aussi le projet d'élections attribué au gouvernement Borden.

Ce projet consistait à brusquer des "élections kaki" à la faveur de la trêve patriotique et de l'excitation générale. L'opposition ne pourrait étaler ses critiques sans encourir le reproche de trahison devant l'ennemi. Le cabinet s'assurerait un nouveau bail à peu de peine et à peu de frais. Au besoin, le parti sacrifierait ses chances dans la province de Québec, pour soulever l'Ontario et l'Ouest contre le "défaitisme" de Bourassa — auquel Laurier et tous les Canadiens français seraient plus ou moins assimilés.

Laurier redouta ces "élections kaki", grosses de péril pour le parti libéral dans les provinces anglaises surexcitées. Sur son conseil, la presse libérale combattit le projet de toutes ses forces, en invoquant des motifs patriotiques. Une élection générale serait antipatriotique, écrivit le *Canada:* "... Plaçant les intérêts de la patrie avant ceux du parti, nous déclarons aussi énergiquement que possible que nous considérerions une dissolution du Parlement en ce moment comme une trahison nationale."

Pour le *Soleil*, plus violent, ce serait "un crime impardonnable", "une lâcheté ignominieuse". La feuille libérale de Québec termina ainsi un de ses articles de protestation: "... Si cette ignominie devait nous être imposée, alors malheur, à tout jamais malheur à ceux qui porteront la responsabilité de ce crime contre le Canada !"

Un journal conservateur de Montréal, le *Star* repoussa aussi le projet, qui comportait cet autre danger: soumettre aux discussions pu-

bliques le principe de la participation à la guerre; apporter de l'eau, peut-être, au moulin de Bourassa.

Borden renonça au projet d'élections kaki, et se contenta de remanier la représentation canadienne-française dans le cabinet. C'était indispensable. La maladie abattait le seul des ministres qui se fût imposé par sa valeur. Pendant ses deux premières années au ministère des Postes, Louis-Philippe Pelletier s'était taillé une réputation de grand patron. Mais en 1914, il déclinait vite. Ce n'était plus l'homme entier, aux décisions rapides, à la persévérance inlassable, qui avait aidé puis combattu Mercier, et joué un assez grand rôle dans la province de Québec. D'ailleurs, il se trouvait un peu dans la situation où s'était trouvé Monk, entre ses réactions de Canadien français et son estime pour Borden, chef humain et courtois qui gagnait l'amitié de ses collaborateurs. Louis-Philippe Pelletier possédait la fibre canadienne-française, et l'avait prouvé non seulement dans de grandes occasions publiques comme l'affaire Riel, mais en plusieurs circonstances moins connues, par exemple dans ses rapports avec les Franco-Ontariens de l'Association d'Education. Il redoutait sans doute le moment inévitable où il serait pris, comme Monk, entre la solidarité ministérielle et l'opinion de Québec; mais sa maladie était bien réelle, non pas diplomatique. Nantel, l'ancien maire de Saint-Jérôme, dépaysé à Ottawa, ne tenait pas outre mesure à son portefeuille. Coderre y tenait davantage, car il avait pris goût au pouvoir, mais cet élu des tories de Westmount apportait peu de force au cabinet auprès de l'opinion canadienne-française. Pendant les premiers mois de la

guerre, on eût dit les Canadiens français absents du cabinet fédéral. Les solliciteurs s'adressaient de préférence à Tom-Chase Casgrain ou à Louis-Théophile Maréchal.

Seul Coderre se cramponna. Pelletier et Nantel remirent leur portefeuille. Les fonctionnaires regrettèrent Louis-Philippe Pelletier, ministre exceptionnellement actif, équitable et bienveillant. Pelletier avait multiplié les bureaux de poste, au bénéfice des districts et des partisans conservateurs. Ses adversaires mentionnaient des bureaux établis presque dans les champs, où ne s'expédiaient pas dix lettres par mois. Mais le personnel du ministère garda longtemps le souvenir de ce grand chef. Dans sa lettre d'adieu à ses électeurs, Pelletier traça cet éloge de Borden: "Il faut bien connaître sir Robert Borden, avoir vécu avec lui dans l'intimité, comme je l'ai fait depuis trois ans, pour savoir l'admiration qu'il mérite. Il n'est pas seulement un homme d'Etat de grande envergure, mais il est juste et bon, il a l'âme droite et bien placée."

Pelletier prit un peu de vacances, et fut nommé juge à la Cour Supérieure, le mois suivant. Nantel remplaça Esdras Bernier, dont le mandat était expiré, à la Commission des chemins de fer; il passait simplement d'un fauteuil dans un autre.

Thomas-Chase Casgrain remplaça Pelletier au ministère des Postes. Ancien ministre à Québec, Casgrain avait failli succéder à Taillon, à la tête du gouvernement provincial, en mai 1896.[1] Le veto d'Armand Lavergne, qui avait ostracisé Casgrain en 1911, n'avait plus de poids en 1914. Le nouveau ministre, les

---

1. *Histoire de la Province de Québec, Vol. VIII.*

moustaches en crocs, l'allure martiale, était un avocat réputé, mais un partisan acharné. Il avait rappelé son ami Landry à la discipline, lors des affaires du Keewatin et de la marine. Il avait contribué à la préparation du scandale Mousseau en rédigeant le "bill 158". Des libéraux québécois ne le lui pardonnaient pas. Mais l'ardeur partisane confère un titre, dans le régime des partis. La nomination de Casgrain s'imposait, en somme. Le portefeuille de Nantel se disputa plus chaudement. L.-T. Maréchal avait l'appui du *Star* et l'estime de Borden; Esioff Patenaude, député à la Législative, s'était acquis des titres comme organisateur conservateur. Mais les députés aux Communes exigeaient au moins l'un des deux portefeuilles. Plusieurs de ces députés, tels Paul-Emile Lamarche, Albert Sévigny, Albéric-Archie Mondou, Pierre-Edouard Blondin, entretenaient des ambitions légitimes. Lamarche et Mondou s'étaient séparés du parti ministériel dans les deux grands débats des années précédentes, sur les écoles du Keewatin et sur la loi de la marine. Lamarche subordonnait son ambition à ses principes, et son indépendance paraissait définitive. Les whips lui fermaient l'accès des "caucus" ministériels. Mondou, bon tribun, déjà chevronné dans la politique, s'était rapproché du gouvernement, et son ambition éclatait. Il réclama ouvertement, et réunit des députés à l'hôtel Ritz, à Montréal, pour demander leur appui. Mais Albert Sévigny et Pierre-Edouard Blondin étaient plus sûrs, puisqu'ils avaient déjà foulé aux pieds leurs promesses pour suivre le gouvernement. Blondin, député de Champlain, au physique avantageux, à la voix puissante, occupait la vice-présidence de la Chambre, excellente li-

gne de départ pour une course au portefeuille. Sa promotion ouvrirait la vice-présidence à un collègue — à Sévigny, par exemple — et la répartition géographique serait équilibrée. Coderre représentant le district de Montréal et Blondin celui des Trois-Rivières, Casgrain n'aurait qu'à se faire élire au siège de Pelletier pour représenter le district de Québec. Blondin remplaça Nantel au Revenu de l'Intérieur.

Des délégations de Québec demandèrent tout de suite à Casgrain la mise en exploitation du Transcontinental, entre Québec et Cochrane. Le Grand-Tronc-Pacifique devait exploiter la section est du Transcontinental en payant, comme loyer, 3 pour cent du coût de la construction, assumée par l'Etat. Mais le coût de la construction s'élevait à $160,000,000, au lieu des soixante et un millions prévus, ce qui triplait, en chiffres ronds, le prix du loyer. Le Grand-Tronc-Pacifique refusait d'exploiter la ligne, et les colons de l'Abitibi risquaient l'isolement en hiver. Casgrain promit "de poursuivre l'oeuvre commencée par l'honorable M. Pelletier" — par sir Wilfrid Laurier, rectifièrent les libéraux. Le groupe d'Armand Lavergne et d'Alleyn Taschereau songea un moment à opposer la candidature nationaliste de Lorenzo Robitaille à celle de Casgrain, dans le comté de Québec. La trêve patriotique jouant en faveur du ministre, les chances étaient nulles. Libéraux et nationalistes laissèrent réélire Casgrain et Blondin. A l'assemblée tenue par Casgrain à Beauport, avec Chapais et Lespérance, les orateurs parlèrent très peu de politique.

Le "Royal Canadien Français" poursuivait son recrutement, malgré les protestations de Fournier dans *L'Action*, qui voulait limiter ce recrutement aux villes, puisque l'agriculture

manquait de bras. Comme le Dr Mignault l'avait prévu, la formation de ce régiment suscitait une curiosité sentimentale. Ce seraient "les nôtres", ou encore "nos petits soldats". La *Presse* affectait de croire que ses articles, et l'assemblée du parc Sohmer, organisée par son secrétaire de rédaction, avaient déclenché le recrutement. Elle prenait le Royal Canadien Français sous son aile. Et la *Presse*, journal populaire à grand tirage, excellait dans cette sensiblerie que les combattants, trempés au feu, devaient prendre en horreur. Les recrues subissaient l'examen médical à l'arsenal du 65e, avenue des Pins. Ce n'étaient plus des miliciens prenant du service actif dans leur bataillon, mais des chômeurs attirés par la solde et de très jeunes gens attirés par l'aventure. La plupart n'avaient jamais appris à saluer, à marcher au pas. Ils portaient leur fusil comme une pelle. Les cadres se complétaient aussi. L'abbé Philippe-Henri Casgrain, diplômé du Collège militaire de Kingston, fut désigné comme aumônier. L'abbé Casgrain, frère du sénateur J.-P.-B. Casgrain, avait participé à la campagne du Nord-Ouest avec le 9e Voltigeurs de Québec, puis accompli une carrière dans l'armée anglaise avant de prendre la soutane. Il avait servi aux Indes et au Soudan, occupé un rang élevé dans l'Intelligence Service pendant la guerre du Transvaal. En 1907, il quitte l'armée pour le sacerdoce. Il devient curé en Saskatchewan, où il s'intéresse aux immigrants. Il parle dix-sept langues, ce qui lui vaut de revenir à Québec comme aumônier du Club des marins catholiques et de l'Association catholique d'immigration. Sa nomination comme aumônier du Royal Canadien

Français ajoute un épisode à cette carrière pittoresque.

Le Royal Canadien Français, troisième bataillon d'infanterie levé dans la province, reçut la désignation de 22e bataillon d'infanterie canadienne. Le colonel Landry, commandant le district militaire de Québec, recruta, dans son district, l'effectif d'une compagnie pour le 22e bataillon. Le 21 octobre, le lieutenant-colonel F. W. Fisher reçut l'autorisation de lever le 23e bataillon d'infanterie à Québec. Le 22 octobre, le major John Alexander Gunn, des Victoria Rifles of Canada, fut promu lieutenant-colonel et chargé de lever le 24e bataillon, à Montréal. Il commença aussitôt le recrutement à l'arsenal des Victoria Rifles, rue Cathcart.

L'entraînement du bataillon canadien-français se poursuivrait à Saint-Jean, pour éviter les tentations de la grande ville. Des fourriers aménagèrent les quartiers de cavalerie de Saint-Jean. A Québec, une garde civique s'organisait, pour le maintien de l'ordre. Parmi les citoyens-soldats rassemblés au Manège militaire pour leur premier exercice, le 29 octobre, figuraient les ministres Alexandre Taschereau et P. S. G. Mackenzie, l'industriel et conseiller législatif Georges-Elie Amyot, plusieurs notables commerçants et gérants de banque. Tout à fait "garde nationale". Les longs et les courts, les gros et les maigres, voisinaient comme dans les fanfares de province. Mais les ministres et autres gros bonnets trouvèrent bientôt un emploi plus utile de leurs soirées.

III

QUEBEC ET LA GUERRE ONTARIENNE

Bourassa en pleine action — Un drame à la frontière de la province de Québec — Bourassa au Théâtre Russell d'Ottawa — Intervention de l'A.C.J.C.

La section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal organisa, pour le 22 octobre, au Monument National, une soirée patriotique dont les recettes seraient partagées entre le Fonds de secours belge, la Croix-Rouge française (par l'intermédiaire du Comité France-Amérique) et le Conseil central de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Le clou de la soirée serait une conférence de Bourassa sur la Belgique, ses peuples, ses langues.

Il n'y eut pas une place libre au Monument National. Mgr Bruchési occupait une loge avec l'abbé Chartier et plusieurs autres prêtres. Bourassa offrit la prospérité de la Belgique, telle qu'il l'avait vue à la veille de l'invasion allemande, en preuve de la parfaite compatibilité du catholicisme et de l'organisation sociale la plus moderne. Mais la Belgique fournit encore au Canada, par la collaboration des

Flamands et des Wallons, une autre grande leçon d'actualité. L'orateur brosse l'historique des luttes menées par les Flamands pour leur langue, pour leurs écoles, au temps où le français dominait en Belgique — sans infliger, certes, au flamand, les humiliations que subit aujourd'hui la langue française dans les provinces anglaises du Canada. Ce fut le mouvement appelé flamingantisme, lutte légitime et victorieuse pour le plus naturel des droits, le droit à la langue et aux traditions ethniques. Lutte assez ardente aussi, mais au cours de laquelle aucune race ne prétendit asservir l'autre. Le flamand a reconquis sa place. Et l'unité de la Belgique est loin d'être compromise: la preuve en est faite aujourd'hui, de façon sublime. Quel que soit le sort des armes, la Belgique vivra, comme la Pologne vivra, comme l'Irlande vivra, comme le Canada français vivra, comme vivra toute nationalité à laquelle Dieu a donné la vie. "Le Droit ne meurt pas, parce que Dieu, créateur et gardien du Droit, ne meurt pas."

Ainsi la grande manifestation de charité organisée par l'Association Saint-Jean-Baptiste fournit aux Canadiens français l'occasion de revendiquer, par la voix de Bourassa, et d'une manière habile, digne et forte, les droits de la langue française, méconnus en Ontario. Ce conflit ontarien était le point névralgique de la vie canadienne-française. Toute la province de Québec y pensait, s'en préoccupait — tout en taillant des mitaines et des passe-montagne pour les tranchées des Flandres. A l'exemple du Père Guertin, curé de Norte-Dame de Hull et souscripteur du *Droit*, des curés en parlaient en chaire et dans leurs bulletins parois-

siaux. Le cardinal Bégin, renouvelant pour les écoles ontariennes les démarches qu'il avait accomplies en 1897 pour les écoles manitobaines, s'en occupait à Rome.[1] Philippe Landry, saisissant l'occasion fournie par la mort de sir James Whitney, demanda l'intervention de Borden auprès du nouveau premier ministre de l'Ontario. Le président du Sénat invoquait l'esprit de trêve que la guerre devait favoriser. Le premier ministre répondit qu'il en parlerait à un de ses collègues "au courant de la question".[2] Enfin deux membres de l'Association d'Education obtinrent une entrevue avec Charles Joseph Doherty, ministre de la Justice, et sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême — les deux personnages officiels chargés d'assiéger les évêques. Ils les prièrent d'intervenir auprès de leurs compatriotes d'Ottawa pour faire lever l'injonction qui empêchait le paiement des instituteurs rebelles au Règlement 17.[3] Doherty et Fitzpatrick transmirent la requête. Les Irlandais d'Ottawa répondirent par un refus. L'Association d'Education, acculée à la lutte — qu'on l'accusait de rechercher — organisa des congrès régionaux pour tenir les Franco-Ontariens en haleine.

Les officiels brodaient toujours l'apologie de la chevaleresque Angleterre secourant la petite Belgique contre les barbares Prussiens.

---

1. *Archives de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario.*

2. *Lettre de Philippe Landry du 3 octobre 1914; réponse de Borden du 5 octobre. Archives privées de la famille Landry.*

3. *L'entrevue est du 15 octobre. Archives de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario.*

La guerre se prolongeant et menaçant de se généraliser, la propagande invoquait non plus seulement la défense de la Belgique, mais celle de la démocratie, de la liberté, de la civilisation — et, pour les pays catholiques, de la Chrétienté. Elle rajeunissait à peine un vieux procédé puisque, au tout début du siècle, lors de la guerre du Transvaal — faite pour dépouiller de petits peuples de leurs mines de diamants et de leur indépendance politique — Laurier affirmait aux volontaires qu'ils allaient défendre "la liberté religieuse". Mais malgré les discours et les efforts des officiels — évêques, journaux ou hommes politiques — comment obtenir l'enrôlement enthousiaste des Canadiens français pour combattre les Prussiens sous le drapeau britannique, alors que les Anglais d'Ontario traitaient les Canadiens français, leur langue, leurs écoles, avec — selon l'expression commune à ce moment-là — une brutalité de Prussiens ? Tel était le sentiment, d'abord obscur et bientôt de plus en plus clair et de plus en plus répandu. Bourassa exprima encore une réaction instinctive en démasquant, dans ses articles, l'hypocrisie de l'Angleterre qui couvre ses entreprises défensives ou offensives d'un jargon humanitaire et prétend toujours, même dans ses guerres de conquête, lutter pour le droit, la justice, la civilisation, la liberté du monde, voire pour la religion chrétienne. Dans la province de Québec, les officiels insistaient beaucoup sur l'alliance de la France et de l'Angleterre "nos deux mères-patries". Bourassa leur répondit: L'Angleterre combat aujourd'hui aux côtés de la France, c'est très bien; mais l'Angleterre est l'ennemie de toute puissance dominante; elle ne laissera pas écraser l'Allemagne de peur de

trop fortifier la France; dès qu'elle verra l'Allemagne affaiblie, l'Angleterre cessera d'être son ennemie pour redevenir l'ennemie de la France et de la Russie; elle ne laissera pas la France franchir le Rhin; si la France paraît trop fortifiée par une victoire, l'Angleterre se tournera contre elle.

Il n'y a pas lieu de se scandaliser, ajoutait Bourassa:

"Cette politique d'oscillation, de demi-alliances qui se dérobent, d'ententes qui se nouent et se dénouent selon le cours des événements et sans autre mobile que la sauvegarde des intérêts britanniques, c'est la politique traditionnelle et nécessaire de la Grande-Bretagne; c'est la conséquence inévitable de sa situation géographique, de l'éparpillement de ses possessions, de sa propre dépendance économique. Si elle prétend rester maîtresse des mers, elle ne peut tolérer qu'aucune puissance devienne assez forte sur terre pour avoir ensuite la tentation de s'attaquer à sa suprématie maritime."

Il n'y a pas lieu de se scandaliser, mais d'envisager les choses froidement. Si nous admettons aujourd'hui le principe de la participation obligatoire aux guerres de l'Angleterre, un jour viendra peut-être où l'on nous enverra, nous, Canadiens français nous battre contre la France. Que diront alors les apologistes de "nos deux mères-patries"?

Ces articles de Bourassa produisirent un effet énorme. Ils étaient souvent trop longs pour la masse des lecteurs — le même flot intarissable que dans ses discours — trop alourdis de citations des grandes revues anglaises ou américaines. Tous les lecteurs ne firent pas, comme Mgr Bruchési, l'effort d'interpréter, dans l'article du 26 octobre, l'allusion aux gens haut perchés, qui visait sans doute les évêques, au-

teurs de la pastorale du 23 septembre.[1] Mais au milieu d'un article, il arrivait à Bourassa de condenser la situation dans un formule brève, ou de découper un raisonnement net et brillant comme un diamant taillé. Il atteignait alors la force de percussion qu'un seul journaliste canadien, Israël Tarte, avait atteinte avant lui. Et ces puissants réquisitoires étaient souvent dirigés, non plus contre les hommes d'Etat anglais — qui servaient leur patrie — mais contre les hommes d'Etat canadiens — qui oubliaient la leur. Ainsi, le 31 octobre:

"... Si, dans le conflit actuel, les chefs de la nation canadienne, après avoir expressément réservé les principes que je viens de rappeler, et sans reconnaître aucune obligation, nulle devant l'Histoire, la Constitution et le Droit naturel — le vrai — s'étaient bornés à demander au parlement et au peuple canadien de prêter main-forte à la France, à la Belgique et à l'Angleterre; s'ils avaient proportionné cette aide aux ressources du pays et aux besoins réels de ces nations, et surtout des plus éprouvées, la France et la Belgique; s'ils avaient adopté les mesures les plus urgentes et les plus élémentaires pour maintenir la vie économique du pays et empêcher l'Allemagne de s'alimenter largement à nos dépens; s'ils n'avaient pas grotesquement dénaturé les causes réelles du conflit et la nature véritable des relations de la France et de l'Angleterre; s'ils avaient fait tout cela, ils auraient obtenu facilement l'appui sincère de la masse du peuple canadien, même pour l'envoi d'un nombre raisonnable de troupes, au lieu d'un acquiescement muet et trompeur à des mesures mal prises, faussement motivées et sans préparation propre à permettre au pays de soutenir à la fois son effort militaire et la crise économique qui l'accompagne.

"Au lieu de dépenser cent à cent cinquante millions pour enrôler et maintenir sur pied pendant des mois, des années peut-être, un grand nombre d'hommes mal vêtus, mal chaus-

---

1. Mgr Bruchési demanda, sur cet article, l'opinion de Rodolphe Lemieux, qui répondit par une longue diatribe contre Bourassa (Lettre de Rodolphe Lemieux du 13 novembre 1914; Archives de l'archevêché de Montréal).

sés et pas disciplinés, ils auraient, avec la cinquième partie de cette somme, organisé un contingent convenable de soldats bien disciplinés et parfaitement équipés.

"Au lieu de faire cadeau, tout d'un coup, à la très riche Angleterre, de millions de sacs de farine et de meules de fromage — qui pourrissent aujourd'hui sur les quais de Liverpool parce que les Anglais ne savent qu'en faire, tandis que des millions de Belges crèvent de faim et que des milliers de Canadiens ont à peine de quoi manger — ils auraient organisé avec intelligence et méthode la production économique et agricole du Canada; ils auraient contrôlé avec vigilance l'opération des tarifs de transport; ils auraient veillé avec soin à empêcher tout accaparement de vivres; ils auraient dirigé l'exportation des produits canadiens et même des dons de charité publique ou individuelle, de manière à répondre aux véritables besoins, à soulager les vraies misères, au lieu de donner tout au riche et rien au pauvre; et surtout ils auraient adopté des mesures propres à soutenir jusqu'au bout l'endurance de l'effort des nations dont ils se prétendent les amis.

"Mais non, il fallait à tout prix que l'aide du Canada prît une forme puffiste, tapageuse, sonore, digne des parvenus cossus et ventrus qui dominent la Haute Finance, le Gros Commerce et la Grande Politique de la Nation Canadienne. Il fallait aussi qu'elle profitât surtout aux boodlers, aux vampires, aux fournisseurs de pots-de-vin et de souscriptions électorales, aux trafiquants de bottes en peau de vache fraîche et de rasoirs made in Germany.

"Gloire à l'Empire !"

Les critiques particulières énumérées dans ces articles touchaient des points sensibles. Ainsi le Fonds Patriotique répartissait les secours sans discernement. Des gens touchaient sans droit et sans nécessité. H. B. Ames, secrétaire du comité central, le reconnut.[1] Les achats de fournitures pour les troupes favorisaient des partisans politiques et enrichissaient des intermédiaires.

---

1. Dans une entrevue aux journaux, le 1er novembre 1914.

Les courants d'apinion s'ordonnèrent, dans une large mesure, en fonction des articles de Bourassa. Pour la plupart des Anglais, le directeur du *Devoir* était un traître. Un rédacteur du *Star* affecta de l'appeler Von Bourassa, tandis que la *Gazette* insérait, contre Bourassa, des "lettres de lecteurs canadiens-français" fabriquées dans ses bureaux. Pour la plupart des Canadiens français, Bourassa exprimait au contraire leurs réactions instinctives, et les vengeait du mépris des Anglais ou des persécutions ontariennes. Laurier avait soixante-treize ans. Chef fédéral, il prêtait l'oreille aux voix de toutes les provinces. Il consultait Lomer Gouin, Raoul Dandurand, F.-L. Béique et Rodolphe Lemieux — tous quatre influencés par les milieux de finance et d'affaires — pour la province de Québec. Sa doctrine de la conciliation achevait de le brider. La langue d'argent ne se déliait plus que pour dérouler avec aisance des lieux communs sur "la lutte de la civilisation contre la barbarie". L'homme du jour était Bourassa.

Non pas que la curiosité traduisît toujours une adhésion intégrale. Les uns trouvaient encore mal choisi pour ces analyses, ces distinctions et ces critiques, si fondées qu'elles fussent, le moment où la France et la Belgique souffraient tant, où l'Angleterre était engagée dans une lutte décisive. Cette objectivité leur paraissait sécheresse de coeur. Un petit nombre d'autres critiquaient pour une raison contraire les nuances dont cet esprit absolu fleurissait ses raisonnements. Ceux-ci demandaient une intransigeance totale, une anglophobie ouverte. Le porte-parole de ce petit groupe était Jules Fournier, qui publiait *L'Ac-*

tion à intervalles peu réguliers. Jules Fournier avait trente ans, de l'intelligence et des dons gaspillés. Comme les *Débats* au temps de la guerre du Transvaal, son *Action* reproduisait systématiquement toutes les nouvelles défavorables à l'Angleterre ou à son armée. Fournier rendait ainsi aux Anglo-Canadiens la monnaie de leur pièce, puisque leurs journaux rapetissaient les exploits de l'armée française pour vanter à l'excès ceux de l'armée anglaise.[1] Jules Fournier comparait les cruautés allemandes en Belgique à celles des Anglais pendant la guerre sud-africaine. Pour le nationaliste Jules Fournier, Bourassa n'y allait pas assez carrément; il n'irait pas assez carrément tant qu'il ne se résignerait pas "à appeler le cochon par son nom" — le cochon, c'était l'Anglais. Et Fournier se mit à disséquer les articles de Bourassa, comme celui-ci avait disséqué le "Livre Blanc". Bourassa parle de l'envoi d'un contingent convenable de soldats bien disciplinés et parfaitement équipés. Qu'est-ce à dire ? -Admettrait-il l'envoi de nos soldats au service de l'Angleterre:

"Oui ou non, M. Bourassa est-il en faveur des contingents, ou est-il contre les contingents ?

"Croit-il encore aux principes qu'il nous prêche depuis quinze ans, ou n'y croit-il plus ?" [2]

---

1. *Le "Soleil" du 5 novembre 1914 protesta contre ce parti pris de la presse anglo-canadienne. La lettre de Rodolphe Lemieux à Mgr Bruchési, mentionnée quelques pages plus haut, contient cet aveu: "Il est vrai que la presse anglo-canadienne attribue tous les succès à la petite armée de sir John French, et j'avoue que c'est crispant parfois..."*

2. *Dans "L'Action" du 31 octobre 1914, sous le pseudonyme de Pierre Beaudry.*

L'Action ne groupait qu'une équipe de francs-tireurs, sans grande influence. Bourassa l'ignora. Et les Anglais l'ignorèrent aussi, pour concentrer leur rancune sur Bourassa. Des professeurs de l'Université Queen's comptaient inviter le directeur du *Devoir* à exposer ses idées dans une conférence, à Kingston. Le Dr J. W. Edwards, député conservateur à la législature ontarienne — celui-là même qui voulait "refouler la langue française à l'est de la rivière Ottawa" — protesta et fit échouer le projet. Le Dr Edwards voulait pendre Bourassa, "beaucoup plus dangereux que les Allemands ou les Autrichiens internés comme prisonniers de guerre". Et la presse ontarienne accueillit cette opinion, sérieusement donnée et traitée.

* * *

Borden renonça, devant ces prodromes d'agitation, à tenir des élections générales. La question des écoles bilingues en Ontario restait lancinante comme une névralgie. Elle se reliait fatalement à la question du recrutement. Le *Herald* de Guelph (Ontario) écrivit le 7 novembre:

"Des rapports peu flatteurs nous viennent de Québec sur la répugnance des Canadiens français à s'enrôler dans le régiment canadien-français qui doit partir avec le second contingent. Dans les districts ruraux, les habitants paraissent hostiles au projet. En ce cas, on prêtera moins d'attention que jamais aux déclamations des Canadiens français sur leurs droits à la langue française. Ils sont évidemment plus experts dans l'art de faire du bruit que dans l'art de s'armer pour secourir leur prétendue France bien-aimée."

En somme, Armand Lavergne demandait: "Rendez-nous nos écoles d'abord !" Et les loyalistes répondaient: "Enrôlez-vous d'abord, nous verrons ensuite."

Les Irlandais, évêques en tête, poussaient les orangistes et les ministres ontariens. La Commission des écoles séparées d'Ottawa comprenait une majorité de Canadiens français et une minorité d'Irlandais. Ceux-ci avaient pris une injonction devant les tribunaux, pour empêcher le paiement de professeurs et la construction d'écoles bilingues. Ils l'avaient maintenue malgré la requête transmise par Doherty et Fitzpatrick. Leur injonction, plaidée à Toronto, ouvrit le procès du Règlement 17, la discussion de la question bilingue tout entière. Le sénateur Belcourt plaida pour les commissaires français. Belcourt, réputé le meilleur juriste de langue française de la province d'Ontario, plaidait souvent, devant la Cour Suprême, des causes confiées par ses confrères québécois. Bien mis, distingué, il parlait un anglais impeccable, sans accent, et possédait le droit coutumier anglais comme le droit civil français. Peu éloquent, il se préparait à fond, et dressait une argumentation sans fissure. Belcourt affirma et établit, avec une netteté tranquille et vigoureuse, qu'en vertu de la constitution, aucune législature du pays n'a le droit de proscrire l'école canadienne-française. Le juge Lennox, ancien député tory, le contesta: "Parlez français à la maison si vous voulez, mais pas à l'école." Voilà qui présage l'issue du procès. L'opinion brutalement exprimée du juge Lennox indigne les Canadiens français. Le monde politique officiel abandonnerait bien la minorité franco-on-

tarienne à son sort — sous prétexte d'union nationale et de paix intérieure " aux heures graves que nous traversons". Mais le *Devoir* encourage " la poignée de héros" qui défend jusqu'à Toronto l'héritage commun. Héroux répète que la sympathie très louable à l'égard des Français et des Belges ne doit pas détourner l'attention du drame qui se joue à la frontière de la province de Québec. "C'est l'assassinat d'une race qui est en train de se perpétrer." De Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, à Mgr Blais, évêque de Rimouski, le clergé suit la lutte ontarienne avec une attention passionnée. Les chefs de la lutte ne séparent pas, dans leur inspiration, le sentiment religieux et le sentiment national. Mais Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, élude la question — politique, dit-il, et non religieuse. L'un des prêtres canadiens-français de son entourage, Mgr Routhier, conservateur au sens exact du terme, semble l'approuver. Un ancien vicaire de la cathédrale devenu principal de l'Ecole Normale de Hull, l'abbé Sylvio Corbeil — frère du curé de La Tuque et neveu de Mgr Routhier — caresse presque ouvertement l'ambition de devenir évêque de Hull, si le diocèse d'Ottawa est divisé un jour, suivant la requête de l'épiscopat irlandais. Le délégué apostolique se dérobe. Les rares Canadiens français reçus à la Légation à cette époque, sont des personnages officiels: hommes politiques et hauts fonctionnaires. Mais le cardinal Bégin est à Rome, et connaît le nouveau pape, Benoit XV — créé cardinal en même temps que lui. L'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario câble:

Cardinal Bégin. Rome.

Gauthier, Routhier disent question scolaire ontarienne non religieuse. Délégué muet. Scandale fidèles, Pourriez-vous obtenir décision.

Charron.

L'Association d'Education et ses amis de la province de Québec empêchaient l'étouffement — sans phrase et sans écho, à la faveur de la situation internationale — de l'école et partant de la survivance franco-ontarienne. Entre toutes les interventions se détachaient, promptes, formelles, retentissantes, celles de Bourassa et de ses compagnons. Bourassa n'était donc pas seulement l'écrivain aux idées indépendantes — justes ou fausses, opportunes ou malséantes — sur la guerre; il était aussi le champion de la minorité opprimée.

Il renouvela le 12 novembre son geste du 22 octobre, en donnant une conférence sur l'Alsace-Lorraine au profit de la Croix-Rouge française.

Les organisateurs sollicitaient Bourassa parce qu'il occupait la vedette. Soit ! Mais aussi, le *Devoir* entretenait, vis-à-vis de la France, les sentiments naturels à tout Canadien français bien né. Le rédacteur des "billets du soir", Léon Lorrain, avait obtenu un poste à la Chambre des communes et quitté le journal. Son successeur, Ernest Bilodeau, avait vécu six ans à Paris et conciliait, d'une manière très personnelle et savoureuse, le prime-saut parisien avec une saveur de terroir fleurant bon le Lac Saint-Jean. Les mêmes jours où Bourassa publiait ses longs articles sensationnels, Bilodeau exprimait, dans ses courts billets de la colonne voisine, des sentiments d'une exquise délicatesse à l'égard de la France.

Le 12 novembre, des applaudissements interminables saluèrent l'arrivée de Bourassa au Monument National. Le tribun avait médité les données acquises auprès du secrétaire de l'abbé Wetterlé, aux jours orageux de "l'état de menace de guerre". Il rappela les luttes des patriotes alsaciens et compara le régime scolaire de l'Ontario à celui de l'Alsace-Lorraine, pour montrer que les Ontariens sont plus prussiens que les Prussiens. Il dégagea la leçon de la résistance alsacienne, de la fidélité alsacienne, et termina par l'évocation d'une jeune Alsacienne en costume national qu'il avait vue dans la gare de Strasbourg, le jour de la mobilisation, apeurée dans le remue-ménage des soldats, et qui avait symbolisé à ses yeux la noblesse, le chagrin et les invincibles espérances de l'Alsace.

Tout cela n'empêcha point le juge Lennox de rendre jugement contre les commissaires canadiens-français, qui enfreignaient la loi en faisant enseigner le français plus d'une heure par jour.

Il faudrait plaider, épuiser les juridictions. Depuis deux ans déjà, les Franco-Ontariens tenaient en échec le gouvernement provincial, ses fonctionnaires, et ses alliés irlandais. Des modestes, sans aucune ambition personnelle — Samuel Genest, Alphonse-T. Charron, le Père Charles Charlebois — s'étaient improvisés chefs sous la pression des circonstances. Le Père Charlebois dirigeait la lutte, de son bureau exigu et nu comme une cellule. Il apparaissait à peine dans les congrès qu'il avait organisés. Belcourt l'appelait "celui qui voit à tout et qu'on ne voit jamais". Alphonse Char-

ron, son ami, prenait les responsabilités; Samuel Genest donnait les coups de clairon; Napoléon Belcourt plaidait les procès; Philippe Landry essayait de fléchir les puissants. Des prêtres, des pères de famille, de vieux colons, des institutrices, les secondaient de leur mieux, dans chaque paroisse. Sauf à Ottawa, les groupes franco-ontariens, groupes de cultivateurs, de colons, manquaient d'hommes instruits. A Ottawa même, nombre de fonctionnaires canadiens-français se tenaient à l'écart d'une lutte où nulle promotion ne se décrocherait. Les plus zélés préparaient leur avancement en blâmant les "agitateurs". Pesons bien le mérite des braves gens — la "poignée de héros" — obligés de suivre l'interminable filière des recours judiciaires, de parcourir les grimoires et de réfuter les arguties des hommes de loi, de discuter pédagogie, législation et constitution — toutes besognes auxquelles ils n'étaient pas préparés, toutes besognes qui leur prenaient du temps, leur coûtaient de l'argent et leur causaient des soucis sans la moindre compensation d'avantages personnels. S'ils se récusaient devant une tâche difficile, le "Père Charles" insistait sans hausser le ton: "Il le faut, mon ami, le bon Dieu le veut." Et les braves gens replongeaient. L'historien qui parcourt ces sommations, ces procès-verbaux, ces mémoires, ces statistiques, ces dossiers volumineux, en retire une impression d'accablement! Ce calvaire a été gravi pour les écoles du Nouveau-Brunswick, pour les écoles du Manitoba, pour les écoles du Nord-Ouest, pour les écoles du Keewatin, pour les écoles de l'Ontario. Il le sera pour les écoles de la Saskatchewan.

La retraite de Louis-Philippe Pelletier privait Samuel Genest, Alphonse Charron et le Père Charlebois d'un appui au sein du gouvernement. Et Mgr Fallon desservait les Franco-Ontariens non seulement auprès du cabinet de Toronto, mais auprès de plusieurs ministres fédéraux. Philippe Landry, président du Sénat, écrivit au cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, pour suggérer la promotion de l'évêque de London au siège archiépiscopal de Terre-Neuve, "promotion qui rendait la paix à l'Ontario tout entier, tout en ouvrant à l'ardeur du nouvel Archevêque un champ où elle pourrait s'exercer sans inconvénient pour le plus grand bien de l'Eglise".[1] En même temps, Landry essayait d'intéresser son ami Thomas-Chase Casgrain, successeur de Pelletier, à la cause franco-ontarienne. Il protesta auprès de lui contre cette injustice: l'Etat fédéral, locataire de certains immeubles dans la ville d'Ottawa, fait ou laisse verser aux seules écoles publiques la totalité des taxes scolaires prélevées sur ses loyers.[2] Le concours de Philippe Landry ne suffisait pas. L'aide morale et matérielle de la province de Québec était indispensable.

Jamais un appel pour la défense de la survivance française menacée dans d'autres parties du Canada n'a manqué de remuer profondément la province de Québec. L'aide ne ferait pas défaut; mais sous quelle forme? *L'Etu-*

---

1. *Lettre du 22 novembre 1914. Dossiers Landry, aux Archives publiques du Canada.*

2. *Lettre du 21 novembre 1914. Dossiers Landry, aux Archives publiques du Canada.*

diant, organe des étudiants de Laval, demande à des personnalités connues comment, à leur avis, la jeunesse peut aider les Franco-Ontariens. L'avocat Edouard Fabre-Surveyer répond: "Allez vous établir, comme avocats, comme médecins, etc., dans les centres franco-ontariens, autres qu'Ottawa, où la population agricole manque de chefs." Il faut aussi de l'argent, pour entretenir le journal, soutenir l'Association, payer les frais des procès. Le Père Charlebois souhaite qu'une association puissante lance une souscription, sur une grande échelle. Accompagné par Alphonse Charron, il frappe à quelques portes, à Montréal. Mais les chefs d'associations, personnages rassis, n'osent lancer une agitation en pleine guerre. Ils craignent l'accusation de "déloyauté", voire le cri de trahison. Le Père Charlebois s'adresse alors aux jeunes. Le Dr Baril, jeune professeur qui préside l'A.C.J.C., réunit le Conseil central. Le Père Charles dépeint la situation, indique l'importance de l'enjeu: "Nous avons perdu toutes nos luttes scolaires, celle du Nouveau-Brunswick, celle du Manitoba, celle du Nord-Ouest, celle du Keewatin. Si nous perdons encore celle-là . . . " Un geste de la main sur le visage fatigué finit la phrase. Le Père Charles reprend: "Il nous faut l'aide morale et financière de la province de Québec . . . Je m'adresse à vous, les jeunes, parce que je n'ai pas obtenu le concours de vos aînés . . . Si vous ne nous aidez pas, nous nous battrons quand même, mais nous nous battrons sans espoir." La guerre a fait ajourner la reprise de la souscription Dollard, mais les écoles ontariennes ne peuvent attendre. D'un élan, le Dr Baril et

ses camarades promettent de lancer une souscription "pour les blessés d'Ontario".

Cette intervention déplut aux orangistes et "loyalistes" de la province voisine, comme les chefs des associations d'hommes mûrs l'avaient prévu. A ce moment, une société de conférences d'Ottawa, le People's Forum, qui se piquait d'éclectisme, invitait Bourassa pour le dimanche soir 22 novembre. Le *Journal* protesta contre la venue de ce traître, qui devrait moisir en prison. Des loyalistes menacèrent. Intimidés, les organisateurs décommandèrent Bourassa, en s'excusant. L'incident fit du bruit à Ottawa. Le *Citizen,* rival et même ennemi du *Journal,* inséra des lettres blâmant cette intolérance. Un groupe de citoyens forma un comité de neuf membres, dont trois Canadiens français (Samuel Genest, le Dr Rochon et J.-D. de Grandpré), pour renouveler l'invitation. Le comité choisit le 16 décembre, et loua le théâtre Russell. Le président de séance serait le Dr Anthony Freeland, fonctionnaire fédéral, membre de la Commission des écoles séparées d'Ottawa — et l'Irlandais qui avait le plus généreusement épousé la cause des Canadiens français contre le Règlement 17.

Dans l'intervalle, Bourassa entreprit une tournée de conférences en Nouvelle-Angleterre. Omer Héroux, qui rêvait d'une liaison permanente entre tous les groupes d'origine française en Amérique du Nord, accompagnait son chef. Bourassa conseilla aux Franco-Américains de devenir résolument américains, de se faire naturaliser, de se garder de toute "mentalité d'exil" et d'apprendre la langue de la

majorité, mais de rester en contact avec leur pays d'origine, le Canada, et de garder précieusement la religion catholique, la langue française et le trésor de leurs traditions. "En restant français et catholiques, dit-il, vous serez meilleurs Américains." Bourassa traitait tous les soirs le même sujet, mais en variant la forme. Les Franco-Américains le reçurent comme l'interprète, le champion, l'incarnation du Canada français. A Woonsocket, "le Québec de la Nouvelle-Angleterre", où l'enthousiasme fut particulièrement vif, Bourassa compta parmi ses auditeurs le gouverneur du Rhode-Island — le Franco-Américain Aram J. Pothier, qui avait pris part, avec un état-major chamarré, à la grande procession du Congrès eucharistique de 1910. En Nouvelle-Angleterre, contrairement à ce qui s'est produit en certaines régions du Canada, les Canadiens français, attirés par les usines, sont groupés dans les villes et ne tiennent pas la partie rurale. Aram Pothier, sans faire de nationalisme proprement dit, ne cachait pas son étiquette franco-américaine. Il obtenait même dans la partie rurale, auprès de la populatoin d'origine différente, une majorité dont il tirait fierté. Les Canadiens invitèrent le gouverneur Pothier à revenir; ils lui organiseraient une belle réception à Montréal le 17 décembre — lendemain de la conférence Bourassa dans la capitale.

A son retour, le directeur du *Devoir* trouva une énorme correspondance accumulée, car il recevait à ce moment le plus volumineux courrier de tout le pays: approbations enthousiastes, demandes de précisions, injures grossières, en anglais et en français. Il s'astreignait à ré-

pondre à la plupart des lettres courtoises. Le 10 décembre, un Dominicain de Saint-Hyacinthe, le Père Pierre Granger, donna une conférence au couvent de la rue Rideau, à Ottawa, au bénéfice des écoles bilingues. Il assimila longuement les Anglo-Ontariens aux Prussiens, aux barbares allemands. Il revendiqua la solidarité de tous les Canadiens français du pays. Puis il fit le bilan des forces de résistance et des "raisons d'espérer". Parmi ces forces de résistance, il salua "le mouvement d'opinion créé par un grand journal de Montréal, qui est lu et discuté par la classe instruite":

"A quelque opinion politique qu'on appartienne, je crois impossible de ne pas reconnaître, je ne dis pas seulement la hauteur d'aspirations et la belle tenue littéraire, mais l'heureuse influence nationale et religieuse de ce grand quotidien montréalais. A quelque opinion politique qu'on appartienne, je ne crois pas que l'on puisse refuser son admiration à celui qui est l'âme de ce mouvement, ni même s'empêcher d'espérer dans la race qui a donné à cet homme de si belles qualités et un si grand idéal."

Montréal reçut une série de visiteurs de marque: le cardinal Bégin, le 7 décembre; sir Robert Borden, le même jour; sir Wilfrid Laurier, le 12; le gouverneur Pothier, le 17.

Le cardinal Bégin faisait sa première visite à Montréal depuis son élévation à la pourpre, à l'occasion de l'Immaculée Conception, fête patronale de l'Université Laval. Mgr Bruchési, Mgr Gauthier, le maire Martin, sir Thomas Shaughnessy, les commissaires, les échevins et une foule de notables se portèrent à sa rencontre à la gare Viger. Une brillante réception anima l'Hôtel de Ville. Médéric Martin se tira bien d'affaire devant le prince de l'Eglise, comme, naguère, devant les délégués belges.

Sir Robert Borden fit au Canadian Club de l'Université McGill une conférence très impérialiste et très "jusqu'auboutiste". Le Canada enverra tous les hommes et dépensera tout l'argent nécessaires. Bourassa, tout juste rentré de la Nouvelle-Angleterre, prédit que cette politique aboutirait à la conscription.

Quant à Laurier, il insista, au Club de Réforme, sur la trêve politique exigée par l'état de guerre, et qui devait faire écarter le projet d'une élection kaki, repris en sourdine par certains conseillers de Borden. Sur la participation à la guerre, Laurier exposa cette thèse: L'Angleterre étant en guerre, nous étions en guerre. Nous n'étions pas tenus pour cela d'envoyer des troupes vers les champs de bataille — l'Angleterre elle-même n'a pas et n'aura jamais la conscription — mais moralement, nous nous serions couverts de honte en n'envoyant pas de nos fils seconder les soldats anglais et combattre les barbares qui ont dévasté le nord de la France. Laurier dit encore: "La guerre est venue ouvrir les yeux aux optimistes qui refusaient de croire au péril allemand." Il oubliait, de bonne foi, les nombreuses déclarations qui le classaient parmi ces optimistes. Pour les gros bonnets anglo-canadiens, de sir Hugh Graham, qui rêvait de devenir "lord", à Clifford Sifton, sur le point de devenir "sir", le langage de sir Wilfrid Laurier, trop modéré, contenait encore d'inadmissibles semblants de restrictions. Plusieurs d'entre eux adoptaient, au moins en secret, la formule: "Jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier sou pour l'Empire." Ils subordonnaient leur patriotisme ca-

nadien au patriotisme impérial. Ils préférèrent le ton de Borden à celui de Laurier.

Avant la soirée Pothier au Monument National — à laquelle les Montréalais voulaient donner beaucoup d'éclat — Bourassa devait prononcer sa conférence en anglais à Ottawa. La campagne d'intimidation recommença, auprès des propriétaires du théâtre comme auprès des organisateurs. Une circulaire anonyme, distribuée à profusion dans Ottawa, invita les loyalistes à réduire "l'archi-traître" au silence. La circulaire se terminait par un appel direct au sabotage de la réunion:

"Les traîtres ont déclaré la guerre aux loyalistes, et nous devons nous avouer vaincus ou nous battre. Le sort en sera décidé mercredi soir, au théâtre Russell. Que vous ayez des billets ou non, entrez quand même".

Les organisateurs virent le chef de police, qui promit la protection voulue. Bourassa et Omer Héroux vinrent en passant par Hawkesbury où se tenait, le 15, une réunion des commissaires d'écoles.

L'assemblée d'Hawkesbury s'insérait dans le plan d'organisation poursuivi avec méthode — avec un dévouement de toutes les heures — par l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario. Bourassa et Héroux rencontrèrent une fois de plus Samuel Genest, Alphonse Charron, le Père Charlebois, et les prêtres qui répétaient dans leur paroisse le mot d'ordre du "Père Charles": la lutte jusqu'au bout, jusqu'au triomphe. L'inspecteur d'écoles Aurélien Bélanger, qui possédait un réel talent d'exposition, d'enseignement, fit une critique impitoyable du Règlement 17, termi-

née par un appel à la résistance. Bourassa trouva son discours très bon. On admira Bélanger d'avoir provoqué les compliments — rares et précieux! — de Bourassa, et, comme il se laissait aller, sans cultiver ses dons, ses camarades l'encouragèrent: "Tu vois ce qu'il a dit de toi; tâche de te tenir!"

La réunion du lendemain, au théâtre Russell, s'annonçait mouvementée. Les menaces s'étaient multipliées. Le secrétaire du comité d'organisation — un Ecossait d'Ecosse. A.C. Glennie — avait reçu congé de son patron terrorisé. Bourassa, Héroux et leurs hôtes n'en arrivèrent pas moins à l'heure dite. Samuel Genest occupait une loge, avec sa famille. Mais les détenteurs de faux billets avaient envahi la salle. Des chants, des cris d'animaux couvrent la voix du Dr Freeland, président de séance, et de Bourassa lui-même. Très maître de soi, Bourassa parle — en anglais — de manière à être entendu par les journalistes, pressés autour de lui et prenant des notes. Le chahut se poursuit dans la salle. Des bagarres éclatent. Glennie est empoigné, passé à travers le vitrail de la porte d'entrée et déposé, le visage en sang, sur le trottoir. Bourassa continue, parlant et gesticulant comme d'habitude, pour les journalistes. Le reste de l'assistance crie à tue-tête. Un sergent en uniforme escalade l'estrade et présente un drapeau — un Union Jack — à Bourassa, en lui intimant: "Wave the flag!" Des soldats, aux premiers rangs de l'assistance, se disposent à prêter main-forte à leur sous-officier. Avec un parfait sang-froid, Bourassa prend le drapeau. Par curiosité, instinct ou respect, le charivari se calme quelques se-

condes; chacun veut entendre ce qui va se dire, voir ce qui va se passer. Bourassa pose simplement le drapeau sur la table, en disant: "Je suis prêt à brandir le drapeau britannique de la liberté, mais je ne le ferai pas sous la menace"; et il se retourne vers les journalistes. Mais le sergent insiste, le buste penché, les poings fermés: "Wave the flag!" Bourassa répète sa réponse, en plantant son regard dans les yeux de l'énergumène. On hurle dans la salle, où tout le monde s'est mis debout. Les soldats s'élancent. Un employé du théâtre a l'idée de baisser le rideau en hâte, et le petit groupe de l'estrade se trouve isolé. Bourassa parle toujours, à la cantonade. Dans la salle se hurlent toujours des menaces; quelques Canadiens français, en signe de protestation, chantent la Marseillaise. Au bout d'un quart d'heure, le conférencier et ses amis partis, les employés relèvent le rideau; la foule s'écoule au bruit des chants et des invectives. Bourassa parle encore, mais au Château Laurier, où il complète sa conférence et commente les incidents pour ses amis et pour les journalistes.[1]

La ville d'Ottawa connut une excitation intense. Le soir même, au grill-room du Château Laurier, un Canadien français envoya rouler à terre, d'un coup de poing, un Anglais qui continuait d'insulter Bourassa. Le lendemain, Mme Glennie se rendit aux bureaux du *Journal,* considéré comme responsable, et, d'un fouet solide, cravacha le rédacteur en chef. Les Canadiens français d'Ottawa envoyèrent deux

---

1. La conférence que Bourassa devait prononcer à Ottawa fut publiée en brochure, sous le titre: "The Duty of Canada at the present hour".

grandes gerbes de roses rouges à Mme Glennie. Le *Droit* demanda une enquête sur le rôle de la police — qui n'avait pas bougé. La *Free Press* d'Ottawa protesta contre l'intervention des soldats, et en profita pour signaler la fréquence des cas d'ivresse parmi les troupes campées sur le terrain de l'Exposition. Le *Globe* de Toronto trouva l'incident regrettable; le *Star* de Montréal aussi, mais en ajoutant qu'une récidive de Bourassa entraînerait, à Ottawa, une émeute.

A l'heure où les "loyalistes" sabotaient l'assemblée Bourassa, Philippe Landry accomplissait, par lettre, une autre démarche auprès de Tom-Chase Casgrain, ministre des Postes. Borden avait suggéré à Landry, peut-être pour se débarrasser de lui, de conduire une délégation qui demanderait l'intervention du gouverneur général auprès du premier ministre de l'Ontario. Le procédé serait trop éclatant, pensa Landry; mais Casgrain pourrait tenter cette démarche, tout seul:

"Tu es notre chef à Ottawa, et tes compatriotes d'Ontario doivent compter sur toi plus que sur tous les autres ministres, Je crois que tu gagnerais une popularité bien méritée si tu voulais prendre toi-même la direction discrète de ce mouvement de justice que l'on réclame pour les nôtres. Tu peux, étant l'un des aviseurs de Son Altesse, arriver plus facilement auprès du Gouverneur général et lui demander son intervention purement diplomatique auprès du Premier Ministre d'Ontario. Ce serait, je crois, le moyen le plus sûr d'obtenir du gouvernement d'Ontario qu'il se tienne tranquille pour le moment — du moins tant que durera la guerre.

"En même temps que le Gouverneur pourrait intervenir discrètement (motu proprio, pour ainsi dire) auprès du Premier Ministre d'Ontario, ne pourrais-tu pas obtenir du Premier Ministre lui-même qu'il intervienne de son côté auprès du Lieutenant-gouverneur d'Ontario, pour lui demander d'user de sa discrétion et de son influence auprès de ses aviseurs constitutionnels. Ce lieutenant-gouverneur d'On-

tario, qui, entre parenthèses, doit la position qu'il vient d'obtenir au cabinet fédéral, pourrait difficilement refuser à sir Robert Borden le service que celui-ci lui demanderait...

"Je crois la question d'une importance capitale..."

Casgrain était moins préparé que son prédécesseur à bien accueillir une pareille requête. Il répondit:

Personnelle *17 décembre 1914*

L'Honorable Philippe Landry,
Président du Sénat,
Rue Simard, Québec.

Mon cher Philippe,

J'ai dûment reçu la tienne du 16 au sujet de la difficulté scolaire dans Ontario.

J'ai eu à ce sujet une conversation assez longue avec Pelletier et Chapais.

Pendant mon séjour à Québec cette semaine, nous devrions nous réunir pour parler de cette question importante.

Messieurs Genest et Freeland ont fait une erreur capitale en se mettant à la tête du mouvement pour inviter M. Bourassa ici pour adresser la parole. Ils ont indisposé leurs meilleurs amis. Quelle que soit notre opinion sur les articles récents publiés par Bourassa, il n'y a pas le moindre doute que, justement ou injustement, il est la bête noire d'un très grand nombre de ses compatriotes de langue anglaise. L'invitation à porter la parole à Ottawa dans les circonstances était un défi lancé à l'opinion publique, et l'acte de MM. Genest et Freeland ne peut que nuire à la cause. Ils ont semblé donner leur approbation à des idées et des opinions réprouvées par l'immense majorité des Canadiens.

Ton tout dévoué,
T.-Chase Casgrain.[1]

Casgrain utilisait avec empressement une porte de sortie. Si la conférence de Bourassa dans la capitale fédérale apparaissait aux Anglo-Canadiens comme un défi, la violence exercée contre le conférencier le rendait sympathique aux Canadiens français éloignés de ses idées. Le *Droit* écrivit qu'on avait attaqué moins le vulgarisateur de certaines idées sur la

1. *Dossiers Landry, aux Archives publiques du Canada.*

guerre que le champion de la minorité opprimée. Dans la province de Québec, les journaux bleus et rouges rétrécirent ces incidents où Bourassa jouait le beau rôle. Mais tout le monde en parla; et Bourassa devait paraître le lendemain même, à Montréal, à la manifestation Pothier.

L'Association Saint-Jean-Baptiste voulait donner un grand éclat à cette soirée en l'honneur du Franco-Américain Aram-J. Pothier, né dans la province de Québec, passé sans le sou aux Etats-Unis à l'âge de seize ans, et devenu gouverneur du Rhode-Island.[1] La soirée fut en effet grandiose, et la présence de Bourassa, tout frais arrivé de l'échauffourée outaouaise, rendit l'atmosphère encore plus vibrante.

Le notaire Victor Morin, vice-président de la Saint-Jean-Baptiste, préside la séance. Un détachement de cadets du Mont-Saint-Louis forme garde d'honneur autour de Pothier, qui reçoit de l'Excellence toute la soirée. Mgr Georges Gauthier, auxiliaire de Montréal, a pris place sur l'estrade, où l'Orateur Cyrille Delage représente le pouvoir provincial, et le secrétaire d'Etat Louis Coderre, le pouvoir fédéral. Prononcent des discours: Pothier lui-même; Coderre; le sénateur Dandurand, représentant Laurier; Wilfrid Gariépy, ministre dans le ca-

---

1. Fils d'un cordonnier, Aram-J. Pothier était né en 1854. Emigré à seize ans, à Woonsocket, il débuta comme commis de banque, et fit son chemin. Nommé commissaire à l'Exposition de Paris en 1887; auditeur de la ville de Woonsocket en 1889 ; maire en 1894 ; commissaire à l'Exposition de Paris en 1900, il décida des filateurs français et belges à venir s'installer à Woonsocket ; président de la banque où il avait débuté comme commis; vice-président de l'Association des banquiers américains; gouverneur du Rhode-Island depuis 1909, il achevait son mandat en 1914.

binet albertain; le sénateur acadien Pascal Poirier; le sénateur Belcourt, très applaudi comme représentant des Franco-Ontariens; et Bourassa, follement acclamé. Bourassa dégage la signification de la soirée:

"La province de Québec doit bien comprendre que ses efforts ne lui serviront que dans la mesure où elle étendra ses rapports religieux, patriotiques et économiques, à tous les Canadiens français de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario, et aux Acadiens. Nous devons aussi tendre la main, par-dessus la frontière, aux Canadiens des Etats-Unis...

"Si nous laissons sacrifier une par une les minorités françaises qui sont nos avant-postes, le jour viendra où la province de Québec elle-même subira l'assaut...

Omer Héroux sent bondir son coeur.

Et ce mot d'ordre:

"Conserver contre toutes les embûches, tous les reniements et toutes les trahisons cette pensée française que nous n'avons pas le droit d'abdiquer sans nous suicider, et nous suicider dans le déshonneur."

Les manifestations inspirées du même esprit se succèdent à une cadence rapide. La soirée Pothier est du 17 décembre. Le 18, Armand Lavergne et Paul-Emile Lamarche tiennent une assemblée en faveur de la langue française, au couvent d'Hochelaga. Le 19, l'A.C.J.C. publie un manifeste, prélude à une grande démonstration organisée pour le surlendemain au Monument National, et qui doit lancer la campagne de souscriptions pour les "blessés d'Ontario". L'A.C.J.C. obtient une bonne publicité dans presque tous les journaux. Le 21, Bourassa signe un court appel dans le *Devoir,* engageant tous les patriotes à grossir la manifestation:

"Au nom de la religion, de la liberté, de la fidélité au drapeau britannique, on adjure les Canadiens français d'aller combattre les Prussiens d'Europe. Laisserons-nous les Prussiens de l'Ontario imposer en maîtres leur domination, en plein coeur de la Confédération canadienne, à l'abri du drapeau et des institutions britanniques?"

La présence — inopinée — de l'archevêque de Montréal renforce l'éclat et le retentissement de cette soirée véritablement nationale. Sur l'estrade figurent, auprès de Mgr Bruchési et de son auxiliaire Mgr Gauthier: le provincial des Jésuites, le recteur du Collège Sainte-Marie, l'abbé Emile Chartier, secrétaire de l'Université, le Père Charles Charlebois, Henri Bourassa, Armand Lavergne, les sénateurs Landry, Belcourt et Dandurand, et bien d'autres. L'union sacrée: Belcourt et Dandurand, deux libéraux; Landry, un conservateur; Bourassa et Lavergne, deux nationalistes.

Mgr Bruchési incline vers l'école conciliatrice. Son attitude sur la participation à la guerre le sépare assez nettement du groupe bourassiste. L'archevêque de Montréal vient-il encourager les lutteurs, ou les refréner? Mgr Bruchési, prélat à lorgnons, aux lèvres fines, n'a pas seulement une grande distinction, de la culture et du charme. Il exprime ce qu'il veut dire, avec netteté, d'une voix jamais forcée, mais qui porte bien. Il ouvre la séance par une allocution très énergique. Sa présence implique une adhésion formelle. L'archevêque demande seulement que la lutte, si dure et si longue qu'elle soit, reste toujours digne. Cette fermeté du prélat produit une impression considérable. On dirait d'un poids énorme, peut-être décisif, jeté dans la balance.

Le Dr Baril définit ensuite la portée de la campagne entreprise par l'A.C.J.C. Philippe Landry précise l'importance de la question pour tous les Canadiens français: "Nous voulons faire décider si la Confédération a été pour nous un pacte d'honneur ou un piège d'infa-

mie.” Il fait appel à sir Robert Borden, premier ministre du Canada, à sir Wilfrid Laurier, chef de l’opposition, à sir Lomer Gouin, premier ministre de la province, et à deux Irlandais influents, sir Charles Fitzpatrick et C.J. Doherty, ancien ministre et ministre en exercice de la Justice. Et cet appel nominal aux chefs quasi tout puissants produit aussi un gros effet. Belcourt, avocat des Franco-Ontariens, possédant le dossier à fond, présente un exposé juridique sobre et fort. Enfin, Alphonse Charron résume l’historique du mouvement de revendication, et demande l’appui total de la province de Québec. Le programme est épuisé; mais la foule réclame Bourassa. Le directeur du *Devoir* trace un nouveau parallèle entre les Prussiens et les Ontariens — tout en faveur des Prussiens.

Soirée retentissante. Ce n’est plus seulement la jeunesse idéaliste qui se croise, à l’appel d’une éloquence ingénue et claquante. Philippe Landry, président du Sénat, occupe, dans l’ordre des préséances, un des premiers rangs de tout le pays. Raoul Dandurand, présent sur l’estrade, vient en délégué officieux de Laurier. Mais surtout l’adhésion de Mgr Bruchési constitue un encouragement insigne. Et quand on sait que le cardinal Bégin envoie par écrit sa chaude approbation à Mgr Bruchési, les Canadiens français ne doutent plus d’avoir l’Eglise avec eux et de combattre pour une cause non seulement juste, mais sainte. Des “patriotes” avaient éprouvé un regret, voire une secrète révolte, devant le loyalisme affiché par l’épiscopat et proclamé par la pastorale du 23 septembre. Ils se retrouvent joyeusement en harmonie avec leurs évêques.

IV

LA VIE DE LA PROVINCE CONTINUE

Elan de charité dans la province — L'A.C. J.C. en campagne — Le bataillon canadien-français à Saint-Jean — Difficultés des premiers syndicats catholiques — Le premier cercle catholique de Voyageurs de commerce — Premières conséquences économiques de la guerre.

Un des traits remarquables de la province, à cette époque, fut la persistance et l'ampleur de l'élan de charité. Les oeuvres de guerre foisonnaient. Le Fonds Patriotique bénéficie de hauts patronages officiels. Il reçoit les souscriptions des millionnaires, des banques, des grandes maisons de commerce et d'industrie. Suivant l'exemple tracé par le personnel du Pacifique-Canadien, des employés d'usines, de magasins, de bureaux, abandonnent une journée de salaire à son profit. Les oeuvres belges et françaises quêtent aussi dans la province. La maison Dupuis frères offre au Fonds de secours belge le bénéfice net d'une journée de vente. A la fin d'octobre, vingt-trois wagons de vivres et de

vêtements, réunis par le Fonds de secours belge, s'alignent au dépôt du Grand-Tronc, prêts à partir pour Halifax. Le Comité France-Amérique, présidé par le sénateur Dandurand, centralise les dons destinés à la Croix-Rouge française. Le conseil des ministres de Québec, au nom de la Province, lui alloue 200.000 francs — trente-sept mille dollars — pour les sinistrés de France. Jean Prévost, très malade, prononce son dernier discours public à Saint-Jérôme, dans une assemblée tenue pour organiser l'Aide à la France dans le comté de Terrebonne. Les plus petites paroisses ramassent des offrandes: la Pointe-au-Père, paroisse pauvre de cinquante familles, fait un premier envoi de sept caisses de linge et d'effets. Le Comité France-Amérique adresse les colis au Comité de secours national français, installé rue Cassette à Paris. A la Noël de 1914, le Comité France-Amérique a expédié en France, depuis le début de la guerre, 1.548 grandes caisses d'effets, contenant en moyenne deux cents articles chacune, et il reste en entrepôt de quoi remplir 350 caisses. Un comité canadien-français de la Croix-Rouge, présidé par Mme Huguenin, rédactrice à la *Patrie*,[1] se subdivise en soixante-quinze cercles où des bénévoles travaillent pour les blessés et les réfugiés. Des mains dévotes tirent l'aiguille pour les familles de réfugiés français; un médecin montréalais suggère de coudre à l'intérieur de chaque vêtement une étiquette de ce genre: "D'une mère canadienne à une mère française." Montréal devient un grand ouvroir de charité. A l'exem-

1. *Sous le pseudonyme de Madeleine.*

ple de Montréal, toute la province de Québec devient un immense ouvroir. Et les conférences, concerts, quêtes publiques, ventes d'insignes, doublent l'action des ouvroirs. Des jeunes filles de Québec quêtent dans les rues, sous la bise et les giboulées, pour le Fonds de secours aux Belges. Il faut les voir, les pommettes empourprées, tenant d'une main le tronc et de l'autre leur jupe, quand le nordet, qui a balayé l'île d'Orléans et frappé la statue de Champlain dans le dos, tournoie devant le Château Frontenac et s'engouffre dans la rue Saint-Louis.

Sollicité pour le Fonds Patriotique, pour les blessés français, pour les réfugiés belges, on ne se lassait pas de donner. C'était une surenchère, presque une débauche de charité. Mais, avouons-le, ces oeuvres de guerre offraient un certain cachet. Elles étaient à la mode. Il était chic d'en faire partie, d'y rencontrer le sénateur Dandurand, lady Lacoste, Mme Rosaire Thibaudeau, l'aristocratie de la province. Les journaux publiaient la photographie des présidents ou présidentes. Mgr Bruchési, le maire et les échevins de Montréal craignirent que les oeuvres et les chômeurs de la province, de la ville, ne fussent un peu sacrifiés. Des campagnes antituberculeuses s'étaient engagées, à la veille de la guerre, sous l'impulsion du Dr Arthur Rousseau à Québec et du Dr Edmond Dubé à Montréal. Une souscription s'était ouverte, en juillet, pour la fondation d'un hôpital antituberculeux à Québec. Mgr Bruchési suivait de très près l'Institut qui portait son nom à Montréal. Il le visitait souvent, et présidait les remises de diplômes aux gardes-malades. Il bénit le nouvel immeuble de l'Hôpital Sainte-

Justine, agrandi pour la deuxième fois depuis sa fondation. Mgr Bruchési, Henri Bourassa et quelques autres conseillaient de ne point oublier les misères locales. C'est ce qui explique la conférence donnée par Bourassa, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, au profit partagé du Fonds de secours belge, de la Croix-Rouge française et du Conseil central de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Et puis, la guerre était survenue pendant une crise de chômage, sévissant surtout à Montréal, pami les colonies étrangères d'immigration récente. Des Italiens, des Polonais, des Russes, venaient à l'Hôtel de Ville et tenaient ce langage: "Vous nous avez engagés à quitter notre pays; donnez-nous du travail ou du pain!" C'étaient les autorités fédérales, non les autorités municipales, qui avaient attiré ces immigrants. Mais Thomas Wilson Crothers, ministre du Travail dans le cabinet Borden, sollicité par des clubs et des syndicats ouvriers, répondait que l'aide aux chômeurs incombe aux municipalités, non à l'Etat fédéral, "excepté peut-être dans les cas extrêmes".[1] Le maire et les échevins de Montréal formèrent un comité spécial pour lutter contre le chômage. Le maire Martin avait des idées; il projetait un vaste programme de travaux municipaux. Mais une gabegie ancienne et des prébendes coûteuses avaient vidé la caisse. Mgr Bruchési lança un appel à la charité, par circulaire à son clergé, le 1er décembre. L'archevêque posait en principe que chaque pauvre

1. *Réponse au Club ouvrier Mont-Royal, du 26 octobre 1914.*

doit trouver du secours dans sa paroisse. Il comptait sur les confrères de Saint-Vincent-de-Paul, véritables spécialistes de la charité vivifiante, qui ne séparent pas l'aumône spirituelle de l'aumône matérielle, parce qu'ils recherchent leur sanctification personnelle et parce qu'ils voient dans les pauvres les membres souffrants de Jésus-Christ. Mgr Bruchési le dit dans sa circulaire: "Je compte tout particulièrement sur nos Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Je les ai louées et recommandées bien des fois. C'est maintenant surtout que vont se révéler leur utilité sociale et leur merveilleuse puissance. Quelle belle et touchante mission elles vont remplir!" L'archevêque s'adressait à bon escient. A sa demande, et sous l'impulsion d'Henri Kieffer, trente-neuf Conférences nouvelles s'étaient fondées à Montréal en 1914, de sorte que la plupart des paroisses en possédaient une. Le Conseil central convoqua les membres et les amis de la Société de Saint-Vincent-de-Paul au Monument National. Mgr Bruchési, C.-J. Magnan, président du Conseil supérieur de Québec, et Mgr Lepailleur, ancien aumônier diocésain, prirent la parole. Cette assemblée fouetta encore le zèle des confrères. Des fourneaux économiques, ouverts par toute la ville, distribuèrent la soupe à de longues files de sans-travail. A la demande de l'archevêque, le Bureau des Commissaires de la ville accorda $56.700 à la Société de Saint-Vincent-de-Paul, et s'en remit à elle du soin des pauvres — dont les chômeurs, à cette époque, ne se distinguaient pas. Mgr Bruchési versa lui-même $4.000 dans la caisse du Conseil central. Les confrères dispensèrent des bons de repas, à consommer au fourneau paroissial.

En même temps, la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste — la grande association féminine — fonda, pour les chômeuses, l'oeuvre de l'Assistance par le travail.

C'est là-dessus qu'arriva l'appel des Franco-Ontariens. Dans sa lettre d'approbation à Mgr Bruchési, le cardinal Bégin écrivait: "Si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'épreuve imposée à nos frères ontariens devait se prolonger, ce sera le noble devoir de la province française de Québec d'appuyer de son influence et de toutes ses ressources ceux qui souffrent et ceux qui luttent, jusqu'à ce que pleine justice leur soit rendue." Les jeunes gens de l'A.C.J.C. exauceront ce voeu. Ils organisent une triple campagne d'assemblées, de publicité et de souscriptions. A chaque assemblée tenue dans la province, les jeunes orateurs de l'A.C.J.C. encadrent un champion de la lutte. Ils admirent Samuel Genest, tribun pittoresque, tenant du gavroche et du paladin, qui fait voler la poussière des vieilles planches. Samuel Genest lance à son public: "Garrochez-nous des trente sous, et nous ferons le reste!" Au contact des chefs franco-ontariens, les jeunes orateurs de l'A.C.J.C. réchauffent leur foi et enrichissent leur argumentation. Ils organisent leur campagne de publicité sur le modèle des campagnes électorales. L'animateur est Guy Vanier, garçon de bonne étoffe, de caractère droit, à la fois enthousiaste et méthodique, à peu près l'idéal des jeunes hommes tels que les cercles catholiques cherchent à les former. Il est en même temps secrétaire du Conseil central de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, et plusieurs de ses camarades de l'A.C.J.C. sont aussi des

membres zélés de la grande société charitable. C'est Guy Vanier qui a lancé la devise des "blessés d'Ontario", par analogie avec les blessés d'Europe. Guy Vanier et cinq de ses camarades se partagent les six jours de la semaine. L'un rédige un article tous les lundis, l'autre tous les mardis, le troisième tous les mercredis . . . Ainsi les quotidiens de langue française reçoivent un article par jour. Le meilleur article de la semaine est envoyé aux hebdomadaires. Les journaux insèrent ces communiqués, et les souscriptions — les petites souscriptions de curés, de cultivateurs, d'ouvriers, d'associations féminines — arrivent de toute la province. Nos jeunes organisateurs veulent aussi toucher la grosse bourgeoisie. En se partageant les pages de l'annuaire du téléphone, ils envoient une demande de fonds à tous les Canadiens français qui leur paraissent taxables. Une requête de plus! La veille de Noël, Bourassa sollicite ses lecteurs en faveur de l'Hôpital des Incurables. On donne pour les Incurables, on donne pour Sainte-Justine, on donne pour les réfugiés belges, pour les poilus français et pour les blessés d'Ontario.

La campagne de l'A.C.J.C. réveilla l'opinion, entraîna les aînés d'abord hésitants. Le mouvement était lancé d'une manière définitive. Omer Héroux écrivit dans le *Devoir:* "L'attention publique est fixée sur le Règlement 17, et nous tâcherons de l'y maintenir." Bourassa, Héroux et le *Devoir* restaient parmi les auxiliaires les plus précieux, mais l'ampleur du mouvement dépassait la zone d'action du nationalisme. Lomer Gouin, gendre du patriote Mercier, ne cachait pas sa sympathie pour les

Franco-Ontariens. A la fin de 1914, la province de Québec tout entière partageait son attention, ses soucis, ses angoisses, entre la guerre européenne et la guerre ontarienne. L'inquiétude générale avait encore augmenté la vogue de l'Oratoire Saint-Joseph. Les pèlerinages s'y multipliaient.

* * *

Les Victoria Rifles of Canada, ou 24e bataillon, complétaient assez rapidement leur effectif, sous le commandement du lieutenant-colonel Gunn. Les Royal Highlanders of Canada, piqués d'émulation, préparaient la formation d'un nouveau bataillon montréalais. Le capitaine T.C. Evans mobilisait une section vétérinaire (une vingtaine d'hommes) ; le major E.J. Holland, une unité de mitrailleuses (une cinquantaine d'hommes) ; et le major C.W. MacLean, une unité d'intendance (la 2e réserve de parc, qui comptera 345 hommes au départ, en mai prochain), tous à Montréal. Mais l'offre de l'Université McGill, transmise par Sam Hughes au War Office, s'était perdue en route, dans quelque bureau. Les professeurs et les étudiants s'impatientèrent, écrivirent, câblèrent, et reçurent enfin, au début de décembre, le conseil de se préparer pour le printemps.

La population canadienne-française s'intéressa surtout aux "petits soldats" — aux nôtres, qui poursuivaient leur instruction aux casernes de Saint-Jean. Les héraldistes découvrirent, un peu tard, que le Roi seul peut autoriser une unité à s'intituler "Royale". Il

fallut renoncer au titre usurpé de bonne foi. Le 22e bataillon changea sa désignation territoriale de "Royal Canadien Français" en "Régiment canadien-français". Le 22e, son effectif presque complet, comptait un millier d'hommes. Le Dr Mignault venait souvent, en uniforme de médecin-major, et il amenait des visiteurs de marque. Sam Hughes et C.J. Doherty arrivèrent un jour par train spécial. Sam Hughes visita les salles d'exercice, les chambrées, les cuisines, les réfectoires. Il prononça une allocution au mess des officiers. Il parut et se déclara très satisfait. Le duc de Connaught, confiné par Sam Hughes dans un rôle protocolaire, fit à son tour une inspection du 22e. Le gouverneur interrogea quelques soldats sur leur métier, sur leur région, sur leur famille. Lui aussi trouva bonne allure au bataillon, pour la faible ancienneté des recrues. Le War Office reprit l'abbé Philippe Casgrain dans l'Intelligence Service, à cause de sa connaissance des langues slaves. Un Dominicain de Saint-Hyacinthe, le Père Constant Doyon, le remplaça comme aumônier. Le dimanche, le bataillon se rendait en corps à l'église de Saint-Jean, où l'aumônier célébrait la messe de neuf heures. La bourgeoisie de Saint-Jean — les femmes de médecins, de notaires, de gros épiciers — délaissa les autres messes pour celle de neuf heures. Sous l'égide du Père Doyon, une Conférence de Saint-Vincent-de-Paul se forma parmi les officiers et les soldats du bataillon.

L'idée de cette unité entièrement canadienne-française était excellente; les autorités auraient gagné à l'appliquer plus tôt et, par la

suite, à la respecter plus fidèlement. La province choyait les soldats du régiment canadien-français comme ses enfants, avant de s'enorgueillir de leurs exploits. La *Presse* consacrait une ou plusieurs colonnes à leurs allées et venues, avec force photographies. La *Presse* revendiquait toujours le parrainage du bataillon. Mais Mme L.-J. Tarte, femme du directeur de la *Patrie,* présida un ouvroir travaillant spécialement pour le 22e. C'était à qui donnerait aux soldats du tabac, des cigarettes, des livres, des phonographes, des jeux de cartes, de dominos, de dames, d'échecs, de palets. La visite aux soldats constituait un but d'excursion pour les Montréalais, le dimanche après-midi. Le 20 décembre, la *Presse* organisa une excursion monstre à Saint-Jean, avec le concours de fanfares et de clubs de raquetteurs.

Le Dr Mignault parla d'organiser, et d'envoyer au front, un hôpital entièrement canadien-français. Par malheur, les nouvelles du premier contingent refroidissaient l'enthousiasme. Ce contingent canadien s'exerçait encore en Angleterre, au camp de Salisbury Plains, transformé en marécage par une pluie continuelle. Les bottes fabriquées à la hâte, achetées sans vérification, prenaient l'eau. Les tentes en coton mince, importées des Indes, remplissaient tout au plus l'office de passoires. La vie sous ces tentes inondées devenait intenable. Et pas une journée de soleil pour sécher les uniformes boueux! La grippe, la bronchite, la méningite même décimèrent le contingent. Des unités déménagèrent; les officiers et les hommes reçurent des billets de logement dans les villages et dans les fermes

des environs. Au Canada, les parents de soldats reçurent des lettres de ton déprimé: "Je vous dit que j'ai passé un jour de Noël bien ennuyant; pas de messe de minuit, ça n'a pas d'allure . . ." Les autorités militaires anglaises renvoyèrent au pays des officiers en surnombre — ou jugés incompétents. Sam Hughes, promu général afin d'affermir son autorité, multipliait les algarades avec les officiers supérieurs de carrière; l'incident le plus vif le mit aux prises avec le général Lessard, à Toronto.

* * *

Il semblait, malgré tout, que la vie de la province se continuerait, en marge de la guerre européenne qui ne la regardait pas. Les cadres du Canada français étaient formés, en 1914.

L'Ecole Sociale Populaire, encouragée par Mgr Gauthier, avait créé une Fédération Ouvrière Catholique de Montréal, qui avait elle-même donné naissance à trois syndicats catholiques : carrossiers ; charpentiers-menuisiers ; employés de commerce. C'était mettre la charrue avant les boeufs, puisqu'une fédération doit, non pas précéder, mais suivre les syndicats, pour les grouper. Des divergences d'opinion séparaient Mgr Gauthier, Arthur Saint-Pierre, secrétaire de l'Ecole Sociale Populaire, et l'abbé J.-O. Maurice, membre du Comité diocésain d'oeuvres sociales. Mgr Gauthier voulait orienter les syndicats vers l'action catholique. Arthur Saint-Pierre entrevoyait l'action professionnelle, mais après une formation pro-

longée des syndiqués. L'abbé Maurice, aumônier du Conseil central de la Société de Saint-Vincent-de-Paul et aumônier-fondateur du syndicat de carrossiers, était un prêtre intelligent et très entreprenant. Dans ces deux fonctions, il se résignait mal à un rôle consultatif. Les dirigeants de la Saint-Vincent-de-Paul demandant son avis, peut-être pour la forme, à l'issue d'une délibération, il répondit: "Est-ce que je sais? Je ne suis pas un laïc, moi." Cet aumônier actif, cherchant l'intérêt temporel des ouvriers, voulait lancer les syndicats dans l'action professionnelle immédiate. De tous les syndiqués catholiques, les carrossiers paraissaient les mieux préparés. Mais la faiblesse des moyens, la divergence des opinions, la petite crise de chômage et surtout la guerre contrarièrent ce développement. A la prière de Mgr Bruchési, les Jésuites prirent le contrôle de l'Ecole Sociale Populaire et fermèrent le secrétariat. L'Ecole Sociale Populaire entra en sommeil. La Fédération Ouvrière Catholique de Montréal s'effrita. Le syndicat de carrossiers subsista seul.

Les Jésuites prenaient une autre fondation sous leur égide. Quelques voyageurs de commerce suivirent une retraite fermée, prêchée par le Père Louis Lalande, à la Villa Saint-Martin (qui venait de remplacer la Villa La Broquerie, lieu de naissance des retraites fermées). L'un d'eux, J.-Alfred Bernier, occupait la vice-présidence de la Dominion Commercial Travellers' Association, puissante association de douze mille membres dont deux mille cinq cents Canadiens français, et devait normalement accéder à la présidence. Il en parla au

Père Lalande, qui conçut l'idée d'une association entièrement catholique. Le Père Lalande, missionnaire et conférencier de tempérament oratoire, ardent veuillotiste et admirateur de Bourassa, était porté vers l'action religieuse et nationale plutôt que vers l'action sociale. Il conçut la future association comme un moyen de persévérance et d'apostolat. Les voyageurs, formés en cercles, se réuniraient une fois par semaine, en rentrant de leurs randonnées, autour de leur aumônier. J.-Alfred Bernier, grand gaillard né dans le Michigan, avait appris le français et découvert la province de Québec en venant seconder son oncle, importateur de tissus à Montréal. Comme plusieurs Franco-Américains dans le même cas — comme Tardivel dans la génération précédente — il devint "patriote" jusqu'aux moelles. Il renonce à ses titres — à la présidence probable — dans la puissante association nationale, pour organiser le premier cercle catholique de voyageurs de commerce, d'une douzaine de membres.

* * *

La situation économique de la province comportait des points faibles et des perspectives encourageantes. Un souffle de panique circula pendant les premières semaines. Le gouvernement fédéral prit des mesures de prudence, procura aux banques des facilités d'escompte et donna cours légal à leurs billets. La fermeture des Bourses limita les ventes de titres, supprima l'agiotage. Quelques industries baissèrent les salaires, ce qui n'arrangeait pas la

situation du maire Martin, aux prises avec les délégations de chômeurs. Des associations ouvrières demandèrent au gouvernement provincial de décréter un moratorium, à l'exemple de plusieurs provinces; les propriétaires et les chambres de commerce s'y opposèrent.

La Ville de Montréal subit les contre-coups. L'évaluation municipale avait augmenté, mais les dépenses aussi; et la négociation d'un emprunt fut un travail d'Hercule pour le maire, pris entre les échevins et les commissaires, entre les financiers new-yorkais et la Banque de Montréal qui tendait à mettre la ville en tutelle. Médéric Martin, reconnaissant, avait attaché Paul-Emile Lamarche au contentieux de la Ville, dirigé par Charles Laurendeau — l'ancien juge Laurendeau, qui avait rendu, dans l'affaire Hébert-Clouâtre, le jugement tant discuté pendant les élections de 1911, et qui avait renoncé à la magistrature pour le poste municipal, princièrement rémunéré, à l'automne de 1912.

Le *Devoir* souligna les difficultés. Dans ses articles, Georges Pelletier revint presque tous les jours sur les frais de la guerre et sur les impôts qui frapperaient les contribuables canadiens "pendant un demi-siècle au moins". Mais Georges Pelletier et ses amis étaient, par situation d'opposants et par tempérament, des pessimistes — d'un pessimisme qu'ils voulaient salubre. Ils se plaisaient au rôle de Cassandre.

La guerre avait fait ajourner l'exécution de plusieurs grands projets, entre autres ceux de Max Aitken, ceux de la Beauharnois, ceux de la National Hydro, ceux de la Southern Canada

Power et ceux de la Quebec Development — la compagnie américaine, formée sur l'initiative de B.-A. Scott, avec le "roi du tabac" Benjamin Duke pour principal actionnaire, et qui projetait une exploitation hydroélectrique à la Grande Décharge du Lac-Saint-Jean. La circulation des trains sur le Transcontinental était aussi reculée; plusieurs pieds de neige recouvraient, en hiver, la voie laissée sans entretien. Le gouvernement provincial avait ajourné l'exécution de son programme de voirie et l'adjudication de "limites" en Abitibi, prévue pour le 11 août 1914. Mais la Commission des eaux courantes poursuit la construction d'un barrage aux sources du Saint-Maurice. Elle évalue le coût de construction à $1.-500.000 et les frais annuels à $100.00, intérêts et fonds d'amortissement compris. La Shawinigan Water and Power s'engage à payer $80.000 par an pendant quarante ans, la Laurentide $40.000 et la Brown Corporation autant. La Province est sûre de couvrir ses frais et même de réaliser un bénéfice.

Tous les résultats économiques de la guerre ne furent pas décevants pour le Canada. Le précédent des guerres napoléoniennes aurait pu rassurer des inquiétudes. Les achats effectués par l'Angleterre avaient valu au Canada, de 1792 à 1815, une période appelée "les bonnes années". Mais l'exemple était oublié.

Après trois semaines de guerre, le gouvernement impérial demanda au Canada non seulement des hommes mais des munitions. Il ne s'était encore jamais fabriqué un obus au Canada. Sam Hughes décida qu'il s'en fabrique-

rait. Le 2 septembre, il réunit au ministère de la Milice des industriels, montréalais et surtout ontariens. Le Pacifique-Canadien n'oubliait pas la visée impériale qui lui avait donné naissance. Le réseau mettait les usines Angus à la disposition de l'Empire. Les autres industriels professaient un loyalisme aussi vif. Ajoutez la pression de Sam Hughes, l'appât du gain et celui des distinctions honorifiques. Après échange de câbles avec Londres, Sam Hughes annonça la constitution d'un Shell Committee, composé de représentants du gouvernement et des industriels, et qui ferait fonction d'agent du gouvernement britannique. Napoléon en campagne, au coeur des opérations militaires, annonçait des décisions et des nominations administratives. De même Sam Hughes, inspectant le camp de Valcartier, le 6 septembre, désigna les membres du Shell Committee, présidé par le colonel Alexander Bertram, chef de la maison John Bertram, de Dundee, Ontario, mais qui possédait une résidence à Montréal. Par dépêche, le ministre convoqua les membres du comité pour le surlendemain, à l'arsenal de Québec. Il présida leur première réunion et leur traça un programme.

Le Shell Committee élut domicile permanent au "Drummond Building" à Montréal. Il fournit d'abord aux industriels des devis, des jauges, des matrices. Car de difficiles problèmes d'outillage et de main-d'oeuvre se posaient. Le Pacifique-Canadien avait prêté ses meilleurs spécialistes, ingénieurs et ouvriers, au gouvernement britannique pour la construction de voies ferrées à l'arrière du front. Les industriels promirent à Sam Hughes de surmonter

ces handicaps. La première commande de douilles d'obus, reçue en octobre, fut attribuée à la Chedwick Brass Co., de Hamilton. La seconde échut à la Canadian Cartridge Co., filiale de la compagnie précédente, également à Hamilton, et présidée par Frank Baillie, candidat au "sirage".[1] En novembre, un agent du gouvernement anglais, Fred Stobbart, vint effectuer divers achats. Il commanda des fusils Ross, des lainages, du cuir. Montréal eut sa part. De son côté, Philippe Roy, représentant du Canada en France, signala que les marchés de ce pays s'ouvraient aux produits canadiens: blé, chevaux, bétail, beurre et fromage, pommes, conserves, cuirs et peaux, bois, papier. L'Association des manufacturiers de chaussures de Québec envoya un délégué, John Perkins, de la maison Duchaine et Perkins, pour obtenir des commandes des gouvernements alliés. Perkins emporta des échantillons. Mais le gouvernement anglais prétend que l'industrie nationale suffit à la demande. Et le gouvernement français, qui s'en tient aux godillots réglementaires, conformes aux devis de l'intendance, a placé de fortes commandes aux Etats-Unis. Le ministère canadien de la Milice acheta les fournitures les plus diverses, des chaussures aux paquets de pansement. Les protégés des hommes politiques semblaient favorisés

---

1. *Pour l'histoire de la fabrication et du commerce des munitions, les deux principales sources sont: David Carnegie: The History of Munitions Supply in Canada (Longmans, Green and Co., Londres, 1925); et Report of the Chairman of Imperial Munitions Board to the Minister of Munitions (daté de Toronto, 17 août 1921).*

dans la répartition des commandes.[1] La fabrique de fusils Ross, à Québec, embaucha de nouveaux ouvriers et prévit l'agrandissement de ses usines. L'aviation comptait peu, dans cette guerre, et l'Aluminum Company of Canada, de Shawinigan, n'enregistra qu'une progression régulière de son rendement brut. Mais les mines de Thetford fournirent de l'amiante pour l'isolation des chaudières, de la tuyauterie et des soutes à poudre sur les navires. La Brown Corporation, de La Tuque, fabriqua de la cellulose, utile aux usines d'explosifs. La Shawinigan et ses filiales poursuivirent leurs agrandissements. Les cultivateurs et les commerçants de la région québécoise trouvèrent un bon débouché au camp de Valcartier. L'Ouest canadien souffrait de la sécheresse, mais la province de Québec jouissait d'une température idéale, et la récolte des pommes, en particulier, s'annonçait magnifique. Joseph-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture, avait avantagé la Coopérative des Fromagers, sa fille favorite, en la chargeant de réunir les quatre millions de livres de fromage offertes par la province à l'Angleterre. Chaque commande en entraînait d'autres, selon le jeu normal de l'engrenage économique. Les ouvriers s'aperçurent bientôt que la guerre, loin de ruiner leurs patrons, les enrichissait. Les propriétaires de mines de Thetford, par exemple, employaient leurs bénéfices à des agrandissements, à des améliorations de leur entreprise: la mine King agrandit son moulin: la

---

1. Un certain nombre de commandes firent l'objet d'une enquête au Comité des comptes publics, au printemps de 1915.

mine Bennett Martin substitua l'électricité à la vapeur pour actionner ses machines. Les ouvriers se mirent en grève, pour obtenir le rétablissement, puis la hausse de leurs salaires.

Pour l'industrie des transports maritimes, le bouleversement de la guerre coïncidait avec l'ouverture du canal de Panama. Ce gigantesque ouvrage, construit pour des fins militaires — pour permettre le passage de la flotte américaine d'un océan à l'autre — entraînait d'abord des conséquences économiques. Il favorisait le port de Vancouver, au détriment du port de Montréal. Une assez forte proportion du blé de l'Ouest — tout le blé de la Colombie-Britannique, presque tout le blé de l'Alberta, une petite partie du blé de la Saskatchewan — à destination de l'Europe, pourrait s'exporter par Vancouver et le canal de Panama. La réquisition des cales gênait encore. Presque tous les bateaux canadiens étaient d'immatriculation britannique — précaution prise sous l'influence de l'Amirauté, pour faciliter leur réquisition en cas de guerre. Les houillères de la Nouvelle-Ecosse envoyaient leur charbon, par bateau, aux localités riveraines du Saint-Laurent. La Dominion Coal, en particulier, possédait une flottille de charbonniers qui assuraient le service de Sydney à Montréal. Ces navires réquisitionnés, la Dominion Coal dut réduire ses expéditions, et les houillères de la Pennsylvanie s'emparèrent du marché. La Dominion Coal trouva une compensation partielle dans la fourniture aux nombreux navires fréquentant le port de Halifax. Mais le port de Montréal?

Le port de Montréal trouva aussi des compensations, grâce aux achats des nations al-

liées. Les navires réquisitionnés travaillèrent à plein rendement. Ils arrivaient sur lest et repartaient chargés. Les premiers départs — ceux des réservistes français — s'étaient effectués dans l'enthousiasme et dans le bruit. Les suivants s'entourèrent de mystère, en raison de la menace sous-marine. Des sentinelles interdisent l'accès des quais. Des cargos camouflés lèvent l'ancre en silence, et partent secrètement pour des ports inconnus. L'habitant de Beaupré, debout à la lisière de son champ de maïs, regarde glisser ces curieux bateaux que de grandes rayures, sur la coque, transforment en zèbres marins. Le 30 novembre, la Commission du port de Montréal communiqua cette note aux journaux:

> *"Pendant la saison de navigation de 1914, qui s'est close officiellement hier, il est venu dans le port de Montréal 914 navires transatlantiques, soit cent de plus que l'année dernière.*
>
> *"Pendant la même saison, on a expédié 12 millions de boisseaux de blé, soit à peu près 20 millions de plus que l'an dernier.*
>
> *"Il faut attribuer à la guerre ce mouvement extraordinaire du trafic maritime dans notre port, parce que les nations alliées ont acheté énormément de farine, de blé et d'approvisionnements au Canada."*

En fait, l'année 1914 marque un nouveau progrès de la navigation dans le port de Montréal. Le 7 décembre, le rapport soumis à l'assemblée des actionnaires de la Banque de Montréal dit, entre autres choses:

> *"Les cultivateurs se préparent à étendre la superficie de culture, tandis que les industriels profitent de l'occasion pour augmenter leurs ventes, là où la concurrence étrangère a été éliminée."*

Le même rapport signale les commandes reçues d'Europe par l'industrie textile, et la

quasi-disparition de la concurrence russe pour le commerce du bois, par suite des réductions de coupe et de la fermeture de la Baltique. La Chambre de commerce de Lévis avait compris, l'une des premières, cet avantage économique à tirer de la guerre: la reconquête du marché intérieur, envahi, comme tous les marchés du monde, par les produits manufacturés allemands. Le 27 octobre, elle lance le projet d'un congrès des industriels canadiens, dans cette intention expresse. Une campagne s'organise, facilitée par l'ambiance patriotique, pour substituer les produits "made in Canada" aux produits "made in Germany".

Seul, le marché immobilier a fléchi, en réaction contre les spéculations excessives de la période précédente. D'après tous les symptômes de 1913 et du premier semestre de 1914, le Canada serait entré. sans la guerre, dans une période de mise au point, sinon de liquidation, après un essor trop rapide et une spéculation effrénée. La conquête de l'Ouest et l'expansion ferroviaire s'étaient effectuées bien vite par rapport à la faiblesse numérique de la population. Le parcours des voies ferrées avait presque doublé — de 17,000 à 31,000 milles, en chiffres ronds — de 1900 à 1914. Trois réseaux ferroviaires, dont deux restaient inachevés, reliaient les deux océans. Trois voies franchissaient les Rocheuses. Trois voies joignaient le centre du Canada aux provinces Maritimes. L'Etat fédéral y avait dépensé six cents millions en subventions, avances ou garanties, sans parler des concessions en terres.[1] La lon-

---

1. *Rapport de la Commission royale des relations entre le Dominion et les provinces (Rapport Sirois, de 1940), Vol. I, p. 74.*

gueur de rail par mille habitants constituait un record du monde. "Le Canada s'est taillé un costume trop ample", écrivait une revue française. La guerre, tout en imposant des charges, allait empêcher ou retarder le rajustement.

Dans la province de Québec, la régularité des progrès matériels ne serait pas enrayée, tandis que les pensées et les dons seraient partagés, les coeurs parfois écartelés, entre les blessés des Flandres et les blessés d'Ontario.

V

INTERVENTION OFFICIELLE DANS LE CONFLIT ONTARIEN

Lomer Gouin et la question des écoles ontariennes — Motion Bullock, à la Législature de Québec — Manifestation à l'Université Laval — Discours et conférences de Bourassa.

1915

Lomer Gouin surveillait les frémissements de sa province comme un vieux marin surveille l'océan parcouru de risées. Il songeait à une intervention formelle en faveur des Franco-Ontariens. Il refusait de décréter, à l'exemple de plusieurs provinces, le moratoire demandé par les associations ouvrières et combattu par les chambres de commerce. Il refusait le suffrage féminin, demandé par Mme Carrie Derick, présidente de la Montreal Suffrage Association, en donnant cet argument, péremptoire pour des loyalistes: "Les femmes ne votent pas en Angleterre."

Le trésorier provincial, P. S. G. Mackenzie, mourut subitement le 1er novembre 1914. Le sénateur Mitchell, qui possédait de gros intérêts — des chemins de fer aux assurances, en passant par le commerce du bois — et une grosse influence dans le comté de Drummond, demanda le portefeuille pour son fils, Walter. Celui-ci n'avait que trente-sept ans. Avocat à Montréal, fils de son père, bon libéral, il présidait le Club de Réforme, devenu la principale organisation libérale.

Le Club National, au temps de Mercier, avait retenti de débats homériques entre les jeunes avocats libéraux. Le Club de Réforme, son successeur, sacrifie moins aux discussions d'idées. C'est le siège de la Machine. Les hommes politiques y rencontrent leurs organisateurs. La foule des grands jours comprend des sénateurs: Raoul Dandurand, J.-M. Wilson, J.-P. B. Casgrain; des ministres du cabinet provincial: Jérémie Décarie, Lomer Gouin lui-même; des députés et anciens députés fédéraux et provinciaux; Léonide Perron, Oscar Gladu, Arthur Ecrement — ce dernier, secrétaire de l'organisation libérale dans le district de Montréal; des journalistes: Fernand Rinfret, Gaston Maillet; deux commissaires de la Ville de Montréal: E.-N. Hébert et Thomas Côté; des hommes d'affaires: Donat Raymond, bon souscripteur qui touchera quelque jour sa récompense, Pamphile Du Tremblay, gendre du propriétaire de la *Presse*, le commerçant Gaspard De Serres et le notaire Ernest Décary, amis personnels de Lomer Gouin. La crème du parti ! Le Club de Réforme est aux clubs régionaux ce qu'est le Grand Quartier Général par rapport aux simples états-majors divisionnai-

res. Les "chefs" y arrêtent la stratégie électorale. Les ministres y prononcent des discours qui amorcent la législation. Les trésoriers y supputent le partage des subsides. Le Club de Réforme impose des candidats à certains comtés, où le scrutin ne sera qu'une formalité. Il a imposé, par exemple, Rodolphe Lemieux au comté de Gaspé. Il lui arrive d'essuyer des ruades, comme celle du comté de Chateauguay rejetant Sydney Fisher en 1913. Son prestige n'en est pas véritablement atteint. Le Club de Réforme, pour un bon libéral, c'est le Saint des saints. C'est l'empyrée où trônent les cornacs, les augures, les mages du Parti. Un président du Club de Réforme devient nécessairement ministre ou sénateur.

Walter Mitchell, président du Club de Réforme, avait une tradition et des ambitions politiques, peu d'idées personnelles, et serait le féal serviteur de sir Lomer Gouin, son chef. Walter George Mitchell recueillit le mandat législatif de P. S. G. Mackenzie en même temps que son portefeuille. Les conservateurs rendirent la politesse faite à Casgrain et à Blondin, en laissant élire le nouveau ministre par acclamation, dans le comté de Richmond — encore un de ces comtés où la population, devenue en majorité canadienne-française, continuait d'élire des députés de langue anglaise. L'ambitieux Léonide Perron remplaça Walter Mitchell à la présidence du Club de Réforme.

A la fin de décembre, Trefflé Berthiaume, le "self-made man" propriétaire de la *Presse* et conseiller législatif, sentit venir sa fin prochaine. Il lui faudrait, hélas, quitter de nouveau *son* journal, et cette fois — Laurier lui-même

n'y pourrait rien ! — sans espoir de retour. Berthiaume remania son testament. Il voulait éviter le partage de la *Presse* et ne se fiait qu'à moitié aux aptitudes de son fils aîné. Il laissait la *Presse* à ce fils aîné, Arthur, flanqué de deux fiduciaires, l'avocat Zénon Fontaine et le notaire J.-R. Mainville, respectivement fils du premier patron et d'un vieil ami du testateur. Tête des deux autres fils de Trefflé Berthiaume, Edouard et Eugène, et du gendre, Pamphile Du Tremblay. Ce dernier avait déjà présidé des clubs libéraux et joué un rôle politique: il s'était distingué, en 1905, parmi les partisans de Gouin; il avait découvert et lancé Médéric Martin en 1906. Un homme pourvu de pareils titres ne se laisse pas évincer facilement. Dans le bureau du notaire, Pamphile Du Tremblay se leva, et empêcha sa femme de signer.[1] Or, c'était à prendre ou à laisser: en s'obstinant, Mme Du Tremblay perdrait les actions privilégiées que le testament lui reconnaissait tout de même. Après quarante-huit heures de réflexion, Mme Du Tremblay, née Angelina Berthiaume, signa. La *Presse* était sauvée. Le vieux Berthiaume, alors, se laissa mourir, le 2 janvier 1915. Dans le cortège funèbre de l'ancien typographe, à Saint-Viateur d'Outremont, figurèrent sir Horace Archambault, administrateur de la province en l'absence de sir François Langelier très malade, sir Wilfrid Laurier, le secrétaire d'Etat Louis Coderre, sir Lomer Gouin, le maire Médéric Martin, Adélard Turgeon, président du Conseil législatif, les sénateurs Béique et Dandurand, tout Montréal et presque tout Québec.

---

1. Témoignage de Zénon Fontaine (La "Patrie", 13 et 15 février 1926).

Le Roi, autrement dit le gouvernement impérial, suivant les suggestions du gouvernement canadien, avait "siré" quelques personnalités de la province dans la promotion du 1er janvier: François-Xavier Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure; Herbert Holt, président de la Banque Royale du Canada et de la Montreal Light, Heat and Power Company; George Perley, qui possédait l'absolue confiance de Borden; William Price, récompensé de ses services gratuits pour l'installation du camp de Valcartier.

* * *

Sir Horace Archambault ouvrit la première session provinciale de la guerre, le 7 janvier. Pour marquer une différence avec la cérémonie du temps de paix, on omit la salve traditionnelle de vingt et un coups de canon. Le canon était réservé "pour les ennemis de la patrie". Le cardinal Bégin occupait un fauteuil d'honneur. Le gouvernement présentait trois nouveaux ministres: Honoré Mercier, J.-A. Tessier et Walter Mitchell.

Le discours du Trône fait allusion à la guerre, à l'élévation du cardinal Bégin, au décès de Devlin et de Mackenzie. Il invite les réfugiés belges à s'établir dans la province de Québec, insiste sur les travaux de voirie poursuivis pendant la belle saison, et souhaite la mise en exploitation du Transcontinental, pour couronner l'oeuvre de la colonisation en Abitibi. Depuis la session précédente, l'administration provinciale a organisé un bureau de statisti-

ques et publié le premier annuaire statistique de la province. Le rapport du ministère des Travaux publics recense 250 ponts en fer construits depuis un an.

L'atmosphère de trêve politique règne aussi au Parlement provincial. Pour proposer l'adresse, Arthur Trahan, député de Nicolet, prononce un discours de belle facture. Tellier, encore plus courtois que d'habitude, s'en tient aux critiques raisonnables. Il approuve les secours offerts par le cabinet provincial à l'Angleterre, à la France et à la Belgique. Et comme il parle à titre officiel, cet ami de Bourassa force un peu sa pensée pour dire:

"Je ne me demande pas s'il y a obligation constitutionnelle ou civile. Je considère seulement que nous faisons partie de l'Empire et que nous dépendons de la Grande-Bretagne. Depuis longtemps, nos relations avec celle-ci ont été bonnes, et nous n'avons eu qu'à nous féliciter de faire partie de l'Empire britannique. Mon sentiment est celui du fils qui vole au secours de la maison paternelle ... Je suis prêt à seconder ce que le gouvernement jugera à propos de faire pour aider la métropole à sortir de la difficulté qu'elle traverse."

L'Action Sociale demande du discernement dans l'invitation aux réfugiés belges. Certes, il existe en Belgique une excellente classe de cultivateurs et d'artisans que nous recevrons à bras ouverts. Mais il existe aussi une autre classe, très remuante et "beaucoup moins désirable pour les pays qui veulent conserver chez eux de saines notions sociales et religieuses. C'est celle des radicaux de tout genre, francs-maçons, socialistes..." Or, la catholique province de Québec est représentée en Belgique par un homme sujet à caution. M. Godfroy Langlois pourrait bien nous envoyer des émi-

grants de la classe indésirable. Prenons garde ! . .

L'Evénement ne désarme pas non plus. Il reste systématique. Quelques conservateurs blâment l'extension de la trêve politique au domaine provincial. Ils s'impatientent du faible profit tiré de l'appui fédéral, et trouvent Tellier trop dénué de mordant, de parti pris. Ils lui reprochent de plaider au barreau de Joliette, pendant les vacances parlementaires, au lieu de parcourir et d'agiter la province; de sorte que Tellier, respecté à Joliette, estimé de tous ceux qui le connaissent dans la province, reste inconnu d'un grand nombre. Un bâtonnier, plutôt qu'un chef de parti. Mathias Tellier a sans doute attiré des concours nationalistes. Bourassa l'appelle "une conscience de cristal". Mais Bourassa lui-même passe, dans les milieux parlementaires, pour un maniaque d'intégrité. Il méprise le patronage, survole de haut les trivialités de la politique — et n'a pas réaffronté les électeurs maskoutains. Son ami Tellier manque du minimum de mauvaise foi nécessaire à un chef de l'opposition, dans le jeu des partis. On entend dire: "Il est trop honnête pour être chef de parti."

Jean Prévost est gravement malade. Armand Lavergne compte présenter une motion, appuyée par un député de langue anglaise, en faveur des revendications franco-ontariennes.

Mais le 11 janvier, au cours du débat sur l'adresse, le premier ministre prononce lui-même ces paroles, en les soulignant énergiquement:

"Cette guerre terrible aura eu pour nous, par certains côtés, d'heureux résultats, en ce qu'elle a fait la population du Canada plus unie que jamais.

"Me sera-t-il permis de dire ici combien nous regrettons qu'une malheureuse division chez nos frères de la province voisine empêche que cette union soit parfaite ?

"Pendant qu'en Europe, Anglais et Français luttent à l'envi pour le triomphe de la justice, pendant que sur les champs de bataille Français et Anglais versent généreusement leur sang pour qu'il n'y ait plus d'opprimés en Europe, pourquoi faut-il que leurs frères de l'Ontario se divisent sur l'opportunité d'enseigner aux enfants d'une minorité la langue des découvreurs de ce pays...

"Je ne puis oublier que ce sont les Canadiens anglais de l'Ontario et les Canadiens français du Québec qui ont fondé l'édifice déjà puissant qu'est le Dominion.

"Qui voudrait prétendre qu'il n'a pas été dans leur esprit de donner aux deux races des droits égaux en matière de langue. de propriété et relativement à la personne, ainsi que le disait sir John A. Macdonald en 1890 ? Et qui pourrait prétendre que ce ne soit pas en s'inspirant de tels sentiments que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord a été rédigé par les Pères de la Confédération ?...

"...C'est animé de ce sentiment, monsieur l'Orateur, que je veux, avant de reprendre mon siège, adresser, au nom de toute la population de Québec — des Canadiens anglais, écossais et irlandais comme des Canadiens français — un appel au gouvernement et à la majorité de la province d'Ontario. Au nom de la justice et de la générosité dont l'Angleterre a donné tant de preuves et qui ne peuvent manquer d'animer tout citoyen véritablement britannique, comme au nom des luttes que nos pères ont soutenues pour ouvrir à la civilisation les riches domaines qui sont notre patrimoine commun, je demande qu'on fasse justice à la minorité française d'Ontario, et même, au besoin, qu'on soit généreux envers elle.

"Au nom des sublimes expressions qu'il a données à la pensée humaine, je demande, pour le verbe français, le droit de résonner sur les lèvres des écoliers d'Ontario qui veulent l'apprendre et le parler."

Dans une circonstance comme celle-là, Lomer Gouin ressentait une émotion visible et

contagieuse. On le savait sans hostilité à l'égard du gouvernement ontarien;à plusieurs reprises, par exemple pour le rajustement du subside fédéral, les deux cabinets avaient agi en parfait accord; et trois mois auparavant, sir Lomer Gouin avait représenté lui-même la province aux funérailles de sir James Whitney, à Toronto. Son discours du 11 janvier concilia de la manière la plus parfaite la courtoisie et la fermeté. Aussi loin du mode impérieux que du mode servile, c'était le ton que Bourassa conseillait de prendre à l'adresse des Anglais. D'égal à égal, en exprimant et en exigeant l'estime. Sous les paroles, on sentait la modération volontaire, l'énergie captée.

Le premier ministre de Québec savait mieux que personne combien chaque province tient à rester maîtresse dans son domaine, combien les gouvernements provinciaux sont chatouilleux sur ce point. Il s'était décidé à parler parce que la question tenait au coeur de la province de Québec, tenait à l'être même du peuple canadien-français. "Il a été l'interprète de sa race", écrivit le *Soleil*. Et c'était vrai. La circonstance s'y prêtant, Lomer Gouin se trouvait tout naturellement dans la tradition de Mercier. Il continuait son beau-père, revendiquant la solidarité de tous les Canadiens français dans l'affaire des Ecoles du Nouveau-Brunswick, dans l'affaire Riel, dans les relations avec les Franco-Américains. "Au nom des sublimes expressions qu'il a données à la pensée humaine, je demande, pour le verbe français, le droit de résonner sur les lèvres des écoliers d'Ontario." Ce ton, ces paroles mêmes sont du Mercier pur. L'avant-veille, le *Devoir* avait publié une lettre favorable aux Franco-

Ontariens, adressée par P. S. G. Mackenzie à Bourassa en décembre 1912; la lettre était restée confidentielle du vivant de Mackenzie, parce que le trésorier provincial ne voulait pas blâmer publiquement l'administration d'une province voisine.

Alphonse Charron, président de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, remercia par dépêche le premier ministre de Québec. Après les paroles de Bourassa, de Belcourt, de Landry, de Mgr Bruchési — chaudement approuvées par le cardinal Bégin — le discours de sir Lomer Gouin produisit une sensation intense. Les initiés connaissaient le rôle de Louis-Philippe Pelletier: la province de Québec avait rarement côtoyé de si près l'unanimité. Bourassa, qui s'intéressait au fonctionnement des institutions britanniques et qui admirait la lutte de l'Irlande pour le Home Rule, se refusait encore à ranger dans le camp adversaire tous les Canadiens d'origine anglaise ou irlandaise; il recommandait d'obtenir le concours d'un certain nombre d'entre eux.

C'est encore Lomer Gouin qui parut sur le point de réaliser ce voeu. Le 13 janvier, deux députés anglo-protestants de la majorité libérale, W. S. Bullock, de Shefford, et J. T. Finnie, de Montréal, présentèrent une motion souhaitant pour les Canadiens français de l'Ontario les droits dont les citoyens de langue anglaise jouissaient dans la province de Québec. Finnie était né en Ecosse. Député de la division Saint-Laurent, il comptait un fort noyau d'Israélites parmi ses électeurs. On se rappelle qu'en 1912, de connivence avec Godfroy Lan-

glois, il demandait l'instruction obligatoire, mesure redoutée par la majorité canadienne-française et catholique. Des Montréalais avaient presque posé sa candidature, à la mort de P. S. G. Mackenzie, pour le portefeuille disponible. Quant à Bullock, il avait débuté dans la vie par quinze années de ministère baptiste, ce qui ne prédispose pas à l'humour. Il affirma — vérité patente — qu'il ne présentait pas sa motion dans un esprit agressif, mais au contraire dans un esprit de conciliation. Il glissa vite sur le droit légal et constitutionnel pour affirmer, en théologien, le droit moral des Canadiens français de vivre au Canada et d'y parler leur langue maternelle. Le gouvernement anglais n'a-t-il pas accordé ce droit aux Boers en 1902, après la guerre sud-africaine ? Et moins que jamais l'harmonie ne doit être troublée entre les deux races, au moment où des soldats canadiens-français et canadiens-anglais s'apprêtent à combattre côte à côte dans le même contingent, dans les mêmes bataillons.

Bullock déposa cette motion:

"Cette Chambre, sans déroger aux principes de l'autonomie provinciale et sans vouloir en aucune façon s'immiscer ni intervenir dans les affaires des autres provinces de la Confédération, constate avec regret les divisions qui semblent exister parmi la population de la province d'Ontario, au sujet des écoles bilingues, et croit qu'il est de l'intérêt du Dominion en général que toutes les questions de ce genre soient considérées à un point de vue large, généreux et patriotique, se rappelant toujours que l'un des principes fondamentaux de la liberté britannique dans tout l'Empire est le respect des droits et des privilèges des minorités."

Bullock, Finnie — et Gouin — avaient tenu compte des susceptibilités, et pesé les mots. Le ton même et les arguments de Bullock, avec

leurs traces de prédication baptiste, étaient de nature à toucher les Anglais. Armand Lavergne félicita Bullock et Finnie, mais il s'en prit vivement à la tyrannie orangiste et plus encore à celle de Mgr Fallon. Il en profita pour réaffirmer le principe nationaliste que le Canada ne devait point participer à toutes les guerres de l'Angleterre. Il dit:

"L'axiome de sir Wilfrid Laurier, à savoir que lorsque l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre, est indiscutablement vrai, mais pour la défense du Canada seulement. De là à participer à une guerre européenne, il y a une énorme différence, et, au risque de scandaliser les farouches impérialistes du "Mail" et du "Star", je dirai avec lord Granville que c'est à l'Angleterre à défendre le Canada, et non pas au Canada à défendre l'Angleterre.

"Jusqu'à ce que le Canadien possède les mêmes droits politiques que l'Anglais d'Angleterre, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il ait voix au chapitre de la déclaration de guerre et des conditions de paix, on ne peut demander au Canada de changer ses relations avec l'Angleterre et même avec le monde entier. "Charity begins at home" et "No taxation without representation" sont des doctrines bien anglaises qu'il ne doit pas être plus déraisonnables à un Canadien qu'à un Anglais d'affirmer.

"Ce que je dis n'est pas nouveau..."

Et Lavergne se mit à citer les résolutions de Saint-Eustache, votées en présence et avec l'approbation de MM. F.-D. Monk, Jean Prévost, Philémon Cousineau, Bruno Nantel, Arthur Sauvé.

—"Et de beaucoup d'autres", ajouta Sauvé.

Tellier, approuvant et félicitant Bullock, déplora le tour imprimé par Armand Lavergne à la discussion, jusqu'alors empreinte de modération et de tact. Quelques députés abondèrent dans ce sens. Comme le premier ministre, Tas-

chereau fit appel à la largeur d'esprit des chefs de la province voisine. La Chambre n'entendit plus qu'une note discordante, donnée par le conservateur de langue anglaise Charles-Ernest Gault, député de Montréal-Saint-Georges. Un pur tory, qui aurait bien versé à la Croix-Rouge tous les crédits de la colonisation. Gault contesta l'opportunité du geste, à l'égard de la grande province ontarienne. Il eut cependant le bon esprit de se rallier, pour permettre le vote de la motion Bullock à l'unanimité.

Lavergne,ayant projeté le dépôt d'une motion dans le même sens, s'était peut-être senti frustré. Il souligna, dans le *Devoir*, la priorité et l'influence des nationalistes. Le parti ministériel s'empare du programme nationaliste, ce qui prouve le progrès de nos idées ... Pareil geste n'eût pas été possible quelques années plus tôt ... Il y a quelque chose de changé dans la province !

Le lendemain, 14 janvier, les amis du *Devoir* fêtaient le cinquième anniversaire de leur journal par une grande assemblée au Monument National. Le Père Lortie, directeur du *Droit*, occupait un siège sur l'estrade. Armand Lavergne fit hommage à Bourassa du réveil national manifesté jusque dans l'Assemblée législative. Il le fit avec son panache habituel: "Au début, nous pensions la race condamnée à mourir, et nous n'avions plus qu'un espoir, celui de la voir mourir proprement. Mais les temps sont changés. Il n'est plus question de mourir, car la race vivra. Un homme l'a sauvée ..." La foule, debout, acheva la phrase d'un seul cri: "Bourassa !" Et Bourassa lui-même établit ses titres et ceux de ses amis. Aujourd'hui, la

province entière tressaille aux interventions de Mgr Bruchési, du cardinal Bégin, de sir Lomer Gouin, de la Législature de Québec. "Mais pour que ces hautes interventions aient pu se produire, il a fallu que le terrain fût déblayé par une troupe d'avant-garde, qui essuyât la première les injures, les outrages, les coups. Nous avons fait cette besogne..."

Bourassa et Lavergne revendiquaient leur mérite d'initiateurs; mais le mouvement dépassait les cadres du nationalisme. Mgr Bruchési, Mgr Brunault, Mgr Blais, s'incrivirent sur la listes de souscription de l'A.C.J.C. pour les "blessés d'Ontario". Mgr Blais recommanda la souscription à ses prêtres et à ses diocésains. Mgr Emard passait pour plus tiède. Mais, dans une lettre pastorale sur la guerre, il évoqua "cette sorte de guerre civile des âmes", et demanda pour les parents de l'Ontario le droit d'élever leurs enfants selon leurs croyances et leurs traditions familiales. A Québec, le cardinal Bégin et Mgr L.-A. Paquet approuvaient hautement la résistance franco-ontarienne. Mgr Amédée Gosselin, recteur de Laval — le prêtre indépendant des partis, passionné d'archives, et silencieux au point que le tumulte s'apaisait de lui-même à sa porte, autour de sa personne — Mgr Amédée Gosselin envoya une lettre de félicitations et d'encouragements à Charron, président de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario. Il écrivit: "Dans cette lutte pour le droit et pour la langue, l'Université Laval tient à assurer les vaillants champions d'une si belle et si noble cause de ses profondes sympathies." Une grande manifestation s'organisa pour le 25 janvier, à l'Université même. Il n'y avait guè-

re que Laurier, le vieux chef fédéral, qui se tînt à l'écart; mais un de ses familiers, Belcourt, comptait parmi les plus persévérants lutteurs.

Les grandes compagnies, les banques, les millionnaires, avaient envoyé leurs souscriptions massives au Fonds Patriotique. Des prêtres, des étudiants, des ouvriers, envoyèrent une poussière d'oboles à l'A.C.J.C. La protestation canadienne-française contre le Règlement 17 est un flot qui monte, écrivit Héroux:

"Tous les groupes et tous les éléments de la race se confondent dans cette affirmation et cette protestation. Du prince de l'Eglise au jeune universitaire, du professionnel à l'ouvrier, l'union se fait intime et rapide, par le coeur et par la pensée. Les hommes de tous les partis s'accordent, pour la première fois peut-être.

" ... C'est un spectacle nouveau et qui témoigne de changements salutaires; c'est un spectacle surtout qui permet les plus larges espérances, car si les anciens apportent à la cause le poids de leur expérience et de leur sagesse, ce sont les jeunes qui ont pris la tête du mouvement..."

La presse ontarienne fut aussi unanime. Tous les journaux de Toronto prièrent la législature québécoise de se mêler de ses affaires. D'après une dépêche de la *Canadian Press*, le premier ministre Hearst, interrogé par des reporters, "donna l'impression que Québec pouvait aller aussi loin qu'il lui plairait en matière de résolutions, mais que le gouvernement d'Ontario n'avait nulle intention de se laisser influencer".

On supposa cette dépêche directement inspirée par le chef du gouvernement voisin. La presse de Toronto contestant à la province de Québec le droit de faire campagne contre une décision de la législature ontarienne, Fernand

Rinfret rappela, dans le *Canada*, la campagne menée en Ontario, en 1889, contre la décision de la législature québécoise restituant aux Jésuites une partie de leurs biens. Dans ces conditions, écrivit Rinfret, comment se formaliser de notre intérêt pour la question bilingue, "qui nous touche de beaucoup plus près que la question des Jésuites ne pouvait toucher les protestants d'Ontario". Le *Soleil*, toujours d'un ton au-dessus de son confrère montréalais, conclut rondement: "Puisque nous ne pouvons compter ni sur la bonne foi ni sur la bonne volonté des gens d'Ontario, ne comptons plus que sur nous-mêmes."

Dès lors, la campagne ne cessa pas un seul jour — suivant le conseil de Bourassa. Les 21 et 22 janvier, le *Devoir* inséra, en anglais, la lettre d'un Irlandais de l'Ontario, Thomas O'Hagan, ancien principal de High School, qui condamnait sans réserve le Règlement 17 et la tyrannie de ses compatriotes. Tenez bon, conseillait O'Hagan aux Canadiens français, "n'abandonnez pas à l'ennemi une seule tranchée... tenez jusqu'au dernier coup de fusil ... des milliers de Canadiens d'origine anglaise, irlandaise ou écossaise applaudiront à votre patriotisme et à votre ténacité, et finiront par apporter à votre noble et patriotique travail le sceau de leur approbation." Le 23 janvier, Mgr Cloutier, recevant le cardinal Bégin aux Trois-Rivières, lui rendit hommage de l'aide qu'il venait d'apporter " par-dessus les limites de la province voisine, aux opprimés d'un dur fanatisme". Le 24, Armand Lavergne apporta le salut de Québec au Cercle Duhamel de l'A.C.J.-C., à Ottawa. Et il reprit aussitôt le train pour la grande manifestation du lendemain, à l'Université Laval de Québec.

Manifestation peut-être sans précédent que celle à laquelle prirent part: le cardinal Bégin et Mgr Paul-Eugène Roy, son auxiliaire; Mgr Amédée Gosselin, recteur de l'Université Laval; sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, et quatre membres de son cabinet (Caron, Décarie, Kaine, Taschereau); Philippe Landry, président du Sénat, Napoléon Belcourt et cinq ou six de leurs collègues; Adélard Turgeon, président du Conseil législatif; Cyrille Delage, président de l'Assemblée législative; Albert Sévigny, désigné pour devenir le vice-président de la Chambre des communes à la prochaine session fédérale; sir François-Xavier Lemieux, juge en chef; Georges-Elie Amyot, le plus grand ou l'un des plus grands industriels canadiens-français; Henri d'Hellencourt, rédacteur en chef du *Soleil*, et Thomas Chapais, et Armand Lavergne, et une foule de représentants du clergé, de la magistrature, du barreau, de la politique.

Le cardinal Bégin prononça une allocution chaude, énergique, frénétiquement applaudie. Belcourt refit son magistral exposé juridique, et termina sans élever la voix, mais avec une résolution impressionnante: "Prenez-en ma parole; la résistance va se continuer, ferme, énergique, courageuse . . ." Chapais rendit publique sa correspondance d'octobre 1913 avec sir James Whitney, pour bien montrer que les Canadiens français avaient épuisé toutes les ressources avant d'entamer une lutte ouverte — et peut-être pour démentir la rumeur de son abstention. Armand Lavergne et Adélard Turgeon, tous deux beaux orateurs emphatiques, soutenus par le sujet, emmenèrent leurs auditeurs sur les cimes. Turgeon se tourna vers

Belcourt: "Monsieur le Sénateur, allez dire à nos frères de là-bas que nous sommes avec eux entièrement, absolument." Le *Soleil* du lendemain écrivit: "C'est l'heure de la mobilisation pour la race canadienne-française."

Mobilisation volontaire, en effet. Spectacle sur lequel il faut insister encore, à la fois pour son ampleur, son importance, la profondeur et la solidité des forces en jeu, et parce que cet élan désintéressé compense les défaillances, les querelles et les scandales dont l'histoire véridique est toujours parsemée. La province de Québec, c'était un peuple plutôt pauvre de deux millions d'âmes, dont un fort pourcentage d'enfants, cerné par cent dix millions d'Anglo-Américains riches, orgueilleux, conquérants. Or, elle n'avait pas seulement vécu, résisté aux puissances d'assimilation, assuré son propre développement sur un rythme assez régulier, mais elle prenait encore l'offensive et menait des croisades pour la défense de biens spirituels — la foi catholique, la langue française — menacés hors de son territoire. En même temps, elle fournissait à la guerre européenne une contribution, en hommes et en argent, qui n'était pas si négligeable.

Bourassa n'avait point parlé à l'Université Laval de Québec, le 25 janvier; mais il donna une conférence à l'Université Laval de Montréal, le 27, sous les auspices de la Fédération universitaire, au profit de la minorité ontarienne. Il traita un sujet approprié: La renaissance des petites nationalités. Il exposa la théorie du droit des nationalités, puis l'appliqua aux minorités canadiennes. Et c'est à la province de Québec, protectrice-née de tous les groupes

français du Canada, qu'il incombe de faire respecter ce droit:

"Au nom de notre propre constitution, de notre propre dignité, au nom de la conscience de l'humanité, dont nous possédons une parcelle qui se réveille, nous avons le devoir d'aider de toutes nos forces les minorités canadiennes-françaises du Canada qui luttent pour la conservation de leurs droits et de leurs traditions."

C'était dit avec une force oratoire extraordinaire. Un grand tribun comme Papineau, comme Mercier, comme Bourassa, parlant à certaines heures de l'Histoire, fait vibrer dans l'âme nationale des cordes secrètes. Après la conférence, les étudiants obtinrent de Bourassa une nouvelle causerie, pour eux seuls, dans la salle des cours de droit, dont les pupitres claquèrent d'enthousiasme.

On n'oublait pas la guerre; mais des nationalistes posaient le rétablissement des écoles séparées, dans la province voisine, en condition du concours canadien-français. Napoléon Garceau n'approuvait pas cette tendance. Il écrivit à Héroux qu'on pouvait réclamer justice pour les écoles d'Ontario sans marchander l'aide canadienne-française dans la lutte des Alliés contre les Allemands. Le *Devoir*, qui publiait tous les jours trois ou quatre lettres puisées dans l'énorme courrier de Bourassa, inséra cette "lettre d'un dissident"; car Garceau, n'acceptant point la doctrine en bloc, n'était plus qu'un "dissident", et l'on sait comme les groupes doctrinaires traitent impitoyablement les "dissidents".

Cette menace de subordonner "l'effort de guerre" à la justice scolaire alarma les chefs fédéraux. Les deux catholiques de la province

de Québec consultés par Borden, en pareille matière, étaient deux Irlandais; son collègue Doherty et — malgré son origine libérale — sir Charles Fitzpatrick, président de la Cour Suprême. Borden tenta une démarche platonique auprès du gouvernement ontarien. Et il communiqua par lettre, à sir Charles Fitzpatrick, le compte rendu de cette démarche: "Le premier ministre de l'Ontario est un homme à l'esprit large, très désireux de faire tout son possible pour remédier aux injustices. J'ai toutes les raisons de croire que ses efforts sont sérieusement gênés par les malheureuses et indiscrètes déclarations en dehors de la province . . . On ne peut faire grand chose en dehors de sa province pour aider ses efforts. On peut faire beaucoup pour les enrayer." Bref, que la province de Québec se taise d'abord, on verra ensuite. Fitzpatrick transmit une copie de cette lettre à Mgr Bruchési.[1]

Se taire d'abord. Les Canadiens français refusèrent ce marché de dupes. La campagne ne cessa pas un seul jour. Le 28 janvier, au dîner-causerie du Jeune Barreau, à Québec, le juge McCorkill, ancien trésorier provincial, protesta contre la persécution ontarienne. Le même jour, au Collège de Lévis, Adélard Turgeon et Thomas Chapais — un rouge écarlate et un bleu indigo — reçurent Alexandre Grenon, secrétaire de l'Association d'Education de l'Ontario, qui parla très librement de l'hostilité irlandaise, virulente à Ottawa. Toutes les assemblées finissaient par des quêtes "pour les

---

1. *Lettre de R. L. Borden à sir Charles Fitzpatrick, du 2 février 1915. Copie transmise par Fitzpatrick à Mgr Bruchési, aux archives de l'Archevêché de Montréal.*

blessés d'Ontario". Le 31 janvier, au Congrès pédagogique tenu à Montréal, un millier de personnes appartenant au monde de l'enseignement votèrent une résolution en faveur des écoles bilingues de l'Ontario. Le 3 février, à Sherbrooke, conférence de Bourassa, sous la présidence de Mgr Chalifoux, évêque auxiliaire, représentant Mgr Larocque, en voyage. Le 4, à l'Académie Saint-Paul, à Montréal, conférence de l'abbé Emile Chartier, secrétaire de l'Université Laval de Montréal — toujours au profit des blessés d'Ontario. Ainsi l'émotion ne se limitait pas aux avant-postes, à la cure de Notre-Dame de Hull et au collège de Rigaud. Le souffle des sommets passait sur le Canada français tout entier. L'A.C.J.C. reçut cinquante dollars de Mgr Béliveau, de Saint-Boniface, vingt dollars de Mgr Charlebois, du Keewatin, et plus de cinq cents dollars de différentes maisons des Oblats. Entre les mains de Guy Vanier, ces souscriptions constituaient le nerf de la guerre — puisque, contre l'inflexibilité du cabinet de Toronto, des orangistes et de leurs alliés irlandais, c'est bien une guerre qui se poursuivait en marge de la grande guerre. Une guerre à caractère de croisade, où le national et le religieux restaient liés. On se bat mieux sous une armure de prières. Le bon Dieu, la Sainte Vierge étaient assiégés de suppliques pour le rappel du Règlement 17. Dans les bureaux de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, foyer de la résistance, une lampe brûlait nuit et jour en l'honneur du Sacré-Coeur. Des ouvriers d'Ottawa — des carrossiers, des peintres, des mécaniciens — leur journée de travail terminée, allaient à l'église Sainte-Anne réciter un chemin de croix pour les écoles. Comme on priait,

dans les églises de France, pour demander la victoire, les petits persécutés d'Ontario répétaient tous les jours cette prière composée par Mgr Latulipe:

"O Christ, ami des Francs ! Vous qui, par le bras d'une humble vierge, avez jadis sauvé la France, inclinez vers nous la grande miséricorde de votre Sacré-Coeur. Nous vous en prions par les mérites et l'intercession de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, que nous choisissons comme notre patronne, protégez nos institutions, notre langue et notre foi. O Christ ! notre Roi ! nous vous jurons fidélité éternelle ! Faites que, nourris du pain de votre Eucharistie, nous croissions un peuple parfait, et que nous méritions de continuer sur cette terre d'Amérique les généreuses traditions de la fille aînée de l'Eglise.

"O Dieu de Jeanne d'Arc, sauvez encore une fois la France! Sauvez notre cher Canada ! Et vous Bienheureuse Jeanne d'Arc, priez pour nous. Ainsi soit-il."

VI

L'OPPOSITION PROVINCIALE CHANGE DE CHEF

Lomer Gouin et Alphonse Desjardins — Mort de François Langelier; Evariste Leblanc, lieutenant-gouverneur — Retraite prochaine de Mathias Tellier; Philémon Cousineau, chef de l'opposition — Budget; agriculture; colonisation.

L'unanimité réalisée sur la motion Bullock se maintint sur le terrain des prérogatives provinciales. Le cabinet Gouin continuait de récuser le jugement du Conseil Privé du 2 décembre 1913, dans la question des pêcheries. Jugement inapplicable à la province de Québec, répéta Honoré Mercier, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Et l'administration provinciale exigea un permis de toute personne pratiquant la pêche dans les eaux sujettes aux marées. L'avis officiel ajouta: "Les permis provenant d'une autre autorité ne seront pas reconnus." Honoré Mercier le

père eût aimé cette ferme déclaration de son fils. Mais sur ce terrain de l'autonomie provinciale, toute la Chambre soutenait le gouvernement.

L'unanimité pouvait encore se réaliser sur la question du contrôle des caisses populaires.
Alphonse Desjardins et ses amis dénombraient cent quinze caisses populaires dans la province. Ils songeaient à compléter les caisses de crédit par des caisses de dotation et des caisses de prévoyance. C'est dire qu'un nombre infime d'accrocs, formant exception, n'obscurcissaient pas les services et n'arrêtaient pas les progrès des caisses populaires. Mais T.-D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe, menait campagne contre les "compagnies de prêts coopératifs", aux principes beaucoup plus discutables. Une confusion s'établissait parfois entre les deux modèles d'entreprise. Des personnes prudentes souhaitèrent l'inspection des caisses populaires par les agents de l'Etat.

Alphonse Desjardins alla trouver Lomer Gouin — le gendre de Mercier qui l'avait cassé aux gages. Les contrôles d'Etat effarouchaient les habitants, jaloux de l'indépendance et du secret de leurs affaires. L'inspection des produits laitiers, votée en 1910, entrée en vigueur en 1912, provoque la méfiance et le mécontentement des fermiers. L'inspection risque ainsi d'entraver le développement d'une oeuvre utile. Lomer Gouin se laissait convaincre, nous l'avons déjà vu, par des hommes compétents et sincères. Il adopta les raisons d'Alphonse Desjardins, et présenta lui-même l'amendement à la loi des syndicats coopératifs — "et pour autres fins économiques et de prévoyan-

ce" — qui permettrait l'ouverture de caisses de dotation et de caisses de prévoyance.

Le premier ministre prononça l'éloge d'Alphonse Desjardins, fondateur des caisses populaires. Le chef de l'opposition, suivant l'exemple d'Henri Bourassa, n'avait pas attendu cette séance pour prendre contact avec Desjardins et avec son oeuvre. Philémon Cousineau, député de Jacques-Cartier, estimait Desjardins sans le connaître, à travers son oeuvre, mais souhaitait l'inspection des caisses par les agents de l'Etat. Armand Lavergne, grand admirateur de Desjardins, s'y opposa. Quelques députés connaissaient mal la question. Gouin proposa de déférer le bill au Comité des bills publics, où le fondateur des caisses populaires exposerait lui-même son système.

Alphonse Desjardins témoigna devant le Comité des bills publics, en présence de sir Lomer Gouin, premier ministre, de Walter Mitchell, trésorier provincial, et de Mathias Tellier, chef de l'opposition, le 21 janvier. La réputation d'Alphonse Desjardins, scellée par lord Grey à Ottawa, n'était pas contestée à Québec, où le cardinal Bégin, enfant de Lévis, et Mgr Paul-Eugène Roy, évêque d'action sociale, encourageaient la diffusion des caisses. Mais les détails de son oeuvre échappaient aux profanes. Un député s'enquit des honoraires versés par les caisses à leur fondateur et animateur.

—Pas un sou.

Alphonse Desjardins, sténographe à la Chambre des communes, consacrait tous ses loisirs aux caisses populaires, entreprenait des voyages et acceptait des soucis, sans compensation pécuniaire. Des collaborateurs, prêtres

et laïcs, qui étaient véritablement des disciples, lui apportaient un concours bénévole. Pareil désintéressement impose le respect, confère de la force. Les députés, comme le premier ministre, apprécièrent la qualité d'âme du fonctionnaire méthodique, presque tâtillon, qui n'avançait rien sans certitude, et qui poursuivait la libération économique de son peuple. Desjardins repousse le projet de contrôle, ou même de simple inspection. Les banques, qui manient aussi l'argent de leurs déposants, ne sont pas soumises à l'inspection. Les cas de malversation, dans l'histoire des caisses populaires, ne sont pas seulement rarissimes; ils n'ont suscité aucune plainte formelle. Enfin la crainte des indiscrétions éloignerait des sociétaires... Alphonse Desjardins accepterait une transaction: les caisses doivent communiquer un rapport annuel au secrétaire de la municipalité; elles pourraient en adresser la copie au secrétariat provincial. Adopté par le Comité. Arthur Sauvé souhaite la nomination d'Alphonse Desjardins au Conseil législatif. Armand Lavergne approuve cette suggestion. Alphonse Bernier, député de Lévis, s'enorgueillit, au nom de la ville, des éloges décernés à son concitoyen. La Chambre adopte en troisième lecture, le 22 janvier, le bill présenté par le premier ministre. *L'Action Sociale* constate: "Les caisses populaires sont à l'ordre du jour. Elles ont gagné cette semaine des adhésions nouvelles et une bonne part de l'attention de nos législateurs."

* * *

Sir François Langelier, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, mourut le 8 fé-

vrier 1915, à 77 ans. Maire de Québec pendant huit années fécondes, ministre dans le premier cabinet libéral de la province — le cabinet Joly — avocat des fameux procès en "influence indue", il avait occupé pendant très longtemps une place très importante. Cet homme de parti, érudit et charmant, n'avait rien du fanatique borné. Tellier, chef de l'opposition, s'associa aux éloges prononcés par Gouin, en disant: "Sir François Langelier a eu bien des adversaires; il n'a jamais eu d'ennemis." De son vivant, Tarte allait encore plus loin; au temps où il était "bleu", il disait de François Langelier: "C'est dommage qu'il ne soit pas conservateur."

La province de Québec fit à son lieutenant-gouverneur des funérailles d'Etat. Mgr Mathieu, évêque de Regina, ancien recteur de Laval et ami personnel de sir François, prononça l'oraison funèbre. L'assistance, composée de tout ce qui portait un nom dans la province de Québec, comprit des vétérans comme le vieux sénateur Shehyn, et l'ancien premier ministre Flynn, nommé juge quelques mois plus tôt, à 67 ans, par le gouvernement Borden.

Le cabinet fédéral disposait du poste. Les noms de Chapais et de Landry circulèrent. Deux personnalités inattaquables, au point de vue moral; mais on attribuait à Landry des affinités nationalistes, ce qui est pire. Les députés de l'opposition provinciale, nettement séparés d'Armand Lavergne et de ses amis, se réunirent et envoyèrent à Ottawa un télégramme, recommandant la nomination de leur ancien chef Evariste Leblanc. L'ancien député de Laval venait souvent à Québec, pendant les

sessions, pour défendre, comme avocat, les intérêts de ses clients devant le Comité des bills privés.

En 1896, au départ de Taillon, Chapais avait favorisé la candidature de Tom-Chase Casgrain à la direction du parti provincial. Mais la reconnaissance n'est pas une vertu politique. En 1915, Tom-Chase Casgrain, ministre canadien-français prépondérant, pesa sur le choix en faveur de Pierre-Evariste Leblanc. Au temps où les bleus de Québec se divisaient en castors et purs conservateurs, Chapais et Landry étaient des castors, et Leblanc un pur conservateur, partisan ardent — l'un des adversaires tenaces, et mêmes durs, de Mercier. En 1904 — lors des élections brusquées par Parent — Leblanc, Tellier et un petit nombre d'autres transgressent la consigne d'abstention donnée par Flynn, et gardent leur mandat. Leblanc devient ainsi chef de l'opposition — jusqu'en 1908, où sa défaite réjouit Lomer Gouin. En février 1915, il faut agir vite, puisque la session se poursuit. Leblanc revient en représentant du Roi, à Québec où il était venu, le semaine précédente, en avocat.

Leblanc avait conservé une allure de mousquetaire. N'était-il pas scabreux de le mettre en contact — en rapports officiels — avec Gouin et ses ministres ? Avant son assermentation, Leblanc rendit visite au cardinal Bégin, puis il remit cette déclaration à la presse:

"J'ai toujours été un fort partisan. A mon avis, le système de gouvernement par les partis est une méthode idéale pour administrer une démocratie comme la nôtre.

"Sincère partisan, j'ai toujours cherché à combattre les combats politiques en gentilhomme. Maintenant, mes jours de combat sont achevés; comme lieutenant-gouverneur, je remplirai mes obligations sans considération de parti, avec une égale amitié et la même attention pour chacun."

La presse libérale accueillit bien cette promesse — qui serait tenue. Leblanc lui paraissait moins dangereux à Spencer-Wood qu'à la tête de l'opposition provinciale. Le gouvernement donna ordre d'effectuer au Château toutes les améliorations désirées par Son Excellence. Tellier songeait à la magistrature — la carrière à laquelle ses études, son caractère, son honnêteté dans le sens classique du terme, le destinaient normalement. Il ne voulut pas attendre la veille de la bagarre — la veille des prochaines élections — pour tirer sa révérence. Il pria les conservateurs provinciaux de lui donner un successeur. Les bleus qui trouvaient Tellier trop amène, trop peu combatif, acceptèrent d'emblée sa démission. Mais quel successeur lui donner ? Leblanc hors de cause, personne ne s'imposait. Les conservateurs hésitèrent entre Sauvé, Patenaude et Cousineau. Ils désignèrent Philémon Cousineau, député de Jacques-Cartier, ex-associé d'Horace Bergeron et frère d'un chanoine influent à l'archevêché de Montréal. A vrai dire, les qualités qui manquaient à Tellier ne surabondaient pas chez Cousineau. Le nouveau chef avait quarante ans, de la probité, une bonne distinction de tenue. Professeur assez débonnaire — il avait succédé à son protecteur Monk, à l'Université Laval de Montréal — c'était un homme simple et bon, sans magnétisme sur les foules. Mais il devait prendre au sérieux son rôle de chef de parti, accomplir un réel effort et se battre, malgré un handicap écrasant, alors que d'autres lâcheraient pied.

Lomer Gouin estimait la "conscience de cristal" de Mathias Tellier, et plus encore, peut-être, son esprit juridique. Le premier ministre et le chef de l'opposition avaient plus d'une fois collaboré, dans les comités, pour dégrossir un projet de loi. Gouin rendit à Tellier l'hommage que le chef de l'opposition avait rendu au lieutenant-gouverneur: "Je puis lui dire, ou plutôt lui répéter, l'estime que j'ai toujours eue pour sa personne. Je ne l'ai pas cachée, je l'ai dit en cette Chambre et au dehors, et je seconde de tout coeur les paroles du député de Jacques-Cartier quand il dit que le député de Joliette a passé ici comme le citoyen et le député modèle. Je regrette de le voir partir, mais je comprends sa décision. Quand on a servi sa province pendant vingt-trois ans, on peut dire qu'on a fait son lot pour le pays ... J'adresse aussi mon salut sympathique au nouveau chef de l'opposition ..."

Cousineau n'avait pas seulement pris part à l'assemblée de Saint-Eustache, en juillet 1910, aux côtés de Monk et de Bourassa — en compagnie de Nantel, Blondin et Sauvé. Il s'était avancé dans le mouvement nationaliste, avant 1911. Le 16 février 1915, il inaugura ses nouvelles fonctions par des paroles significatives sur l'utilité et même la nécessité des partis en politique. Les conservateurs ne s'affubleraient pas d'une étiquette indépendante ou nationaliste. Armand Lavergne se trouva d'autant plus isolé que Jean Prévost, empêché par une longue maladie, n'assistait pas aux séances. Le meilleur lieutenant de Cousineau serait Arthur Sauvé, député des Deux-Montagnes. Lui, se souvenait mieux de ses fréquentations nationalistes. Et surtout il flairait, avec une grosse

finesse paysanne, l'impopularité foncière de l'impérialisme parmi les Canadiens français. Très en froid avec le tory Gault, il insistait, dans les congrès du parti, pour scinder les conservateurs provinciaux et fédéraux. A la Chambre, il savait diriger ses attaques sur les points sensibles: agriculture, voirie, colonisation. Joseph-Léo Bérubé, député de Témiscouata, montait aussi sur la brèche.

* * *

La trêve des partis commençait à peser aux journalistes et aux politiciens. La bataille de la session se livra autour du budget. Walter Mitchell présenta un budget en excédent de $376,000 et, comme toujours, très optimiste: bien assise, bien équilibrée, l'économie de la province de Québec a parfaitement résisté aux ébranlements de la guerre. Le moratoire, décrété dans certaines provinces, ne s'impose pas ici ... Cependant le ministère demandait l'autorisation d'emprunter dix millions, et même quinze: dix millions pour fins générales et cinq pour le programme de la voirie.

Pourquoi cette demande, alors que le pouvoir d'emprunt accordé dans une session précédente n'est pas épuisé ? Et comment concilier le besoin d'emprunter avec l'existence d'un excédent budgétaire, à chaque exercice ? Cousineau reproche au gouvernement de cacher, par des artifices de comptabilité, une situation financière, non pas florissante, mais au contraire embarrassée. Sauvé critique l'administration de la Voirie: "La politique "des bons che-

mins" est la politique des contrats plantureux, de la vente des machines . . . Les municipalités paient pour l'incompétence du gouvernement et de ses agents . . . C'est le cultivateur qui sera surtaxé à la fin . . ."

Le gouvernement et la presse ministérielle expliquèrent la nécessité d'un emprunt. Voici l'explication du *Soleil* (3 mars 1915) :

"La province de Québec est la seule à solder son budget par un surplus substantiel . . . Aucune province dans tout le Dominion ne jouit d'une situation financière comparable à celle dont la province de Québec est fière . . .

"Le gouvernement demande l'autorisation de faire un emprunt pour un montant n'excédant pas dix millions de piastres.

"L'opposition fait tapage et veut laisser entendre que le gouvernement est obligé de recourir à l'emprunt pour faire face à une situation financière embarrassée, tout comme, par exemple, l'Ontario . . .

"Toute autre est la situation du gouvernement provincial.

"S'il demande à emprunter ces dix millions, c'est pour se rembourser, pour rembourser le Trésor des avances que ses ressources exceptionnelles lui ont permis de faire dans l'intérêt et pour le bénéfice du peuple . . ."

C'est à peu près incompréhensible. En somme, Mitchell, Gouin et Taschereau expliquèrent que l'emprunt était destiné à rembourser ou consolider des emprunts précédents, à combler les avances consenties pour des travaux qui enrichissaient la province. Il n'y avait que $700,000 de dépenses nouvelles, non couvertes par le budget. C'étaient les secours, en argent ou en nature, offerts aux alliés: $624,000 de fromage à l'Angleterre, $37,000 au comité de secours à la France (un chèque de 200,000 francs, remis par Lomer Gouin, au nom de la

province de Québec, au sénateur Dandurand, président du Comité France-Amérique au Canada), $25,000 au fonds de secours belge et divers dons moins importants. Plutôt que de porter ces dépenses au budget — ce qui eût converti l'excédent en déficit — Gouin et son trésorier s'étaient autorisés de leur caractère exceptionnel pour les couvrir par des "emprunts temporaires".

Ces explications nébuleuses donnèrent beau jeu à Tellier, à Cousineau et à leurs amis; mais Gouin était assez bien secondé pour triompher sans peine de cette petite opposition. Alexandre Taschereau, toujours morose, ponctuel et laborieux, toujours infatigable — et qui portait sur les nerfs d'Armand Lavergne — lui rendait d'inappréciables services.

La presse rompait décidément la trêve politique. Les journaux bleus tiraient sur le gouvernement provincial, les journaux rouges tiraient sur le gouvernement fédéral — toujours suspect de méditer des "élections kaki". Des gazettes bleues tentèrent de réveiller l'affaire Mousseau. L'ancien député de Soulanges, bien rétabli, vaquait à ses affaires, fréquentait même les milieux politiques. Léo Bérubé demanda l'assignation de l'ancien député devant le Comité des privilèges et élections. Sa motion, appuyée par Tellier et Lavergne, combattue au nom du gouvernement par Taschereau, fut rejetée par 44 voix contre 16. L'affaire Mousseau était enterrée, mais, sur la proposition de Gouin, la Chambre vota en fin de session, une loi utile; à l'avenir, les associés des députés ne pourraient plus défendre des projets de

loi d'intérêt particulier devant les Chambres ou les commissions parlementaires.

* * *

La guerre avait ralenti le développement, sinon tout à fait l'exécution, du programme de voirie. Joseph-Edouard Caron, d'ailleurs très hostile à la participation à la guerre, voulait éviter pareil inconvénient pour l'agriculture. En beaucoup d'endroits, les cultivateurs de la province s'en tenaient encore à une agriculture de colons, de pionniers. Caron nomma un sixième agronome. Un bel esprit animait ces fonctionnaires ruraux, qui refoulaient le scepticisme des habitants à force de travail et de dévouement.

Des écoles ménagères étaient établies dans plusieurs couvents ou "académies" de jeunes filles. Il en existait deux en 1905, vingt-deux en 1912, une cinquantaine en 1914. Le gouvernement nomma un inspecteur général, avec mission de visiter ces écoles et d'y donner des conférences, au moins deux fois l'an. Les directrices tenaient, pour la renommée de leur maison, à compléter leurs classes par un cours d'enseignement ménager.

Ce n'était pas assez. Plusieurs éducateurs ou fonctionnaires, alarmés de l'exode rural, virent dans l'enseignement une arme à deux tranchants: un moyen d'accélérer la désertion des campagnes, ou d'attacher les jeunes générations à la terre, selon l'esprit dont il serait imbibé. Ils voulurent former une élite rurale.

Cette préoccupation hantait Mgr François-Xavier Ross, principal de l'Ecole Normale de Rimouski, O.-E. Dallaire, directeur de l'Ecole de Laiterie de Saint-Hyacinthe, et Jean-Charles Magnan, l'un des agronomes nommés dès 1913. Magnan donnait des cours réguliers d'agriculture aux écoliers de Saint-Casimir de Portneuf. Il voulut généraliser cette expérience, introduire l'enseignement de l'agriculture à l'école, et mieux encore, imprégner les écoles de campagne d'esprit rural. Magnan, fils de l'inspecteur général des écoles catholiques, avait ses entrées dans tous les milieux enseignants. Mgr Ross, qui l'appuya, représentait souvent son évêque au Conseil de l'Instruction publique. Caron nomma J.-C. Magnan directeur des jardins scolaires, où commençait un peu d'enseignement pratique.

Un autre fonctionnaire, Alphonse Désilets, abordait le même problème sous l'angle féminin. Les élèves des écoles ménagères venaient en majorité de la campagne. Le cours terminé, beaucoup d'entre elles utilisaient leur instruction dans les villes. Les plus brillantes entraient dans les bureaux, d'autres cherchaient du service domestique, ou se plaçaient dans les restaurants, dans les hôtels. Alphonse Désilets avait émis dès 1912, dans un congrès de l'A.C.J.C., l'idée de cercles de fermières qui prolongeraient l'action des écoles ménagères et maintiendraient à la campagne une élite féminine. L'idée intéressa Georges Bouchard, professeur d'agronomie à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, qui rentrait d'un voyage d'étude à Louvain. Georges Bouchard fonda le premier cercle de fermières dans la paroisse Sainte-Famille de l'Ile d'Orléans. Ce cercle tomba

au bout de quelques mois, mais Bouchard et Désilets, encouragés par Caron et par Gigault, en fondèrent d'autres, qui subsistèrent, à Chicoutimi, à Roberval, puis à Plessisville, à Saint-Agapit de Lotbinière. L'élan était donné.

L'Action Sociale reconnut les efforts du ministre de l'Agriculture, qui n'était pas de ses amis: "Les écoles d'agriculture, les fermes d'expérimentation, les moyens multiples d'enseignement auxquels il est fait allusion dans le discours du Trône ne sont pas des fictions, mais des réalités pleines de promesses. Les cultivateurs ont à leur portée des moyens faciles et très variés de s'instruire et d'apprendre à améliorer leurs méthodes de culture. Souhaitons qu'ils veuillent en profiter, et qu'ils sachent secouer l'apathie qui retient trop d'entre eux dans une routine déprimante et ruineuse."

Mais l'oeuvre agricole doit se compléter par l'oeuvre colonisatrice, qui renferme "l'avenir et la prospérité de la province de Québec comme le salut de la race canadienne-française". Mercier, suivant l'exemple de Devlin, favorisait les initiatives d'Hector Authier et de l'abbé Caron, en les protégeant, au besoin, contre la pression intempestive des députés. Mais la guerre et l'inutilisation du Transcontinental avaient ralenti la colonisation de l'Abitibi, à la grande impatience de l'abbé Caron, qui recrutait toujours dans les comtés de Champlain, de l'Islet et de Montmagny. Le gouvernement fédéral avait ouvert un camp de concentration pour les sujets allemands et autrichiens à Spirit Lake (aujourd'hui La Ferme), le long du Transcontinental. Les internés s'y mirent au

défrichement, avec ardeur et succès. La Chambre de commerce d'Amos, dont Hector Authier assumait le secrétariat, pria le gouvernement fédéral d'acheter les approvisionnements du camp dans la région, pour compenser l'inexploitation du chemin de fer.

Dans les autres régions, la colonisation marquait le pas. Les champions du Témiscamingue poursuivaient leur campagne. *L'Action Sociale* insérait leurs protestations contre la préférence accordée à l'Abitibi:

"La colonisation sera poussée activement dans la région Abitibi. Il est naturellement sous-entendu que partout ailleurs dans la province de Québec, le colon aura la route obstruée.

"Les renseignements sur l'Abitibi, quand ils nous viennent des agents parlementaires, sont absolument encourageants. A lire les rapports publiés par le "Soleil", c'est un pays de cocagne. Pour ceux qui ont fait ce voyage et examiné les choses de près, c'est le contraire: pays marécageux, froid même à geler dans le mois de juillet. Plusieurs sont revenus absolument certains que l'Abitibi ne sera bon que pour le bois de pulpe. D'autres ne se gênent pas pour dire que l'intérêt privé de quelques financiers est seul en jeu dans cette question de colonisation.

"Même en admettant que l'Abitibi deviendra un bon centre de colonisation, il est certain que toute autre partie de la province ayant des terres propres à la culture mérite l'attention et les soins des législateurs ..."[1]

Le gouvernement provincial choisissait l'Abitibi comme la seule région où les marchands de bois n'eussent pas reçu de vastes concessions. D'après les ministres, cette tactique visait à désentraver les colons. D'après leurs adversaires, elle visait à ne pas déranger les

1. *"L'Action Sociale", 16 janvier 1915.*

marchands de bois. Les rivalités entre régions, entre réguliers et séculiers, entre ministériels et opposants, et même entre journaux, influençaient la controverse. Le *Soleil,* journal libéral, insérait la prose de l'abbé Caron, décrivant l'Abitibi comme un éden. *L'Action Sociale* insérait les communiqués inspirés ou rédigés par des Oblats en faveur du Témiscamingue délaissé: "Depuis la naissance du petit dernier (l'Abitibi), l'affection de papa Gouvernement se refroidit singulièrement pour l'aîné (le Témiscamingue) ..."[1] Un fonctionnaire du ministère de la Voirie, A.-L. Gareau, chargé de populariser la "politique des bons chemins", avait pris le pays abitibien en aversion. Il fournit, sous le pseudonyme "Agricola" une collaboration suivie à cette campagne. *L'Action Sociale* ne se borna point à ces insertions. Elle prit formellent parti, dans ses éditoriaux: "A part l'entreprise fort risquée et problématique de l'Abitibi, dont nous reparlerons, qu'a-t-on fait depuis plusieurs années pour la colonisation de tant d'autres régions, autrement favorisées de la nature, qui semblent être oubliées ? ..."[2] Et encore: "... Il faut coloniser ailleurs que dans cette région (l'Abitibi), si l'on veut vraiment faire de la colonisation, et non pas seulement créer un dérivatif pour débarrasser les marchands de bois du courant colonisateur qui persiste, malgré tout, à sourdre des entrailles du peuple."[3]

L'Action Sociale restait, pour le cabinet Gouin, plus dangereuse et surtout plus irritan-

1. *"L'Action Sociale", 4 mars 1915.*
2. *"L'Action Sociale", 5 mars 1915.*
3. *"L'Action Sociale", 6 mars 1915.*

te que l'opposition parlementaire. Conformément à la promesse de sir Lomer Gouin à Mgr Bruchési, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales négocia son affiliation à l'Université Laval de Montréal. Sur la proposition de Mgr Bruchési, appuyé par sir Horace Archambault, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique approuva le projet d'accord. *L'Action Sociale* perdait un grief. Mais vers la fin de la session, T.-D. Bouchard patronne la requête du conseil municipal de Saint-Hyacinthe, qui veut taxer les propriétés religieuses pour financer son programme de voirie et d'améliorations municipales. Le Séminaire, fort inquiet car ses propriétés sont vastes, confie sa cause à Ernest Guimont, adversaire malheureux de Bouchard aux élections de 1912. *L'Action Sociale* attaque vivement "le citoyen Bouchard" et son projet. Le bill obtient, à la Chambre, l'infime majorité de deux voix. *L'Action Sociale* se tourne vers le Conseil législatif. Au Comité des bills privés du Conseil législatif, Mgr Guertin, vicaire général de Saint-Hyacinthe, le Père Gonthier, de l'Ordre des Dominicains, et Ernest Guimont, avocat des communautés, se heurtent au député Bouchard, au maire et aux échevins, qui affirment la taxe indispensable à la ville. Bouchard gagne la partie.

Le lieutenant-gouverneur Leblanc proroge la législature le 5 mars. Arthur Sauvé, dans une dernière sortie, avait dépeint la situation "après dix-huit années de régime libéral": "Nos vieilles paroisses sont dépeuplées; le rendement des fermes diminue; la colonisation agonise; la législature reste sous le poids d'une accusation déshonorante (l'affaire Mousseau)".

Lomer Gouin, au Club de Réforme, fit une description toute contraire. Le *Canada* résume ainsi ce tableau :

"La province de Québec est la seule des neuf provinces du Canada qui ait eu un excédent de recettes à son dernier exercice budgétaire.

"La province de Québec est la seule où l'on n'ait pas eu besoin, par suite de la guerre, de recourir au moratorium sous une forme quelconque.

"En janvier dernier, six succursales de banques ont été établies au Canada, dont cinq dans la province de Québec.

"En janvier dernier, neuf succursales de banques ont été fermées au Canada; pas une seule dans la province de Québec.

"En février dernier, treize succursales de banques ont été ouvertes au Canada, dont douze dans la province de Québec.

"La valeur totale des récoltes de la province de Québec, en 1909, était de $90,000,000. En 1914, elle a été de $103,-187,000."

Cependant, à Montréal, Médéric Martin affrontait toujours le problème du chômage, virulent parmi les colonies étrangères. Les Italiens étaient les plus turbulents. Le prix du pain, suivant le prix de la farine, augmenta de deux sous.

TABLE DES MATIERES

Tome XIX

CHAPITRE I

QUEBEC ET LA GUERRE EUROPENNE

CHAPITRE II

LES EVEQUES ET LA GUERRE

CHAPITRE III

QUEBEC ET LA GUERRE ONTARIENNE

CHAPITRE IV

LA VIE DE LA PROVINCE CONTINUE

CHAPITRE V

INTERVENTION OFFICIELLE DANS LE CONFLIT ONTARIEN

CHAPITRE VI

L'OPPOSITION PROVINCIALE CHANGE DE CHEF

INDEX

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

3

HISTOIRE
DE LA PROVINCE
DE QUÉBEC

DU MEME AUTEUR :

Aux Editions Albert Lévesque, Montréal.

Littérature Française Moderne.
La Vérendrye, découvreur canadien.
Artisans du miracle canadien.
Marie Barbier.

Aux Editions du Zodiaque, Montréal.

Chefs de File.
Mercier.
Mgr Laflèche et son temps.

A la Librairie Ernest Flammarion, Paris.

Sir Wilfrid Laurier.
Sainte-Anne-de-Beaupré.
Papineau.

A la Librairie Larousse, Paris.

Canada, album (en collaboration avec Paul Bertin).

Chez Bouasse Jeune et Cie, Paris.

Kateri Tekakwitha, illustré par Paul Coze.

Aux Editions Spes, Paris.

Marguerite Bourgeoys.

Aux Editions de l'Arbre, Montréal.

La plus riche Aumône.

FC
R9367h

ROBERT RUMILLY

7

HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

XX

Philippe Landry

MONTREAL-EDITIONS
Montréal

Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.

9

I

MOTION DAVID AU SENAT

La trêve politique sur le terrain fédéral — Campagne intensifiée de l'A.C.J.C. — Le 22e bataillon — Motion David au Sénat.

La division canadienne, réorganisée à trois brigades de quatre bataillons, s'apprêtait à passer d'Angleterre en France. Les bataillons comptaient quatre compagnies, et le 14e bataillon possédait une compagnie canadienne-française, la 4e, commandée par le major Hercule Barré. Au Canada se poursuivait le recrutement du deuxième contingent. Le Royal Canadien Français, devenu le 22e bataillon, s'apprêtait à quitter Saint-Jean pour d'autres cantonnements, en Nouvelle-Ecosse. Le lieutenant-colonel Baker, député de Brome, était enfin autorisé à lever un régiment de cavalerie, le 5th Canadian Mounted Rifles, dans la région de Sweetsburg. L'Université McGill, autorisée à former l'Hôpital stationnaire canadien No 3, recevait des souscriptions, et mêmes des ambulances automobiles. Le Dr Mignault avait encore lancé l'idée d'un hôpital entièrement canadien-français, consacré, de préférence, au soin des blessés français. Le

gouvernement fédéral adopta l'idée, et chargea Mignault de l'exécuter. A l'exemple des industriels anglo-canadiens qui se dévouaient au Fonds Patriotique, l'heureux fabricant des pilules rouges caressait le mirage d'un titre honorifique ou d'un siège au Sénat.

La fabrication des munitions s'intensifiait aussi. Les usines avaient d'abord fabriqué des douilles, non des obus, car le War Office voulait des munitions faites avec de l'acier sur sole acide, non avec de l'acier sur sole basique, le seul produit au Canada. Mais les industriels canadiens, stimulés par Sam Hughes, prouvèrent que les obus faits avec de l'acier sur sole basique valaient les autres, et n'éclataient pas prématurément, comme le War Office le prétendait. Un officier d'artillerie, envoyé par Sam Hughes, parvint à convaincre les Anglais. Les commandes d'obus s'ajoutèrent aux commandes de douilles, et la plupart des aciéries et des fonderies du Canada purent fabriquer des munitions. Le Shell Committee adopta le principe de la division du travail : commander les différentes pièces à différentes usines, et les assembler ensuite. Thomas Shaughnessy, président du Pacifique-Canadien, offrait les usines Angus et plaçait son ingénieur en chef, Harry Vaughan, à la disposition du Comité. Les usines Angus reçurent une grosse commande de douilles, travaillèrent fièvreusement, produisirent plusieurs pièces loupées, puis, au bout d'une dizaine de jours, des pièces acceptables. Elles fabriquèrent aussi les presses hydrauliques destinées à la Nova Scotia Steel Company, de New-Glascow, l'une des premières prêtes à la fabrication des obus. La General Electric, de Toronto, la Canadian Car

and Foundry et la Montreal Locomotive, de Montréal, suivirent cet exemple. Deux nouvelles compagnies se formèrent spécialement, la Montreal Ammunition Company à Montréal et la Drawing Company à St. Catharines (Ontario). L'ancienne Compagnie manufacturière de Montmagny, qui s'était transformée en Compagnie de Chars et de Machineries pour fournir le matériel nécessaire à la "politique des bons chemins", acquit un matériel ultramoderne et embaucha plusieurs centaines d'ouvriers, en vue de la fabrication des obus. La fonderie F.-X. Drolet, de Québec, s'y mit aussi, sur une moins grande échelle. L'arsenal de Québec et l'armurerie Ross étaient des ruches ouvrières. La Canadian Explosives, à Vaudreuil, fabriqua de la cordite.

Sam Hughes, fier de ces résultats, attendait les critiques parlementaires, de pied ferme. Auparavant, en fin janvier, le gouvernement fédéral ordonna cinq élections complémentaires, dont deux dans la province de Québec : une dans Jacques-Cartier, pour remplacer Monk, l'autre dans Terrebonne pour remplacer Nantel. En vertu de la trêve politique, Borden et Laurier laisseraient élire par acclamation, dans chacun des cinq comtés, un candidat de la même nuance que le député à remplacer. Soit, pour la province de Québec, deux conservateurs. Dans Terrebonne, on désigna un neveu de Nantel. Dans Jacques-Cartier, on désigna J.-A. Descarries, ancien député à la Législative. A plusieurs reprises, depuis une trentaine d'années, Descarries avait joué un rôle de second plan. C'est sa candidature contre celle du premier ministre Mousseau qui avait servi de prétexte à la fameuse joute de

Saint-Laurent, entre Chapleau et Mercier. Comme d'autres conservateurs sans conviction, il avait participé au mouvement nationaliste; à Saint-Henri, le 28 juillet 1910, il avait presque dépassé Bourassa en violence à l'égard "des impérialistes qui veulent tuer l'autonomie de notre cher Canada et le noyer dans le grand tout de l'Empire britannique". En 1915, candidat officiel, il endossa la politique ministérielle sans restriction. Le remplacement de Monk par cet opportuniste infligeait une perte aux nationalistes. Bourassa, méprisant comme on pouvait s'y attendre, compara la trêve des partis au moratorium : "La guerre leur fournit le prétexte de manquer sans vergogne à leurs engagements et de tromper tout le monde." Descarries fut élu par acclamation le 1er février.

* * *

La deuxième session fédérale de la guerre s'ouvrit le 4 février. Le *Devoir* envoya Ernest Bilodeau à Ottawa, comme correspondant parlementaire. C'était un chroniqueur-né, possédant cette aptitude si rare d'écrire comme il parlait. Avec Bourassa, Omer Héroux, Georges Pelletier, Jean Dumont, Ernest Bilodeau et quelques collaborateurs occasionnels de la même trempe, la rédaction du *Devoir* surclassait celle des autres journaux canadiens. Par le fonds et par la forme — par les idées remuées et par le style — le *Devoir* s'imposait à des Canadiens français cultivés qui ne partageaient pas ses convictions nationalistes. Cela explique en partie son rôle, son influence.

Les ministres jugèrent sans doute pittoresque de faire proposer l'adresse par le député ontarien Weichel, descendant d'Allemands, et

de la faire seconder par Achim, le député de Labelle, ancien bourassiste. Le descendant d'Allemands et l'ex-nationaliste exprimèrent naturellement le plus vif loyalisme. Sur la proposition de Borden, Sévigny reçut la vice-présidence, en remplacement de Blondin devenu ministre. Toujours des ex-nationalistes. "Que vont dire les électeurs du comté de Dorchester ?" demanda Laurier; "ils ont envoyé M. Sévigny à la Chambre pour faire rappeler la loi navale, en somme pour soutenir un programme presque opposé au programme suivi par le cabinet." Borden sut répondre: "Si le jeune député de Dorchester est destiné à modifier ses paroles aussi souvent que mon très honorable ami le chef de l'opposition, il a encore bien du chemin à parcourir." Pour une fois, Borden et Laurier étaient quittes.

Laurier, vers cette fin de sa carrière, manqua sans doute le rôle qu'il pouvait remplir, en partageant les angoisses et les démarches de la province de Québec, dans l'affaire des écoles ontariennes. Laurier croyait-il, au fond de son âme, à la survivance canadienne-française ? Il écrivait en anglais les longues lettres qu'il envoyait à la mère d'Armand Lavergne, sa fidèle amie. On voudrait affirmer que son vieux coeur battait à l'unisson du coeur de la race. Laurier nous donnera ce spectacle un an plus tard. Pour le moment, Laurier, grand-prêtre du Parti, était absorbé par les rites — et les intérêts — de la religion libérale. Mais dans l'enceinte parlementaire, Laurier entamant, à soixante-quatorze ans, sa quarante-deuxième session, reprenait toute sa primauté. Sans agitation, presque sans bouger, il attirait tous les regards. Un cachet unique marquait sa façon

d'écouter, de se croiser les bras, de se lever, de prendre la parole. " . . . Premier ministre d'hier, toujours premier personnage du Canada", écrivait un visiteur français, André Siegfried. Nul touriste ou familier du Parlement, nul Ontarien ou Manitobain, nul conservateur ou nationaliste n'aurait récusé cet hommage. Un de ses jeunes adversaires, et des plus brillants — celui même qui venait d'accéder à la vice-présidence, Albert Sévigny — calquait certaines manières de Laurier, sa façon d'appuyer la tête inclinée contre la main droite, l'index comprimant la joue, et jusqu'à son geste de la main sur le haut du front dégarni, en levant les yeux vers la galerie des sénateurs.

Le gouvernement demandait un nouveau crédit pour les dépenses de guerre — cette fois, cent millions de dollars. Laurier fit une critique vigoureuse. Certes, son parti est prêt à faciliter la défense de l'Empire; mais il veut connaître et scruter l'emploi de cet énorme crédit; car il s'est produit bien du gaspillage et des fraudes dans la répartition des cinquante millions votés à l'automne, et les ministres baptisent un peu vite "impôts de guerre", pour les faire avaler sans discussion, des charges dues au déficit ordinaire, à la mauvaise administration du régime . . .

La députation libérale aux Communes, puis la presse du parti, reprirent ces arguments. Le *Canada* — l'un des journaux les plus respectueux de la trêve — finit par se joindre aux critiques. On attribuait encore à Borden, poussé par Bob Rogers, le projet de bâcler des "élections kaki", à la faveur de la trêve. Il fallait montrer les risques de l'opération, pour retenir Borden. Dans cette tâche, le *Devoir*

épaula l'opposition libérale. Bourassa critiquait le budget, la répartition et l'emploi des impôts, avec sa maîtrise ordinaire.

Une distinction, toutefois: Laurier discutait les crédits destinés à d'autres fins que la guerre, la défense de l'Empire; Bourassa discutait les crédits destinés à la guerre, à la défense de l'Empire. Le premier contingent canadien venait de passer en France — à la mi-février — à proximité de la ligne de feu. Les engagés volontaires de la rue Bleury et de l'avenue des Pins échangeaient le paysage de boue de leur camp pour un autre paysage de boue, couturé de tranchées, hérissé de fer, aspergé de shrapnels, et secoué d'explosions qui produisaient de grosses volutes de fumée noire. Ils apprenaient à distinguer, au son, les divers calibres d'obus. La réalité différait de la belle aventure rêvée en partant du Canada. Sam Hughes — qui arrivait à la Chambre en uniforme, le torse bombé, insolent et gaffeur — intensifiait le recrutement du deuxième contingent, et parlait d'un troisième, d'un quatrième, d'un dixième et d'un vingtième s'il le fallait. Plusieurs députés canadiens-français, qui ne s'étaient pas fait élire comme nationalistes, trouvaient excessif l'effort demandé au pays. Legris le dit aussi au Sénat. Puis, L.-O. David annonça une motion sur l'affaire des écoles.

Car la dispute ontarienne faisait trop de bruit, à Ottawa même, pour ne pas retentir au Parlement fédéral.

* * *

Bourassa et ses amis souhaitaient vainement qu'un Anglo-Canadien très influent — un On-

tarien, de préférence — prît la défense de la minorité. L'Association d'Education répandit un exposé très clair, en anglais, divisé en deux parties : Ce que ne veulent pas les Canadiens français; ce que veulent les Canadiens français. Le texte était de nature à réfuter les calomnies, à déraciner les préjugés sur les intentions des Canadiens français. Un industriel montréalais, Charles Langlois, fit imprimer à ses frais, sous le titre "The Truth, Nothing but the Truth", un recueil de textes favorables aux revendications franco-ontariennes, écrits par des Canadiens anglais et irlandais : article de J.-K. Foran publié dans le *Droit*; article de Robert F. Phalen, directeur du *Casket* d'Antigonish; discours de Bullock à la Législative; discours préparé par George R. Campbell, député de Pontiac à la Législative, à l'appui de la motion d'Armand Lavergne (retirée devant celle de Bullock) ; lettre de P.S. G. Mackenzie à Bourassa.

Vains efforts. Le public ne lit guère que des textes correspondant à ses idées préconçues. A plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un public anglais — le plus incapable d'entrer dans la peau d'autrui — et surexcité par la passion nationale. Les Canadiens anglais ou irlandais sympathiques à la cause restèrent rares, peu écoutés, vivant presque tous dans la province de Québec. Horatio Walker s'efforçait de dissiper des préjugés, principalement dans les milieux artistiques, quand il voyageait dans sa province natale d'Ontario; mais il s'en tenait à des conversations, sans geste public. La plupart des Anglo-Canadiens ne comprenaient même pas l'importance donnée à cette affaire par les Canadiens français; ils se scandali-

saient d'apprendre que des journaux de Québec consacraient autant de place aux nouvelles du front ontarien qu'aux nouvelles du front des Flandres.[1] Les Irlandais d'Ottawa s'acharnèrent. L'un d'eux, l'abbé M. J. Whelan, curé de Saint-Patrice, répondit au cardinal Bégin, à Mgr Bruchési et à sir Lomer Gouin par une lettre ouverte publiée dans le *Mail and Empire* du 14 février. Le curé Whelan développait ce thème : S'il existe une guerre de races en Ontario, la faute en remonte aux Canadiens français, envahisseurs de cette province, et à feu l'archevêque Duhamel, qui a favorisé cette invasion. Mgr Duhamel, l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario et le journal le *Droit* ont ourdi une conspiration pour franciser une partie de l'Ontario. L'intolérance des Canadiens français s'est bien manifestée lors de la nomination d'un Irlandais au siège archiépiscopal d'Ottawa, comme successeur de Mgr Duhamel. La même intolérance anime le cardinal Bégin, Mgr Bruchési et tout le clergé canadien-français. Il faut leur ôter tout prétexte d'intervenir dans les affaires de l'Ontario, en faisant coïncider les limites des provinces ecclésiastiques avec celles des provinces civiles.

---

1. Cela paraît toujours incompréhensible à la plupart des Anglo-Saxons. Une Américaine, Elizabeth H. Armstrong, auteur d'une thèse assez fouillée sur l'attitude des Canadiens français pendant la guerre, "The Crisis of Quebec", n'arrive visiblement pas, malgré un effort d'impartialité, voire de sympathie, à comprendre l'importance attribuée à la lutte ontarienne. Elle écrit (p. 153) : "Il est incroyable, mais littéralement vrai, qu'en 1916, la presse du Canada français consacra presque autant d'espace à la malheureuse agitation pour les écoles bilingues qu'aux nouvelles de la guerre."

Le curé Whelan se savait soutenu par son ami Mgr Fallon. Sa lettre ouverte, si cavalière à l'égard de la "hiérarchie" canadienne-française, souleva un beau tapage. Des Irlandais le félicitèrent. (Non sans raison, les Irlandais attribuaient aux démarches de Mgr Duhamel à Rome l'échec de leurs tentatives sur l'Université d'Ottawa.) Mais les Canadiens français, prêtres et laïcs, protestèrent tous. Samuel Genest trouva la lettre du curé Whelan "aussi lâche que celui qui l'a écrite". Samuel Genest disait également : "Si j'étais sur mon lit de mort et que Mgr Fallon fût le seul prêtre capable de m'administrer, je crois que je prendrais une chance d'aller chez le diable ou chez le bon Dieu."

Le chef populaire par excellence, ce Samuel Genest, avec sa forte tête, son impériale, sa bonne camaraderie. Il était partout. Président de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, il convoqua une réunion plénière de la Société, pour protester "contre les calomnies envers le regretté Mgr Duhamel contenues dans la lettre de l'abbé Whelan". La protestation fut portée à Mgr Gauthier. Très énergique, elle concluait ainsi : "Les Canadiens français sont chez eux en Ontario. Ils ne consentiront jamais à abandonner des droits qu'ils considèrent comme sacrés. Ils veulent la paix, mais une paix honorable, appuyée sur les principes de la justice et de l'équité." Beaucoup de prêtres, qui avaient connu et aimé Mgr Duhamel, protestèrent individuellement auprès de Mgr Gauthier.

Le curé Whelan jetait de l'huile sur le feu. Au Manitoba, Mgr Langevin, qui comptait Winnipeg dans son diocèse, éprouvait la rétivité de

son clergé irlandais. Et les prêtres irlandais en difficulté avec leur évêque canadien-français trouvaient accueil non seulement auprès de Mgr Fallon et de ses collègues ontariens, mais auprès de Mgr Alfred-Arthur Sinnott, secrétaire de la délégation apostolique à Ottawa. Mgr Langevin et Mgr Charlebois restaient en correspondance avec Philippe Landry, qui transmettait, au début de chaque session, la protestation platonique de Mgr Charlebois contre la situation faite aux catholiques dans l'ancien territoire du Keewatin. Le président du Sénat reliait facilement les incidents de l'Ouest et ceux de l'Ontario. Il suggéra au cardinal Bégin d'envoyer à Rome un délégué spécial, laïque ou ecclésiastique, pour exposer toute l'affaire au Saint-Siège : "Je crois que M. Chapais serait, parmi les laïques, un bon choix, s'il était impossible à Votre Eminence d'envoyer un délégué ecclésiastique."[1] Thomas Chapais n'était pas seulement l'homme politique à la carrière sans tache, mais un de ces laïcs éminents jouant auprès du haut clergé, dans la province de Québec, le rôle de conseiller dévolu en France à quelques académiciens surnommés les "cardinaux verts". Dans les séances du Conseil de l'Instruction publique, ou dans les séances du Conseil législatif où il fallait, par exemple, repousser un projet de taxation des propriétés religieuses, Thomas Chapais parlait comme un évêque. L'idée de l'accréditer à Rome avait du bon. Le cardinal répondit à Philippe Landry :

---

1. *Dossiers Landry, aux Archives publiques du Canada.*

Archevêché de Québec, le 29 mars 1915

Personnelle

Monsieur le Sénateur,

Absent de Québec depuis quelques jours, je n'ai pu répondre plus tôt à votre lettre du 14 du courant.

Je vois avec plaisir que vous vous occupez activement de nos pauvres compatriotes d'Ontario. Leur triste condition m'afflige, mais ne me décourage pas. Ils finiront par remporter la victoire, s'ils sont persévérants et capables de sacrifices. C'est une question épineuse, qui demande, pour être résolue avec justice, du temps et de la patience.

J'ai déjà à Rome un prêtre zélé, intelligent, au courant de cette affaire du bilinguisme et qui remet à qui de droit les documents que je lui transmets avec les explications voulues.

Quant à envoyer un laïque à Rome pour traiter cette même affaire, je crois que celui que vous me suggérez serait bien le plus apte, le mieux préparé à renseigner le Saint-Siège sur les difficultés que nous suscitent les Irlandais alliés aux Orangistes.

J'en parlerai à quelques-uns de mes collègues lors de notre prochaine réunion.

Veuillez agréer, cher M. le Sénateur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués,

L.-N. Card. Bégin, arch. de Québec.

Dans la province de Québec, les manifestations en faveur des Franco-Ontariens n'avaient pas cessé. Les jeunes gens de l'A.C.J.C. ou leurs aînés de la Société Saint-Jean-Baptiste donnaient gratuitement leur temps et leur peine pour l'organisation des assemblées. Guy Vanier envoyait régulièrement aux journaux les communiqués de la souscription. Héroux — l'héritier moral de Tardivel, pour qui le journalisme était un apostolat — suivait la lutte avec une attention de tous les jours, de

toutes les heures. Il allait à Ottawa et, sur place, rédigeait ses dépêches le coeur battant, la plume tremblante. Bourassa et Lavergne donnaient des conférences. L'A.C.J.C. décida de poursuivre sa propagande et sa quête "pour les blessés d'Ontario" dans les collèges et dans les écoles de la province de Québec. Omer Héroux expliqua ainsi, dans le *Devoir,* les motifs de cette décision:

"La lutte de l'Ontario n'est qu'un incident dans la bataille qui se poursuit autour de la question de langue ; et cette bataille, nous n'avons point l'espoir de la voir cesser avec nous ; nos fils devront la continuer. Si nous avons la joie de voir nos concitoyens reconnaître pratiquement notre droit à la vie, il restera à nous défendre contre l'ennemi intérieur, contre notre propre lassitude et nos défaillances.

"D'une façon ou d'une autre, la lutte continuera ; c'est la condition de la vie.

"Il faut donc que les jeunes s'y préparent. Et quel meilleur moyen de s'y préparer que de les faire participer, selon leurs moyens, à la bataille d'aujourd'hui ?

"Nulle leçon ne vaut l'exemple et l'action."

Dans les collèges de langue anglaise, le portrait du Roi décorait les salles de classe. Les professeurs commentaient les nouvelles du front, en amplifiant les succès britanniques, et réunissaient les élèves en carré, dans la cour de récréation, pour faire l'appel des anciens du collège morts ou blessés au champ d'honneur. Dans les collèges de langue française, des chefs franco-ontariens exposaient l'enjeu et décrivaient les épisodes d'une autre guerre. Le Père Lortie, du *Droit,* était venu parler dans la salle du Collège Saint-Henri, le 10 février. Le Père Charlebois, de l'Association d'éducation, vint

parler dans la salle du Collège Sainte-Marie, le 21. Deux types, chacun dans son genre. Le Père Lortie, un Canadien pure laine, d'allure et de langage. Le Père Charlebois, un silencieux qui se passait la main sur sa tête inclinée, pendant plusieurs longues minutes, pour conclure: "Nous tiendrons." Devant les collégiens — pour plusieurs, fils de chefs politiques — de l'histoire vivante, de l'histoire incarnée. Réciproquement, le 7 mars, des orateurs de la province de Québec, Philippe Landry, Thomas Chapais, Paul-Emile Lamarche et le Dr Baril, participèrent à une grande assemblée de protestation contre le Règlement 17, au Théâtre Français d'Ottawa. Belcourt y prit aussi la parole, de sorte que des conservateurs, des libéraux et des nationalistes donnèrent encore une fois un spectacle d'union fraternelle. Landry exprima le sentiment du plus grand nombre, en demandant: "Avant d'être libéraux ou conservateurs, soyons canadiens-français!"

La lutte de l'Ontario n'est qu'un incident dans la bataille qui se poursuit autour de la langue: cette bataille s'était généralisée, faite de mille escarmouches quotidiennes. Les collégiens maintenant y participaient. La Ligue des Droits du français conseillait d'exiger l'emploi du français dans les affaires et dans les services publics. Sur les trains de l'Intercolonial, au buffet des gares, au téléphone, dans les grands magasins, des Canadiens français voulaient être servis dans leur langue. Ils réclamaient des factures, des calendriers, des horaires, des modes d'emploi en français. Ils essuyaient parfois des refus arrogants. A l'Hô-

tel de Ville de Montréal, une altercation dressa le maire Martin contre un échevin de langue anglaise, l'échevin Ward. Martin fit une sortie contre l'intolérance des Anglais: "Tant que vos sales feuilles attaqueront les Canadiens français, tant que nos concitoyens de l'Ontario n'auront pas obtenu justice, il n'y aura pas d'Anglais comme maire de Montréal." Le public applaudit: "Bravo, Médéric!" Au bureau des douanes postales, Bourassa vient retirer un colis. L'employé présente à sa signature une formule en anglais. Bourassa en demande une en français. — Nous n'en avons pas. Bourassa insiste, sèchement. Le chef de service arrive et déclare: "Nous faisons nos affaires en anglais; nous sommes une administration fédérale." Bourassa met la formule dans sa poche, prend son colis et s'en va. Gros émoi; les employés ont reconnu Bourassa. Le chef de bureau rend compte à ses supérieurs. A Ottawa, le ministère juge imprudente une dispute avec ce diable d'homme. Quelques jours plus tard, les services écrivent à l'ancien député de Labelle qu'ils ont trouvé des formules en français. Le recrutement a désorganisé les équipes de crosse et retardé la construction d'une palestre, décidée par le Club National. Mais la vogue du hockey grandit au contraire. A l'Arena de Montréal, les parties de hockey entre équipes des deux races prennent un caractère de batailles franco-anglaises. Les Canadiens français excellent à ce jeu. Ils y déploient les qualités françaises d'invention, d'improvisation. Quand Laval bat McGill ou quand le Club National "blanchit" le club irlandais des Shamrocks, une tempête de joie balaie les gradins. Dans les camps, les jeux se terminent en bagar-

res entre les soldats de langue française et de langue anglaise. Dans les faubourgs de Montréal, dans les ruelles de Québec, dans les petites villes des cantons de l'Est, des batailles rangées mettent aux prises des gamins canadiens-français, torchés à la diable, et des gamins irlandais, à la tignasse de chiendent. Les récits de ces incidents, colportés, courent les villes et les campagnes. Invariablement, dans les récits des Anglo-Canadiens, un seul de leurs compatriotes a rossé trois ou quatre "Frenchies"; dans les récits des Canadiens français, un des leurs a mis trois ou quatre "Anglais" en capilotade.

* * *

A ce moment, le 22e bataillon, quittait ses cantonnements de Saint-Jean, pour Amherst, en Nouvelle-Ecosse, où il compléterait son entraînement. Le 22e était une unité entièrement canadienne-française, commandée par le colonel Frédéric Gaudet, ancien directeur de l'arsenal de Québec, avec le major Louis-H. Archambault, ancien inspecteur des corps de cadets, pour commandant en second, et un Dominicain de Saint-Hyacinthe, le Père Constant Doyon, pour aumônier. Amherst était une petite ville industrielle de neuf mille âmes, grandie vite — elle avait doublé entre les recensements de 1901 et de 1911 — et qui souffrait du chômage. La population néo-écossaise réserva un accueil résolument hostile au bataillon canadien-français: magasins fermés, rues désertes, visages renfrognés. Cette douche ne refroidit pas le Dr Mignault, qui demanda la formation d'un deuxième bataillon canadien-fran-

çais. Le gouvernement fédéral l'autorisa: ce serait le 41e bataillon, cantonné à Québec. Le major Louis-H. Archambault quitta le 22e bataillon pour organiser le 41e, avec le grade de lieutenant-colonel. Le colonel Gaudet, désirant un officier expérimenté comme commandant en second, obtint les services du major Thomas-Louis Tremblay, ancien commandant de la 1e batterie d'artillerie, qui avait organisé le ravitaillement du camp de Valcartier en munitions. Le major Tremblay rejoignit le 22e à Amherst.

Le lieutenant-colonel Archambault recruta surtout dans les centres industriels, à Hull et à Montréal en particulier. Un haut fonctionnaire du Pacifique-Canadien, George S. Cantlie, reçut l'autorisation de lever un bataillon montréalais, le 42e, à la caserne des Royal Highlanders. Le Dr Mignault commanderait lui-même l'hôpital canadien-français que le gouvernement fédéral, sur la proposition du premier ministre, décidait d'offrir au gouvernement français. Cet "Hôpital stationnaire No 4" ouvrit son quartier général à l'arsenal de l'avenue des Pins, le 17 mars. De jeunes médecins des hôpitaux montréalais et des étudiants de l'Université Laval — entre autres, Albéric Marin, membre assez actif du groupe de l'Arche — offrirent leurs services. L'attrait d'un voyage en France, l'espoir d'un contact avec les milieux scientifiques français, contribuaient à leur décision.

Mille incidents décelaient une tension. A la Chambre des communes, pendant la discussion du budget, plusieurs députés canadiens-fran-

çais exprimèrent des réserves. Le libéral Roch Lanctôt et le conservateur Adélard Bellemare déclarèrent excessive l'aide apportée à la riche Angleterre. Roch Lanctôt (Laprairie-Napierville) dit : [1]

"...Mais je crois que notre aide doit être proportionnée à nos ressources, et que nous n'avons pas le droit de nous livrer à des dépenses déréglées et incontrôlées... Nous avons été maintenant bien au delà de nos obligations.

"Examinons froidement la situation... Il est universellement reconnu que l'Angleterre a tout l'argent nécessaire. Nous savons, par la bouche du ministre des Finances lui-même, que les sommes que nous avons votées pour nos dépenses de guerre, nous devrons aller les chercher en Angleterre. Est-ce que ceci ne démontre pas qu'au lieu de remplir une obligation nous nous sommes imposé un sacrifice immense ?...

"Serions-nous justifiables de conduire le pays à la banqueroute ? Je réponds que non, à moins que l'on ne démontre que cette participation à l'extrême serait la seule garantie certaine du succès des Alliés. Et comme un député doit dire toute sa pensée, permettez-moi d'exprimer ici mon opinion que l'intérêt que nous avons dans cette guerre est loin d'atteindre les proportions de celui de l'Angleterre et des autres nations indépendantes qui luttent maintenant. Nous ne sommes qu'une colonie autonome ; nous n'avons pas à combattre comme les autres nations pour la conservation de notre souveraineté, et ceci constitue une différence énorme. S'il fallait suivre les dictées de certains illuminés, nous épuiserions — je me reprends, nous aurions épuisé à l'heure qu'il est toutes nos ressources en hommes et en argent."

Bellemare voulait fournir des grains de semence aux cultivateurs canadiens, au lieu d'envoyer des soldats à l'Angleterre.

Eugène Paquet et J.-A. Descarries prononcèrent, au nom des Canadiens français, des dé-

---

1. *Débats de la Chambre des communes, session de 1915. Version française, Vol. I., p. 862 et suiv.*

clarations très loyalistes. Mais Herménégilde Boulay exprima la même opinion que Roch Lanctôt, et, sans aller jusqu'au refus des crédits, profita de la discussion pour dire ce qu'il avait sur le coeur, ce que tous les Canadiens français avaient sur le coeur:

"Nous n'avons pas dans cette Confédération du Canada la considération que nous devrions avoir. Nous ne jouissons pas des privilèges qui nous appartiennent..."

Boulay se plaignit en particulier de la portion congrue accordée aux Canadiens français dans les administrations publiques. Dans le comté de Rimouski, les Canadiens français éprouvent toutes les peines du monde à entrer au service de l'Intercolonial, chemin de fer d'Etat; une fois entrés, ils sont maintenus dans les emplois subalternes, d'une manière qui paraît systématique. Et c'est encore, dans cette région, une source de mécontentement...

Enfin, D.-A. Lafortune, le paysan du Danube si souvent ridiculisé par le *Devoir,* mit les points sur les i. Il avait un langage pittoresque et une franchise incorrigible. Il évoqua la persécution ontarienne. Et il parla longuement de l'homme extraordinaire dont tous empruntaient les idées, et sans qui plus d'un conservateur, de Joseph Rainville à Eugène Paquet, ne siégerait pas aux Communes: "Bourassa a mal parlé de moi, mais pas assez pour que je sois injuste à son égard. Il m'a insulté, mais cela ne fait rien. Moi, je n'ai pas peur de lui. M. Bourassa est un travailleur. Il passe ses nuits à lire et à écrire sans profit pour lui et pour les autres. Il s'est fatigué la tête au point qu'il a dû aller ailleurs. Voilà pourquoi il doit

faire de temps à autre de petits voyages pour se reposer. Mais il est réellement un homme extraordinaire."

L'"homme extraordinaire" continuait d'analyser les discours des deux chefs, Borden et Laurier, pour les renvoyer dos à dos. Il reprochait surtout à Laurier d'éviter, dans ses critiques des mesures gouvernementales, tout ce qui pouvait déplaire à l'Angleterre et gêner le mouvement impérialiste. Et il répétait cet avertissement:

"Toutes les calamités dont le pays souffre, celles, plus grandes encore, qui le menacent, seront accrues et prolongées dans la mesure où le gouvernement canadien sacrifiera les intérêts du Canada à ceux de l'Angleterre ou de tout autre pays."

Tout se passait alors comme si les deux grands chefs eussent été — par entraînement, par raison ou par nécessité — plus britanniques que canadiens.[1] Bourassa voulait être plus canadien que britannique — et certains de ses disciples voulaient être essentiellement canadiens-français. Il serait piquant de conclure en représentant Bourassa comme l'homme du "juste milieu".

* * *

Au Sénat, David présentait sa motion: règlement de la question scolaire en Ontario conforme à l'esprit de la constitution, pour con-

---

1. La lecture attentive de documents, d'archives et de textes comme les mémoires de Borden renforce cette impression.

server la paix et l'harmonie entre toutes les races et toutes les provinces du pays. L.-O. David, qui portait à Laurier un dévouement de chien fidèle, gardait, à soixante-cinq ans, quelque chose d'ingénu. Il voulait à la fois défendre les écoles bilingues, ménager leurs adversaires et respecter l'autonomie provinciale. De sorte qu'il présentait une motion cotonneuse, entortillée. Son discours fut plus net. David rappela aux Irlandais leurs propres luttes, et le secours reçu des Canadiens français. Le sénateur irlandais George McHugh appuya la motion David.

Le même jour, 10 mars, la Grande Loge d'Orange de l'Ouest de l'Ontario, réunie à North Bay, réclama la suppression de tout enseignement français dans la province, et décida d'y aboutir coûte que coûte. Les orangistes exprimèrent leur haine sans détour.[1] Le 17 mars, la Grande Loge d'Orange de l'Est de l'Ontario parvint à surclasser sa soeur en fanatisme. Sam Hughes assistait à la séance, en uniforme. Deux députés fédéraux — deux conservateurs, le méthodiste Edwards et l'anglican Morphy, rivalisèrent de violence et de grossièreté. Morphy s'écria: "Jamais nous ne laisserons les Canadiens français implanter dans l'Ontario le dégoûtant parler dont ils se servent."

Au Sénat, où l'on discutait la motion David, Choquette releva les paroles de Morphy, qu'il appela "un brutal maniaque et un ignorantin". Cependant le sénateur acadien Poirier, effrayé

---

1. *"Orange Sentinel", 18 mars 1915.*

de cette agitation, préconisa la conciliation, et donna l'exemple du Nouveau-Brunswick, où l'apaisement s'était graduellement étendu. Il préconisa une trêve, pendant laquelle les esprits pourraient se calmer et l'affaire s'arranger. L'avocat Foran essayait d'acclimater la même idée parmi les Irlandais d'Ottawa. Dans son désir de conciliation et d'impartialité, le sénateur Poirier répartissait également les responsabilités entre "exaltés" des deux camps. Or l'apaisement s'était opéré au Nouveau-Brunswick aux dépens de la minorité acadienne. Les provinces Maritimes ne comptaient guère d'écoles bilingues proprement dites. Dans les centres exclusivement ou presque exclusivement acadiens, existaient des écoles dites "acadiennes", où des maîtres sans brevet français pouvaient enseigner une faible dose de français. Les Franco-Ontariens ne voulaient point de cette solution. Puis, au lendemain des agressions orangistes, la plupart des Canadiens français apprécièrent amèrement l'affectation d'impartialité du sénateur. Le *Soleil* répondit :

"Pour faire trêve, il faut être deux, et la flambée n'a jamais été plus attisée qu'en ce moment par les appels qui retentissent de tous les coins de l'Ontario...

"Que les tories commencent par imposer silence à ceux qui sont leurs amis, leurs organes, et qui seuls sont les continuels provocateurs, et nous en serons, de la trêve. Ce n'est pas à ceux qui sont attaqués à déposer les armes les premiers, mais bien à ceux qui les attaquent..."

Le *Soleil*, type de l'organe de parti, exploitait avec zèle la faute d'un gouvernement conservateur. Si un cabinet libéral, à Toronto, avait promulgué le Règlement 17 — l'hypo-

thèse n'a rien d'anormal — le *Soleil* eût sans doute approuvé le sénateur Poirier.

Les sénateurs Béique, Dandurand, Legris et Boyer revendiquèrent les droits des Franco-Ontariens. C'étaient quatre libéraux. Arthur Boyer était l'ancien ministre du cabinet Mercier, nommé sénateur par Laurier en 1909. Dandurand dit, dans son discours: "Le Règlement 17 tend, de toute évidence, à l'élimination graduelle de la langue française des écoles ontariennes, et j'ai la conviction que ce Règlement n'a pas été préparé par le ministre de l'Education de l'Ontario, mais qu'il lui a été imposé par des influences extérieures." Dandurand visait Mgr Fallon et le clergé irlandais. Le sénateur Bolduc — un conservateur — présenta un amendement qui supprimait le nom de la province d'Ontario dans la motion David. Tout en ménageant la susceptibilité ontarienne, Bolduc étendait implicitement aux provinces de l'Ouest cet appel à l'esprit de justice. Mais le sénateur Power, de Halifax, rédigea un sous-amendement détruisant la motion David. Le sénateur Lawrence Geoffrey Power était un Irlandais catholique, fils d'immigrants irlandais, instruit dans un collège catholique de Halifax et dans une université catholique d'Irlande, marié à une O'Leary et père d'une religieuse. Il pouvait donc interpréter les Irlandais catholiques, poser au type de l'Irlandais catholique. Il l'avait déjà fait en critiquant le bill réparateur, dans l'affaire des écoles du Manitoba, en 1896. Power insiste sur les divergences entre catholiques irlandais et canadiens-français — ceux-ci, seuls mécontents, seuls agités. Membre du Sénat de l'Université de

Halifax, ancien membre de la Commission scolaire de la même ville, Power possède tous les titres pour donner du poids à son attaque. Le sénateur Pope — Rufus Pope, le chef conservateur des cantons de l'Est — approuve Power et reproche aux nationalistes — à Lavergne, en particulier — de subordonner l'effort militaire des Canadiens français au règlement de la question ontarienne.[1]

Philippe Landry, président du Sénat, voulut refuser le sous-amendement Power, pour une raison de procédure. Trente et une voix contre vingt et une annulèrent sa décision — tous les Canadiens français votant avec Landry. Les sénateurs de langue anglaise voyaient d'un très mauvais oeil l'encouragement donné par leur président aux Franco-Ontariens.

L'immense majorité des Canadiens français était de coeur avec Samuel Genest et ses compagnons de lutte. A chaque manifestation orangiste en Ontario répondit une manifestation française dans la province de Québec. Le 11 mars, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fit présider son congrès par un Oblat d'Ottawa, le Père Rodrigue Villeneuve, théologien souvent consulté par le Père Charlebois; et l'Association envoya des messages ou des saluts à l'Eglise, à l'Angleterre, à la France, aux Franco-Ontariens et aussi aux Franco-

---

1. Héroux protesta que les nationalistes n'avaient jamais soutenu cette thèse ; mais d'après le "Devoir" lui-même, Lavergne avait dit à Québec, le 4 août 1914 : "Si on nous demande d'aller nous battre pour l'Angleterre, nous répondrons : Qu'on nous rende nos écoles ! "

Américains du Maine, aux prises avec leur évêque. Le 19 mars, sous les auspices d'une section de la même Société, Bourassa donna une conférence sur "la langue française au Canada, sa nécessité, ses avantages", au profit des Franco-Ontariens. Le curé du Saint-Enfant-Jésus, Mgr LePailleur, avait, avec empressement, prêté la salle du cercle paroissial. Mgr LePailleur était ce prêtre exubérant, entreprenant, infatigable, à qui plusieurs oeuvres, associations ou institutions devaient leur élan moral et leur assiette financière. Il était commissaire d'écoles, aumônier de mutuelles et de sociétés nationales. Il exerçait donc de l'influence. Mgr LePailleur remercia chaudement Bourassa, et fit appel aux souscripteurs. Le 21 mars, à Québec, le curé Legault de Saint-Sauveur présida une assemblée de protestation contre l'attitude des orangistes, et le député provincial J.-A. Langlois prit la parole.

L'unanimité absolue ne se réalise jamais. Des conservateurs craignirent l'exploitation du mouvement par les libéraux. Ils se méfiaient surtout de Belcourt, à la fois avocat de l'Association d'Education et organisateur libéral dans les comtés franco-ontariens. J.-U. Vincent, nommé sous-ministre du Revenu par Blondin, remâchait encore ses pensées amères. Il ne voyait dans le mouvement franco-ontarien qu'une machine de guerre libérale. Il le dit dans une brochure de 123 pages, réquisitoire très serré contre le sénateur Belcourt, l'Association d'Education et leur "agitation insensée". Aux Communes, Joseph Demers interpella sur cette initiative étonnante d'un haut fonctionnaire. Blondin couvrit son sous-ministre, qui n'a fait, dit-il, que suivre l'exemple de

M. Genest et autres fonctionnaires. Jacques Bureau appuya Demers. A son tour, le secrétaire d'Etat Coderre défendit Vincent, dont la brochure, dit-il. "est un bon résumé de l'affaire". Le *Temps* d'Ottawa entra en polémique avec le *Droit*. Sans aller si loin, la *Patrie* reprocha au *Droit* sa violence. Le 27 mars, à Montréal, au cours d'un banquet offert à Philémon Cousineau, nouveau chef de l'opposition provinciale, J.-A. Descarries blâma aussi le *Droit* et la campagne ontarienne "dont le but est de ramener sir Wilfrid au pouvoir". — "Si nous avons des droits constitutionnels en Ontario", continua le nouveau député de Jacques-Cartier, "laissons au tribunal le soin de les définir. Adoptons des méthodes persuasives plutôt qu'une campagne d'insultes à l'égard d'une province-soeur ou des autres races." Le *Devoir* fit à ce discours une publicité si désagréable que Descarries mit au point, d'une manière assez prudente pour se garder de tous côtés.

II

PHILIPPE LANDRY

L'inexploitation du Transcontinental — Philippe Landry et les sénateurs tories — Philippe Landry, président de l'Association d'Education — Seconde bataille d'Ypres — Pas d'élections "kaki".

Le mécontentement des Canadiens français contre le cabinet conservateur de Toronto risquait bien de se tourner contre le cabinet conservateur d'Ottawa. Le Transcontinental fournissait un autre motif de plainte à la ville de Québec.

Ni les travaux prévus par S.-N. Parent, pendant sa présidence de la Commission, ni les travaux prévus par L.-P. Pelletier, pendant son passage au ministère, ne s'accomplissaient à Québec. Simples retards, négligences, ou mauvaise volonté ? Le Grand-Tronc en tirait argument. Le Grand-Tronc-Pacifique avait refusé d'exploiter, en hiver, la section Cochrane-Québec, vouée au déficit. Le printemps venu, la grande compagnie ne bouge toujours pas. Un service semi-quotidien fonctionne, depuis le début de l'année, entre Moncton et Québec, et

ne va pas plus loin. Les marchandises expédiées de l'Ouest par le Grand-Tronc-Pacifique empruntent, à Cochrane, le chemin de fer du Témiscamingue, appartenant à la province d'Ontario, et descendent sur Toronto. Volontaire ou forcée, cette carence nuit au commerce québécois et paralyse les efforts de l'abbé Caron, le colonisateur de l'Abitibi, réduit à des trains d'excursion. La Chambre de commerce de Québec envoie un mémoire à Tom-Chase Casgrain, représentant du district de Québec dans le cabinet fédéral, pour réclamer la mise en exploitation de la voie. Le ton du mémoire est très vif :

"Est-il après tout surprenant que le Grand-Tronc se refuse à accepter un chemin de fer qui, à son terminus, n'offre pas la moindre facilité pour la manutention des marchandises ?

"Et s'il est réellement vrai que le Grand-Tronc a l'intention de faire ses expéditions par Portland, est-ce que le gouvernement ne justifie pas la Compagnie d'agir ainsi, en négligeant de faire exécuter sur le front du Saint-Laurent les travaux que les anciens commissaires avaient sanctionnés après entente avec le Grand-Tronc ?...

"...Si l'on a réellement l'intention de faire la manutention du trafic à Québec, pendant l'été, comme on l'a toujours promis, il est plus que temps de munir le port de docks et d'élévateurs, sans quoi on ne pourra jamais rien faire. On a déjà perdu trop de temps sous ce rapport..." 1

Il était impossible de compter sur Frank Cochrane, ministre des Chemins de fer, d'abord à cause de son antagonisme avec le Grand-Tronc,[2] ensuite parce que ce député ontarien

1. *Mémoire en date du 27 mars 1915. Le 14 avril, la Chambre de commerce de Québec décida de le communiquer aux journaux, qui le publièrent le lendemain.*

2. *Reconnu par Borden dans ses Mémiores (Vol. I, p. 371).*

ne tenait pas à modifier un état de choses favorable à sa province Le *Soleil* le dit sans mettre de gants (1er avril) :

"Monsieur Cochrane est l'Eminence grise d'Ontario...

"En ce qui concerne le Transcontinental National, nous ne craignons pas d'affirmer que le ratoureux monsieur Cochrane n'a jamais eu qu'une préoccupation: rendre impossible l'exploitation de cette ligne qui aurait drainé, par la force même des choses, le commerce de l'Ouest, et détourné, par suite, une partie du commerce que les Ontariens considèrent comme leur appartenant de droit divin... et anglo-saxon."

Laurier, Graham et Lachance aux Communes, Choquette et Legris au Sénat, critiquèrent la négligence du gouvernement en cette affaire et demandèrent l'exploitation par l'Etat, à défaut de la Compagnie. Laurier, député de Québec et documenté par Parent, possédait le dossier à fond. Hector Authier, maire d'Amos, écrivit dans le même sens à tous les sénateurs et députés de la province de Québec. Des colons originaires du comté de Champlain s'adressèrent à P.-E. Blondin, député de ce comté et ministre du Revenu. La *Presse* entrait aussi dans la campagne. Cochrane finit par promettre qu'à défaut de la Compagnie, l'Etat exploiterait le Transcontinental, de Winnipeg à Moncton.

La session fédérale tirait à sa fin, au soulagement des ministres. Au Comité des comptes publics, les révélations se succédaient sur les achats bâclés par le ministère de la Défense nationale. Des courtiers bien en cour, des tireurs de ficelles, avaient offert et vendu n'importe quoi : des bicyclettes, des culottes, des lorgnettes, des brosses à dents. Beaucoup de ces objets, achetés très cher, ne valaient rien.

Des maquignons de la Nouvelle-Ecosse avaient vendu des rosses cagneuses pour le prix d'étalons racés. Interrogés par des enquêteurs, ils répondirent : "Tout le monde pouvait voir que c'étaient de vieux chevaux. C'était aux acheteurs à le voir."

A la demande réitérée des provinces Maritimes, la constitution subit un changement. Aucune province n'aurait moins de députés que de sénateurs. Cette mesure garantissait aux provinces Maritimes, désavantagées par le mouvement démographique, un minimum de représentation aux Communes : dix sièges pour la Nouvelle-Ecosse, dix pour le Nouveau-Brunswick, quatre pour l'Ile du Prince-Edouard. La dernière mesure de la session autorisa le vote des soldats au front, en cas d'élection générale. Les volontaires étaient présumés, en grande majorité, tories, impérialistes, partisans du gouvernement Borden. Le bill passa malgré la vigoureuse opposition de Laurier aux Communes, de Choquette au Sénat.

* * *

A la Chambre haute, un conflit avait éclaté entre Landry et les sénateurs de langue anglaise. Affaire anodine en apparence, mais grave en réalité, parce que la question scolaire était au fond du malentendu.

Alphonse Charron, fonctionnaire fédéral, laborieux et fort expert en son métier de chimiste agricole, avait dû choisir entre l'avancement dans sa carrière et son activité patriotique. Charron n'était pas homme à déclamer; il n'é-

tait pas non plus homme à céder. Il démissionna, et passa quelque temps à l'emploi de la Sauvegarde. Là-dessus lui sont offertes les fonctions vacantes de chimiste en chef de la province de Québec, avec laboratoire à l'Ecole d'Industrie Laitière de Saint-Hyacinthe. Quittant Ottawa, il renonce à la présidence de l'Association d'Education. Les Franco-Ontariens forment un projet : offrir le poste au sénateur Landry, ou plutôt solliciter le sénateur Landry, l'un de leurs plus généreux défenseurs. Geste audacieux, étant donné la haute position de Philippe Landry, président du Sénat. Mais s'il accepte, les Franco-Ontariens, défendus par le sénateur libéral Belcourt et présidés par le sénateur conservateur Landry, désarmeront plus facilement la critique.

Les milieux officiels eurent vent du projet. Thomas Chapais voulut en dissuader le Père Charlebois, animateur de l'Association d'Education. Chapais avait participé à plusieurs manifestations publiques en faveur des Franco-Ontariens, à Québec et même à Ottawa. Mais il réprouvait les procédés d'agitation. Profondément *bleu* et profondément loyaliste, Chapais avait plus de conscience que d'esprit critique; il acceptait les rengaines de la propagande sur la générosité anglaise et la barbarie allemande, sur la défense du droit et de la civilisation, et se sentait de jour en jour plus éloigné de Bourassa et des nationalistes. Il jugeait le Père Charlebois intransigeant et Samuel Genest impulsif. Il admettait, à l'exemple de Tom-Chase Casgrain, la thèse officielle d'après laquelle les "provocations" des nationalistes québécois enrayaient les bonnes dispositions du premier ministre ontarien. Phi-

lippe Landry se trompait bien, en suggérant au cardinal Bégin d'envoyer Thomas Chapais à Rome, pour renseigner le Saint-Siège. Chapais voulut détourner le Père Charlebois d'offrir la présidence à Landry, et Landry de l'accepter. Il signalait le danger de mettre un Québécois à la tête d'une association en conflit avec le gouvernement de Toronto : Les Ontariens crieront à l'empiétement, à la provocation.

Le risque existait bien. Les Anglo-Canadiens, en immense majorité. considéraient les nationalistes comme des traîtres à l'Empire et l'Association d'Education comme un foyer de rébellion. Les sénateurs tories s'indignaient des relations entretenues par leur président avec ces rebelles. La majorité du Sénat, conduite par Lougheed, leader du gouvernement, révoqua des nominations faites par Landry dans le personnel du Sénat. Le geste revêtait un caractère tacite d'avertissement, de symbole : les sénateurs brimaient leur président pour son attitude dans la question scolaire. Landry se mit en grève. A partir du 8 avril, il cesserait de présider les séances. De part et d'autre, on s'entêta. Landry offrit sa démission à Borden, qui la refusa : "Je suis entièrement satisfait de la manière dont vous remplissez les importantes fonctions qui vous incombent comme président du Sénat, poste que vous occupez avec beaucoup de capacité et de dignité. Je désire que vous ne pensiez pas à démissionner. De petites difficultés comme celles auxquelles vous faites allusion sont peu de chose, envisagées au point de vue plus large qu'implique votre position élevée de président

de la Chambre haute."[1] Cependant Landry soupçonnait un minimum d'entente entre Lougheed et Borden. Il refusa encore d'occuper le fauteuil présidentiel. Il pria le sénateur Bolduc d'en avertir le leader du gouvernement.

Une intimité ancienne et étroite liait les sénateurs Bolduc et Landry, qui se tutoyaient. Landry, plus à l'aise, avait rendu des services à son collègue; il le logeait pendant les sessions. Bolduc se chargea de la commission auprès de Lougheed. Mais le Sénat siégerait-il sans président ? Les révoltés furent tirés d'embarras par l'empressement de Joseph Bolduc à remplacer provisoirement son vieil ami — en attendant, peut-être, de le remplacer définitivement. Ulcéré dans l'âme, Landry attendit, pour se plaindre, que Bolduc eût quitté son toit : "Je puis maintenant parler sans manquer aux lois de l'hospitalité . . . Inutile de te dire combien je souffre dans mon amitié . . ." [2]

Les "loyalistes" traquaient le bilinguisme en Ontario, mais l'utilisaient au front. Un malaise avait parcouru l'armée française, soumise à la plus lourde épreuve. Des mutineries avaient menacé, ça et là. Les états-majors voulurent montrer aux Français que des alliés puissants les épaulaient. Ils organisèrent

---

1. Lettre du 13 avril 1915. Dossiers Landry, aux Archives publiques du Canada. Cette lettre contredit le passage de ses mémoires où Borden, après les événements que nous allons décrire, laisse entendre que Landry ne remplissait pas ses hautes fonctions d'une manière satisfaisante.

2. Lettre du 13 avril 1915. Archives privées de la famille Landry.

la tournée d'un détachement britannique sur le front français. Mais pour produire le maximum d'effet, les hommes du détachement devraient se mêler aux soldats français, leur parler. Les états-majors pensèrent aux Canadiens français. Le général Turner chargea le major Emile Ranger de prélever le détachement sur l'effectif de la Compagnie Barré, du 14e bataillon. Riche aubaine pour les jeunes hommes qui s'étaient engagés dans l'espoir d'une belle aventure et se voyaient condamnés à vivre comme des rats dans leur trou. De cantonnement en cantonnement, le détachement canadien français se transporta de fête en fête.

Le 15 avril, la division canadienne monta dans le saillant d'Ypres. La Compagnie Barré, du 14e bataillon, assurait la liaison avec les troupes françaises, toujours en raison du bilinguisme de ses officiers. A la Chambre haute d'Ottawa, le débat sur la motion David tourna court, arrêté par la prorogation. Landry reprit son siège pour la cérémonie de clôture. La veille, il avait accompli un geste remarquable.

Les délégués de l'Association d'Education étaient venus, malgré l'avis de Chapais, offrir leur présidence au président du Sénat.

—Quel est votre programme ? demande Landry.

—Porter notre cause devant le Conseil Privé.

—Et si vous perdez ?

—Nous continuerons la lutte.

—J'accepte.

Vingt ans plus tôt, Philippe Landry, député de Montmagny, avait présenté une motion de blâme contre l'exécution de Riel. Landry avait agi à l'improviste, sans consulter son parti — qui ne l'eût pas approuvé. On contesta l'opportunité de ce geste ; on en suspecta les mobiles; et Mgr Taché donna la consigne de voter contre la motion. C'était en mars 1886. En avril 1915, Philippe Landry donna la mesure de son désintéressement. La présidence de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario ne pouvait rien ajouter à la position sociale du président du Sénat. Elle ne pouvait lui valoir que des ennuis et des ennemis. Par contre, le président du Sénat apporterait du lustre à ce groupe de fonctionnaires, d'instituteurs, de petits commerçants, de prêtres. Il rehausserait leur prestige auprès des Anglais, auprès de tous ceux qui jugent les hommes d'après le chiffre de leur fortune ou l'éclat de leurs fonctions. Son geste est du 14 avril, veille de la prorogation. Il souleva l'enthousiasme des Franco-Ontariens. Bourassa envoya une dépêche de félicitations à Landry qui, à son tour, le remercia par dépêche de cet encouragement " à défendre envers et contre tous une cause vraiment nationale".

La défense des minorités était bien une cause nationale — et urgente. La législature de l'Alberta venait de voter une motion condamnant le principe de l'enseignement bilingue. Les Franco-Albertains protestèrent auprès de Wilfrid Gariépy, leur représentant dans le cabinet provincial. Le ministre rassura ses électeurs : la motion visait l'enseignement de langues proprement étrangères, comme le ruthène, et ne serait pas appliquée à la langue

française. Le Dr Joseph Boulanger, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Edmonton, ami de Gariépy et partisan de la conciliation, envoya un communiqué apaisant aux journaux de la province de Québec. La presse libérale refusa d'infliger au gouvernement rouge de l'Alberta le même traitement qu'au gouvernement bleu de l'Ontario, et jugea l'affaire réglée. Mais, fit observer Bourassa, la motion n'en est pas moins acquise, et peut s'appliquer au français un jour ou l'autre; les choses se sont ainsi passées en Ontario pour le règlement 17.

La politique risquait d'embrouiller les questions scolaires. Landry inaugura sa présidence de l'Association d'Éducation en signant un manifeste destiné à séparer la cause de toute exploitation politique :

"Nous ne demandons pas à un parti politique quelconque de prendre notre cause sous sa protection. Au contraire, nous demandons à tous, conservateurs comme libéraux, Canadiens français comme Anglais, Ecossais comme Irlandais, catholiques comme protestants, de ne pas se servir de cette question pour s'en faire une arme dans les élections fédérales prochaines...

"Les Canadiens français de l'Ontario demandent donc à tous les électeurs canadiens-français vraiment dignes de ce nom de ne pas permettre aux candidats qui sollicitent leur vote aux prochaines élections de traîner cette question dans l'arène politique."

Bravo ! écrivit Bourassa. Voilà une mise au point qui vient à son heure :

"...Les libéraux s'apprêtaient à s'en faire un point d'attaque contre le cabinet fédéral; les conservateurs, pour se mettre à couvert, préparaient l'envoûtement de la question. La brochure si méprisable de M. Vincent, sous-ministre des contributions indirectes, la série des entrefilets édulcorés de la "Patrie", bientôt suivie d'articles de rédaction de plus en plus accentués, tout indiquait que les

bleus voulaient faire pièce aux rouges, en étouffant la voix des Canadiens français de l'Ontario.

"La manifeste de l'Association met fin à ces deux entreprises, également odieuses...

"...Mais si la cause de la minorité française de l'Ontario n'est pas et ne devrait pas être traînée dans le cloaque électoral, elle est et doit rester dans le domaine de l'action nationale.

"Plus que jamais, les Canadiens français du Québec.. — non, les vrais Canadiens, dans toute la Confédération, doivent soutenir cette cause de leur appui moral et matériel.

"Ne l'oublions pas, ou, plutôt, tâchons de nous en persuader : c'est tout le problème de la langue et de la survivance française qui se pose dans l'Ontario. Pour le Canada, pour l'Amérique entière, ce n'est pas sur les champs de bataille de l'Europe que cette survivance sera maintenue ou éteinte. Que la France soit victorieuse ou vaincue, qu'elle reprenne l'Alsace-Lorraine ou qu'elle perde la Champagne, ce ne sont pas les armées prussiennes et la Kultur germanique qui décideront de notre sort. C'est nous-mêmes.

"Les ennemis de la langue française, de la civilisation française au Canada, ce ne sont pas les Boches de bords de la Sprée; ce sont les anglicisateurs anglo-canadiens, meneurs orangistes ou prêtres irlandais. Ce sont surtout les Canadiens français aveulis et avilis par la conquête et par trois siècles de servitude coloniale.

"Qu'on ne s'y méprenne pas: si nous laissons écraser la minorité ontarienne, ce sera bientôt le tour des autres groupes français du Canada anglais." 1

Cependant le *Soleil* fit cette observation : Lors des difficultés scolaires au Manitoba, quand les gouvernements libéraux Laurier et Greenway passaient pour responsables, le sénateur Landry, au Sénat et dans son journal, menait grand tapage contre les libéraux. Aujourd'hui, un gouvernement conservateur étant

---

1. Le "Devoir", 20 avril 1915.

responsable des lois ontariennes, le sénateur Landry demande de ne pas introduire la politique dans cette affaire.

Le *Soleil* lui-même, si prompt à incriminer le gouvernement conservateur de l'Ontario, n'admettait pas la même tactique à l'égard du gouvernement libéral de l'Alberta. Et de nouveaux présages d'élections fédérales aiguisaient cet aspect de la crise. Le droit de vote n'était pas accordé aux soldats pour rien. Le grand manitou conservateur Bob Rogers, qui poussait aux élections, vint passer deux jours à Montréal, au Windsor, où il reçut les chefs conservateurs (22 et 23 avril). Laurier le suivit à vingt-quatre heures d'intervalle, puis alla sonder le terrain à Québec et aux Trois-Rivières. Les libéraux complétèrent leur organisation et tinrent des assemblées. A l'Auditorium de Québec, Ernest Lapointe souleva l'enthousiasme par cette prédiction : "Laurier sera encore premier ministre du Canada."

En s'agitant, en se montrant résolus et prêts, les libéraux voulaient surtout retenir Borden, car des élections kaki entraîneraient l'écrasement du parti libéral en dehors de la province de Québec. Les troupes canadiennes venaient de subir leur premier engagement sérieux, près d'Ypres.

* * *

La division canadienne couvrait une partie du saillant d'Ypres à la jonction des armées françaises et britanniques. Les troupes n'occupaient pas d'abris, impossibles à creuser dans la boue, mais des tranchées, avec des cadavres

enterrés dans le parapet. Le 22 avril, les Allemands lancèrent une violente attaque, pour couper le saillant à sa base et s'emparer d'Ypres. Après un bombardement copieux, en prélude — auquel les Britanniques, à court d'artillerie, répondirent faiblement — ils employèrent des gaz asphyxiants, pour la première fois dans l'histoire militaire du monde. C'étaient des gaz vésicants, s'attaquant aux muqueuses et aux voies respiratoires, et dont les nappes enveloppèrent surtout la division algérienne — les Turcos — à la gauche des Canadiens. Les hommes atteints, les paupières énormes, la gorge en feu, la face rougie comme par un coup de soleil, s'affolèrent devant ces symptômes nouveaux, devant cette arme mystérieuse. Pendant huit jours, la division canadienne disputa le terrain pied à pied, contre-attaquant à plusieurs reprises, comblant en bravoure l'infériorité britannique en artillerie et en mitrailleuses. Les assauts répétés des Allemands réduisirent un peu le saillant, mais sans réussir à le couper. Au cours de cette "seconde bataille d'Ypres" (la première s'était déroulée à l'automne de 1914), la division canadienne perdit près de six mille tués ou blessés. Des unités ontariennes avaient écopé — de ces unités comptant une forte proportion d'immigrés britanniques. Mais parmi les tués figuraient quelques fils de notables montréalais, en particulier le lieutenant Guy Drummond, fils de millionnaire, qui s'était engagé en rentrant de son voyage de noces. Guy Drummond avait vingt-six ans; taillé en athlète, charmant causeur, il avait étudié à la Sorbonne et parlait un français presque impeccable. Le major McNaughton, brillant commandant d'artillerie, était blessé et évacué. La

compagnie canadienne-française du 14e bataillon subissait d'assez lourdes pertes. Son chef, le major Hercule Barré — dans la vie civile, employé à l'administration de la *Patrie* — et un autre de ses officiers, le lieutenant Henri Quintal — fils d'un ancien président du Board of Trade — figuraient parmi les blessés. Le lieutenant Henri Desrosiers — dans la vie civile, employé supérieur à l'Imperial Tobacco — prit le commandement de la compagnie. Au 15e bataillon, un fils du célèbre "boss" Dansereau était blessé et évacué.

Les autorités cachèrent au public canadien, pendant quelque temps, la gravité des pertes. Mais elles exaltèrent la vaillance des troupes. Le Roi lui-même envoya un télégramme de félicitations. La propagande en profita pour chauffer la fierté nationale et entretenir l'élan patriotique. Les journaux brodèrent à l'envi sur la bravoure des soldats canadiens. Le *Devoir* rendit hommage aux héros sacrifiant leur vie, sans phrase, à la cause qu'ils avaient embrassée.

Dans la fièvre entretenue par les nouvelles du front, des élections kaki seraient, en Ontario, triomphales pour Sam Hughes, pour Borden — et pour Bob Rogers, le tireur de ficelles. Mais il n'en serait pas de même dans la province de Québec, à cause de la question scolaire et de l'influence du *Devoir*. Dans le district même de Québec, l'inexploitation du Transcontinental perpétuait un grief très grave. Enfin, d'éternelles dissensions régnaient parmi les bleus de Québec. L'exercice du "patronage" constituait un nid à chicanes. D.-O. Lespérance, président de la compagnie de pu-

blication de *L'Evénement*, convoitait la succession de sir William Price, démissionnaire, à la présidence de la Commission du port. Mais les Anglo-Canadiens prétendaient conserver ce poste stratégique. Une violente sortie du *Chronicle* contre *L'Evénement* (24 avril) s'interpréta comme un avertissement. Pour trancher la difficulté, William Price, à la requête de Borden, revint sur sa décision. Tom-Chase Casgrain et les chefs conservateurs canadiens-français ne voulaient pas d'élections où ils seraient coincés entre les libéraux et les nationalistes. *L'Evénement* le signifia dans un article sensationnel, le 28 avril :

> *"Nous exprimons le voeu que sir Robert Laird Borden déclare prochainement à la nation canadienne que, non seulement nous n'aurons pas d'élections en juin, mais qu'elles n'auront pas lieu avant la fin de la guerre...*
>
> *"Et dans l'intervalle d'un an ou de dix-huit mois qui nous sépare de la date de l'appel au peuple, nous demandons à nos chefs de compléter à Québec un programme si heureusement conçu et commencé, dont l'achèvement est d'une importance nationale."*

Au Conseil des ministres, Bob Rogers avait plus de poids que Tom-Chase Casgrain. Le solliciteur général Meighen, espoir de son parti, encore jeune et en pleine ascension, ne demandait qu'à se battre et appuyait Rogers. Tout indiquait l'approche des élections "kaki". Les polémiques s'enflaient. On dénichait des griefs et des scandales locaux. "Deux mois durant", écrivit Bourassa, "les politiqueurs rouges et bleus vont se battre à coups de paquets de boue... tandis que les pauvres diables qu'ils ont envoyés là-bas se font trouer le crâne ou la poitrine..." Les adversaires se reprochaient mutuellement d'avoir rompu la trêve. D'après les gazettes ministérielles, l'oppo-

sition malicieuse des libéraux, à la Chambre des communes, au Sénat et dans la presse, imposait le recours à un arbitrage populaire. Pour éviter une surprise, les libéraux multipliaient les séances de club, les réunions publiques, et procédaient même au choix de certains candidats. Ils désignèrent le Dr Joseph-Edouard Masson, défait par Lavergne aux élections provinciales, comme adversaire de Lespérance dans Montmagny. Lespérance pouvait s'attendre à une bataille acharnée. S'il préférait la paix et la sûre conservation de son mandat, il n'avait qu'une issue : accentuer sa résistance au projet d'élections. Le *Soleil* le lui fit ainsi comprendre :

"Les libéraux ne demandent qu'à déposer les armes, mais sir Robert Borden ne peut cependant leur demander de se rendre à merci, sans avoir auparavant obtenu la garantie qu'on n'abusera pas de leur confiance pour les surprendre traîtreusement...

"C'est sir Robert Borden qui détient les clefs du temple de Janus, et non pas les libéraux. Il peut d'un mot, s'il le veut, assurer au pays la paix et l'union, ou la guerre et les dissensions."

Le gouverneur général ne tenait pas à des élections de guerre.[1] Rogers lâcha prise, mais non pas sous la pression du duc de Connaught ou de Tom-Chase Casgrain. Il lâcha prise devant un événement imprévu, survenu dans sa propre province, le Manitoba. Des scandales retentissants achevèrent la déroute du cabinet Roblin, sorti des élections provinciales avec une précaire majorité. Le lieutenant-gouver-

---

1. *Les initiés le savaient. Rodolphe Lemieux, entre autres, était très affirmatif sur ce point, Borden reconnut le fait dans ses Mémoires, Vol. I, p. 483.*

neur chargea le chef libéral Norris de former un cabinet. Norris prit la situation vigoureusement en mains, et prépara des élections qui s'annonçaient pour lui victorieuses. Or, l'échec n'était pas celui d'un gouvernement conservateur quelconque, mais celui d'un gouvernement dont Bob Rogers avait fait partie pendant onze ans, et qu'il dominait encore. Un grave échec personnel pour Rogers. Les élections fédérales furent remises à des temps meilleurs.

Des cadavres sans sépulture, rongés par les rats, jonchaient un coin de sol belge, entre des cratères pleins d'une eau verdâtre, saturés d'ypérite.

L'Hôpital général No 1 était toujours en Angleterre. Trois hôpitaux canadiens s'embarquèrent à Montréal sur le "Metagama", le 6 mai. C'étaient les hôpitaux stationnaires : No 3, formé par l'Université McGill; No 4, formé par le Dr Mignault; et No 5, formé à Kingston. Ils arrivèrent à Davenport le 15. L'Hôpital stationnaire No 4, entièrement canadien-français, comptait dix officiers, 34 infirmières et 86 sous-officiers et soldats. Le Dr Mignault en gardait le commandement, avec le grade de colonel. L'Université Laval de Montréal envisageait la formation d'un autre hôpital canadien-français, sous ses auspices. Mgr Bruchési approuvait cette idée.

Le 22e bataillon complétait son instruction en Nouvelle-Ecosse. Cette unité canadienne-française, bien encadrée par ses officiers, surprit la population d'Amherst par sa bonne tenue. Sur l'initiative de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul formée au sein du bataillon, officiers et soldats employèrent leurs

loisirs à l'organisation de secours pour les familles nécessiteuses de la petite ville. Ils aidèrent vingt-deux familles, vêtirent soixante-cinq enfants, provoquèrent l'ouverture d'un ouvroir. La glace néo-écossaise fondit, sous le souffle de cette charité, comme neige au soleil. Le ministère de la Milice avait autorisé le lieutenant-colonel Louis-H. Archambault à lever un autre bataillon canadien-français, le 41e. Il autorisa le lieutenant-colonel E.-T. Paquet, ancien inspecteur des corps de cadets comme Louis-H. Archambault, à lever un troisième bataillon canadien-français, le 57e, cantonné à Québec comme le 41e.

III

LE FRONT DES FLANDRES ET LE FRONT D'ONTARIO

Landry, Bourassa, et les évêques irlandais — Départ du Vingt-deuxième — Mort de Mgr Langevin — La lutte continue autour du Règlement 17.

Norris passait pour plus fanatique que Roblin. Les Canadiens français craignirent le rappel des amendements Coldwell. La *Patrie* en particulier, crut ou affecta de croire que les Franco-Manitobains subissaient une perte irréparable : "Nous craignons fort que nos compatriotes du Manitoba ne soient plus sérieusement "blessés" que ceux d'Ontario." Mgr Langevin, rentré d'un long séjour de convalescence aux Etats-Unis, promettait de veiller au grain; mais l'archevêque de Saint-Boniface était le seul à s'illusionner sur sa santé, perdue sans retour. Raison de plus pour tenir les sentinelles en alerte, dans la province de Québec.

Landry, septuagénaire allègre — les moustaches blanches encadrant un menton énergique — se voua tout entier au service de la cause franco-ontarienne, très compliquée puis-

qu'il fallait combattre à la fois le gouvernement ontarien, les orangistes, le haut clergé irlandais et les inévitables mécontents, tout en déjouant les manoeuvres des partis politiques et en traînant le poids mort des tièdes, des hésitants, des timorés, la force d'inertie des faux amis, prodigues en "bons conseils". Par bonheur, Landry possédait l'expérience et l'autorité nécessaires. Très renseigné, il tenait à jour, depuis des années, des milliers de fiches — les "petits papiers de Philippe Landry", quasi légendaires dans le monde politique. Il avait la grande habitude non seulement des milieux politiques, mais des milieux religieux et même des démarches à Rome. Enfin son fils, le colonel J.-P. Landry, officier de carrière, membre de la force permanente, partait, à ce moment même, avec un commandement important dans le deuxième contingent — ce qui l'imposait au respect des impérialistes.

Les évêques irlandais sollicitaient à Rome une condamnation des Franco-Ontariens, résistant à la loi de leur province. La première préoccupation de Landry fut de neutraliser cette démarche. Il écrivit une longue lettre à Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa :

15 mai 1915,

Monseigneur,

L'Association canadienne-française d'Education d'Ontario a bien voulu me choisir comme son président, et j'ai accepté cette charge honorifique avec l'espoir d'être, entre les mains de la Providence, un instrument de paix et de conciliation, et avec le très vif désir de contribuer ainsi, par l'union des coeurs généreux et des bonnes volontés, au triomphe d'une cause particulièrement chère aux catholiques.

Pour moi, la question du bilinguisme qui semble, pour le moment du moins, dominer la situation scolaire dans

l'Ontario, et à laquelle on attribue généralement la cause du conflit actuel, n'est après tout qu'un incident, bien fâcheux sans doute, mais qui disparaît ou doit nécessairement disparaître devant la question primordiale de l'existence des écoles séparées dans votre province.

Il n'y a pas à se faire illusion sur ce point. C'est l'école séparée qui est actuellement battue en brèche; c'est elle qui doit disparaître, et elle disparaîtra sans rémission, si ceux qui la veulent conserver pour l'éducation vraiment catholique de leurs enfants et qui, de ce chef, consentent à la protéger contre l'injuste agression des uns et la coupable indifférence des autres, consentent néanmoins à accepter, pour des écoles essentiellement catholiques, un inspectorat qui ne saurait l'être du tout.

L'école séparée n'est plus qu'un vain mot, qu'une appellation bizarre et mensongère, si elle n'est, après tout, que la copie de l'école publique, soumise au même inspectorat et obligée aux mêmes devoirs, en ce qui concerne le choix des livres, la fixation du cours, la qualification des instituteurs, etc.

Par l'inspectorat, le Gouvernement tient donc toutes les écoles sous sa main et peut leur imposer toutes ses volontés.

A mon avis, l'acceptation sans réserve de l'inspectorat, tel qu'il existe actuellement, en droit, est la mort à demande de l'école séparée.

Or le Règlement 17 impose aux écoles séparées bilingues, non seulement l'obligation d'accepter sans réserve toutes les conséquences d'un tel inspectorat, mais encore celle de subir un second inspecteur choisi par le Gouvernement.

Les Français-catholiques refusent de se soumettre à de telles obligations, et protestent contre l'injure du double inspectorat. Nous devons espérer qu'il en sera de même des Irlandais, des Ecossais et des Anglais catholiques.

Si j'écris à Votre Grandeur, c'est précisément pour savoir si nous pouvons compter sur l'union de tous les Catholiques dans votre diocèse. Nous savons déjà que les Catholiques suivront la direction que leur donneront les évêques dans leurs diocèses respectifs, et nous concluons bien naturellement que, seuls, les évêques de l'Ontario ont en leurs mains la vie ou la mort des écoles séparées confessionnelles.

Je n'ai pas le droit d'interroger, je le sais, mais dans une question de si vitale importance pour les Catholiques, au nom des parents catholiques de la province d'Ontario, n'ai-je pas le droit d'exprimer le voeu d'une entente possible entre les combattants d'une même cause, et le désir bien légitime de savoir si une telle entente est possible, et sur quelle base elle peut s'appuyer.

Telle est la demande que je fais à Votre Grandeur.

J'y ajouterai une prière.

La Commission scolaire d'Ottawa, en voulant payer le salaire de ses instituteurs, s'est heurtée à un bref d'injonction qui lui a été servi à la demande d'un Catholique irlandais.

L'un des motifs invoqués pour l'obtention du bref d'injonction a été le refus, de la part de la Commission scolaire d'Ottawa, de souscrire aux obligations du Règlement No 17, dont l'une est l'acceptation, par les écoles séparées bilingues, d'un inspectorat de nature telle que nous ne la croyons pas acceptable pour les Catholiques.

Me sera-t-il permis, sous forme d'humble prière, de demander à Votre Grandeur de vouloir bien me permettre de me servir de son nom, dans la tentative que je veux faire, auprès de M. MacKell, pour obtenir de ce monsieur qu'il retire sa demande d'injonction ou qu'il se désiste du jugement déjà obtenu et à obtenir.

Je regretterais beaucoup, comme catholique, de voir un coreligionnaire accepter lui-même un inspectorat contraire à ses principes et en opposition aux enseignements de Rome, ou invoquer, pour demander et obtenir un bref d'injonction, le refus par d'autres Catholiques d'accepter un règlement qu'ils ne peuvent consciencieusement approuver.

Priant Votre Grandeur de vouloir bien me pardonner si j'ai osé intervenir auprès d'Elle en la présente occurrence, intervention qui trouve sa justification dans le désir sincère de servir une cause chère à tous, je dépose à Ses pieds l'expression de mes sentiments du plus profond respect et mon désir d'obtenir d'Elle, avec sa bénédiction Episcopale, la réponse à mon humble pétition. [1]

---

1. *Dossiers Landry, aux Archives publiques du Canada. Ce texte est inédit, comme tous ceux que nous tirons des dossiers Landry.*

En même temps, l'A.C.J.C. organisait une nouvelle conférence de Bourassa, présidée par Landry, au bénéfice des Franco-Ontariens. Les organisateurs laissaient prévoir des déclarations importantes.

Cette assemblée attira une foule énorme et très réceptive, au Monument National, le 19 mai. La durée et les difficultés de la lutte, loin de lasser les Canadiens français, les énervaient. "La conscience nationale est éveillée", dirent, radieux, les jeunes chefs de l'A.C.J.C. La présence du vétéran David sur l'estrade parut emblématique. Anatole Vanier prononça une allocution et Philippe Landry un bref discours, terminé par une ardente péroraison: "Notre race sur ce continent a connu des jours plus sombres que ceux que nous traversons ... Notre race survivra, même en terre ontarienne, et les petits-enfants de nos compatriotes persécutés parleront le français dans la famille et à l'école. Nous le voulons, vous le voulez, Dieu le veut!" De la part du président du Sénat, qui pouvait couler sa vieillesse en mandarin, ces paroles, dont chacune lui suscitait ou consolidait une inimitié, côtoyaient le sublime. Elles électrisèrent la foule. Enfin Bourassa étudia pendant deux heures "La langue française au Canada, ses droits, sa nécessité, ses avantages".

Une étude précise, ordonnée, complète, avec nomenclature, dates, références. Le droit naturel, les droits découlant des Capitulations, du Traité de Paris, du droit international, de la jurisprudence anglaise, de la législation impériale, de l'Acte de Québec, de la constitution de

1867. Un document de tout premier ordre, à la fois savant et lumineux, aussi serré qu'un plaidoyer de grand juriste devant une cour suprême, mais emporté par une force de conviction insigne. L'effet est irrésistible, de cette fougue au service de cette rigueur. Le droit établi, Bourassa passe aux moyens de le faire respecter. Il rend hommage aux hautes interventions, si nobles et si précieuses, du cardinal Bégin, de Mgr Bruchési, de plusieurs évêques canadiens-français. Puis il se tait un instant, s'éloigne de sa table de conférencier. L'auditoire, figé d'attention, comprend que Bourassa, porte-parole du peuple canadien-français, livre des déclarations d'un caractère délicat et grave. Arrivé sur le devant de la scène, l'orateur reprend d'une voix lente et ferme, subitement calmée — d'un calme voulu, d'un calme froid et quasi tragique, qui fait passer un frisson dans la salle:

"Il est temps, il est grand temps que l'on sache à Rome qu'en soutenant la cause des opprimés, nos évêques n'accomplissent pas seulement un devoir de justice et de charité. S'inspirant de l'exemple de Saint-Paul, ils protègent, en Amérique, la catholicité de l'Eglise contre les tentatives insidieuses ou déclarées de ceux qui veulent faire de la religion l'arme de domination d'une race. Fidèles aux traditions de l'illustre François de Montmorency-Laval, qui résista à la tyrannie des gouverneurs français et s'efforça de défendre la foi et la morale des indigènes contre la cupidité des traficants d'alcool ; dignes successeurs de Briand et de Plessis, qui enseignèrent aux Canadiens vaincus à concilier les justes exigences de leur nationalité avec le respect du pouvoir nouvellement établi, nos évêques, en appuyant la cause de la minorité ontarienne, ne font qu'accomplir leur devoir de pasteurs.

"Quant aux prélats et aux prêtres qui s'unissent aux pires ennemis de l'Eglise pour arracher aux Canadiens français la libre jouissance de leurs droits naturels, garantis par l'histoire, la civilisation et la pratique des nations civi-

lisées, ils manquent à leur double devoir de pasteurs catholiques et de sujets britanniques. Flatteurs de la tyrannie des foules, ils marchent, sans le savoir, j'ose le croire, sur la trace des évêques courtisans qui servirent les basses passions d'Henry VIII contre la justice et la morale, l'esprit dominateur de Louis XIV contre la vraie tradition catholique, l'ambition effrénée de Napoléon contre les libertés légitimes de l'Eglise et des peuples. Au lieu de persécuter le plus ancien et le plus fidèle peuple de l'Amérique, que n'appliquent-ils leur ardeur combattive à sauver les milliers de catholiques de langue anglaise que les mariages mixtes, la fréquentation des écoles neutres et la littérature protestante ou matérialiste jettent, chaque année, dans l'immense armée des incroyants, adorateurs du veau d'or ?

"Cette déclaration, j'espère, ne scandalisera personne. Je la fais sans colère, dans l'esprit du père de famille catholique qui sait que Dieu lui a donné le droit et imposé le devoir de conserver à ses enfants l'inappréciable trésor de la foi et des traditions nationales. Je le fais avec l'inébranlable confiance du catholique qui sait que Rome peut être trompée sur les faits, mais ne se trompe jamais sur les doctrines, et qu'au centre de l'unité catholique règne le sentiment souverain de la justice.

"Les actes dont nous souffrons, quel que soit le caractère de leurs auteurs — et je n'incrimine pas la bonne foi de ces auteurs —ne relèvent ni de l'autorité épiscopale ni du caractère sacerdotal. Ce sont des actes individuels, posés en dehors de leur magistère apostolique, mais qui constituent un péril pour la foi de plusieurs.

"Il est temps que Rome, mère et protectrice de tous les catholiques, le sache nettement."

La force du tribun compense la tournure trop intellectuelle, en particulier dans les allusions historiques échappant à une partie de l'auditoire. Tous retiennent l'essentiel: l'appel digne et direct à Rome, au nom d'un peuple catholique, par un chef sans titre officiel, mais assez sûr de soi et prestigieux pour cette audace. Les paroles à dire étaient dites, et non pas dans un mémoire confidentiel ou dans une antichambre de délégué apostolique.

Bourassa termine par un appel à ses compatriotes — presque superflu, au moins pour ses auditeurs:

"N'oublions jamais que la conservation de la langue, la culture de la langue, la lutte pour la langue, c'est la lutte pour l'existence nationale. Si nous laissons affaiblir en nous-mêmes le culte de la langue, si nous laissons entamer sur un point quelconque du territoire les droits de la langue et son usage public ou privé, nous sapons à la base toute l'oeuvre de civilisation française édifiée par trois siècles d'efforts et de sacrifices.

"Gravons cette pensée dans nos coeurs, ayons-la toujours présente à l'esprit, inculquons-la à nos enfants dès l'âge le plus tendre, répandons-la partout autour de nous ; c'est l'apostolat le plus nécessaire du moment."

Et il fait adopter à l'unanimité les voeux suivants:

"Nous, citoyens de Montréal, réunis en assemblée au Monument National, le 19 mai 1915, prions l'honorable M. Landry, président de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, de transmettre à nos compatriotes de cette province l'expression de notre admiration sans bornes pour leur inébranlable fidélité à la langue et aux traditions nationales.

"Canadiens français, nous affirmons hautement le droit de nos compatriotes de parler leur langue et de la faire enseigner à leurs enfants dans toutes les provinces du Canada.

"Canadiens, nous réclamons le respect intégral du pacte fédéral qui assure aux deux races-mères de la nation canadienne, selon la parole mémorable de sir John Macdonald, une parfaite égalité de droits en matière de langue, de religion, de propriété et de droits personnels.

"Nous exprimons le voeu que la cause de la minorité ontarienne reçoive l'appui de tous les Canadiens, catholiques ou protestants, de langue anglaise ou française, soucieux de conserver en Amérique les bienfaits de la civilisation française et de faire triompher au Canada les préceptes et la pratique de l'entente cordiale qui unit l'Angleterre et la France sur les champs de bataille de l'Europe."

La plupart des petits hebdomadaires qui se publiaient dans la province, de Sherbrooke à Rimouski, et aussi les journaux français de la Nouvelle-Angleterre, reproduisirent ces résolutions et donnèrent de longs comptes rendus de l'assemblée du 19 mai. Quelques jours après, à la séance plénière de la Société Royale du Canada, à Ottawa, en présence du duc de Connaught, Mgr Bruchési et le vieux sir Adolphe-Basile Routhier, encore plein de chaleur et de charme à soixante-quinze ans, consacrèrent leurs discours aux droits de la langue française au Canada. Tous deux parlèrent des écoles ontariennes avec netteté et fermeté. C'est qu'ils souhaitaient enlever la direction du mouvement aux nationalistes, à Bourassa surtout, dont la seule présence servait de prétexte aux refus ontariens, aux fureurs orangistes. Quand Thomas-Chase Casgrain, ministre des Postes, sous la pression de quelques-uns de ses amis, dont Philippe Landry, proposait au conseil des ministres d'émettre des timbres bilingues, ses collègues de langue anglaise répondaient par des récriminations contre Bourassa. Et Casgrain n'était pas autrement fâché de transmettre la réponse à Landry: "Les gens d'Ontario sont extrêmement irrités de ce qu'on les compare aux Allemands, de ce qu'on les appelle des Boches et des Prussiens . . . Les discours de certains personnages nous ont aliéné la sympathie des gens qui jusqu'ici nous aidaient . . . "[1]

La première division canadienne avait quitté le saillant d'Ypres, mais pour participer, après

1. *Lettre du 22 juin 1915. Dossiers Landry, aux Archives publiques du Canada.*

quelques jours de repos, à la bataille de Festubert. L'Hôpital général No 1, d'origine montréalaise, quittait l'Angleterre pour le front français. Les hôpitaux stationnaires débarqués du "Metagama" s'installaient au camp de Shorncliffe; leurs officiers et leurs infirmières étaient temporairement affectés à divers hôpitaux britanniques. Le deuxième contingent — la deuxième division canadienne, composée, comme la première, de trois brigades de quatre bataillons — quittait le Canada pour l'Angleterre. Le colonel Joseph-Philippe Landry, officier de carrière et fils du président du Sénat, avait obtenu le commandement de la 5e brigade, comprenant le 22e canadien-français, commandé par le colonel Gaudet, le 24e bataillon (Victoria Rifles of Canada) levé à Montréal par le lieutenant-colonel Gunn, le 25e bataillon, recruté en Nouvelle-Ecosse, et le 26e bataillon, recruté au Nouveau-Brunswick. Le 24e, comptant 42 officiers et 1082 hommes, s'embarque à Montréal le 11 mai; le 22e, comptant 36 officiers et 1097 hommes, s'embarque à Halifax le 20, à destination de Davenport. Le contingent comprenait encore de petites unités levées à Montréal, comme la batterie de mitrailleuses du major Holland, comptant 59 hommes, et la 2e réserve de parc, du major MacLean, comptant 345 hommes. Le 22e avait complètement dissipé les préjugés néo-écossais. "A notre arrivée à Amherst, dit un officier, il y avait pour nous recevoir plus d'agents de police que de gens sympathiques. A notre départ, cet état d'esprit était changé. Les autorités décrétèrent une fête civique, pour permettre à la foule de nous escorter." La foule n'y manqua point. Le maire d'Amherst et le député Rhodes

accompagnèrent le 22e jusqu'à Halifax. Le journal de campagne du 22e — rédigé en anglais — jusqu'alors d'une sobriété rigoureuse, élève le ton pour célébrer cette première victoire du bataillon. A Halifax, le bataillon s'embarqua sur le "Saxonia", sans escorte.[1]

1. *Cadres du 22e au départ de Halifax (mai 1915).*

ETAT-MAJOR

Commandant : colonel Frédéric-Monderet Gaudet.
Commandant en second : major Thomas-L. Tremblay.
Adjudant-major : major L.-J. Daly-Gingras.
Officier de transport : lieutenant Dumont Laviolette.
Officier signaleur : lieutenant Maurice Dubrule.
Paie-maître : lieutenant Armand Chevalier.
Quartier-maître : major Baker.
Chirurgien-major : major Cam. Laviolette.
Aumônier : capitaine (Rév. Père) C.-V. Doyon, O.P.

COMMANDANTS DE COMPAGNIE

Compagnie A : capitaine J.-A. Filiatrault.
Compagnie B : capitaine A.-V. Roy.
Compagnie C : lieutenant-colonel C. de la Naudière.
Compagnie D : major A.-E. Dubuc.

COMMANDANTS EN SECOND DES COMPAGNIES

Les capitaines J.-E. Hudon, Guy Boyer, R. de la Bruère Girouard et L.-A. Beaubien.

COMMANDANTS DE PELOTON

Les capitaines H. Chassé, J.-P.-U. Archambault, Lucien Plante, A.-G. Routhier.

Les lieutenants M. Bauset, H.-M. Paquin, Jacques Brosseau, R. Larocque, H.-P. Grothé, P. Chevalier, E. Mackay-Papineau, P.-L. Brown, Hughes de Martigny, R. Dupuy, C.-O. Dorval.

Deux autres bataillons canadiens-français, le 41e et le 57e, cantonnés à Québec, achevaient de se former dans la province. Le 42e (Royal

Highlanders) devait s'embarquer à Montréal le 10 juin, quatre mois seulement après son décret de mobilisation. Son lieutenant-colonel, G.S. Cantlie, était un haut fonctionnaire du Pacifique-Canadien. Un autre employé supérieur de ce réseau, le lieutenant-colonel F.A.L. Gascoigne, reçut l'autorisation de lever le 60e bataillon, à l'arsenal des Victoria Rifles. Un fils de sir Thomas Shaughnessy s'enrôla dans ce bataillon. Les recrues, sans expérience militaire, différaient des miliciens du premier contingent. Des bataillons recrutèrent une partie de leur effectif au refuge Meurling, en invoquant l'attrait de la solde plutôt que des raisons patriotiques. Le camp de Valcartier préparait sa réouverture pour l'été.

On incitait les Canadiens français à s'enrôler, mais sans leur accorder l'ombre d'une concession. Les concessions n'incombent-elles pas à la minorité? Des officiers appelaient "stupides" les Canadiens français attirés par les recruteurs dans les bataillons de langue anglaise et qui comprenaient mal les commandements. Dans la question scolaire, ni les évêques irlandais, ni le gouvernement ontarien ne désarmaient. Les orangistes affirmaient leur volonté de chasser la langue française de l'Ontario, et le Règlement 17 répondait à ce dessein. Dans les loges, de Toronto à Edmonton, l'étouffement de la langue française au Canada paraissait un "but de guerre" aussi important que l'annihilation des ambitions allemandes en Europe. Les évêques irlandais travaillaient à Rome, dans la même intention. Philippe Landry avait écrit à Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, et à Mgr Stagni, délégué apostolique, pour deman-

der leur concours. Mgr Gauthier était, malgré la consonance de son nom, un prélat irlandais. Le secrétaire de la délégation apostolique, Mgr Alfred-Arthur Sinnott, était, par hasard, un autre prélat irlandais, d'ailleurs savant et pieux. L'archevêque d'Ottawa ne répondit pas au président de l'Association d'Education — qui était aussi président du Sénat. Le délégué apostolique exprima le mol espoir que le bon Dieu ramènerait la paix et la concorde.[1]

Comme Mgr Taché avant lui, Mgr Langevin — dont la juridiction s'étendait sur l'Ontario occidental — s'usait dans ces luttes. En juin 1915, il séjournait à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où tour à tour son frère, curé d'Hochelaga, le Père Guillaume Charlebois, provincial des Oblats, Mgr Bruchési, enfin Bourassa, venaient l'entretenir de l'avenir de la langue et de la race française. "Quelle injustice !" disait-il. Et la passivité d'honnêtes gens l'étonnait : "Comment ne pas bondir d'indignation ?" Son coeur battait à coups précipités. Mgr Langevin se croyait encore capable de retourner dans l'Ouest, en s'arrêtant à Ottawa, où les sociétés locales préparaient une grande manifestation franco-ontarienne. Il y prendrait la parole. "J'ai bien peur de dire des choses terribles", confiait-il au Père Charlebois ; "c'est que je sens, que je souffre avec tous ceux qui souffrent là-bas" ; et il songeait au frère de son ami, le Père Charles, qui se battait jour et nuit, qui se battrait jusqu'au bout, et qui en souffrait profondément dans son âme.

---

1. *Philippe Landry : Mémoire sur la question scolaire de l'Ontario (1915).*

Le 14 juin au soir, Mgr Bruchési assistait à une conférence d'un dominicain belge, le Père Rutten, secrétaire général des syndicats chrétiens de Belgique, envoyé par le cardinal Mercier pour solliciter la charité canadienne. La visite du Père Rutten soulevait un intérêt particulier dans les milieux religieux d'action sociale — à Québec, à Chicoutimi, aux Trois-Rivières, à Montréal, à Hull — qui cernaient de plus en plus près la formule du syndicalisme catholique. Le conférencier retint l'attention d'un public nombreux. Mais un messager vint avertir l'archevêque que Mgr Langevin était au plus mal. Mgr Bruchési quitta la salle où l'on évoquait le martyre belge, pour administrer le héros de l'Ouest.

Mgr Langevin mourut le 15 juin. Plus qu'aucun autre, il méritait le titre d'évêque patriote. Bourassa — qui l'avait parfois jugé impulsif — salua en lui "l'incarnation des intransigeances nécessaires". Montréal prépara des funérailles grandioses, auxquelles toutes les sociétés assisteraient en corps, avec insignes et drapeaux. Les élans de la foule autour du héros mort tournaient à la démonstration nationaliste. Mgr Bruchési demanda le concours de Mgr Emard, pour les canaliser. L'archevêque de Montréal et l'évêque de Valleyfield se partageraient les oraisons funèbres — à Montréal et à Saint-Boniface. Le cardinal Bégin, Mgr Bruchési, Mgr Emard, l'abbé Langevin et plusieurs prêtres accompagnèrent le corps jusqu'à Winnipeg. Sur un mot d'ordre parti d'Ottawa, dans toutes les localités canadiennes-françaises traversées par le convoi, de longues théories

d'écoliers vinrent s'agenouiller sur le quai des gares.

* * *

Les grands morts ne cessent pas de servir leur cause. L'émouvante disparition de Mgr Langevin exalta les défenseurs de l'école française. Le 23 juin, dans la salle de l'école Salaberry de Montréal, Bourassa donne encore une conférence au profit des "blessés d'Ontario", sous les auspices de la section Lafontaine de l'Association Saint-Jean-Baptiste. De mois en mois, d'assemblée en assemblée, de réplique en réplique, le ton monte, encore plus vif à l'égard des Irlandais qu'à l'égard des orangistes. Le public s'attend à des paroles très violentes aux deux assemblées prévues pour le 24 juin, l'une au Monument National de Montréal avec Armand Lavergne, l'autre à l'Arena d'Ottawa avec Landry et Bourassa. *L'Action Sociale,* qui a changé son titre le 9 juin et s'appelle maintenant *L'Action Catholique* — non pour changer son orientation, mais au contraire pour la préciser — veut freiner. Thomas-Chase Casgrain a signalé aux autorités religieuses de Québec le mécontentement des Ontariens traités de "Boches" ou de "Prussiens". L'abbé d'Amours écrit, le 23 juin :

"C'est une banalité monumentale que de dire que nous devons, des deux côtés, cesser de nous battre si nous voulons avoir la paix, mais si cette banalité était pratiquement comprise, on aurait fait un grand pas vers cette paix désirée. On en ferait un autre, et un grand, si des deux côtés on voulait consentir un armistice en cessant les attaques, grandes ou petites, légales ou verbales, les attaques des discours et des articles de journaux, les mots blessants

ou méprisants que nous nous prodiguons trop généreusement. Ainsi... on peut très bien maintenir et défendre les droits scolaires de nos compatriotes français de l'Ontario sans traiter de Boches ou de Prussiens nos compatriotes de la même province..."

L'Association Saint-Jean-Baptiste organise l'assemblée du 24 juin, pour la fête nationale — et toujours au Monument National. Les orateurs sont Armand Lavergne et Alexandre Grenon, secrétaire de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario. Lavergne daube sur les "gros journaux" — la *Presse* et la *Patrie* — qui s'abstiennent dans la querelle ontarienne pour ne pas s'aliéner les annonceurs de langue anglaise. Puis il évoque la grande figure de Mgr Langevin. Enfin il demande aux manifestants de promettre fidélité à la langue française, et s'écrie, transfiguré, très enlevant: "Que notre langue s'attache à notre palais si nous oublions jamais ces promesses sacrées." A la fin de la soirée, on proclama les lauréats d'un concours organisé dans tous les collèges de la province, sur le sujet de la question scolaire ontarienne.

A Ottawa, les sociétés locales veulent donner une ampleur exceptionnelle à la fête de la Saint-Jean-Baptiste — naturellement tout orientée vers la revendication des droits scolaires. Cinq mille personnes emplissent l'Arena de l'avenue Laurier. Bourassa souffrant, ne peut venir. Samuel Genest lit une lettre éloquente de Mgr Latulipe. Landry, qui prépare une requête pour le Saint-Siège, répond indirectement à l'article de *L'Action Catholique* en insistant sur les démarches pacifiques vainement multipliées par les Franco-Ontariens.

Lui-même, en prenant la présidence de l'Association d'Education, a demandé une entrevue au premier ministre Hearst — ainsi qu'à l'archevêque d'Ottawa. Toutes ces démarches restant vaines, les Franco-Ontariens poursuivent la lutte. Ils porteront à Rome leurs plaintes contre l'épiscopat irlandais, à Londres leurs plaintes contre la législature ontarienne. Landry, dont le fils va partir au front, déclare : "Nous demanderons à la mère-patrie si nos enfants n'ont pas d'autres droits que d'aller se faire tuer au service de l'Empire."

Le 27 juin, pour la clôture de son douzième congrès fédéral, l'A.C.J.C. organisa une grande soirée en l'honneur des Acadiens, à l'Université Laval de Montréal. Nous avons signalé une entrave à la survivance acadienne: l'inexistence de véritables écoles bilingues. La distance — et la rareté des communications — aidant, des différences avaient longtemps persisté entre Acadiens et Canadiens français. Depuis quelques années, cependant, les communications plus faciles, et surtout l'influence du clergé séculier et des congrégations enseignantes venues de la province de Québec, atténuaient ces différences. La liaison avec les Acadiens devenait facile et fructueuse. Des prêtres acadiens recevaient le *Devoir* ou *L'Action Catholique.* Au congrès du 27 juin, le Dr Baril, président de l'A.C.J.C., Arthur Saint-Pierre, vice-président, deux délégués acadiens — un prêtre et un laïc — et le Père Villeneuve, d'Ottawa, prononcent des discours. Mgr Bruchési, prenant la parole, recommande la fierté, mais aussi le calme, dans les revendications; il se méfie des "intransigeances nécessaires". Le Congrès en-

voie cette dépêche à Samuel Genest, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa:

"Les membres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française, réunis en assemblée solennelle pour célébrer la vaillance et les fortes traditions acadiennes, réitèrent aux Canadiens français d'Ontario leur ardente sympathie et leur détermination de rester des artisans obstinés de l'unité nationale."

Une indisposition avait empêché Bourassa de répondre à l'article de *L'Action Catholique*. Il répondit dans le *Devoir* du 29 juin. Il repoussa d'abord le conseil d'armistice:

"Tout ce que nous avons gagné, tout ce que nous avons gardé, c'est à la lutte, à la lutte ardue, constante et parfois violente que nous le devons. Tout ce que nous avons perdu ou manqué d'obtenir peut être mis au compte du désarmement et de la fausse conciliation..."

Quant aux outrances verbales, Bourassa fit observer que les journalistes officieux et les orateurs officiels ne se gênaient pas pour traiter les Allemands de barbares, de Huns, de Vandales, de "féroces violateurs des droits des petits peuples." Alors, pourquoi tant de précautions à l'égard de nos "compatriotes anglais" qui violent le pacte fédéral, méprisent la foi jurée, foulent aux pieds les droits des pères de famille, et ne se gênent pas pour nous traiter de façon blessante?

"Au risque de nous attirer de nouvelles foudres du plus intégriste des journalistes canadiens, nous persistons à croire, avec Boileau et Louis Veuillot, qu'il faut appeler 'un chat un chat et Rollet un fripon', et que Sa Grandeur Mgr Latulipe n'a pas tort de trouver les procédés des Boches d'Ontario aussi exécrables que ceux des Boches de Poméranie."

Bourassa publiait une lettre où Mgr Latulipe traitait de boches les adversaires de l'école bilingue. Il revint sur ce sujet la semaine suivante, prévit l'extension de la lutte à la Saskatchewan et à l'Alberta, où les autorités multi-

pliaient les entraves à l'enseignement du français, et répéta qu'il faudrait se battre avec vigueur et persévérance, "jusqu'à ce que nous ayons bouté hors de nos écoles ceux que Mgr Latulipe a raison d'appeler des Boches".

L'Action Catholique s'en tint à son point de vue: "Nous croyons qu'on peut maintenir et défendre avec fermeté tous les droits du français sans verser aucunement dans la violence." La *Presse* et la *Patrie,* depuis longtemps en bisbille avec les nationalistes, utilisèrent l'avertissement discret de Mgr Bruchési et les avertissements plus nets de *L'Action Catholique.* La *Presse* et surtout la *Patrie* renforcèrent ceux qui reprochaient au *Droit* et à l'Association d'Education leurs "violences", leurs "provocations". Le *Canada,* la *Presse* et la *Patrie* critiquèrent le prélèvement, sur la souscription de l'A.C.J.C., d'une somme remise au *Droit,* "feuille nationaliste" — qui enlevait des lecteurs au *Canada,* à la *Presse* et à la *Patrie,* dans la région de Hull. Landry écrivit à la *Patrie* pour justifier cette attribution de fonds. Le journal des frères Tarte envoya promener le président du Sénat. Mais ces attaques de presse, collectionnées par l'adversaire, pouvaient nuire à la cause des écoles franco-ontariennes — à la cause de la langue française en Ontario. Landry obtint l'intervention du sénateur David auprès du *Canada* et celle de Mgr Bruchési auprès d'Arthur Berthiaume et des frères Tarte. Mais en même temps, Mgr Bruchési conseillait à Landry d'atténuer, dans le mémoire qu'il préparait pour les congrégations romaines, les passages trop raides pour les évêques irlandais et pour le délégué apostolique.[1]

L'archevêque d'Ottawa n'avait pas répondu à deux lettres, fermes mais courtoises, de Philippe Landry, président de l'Association d'Education — et président du Sénat! Landry revint à la charge.[1] Là-dessus, le 12 juillet, la Cour d'Appel de Toronto affirma la validité du Règlement 17. Fort de cette décision, le gouvernement ontarien déclara dissoute la Commission des écoles séparées d'Ottawa (composée de dix-huit commissaires élus par les contribuables, et canadiens-français dans la proportion des deux tiers) et lui substitua une commission de trois membres, deux Irlandais et un Canadien français, nommés par lui.

La presse ontarienne applaudit à la mort de l'enseignement français dans la province. Enfin! la guerre était en partie gagnée. Mais le *Devoir* protesta contre le "coup de force". La *Presse* et la *Patrie* maintenaient leur attitude. Landry envoya de nouvelles protestations à la *Patrie*. Dans un banquet donné pour la bénédiction d'une nouvelle cloche, l'abbé Myrand, curé de la populeuse paroisse Sainte-Anne d'Ottawa, conseilla aux familles de boycotter "les journaux à tout faire qui veulent semer la méfiance et la division entre les Canadiens français et nuire à la cause des écoles".

Les décisions de Toronto, entraînant une recrudescence d'animosité, coïncidaient avec une nouvelle campagne de recrutement.

---

1. *Dossiers Landry, aux Archives publiques du Canada.*

2. *Lettre du 10 juillet. Dossiers Landry aux Archives publiques du Canada.*

IV

Entre les appels de Sam Hughes et ceux de Philippe Landry

Propagande pour l'enrôlement — Articles de Bourassa — Bagarres à Montréal — Discours de Laurier — Appels de Philippe Landry — Attitude de Thomas Chapais — Olivar Asselin et l'abbé d'Amours.

Arthur Dansereau, vieilli mais encore habile, était directeur politique de la *Presse*. Son fils Adolphe avait servi en France dans les rangs du 15e bataillon. Blessé en avril, au cours de la "seconde bataille d'Ypres", et revenu au Canada en congé de convalescence, Adolphe Dansereau se fit autoriser à lever un bataillon, le 69e. Il fut bombardé lieutenant-colonel, à vingt-quatre ans. Il était le plus jeune colonel de l'armée — mais aussi le premier "retour du front" à lever un bataillon.

La province de Québec avait donc fourni, à l'été de 1915:

Le 13e bataillon d'infanterie (lieutenant-colonel F.O.W. Loomis), le 14e bataillon d'infanterie (lieutenant-colonel F.S. Meighen, qui

transmet le commandement au lieutenant-colonel W.W. Burland), la 4e batterie d'artillerie (major A.G.L. McNaughton, blessé et évacué pendant la seconde bataille d'Ypres) et la 5e batterie d'artillerie (major E.G. Hanson), troupes du premier contingent, qui tenaient les tranchées avec l'armée britannique. Ces unités comptaient des Canadiens français, noyés dans la masse, sauf au 14e bataillon où ils formaient noyau ;

Le 23e bataillon d'infanterie (lieutenant-colonel F.W. Fisher), recruté parmi les Anglo-Canadiens de Québec, mais comprenant des Canadiens français, passé en Angleterre en février 1915, et qui servait de dépôt de renforts aux bataillons du premier contingent;

Le 22e bataillon d'infanterie (colonel F.-M. Gaudet), unité canadienne-française, le 24e bataillon d'infanterie (lieutenant-colonel J.A. Gunn), et de petits corps d'intendance, cantonnés, avec le reste du deuxième contingent, sur le plateau verdoyant d'East-Sandling, fort différent du camp de Salisbury Plains, de fâcheuse mémoire;

Le 5th Canadian Mounted Rifles, ou 5e Carabiniers (lieutenant-colonel G.H. Baker), recruté dans les cantons de l'Est et comprenant un assez bon nombre de Canadiens français; le 5e Carabiniers partit en juillet, sans chevaux, pour servir démonté, puisque la cavalerie n'avait pas d'emploi dans la guerre de tranchées;

Le 41e bataillon d'infanterie (lieutenant-colonel Louis-H. Archambault) et le 57e bataillon d'infanterie, unités canadiennes-françaises, à

Québec jusqu'au début de juin, puis à Valcartier pour l'été, à la réouverture de ce camp;

Le 42e bataillon d'infanterie (lieutenant-colonel George S. Cantlie), levé à Montréal, et qui s'embarqua le 10 juin, avec un effectif d'un millier d'hommes;

Le 60e bataillon d'infanterie (lieutenant-colonel F.A.L. Gascoigne), en cours d'entraînement à Montréal;

Le 69e bataillon d'infanterie (lieutenant-colonel Adolphe Dansereau), unité canadienne-française en cours de recrutement à Montréal.

De tous les bataillons canadiens-français, le 22e devait seul se rendre jusqu'au bout sans démembrement. Les recruteurs des autres bataillons avaient enrôlé, un peu vite, des chômeurs, des assistés du refuge Meurling, voire des "toughs" — des gibiers de prison à qui l'on offrait cette voie de réhabilitation. La discipline manquait au 41e. Dès l'été de 1915, des officiers et des hommes du 41e et du 57e renforcèrent d'autres unités qui avaient des trous à boucher.

L'Hôpital général No 1, passé en France, était d'origine montréalaise et son effectif comprenait quelques Canadiens français. Deux hôpitaux stationnaires d'origine montréalaise, le No 3, formé par l'Université McGill, et le No 4, formé par le Dr Mignault, étaient encore au camp de Shorncliffe. L'hôpital de McGill refusait de se laisser démembrer pour fournir des renforts aux autres hôpitaux. L'hôpital canadien-français formé par le Dr Mignault reçut

l'ordre de partir pour les Dardanelles. Les officiers protestèrent: ils voulaient servir en France, conformément aux promesses du gouvernement canadien. L'ordre fut annulé. L'Université Laval de Montréal préparait la formation d'un hôpital stationnaire, à l'exemple de l'Université McGill.

L'esprit de corps au nom duquel les médecins et les étudiants de McGill défendaient leur hôpital était encore plus sensible parmi les Canadiens français. Ceux-ci figuraient en bon nombre au 14e bataillon, du premier contingent, et au 24e bataillon, du deuxième contingent, levés à Montréal. D'autres étaient plus dispersés encore. Mais des soldats et surtout des officiers canadiens-français, retournant au front après blessure et évacuation, demandaient à servir au 22e. Au Canada, les enrôlés canadiens-français voulaient rester ensemble, sous les ordres de leurs officiers. Ils protestèrent contre les prélèvements effectués au 41e bataillon et au 57e bataillon pour boucher les trous d'autres unités.

* * *

Sam Hughes, promu général, excitait le zèle des recruteurs, contrarié par l'activité des usines de guerre qui embauchaient à hauts salaires. Le Shell Committee transférait ses bureaux de Montréal à Ottawa. Ce comité dénombrait 155 usines occupées à la fabrication des munitions au Canada, en mars 1914, et 250 en juin. Il faisait étudier la possibilité de traiter les minerais de cuivre et de zinc en Colom-

bie-Britannique. Il poussait beaucoup à la fabrication des produits chimiques et des explosifs. La Dominion Steel Corporation, de Sydney, Nouvelle-Ecosse, entreprend, avec les conseils du savant américain Edison, la fabrication du toluol, envoyé à la Canadian Explosives Company, qui le transforme en trinitrotoluol. La Russell Motor Car Company, de Toronto, entreprend la fabrication des fusées d'obus, dont les commandes étaient jusqu'alors placées aux Etats-Unis. A Shawinigan, la réduction du minerai de magnésium par procédé électro-chimique donne un métal plus pur que celui qu'on importait d'Allemagne avant la guerre.

Les citadins préféraient le travail des usines et les cultivateurs préféraient le travail de la terre à l'aventure, même très embellie par l'éloquence des recruteurs. L'habitant, le vrai habitant fait corps avec sa terre. Pourquoi, comment la quitterait-il? Les Anglo-Canadiens s'enrôlaient un peu plus volontiers, surtout dans les services auxiliaires où ils toucheraient la solde sans courir de danger. Cependant les chefs politiques des deux partis se prêtaient à la propagande, car ils craignaient une pauvre figure de la province dans les statistiques. Mais l'Angleterre ne donnait-elle pas le mauvais exemple? Beaucoup d'Anglais n'attribuaient pas une importance vitale à la guerre en cours sur le territoire français ou belge. Les chefs politiques refusaient de lui sacrifier leur ambition personnelle. Sir Max Aitken, nommé "témoin oculaire" par Sam Hughes, avait acquis des intérêts au *Daily Express,* influençait et poussait son ami Bonar Law et jouait un rôle dans les coulisses, mais non pas spéciale-

ment à titre de Canadien. Les hommes d'affaires affichaient "Business as usual"; et certains d'entre eux exportaient dans les pays neutres des marchandises destinées à ravitailler l'Allemagne. Le peuple s'opposait résolument à la conscription. Les syndicats ouvriers refusaient d'accélérer la production des armes et des munitions indispensables aux soldats mal protégés. La censure française n'a pas laissé filtrer ces renseignements, mais la censure canadienne était bénigne. Bourassa écrivit (15 mai 1915) :

"En Angleterre, la cupidité et l'ivrognerie des ouvriers, plus fortes que leur patriotisme, continuent à restreindre la production. Et le gouvernement, intimidé par la résistance des unions ouvrières et la toute-puissance des fabricants d'alcool, prêts à sacrifier patrie, honneur et humanité plutôt que de voir baisser leurs dividendes, n'ose adopter des mesures énergiques pour assurer le salut des soldats anglais ou coloniaux.

"Et c'est pour alimenter de si effroyables égoïsmes que nos hâbleurs et nos démagogues se battent les flancs et adjurent le peuple canadien de s'enrôler en masse. Si encore ils prêchaient d'exemple et commençaient par risquer leur peau !"

Les journaux d'Angleterre dévoilaient les faiblesses de l'armée britannique, attaquaient les grands chefs, et de toute évidence poursuivaient ainsi, non des fins nationales, mais des fins de parti. Cette campagne aboutit à la formation d'un cabinet de coalition, à la fin de mai 1915. Asquith offrit un portefeuille au chef nationaliste irlandais, John Redmond, et à son adversaire de l'Ulster, Edward Carson. Redmond refusa et Carson accepta. Dans le *Devoir* du 28 mai, Bourassa fit ressortir le contraste entre le désintéressement de Redmond et l'ambition de Carson. Il approuva Redmond d'avoir

posé le Home Rule en condition de la participation irlandaise à la guerre. Grâce à cette attitude, dit Bourassa, l'Irlande, naguère crucifiée, occupe aujourd'hui dans l'Empire une position supérieure à celle du Canada et des autres colonies faussement appelées autonomes. Au contraire, nos chefs politiques ont suivi la pente douce des honneurs et de la dégradation:

"Si O'Connell, Parnell, Redmond, avaient conduit l'Irlande dans la même voie, s'ils avaient accepté, comme nos chefs, le partage des honneurs personnels en échange de l'abandon total ou partiel des droits de la race ou de la nation, l'Irlande serait restée la victime et l'opprobre de la domination impériale; elle ne serait pas aujourd'hui l'égale de l'Angleterre; elle ne dominerait pas le Canada de toute la distance qui sépare une nation d'une colonie subordonnée."

Ces articles n'incitaient pas les Canadiens à s'enrôler sous le drapeau anglais. Le gouverneur général envoya un numéro du *Devoir* à Borden, en lui suggérant de censurer ce journal. Une telle mesure ne manquait pas de partisans, au sein même du ministère. Les propagandistes de la "guerre des démocraties", affirmant tous les jours au peuple, qu'il défendait, entre autres biens, la liberté de la presse, auraient volontiers muselé le *Devoir*. Mais Borden entretenait plus de scrupules, ou de prudence. Il écrivit dans son agenda:

"Bourassa ne demanderait pas mieux. Je ne serai pas si sot. En outre, Campbell Bannerman et surtout Lloyd George ont été pires pendant la guerre sud-africaine, et aussi Carson au sujet de l'Ulster." 1

---

1. *Robert Laird Borden : His Memoirs (Vol. I, p. 493).*

D'autres que Bourassa critiquaient les lacunes de l'effort britannique. Le *Soleil* protesta contre les commerçants anglais qui, par amour du lucre, continuaient de ravitailler l'Allemagne, et contre les ouvriers anglais qui, par égoïsme, refusaient une corvée, ou même se mettaient en grève. Comment attendre des Canadiens les sacrifices volontaires refusés par les Anglais? Aux chefs politiques — Tom-Chase Casgrain ou Rodolphe Lemieux — qui demandaient un effort à leurs compatriotes, les uns répondirent: "Que les Anglais commencent!" et les autres: "Qu'on nous rende nos écoles!" Une gêne envahissait ceux mêmes pour qui le salut de la France et la victoire des alliés primaient tout.

Les officiels, et surtout les plus impérialistes d'entre eux, négligeaient ces facteurs. Tom-Chase Casgrain, en tournée sur les deux rives du Golfe (Rimouski, Matane, Tadoussac, Chicoutimi), promit dans ses discours, une aide totale à l'Angleterre. Le solliciteur général Meighen, en tournée dans les provinces Maritimes, témoignait d'un impérialisme intégral et faisait pressentir la conscription. Le colonel Wilson, officier de carrière commandant le district militaire de Montréal, prévoyait et espérait aussi la conscription; il le dit aux reporters du *Star* (12 juillet). Aux souscriptions pour la Croix-Rouge s'ajouta une souscription pour l'achat de mitrailleuses — et le *Soleil* fit observer que ce genre d'achat incombait à l'Etat, non à la charité publique. Enfin les recruteurs organisèrent à Montréal des soirées en plein air, avec fanfares et discours, à la manière de l'Armée du Salut.

Le 12 juillet, le maire Martin et le commissaire Ainey parlèrent dans une de ces réunions, au parc Jeanne Mance. Le 15, dans une autre réunion en plein air, deux industriels, Charles C. Ballantyne, directeur de la Sherwin-Williams Paint Company, et A.D. Dawson, de la Canadian Cotton Company, avertirent qu'ils n'embaucheraient plus les jeunes gens d'âge militaire, qui devraient être au front.[1] Le 16, une assemblée spectaculaire se tint sur le campus de l'Université McGill, encadré de troupes au garde-à-vous. Les toges se mêlaient aux uniformes, sur l'estrade; et les demoiselles mûres des associations protestantes, mal assises sur des tréteaux, suivaient les rites comme à l'office sacré. L'ex-nationaliste N.-K. Laflamme — le criminaliste aux plaidoiries déclamatoires et aux gestes impressionnants — se déclara partisan de la conscription — qui réaliserait l'égalité des obligations militaires pour tous. Un pasteur en uniforme demanda: "Si le Christ revenait sur la terre aujourd'hui, où pensez-vous qu'il serait?" — "Au front!" s'écria un compère — ou plutôt, en l'occurrence, une commère. — "Oui, au front ! . . "

Or, pour les raisons que nous avons dites, ajoutées à l'instinct de conservation, le peuple canadien-français redoutait la conscription comme la peste. Puis le ton comminatoire des recruteurs — dont beaucoup, d'âge militaire, s'abstenaient les premiers — exaspéra le mécontentement. Napoléon Garceau, partisan d'une aide généreuse, mais volontaire, aux alliés, protesta par lettre ouverte auprès du

---

1. *"Montreal Gazette", 16 juillet 1915.*

ministre de la Justice contre l'intimidation employée par les industriels Ballantyne et Dawson:

"Je suis de ceux qui ont voulu et qui veulent encore la participation du Canada à la guerre. Je crois que notre pays doit faire tous les sacrifices possibles pour en assurer l'heureuse issue, mais en même temps, fier de mes droits de sujet britannique, je proteste de toutes mes forces contre cet attentat à la liberté individuelle...

"Si le service militaire doit devenir obligatoire, qu'il le devienne pour tous, riche comme pauvre, mais sous l'empire des lois consenties par le parlement du pays, et non à cause de l'arbitraire ou du pouvoir que l'argent peut donner à certains personnages..."

Aux assemblées de recrutement, dans les quartiers populeux de Montréal, commencèrent à jaillir des interruptions, des huées. Le 22 juillet, au parc Sohmer, quelque tumulte troubla la grande réunion où parlèrent le colonel Paquet, du 57e, le ministre Blondin, les avocats N.-K. Laflamme et Alban Germain. Le 23, au parc Lafontaine, une foule d'ouvriers, d'employés et d'étudiants lança des projectiles, chassa les recruteurs, puis se forma en cortège au cri de "A bas la conscription!" jusqu'au Champ de Mars, où des orateurs improvisés discoururent contre l'enrôlement.

La *Patrie* rejeta promptement toute la responsabilité sur les nationalistes:

"La censure est devenue nécessaire au Canada. Certaines feuilles nationalistes font une campagne honteuse. Elles indisposent l'opinion publique, contre la mère-patrie en soulevant des préjugés, et exploitent l'ignorance de leurs lecteurs. Elles dénoncent le recrutement et prêchent la sédition. Leur scandaleuse conduite ne saurait être tolérée davantage si les autorités désirent que la paix et l'harmonie règnent au sein de notre population."

Un arrêté ministériel établit en effet la censure de la presse; mais les autorités n'osèrent trop s'en servir, puisque la presse d'Angleterre parlait impunément comme les nationalistes du Canada.[1] Bourassa utilisait très souvent les aveux, les discours ou les articles d'hommes d'Etat britanniques.

D'ailleurs la censure ne dissiperait pas l'horreur de la conscription. *L'Action Catholique* s'écartait du *Devoir* et des nationalistes, nous l'avons vu. Elle invoquait "l'obligation morale" d'offrir une aide raisonnable à l'Angleterre et à ses alliés. Elle conseillait l'enrôlement. Mais elle repoussait toute idée de conscription — d'autant plus inadmissible, dit-elle, que l'Angleterre elle-même n'en veut pas. L'effervescence se maintint à Montréal. Etudiants et ouvriers fraternisaient dans les manifestations. Les jeunes gens du "Groupe de l'Arche", réunis par Roger Maillet, étaient tous nationalistes, hostiles à l'Angleterre, opposés à la participation et plus encore à la conscription. Victor Barbeau et Jean Chauvin étaient rédacteurs au *Devoir*. Eux-mêmes et leurs camarades prenaient la parole en public. Olivar Asselin, Roger Maillet, Ubald Paquin, se juchaient sur le péristyle de l'Université, qu'ils appelaient par ironie "le promontoire de la pensée française en Amérique", pour haranguer les passants. Ils y mettaient, il est vrai, une dose d'esprit de fronde. Asselin était un de ces esprits nés pour la satire, au point que, dans un monde

---

1. Joseph Barnard, évoquant les jours de 1914-1918, reconnut dans le "Soleil" du 2 septembre 1939 : "La liberté de la presse s'exerça presque sans contrôle."

parfait, ils perdraient leur raison et même leur goût de vivre, et n'auraient plus qu'à s'éclipser. Des rangs des manifestants émergea aussi un chef populaire: L.-N.-J. Pagé, militant de l'Union des barbiers, gaillard à la langue bien pendue et qui paraissait avoir du cran. Cet ouvrier pouvait parler avec faconde pendant une heure, une heure et demie, deux heures, comme un député exercé. La foule s'amassait vite, au point d'interrompre la circulation. Le 26 juillet, au Champs de Mars, Pagé et quelques autres prononcèrent de violents discours contre l'enrôlement. Des soldats envahirent l'estrade, menaçant les orateurs. Une échauffourée s'ensuivit. La police opéra des arrestations et resta maîtresse du terrain.

* * *

Les chefs conservateurs et libéraux s'empressèrent de rassurer l'opinion. Casgrain convoqua les journalistes et leur affirma que le gouvernement ne songeait pas à la conscription. Rodolphe Lemieux, dans une assemblée à Saint-Césaire, se déclara opposé à la conscription, d'ailleurs imprévue et impossible. Lemieux justifia la participation, à la fois énergique et modérée — cet accouplement de mots exprimait tout un aspect du libéralisme de Laurier, de Lemieux et de quelques autres — à la guerre conduite contre le militarisme. Mais il fit une critique sévère du gaspillage, de l'incompétence et de la corruption attribués au régime conservateur. *L'Evénement,* organe de Tom-Chase Casgrain, et la *Semaine,* organe de Blondin, reprochèrent aux nationalistes d'ef-

frayer le peuple avec ce péril imaginaire: la conscription. Les articles de *L'Evénement* étaient rédigés tantôt par le rédacteur en chef, Joseph Barnard, neveu de Thomas Chapais, tantôt par J.-L.-K. Laflamme, l'ancien rédacteur en chef de *L'Action Catholique,* devenu secrétaire de Blondin, et qui recevait directement les instructions ministèrielles.

Ces clameurs n'entamaient pas l'impartialité superbe de Bourassa. Sûr de son petit groupe de collaborateurs, dépouillant un courrier volumineux, le directeur du *Devoir* travaillait comme un moine. Il continuait de lire les grands organes français, anglais et américains, et se formait une opinion personnelle, aussitôt adoptée et propagée par ses lieutenants. Quand l'Italie entra en guerre, Bourassa fit ressortir qu'elle agissait par intérêt, non par chevalerie. Des Italiens vengèrent cette insulte en brisant les vitres du *Devoir,* rue Saint-Vincent. Après le torpillage du *Lusitania,* une fraction de l'opinion américaine, indignée, poussant à la guerre, Bourassa conseilla aux Américains de rester à l'écart du conflit. Il rappela que l'Angleterre, jouissant d'une suprématie navale absolue, avait repoussé le principe de l'immunité des navires de commerce. L'Angleterre dénonce aujourd'hui la piraterie maritime parce qu'elle tourne à son détriment. Et la suprématie de l'Angleterre sur toutes les mers du globe n'est ni plus légitime ni plus bienfaisante que la suprématie de l'Allemagne en Europe . . . [1] Enfin, Benoit XV exprima des voeux en faveur de la paix, sans souhaiter la victoire ni la défaite de personne. Cette fois

1. *"Le Devoir", 14 juillet 1915.*

Bourassa trouva, dans la personne du pape, quelqu'un devant qui s'incliner. Il fit écho à la parole de Benoit XV, "la seule vraie, la seule juste qui ait été prononcée depuis le jour fatal où les peuples soi-disant chrétiens se sont rués les uns sur les autres, dans une rage folle de destruction, de vengeance et de haine". Il revint sur ce sujet. Bourassa, personnalité complexe aux atavismes contradictoires, curieux mélange de doctrinaire réaliste et de mystique chrétien, tendait à s'ériger, au Canada, en interprète de la pensée pontificale. Il écrivit: "L'appel du Pape ne sera entendu, la paix véritable que souhaite le Souverain Pontife n'aura de chance de régner que le jour où toutes les nations soi-disant chrétiennes se souviendront de leur baptême . . . " Ce ton renforça l'influence du *Devoir* parmi le clergé de la province. Sans doute le *Devoir* restait loin du tirage de la *Presse,* voire de la *Patrie;* mais n'était-il pas plus important de toucher un curé de paroisse que deux ou trois lecteurs ordinaires?

Bourassa découvrit encore les publications d'une société pacifiste anglaise, l'Union of Democratic Control, qui, en pleine guerre, rêvait de paix universelle par le désarmement et l'arbitrage. Bourassa trouva beaucoup d'analogie entre le programme de cette société et la pensée du Souverain Pontife. Il fallait leur faire écho: "Souhaitons qu'il s'élève enfin parmi nous des chrétiens, prêtres ou laïcs, qui aient le courage et l'intelligence de prêcher et de pratiquer les enseignements du Pape . . . " [1]

---

1. *"Le Devoir", 1er août 1915.*

Le *Canada* rappela que les évêques avaient recommandé la participation à la guerre — en hommes et en argent. Rinfret demanda si M. Bourassa, par son insistance "à commenter et au besoin à étendre les recommandations et les prières de Sa Sainteté Benoit XV en faveur de la paix", ne voulait pas en remontrer aux évêques. Quel pouvoir, quelle mission s'arroge-t-il? Le *Soleil* dénonça violemment la besogne à laquelle Bourassa se livrait, non sans succès:

"*...Il a, pour une période, brouillé devant les yeux de notre peuple la vision de son devoir national. Non seulement il a réussi à compromettre fâcheusement la réputation de notre race vis-à-vis de ceux qui ne demandaient qu'un prétexte... mais il a, ce qui est infiniment pire, asséché, pour un temps, dans l'âme de la jeunesse, la source du patriotisme canadien...*

"*Ce serait une calomnie, à laquelle nous contredisons énergiquement, que d'attribuer la popularité momentanée de M. Bourassa au fait qu'il exprimait les aspirations de notre race. Il n'a jamais fait autre chose que d'exploiter, avec une réelle maîtrise et une incontestable astuce, ses égoïsmes ou ses ignorances...*

"*Il faut se lever et dénoncer la conduite indigne de ce rhéteur pétri d'orgueil, d'entêtement et de rancunes.*

"*La vraie, la seule façon de faire la guerre à la guerre, à cette guerre que nous n'avons pas voulue ni cherchée... c'est de nous attacher sans tarder, tous, dans notre domaine et suivant nos capacités, à vaincre, à écraser, ceux qui sont bien vraiment les incarnations de la guerre, qui l'ont voulue, l'ont imposée et veulent la perpétuer...*"

Laurier et son état-major parurent à Saint-Lin le 8 août, à Sherbrooke le 12.

Jean Prévost venait de mourir, à quarante-cinq ans. La voix des lions du Nord s'était tue. Saint-Lin, la petite ville natale de Laurier, un peu assoupie depuis la mort de l'abbé Proulx, ne changeait guère d'année en année. Elle con-

servait ses maisons de bois, qui ont l'air de maisons démontables, et qui donnent aux villages canadiens un caractère de provisoire, contrastant avec l'aspect des bourgs français, où les maisons en pierre solide semblent enfoncer leurs fondations dans le sol pour l'éternité. Mais Saint-Lin envoyait de ses jeunes gens, garçons et filles, à Saint-Jérôme, où des manufactures travaillaient aux équipements de guerre. La petite ville reçut l'illustre vieillard, son enfant, comme un dieu. L'émotion arrachait des larmes aux vieux habitants. Laurier incarnait la dignité et la bonté; puis il avait sa légende, où l'épingle de cravate en fer à cheval, portée depuis son adolescence, jouait le rôle du "petit chapeau" dans la légende napoléonienne. Laurier parlait toujours ainsi bien — avec le curieux accent anglais qu'on ne songeait pas à lui reprocher. Il brossa le contraste entre le droit, la justice et la liberté, défendus par les alliés, et le militarisme et l'autocratie incarnés par l'Allemagne. Il prononçait de nobles paroles, au pays de son enfance, par une belle journée d'été. Il comblait les ambitions de Saint-Lin, paisible village comme beaucoup d'autres, encadré de vallonnements légers, avec de petites fermes blanches sur les crêtes.

A Sherbrooke, plus active et plus ambitieuse d'année en année, l'esprit d'initiative et de progrès se respirait dans les ateliers, dans les bureaux, dans les rues. Des Anglo-Canadiens tenaient encore la finance, le commerce et l'industrie. La Canadian Bank of Commerce finançait les principales entreprises de la région. La Southern Canada Power lorgnait ce beau mar-

ché; et la Compagnie des tramways, premier noyau de la Southern Canada Power, plaçait des actions du merger parmi ses employés, pour les intéresser à son développement. Mais la municipalité parlait d'augmenter la production de son usine hydroélectrique, pour répondre à tous les besoins actuels et futurs. Et Jacob Nicol, propriétaire de la *Tribune* et avocat d'affaires avisé, affermissait son influence, mise, à l'occasion, au service du parti libéral. Ce Canadien français protestant, bien reçu à l'évêché, tendait à prendre la place occupée successivement par Galt, Pope, Robertson et Sydney Fisher. La ville industrielle et commerçante reçut Laurier comme un grand "leader". Les gérants de banque et les gérants d'usine acclamaient, criaient, comme les employés de tramways. Laurier parlait toujours aussi bien — avec le léger accent français qu'on ne songeait pas à lui reprocher. Il brossa le contraste entre le droit, la démocratie et la civilisation défendues par les alliés et la barbarie incarnée par l'Allemagne. Il prononçait de nobles paroles, par une belle journée d'été, dans ces cantons de l'Est qu'il connaissait bien, auxquels des souvenirs l'attachaient. Il conciliait le loyalisme cher aux Anglo-Canadiens et l'horreur de la contrainte, innée chez les Canadiens français. Il comblait la fierté de Sherbrooke, la reine des cantons de l'Est, comme il avait comblé l'ambition de Saint-Lin, la petite ville des Laurentides.

* * *

A l'approche de la rentrée scolaire, la situation était tendue en Ontario. Les Franco-Ontariens ne portaient pas seulement leur cause

devant le Conseil Privé de Londres. Philippe Landry avait envoyé au cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du Vatican, deux mémoires énergiques — comme il en rédigeait autrefois contre l'Université Laval — l'un au nom de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, l'autre en son nom personnel.[1] Les deux documents constituaient des plaintes formelles contre les évêques irlandais. Sur onze évêques des provinces ecclésiastiques de Toronto, Kingston et Ottawa, les catholiques de langue anglaise comptent neuf évêques; les catholiques de langue française, deux fois plus nombreux, comptent deux évêques. Or, disait le mémoire de l'Association Saint-Jean-Baptiste, "l'épiscopat de langue anglaise dans la province d'Ontario persécute en réalité la population canadienne-française, en lui donnant, dans des paroisses essentiellement canadiennes-françaises, des prêtres et des religieuses qui reçoivent l'ordre de ne parler que l'anglais dans les églises et dans les écoles. Sciemment ou inconsciemment, une pareille politique conduit à l'extinction de la paroisse française et dirige la population canadienne-française vers l'école neutre."

Landry avait obtenu de Thomas-Chase Casgrain, ministre des Postes, une approbation écrite de cette plainte: "... Je vous félicite donc cordialement, cher monsieur le Président, de la démarche que vous faites auprès de Notre Saint Père le Pape, et j'espère que dans son immense bonté Il daignera écouter la prière

---

1. *Philippe Landry: Mémoire sur la question scolaire de l'Ontario (1915). Un exemplaire aux archives de l'auteur.*

de ceux qui lui ont toujours été si fidèles et qui maintenant s'adressent à lui dans leur détresse." [1]

Le mémoire personnel du président du Sénat était encore plus énergique. Si énergique, qu'il effraya Mgr Bruchési et Mgr Emard. L'archevêque de Montréal, assiégé par Fitzpatrick, par Doherty, par Casgrain, prêtait l'oreille à la thèse officielle: le premier ministre de l'Ontario est bien disposé, mais les provocations des nationalistes québécois entravent ses efforts. Il consulta Thomas Chapais, comme il faisait souvent en pareil cas. Thomas Chapais entretenait un esprit de loyalisme politique et de soumission religieuse qui l'écartait de plus en plus de Bourassa, des nationalistes, et même de son ami Landry. Chapais aussi n'était pas loin d'accepter la thèse des "provocations" nationalistes. Il ressentait une gêne devant la plainte trop vive d'un laïc, même éminent, contre des évêques. Et malgré toute son honnêteté, il était trop partisan pour ne pas ressentir une gêne devant la lutte menée contre un gouvernement conservateur. Il blâmait, dans le privé, les chefs de l'Association d'Education. Il confirma Mgr Bruchési dans ses sentiments:

Saint-Denis, 4 août 1915,

Confidentielle.

Monseigneur,

"Lorsque j'ai reçu votre lettre, je n'avais pas encore lu la dernière partie du mémoire de M. Landry. Je l'ai fait immédiatement, et je viens vous dire qu'elle m'a fait la

---

1. *Dossiers Landry, aux Archives publiques du Canada.*

même impression qu'à Votre Grandeur et à Mgr Latulipe. Je crois qu'elle est regrettable et que son ton est inadmissible. Sa lettre à Son Excellence le Délégué, donnée en appendice, est déplorable. Il est amèrement à craindre que tout cela ne nous fasse à Rome beaucoup de mal. Mais j'appréhende qu'il soit difficile d'arrêter l'auteur. Mgr Latulipe lui a-t-il écrit, lui aussi ? Et Son Eminence le cardinal Bégin ? et Mgr Roy ? Je crois que mon influence personnelle aura peu de poids. J'ai fait l'impossible pour empêcher le P. Charlebois d'offrir à mon ami Landry la présidence de l'Association, et pour empêcher celui-ci de l'accepter, parce que, à mes yeux, c'est une anomalie fâcheuse qu'un homme de la province de Québec soit mis à la tête d'une association d'Ontario engagée dans un conflit avec la législature et le gouvernement de cette province. Cela me semble de nature à susciter une recrudescence de préjugés, et à faire crier à l'intrusion et à l'empiétement. J'ai échoué lamentablement.

5 août. — Ceci était écrit quand j'ai reçu votre lettre datée de Valleyfield. Je me réjouis que vous ayez vu M. Landry et qu'il vous ait donné l'assurance de ne rien faire sans votre aveu. Pour ce qui est de M. Charbonneau, il m'a paru sincère et désireux d'être utile. J'ai toujours été d'avis qu'il y aurait moyen d'arriver à un modus vivendi tolérable en étirant quelques-unes des dispositions du second règlement 17. Comme je l'ai rappelé vendredi soir, notre comité de Québec a essayé de faire prévaloir cette idée. Mais les têtes dirigeantes de l'Association — le P. Charles Charlebois en première ligne — ont repoussé notre avis. Et je crois que Mgr Latulipe était décidément avec les irréconciliables. La direction de la campagne, du côté de nos amis d'Ontario, a été, suivant moi, déplorable. Elle a manqué de clairvoyance, de sagesse, de savoir-faire. On a paru croire que manoeuvrer pour suppléer, par l'adresse de la tactique, au nombre et à la force, c'était faire preuve de pusillanimité et presque trahir. On a commis beaucoup de fautes. L'organe de l'Association, le Droit, commet trop souvent de regrettables impairs... M. Genest, président de la Commission scolaire d'Ottawa, est un impulsif, sans pondération, sans jugement, sans aucun tact... Cela ne veut pas dire que nos amis d'Ontario n'ont pas raison, et qu'il ne faut pas les aider... Pour moi, depuis deux ans, j'ai passé mon temps à soutenir leur cause en public, et à les morigéner en particulier, sans succès, je dois l'admettre..."[1]

---

1. Lettre du 4 et du 5 août 1915. Archives de l'Archevêché de Montréal.

Ces divergences sur la méthode à suivre, entraînant des dissidences et parfois des dissensions, sont l'aspect le plus pénible de nos luttes nationales. Cependant le cardinal Bégin, Mgr Latulipe et Mgr Charlebois appuyaient discrètement les interventions de Philippe Landry et de l'Association d'Education. Il fallait contrecarrer les démarches de l'épiscopat irlandais, motivées par la croissance de l'Ouest et prévues depuis longtemps, mais déclenchées par la mort de Mgr Langevin. Le clergé irlandais demandait le transfert du siège archiépiscopal de Saint-Boniface à Winnipeg, et l'érection du siège de Régina en archevêché. Le siège de Winnipeg ne saurait revenir qu'à un prélat irlandais. La promotion de Regina favoriserait immédiatement Mgr Mathieu, estimé dans les milieux de langue anglaise, et éventuellement son successeur irlandais. La première de ces deux requêtes présentait un caractère d'urgence. Mgr Stagni, délégué apostolique, l'endossait en recommandant la candidature de son propre secrétaire, Mgr Sinnott. Et Mgr Sbaretti, prédécesseur de Mgr Stagni, devenu assesseur du Saint-Office (et prochain cardinal), favorisait à son tour le transfert — et la nomination de Mgr Sinnott, docteur en droit canon, qu'il avait lui-même distingué, et choisi pour secrétaire de la Délégation, en 1902. La puissante association irlandaise des Chevaliers de Colomb agissait à Rome, toujours dans le même sens.

A Ottawa s'opposaient l'ancienne commission, élue par les pères de famille et présidée par Samuel Genest, et la nouvelle, nommée par le gouvernement. Landry demanda aux

Franco-Ontariens de considérer celle-ci comme bâtarde, illégale et non avenue, et de s'en remettre à celle-là. Le *Devoir* reproduisit cet appel, chaudement approuvé par Omer Héroux. Belcourt contesta devant les tribunaux la légalité de la commission gouvernementale, appelée par dérision "la petite commission". Le 1er septembre, la rentrée s'opéra normalement dans les écoles d'Ottawa, où maîtres et maîtresses déclarèrent à l'envi qu'ils dépendaient de la commission présidée par Samuel Genest. Geste héroïque, puisque les instituteurs optaient ainsi pour la commission qui n'avait pas les moyens de les payer. Mais quelles récompenses morales! Dans une ambiance saturée de prières, les écoliers comprenaient la gravité de la lutte engagée autour d'eux. Ces incidents aiguisaient leur intelligence, rendue plus précoce, plus alerte. Quelques personnes venues de la province de Québec visitèrent les classes franco-ontariennes. Elles assistèrent à une explication de texte anglais, opposant l'apparence à la substance. Un visiteur demanda: "Pouvez-vous m'indiquer quelque chose qui ait l'apparence de l'être et qui n'ait pas la substance?" — "La p'tite commission, Monsieur", répondit un écolier. [1]

Plus que jamais, l'attention canadienne-française se partageait entre les deux fronts, celui de France et celui d'Ontario. Entre les appels de Sam Hughes et ceux de Philippe Landry, les jeunes gens de l'A.C.J.C. n'hésitaient pas. Leurs chefs de file, leurs théoriciens plus ou

---

1. Rapporté par Omer Héroux, témoin de l'incident (Le "Devoir", 4 décembre 1922).

moins imprégnés des idées de Bourassa — qui étaient les idées de Mgr Paquet, le plus grand théologien du pays — croyaient à la mission de la province de Québec: mission à remplir, non pas en Europe, mais au Canada. Les assemblées en faveur des "blessés d'Ontario", organisées par les jeunes gens de l'A.C.J.C., alternaient avec les assemblées en faveur du recrutement, tenues par les lieutenants-colonels Archambault, Paquet et Dansereau, avec le concours de ministres et d'avocats. Pour la fête des Acadiens, le 15 août, l'abbé Lionel Groulx alla prononcer un discours à Moncton. Le même jour, Bourassa parlait, à Chicoutimi, de la question scolaire ontarienne; à son appel passionné, les auditeurs répondirent du même élan. Il critiqua aussi les méthodes "de chantage et d'intimidation" employées par les recruteurs. Quelles qu'aient été ses paroles exactes, on comprit qu'il n'encourageait pas l'enrôlement. Eugène Paquet, parlant au contraire des "sacrifices nécessaires", se fit huer dans son comté de l'Islet.

* * *

Les professeurs de collège et le clergé paroissial, comme les jeunes gens de l'A.C.J.C., ne juraient que par Bourassa. Ils partageaient et entretenaient la sourde hostilité à l'égard du militarisme et de l'enrôlement. C'est sans doute à leur adresse que la *Presse* du 21 août publia cet appel, en mauvais style ecclésiastique:

"... *La guerre est acceptée et par l'Eglise et par les laïques comme une condition pénible, mais nécessaire au règne de la justice. C'est Jésus-Christ qui lui a donné la première sanction en couvrant de sa bienveillance le centurion de Capharnaüm.*

"Il est nécessaire que nous répétions souvent ces vérités à nos compatriotes qui ont, eux aussi, une patrie à défendre et qui ont une occasion d'établir si les Canadiens français sont, oui ou non, dignes de la liberté dont ils se réclament si bruyamment en toute occasion.

"C'est à la jeunesse surtout que nous adressons ces considérations de simple civisme. Il passe devant elle, en ce moment, une chance unique de s'affirmer comme la génération qui changera les conditions mêmes de notre race en Canada et qui laissera bien loin en arrière dans l'histoire les fastes glorieux que nous aimons à invoquer. Notre pays est trop jeune pour que nous devions le croire à son apogée. Sa vie ne fait que commencer; les rôles sont à peine dessinés. Il doit être écrit, en 1915, une de ces grandes pages qui affectent les destinées d'un peuple. Mais elles ne peuvent être écrites que par un sang généreux. Nous savons bien que le sang existe en abondance; ceux qui le portent n'ont besoin que de se faire révéler la vérité et de se connaître mieux eux-mêmes.

"Dans le moment, ce n'est pas seulement les provinces-soeurs qui nous regardent, mais l'immensité du conflit a induit l'univers entier à jeter les yeux sur nous ... Marchez, jeunes gens de la province de Québec; noblesse oblige ...

" ... Oh ! comme nous ne plaignons pas la nombreuse jeunesse qui reviendra de là-bas couverte de gloire, d'admiration et de respect ! Ce n'est pas un mince privilège que d'avoir été acteur de Dieu ...

"Jeunes gens, allez chercher vous-mêmes sur le vieux continent votre part d'héritage ...

"Nous ne plaignons pas non plus ceux qui laisseront leur dépouille mortelle sur la terre de leurs ancêtres; ils ne feront que remettre à l'Europe le dépôt qu'elle nous avait confié ... Et Dieu est incapable de laisser méconnu et improductif un grand acte méritoire."

L'Action Catholique publia des avertissements analogues. La sourde hostilité du clergé canadien-français à l'égard du recrutement commençait d'être connue — et de faire crier — en Ontario. Or l'école conciliatrice restait assez forte parmi le corps enseignant de l'Université Laval. A l'expiration du terme de Mgr

Amédée Gosselin, en juin, le conseil de direction de l'Université avait élu l'abbé François Pelletier — l'austérité même, ainsi qu'il sied à un professeur de littérature grecque, ayant accompli toute sa carrière dans l'enseignement. Le nouveau recteur, pas plus que son prédécesseur, ne se mêlait aux bagarres politiques. Mais Mgr Mathieu, évêque de Regina, visitait de temps à autre la maison où son influence subsistait. Et l'abbé Camille Roy, frère de l'archevêque auxiliaire, goûtait de moins en moins les nationalistes, et surtout l'école Asselin-Fournier, qui moquait ses manières onctueuses et ses discours ni chair ni poisson. *L'Action Catholique* avertit le clergé qu'il manquerait à son devoir et nuirait à la religion s'il fournissait "le moindre prétexte à ceux qui pourraient mettre en question sa loyauté et son attachement à la cause de la métropole britannique . . . " Ces articles étaient de l'abbé d'Amours, le prêtre impétueux et sincère déjà visé par le cabinet provincial dans plusieurs démarches, et même dans une plainte à Rome. L'abbé d'Amours, ultramontain de tempérament personnel, aimait beaucoup la France; et son désir d'une victoire française renforçait le loyalisme traditionnel à l'Université Laval et parmi le haut clergé canadien-français. L'organe officieux de l'archevêché de Québec alla plus loin, rappelant aux prêtres qu'ils ne devaient pas prendre leurs directives auprès de Bourassa, mais auprès des évêques. A Bourassa lui-même — sans le nommer, mais c'était clair — il conseilla de ne pas "devancer le Pape et les évêques dans la défense des intérêts catholiques", de ne pas "admonester ceux dont il devrait prendre les avis ou les ordres

au lieu de leur en donner". L'abbé d'Amours, critiquant les violences de l'école nationaliste, rappelle ces Espagnols, fanatiques de la modération, qui écrivaient sur leur drapeau: "Mort aux exaltés." Un journaliste du même tempérament, Olivar Asselin, le réfuta dans *L'Action,* avec son habituelle absence de ménagements. Asselin reprocha au "journal de Son Eminence" de vouloir "mettre l'épiscopat canadien-français bien en cour à Londres et à Rideau Hall". Il réunit ses articles en brochure. [1]

* * *

Tandis qu'Asselin et l'abbé d'Amours polémiquaient, les coups continuaient de pleuvoir sur les Franco-Ontariens. Les cinq curés irlandais d'Ottawa signèrent, et lurent dans leurs églises le dimanche 21 août, une lettre collective approuvant l'attitude du gouvernement ontarien. Les curés ajoutèrent verbalement le conseil de boycotter l'Université d'Ottawa.

Un autre incident se rattache à cette lutte.

Au front, les hommes tombaient comme des mouches. L'hôpital de l'Université McGill, devenu l'Hôpital général canadien No 3, était enfin passé en France et installé à Dannes-Camiers. Il attendait son premier convoi de blessés. L'hôpital stationnaire du Dr Mignault, en Angleterre, était aussi promu hôpital général. L'Université Laval de Montréal formerait

---

1. *Sous le titre "L'Action Catholique, les évêques et la guerre" (1915).*

directement un hôpital général, plus important qu'un hôpital stationnaire.

Le deuxième contingent canadien s'apprêtait à quitter l'Angleterre pour le front. Il formait la 2e division canadienne, comprenant la 4e, la 5e et la 6e brigades d'infanterie, de quatre bataillons chacune. La 5e brigade, commandée par le colonel Landry, officier de carrière et fils du président du Sénat, comprenait le 22e bataillon canadien-français, le 24e bataillon (Victoria Rifles of Canada) formé et recruté à Montréal, le 25e bataillon, formé en Nouvelle-Ecosse, et le 26e bataillon, formé au Nouveau-Brunswick. Sam Hughes, après une rapide inspection du front, vint en Angleterre. Il fit attribuer le commandement de la 2e division canadienne au général R.E.W. Turner, de Québec, jusqu'alors commandant de la 3e brigade. C'était au mois d'août. Au début de septembre, le Roi d'Angleterre vint lui-même inspecter la division prête à partir. Pareille visite s'accompagne, traditionnellement, d'une distribution de récompenses. Sans explication, la veille de la revue, Sam Hughes releva le colonel Landry de son commandement, pour le transmettre au colonel David Watson, commandant d'un bataillon de la première division, promu brigadier général. Le colonel Landry resterait en Angleterre, avec des fonctions prosaïques d'inspecteur ou organisateur de camps, sans chance d'avancement. Dans le corps canadien, formé des deux divisions, le colonel Gaudet, commandant du 22e bataillon, serait le Canadien français le plus élevé en grade. Et certes, Watson s'était distingué, avec la première division, à la tête de son bataillon; mais c'était

aussi l'ami personnel de Sam Hughes, le propriétaire du *Chronicle,* le tory qui distribuait le "patronage" militaire à Québec, avant la guerre. Le colonel Landry, bien noté au War Office, ne pouvait s'attendre à ce limogeage. L'orangiste Sam Hughes faisait payer au colonel Landry l'attitude de son père. Il répondait à sa manière à la déclaration du président du Sénat: "Nous demanderons à la mère-patrie si nos enfants n'ont pas d'autres droits que d'aller se faire tuer au service de l'Empire."

V

L'ECOLE GUIGUES

Esioff Patenaude dans le cabinet fédéral — Diane et Béatrice Desloges — Gestes de Lavergne, Casgrain et Asselin.

Borden avait passé une partie de l'été en Angleterre, où sir Max Aitken, autre ami de Sam Hughes, jouait un rôle de plus en plus actif. Il rentra par New-York et fut à Montréal le 3 septembre. Toute la garnison de la ville sur pied ! Les ministres Casgrain, Coderre et Doherty, sir Herbert Ames (siré pour sa présidence du Fonds Patriotique), Philémon Cousineau, chef de l'opposition provinciale, Mgr Dauth, vice-recteur de l'Université, allèrent au-devant de lui. Au parc Jeanne Mance, Borden reçut une adresse et prononça un discours ne contenant aucune révélation. Le soleil et le déploiement militaire aidant, la manifestation fut imposante.

Georges Pelletier présuma que sir Robert Borden avait subi — assez volontiers — de nouvelles pressions à Londres, et qu'il accentuerait encore la participation canadienne à la guerre. A vrai dire, Borden revenait dé-

primé par la constatation d'énormes lacunes dans l'effort anglais,[1] mais décidé cependant à pousser le Canada dans la voie de la collaboration impériale. Il avait d'importantes questions de politique intérieure à régler : remaniement ministériel et question Sam Hughes — car une question Sam Hughes attendait Borden à son retour d'Europe, comme une question Tarte attendait autrefois Laurier.

Le premier ministre du Canada songeait à constituer un cabinet de coalition, sur le modèle du cabinet Asquith; mais les libéraux n'en voulurent pas. Dès les premières rumeurs, avant le retour de Borden, le *Soleil* avait ainsi exprimé l'opinion des libéraux québécois — l'opinion de Laurier :

"Un ministère de coalition au Canada avec nos moeurs politico-commerciales, constituerait l'opportunité de la plus formidable orgie de pratiques malhonnêtes qui ait jamais été fournie à la bande de requins sans cesse dans le sillage du gouvernement d'Ottawa.

"En effet, un ministère de coalition, dans lequel l'opposition libérale n'aurait qu'une représentation de façade, et sans contrôle efficace, supprimerait la seule garantie que nous possédons encore de surveillance possible contre la mise en coupe réglée de l'échiquier national pour les fins de patronage . . .

"Non, mille fois non, l'intérêt général ni le patriotisme n'ont rien à voir de près ni de loin avec la suggestion d'un ministère de coalition au Canada, dans les circonstances présentes."

Les libéraux craignaient de perdre les avantages de l'opposition — liberté de critique, bénéfice des fautes gouvernementales — sans

---

1. *Voir ses mémoires ; en particulier. Vol. I, p. 508 et p. 510.*

partager réellement les avantages du pouvoir. Laurier tenait ses partisans sous un joug imperceptible, mais assez robuste pour refréner la tentation d'un portefeuille.

Borden se borna donc à compléter le remaniement de l'aile canadienne-française, en forçant le départ de Coderre, cinquième roue au carrosse ministériel, et à régler, ou plutôt ajourner, la question Sam Hughes.

C'était un curieux homme que Sam Hughes. Irréfléchi, insolent, fanatique, déséquilibré, il procédait aux nominations militaires et aux adjudications de contrats d'après les affiliations politiques ou d'après ses inclinations personnelles. George Foster, personnage biblique à l'austérité sourcilleuse, voulait l'obliger à soumettre les hautes nominations et surtout les gros contrats à l'approbation du conseil des ministres. Ces deux ultra-impérialistes ne pouvaient plus se souffrir. Foster demandait à Borden une "réorganisation" du ministère de la Milice, ce qui signifiait, à peu près, la révocation de Sam Hughes.[1] De leur côté, Philippe Landry et Alexandre Lacoste, père et beau-père du colonel brutalement limogé, vinrent se plaindre à Borden. Mais le ministre de la Milice ne manquait pas de qualités, et même de côtés sympathiques. Energique, payant de sa personne, fidèle à ses amis jusque dans la mauvaise fortune, ce tory brimait le colonel Landry mais accordait à lady Laurier des faveurs qu'elle demandait pour ses protégés, en cachette de sir Wilfrid. Sam Hughes, multi-

---

1. *Stewart Wallace: The Memoirs of the Right Hon. George Foster (p. 177).*

pliant les gaffes et les gasconnades, mais aussi les heures de travail et les initiatives, avait levé et équipé de bonnes troupes, dans un pays sans préparation. Il avait, certes, au point de vue impérial, mérité son titre de "sir". Ce qui ne l'empêchait pas de parler vertement à Londres. Le Canada n'avait aucune part à la direction stratégique de la guerre. Sam Hughes se disputait continuellement avec des généraux anglais couperosés, basanés comme de vieilles selles, pauvres d'imagination mais riches d'opiniâtreté. Il avait autant qu'eux — plus qu'eux — la passion de l'armée, et défendait et vantait toujours les troupes sous ses ordres, surtout devant des étrangers. En 1912, au cours de manoeuvres, en présence du Roi, il avait frappé un général-ministre sud-africain qui prétendait ses soldats égaux aux Canadiens. En 1915, Sam Hughes recommencerait sans hésiter. A l'entendre, les Canadiens étaient les meilleurs tireurs du monde, les soldats les plus endurants et les plus braves, capables de gagner la guerre à eux seuls. Et les soldats canadiens-français obtenaient leur juste part de ces éloges — mais non pas leur juste part de faveurs et d'avancement. Enfin Sam Hughes comptait des amis, en particulier l'influent Max Aitken, à Londres. Borden répondit au président du Sénat et à l'ancien juge en chef de la province de Québec : "J'ai les mains liées." Sam Hughes resta ministre et poursuivit l'effort de recrutement.

Les journaux ontariens soulignaient toujours la pénurie d'enrôlements dans la province de Québec. Et les chefs conservateurs et libéraux prévoyaient là, pour l'avenir, un argument terrible contre les Canadiens fran-

çais en général. Ils souhaitaient encore un plus grand nombre d'enrôlements pour éviter la conscription, odieuse à l'opinion canadienne-française. Le *Soleil* et *L'Evénement* estimaient tous deux que la conscription donnerait beau jeu à Bourassa.

Le ministre de la Milice autorisa l'avocat montréalais Peers Davidson, chef d'une grosse étude de la rue Saint-Jacques, à lever le 73e bataillon d'infanterie, et le lieutenant-colonel F. S. Meighen, ancien commandant du 14e bataillon, à lever le 87e bataillon d'infanterie. Le colonel Davidson recruterait en partie à Montréal, en partie à Almonte (Ontario). Le colonel Meighen recruterait un peu dans tout l'Est du Canada : en Gaspésie, dans les cantons de l'Est, dans les districts miniers de Québec et de l'Ontario, dans les comtés de Pembroke et de Dundas. Le colonel A. O. Fages, successeur du colonel Landry au commandement du district militaire de Québec, organisa, pour le 8 septembre, une grande assemblée de propagande, sur la place du marché Jacques-Cartier — à deux pas du bureau de recrutement, installé dans l'édifice du Merger. Thomas-Chase Casgrain y représenterait le gouvernement fédéral; et sir Lomer Gouin, qui maintenait adroitement sa barque dans un chenal sans écueils, sortirait pour la circonstance de sa réserve à l'égard des affaires fédérales. L'organisation et la publicité fonctionnèrent sans accrocs. Le programme fut exécuté à deux différences près: Casgrain, malade, ne put venir; et la pluie confina la séance à l'Arena. La fanfare de l'Artillerie Royale prêta son concours. Il vint de nombreux officiers en tenue, y compris un officier français, le capitaine Moufflers, en

mission au Canada. Sir Lomer Gouin lut lui-même la lettre d'excuses du ministre des Postes. D.-O. Lespérance, Alexandre Taschereau, Cyrille Delage, le député-maire Bernier de Lévis (conservateur), le député Louis Létourneau (libéral) prononcèrent des discours. Le capitaine Moufflers décrivit le recule russe comme une habile retraite stratégique, et prédit la victoire prochaine.

Le 14 septembre, Québec offrit une réception civique à sir Samuel Hughes. L'armurerie Ross travaillait à plein rendement, malgré les critiques venues du front contre le fusil Ross, arme de précision, parfaite au champ de tir, mais trop vite enrayée dans la boue des Flandres. La Compagnie de Chars et de Machineries de Montmagny tournait des obus, ce qui lui permettait d'offrir des emplois bien rémunérés aux jeunes diplômés de l'École Technique de Québec. Le 14 septembre, il tombait des "manches de hache". Or, quand le ministre de la Milice avait ordonné une revue, il la passait à l'heure dite, même sous une pluie torrentielle. Un état-major trempé, mais cliquetant, suivit sir Sam Hughes, au débotté de Valcartier. Les autorités civiles, moins stoïques, transférèrent dans la salle du manège la réception prévue sur la terrasse. Casgrain et Sévigny furent de la fête. Mal renseignés ou discrets, les journaux n'avaient pas ébruité l'affront infligé au colonel Landry. Le maire Drouin remercia le ministre du choix de Valcartier comme camp d'entraînement et des commandes de munitions adjugées à l'industrie locale. Québec eût sans doute moins bien reçu le ministre des Chemins de fer, car la mise en exploitation du Transcontinental, décidée après cent démarches, s'effectuait d'une manière dérisoire.

Tandis que Sam Hughes recevait et rendait force compliments à Québec, la 2e division canadienne traversait la Manche, débarquait à Boulogne et prenait la direction du front. Le major général Turner commandait la division; le brigadier général Watson commandait la 5e brigade, comprenant le 22e bataillon canadien-français.

Borden, pendant ce temps, opérait le léger remaniement désiré. Les anciens du parti conservateur, dans la province de Québec, se retiraient l'un après l'autre, découragés. Deux favoris de Borden, L.-T. Maréchal et Horace Bergeron, souhaitèrent une retraite. Borden appréciait l'éloquence de Maréchal et la verve de Bergeron. Coderre et Maréchal montèrent sur le banc. Bergeron, aux notions juridiques rouillées, faute de pratique, montra des scrupules qui l'honorent. Taillon, directeur de la poste à Montréal, prit sa retraite pour lui faire place. Successivement, Pelletier et Casgrain, ministres des Postes, avaient témoigné d'un grand respect à Taillon, leur ancien chef devenu leur subordonné, mais resté l'une des belles figures d'une époque dont la guerre accentuait le caractère révolu. Casgrain restant ministre des Postes, Blondin prit le secrétariat d'Etat, quitté par Coderre, et laissa disponible son propre portefeuille (Revenu de l'Intérieur). A qui le donner ? Quatre jeunes ministrables : Mondou, Rainville, Sévigny et Patenaude. Ce dernier n'était pas député fédéral — observait Mondou, pour l'évincer — mais il avait une valeur personnelle, une belle tenue, des qualités d'organisateur méthodique, et le parti lui devait plusieurs réussites. Enfin il comptait un frère aux tranchées, ce qui l'aiderait auprès

des tories de Westmount, ses futurs électeurs. Esioff Patenaude devint ministre du Revenu (6 octobre). Passant à Québec avec Casgrain, il alla saluer sir Lomer Gouin à son bureau. Patenaude avait les yeux bleus, le teint rose et le port noble. Ce gentleman, un peu hermétique et distant, n'avait pas la poignée de main facile, mais ses adversaires l'estimaient. Quant à Casgrain, partisan acharné, les libéraux de l'équipe provinciale lui gardaient rancune de son rôle dans la préparation de l'affaire Mousseau, mais ils saluaient sa fidélité parfaite à ses convictions, sans un écart, d'un bout à l'autre de sa carrière. Gouin félicita chaleureusement Patenaude.

Les libéraux laisseraient élire Patenaude au siège de Coderre (Hochelaga). Un franc-tireur, Tancrède Marsil, connu comme nationaliste mais qui se disait maintenant libéral, prétendit poser sa candidature. L'officier-rapporteur refusa son bulletin de présentation, incomplet, et déclara Patenaude élu par acclamation. Tancrède Marsil tenait des "lions du Nord"; il secoua sa crinière et rugit. Il tint des assemblées de protestation, en compagnie de Léopold Doyon, l'ancien adversaire de Coderre, et institua de vaines procédures, en prenant pour avocat Athanase David, fils du sénateur L.-O. David.

Patenaude tint une assemblée à l'Hôtel de Ville de Saint-Henri pour ses nouveaux électeurs, et une assemblée à Laprairie pour ses anciens électeurs. Casgrain l'accompagna. Leurs déclarations très loyalistes et belliqueuses valurent aux deux ministres un accueil mitigé. Casgrain insista, sincère : "La guerre qui se poursuit en Europe est celle du Canada.

C'est notre guerre: C'est ma guerre; c'est la guerre de chacun de nous; c'est la guerre de chacun des hommes qui sont attachés aux libres institutions britanniques sous lesquelles nous vivons."

Laurier, pendant cette période, prononça peu de discours. Mais il supputait en vieux routier les répercussions de chaque initiative et de chaque nouvelle, et tenait toujours en haleine ses députés, ses clubs, ses organisateurs.

Bourassa fit une tournée oratoire en Nouvelle-Angleterre. Reçu en champion de la race, d'une manière presque triomphale, il revint très impressionné par la valeur et la solidité des groupes franco-américains. Il termina ainsi une série d'articles :

"Il fut un temps où nous allions porter aux exilés le réconfort du patriotisme canadien-français. Il serait plus utile pour nous, aujourd'hui, d'aller demander aux Franco-Américains des leçons de dignité et d'énergie nationales."

* * *

Bourassa avait naturellement entretenu ses auditoires franco-américains — très compréhensifs et vibrants — des difficultés franco-ontariennes. Une collision paraissait inévitable à Ottawa, où les deux commissions se disputaient la juridiction sur les écoles séparées. Les commissaires du gouvernement prétendaient chasser les deux institutrices de l'école Guigues. C'est donc là que porterait le choc. Mgr Gauthier s'estimait pris entre l'enclume et le marteau. Les Irlandais lui demandaient la condamnation du *Droit,* pour ses attaques contre leurs évêques. Mgr Gauthier, très bon pour ses prêtres, désirait se concilier

tous ses diocésains, les persécuteurs et les persécutés. Mais son impolitesse à l'égard de Philippe Landry achevait de lui aliéner la masse canadienne-française. Débordé, prévoyant des incidents graves, l'archevêque d'Ottawa fit appel à l'archevêque de Montréal. Quelques Franco-Ontariens, en particulier le curé Myrand, qui s'éloignait du groupe intransigeant, craignirent des émeutes autour de l'école Guigues et alertèrent aussi l'archevêque de Montréal. Mgr Bruchési vint à Ottawa presque secrètement et descendit chez son frère, qui habitait la Côte de Sable. L'archevêque de Montréal entrevit le rôle et le titre de pacificateur. Il pria les Franco-Ontariens d'éviter toute violence, en attendant le résultat de l'injonction prise par Belcourt contre la "petite commission". Il leur conseillait d'envisager un compromis. Mais en même temps, il pria le premier ministre Hearst, par dépêche, d'éviter les sanctions contre les institutrices de l'école Guigues. Il suggérait même une solution : l'engagement des deux institutrices de l'école Guigues par le gouvernement ontarien. Belle occasion, pour Hearst, de prouver cette bonne volonté que, seules, les provocations nationalistes rebutaient Mais Hearst se retrancha derrière la loi votée par la législature, et qui conférait des pouvoirs à la commission nommée. Le gouvernement ontarien ne voulait négocier que par l'intermédiaire de cette commission. L'Association d'Education refusait absolument de la reconnaître, de la substituer à la Commission Genest et de traiter avec elle. Le Père Charlebois et ses amis, en pleine lutte depuis trois ans, trouvèrent quelque chose de mou, voire d'équivoque, dans l'attitude de Mgr Bruchési. L'Archevêque de Montréal eut l'impression que

son collègue d'Ottawa, après l'avoir mandé, ne l'aidait pas. Il revint mécontent de Hearst, de Mgr Gauthier, et surtout des Franco-Ontariens.[1]

Les institutrices de l'école Guigues sont deux soeurs, Diane et Béatrice Desloges — vingt et un ans et dix-neuf ans — d'une famille de dix enfants. Leur père, qui vient de Saint-Eustache, leur a souvent raconté, aux veillées, les exploits de son propre grand-père, patriote de 37. Il leur a répété le mot de Chénier : "Il y aura des nôtres de tués, vous prendrez leurs fusils." Les enfants évoquent, comme s'ils avaient assisté à la scène, l'église incendiée par les "habits rouges", les paysans tirant d'un jubé, Chénier sautant de la chapelle de la Vierge, le fusil au poing, puis s'affalant dans le cimetière, sur une tombe. Cette éducation va porter ses fruits.

Le 4 octobre, l'accès de l'école Guigues est interdit aux deux institutrices. Diane et Béatrice Desloges ouvrent leur classe dans une chapelle voisine. Les élèves les suivent, récitent la prière comme d'habitude; et jamais écoliers ne furent plus attentifs. (On songe à la Dernière Classe d'Alphonse Daudet.) Les institutrices "gouvernementales" occupent des salles vides. Omer Héroux renouvelle aux

---

1. Des documents sur cet épisode se trouvent aux archives de l'Archevêché de Montréal; en particulier une lettre de Mgr Gauthier à Mgr Bruchési, la copie du télégramme de Mgr Bruchési à Hearst (30 septembre) et la réponse de Hearst (même jour). Mgr Bruchési a également donné une entrevue au "Devoir" (19 octobre 1915) sur la tentative de conciliation. Enfin nous tenons des renseignements d'autres sources.

Franco-Ontariens une promesse d'appui sans réserve. La Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa envoie des fleurs aux demoiselles Desloges. Des jeunes filles de Montréal se cotisent pour leur envoyer un médaillon de Jeanne d'Arc. Mgr Latulipe, rentrant de Rome, s'arrête dans la capitale fédérale et encourage l'Association d'Éducation. Il dit : "Je suis plus convaincu que jamais que notre résistance est un devoir sacré." Et il montre un exemplaire de la prière des écoliers franco-ontariens — composée par lui — au bas duquel Benoît XV a écrit de sa main: "Nous souhaitons que cette prière soit bien vite exaucée."

A l'âge où les jeunes filles essaient des parures pour le bal, Diane et Béatrice Desloges reçoivent des assignations, des visites d'huissiers, de gendarmes. Puis le gouvernement ontarien suspend leur brevet. Le *Devoir* intitule son commentaire : "Sous la botte des Boches ontariens." Les membres de la commission gouvernementale invitent quatre institutrices de l'école Garneau à toucher leur traitement. Les commissaires tendent à chacune d'elles un chèque — et une plume pour signer la soumission au Règlement 17. Les institutrices refusent la signature et le chèque. La lutte entre dans sa phase héroïque. Dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, un comité taxe les paroissiens à raison de 25 sous par semaine, et passe de porte en porte recueillir cet impôt volontaire. Philippe Landry entreprend une tournée des centres franco-ontariens. Sa femme — née Dionne, et soeur de Mme Alexandre Taschereau — l'accompagne, pour encourager les mères de famille. L'A.C.-J.C. lance un nouvel appel à tous les Canadiens

français, intensifie la souscription. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal envoie des livres aux Franco-Ontariens.

Des symptômes de persécution scolaire menacèrent aussi les Acadiens de la Nouvelle-Ecosse. Le *Soleil* écrivit carrément qu'on ne pouvait pas demander aux Canadiens français de combattre la tyrannie allemande, si la même tyrannie leur était appliquée en Ontario, en Nouvelle-Ecosse ou ailleurs.

Les incidents jaillissaient de tous côtés. A Québec, une rixe met aux prises des militaires de langue anglaise avec des étudiants montréalais venus visiter leurs camarades. A Québec encore, deux soldats canadiens-français sont traduits en cour de police. Un officier de langue anglaise, appelé à témoigner, déclare qu'un des soldats lui paraît intelligent et l'autre stupide. — "Pourquoi ?" demande Armand Lavergne, avocat des accusés. — "Parce que le premier parle anglais et l'autre ne parle que le français." — "Et vous-même, capitaine", demande Lavergne, "parlez-vous français ? — "Non." — "Alors, si ce que vous avez dit est vrai, ça doit être vrai dans les deux sens !" Et le public de s'esclaffer et d'applaudir.

Des incidents de ce genre se produisirent sur l'Intercolonial et dans plusieurs administrations de l'Etat. Dans l'armée, dans les fonctions publiques, les Canadiens français se sentaient maintenus aux postes subalternes. La *Patrie* elle-même avertit les ministres — réputés plus énergiques que leurs prédécesseurs :

"Nous avons confiance que MM. Casgrain, Blondin, Patenaude et Doherty ne laisseront échapper aucune occa-

sion de s'affirmer et de réclamer la part d'influence qui nous est due. C'est ainsi qu'ils reprendront le prestige qui a pu nous faire défaut, dans le conseil de la nation et dans le pays, par suite de circonstances incontrôlables que nous connaissons tous et qu'il serait inutile de préciser.

"Avec de l'union, de l'harmonie, de l'entente, de l'énergie, de l'habileté, nos représentants auront, avant trois mois, reconquis le terrain perdu."[1]

* * *

La deuxième division canadienne, à peine arrivée en France, occupait un secteur dans le saillant d'Ypres. Le bataillon canadien-français — le 22e — monté en ligne le 20 septembre, se casait dans des tranchées, non pas creusées comme ailleurs, mais plutôt construites, avec des sacs de sable. Il subissait ses premières pertes. Le 23 septembre, tandis que les demoiselles Desloges, chassées de leur école, faisaient la classe dans une chapelle de la rue Murray, le soldat Joseph Tremblay —un de ces Tremblay de Charlevoix, patients au travail, durs à la peine — inaugurait la liste funèbre. Le 6 octobre, le major Adolphe Roy venait de reconduire le général Watson, après une inspection. Une bombe tomba dans la tranchée. Roy se précipite pour la saisir et la rejeter. Mais la bombe éclate en projetant

---

1. *La "Patrie", 26 octobre 1915.*

contre les sacs de sable des lambeaux de chair sanglante dans des lambeaux d'uniforme. Adolphe Roy appartenait à une famille aisée et connue de Montréal. C'était un brillant ingénieur, diplômé de l'Ecole Centrale de Paris, ancien vice-président de la Chambre de commerce de Montréal, ancien président du Club Saint-Denis — et candidat au Bureau des commissaires, battu de peu aux dernières élections municipales. Il s'était engagé à quarante-huit ans.

L'Hôpital général No 3 — l'hôpital de l'Université McGill — disposant de sept cents lits, recevait des blessés depuis le mois d'août. L'hôpital ne craignait pas les bombardements, mais les tentes pourrissaient sous la pluie, s'effondraient sous les tempêtes. L'hiver venu, l'eau gela; les conduites d'eau éclatèrent. L'hôpital plia bagage, et attendit un nouvel ordre de route.

Le gouvernement canadien avait offert au gouvernement français, par l'intermédiaire des autorités britanniques, les services de l'hôpital canadien-français du Dr Mignault. En vertu d'un accord négocié entre les ministères de la Guerre français et britannique, l'Etat canadien fournirait le personnel et le matériel technique, l'Etat français fournirait les locaux, les installations fixes, et la nourriture des patients. L'hôpital du Dr Mignault, devenu l'Hôpital général canadien No 8, passa en France à la mi-novembre. Il s'établit à Saint-Cloud, sur l'un des sites les plus riants des environs immédiats de Paris. L'Hôpital général No 8, renforcé depuis son départ du Canada, était une formation sanitaire pour cinq cents blessés

environ.[1] Le major Lebel se fit transférer de l'Hôpital général No 1 à l'hôpital canadien-français.

La consommation du matériel humain, au front, était effroyable. Sans cesse de nouveaux troupeaux d'hommes s'engouffraient vers les abattoirs.

Il fallait remplir les vides. Sam Hughes pria le lieutenant-colonel Armand Lavergne — qui aimait, lui aussi, revêtir un uniforme bien ajusté — de lever un bataillon. Lavergne répondit

---

1. La section historique de l'armée, à Ottawa, possède des dossiers assez complets sur le célèbre "Hôpital de Saint-Cloud". Un journal régulièrement tenu et divers documents se trouvent dans les papiers du Dr Léo Pariseau, mis gracieusement à notre disposition par Mme Léo Pariseau. Enfin le Dr LeBel a fourni des renseignements sur l'Hôpital de Saint-Cloud dans une conférence prononcée à Québec le 15 février 1918. Voici la liste des officiers de cet hôpital, à l'été de 1915 :

Colonel Arthur Mignault, commandant; major J.-N. Roy, commandant en second; major F.-X. de Martigny, commandant en troisième; capitaine-aumônier Desjardins; capitaines W.-J. Enright, J.-A.-H. Forgues, J.-R Gauthier (de Beauharnois), J. Lafleur (de Saint-Jean), J.-R. Laurier, J.-E. Lavoie, J.-L. Petitclerc, Léo Pariseau (de Sherbrooke, radiologiste), Joseph Roy (dentiste), C. Saint-Pierre. Les Drs J.-N. Roy, F.-X. de Martigny, Joseph Roy et C. Saint-Pierre appartenaient à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le Dr Lavoie à l'Hôpital Saint-Luc, le Dr Forgues à l'Hôpital Sainte-Justine et à l'hôpital de Lachine.

par un refus motivé et communiqué à la presse :[1]

Encore un geste sensationnel, commenté dans tout le pays ! Lavergne amplifia ses rai-

---

1. *Reproduit partiellement par plusieurs journaux, et intégralement par le "Devoir" du 2 novembre 1915.*

"... Je me suis toujours opposé, dans la presse et sur les hustings de la province de Québec et de l'Ontario, à toute participation du Canada aux guerres étrangères, sauf pour la défense de notre territoire.

"Depuis que je suis dans la vie publique, cela a toujours été la politique bien connue du parti nationaliste auquel j'appartiens et j'ai vu les mêmes principes partagés et défendus avec force, talent et conviction, par plusieurs de vos collègues du cabinet, passés et présents, tels que l'hon. M. Monk, qui leur est resté fidèle jusqu'à sa mort, et MM. L.-P. Pelletier, Bruno Nantel, Louis Coderre, et le nouveau ministre de l'Intérieur, M. Patenaude.

"Accepter votre offre flatteuse et induire mes compatriotes à s'enrôler pour la guerre actuelle serait me désavouer moi-même, ce dont vous-même, avec votre haut sens de l'honneur, me blâmeriez.

"Laissez-moi vous répéter ici que je considère peu sage et même criminel de mettre le Canada en danger pour une guerre sur laquelle nous n'avons eu et n'aurons aucun contrôle. Je me suis opposé, et m'opposerai de toutes mes forces à la contribution d'un homme, d'un navire ou d'un dollar jusqu'à ce que l'Angleterre croie devoir nous faire partager avec elle non seulement les dangers, mais aussi le plein contrôle et la responsabilité des affaires de l'Empire. Ce n'est pas à nous à défendre l'Angleterre, c'est à l'Angleterre à nous défendre ...

"Je vous apporterai une raison de plus. Mes compatriotes d'origine française de l'Ontario, Canadiens comme vous, Sir, subissent maintenant un régime pire que celui qui est imposé par les Prussiens en Alsace-Lorraine, parce qu'ils ne veulent pas abandonner la langue de leur mère. Jusqu'à ce qu'on les ait complètement libérés de cette persécution, je ne puis considérer un instant l'idée de déserter leur cause pour une aventure quelque peu intéressante en pays étranger. Je voudrais voir le règne de la liberté et de la justice bien établi et maintenu dans notre pays avant de l'imposer à d'autres nations ..."

sons dans une assemblée tenue le 7 novembre à Saint-Stanislas de Champlain — dans le comté de Blondin — en compagnie de Tancrède Marsil et de Léopold Doyon. Des nationalistes, parmi lesquels se distinguaient des prêtres, félicitèrent Lavergne. Les tories virent dans ce geste une preuve de la "déloyauté" canadienne-française. Pendant une conférence de presse, un rédacteur du *Telegram*, de Toronto, demanda au ministre de la Milice ce qu'il en pensait. Sam Hughes fit une réponse imprévue : "M. Armand Lavergne est un homme d'honneur, dont je comprends les raisons. Il croit que le Canada devrait rester à l'écart des guerres de l'Empire, et il a droit à ses opinions comme tout le monde." Et sans permettre aux journalistes d'insister : "Dépêchez-vous; quelle est la question suivante ?"

Sam Hughes était tolérant, à ses heures ! La presse anglo-canadienne n'en mena pas moins une "campagne d'indignation". Les ministres fédéraux de la province de Québec, confusément tenus — comme jadis Laurier — pour solidaires de Lavergne et de ses semblables, s'efforcèrent de combattre la mauvaise impression. Thomas-Chase Casgrain accomplit à son tour un geste remarquable : il offrit ses services militaires à son collègue Sam Hughes, en précisant qu'il protestait ainsi contre l'attitude et les théories du député provincial de Montmagny. Casgrain avait du cran et de la suite dans les idées. De tous les ministres canadiens-français nommés par Borden (Monk, Pelletier, Nantel, Coderre, Blondin, Patenaude), c'était le seul qui n'eût jamais modifié ses convictions ou son étiquette, le seul qui n'eût point participé aux campagnes nationalistes. Il avait requis contre Riel; il avait requis con-

tre Mercier; c'était un impérialiste et un tory canadien-français. A plusieurs reprises, il n'avait pas craint de braver la majorité. Mais par là même, il constituait une exception; il n'est pas douteux qu'Armand Lavergne, plutôt que Tom-Chase Casgrain, exprimait le sentiment le plus général parmi les Canadiens français. D'ailleurs Casgrain accomplissait, à soixante-trois ans, un geste platonique. Les journaux libéraux et nationalistes suggérèrent que la même offre, faite par un plus jeune — Blondin, Patenaude ou Sévigny — aurait une portée pratique . . .

Blondin et Patenaude entreprirent une campagne d'assemblées — commencée le 14 novembre, à Grand Mère — pour "éclairer" l'opinion.

Pendant cette période — première quinzaine de novembre — Borden et Laurier négocièrent le rétablissement de la trêve, qui subissait bien des accrocs. Il s'agissait surtout d'éviter des élections générales pendant la guerre. Le mandat du Parlement élu en 1911 expirait le 7 octobre 1916. Borden voulait remettre les élections à six mois après la signature de la paix ; en attendant, chaque parti conserverait ses sièges, aux élections partielles. Laurier proposa de prolonger d'un an la validité du Parlement — jusqu'en octobre 1917. Borden accepta. Mais Laurier voulait encore connaître le programme du gouvernement, surtout en matière ferroviaire. Le Nord-Canadien et le Grand-Tronc redemandaient des secours; Rodolphe Forget cherchait à vendre le Québec et Saguenay à l'Etat; sur ces points, le parti libéral réservait sa liberté de critique. Bref,

Laurier fit échouer les pourparlers sans encourir trop nettement la responsabilité de l'échec.[1] Bourassa jugeait la trêve hypocrite, propre à camoufler les opérations habituelles des partis.

Les escarmouches continuèrent donc, entre bleus et rouges, les chefs s'accordant seulement pour justifier la participation canadienne à la guerre et pour encourager l'enrôlement. C'était surtout la tâche des ministres, Casgrain, Blondin et Patenaude. L'"habitant" canadien ne voyait toujours pas l'urgente nécessité de se faire trouer la peau en Europe. Les ministres affirmèrent le Canada en danger : "Si nous n'arrêtons pas les Allemands en Europe, ils viendront un jour sur nos rives, saccager nos villages et nos églises." Pour influencer le clergé, les officiels insistaient beaucoup sur le danger couru par les églises. Casgrain résumait la thèse par cette formule : "La première ligne de défense du Canada est dans les tranchées de Belgique." Mais il arrivait qu'on lui répondît : "La première ligne de défense du Canada français est dans les écoles d'Ottawa." Les propagandistes décrivaient aussi les atrocités attribuées aux Allemands, mais cet argument à deux tranchants n'incitait pas Baptiste à s'enrôler. Blondin et Patenaude entreprirent une campagne systématique. Après l'assemblée de Grand'Mère, ils tinrent des réunions à Valleyfield, puis à Drummondville, puis à Nicolet. Blondin argumentait, devant des auditoires incrédules : 1.—La guerre se poursuit entre le droit et la barbarie, entre la li-

---

1. La correspondance Borden-Laurier sur le sujet a été publiée dans les mémoires de Borden, Vol. I, pp. 513 à 521.

berté et l'autocratie; 2.—La première ligne de défense du Canada est dans les tranchées de Belgique; si nous ne les arrêtons pas en Europe, les Allemands viendront ici, répéter les atrocités qu'ils ont commises en Belgique et en France; 3.—Le Canada français ne doit pas s'isoler; quand nous aurons généreusement défendu l'Empire, nous serons plus forts pour réclamer le respect de nos droits (allusion à la dispute ontarienne). D'autres chefs conservateurs ou ex-nationalistes, tels Charles Beaubien et Napoléon Garceau, aidèrent Blondin à repriser le drapeau anglais qu'il avait troué de balles — au figuré ! — pendant les campagnes de 1910 et 1911. Charles Beaubien devint sénateur peu après. A Drummondville, l'abbé Tétreau appuya le secrétaire d'Etat en affirmant, dans un discours bref mais enflammé, que l'Eglise favorisait la cause des alliés.

L'attitude de l'abbé Tétreau était plutôt exceptionnelle dans le clergé. D'autre part, l'affaire des écoles bilingues et la répétition des incidents désagréables gênaient la propagande officielle dans la province de Québec. Sur l'Intercolonial, un poste de surintendant devint vacant pour la section entièrement française de Mont-Joli à Campbellton. Les Canadiens français demandèrent le poste pour un des leurs, et le député Boulay fit des démarches. La direction n'en tint pas compte. Boulay, député ministériel, qui risquait sa réélection, éclata cette fois. Il écrivit dans le *Progrès du Golfe*, de Rimouski :

"On nous ostracise systématiquement de toutes les charges et de tous les emplois publics, on nous traite comme des parias et des ilotes, on s'empare de toutes les plus belles fonctions du pays, ne laissant aux Canadiens français que

les petits salaires ou le rôle de pelleteurs de neige ou de messagers. Et nous irions nous faire tuer pour plaire à ces messieurs qui nous écorchent tout vifs ? ...

"Messieurs les francophobes, je dois vous avertir qu'il y a un bout à la patience des Canadiens français ... Le bâton, le fouet et les cailloux si chers aux Irlandais peuvent aussi se manier dans les mains des Canadiens français.

"Nous sommes le nombre, Canadiens français ! Il est temps, il est urgent de nous faire justice à nous-mêmes. Ce dernier acte arbitraire ne peut passer sous silence. Protestons par la force, s'il le faut, nous avons le droit et la justice pour nous."

Chacun de ces incidents stérilisait vingt discours de Blondin. Les articles de Bourassa ralliaient et confirmaient les mécontentements épars, leur fournissaient une base doctrinale. L'enrôlement ne répondait pas aux efforts de propagande. Le 41e bataillon était parti pour l'Angleterre, le 18 octobre, avec un effectif de 1,118 hommes. Le 60e bataillon s'embarqua le 6 novembre, à Montréal, avec un effectif de 1.064 hommes. Le 69e bataillon quitta Montréal pour Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, où il passerait l'hiver. Le ministre de la Milice autorisa la levée de trois nouveaux bataillons d'infanterie : le 117e (lieutenant-colonel L. J. Gilbert) dans les cantons de l'Est; le 148e (lieutenant-colonel A. A. Magee) à Montréal; et le 150e, bataillon canadien-français levé à Montréal par le lieutenant-colonel Hercule Barré, ancien commandant de la compagnie canadienne-française du 14e bataillon, blessé et évacué au cours de la "seconde bataille d'Ypres". Sept colonels, dont quatre Anglo-Canadiens (Davidson, Meighen, Gilbert et Magee) et trois Canadiens français (Paquet, Dansereau et Barré) recrutaient dans la province, avec un faible succès, surtout dans les campagnes. Rodolphe Lemieux et Pierre-Edouard Blondin s'en inquiétaient également. Les chefs

officiels du Canada français s'appliquaient, non pas à faire comprendre la position et les raisons de leurs compatriotes, mais à soutenir que la province de Québec, aussi loyaliste et impérialiste que les autres, fournissaient d'aussi forts contingents — ce que les Anglo-Canadiens refuseraient de croire, même si c'était vrai. Devant l'Association des Dames libérales de Toronto, Lemieux affirma que sa province avait fait et ferait encore toute sa part : "Québec est de coeur et d'âme avec l'Empire, dans cette lutte qui représente pour notre province le maintien des institutions britanniques, c'est-à-dire de notre autonomie et de nos libertés." En somme, Bourassa expliquait l'attitude de ses compatriotes aux Anglais — sans forcer leur incompréhension. Et Lemieux colorait l'attitude de ses compatriotes auprès des Anglais — sans forcer leur scepticisme.

La propagande officielle reçut un renfort imprévu.

Olivar Asselin poursuivait, dans *L'Action*, sa campagne contre *L'Action Catholique* et les évêques, pour leurs déclarations favorables au recrutement. Il s'indignait devant cette mobilisation de la plus haute valeur spirituelle par la propagande impérialiste. Il écrivait : "L'intervention officielle et collective de nos évêques dans le débat impérialiste était par elle-même un attentat injustifiable à nos droits de citoyens ... Les évêques auraient dû s'en garder avec d'autant plus de soin que les circonstances étaient de nature à la rendre particulièrement odieuse aux Canadiens français." Il s'en prenait à l'abbé d'Amours, à Mgr Paul-Eugène Roy, à Mgr Bruchési, et d'une manière

générale "aux politiciens en camail violet qui, de tout temps et en tous pays, ont jugé qu'un chapeau rouge vaut toujours la peine d'être ramassé, fût-ce dans le sang inutilement répandu de cent mille hommes".[1] Asselin, à proprement parler inclassable, était réputé nationaliste. C'était surtout un inquiet, sujet aux retournements subits. Un beau jour, il posa sa plume. Il sollicita et obtint la permission rejetée par son ami Lavergne, celle de lever un bataillon. Le *Devoir* annonça la formation prochaine d'un bataillon par M. Olivar Asselin, "journaliste d'occasion, agent d'immeubles, ancien soldat de l'armée américaine et major depuis quelques jours".

---

1. Olivar Asselin : "L'Action Catholique, les évêques et la guerre" (1915).

VI

"QUE DEVONS-NOUS A L'ANGLETERRE?"

Liaison entre la résistance au Règlement 17 et la résistance à la propagande pour l'enrôlement — Un volume de Bourassa — Antonio Perrault et l'Association du Barreau canadien.

Le Saint-Siège, souvent enclin, lui aussi, aux compromis, érigea un archidiocèse de Winnipeg en face de l'archidiocèse de Saint-Boniface. Mgr Béliveau, auxiliaire de Mgr Langevin, devenait archevêque de Saint-Boniface, et Mgr Sinnott, secrétaire de la Délégation apostolique, devenait le premier archevêque de Winnipeg. Des paroisses canadiennes-françaises étaient adjugées à Winnipeg. Saint-Boniface s'estima lésée. Le juge Prud'homme et son fils, l'abbé Joseph Prud'homme, chancelier de l'archevêché, préparèrent une demande de rectification, à l'intention du Saint-Siège. Mgr Béliveau, moins brillant que son prédécesseur, mais aussi patriote et peut-être plus pratique, favoriserait de son mieux la colonisation canadienne-française, d'accord avec Ernest Laforce, nommé agent de rapatriement par le gouvernement fédéral. Regina étant érigée en archevêché, Mgr Mathieu devenait, lui aussi,

archevêque, ce qui renforça son prestige auprès des Anglo-protestants eux-mêmes. Dans la Saskatchewan, presque aussi libérale que Québec, Mgr Mathieu comptait de grosses amitiés politiques.

Le haut clergé de la province de Québec s'en tenait au loyalisme traditionnel, tout en redoutant la conscription, susceptible de vider les séminaires. Les ministres, en particulier Casgrain et Doherty, multipliaient les efforts pour enrégimenter l'épiscopat dans la propagande de guerre. *L'Action Catholique* allait jusqu'à soutenir, par la plume de l'abbé d'Amours, que le Canada, colonie anglaise, est tenu au service militaire envers l'Angleterre. Prétendre le contraire serait "méconnaître entièrement la situation légale des colonies et la nature de leurs relations, tant avec l'Etat souverain qu'avec les autres Etats".[1] Bourassa et ses amis bondissaient à cette lecture : Pareil principe justifierait la participation à toutes les guerres de l'Empire ! Les nationalistes appelaient le cercle de l'abbé d'Amours "l'école politico-théologique". Bourassa n'était plus flanqué que par un député dans chaque Parlement, Armand Lavergne à Québec et Paul-Emile Lamarche à Ottawa. Mais les nationalistes gagnaient d'autres postes de commande. L'Université Laval de Montréal, inaugurant un cours public d'histoire du Canada, confia cette chaire à l'abbé Lionel Groulx, jusqu'alors professeur au Séminaire de Valleyfield. Historien patriote, l'abbé Groulx avait les dons d'un éveilleur d'esprits. Il adopta ce sujet de cours : "Nos luttes constitutionnelles." Il étu-

---

1. "L'Action Catholique", 22 octobre 1915.

diait la genèse des événements de 1837, en insistant sur la question des subsides. Nul n'avait encore traité le sujet avec cette ampleur et cette profondeur. L'abbé Groulx, conférencier plein de feu, s'aidait un peu de son texte, qu'il suivait bien. La parole était limpide; le geste sobre, mais précis, impérieux. Ces cours attirèrent une élite de jeunes gens, graves et ardents, qui voulaient connaître l'histoire de leur pays pour le mieux servir, le jour venu. La conscience nationale se cherchait elle-même, dans ces salles d'université pauvre. Et plus encore que l'évocation du passé, les luttes poursuivies aux portes mêmes de la province alimentaient la réaction nationaliste.

Philippe Landry et ses amis reprenaient auprès de Tom-Chase Casgrain les démarches jadis tentées auprès de Louis-Philippe Pelletier. C'est dire qu'ils sollicitaient l'appui diplomatique du cabinet fédéral auprès du cabinet ontarien. En novembre 1915, Landry chargea Casgrain de transmettre officieusement à Toronto un projet de *modus vivendi* : effacement des deux commissions jusqu'à la décision des tribunaux; administration des écoles par les soins et à la charge de la Province, sans changement dans le personnel pendant cette période.[1] Casgrain renoua, sans conviction, les pourparlers entamés par son prédécesseur avec l'avocat McGregor Young, représentant du gouvernement ontarien. Hearst, comme Whitney, accueillit les ouvertures canadiennes-françaises par des bordées de reproches : "Je ne puis rien faire tant que durera cette agitation de la province de Québec

1. *Correspondance dans les dossiers Landry, aux Archives publiques du Canada.*

contre nous. On nous traite tous les jours de brigands, de boches. On menace de prendre les armes contre nous. Comment voulez-vous que notre population ne soit pas exaspérée ?" Bref, le premier ministre ontarien parlait comme si la population de langue anglaise, en état de légitime défense, se débattait contre une agression canadienne-française, contre une agression québécoise. Et Casgrain transmettait à Landry des réponses ainsi résumées : C'est la faute à Bourassa.

Les tribunaux ontariens rejetèrent l'injonction prise par la commission scolaire élue contre la commission nommée. Forte de ce jugement, la "petite commission" annonça la suppression non seulement des traitements, mais des brevets des instituteurs et institutrices insoumis. A Green Valley, où l'institutrice continuait d'enseigner le français, deux commissaires d'école, tenus pour responsables, furent poursuivis.

L'Association d'Education avisa. Landry, Belcourt, Genest et le Père Charlebois ne cessaient d'aviser, tantôt chez Belcourt et tantôt chez Genest, jusqu'à des heures avancées de la nuit. Ils tissaient dans cette lutte menée en commun une amitié indissoluble. Belcourt, d'abord engagé dans l'affaire comme avocat chargé d'un dossier, et sans doute un peu comme politicien chargé de canaliser un mouvement d'opinion, avait fini par embrasser la cause sans restriction ni arrière-pensée. Donc, l'Association d'Education avisa. Céder, c'était ruiner la survivance canadienne-française en Ontario — et, à coup sûr, dans les autres provinces sauf Québec — à plus ou moins brève

échéance. Il fallait vaincre ou mourir. Le Père Charlebois bâtissait son action tout entière sur une immense confiance en Dieu. Philippe Landry entama une nouvelle série de réunions publiques, et publia dans le *Droit* (2 décembre 1915) un manifeste ainsi terminé:

"Nous n'abandonnons pas la lutte ; au contraire, nous la pousserons jusqu'au bout et jusqu'à ses dernières conséquences, car nous voulons savoir, en fin de compte, si l'Acte de la Confédération a été pour tous un pacte d'honneur ou pour nous un piège d'infamie.

"Nous appartenons à une race qui veut vivre et qui vivra quand même."

En même temps, Landry resserra la liaison avec le *Devoir* et avec l'A.C.J.C. Il écrivit à tous les évêques de la province de Québec, pour demander leur appui. Mgr Bruchési restait sur le mauvais souvenir de sa vaine tentative de conciliation; mais le cardinal Bégin était tout acquis. La réponse fut quasi unanime. Selon le constat déjà dressé par Mgr Langevin, la persécution réveillait la race. Le clergé et les professions libérales fournissaient des chefs. A Ottawa, le curé Myrand, qui avait blâmé le Père Charlebois, Samuel Genest et leurs amis dans le privé, les appuyait en public. Ce curé de paroisse pauvre, à la carrure et aux allures de grand seigneur, s'écriait, la main levée, à l'adresse des agresseurs: "Halte là! Vous êtes allés assez loin; si vous avancez, nous crierons: Feu!" Un autre curé, l'abbé Barrette, promettait de s'opposer par la force à la mainmise de la "petite commission" sur les écoles de sa paroisse. Le Père Charlebois pouvait répéter aux Franco-Ontariens: "Votre clergé est avec vous." A l'autre bout de l'Ontario, à Windsor, le Dr Damien Saint-Pierre, le

Dr Raymond Rhéaume, le Dr Gustave Lacasse (de Tecumseh), l'échevin Euclide Jacques et l'avocat Joseph de Grandpré encadraient une petite population canadienne-française, vaillante à proportion de son isolement.

Même quasi unanimité dans la province de Québec. Sur la proposition de l'échevin Gordien Ménard, le conseil municipal de Montréal vota un don de mille dollars à l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, pour l'aider à porter la cause des écoles bilingues devant le Conseil Privé. Il n'y eut que deux voix dissidentes, celles de l'échevin anglais Ward et de l'échevin juif Blumenthal. Mais la charte exigeait la ratification d'un tel vote par la législature. Le 9 décembre, Bourassa fit une conférence sur "La lutte pour le français" au profit des Franco-Ontariens. L'initiative, prise par les "Amis du *Devoir*", revêtit un cachet officiel: abords de la salle pavoisés, réception à l'Hôtel de Ville de Maisonneuve. Bourassa demanda la participation plus active des femmes aux luttes nationales.

* * *

Au grand dam de Laurier et de Lemieux, comme de Casgrain, Blondin et Patenaude, la résistance aux persécutions ontariennes marchait de pair avec la résistance à la campagne de recrutement.

Un point curieux, dans cette campagne: le gouvernement, au lieu d'opérer lui-même, se bornait à stimuler l'initiative privée. C'était

le système employé en France sous l'ancien régime, où des seigneurs, titulaires de brevets, levaient leurs compagnies par voie de "racolage". Mais ces seigneurs allaient eux-mêmes à la guerre. Les colonels honoraires de Sam Hughes — avocats, industriels, administrateurs de banque en uniforme kaki, baudrier fauve et houseaux vernis — rivalisaient d'ardeur pour envoyer les autres au front. Dans ses nominations et promotions, Sam Hughes tient compte des attaches de parti, mais plus encore de ses sympathies et antipathies personnelles. L'impulsif ministre est fort capable d'accélérer ou de retarder l'avancement d'un officier pour faire enrager quelque ennemi personnel. Mais il est fort capable de récompenser un libéral notoire témoignant d'un réel esprit militaire. Bref, c'est à qui lèvera un bataillon. Trois lieutenants-colonels: Adolphe Dansereau, F.S. Meighen et Hercule Barré, ont l'expérience du front et bénéficient simplement d'un avancement ultra-rapide. Les autres gardent le commandement théorique de leur unité, et confient le commandement en second à un officier expérimenté, qui se contentera du grade de major. Olivar Asselin fait naturellement exception. Soit par humilité, soit pour infliger une leçon aux superbes, il se contente du grade de major et du commandement en second. Il obtient le rapatriement d'un officier éprouvé, le lieutenant Henri Desrosiers, qui commandait la compagnie canadienne-française du 14e bataillon. Henri Desrosiers revient du front pour lever et commander le bataillon d'Asselin — le 163e — avec le grade de lieutenant-colonel. Mais d'anciens amis d'Asselin opposent aux recruteurs l'objection exprimée par Armand

Lavergne à Sam Hughes: "Jusqu'à ce qu'on ait libéré nos compatriotes de cette persécution, je ne puis considérer un instant l'idée de déserter leur cause . . ."

Laurier pensait qu'aux prochaines élections, il s'entendrait mille fois reprocher, dans les autres provinces, la "déloyauté" de Québec. Le 9 décembre, tandis que Bourassa parlait à Maisonneuve, Laurier parla au Monument National: salle pleine, là aussi. Autour du vieux chef: Gouin, Lemieux, Fisher, Graham, Dandurand, Charles Marcil, Médéric Martin et plusieurs autres députés libéraux. Laurier donna les mêmes arguments que Blondin pour justifier la participation volontaire, mais généreuse, à la guerre des démocraties contre les tyrans (la Russie tsariste était classée, pour la circonstance, parmi les démocraties). Il opposa les deux attitudes extrêmes: celle des impérialistes qui réclament la participation obligatoire, la conscription, et celle des nationalistes qui refusent toute participation. Entre les deux extrêmes, la thèse libérale — participation volontaire à la défense d'une noble cause, réservant le principe de l'autonomie canadienne — la thèse libérale représente, comme toujours, le juste milieu, la sagesse. Les impérialistes veulent aller trop loin; les nationalistes ne veulent pas aller assez loin; le parti libéral offre de parcourir une distance raisonnable. Laurier se dit heureux d'avoir vécu assez longtemps pour voir la France et l'Angleterre unies sur les champs de bataille. Il est vrai que de "légitimes aspirations" des Canadiens français sont méconnues; mais après la guerre, quand les soldats des deux races auront fraternelle-

ment mêlé leur sang sur les champs de bataille, la majorité rendra sûrement justice à ses compagnons d'armes.

Gouin et Lemieux félicitèrent Laurier de cette "belle leçon de patriotisme". Mais Héroux répondit dans le *Devoir* (11 décembre) :

"Les soldats canadiens-français et anglais ont mêlé leur sang à Langemark, mais cela n'a pas empêché le gouvernement ontarien d'appliquer ses méthodes 'plus prussiennes que britanniques'... cela ne l'empêche pas de vouloir étouffer le français sur les lèvres des petits enfants, et d'essayer d'appliquer les procédés odieux contre lesquels prétendent lutter les Alliés... cela ne l'empêche pas de fouler aux pieds le principe essentiel des institutions britanniques : No taxation without representation, et de confisquer les droits des contribuables catholiques d'Ottawa.

"On n'aperçoit pas, en fait, de plus cynique hypocrisie que celle de ces Pharisiens qui maudissent les méthodes allemandes à l'étranger pour mieux les appliquer chez eux, et qui tentent, à la faveur du bouleversement universel, d'étrangler une petite minorité."

Bourassa liait moins nettement les deux questions: participation à la guerre, et droits scolaires des Canadiens français. Ou plutôt, celle-ci ne faisait que renforcer ses conclusions, qui eussent été les mêmes sans le conflit ontarien. La participation à la guerre, pour lui, se rattachait au problème de l'impérialisme. Il annonça pour le 16 décembre une conférence sur ce sujet, intitulée: "Cartier, Macdonald et nos obligations militaires." Et le même jour on mit en vente son premier et seul gros volume: "Que devons-nous à l'Angleterre?"

C'était une thèse historique et juridique très forte, mais où le polémiste perçait par endroits. Résumons-la:

Les Pères de la Confédération, d'accord entre eux et d'accord avec les autorités impériales, ont rigoureusement défini, dans leurs délibérations et dans leurs traités, les obligations militaires du Canada, colonie autonome.

Ces obligations se réduisent à la défense du territoire canadien. Elles excluent la participation à toute guerre qui ne menace pas directement et immédiatement le territoire canadien; les lois successives de la milice en font foi. Le Royaume-Uni, seul maître des relations étrangères de l'Empire, doit porter seul le poids de la défense navale et le fardeau de toutes les guerres où il s'engage de son seul chef. C'est conforme aux principes fondamentaux de la constitution anglaise, et aux traditions britanniques les mieux établies.

"Ces accords, mis à la base de la constitution canadienne, furent observés jusqu'à l'époque de la guerre sud-africaine. A ce moment se développa l'impérialisme, véritable révolution constitutionnelle, dont la forme immédiate et pratique était la participation obligatoire des colonies aux guerres de l'Angleterre.

"C'eût été, pour le Canada, un recul très net. Laurier, chef du gouvernement canadien, résista d'instinct. Puis, sous la double pression de Londres et de Toronto, sa résistance s'affaiblit. Et nous eûmes successivement l'expédition d'Afrique, la loi navale de 1910, la "contribution d'urgence" de 1912, et la participation à la guerre actuelle comme dépendance de l'Angleterre. Autant de brèches faites dans l'ordre établi, autant de coups de canif dans les traités conclus entre la Grande-Bretagne et le Canada. Autant de mesures illégales, inconstitutionnelles. Tant que les accords de 1867 n'auront pas été rompus de consentement mutuel, l'Angleterre n'a pas le droit de nous imposer de pareilles obligations."

Ce livre fut mis en vente le 16 décembre. Le soir même, le sujet annoncé par Bourassa rem-

plit sans peine la salle du Monument National. Madame Bourassa et la fille de Monk occupaient une loge.

L'orateur reprit la thèse de son livre. Il discuta les obligations militaires du Canada, d'une manière assez didactique, à la lumière de l'histoire ou du droit. Il concluait avec force à l'inexistence de ces obligations, en dehors du Canada. Principe que seule, affirmait-il, la propagande ministérielle a pu oblitérer. La résistance est d'autant plus nécessaire que, si l'on va au fond des choses, l'impérialisme tend "à la suppression graduelle, au moins à l'asservissement, de toutes les nationalités qui composent l'Empire britannique, afin d'assurer la suprématie mondiale de la race anglo-saxonne, de sa pensée, de sa langue, de ses conceptions politiques, de son commerce et de ses richesses . . . C'est l'idéal allemand, c'était l'idéal romain, c'est l'impérialisme de tous les temps." Ainsi, la question de l'impérialisme rejoint bien la question franco-ontarienne.

Un auditoire considérable suivit cet exposé — et ses conclusions rigoureuses — avec une attention passionnée. A un dollar pièce, le volume "Que devons-nous à l'Angleterre?" se vendit comme des petits pains.

La presse officieuse protesta d'autant plus fort qu'il fallait empêcher les Anglais d'assimiler tous les Canadiens français à Bourassa et aux nationalistes. La meilleure réfutation vint encore de Fernand Rinfret, l'un des plus fidèles et des plus intelligents parmi les porte-parole de Laurier. Il écrivit dans le *Canada* (17 décembre 1915) :

"La propagande antipatriotique et pro-allemande de M. Bourassa ne se ralentit pas. Nous regrettons encore une fois de le trouver en rébellion directe contre les autorités religieuses et civiles de son pays...

"Nous avons maintes fois réfuté les sophismes sur lesquels s'appuie cette rébellion. Nous allons le faire encore une fois, puisqu'il y persiste.

"La thèse de M. Bourassa est celle-ci : Le Canada, en vertu de sa constitution, n'est obligé qu'à la défense de son territoire. N'étant pas consulté par l'Angleterre lorsqu'elle déclare la guerre, il n'est pas obligé de prendre part à cette guerre.

"Donc, il ne doit pas y prendre part.

"Ce raisonnement est absurde. Est-ce que nous devrons nous abstenir de tout ce que nous ne sommes pas obligés de faire ?...

"Si le Canada prend part à la guerre actuelle, c'est de son plein gré, de sa propre initiative, dans le plein exercice de sa liberté et de son autonomie.

"C'est le Parlement canadien qui lève des volontaires, les équipe, les arme et les paie. M. Bourassa prétend qu'il n'a pas le droit de le faire parce qu'il n'y est pas obligé.

"Pourtant, s'il n'y a pas obligation légale pour le Canada de participer à la guerre actuelle, qui n'est plus, en fait, une guerre de l'Empire britannique, mais une guerre du monde civilisé contre la barbarie teutonne, nous ne permettrons pas à M. Bourassa de dire qu'il n'y a pas pour nous une obligation morale d'y faire notre part.

"Nous sommes une colonie de l'Angleterre, et bien qu'elle nous ait donné une si large mesure d'autonomie que nous sommes quasi indépendants, il reste cependant un lien, un lien moral qui se traduit par la protection de sa flotte et de son armée, et devrait, de notre part, se traduire par une certaine mesure de reconnaissance...

"Enfin, en prenant même pour acquis l'absurde raisonnement que nous ne devons prendre les armes que pour la défense de notre territoire, la théorie de M. Bourassa est absolument erronée.

"La défense du Canada consiste-t-elle simplement à repousser l'ennemi qui envahirait notre territoire ?.. L'Allemagne fait la guerre parce que son peuple est à l'étroit; el-

le vise surtout une expansion coloniale ... Si la flotte anglaise était vaincue, si l'Allemagne pouvait mettre sur l'Atlantique une flotte puissante et victorieuse, la première expédition allemande serait dirigée contre le Canada.

'C'est donc défendre le Canada que d'aller attaquer l'ennemi là où il peut être vaincu, et il est ridicule de prétendre qu'il faut attendre qu'il vienne débarquer chez nous... C'est ce que nous faisons volontairement, ce que nous avons pleinement le droit de faire, malgré tous les sophismes de M. Bourassa."

Aux yeux du gros public, qui simplifie, Bourassa déconseillait l'enrôlement. Aux yeux des Anglais, il prêchait, selon le mot du *Montreal Daily Mail,* "la trahison à l'Empire et au souverain". La presse ontarienne, comme un seul homme, demanda des poursuites contre le directeur du *Devoir,* appelé tantôt Von Bourassa, tantôt Herr Bourassa. Le piquant de l'affaire était que le *Globe,* libéral, demandait au gouvernement fédéral (conservateur) d'intenter les poursuites, tandis que le *News,* conservateur, les attendait du gouvernement (libéral) de la province de Québec. Le principal Peterson, de McGill, se joignit à ces requêtes, en accusant Bourassa de semer la désunion parmi les Canadiens et de nuire au recrutement. [1]

Et sans doute les articles et les discours de Bourassa nuisaient au recrutement, que la propagande officielle s'efforçait d'intensifier. Mais Bourassa n'éprouvait pas de peine à répondre que les lois scolaires de l'Ontario, et la haine antifrançaise latente d'Edmonton à Ottawa, nuisaient bien plus au recrutement que ses articles et ses discours. Sans parler de l'exemple anglais, car, en cette fin d'année 1915, les

---

1. *"Montreal Gazette", 20 décembre 1915.*

syndicats ouvriers refusaient à Lloyd George l'effort nécessaire pour fournir des munitions aux troupes. Bourassa écrivit encore (23 décembre) :

"Un strict devoir de justice individuelle et sociale s'impose à nos ministres : c'est de cesser d'envoyer les Canadiens à la boucherie tant que les ouvriers anglais ne se seront pas décidés à se rendre à l'humble supplique des autorités impériales et à fournir aux soldats de l'Empire les armes et les munitions dont ils ont absolument besoin pour combattre dans des conditions convenables.

"Manquer à ce devoir, en présence des déclarations formelles du ministre des Munitions (Lloyd George), c'est plus qu'odieux, c'est criminel; c'est se rendre complice de milliers de meurtres, c'est faire acte de trahison nationale."

Quant à l'argument de la défense du Canada contre les convoitises allemandes, non seulement Bourassa n'y croyait pas, mais il savait bien que les ministres, en le lançant, n'y croyaient pas davantage. L'Allemagne, disait-il, a bien autre chose à faire en Europe, en Asie et en Afrique, que de conquérir le Canada. "Il n'y a que chez nous qu'on puisse affirmer sans rire que le but suprême de l'Allemagne c'est de s'emparer du Canada."

* * *

Pour une raison ou pour une autre, le recrutement ne répondait pas à l'intensité de la propagande. A Toronto, Blondin disculpa la province de Québec devant l'Empire Club, en mettant cet échec sur le compte d'un défaut d'organisation. Il aurait pu consulter les statistiques et répondre que, dans l'Ouest, seule région favorable au recrutement, la majorité

des engagés étaient toujours des immigrés de fraîche date, attirés par la solde canadienne, trois fois plus élevée que la solde anglaise.

A Ottawa, le Dr Paquet, député de l'Islet, qui s'était écarté des nationalistes au point de se brouiller avec eux, apporta ses félicitations au sénateur Landry et son adhésion à la campagne franco-ontarienne. Dans une autre salle, les chefs libéraux de tout le pays, convoqués par Laurier, définirent la politique du parti. Politique loyaliste et prudente: le parti laisserait passer les mesures de guerre, tout en critiquant le gaspillage et en dénichant des scandales; il combattrait les autres. Les chefs libéraux s'engagèrent, sous la forme d'une résolution, "à mettre les intérêts du parti après ceux de l'Empire et de la cause pour laquelle l'Empire combat".

A Montréal, la Ligue des Droits du français publia un "Almanach de la langue française", auquel le *Devoir* fit une large publicité, et dont les dix mille exemplaires ne suffirent pas à la demande. Au sommaire, après des articles préliminaires du Dr Gauvreau et de Pierre Homier, des poèmes d'Albert Ferland et d'Albert Lozeau, et un article de Madeleine plus spécialement destiné aux femmes, on relevait les noms d'auteurs et les sujets d'articles suivants:

Mgr L.-A. Paquet : La langue et le droit naturel.

Georges Pelletier : La statistique canadienne-française (Combien sommes-nous ?)

R.P. Villeneuve : Mgr Langevin, apôtre de la langue française.

R.P. Louis Lalande : La langue et la foi.

Henri Bourassa : L'article 133 de la constitution et l'enseignement du français.

J.-B. Lagacé : L'oeuvre du livre français.

Abbé J.-O. Maurice : La langue et les écoles primaires.
Antonio Perrault : Les avocats et le parler français.

Philippe Landry : L'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario.

Abbé Etienne Blanchard : L'affichage.

Antonio Perrault, qui figurait sur cette liste de collaborateurs entre Henri Bourassa et Philippe Landry, était l'ancien président de l'A. C.J.C., dont on se rappelle l'article "Sectaires dans le bien". Ancien élève du Séminaire de Québec, ami de Mgr Bruchési et de Mgr Mathieu, il inclinait vers un catholicisme "libéral". Il admirait Bourassa et suivait les cours de l'abbé Groulx. Il eût volontiers concilié l'adhésion au nationalisme avec la fidélité, mais une fidélité libre, au parti de Laurier et de Gouin — au parti de son frère, qu'il avait d'ailleurs soutenu dans la fameuse campagne de Drummond-Arthabaska, en 1910. Avocat déjà réputé — de la graine de bâtonnier — Antonio Perrault décelait l'intention sournoise de sir James Aikins, grand avocat de Winnipeg, en train de fonder l'Association du Barreau canadien — Canadian Bar Association — sur le modèle de l'American Bar Association, qui tendait à uniformiser le droit dans les différents Etats. Uniformiser le droit, au Canada, ce serait atteindre gravement les traits particuliers de la province de Québec. Antonio Perrault engagea ses collègues canadiens-français à s'abstenir.

Sir James Aikins, personnage riche et important, avocat du Pacifique-Canadien, de plu-

sieurs banques et grandes compagnies, était aussi député de Brandon à la Chambre des communes. Il avait combattu les prétentions catholiques et canadiennes-françaises dans l'affaire du Keewatin, ce qui ne l'empêchait pas de compter des amis dévoués, entre autres Pierre-Basile Mignault, parmi les avocats de la province de Québec. Mignault, très attaché lui-même au Code civil français de la province de Québec, crut illusoire le danger dénoncé par Antonio Perrault. "Notre droit ne peut être modifié sans l'assentiment de notre législature", disait-il, "de sorte que je ne redoute rien pour son intégrité." Mignault décida d'autres avocats en vue, de Montréal et de Québec. Eugène Lafleur, Gonzalve Désaulniers, Fabre Surveyer, F.E. Meredith, A.W. Atwater, Pierre Beullac, Adjutor Rivard, Louis Saint-Laurent et Joseph-Edouard Perrault, frère d'Antonio, prêtèrent leur concours ou leur nom. Les uns, comme Adjutor Rivard, croyaient la politique de présence préférable à la politique d'abstention, pour la défense même de l'autonomie québécoise. D'autres poussaient plus ou moins loin la volonté de conciliation. Quelques-uns, sur la voie de l'anglicisation, prenaient assez facilement leur parti.

L'Association naissante dut accorder son désir d'uniformité avec le respect de l'autonomie québécoise. Doherty, ministre de la Justice, rédigea le texte conciliateur. L'Association du Barreau canadien énuméra, parmi ses buts de fondation, "l'uniformité de législation dans tout le Canada, dans la mesure compatible avec le maintien du régime juridique essen-

tiel dans les diverses provinces".[1] La restriction du dernier membre de phrase, concession au barreau québécois, n'était sans doute qu'une tactique provisoire. Aikins et ses amis comptaient exercer une forte pression. Mais Québec n'était pas près de renoncer à son droit civil.

L'abbé Camille Roy à Québec, l'abbé Emile Chartier à Montréal, prêchaient la nationalisation de la littérature canadienne. L'abbé Camille Roy se rencontrait, sur ce point, avec les nationalistes. A l'Université Laval de Montréal, l'abbé Groulx continuait son cours d'histoire du Canada. L'abbé Chartier, secrétaire adjoint de la Faculté des Arts, écrivit dans son rapport: "Pendant les deux dernières années, la Faculté des Arts a pratiqué comme jamais la *nationalisation* de son enseignement. Les conférences d'histoire et de littérature, les rédactions littéraires, le cours de droit commercial ont porté presque uniquement sur les sujets qui nous touchent de plus près. La Faculté ne demande pas mieux que de continuer dans cette voie. Elle escompte le jour où ses revenus lui permettront d'appeler dans ses chaires d'autres spécialistes en choses locales, en géographie et en institutions canadiennes, par exemple."

La guerre, le Règlement 17 et l'influence de Bourassa précipitaient la mobilisation du nationalisme intellectuel.

---

1. *Report of the Canadian Bar Association, 1915. "Its objects shall be... uniformity of legislation throughout Canada, so far as is consistent with the preservation of the basic system of law in the respective provinces."*

VII

CONSEQUENCES ECONOMIQUES DE LA GUERRE

Initiatives et travaux du gouvernement provincial — L'agriculture; progrès des coopératives — Le Transcontinental en service — Conséquences économiques de la guerre — Naissance du syndicalisme catholique.

La guerre donnait le pas aux questions fédérales. Elle procurait la paix au gouvernement de Québec. Celui-ci poursuivait son oeuvre, à peine moins importante, puisqu'elle embrassait les institutions assurant la survivance d'une nationalité canadienne-française. Les gouvernements bleus ou rouges qui se succédaient à Québec défendaient d'instinct l'autonomie provinciale. La première Grande Guerre n'a pas ébranlé cette position, à laquelle Gouin et son lieutenant Taschereau tenaient également.

Un événement caractéristique, prévu et préparé depuis longtemps, se produisit en 1915: l'affiliation de l'Ecole des Hautes Etudes à l'Université Laval de Montréal, annoncée le 6 avril et fêtée le 15.

Mgr Bruchési, son auxiliaire Mgr Gauthier, le grand vicaire Emile Roy et le vice-recteur Dauth voulaient réorganiser l'Université Laval de Montréal, en attendant peut-être sa pleine indépendance. L'Université avait attiré l'abbé Emile Chartier, de St-Hyacinthe, puis — à la suggestion de Mgr Emile Roy — l'abbé Lionel Groulx, de Valleyfield. L'affiliation de l'Ecole des Hautes Etudes entrait dans un plan général de consolidation. Elle fournit l'occasion d'une grande fête, avec le lieutenant-gouverneur, quatre ministres, le juge en chef de la province, l'archevêque de Montréal, l'auxiliaire de Québec apportant les félicitations du cardinal, les évêques de Valleyfield, de Sherbrooke, des Trois-Rivières, de Nicolet, de Joliette, de Mont-Laurier, l'abbé mitré d'Oka, le vice-recteur de Laval. Mgr Dauth exprima une reconnaissance dithyrambique à sir Lomer Gouin, qui avait tant contribué à la fondation de cette école, et qui l'avait voulue forte et puissante pour en faire bénéficier l'Université Laval. "Ce fut sa pensée des premiers jours", ajouta le vice-recteur. Ce dernier point était fort douteux; mais Jean Prévost et Honoré Gervais, tous deux malades et même sur le point de mourir, ne pouvaient démentir. Mgr Bruchési exprima aussi sa reconnaissance à Sir Lomer Gouin. Le vice-recteur devenait membre du bureau de direction de l'Ecole. L'abbé Groulx, nommé professeur d'histoire à l'Université, devint professeur à l'Ecole des Hautes Etudes. Ce doctrinaire nationaliste insistait volontiers sur la nécessité de former les jeunes Canadiens français à la vie économique. Il visita, en mission de propagande pour l'Ecole, les

collèges affiliés à l'Université Laval. Il développa sa thèse auprès des professeurs.

Armand Lavergne et ses amis ne pouvaient plus critiquer l'Ecole "neutre" des Hautes Etudes Commerciales. Restait la neutralité des écoles techniques, qui scandalisait *L'Action Sociale.* Le 6 juin, le lieutenant-gouverneur, le premier ministre, le ministre des Travaux publics et l'Orateur de la Législative prirent le premier rang derrière le dais, dans la procession de la Fête-Dieu, à Québec. Un reposoir était élevé et magnifiquement paré chez Georges Parent, sur la Grande Allée. Belles manifestations extérieures, jugeait *L'Action Sociale,* mais les écoles techniques sont toujours neutres. Les mêmes personnages politiques se retrouvèrent, avec de nombreux membres de l'épiscopat, pour la célébration des noces d'or sacerdotales du cardinal Bégin. De mieux en mieux, jugeait *L'Action Sociale* — devenue *L'Action Catholique* — mais les écoles techniques sont toujours neutres. Le gouvernement venait de nommer un professeur de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Napoléon Brisebois, membre adjoint du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Napoléon Brisebois, ancien secrétaire de la Ligue de l'Enseignement, pouvait renforcer le groupe des "réformateurs" constitué par Paul-G. Martineau, Léonide Perron et Jules-Edouard Prévost. L'abbé d'Amours, en pleine polémique avec Asselin, Jules Fournier et autres nationalistes "outranciers", ne lâchait pas pour autant le gouvernement provincial. Et quelle que fût la réputation de violence de l'abbé d'Amours, les critiques de *L'Action Catholique* revêtaient une

autorité particulière. Elles jetaient la suspicion sur la sincérité des hommes politiques multipliant les manifestations de foi. Dans le salon de l'archevêché où l'on recevait le premier ministre, *L'Action Catholique* traînait sur les tables — et gonflait les poches des soutanes. Lomer Gouin, sensible sous son extérieur froid, ressentait vivement ces coups d'épingle. Or le *Chronicle* du 8 septembre reproduisit un discours prononcé par l'archevêque de Toronto à l'inauguration d'une école technique, dans sa ville archiépiscopale. Mgr MacNeil ne voyait pas d'inconvénient à la fréquentation de cette école neutre par de jeunes catholiques. Interrogé par sir Lomer Gouin, l'archevêque reconnut, par lettre, l'exactitude des propos qu'on lui prêtait. L'archevêque de Toronto est donc moins exigeant que *L'Action Catholique.* Gouin mit au courant Mgr Bruchési, en lui demandant: "Croyez-vous qu'il y aurait moyen de faire entendre raison à L'Action Sociale?" [1] Gouin demandait à Mgr Bruchési de lui rendre le service qu'il lui avait procuré en éloignant Godfroy Langlois. Service efficace: Roger Valois, successeur de Godfroy Langlois à la direction du *Pays,* venait d'écrire à Mgr Bruchési (au début d'août), pour lui demander une entrevue "dans l'espoir d'une entente possible"; et l'archevêque voyait dans cette requête, repoussée sans hésitation, l'indice des difficultés financières traversées par le Pays.[2]

---

1. *Lettre du 16 septembre 1915, aux Archives de l'Archevêché de Montréal.*

2. *D'après une lettre de Mgr Bruchési au sénateur Landry, en date du 19 août 1915. Archives privées de la famille Landry.*

Et les gestes symboliques unissant l'Eglise et l'Etat, de se reproduire le 13 octobre, aux Trois-Rivières, pour l'inauguration d'un nouveau palais de justice, et le 14 à Nicolet, érigé en district judiciaire. C'est à la requête de Mgr Brunault que la petite ville ecclésiastique bénéficiait de cette promotion. Avant et après la cérémonie, le séminaire et l'évêché reçurent sir Lomer Gouin, Jules Allard, J.-A. Tessier, et le député Arthur Trahan. D'autres fois, les ministres assistaient à la bénédiction d'une école ou d'un collège — tel, le Collège des Frères Maristes, à Pont-Neuf, dans le comté de Portneuf — ou d'un pont en fer.

* * *

Il s'agissait souvent d'un pont en fer ou d'un tronçon de route, puisque la voirie, malgré les entraves dues à la guerre, devenait la grande bénéficiaire des initiatives gouvernementales. "Petits bouts de chemins", disaient encore les opposants. Mais les libéraux de répondre: "Les petits bouts de chemins s'ajoutent les uns aux autres pour former de longues et belles routes." A l'été de 1915, le ministre J.-A. Tessier emmena les journalistes en randonnée automobile, sur la route Montréal-Québec presque terminée et ouverte à la circulation. Des sportifs atteignaient déjà, sur cette route, une moyenne de 22 milles à l'heure. Dans sa séance du 16 novembre, à Montréal, l'Automobile Club du Canada vota des félicitations au gouvernement provincial pour le soin qu'il apportait au développement et à l'entretien du réseau routier.

De son côté, la Commission des Eaux courantes poursuivait l'érection de deux grands barrages, l'un sur le Saint-Maurice et l'autre sur la rivière Saint-François. Les expropriations de terrain, puis les adjudications de contrats, parurent louches à la presse d'opposition. Les travaux préliminaires n'en commencèrent pas moins. Une centaine d'hommes s'affairèrent à La Loutre, à 125 milles au nord de La Tuque; le barrage sur le Saint-Maurice serait le plus colossal ouvrage entrepris dans la province, après le pont de Québec.

Avec Taschereau et Tessier, Caron et Mercier étaient sans doute les ministres les plus occupés. L'état de guerre créait, pour l'agriculture et pour les produits forestiers, des débouchés mais aussi une réglementation et des embarras supplémentaires. Le bois, très demandé, se vendait cher, et le dépouillement des forêts canadiennes s'accéléra. Le Quebec Central, devenu filiale du Pacifique-Canadien, prolongea celle de ses voies qui longeait la vallée de la Chaudière, de Vallée-Jonction à Saint-Georges, jusqu'à Lac-Frontière, centre d'exploitation forestière. L'Angleterre et ses alliés achetaient beaucoup de produits agricoles, au prix fort. Une demi-douzaine de maisons londoniennes, dont la plus ancienne et la plus importante était la firme Lovell and Christmas, entretenaient des succursales montréalaises, toutes affiliées au Board of Trade, et monopolisaient l'exportation canadienne du beurre et du fromage. Elles transmettaient aux producteurs une minime fraction de leur excédent de bénéfices. Encore fallait-il se procurer des

wagons, régulariser les prix, se conformer à des normes d'empaquetage et d'expédition.

Les coopératives agricoles s'appliquaient à pallier ces difficultés, pour leurs membres. Dans beaucoup de paroisses, les pionniers des caisses populaires étaient les animateurs des coopératives, la réussite des caisses populaires disposait les habitants à soutenir les coopératives. Les trois grandes coopératives agricoles: la Société coopérative des Fromagers, la Société des Producteurs de grains de semence et le Comptoir coopératif de Montréal se procuraient, malgré la pénurie, un jour des grains de semence, un autre jour des wagons. C'est dire qu'elles rendirent des services particuliers, au triomphe personnel de Joseph-Edouard Caron qui était bien un peu, dans la province, leur père adoptif. Elles expliquèrent aux cultivateurs la nécessité d'uniformiser leurs produits, pour l'exportation. Une loi votée en 1910, entrée en vigueur en 1912, imposait l'inspection et le classement des produits laitiers. Nos lecteurs se rappellent l'impopularité de cette mesure, jugée vexatoire, inquisitoriale, par les fermiers individualistes. Caron y a perdu son comté de l'Islet, aux élections générales. Repêché par les Iles de la Madeleine, il revient courageusement à la charge. Il consolide sa première mesure. Les inspecteurs, nommés et payés par les fabriques elles-mêmes, ne pouvaient témoigner de sévérité. Désormais, le gouvernement nommera les inspecteurs; et, pour les payer, il impose un droit de $15 à chaque fabrique. Les exigences des marchés d'exportation justifient cette mesure. Les coopératives aident le ministre à la faire accepter.

Caron protégeait surtout la Coopérative des Fromagers. Il l'avait choisie comme intermédiaire pour l'achat des quatre millions de livres de fromage offertes au gouvernement impérial, au début de la guerre. La Coopérative des Fromagers, fondée en 1910, avait poussé son chiffre d'affaires à $1.000.000 en 1911, $1,350.-000 en 1912, autant en 1913, $1,702.000 en 1914 et $2.077.000 en 1915. Elle atteignait ce résultat avec un capital payé de $2.088. Elle versa un dividende de 6% et plaça $17.000 à son fonds de réserve en 1915. Elle décrocha de nombreux prix, cette même année, à l'Exposition de Toronto. Elle fonda une petite feuille hebdomadaire, le *Bulletin des Agriculteurs*. Le ministre songeait à couronner les progrès de cette coopérative, sa fille favorite, par l'affiliation obligatoire des coopératives locales. Mais celles-ci restaient jalouses de leur autonomie, et les coopératives agricoles, comme les caisses populaires, rejetèrent les projets de fédération obligatoire.

Enfin, Honoré Mercier, responsable de la Colonisation, utilisait l'aide bénévole d'un fonctionnaire à la retraite, Joseph-Narcisse Castonguay. Pendant un quart de siècle, l'arpenteur Castonguay a rempli les fonctions de directeur des travaux de colonisation pour le gouvernement provincial. Expert en son métier, il a cliché dans sa mémoire la topographie des diverses régions, le cadastre des lots, le tracé des routes. Or il joint à ces aptitudes un dévouement d'apôtre. Il fonde des cercles de colonisation, bientôt fédérés en Ligue Nationale de Colonisation. Et les colons ruinés par l'incendie, par l'inondation ou par la mort de

leur vache, s'adressent aux oeuvres de Castonguay. Les efforts officiels, qui ont porté successivement, depuis le temps de Mercier, sur le Lac-Saint-Jean et sur le Témiscamingue, portent maintenant sur l'Abitibi, où le ministre compte deux précieux auxiliaires, Hector Authier et l'abbé Ivanhoë Caron. L'agent des terres, qui est aussi maire d'Amos, est un bon libéral, mais il se souvient d'avoir adhéré au nationalisme dans sa jeunesse. Il met une dose d'esprit national dans l'accomplissement de ses fonctions. La colonisation, ou multiplication des paroisses, lui apparaît comme un instrument de survivance. Il y aura peu d'initiatives auxquelles Authier ne soit mêlé, en Abitibi. Le prêtre colonisateur, aussi dévoué, parle, écrit — au besoin, polémique — et voyage. D'après son rapport, inséré lui-même dans le rapport du ministère, 1254 personnes habitent l'Abitibi et tracent des chemins dans la région où n'existaient, quelques années auparavant, que des pistes de trappeurs et de prospecteurs. Les colons vendent du bois plutôt qu'ils ne cultivent la terre, mais des rangs se défrichent tout de même. Le gouvernement fédéral s'est décidé à exploiter le Transcontinental: des "trains de colons" parcourent la voie, cahincaha, entre Québec et Amos. Le maire Drouin de Québec, le maire Authier d'Amos, et la Chambre de commerce de Québec, multiplient les protestations contre l'insuffisance de ce service. Et l'on revient aux frictions entre races et entre provinces, car l'Ontario est mieux partagé que Québec. Le Témiscamingue, ouvert avant l'Abitibi, se peuple plus lentement. Les Oblats, champions du Témiscamingue, ne cessent de protester contre l'abandon

où les gouvernements laissent leur région. Le cabinet provincial demande au Pacifique-Canadien de prolonger son embranchement du Témiscamingue, jusqu'à rejoindre le Transcontinental.

L'achèvement du pont de Québec était prévu pour le printemps de 1917. Si les élections fédérales avaient été avancées, selon le désir de Bob Rogers et d'Arthur Meighen, les députés les plus actifs et les plus influents du district de Québec — Casgrain, Lespérance, Sévigny, Forget, Paquet — eussent sans doute obtenu d'autres travaux importants. Pas d'élections; pas de travaux publics. A mesure que la guerre gonfla les exportations canadiennes en Europe, Québec s'aigrit davantage d'en tirer peu de bénéfice. Les gouvernements alliés, cherchant à influencer l'opinion américaine, passaient aux Etats-Unis les commandes de chaussures sollicitées par l'industrie québécoise. La Chambre de commerce fit d'innombrables démarches au sujet du Transcontinental. Des Anglo-Canadiens comme le vice-président J.G. Scott et leurs collègues canadiens-français présentaient un front uni. La *Presse* de Montréal surmonta l'esprit de clocher pour approuver ces réclamations. Une fois le Transcontinental exploité par l'Etat, les horaires, les tarifs, la pénurie du matériel et du service désavantagèrent Québec. Au contraire, Toronto bénéficia d'un excellent service rapide sur Winnipeg. Le *Soleil* fit cette sortie (1er octobre 1915) :

"Non seulement les gros bonnets tories, gramophones de la "voix d'Ontario" à Ottawa, d'ailleurs remontés avec soin par M. Cochrane, qui est mieux que la voix, le larynx même d'Ontario, de l'Ontario avide et intransigeant, lequel ne peut souffrir la concurrence de Québec ... non seulement

ces gros bonnets tories nous ont volé le Transcontinental National, et accaparent la nouvelle voie pour le bénéfice de Toronto, mais il est évident, d'après toutes les plaintes qui nous arrivent, que même les bribes de service qu'ils ont condescendu à nous accorder dans la section à l'Ouest de Québec sont exploitées comme on n'oserait pas le faire pour des Doukhobors.

"De vieux wagons, débris refusés des autres services, sales, ignobles, ni chauffés, ni balayés, ni éclairés . . .

"Les trains de marchandises, eux, sont à peu près inconnus. Il est entendu que les gens de Québec n'ont pas le droit de faire du commerce. Ce droit est réservé aux seuls gens d'Ontario . . .

"Dans cette section qui traverse une contrée entièrement peuplée de Canadiens français, les employés ne parlent même pas le français, du moins un bon nombre d'entre eux.

" . . . En un mot, la situation est devenue à peu près complètement intolérable . . . Notre patience est à bout . . ."

Les problèmes changent peu: quarante ans plus tôt, en 1875, la *Minerve* employait des termes analogues pour reprocher au gouvernement fédéral — libéral, à cette époque — d'avantager l'Ontario aux dépens de Québec dans ses accords avec le Pacifique-Canadien.

Le *Soleil,* libéral, se plaignant du Transcontinental, et le député Boulay, conservateur, se plaignant de l'Intercolonial, aboutissaient aux mêmes griefs et au même ton. Dans les chemins de fer comme dans l'armée, comme dans la grande industrie, comme dans l'administration fédérale, les Canadiens français se sentaient traités en parents pauvres. La race canadienne-française et la province de Québec s'estimaient méprisées, lésées — tandis que les discours officiels exaltaient, rituellement, l'union de la France et de l'Angleterre sur les champs de bataille.

A Montréal, le maire Martin ne se laissait pas berner non plus. Député fédéral, il se plaignait amèrement — et vigoureusement — de la carence ministérielle devant le problème du chômage, qui retombait sur les grandes villes. Il dit, aux Communes: "On aurait dû envoyer moins de soldats en Angleterre, et penser un peu plus aux nôtres." Il est vrai que Médéric, forte tête, s'était aussi brouillé avec le cabinet de Québec, et se trouvait violemment aux prises, à Montréal même, avec une partie des commissaires et des échevins — et surtout des Anglais, auxquels il répondait raide.

* * *

L'énergie de l'ancien cigarier n'y pouvait rien: l'administration de Montréal était toujours cousue de ronces, financières et autres.

La question des tramways forme la toile de fond. Dans les coulisses se poursuit le combat des pieuvres géantes: Edmund-Arthur Robert contre Herbert Holt; Beauharnois contre Shawinigan; Banque de Montréal contre Banque Royale du Canada. Une conscience de courtier, voire d'échevin, voire de député, ne grève pas un budget millionnaire. Or, échevins et commissaires ont leur clientèle d'agents et de courtiers, vulgaires, bons enfants et prodigues, et qui doivent bien retrouver en contrats ou en commissions les sommes dépensées en dîners fins, en bouteilles de whisky, en randonnées automobiles. Renouvellera-t-on le contrat des tramways? Avec des clauses plus lâches ou plus rigoureuses? Bien avant l'expiration du con-

trat, les projets se succèdent, chacun d'eux ayant ses partisans et ses adversaires, faisant naître des soupçons, des rumeurs et des accusations. Le maire Martin a son projet, combattu avec acharnement par le commissaire Ainey. Le commissaire Côté a le sien; et aussi le commissaire Hébert. Les secrétaires de ces messieurs sont à l'affût, prêts à téléphoner aux agents de change pour qui l'adoption ou le rejet signifie la hausse ou la baisse des actions de la Compagnie — la hausse d'un groupe d'actions, la baisse du groupe adversaire. Rodolphe Forget entretient plusieurs de ces correspondants, qui l'aident à jouer à coup sûr. La plupart des projets tournent adroitement l'obligation du referendum. D'une manière générale, maire, commissaires, échevins, une fois élus, ne peuvent appliquer les articles démagogiques de leur programme. Les plus honnêtes doivent bien compter avec la Compagnie des Tramways — comme, pour les besoins financiers de la Ville, avec la Banque de Montréal. Mais on s'accuse toujours, de part et d'autre, de trahir le peuple au profit de la Compagnie des Tramways. Les quatre commissaires se divisent en deux camps: Ainey et MacDonald d'une part, Hébert et Côté de l'autre. Médéric Martin appuie ceux-ci contre ceux-là. En gros, Ainey et MacDonald sont les intègres, Hébert et Côté les "schemers", mais il ne faudrait pas trop schématiser. Les échevins passent d'un camp à l'autre, s'allient, se trahissent, se roulent, tels des crabes dans un panier. Parfois se conclut une trêve, pour un échange de votes: "Laisse passer mon achat d'asphalte, et je laisserai passer ton affaire d'expropriation." La trêve s'écoule vite. La brouille reprend, au

partage des commissions: chicanes, démentis, menaces, chantage des petits journaux, poursuites judiciaires, surveillance de l'Hôtel de Ville par des détectives, séances interrompues par des huissiers porteurs de brefs d'injonction! Le Board of Trade, la Chambre de commerce et les syndicats ouvriers interviennent. Le *Star* demande une commission royale. La *Presse* offre à Lomer Gouin une sorte de dictature, avec le titre d'administrateur de la Ville. Médéric tient bon, sans se piquer de tact, mais avec une énergie farouche; il poursuit Jules Fournier, qui l'attaque dans *L'Action*. Une affaire, entre autres, éclate en scandale: "l'affaire de la rue Drolet." Le courtier Lepage — Eddie Lepage, le viveur qui professe une étonnante admiration pour l'austère Bourassa, mais qu'on rencontre, à l'occasion, au Club de Réforme — s'est montré par trop gourmand dans une vente de terrains à la Ville pour l'élargissement de la rue Drolet. Il est vrai qu'il a versé des ristournes. Le commissaire Hébert, compromis, doit démissionner.[1] L'échevin Giroux, de Saint-Jacques, est élu par le Conseil pour le remplacer, à la majorité d'une voix, la sienne. Une élection se tient pour remplacer Giroux dans le tumultueux quartier de Saint-Jacques; Jules Fournier, l'ennemi du maire, est élu.

"Putréfaction générale", écrivait Bourassa, reliant cet imbroglio montréalais aux scandales en cours — du Manitoba au Nouveau-Brunswick:

---

1. Il y eut enquête, et attendus sévères du juge Panneton.

"L'esprit de parti, les tactiques de parti, les luttes de parti, font table rase des principes les plus élémentaires de morale, de justice et d'honneur. Pour assurer le triomphe du parti, le vol, la concussion, la suspension des lois, la corruption de la justice, l'achat des consciences, le parjure, deviennent, aux yeux des partisans, oeuvres pies."

A Québec, Rodolphe Forget défendait toujours son Merger avec le même cran. La Quebec Railway, Light, Heat and Power avait signé un contrat avec la Laurentian Water and Power Company, qui lui fournirait 10.000 c.v. de l'énergie créée sur la rivière Sainte-Anne. Supplément précieux dans les périodes d'étiage des rivières Jacques-Cartier, Montmorency et Chaudière. La Dorchester Electric, rivale du Merger, périclitait, au contraire. Elle ne payait plus de dividendes ni d'intérêts. Ses affaires allaient si mal que les courtiers montréalais Beaubien et Branchaud, qui avaient placé pour $200,000 d'obligations de cette Compagnie, s'alarmèrent pour leur réputation. Ils avertirent loyalement leurs clients : "Nous nous sommes trompés en vous recommandant cette valeur. Pour vous éviter une perte, nous offrons de vous la racheter aux prix de vente." Les clients ne se firent pas prier. Voilà la maison L. de G. Beaubien et Cie avec un gros paquet de titres douteux dans ses coffres. Mais la Shawinigan Water and Power laissera-t-elle la Quebec Railway, Light, Heat and Power — le Merger de Forget — régner sans concurrence à Québec ?

Rodolphe Forget défend son Merger à Québec. Des parvenus s'engueulent à l'Hôtel de Ville de Montréal. Des échevins roulent dans l'automobile des fournisseurs ou des intermédiaires. André Fauteux, discuteur, le juge Mar-

tineau, pince-sans-rire, et Napoléon Garceau, nationaliste repenti, rétablissent la situation militaire, à l'Académie Bouillon, sous la présidence indulgente de Gonzalve Désaulniers. Les jeunes littérateurs du groupe de l'Arche sont encore antibritanniques, et Marcel Dugas, rencontrant Olivar Asselin en uniforme, lui demande: "Vous rappelez-vous, major, les vigoureux articles d'Asselin contre la participation à la guerre?" Cependant plusieurs de ces jeunes littérateurs, étourdis de discussions vaines, commencent à se demander s'ils ne vont pas imiter Asselin, et mettre la clef sous le paillasson. Les colonels honoraires multipliés par Sam Hughes enfilent des houseaux et bouclent un ceinturon pour se rendre à leur cabinet d'affaires, à leur étude d'avocat, au conseil d'administration de leur banque. La rapidité de leur avancement, dans l'armée, est en proportion directe de leur éloignement du front. Dans les ateliers de la rue Sainte-Catherine, dix, vingt, trente jeunes Canadiennes françaises, courbées sur l'ouvrage, cousent, brodent, ourlent et garnissent, sous la surveillance d'un Juif lippu qui soupèse à la fois la fermeté des chairs et la qualité du travail. Les fermiers du Lac-Saint-Jean majorent de quelques piastres le prix des animaux et des produits laitiers expédiés pour les troupes. Des femmes du peuple quittent leur ménage pour monter la garde aux écoles d'Ottawa. Le président du Sénat renonce à la paix de sa vieillesse pour servir une cause supérieure. Il y avait, en tous cas, de la vie. Tous ces soucis, ces batailles, ces inquiétudes, ces vifs débats où les idées s'entrechoquent, n'arrêtent pas les progrès, dans les divers domaines. A Montréal

même, le 12 septembre, les Sulpiciens inaugurèrent leur bibliothèque, mise à la disposition du public. "Ils ne veulent pas qu'on les en remercie, ils veulent seulement qu'on en profite", dit l'abbé Maurault, directeur. Ils voulaient surtout empêcher l'ouverture d'une bibliothèque municipale et laïque. Trop tard: la première pierre de la Bibliothèque municipale est posée le 20 novembre, sur l'emplacement enfin choisi, rue Sherbrooke, en face du parc Lafontaine. Lomer Gouin félicite le maire et les administrateurs de Montréal, avec lesquels il est un peu réconcilié, pour l'instant. A Québec, le 4 novembre, un hôpital antituberculeux ouvre ses portes dans le local de l'ancien hôpital civique, cédé par la ville, en attendant la construction vaste et moderne rêvée par le Dr Arthur Rousseau. A Montréal, le Dr Edmond Dubé annonce une campagne pour l'enseignement de l'hygiène dans les écoles.

Si les femmes, selon le reproche de Bourassa, ne participent pas assez à toute cette vie nationale, ce n'est pas toujours par incompétence ou par concentration sur la tâche familiale; c'est aussi parce qu'on leur en refuse les moyens. Les bachelières formées par Mère Sainte-Anne-Marie ont conscience de leurs aptitudes. Depuis un ou deux ans, Mme Carrie Derick et sa Montreal Suffrage Association demandent le droit de vote. Au printemps de 1914, la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste priait sir Lomer Gouin d'introduire des réformes dans la condition juridique de la femme mariée; la guerre a fait ajourner la question. Le barreau de Montréal, puis le barreau de Québec, refusent l'admission d'Annie

MacDonald, épouse Langstaff, qui a passé ses examens. Mme Langstaff s'adresse aux tribunaux. Le juge Saint-Pierre la déboute. La Cour d'Appel (juge en chef Horace Archambault, juges Carroll, Lavergne, Louis-Philippe Pelletier et Trenholme), rejette son pourvoi. Seul le juge Lavergne, mari adorant d'une femme très brillante, ne voit aucun motif pour refuser aux femmes l'accès des professions libérales. Les autres indiquent à Mme Langstaff le chemin de la Législature, mais sans cacher leur hostilité au principe. Mme Langstaff et ses amies féministes préparent, sans grand espoir, un bill pour la prochaine session de Québec. L'influence du clergé, dans la province, contrarie l'émancipation féminine.

Le domaine de la charité restait ouvert aux femmes. Elles s'y montrèrent fort actives. A l'exemple de l'enthousiaste Mme Huguenin — en littérature "Madeleine" — des femmes dirigeaient les comités locaux de la Croix-Rouge et de l'Aide à la France. Des quêteuses sillonnèrent encore les rues de Montréal et de Québec pour la Croix-Rouge britannique. Des musiciennes donnèrent des concerts au profit des Français et des Belges. Un Dominicain belge, le Père Rutten, envoyé par le cardinal Mercier, recueillit des fonds pour les oeuvres catholiques de son pays. Cela n'empêche pas l'hôpital Sainte-Justine de demander et d'obtenir $15.000. A la fin de l'année, une souscription s'organise encore pour l'achat d'une chapelle automobile, destinée aux aumôniers du front.

Mgr Bruchési comptait sur la Société de Saint-Vincent-de-Paul pour le maintien des oeuvres permanentes, et proprement cana-

diennes, que les oeuvres de guerre pouvaient reléguer au second plan. Les Conférences montréalaises passent encore de 52 à la fin de 1914, à 82, dont 70 de langue française, à la fin de 1915. Les confrères parcourent les trains de soldats, en glissant à chacun une douceur, une médaille, un mot d'encouragement. Ils ne négligent pas la visite des pauvres à domicile, oeuvre fondamentale de leur Société. A la suggestion de Mgr Bruchési, le Conseil central de la Société de Saint-Vincent-de-Paul ouvre un secrétariat des oeuvres de charité. La Société de Saint-Vincent-de-Paul, par le contact de ses membres avec les pauvres, est mieux que toute autre adaptée à ces humbles et précieuses besognes morales où les conquêtes s'opèrent une à une. L'administration d'un secrétariat des oeuvres de charité répond moins à son but, à son esprit, à son entraînement particulier. Le Conseil central, d'accord avec Mgr Bruchési, abolit le secrétariat permanent, au plutôt le transforma, au bout de quelques mois, en une oeuvre distincte. Ce fut la Société Catholique de Protection et de Renseignements, dirigée par un comité choisi parmi les membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Elle s'occupa, entre autres oeuvres, du placement des enfants en péril, et fit un bien considérable pendant sa vingtaine d'années d'existence.

Un autre mouvement auquel les femmes prirent une grande part aboutit à la prohibition dans un certain nombre de villes. La loi provinciale prévoyait un referendum, par municipalités, sur requête d'un certain nombre de citoyens — vote à scrutin découvert, les femmes ayant voix au chapitre. Stimulé par *L'Action*

Catholique, le clergé mena la campagne. La cause était chère à Mgr Paul-Eugène Roy, qui avait envoyé un ancien vicaire de Saint-Roch, le vigoureux abbé Lavergne, frayer les voies à Lévis. Pour donner l'exemple, les premiers efforts portèrent sur les terrains les mieux préparés: Trois-Rivières et Lévis. Aux Trois-Rivières, Mgr Cloutier intervint en personne contre Jacques Bureau et le conseil municipal. Au scrutin ouvert, sous l'oeil des prêtres et des sociétés de tempérance, il fallait une manière d'héroïsme pour s'afficher antiprohibitionniste. Les hôteliers luttèrent tout de même; les femmes s'en mêlant, ils furent battus. *L'Action Catholique* célébra la victoire et prépara d'autres assauts. Après Trois-Rivières, Lévis, Lachine, Sainte-Agathe, Louiseville, Sainte-Rose et Terrebonne votèrent successivement la prohibition. Mgr Bruchési avait envoyé (16 décembre) une lettre d'encouragement aux prohibitionnistes de Sainte-Rose. *L'Action Catholique* prétendait arriver au même résultat à Québec et à Montréal; mais c'étaient de plus gros morceaux. A Montréal surtout, la population cosmopolite n'est pas si docile. Le clergé se tourna vers un autre objectif: il obtint d'Alexandre Taschereau, ministre des Travaux publics et du Travail, un avertissement aux compagnies qui faisaient travailler leurs ouvriers le dimanche.

* * *

Dans ses articles du *Devoir,* Georges Pelletier s'appesantissait sur le coût de la guerre. L'Etat contractait de lourdes charges qui

pèseraient sur l'avenir. Cependant l'agriculture et l'industrie tiraient de la guerre des avantages immédiats. Les emblavures augmentent; les récoltes se vendent à prix d'or. Le blé canadien triomphe facilement du blé australien, plus éloigné des marchés européens. Les fermiers expédient des wagons de bestiaux. Les gérants de nos trois grandes coopératives ne savent plus où donner de la tête. "Jamais la situation n'a été plus encourageante pour les cultivateurs", reconnaît le *Soleil.*

Et pour les industriels donc! Les gouvernements anglais, français et russe commandèrent au Canada des obus, des fusils, des harnais, des selles, des couvertures, des chemises, des chaussettes, des gilets de flanelle, des mitaines, des bottes, cent autres articles. L'industrie lourde entreprenait des fabrications nouvelles au Canada.Le Pacifique-Canadien établit une usine à Trail, en Colombie-Britannique, pour la production du zinc. La presse tory trouvait toujours les résultats insuffisants, et critiquait le Shell Committee, à la grande fureur de Sam Hughes. Le ministre de la Milice avait convoqué lui-même, à Ottawa, une centaine d'industriels, pour étudier la possibilité de fabriquer des canons et des affûts.

Cependant Lloyd George, devenu ministre des Munitions, envoya D. A. Thomas en inspection au Canada. Thomas complimenta les industriels et le Shell Committee, mais rédigea sur leur compte un rapport sévère. Il critiquait vivement l'adjudication des contrats sans enchères. Pendant neuf semaines, du 21 juin au 2 septembre 1915, le War Office arrêta ses

commandes au Shell Committee, et, partant, à l'industrie canadienne. Sam Hughes protesta. Lloyd George envoya un nouvel enquêteur, W. L. Hichens, chargé de réorganiser le Shell Committee. Hichens avait connu Sam Hughes en Afrique du Sud et s'entendait bien avec lui. Il conseilla soit la formation d'un ministère canadien des Munitions, qui assumerait la responsabilité des fournitures, soit la création d'un organisme au statut mieux défini que le Shell Committee, et dépendant plus nettement des autorités britanniques. Le gouvernement canadien accepta cette suggestion. En novembre, le Shell Committee démissionna pour faire place au Bureau impérial des Munitions — Imperial Munitions Board — agence du ministère britannique des Munitions.

Sam Hughes reçut la présidence honoraire. Joseph W. Flavelle, de Toronto, président de la William Davis Co. et administrateur de la Banque Canadienne de Commerce, prit la présidence. Alexander Bertram, qui s'était épuisé à la présidence du Shell Committee, reçut la vice-présidence, en fiche de consolation. La Banque Canadienne de Commerce occupant la présidence, la Banque de Montréal, en la personne de Charles Gordon, reçut un siège à la nouvelle commission. La politique commandait de nommer, sur les sept membres, un Canadien français, qui fut J.-A. Vaillancourt, président de la Banque d'Hochelaga. En fait, Thomas White, ministre des Finances, Joseph Flavelle, Charles Gordon, et Herbert Holt — consulté sur tous les sujets d'importance — exerçaient un véritable contrôle sur la production industrielle. Thomas White et Joseph Flavelle dirigeaient un groupe d'entreprises dont les

pièces maîtresses étaient la Banque Canadienne de Commerce, le National Trust et la Canada Life Insurance Company. Charles Gordon dirigeait un groupe d'entreprises dont les pièces maîtresses étaient la Banque de Montréal, le Royal Trust et la Dominion Textile. Herbert Holt dirigeait un groupe d'entreprises dont les pièces maîtresses étaient la Banque Royale du Canada, le Montreal Trust et la Montreal Light, Heat and Power. Holt et Gordon, les deux Montréalais, s'entendaient bien, malgré le contraste de leurs caractères — l'un taciturne, l'autre sociable — et malgré la rivalité des deux grandes banques. Ils avaient réussi ensemble quelques spéculations immobilières avant la guerre, et conservaient des points de contact, en particulier dans l'industrie textile. L'équipe White-Flavelle-Gordon-Holt établit des liaisons avec les grands financiers juifs de Paris et de Londres — les Rothschild et les Sassoon — qui dominaient le marché mondial de l'or et de l'argent. J.-A. Vaillancourt, président de la Banque d'Hochelaga, n'exerçait pas d'influence sérieuse dans ce concert. Mais le titre pouvait faire illusion. Vaillancourt avait quitté la présidence de la Compagnie de publication du *Devoir*, en 1913, en renonçant à sa mise de fonds. Il restait en très bons termes avec Bourassa. Or le directeur du *Devoir* rencontra Vaillancourt, dans le tramway, peu après sa nomination à l'Imperial Board of Munitions. "Maintenant que vous êtes puissant, dit-il, je ne vous connais plus." Et il lui tourna le dos.

La Grande-Bretagne n'a pas attendu la réorganisation de son agence d'achats pour renouveler ses commandes. Elle en a passé pour

$169,000,000, en munitions seulement, en octobre et novembre 1915. L'électricité fournie par l'Hydro-Electric ontarienne — 50,000 c.v. en 1914, 80,000 en 1915 — évite l'importation massive, et coûteuse, du charbon américain; et l'industrie de la grande province, bien alimentée en force motrice, fonctionne à plein rendement. Des cargos de la Canada Steamship Lines chargent quinze cents tonnes d'acier aux usines de la Steel Company of Canada, à Hamilton, et les descendent sur Montréal par le lac Ontario et le Saint-Laurent. Des compagnies telles que l'International Nickel, la Steel Company of Canada, augmentent leurs dividendes. Chez nous, il est dommage que les grands projets de la Quebec Development, de la Beauharnois, de la National Hydro, de la Southern Canada Power, n'aient pas été formulés et réalisés quelques années plus tôt. Mais la Shawinigan joue un rôle comparable à celui de l'Hydro ontarienne. De jeunes industries brûlent les étapes; d'autres rétablissent leur situation compromise, au cours des années précédentes, par un programme d'expansion imprudent. La Canadian Car and Foundry, de Montréal, sextuple son chiffre d'affaires. Les usines Angus, du Pacifique-Canadien, travaillent fiévreusement à la fabrication des obus et des douilles. La Canada Cement entreprend la fabrication d'obus d'assez gros calibre (9.2 pouces). Sur l'intervention de Washington, en raison de la neutralité américaine, la Betlehem Steel Corporation renonce à une commande anglaise de sous-marins, et repasse le contrat à la Vickers Canadian Company — qui achève et assemble six sous-marins à Montréal. L'armurerie Ross, à Québec, double, triple, décuple sa production. Elle fabrique pour la Rus-

sie. La Compagnie de Chars et de Machineries de Montmagny, tourne sept cents obus par jour. La production de l'amiante, à Thetford, qui oscillait de $2,500,000 à $3,000,000 entre 1908 et 1914, atteint $3,500,000 en 1915 et les commandes arrivent dru. L'industrie textile est à peine moins favorisée. Les usines de la Dominion Textile et celle de la Montréal Cottons embauchent sans arrêt. La Regent Knitting Mills, filature et fabrique de chandails établie à Montréal en 1913, par Charles-Godfroy de Tonnancour, agrandit ses opérations et fonde un établissement à Saint-Jérôme. La Regent Knitting obtient de la municipalité divers privilèges, à la condition de dépenser trois cent mille dollars de salaire, à Saint-Jérôme, en dix ans. Elle les dépensera en trois ans. Oh ! tout ne marche pas sur des roulettes. Il faut improviser ou adapter des usines, et se procurer les jauges, les matrices, l'outillage nécessaires. D'autre part, l'Angleterre recrute au Canada des ouvriers spécialistes. La pénurie de main-d'oeuvre experte ralentit le rythme de la production. L'ouvrier canadien, comme son camarade américain, se contente trop facilement de l'à peu près. Retards de livraisons, vices de fabrication; en décembre, la Grande-Bretagne diminue de nouveau ses commandes.

Pour tirer parti de la situation, l'esprit d'initiative ne fit pas défaut. Alfred Dubuc, fondateur et gérant de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi, se rendit en Angleterre et offrit d'alimenter en pâte les journaux de France et de Grande-Bretagne pendant la durée des hostilités. Dubuc, peut-être trop optimiste, trop entreprenant, engageait les revenus d'une affaire en marche dans une affaire nouvelle. Il

usait et abusait du crédit. Mais surtout, l'omnipotente Banque de Montréal soutenait les Price, et Dubuc n'eût pas trouvé de gros capitaux au Canada. "Financez-moi, dit-il aux Anglais. Je vous envoie de Chicoutimi la pâte mécanique, et j'achète aux Américains, pour y fabriquer la pâte chimique, une usine gaspésienne qu'ils cherchent à vendre, à peine achevée." Tenez compte, tant que vous voudrez, des besoins créés par la guerre. Il fallait un certain dynamisme à ce Canadien français pour décider les capitalistes anglais à placer des millions au Saguenay, en 1915 ! Or, ainsi dit, ainsi fait. Un syndicat au capital de vingt millions, constitué par Dubuc, fédère et développe les grandes pulperies de la région de Chicoutimi et l'usine de Chandler. Dans les cantons de l'Est, la Brompton Pulp and Paper lance son usine d'East-Angus dans la fabrication du papier-journal. Les papeteries de la région trifluvienne ne sont pas moins vigilantes. George Cahoon devient président de la Laurentide, à la mort de Van Horne. La Compagnie forme une filiale, la Laurentide Power, pour l'exploitation de la chute d'eau et de l'usine hydroélectrique de Grand'Mère. La Laurentide possède la majorité des actions, mais la Shawinigan en détient aussi un paquet, et c'est la Shawinigan qui gère l'usine hydroélectrique de Grand'Mère. Ainsi la Shawinigan, alliée à la Montreal Light, Heat and Power dans la constitution de la Cedar Rapids Manufacturing, s'allie à la Laurentide Company dans la constitution de la Laurentide Power. La Shawinigan songe à relever, sous une forme ou sous une autre, la Dorchester Electric, concurrente du Merger québécois. Des Américains font incorporer à Ottawa la Saint

Maurice Paper Company Limited, qui s'ajoute aux grandes compagnies de la vallée du Saint-Maurice — Brown Corporation, Laurentide, Belgo-Canadian, Shawinigan, Aluminum, Wabasso, Wayagamack. La Saint Maurice Paper achète et développe quelques usines, dont celle du Cap-de-la-Madeleine. Elle aussi conclut un contrat avec la Shawinigan.

Seul, le marché immobilier souffrait encore, surtout à Montréal, en réaction contre la spéculation effrénée d'avant-guerre. Le rapport annuel de la Banque de Montréal, lu à l'assemblée du 6 décembre, constate :

"Nos ressources naturelles continuent de se développer. Nos produits trouvent une vente immédiate et profitable; nombre d'établissements industriels travaillent à plein rendement pour la fabrication des munitions, ce qui a rapporté des vingtaines de millions et fourni un avantage incalculable au point de vue de la main-d'oeuvre ...

"Dans le Nord-Ouest, la superficie des emblavures et la moyenne de la récolte ont été les plus élevées dans l'histoire du pays ... Dans les vieilles provinces, la récolte a été plutôt supérieure à la moyenne. L'agriculture, base fondamentale de notre pays, est prospère.

"Les produits miniers sont très demandés, à des prix élevés.

"De l'Atlantique au Pacifique, nos pêcheries enregistrent aussi une hausse de prix ...

"L'industrie textile est en pleine activité; les aciéries et les fabriques de munitions fonctionnent à plein rendement ..."

Les dépôts d'épargne augmentaient dans les banques. Le marché anglais avait absorbé 75 pour cent du montant des emprunts canadiens pendant les années 1911, 1912 et 1913. La proportion tombe à 68 pour cent en 1914, à 14 pour cent en 1915. Cette année, pour la première

fois, un emprunt du gouvernement fédéral est couvert — et sans peine — sur le marché intérieur. Ce succès révèle l'existence de fonds disponibles au Canada, et dans la province même. L'argent est là, prêt à s'employer. Sans doute, les compagnies commerciales et industrielles ont absorbé de gros montants, mais les souscriptions particulières ne manquent pas. A l'exemple de leurs aînés — L. de G. Beaubien et Joseph Versailles — de petites firmes canadiennes-françaises se fondent, pour participer au placement d'obligations fédérales, provinciales et municipales. Mieux encore : T. B. Macaulay, directeur gérant de la Sun Life Assurance Company, annonce que sa compagnie souscrit un million de dollars à l'emprunt de guerre britannique. Le geste prouve à la fois le loyalisme et l'aisance de la maison. C'est la première grande souscription canadienne de ce genre. Le Canada, gros emprunteur, est à la veille de se transformer en prêteur.

Devant les statistiques du ministère du Commerce, Georges Pelletier reconnut l'éloquence des chiffres. Il écrivit :

"Voilà qui permet d'espérer que le Canada, au point de vue commercial, ne souffrira pas trop de la guerre si, par ailleurs, sa situation subit des modifications graves et s'il se charge d'une dette nationale de plus en plus lourde. Il faut bien, du reste, que sa position matérielle s'améliore, s'il veut plus tard porter, sans que ses finances en soient bouleversées, le poids qu'il s'impose de ce temps-ci."[1]

Le nationalisme lui-même pouvait tirer parti des conséquences économiques de la guerre. Une mission commerciale française, la mission

1. *Le "Devoir", 2 décembre 1915.*

Damour — du nom de son chef, le député Maurice Damour — vint au Canada vers la fin de 1915. Le gouvernement fédéral chargea Charles Beaubien, jeune sénateur et bon organisateur *bleu*, de la piloter à travers le pays. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal invita les hommes d'affaires canadiens-français à rencontrer les membres de la mission Damour, au Monument National, le 23 décembre. Il s'agissait de révéler aux Français, qui les ignoraient trop, l'existence et les possibilités du Canada *français*, et aussi d'utiliser la communauté de langue pour prendre une large part des débouchés français. La Banque Nationale, à Québec, la Banque d'Hochelaga et la Banque Provinciale à Montréal, soutenaient l'industrie canadienne-française. La guerre avait trouvé ces banques en position solide. La Banque d'Hochelaga, en particulier, avait plus que doublé son actif (de 14 à 33 millions) et ses dépôts (de 9 à 21 millions) entre 1904 et 1914. F.-L. Béique accélérait la carrière de Beaudry Leman, non pas, ou non pas seulement, parce qu'il était son gendre, mais parce qu'on pressentait en lui un homme de premier ordre. La Banque d'Hochelaga, fondée en 1874, avait franchi une étape en 1900, en transférant son siège social de la rue Notre-Dame à la rue Saint-Jacques. Elle franchit une nouvelle étape en 1915, en s'installant place d'Armes, dans un vaste immeuble moderne. L.-J. Gauthier quittait la présidence de la Société des Artisans canadiens-français, après une année d'initiatives et de progrès : hausse de la limite d'assurance individuelle; adoption d'un système de prêts aux sociétaires, sur leurs polices; émission de polices de dotation et de polices d'assurance prolongée. Dans tous les domai-

nes, les Canadiens français s'organisaient pour ne pas se laisser étouffer par la masse anglo-américaine. La guerre n'avait pas arrêté ce travail; elle en avait plutôt fait ressortir l'urgence; elle l'avait plutôt stimulé.

* * *

Le Cercle catholique de voyageurs de commerce, fondé à Montréal en décembre 1914, doubla son effectif en 1915. Un cercle du même modèle se fonde aussi à Québec, mais les Québécois tiennent à leur autonomie. Et c'est peut-être la prospérité industrielle née de la guerre qui hâta la fondation des premiers syndicats pleinement confessionnels.

Le mouvement se préparait dès longtemps, nous l'avons vu. Les "fraternités" de la chaussure, à Québec, la Corporation Ouvrière Catholique, aux Trois-Rivières, et la Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord, à Chicoutimi, ont déjà soumis leurs statuts à l'autorité religieuse. L'Ecole Sociale Populaire a provoqué la fondation d'une Fédération Ouvrière Catholique de Montréal. Mais des hésitations se sont produites, et le chômage a entravé le mouvement. Les fondateurs de la Fédération Ouvrière Catholique de Montréal ont commis une erreur en créant la fédération avant les syndicats qu'elle devait réunir. Des divergences sur l'orientation à donner aux syndicats — les uns mettant l'accent sur l'action catholique, d'autres sur l'action professionnelle — ont encore retardé les progrès. L'Ecole Sociale Populaire est en-

trée en sommeil et il ne subsiste, de ses fondations, qu'un syndicat de carrossiers. Mais les échecs mêmes servent de leçon et forment un personnel. La prospérité facilite de nouvelles tentatives. En 1914, à la requête de Mgr Paul-Eugène Roy, le cardinal Bégin envoie un jeune prêtre, l'abbé Maxime Fortin, étudier le fonctionnement des associations ouvrières en Europe. A la fin de l'année, le Père Joseph-Papin Archambault — le jeune Jésuite qui a fondé les retraites fermées à Montréal — rentre de son séjour en Europe, au cours duquel il a suivi une Semaine Sociale tenue à Versailles. Le Père Archambault étudie, en prêtre et en patriote, les données sociales des problèmes économiques. En 1915, le religieux envoyé par l'épiscopat belge pour solliciter la charité canadienne n'est autre que le Père Rutten, secrétaire général des syndicats chrétiens de Belgique. Le Père Rutten a travaillé au borinage, pendant un an, avec la permission de ses supérieurs, pour partager l'existence des plus rudes ouvriers — les mineurs — avant de lancer ses campagnes sociales. Le cardinal Bégin et Mgr Paul-Eugène Roy à Québec, Mgr Bruchési et Mgr Georges Gauthier à Montréal, Mgr Cloutier et le curé Massicotte aux Trois-Rivières, interrogent avidement ce grand spécialiste. Le Père Archambault ne manque pas une de ses conférences. Un ouvrier montréalais, Alfred Charpentier, lecteur du *Devoir* et membre de l'A.C.J.C., assiste également aux conférences du Dominicain belge. Alfred Charpentier a déjà discuté avec Arthur Saint-Pierre, sans résultat apparent. Après les conférences du Père Rutten, il garde sa carte de membre de l'Union internationale des briqueteurs, mais avec des convictions très ébranlées.

Le Père Rutten refuse aux ouvriers le droit de rester isolés, de travailler en marge des syndicats "pour bénéficier d'avantages qui ne leur ont rien coûté". Il justifie l'atelier fermé, très combattu par le patronat. L'atelier fermé est celui où le patron s'engage à n'employer que les adhérents d'un syndicat déterminé. L'abbé Maurice, aumônier du syndicat de carrossiers, observe que les groupements catholiques ne sont pas assez puissants pour prétendre à l'atelier fermé. Seules, parmi les unions "nationales" de la province, les fraternités québécoises de la chaussure peuvent être en mesure d'imposer pareille clause. Le Canada français est-il mûr pour le syndicalisme confessionnel ? Le Père Rutten le croit, malgré la contre-propagande de son compatriote Gustave Francq, animateur du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, et malgré l'échec de l'Ecole Sociale Populaire. Et voici qui le confirme dans son optimisme. La Fédération Ouvrière de Hull, fondée en 1912 par des ouvriers des usines Eddy, en rupture avec l'Internationale, soumet à son tour ses statuts à l'autorité religieuse, sous l'influence du Père Guertin, et demande un aumônier. La Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord, modifiant ses règlements, les fait précéder de cette déclaration solennelle :

1.—La Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord est une association essentiellement confessionnelle. Elle professe la doctrine catholique sans restriction, et, notamment, le respect de la famille, de la propriété, et condamne le principe de la lutte des classes.

2.—Approuvée par l'Ordinaire du diocèse, elle se déclare entièrement soumise à sa haute direction dans la mise en oeuvre des moyens propres à atteindre ses fins.

3.—Elle reconnaît comme le code de son action sociale et ouvrière les Actes des Souverains Pontifes Léon XIII et

Pie X, et la Circulaire du 19 mars 1912, par laquelle Monseigneur l'Évêque de Chicoutimi la désignait comme le centre des oeuvres sociales et ouvrières diocésaines.[1]

La Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord, protégée par un grand patron, Alfred Dubuc, condamnait la grève et le lock-out. Elle proposait le règlement des différends par conciliation ou arbitrage. L'abbé Maxime Fortin, rentrant de son voyage d'étude qui avait comporté des audiences de Pie X et de Benoît XV, voulait s'écarter du "paternalisme" pour créer, avec les seuls concours ouvriers, des syndicats plus "agressifs".

Assez loin de Chicoutimi, à Thetford-les-Mines, une grève éclata dans les mines d'amiante — l'une de ces industries qui cachaient leurs bénéfices de guerre aux ouvriers. La grève dura peu, mais les organisateurs des unions internationales en profitèrent pour lancer une campagne de recrutement. Ils jugeaient le terrain propice. Mgr Roy et ses amis se firent la même réflexion. Mgr Roy envoya l'abbé Fortin en éclaireur. L'abbé Fortin, bien secondé par l'abbé Fernand Belleau, vicaire à Thetford, tint des assemblées et publia un bulletin. Puis Mgr Paul-Eugène Roy, le député Alphonse Langlois et le chef ouvrier Pierre Beaulé (de la Fraternité des cordonniers-machinistes) arrivent dans la capitale de l'amiante. Thetford occupe à peu près le centre de la chaîne de collines d'où s'extrait l'amiante, fibre minérale. Elle abrite le siège des principales exploitations. La petite ville, d'allure

---

1. *Constitution et Règlements de la Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord. (Imprimerie des Imprimeurs du Saguenay, Chicoutimi.)*

américaine et de population canadienne-française, vit de l'amiante et ne saurait l'oublier; l'exploitation s'effectue surtout en carrières, à ciel ouvert; une fine poussière d'amiante recouvre les murs des maisons, les feuilles des arbres. L'évêque auxiliaire de Québec, arrivé dans la capitale de l'amiante, ouvre, séance tenante, une assemblée publique. Des membres de la Western Federation of Miners tentent le sabotage de l'assemblée. Mais Mgr Roy, colosse à la figure sévère, à la voix dure, ne s'intimide pas facilement. Il ordonne aux chahuteurs de quitter la salle. Et les "internationaux" obtempèrent !

La lutte se continue plus sourde, les jours suivants. Mgr Roy et ses compagnons, d'une part, les propagandistes de la Western Federation of Miners d'autre part, assiègent les hésitants. Mais les croisés de l'Action Catholique mènent rondement leur assaut. Le dimanche 7 novembre, l'abbé Maxime Fortin fonde l'Union Catholique des Mineurs de Thetford, le premier syndicat non plus seulement "national", mais confessionnel, du diocèse de Québec.

Ce succès — ce triomphe — encourage l'Action Sociale Catholique. Mgr Roy charge l'abbé Fortin de fonder des syndicats catholiques dans tout le diocèse de Québec. L'abbé Fortin se promet d'imprimer à ses fondations un caractère vraiment syndicaliste. Le ministère fédéral du Travail compte deux cent mille syndiqués, en chiffres ronds, au Canada. Dans la province même, un bon tiers, peut-être la moitié des ouvriers restent en dehors de toute organisation. D'autres adhèrent aux syndicats "internationaux" — c'est-à-dire affiliés au Congrès des Métiers et du Travail du Canada et,

par cet intermédiaire, à la Fédération Américaine du Travail. D'autres encore se groupent en unions indépendantes ou "nationales". Ces derniers, de sympathies ouvertement catholiques, repoussent encore la formule du syndicat confessionnel, l'ingérence du prêtre dans les questions ouvrières. Le premier problème à résoudre, pour l'abbé Fortin, sera la transformation des unions nationales en unions confessionnelles. Pierre Beaulé et plusieurs de ses camarades s'y prêteraient volontiers; d'autres hésitent. Quelques-uns témoignent d'une véritable répugnance. Il faut gagner une élite ouvrière. L'abbé Fortin propose la fondation d'un cercle d'étude. Les "fraternités" du cuir fournissent le premier noyau. Le Cercle d'Etude des Ouvriers de Québec groupe dix, puis quinze, puis vingt ouvriers, qui se forment une doctrine, un plan d'action, et s'efforcent d'entraîner leurs unions respectives. Un lent travail s'accomplit dans les esprits. Lorsque, le 14 février 1916, l'Union Typographique Internationale quittera les ateliers de *L'Action Catholique* — encore trop pauvre pour ajuster les salaires au coût de la vie — le journal de la rue Sainte-Anne pourra recruter des ouvriers amis, et paraître, tant bien que mal.

TABLE DES MATIERES

Tome XX

CHAPITRE I

MOTION DAVID AU SENAT

CHAPITRE II

PHILIPPE LANDRY

CHAPITRE III

LE FRONT DES FLANDRES ET LE FRONT D'ONTARIO

CHAPITRE IV

ENTRE LES APPELS DE SAM HUGHES ET CEUX DE PHILIPPE LANDRY

CHAPITRE V

L'ECOLE GUIGUES

CHAPITRE VI

"QUE DEVONS-NOUS A L'ANGLETERRE?"

CHAPITRE VII

CONSEQUENCES ECONOMIQUES DE LA GUERRE

INDEX

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

3

HISTOIRE
DE LA PROVINCE
DE QUÉBEC

DU MEME AUTEUR :

Aux Editions Albert Lévesque, Montréal.

Littérature Française Moderne.
La Vérendrye, découvreur canadien.
Artisans du miracle canadien.
Marie Barbier.

Aux Editions du Zodiaque, Montréal.

Chefs de File.
Mercier.
Mgr Laflèche et son temps.

A la Librairie Ernest Flammarion, Paris.

Sir Wilfrid Laurier.
Sainte-Anne-de-Beaupré.
Papineau.

A la Librairie Larousse, Paris.

Canada, album (en collaboration avec **Paul** Bertin).

Chez Bouasse Jeune et Cie, Paris.

Kateri Tckakwitha, illustré par Paul Coze.

Aux Editions Spes, Paris.

Marguerite Bourgeoys.

Aux Editions de l'Arbre, Montréal.

La plus riche Aumône.

HC
R9367h

ROBERT RUMILLY

7

HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

XXI

Courcelette

MONTREAL-EDITIONS
Montréal

Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.

I

LE DRAME DU CANADA FRANCAIS

L'armée des épingles à chapeaux. — Sam Hughes multiplie les lieutenants-colonels. — Attitude de l'épiscopat. — Complexité des facteurs déterminant l'attitude des Canadiens français.

Le Corps canadien comptait désormais trois divisions, comprenant chacune trois brigades de quatre bataillons. Le 5th Canadian Mounted Rifles, toujours commandé par le colonel Baker, député de Brome à la Chambre des communes, servait, démonté, dans la 8e brigade d'infanterie.

La 2e division occupait encore le saillant d'Ypres. Le 2 janvier 1916, le lieutenant Georges Vanier, un sergent, un caporal et deux soldats du 22e bataillon franchissent le parapet et s'aventurent, courbés, presque rampants, dans la boue glacée. Ils emportent quelques livres de fulmicoton, un détonateur, une amorce, et traînent un tourillon de fil électrique

qui se déroule derrière eux. Ils vont enfouir leur charge dans un poste d'écoute — un réduit de quatre pieds sur six — que l'ennemi occupe par intermittences, à quelques mètres en avant de sa tranchée de première ligne. Une pluie clapotante protège la patrouille en couvrant les bruits de son avance. L'expédition dure trois quarts d'heure. L'explosion, provoquée pendant la nuit, fait sauter le poste. La Croix militaire du lieutenant Vanier et la médaille militaire de ses quatre compagnons seront les premières décorations du 22e.

Le Roi, selon la coutume, accorde d'autres titres ou décorations, à l'occasion du Nouvel An. Sur quatorze Canadiens favorisés, un seul Canadien français, Louis-Olivier Taillon, dont la carrière et la réputation feront honneur au titre. Un Québécois est également "siré", mais c'est un bon tory de langue anglaise, le général David Watson, propriétaire du ***Chronicle,*** ami de Sam Hughes et commandant d'une brigade au front.

Selon la coutume aussi, et même plus que d'habitude en raison des circonstances, les grands chefs lancent des proclamations. Borden envoie la sienne de New-York ; il annonce que le Canada, ayant déjà près de 250,000 hommes sous les armes, doublera cet effort. De son côté, le duc de Connaught annonce une nouvelle campagne du Fonds Patriotique, qui a reçu six millions et doublera également son effort. Enfin Philippe Landry lance aussi un message, reconnaissant l'aide apportée par la province de Québec et comptant encore sur elle pour l'avenir.

Ces messages du jour de l'An résument les préoccupations essentielles de l'époque : les

écoles d'Ontario et la participation à la guerre.

Pour les écoles, ni le gouvernement ontarien ni les Canadiens français ne veulent céder. La résistance persiste sous des formes héroïques, approuvée par le clergé de langue française — prêtres séculiers, Oblats, Dominicains. La lampe en l'honneur du Sacré-Coeur continue de brûler, nuit et jour, dans les bureaux de l'Association d'Education. Et la prière féconde l'énergie. Une femme du monde, Mme P.-E. Marchand, encourage les femmes du peuple qui réinstallent les demoiselles Desloges dans l'école Guigues, à Ottawa. Une opération vigoureusement menée. Les clefs confisquées, la police garde la porte. Mais les femmes assiègent l'école, munies de bâtons et de boyaux de caoutchouc. Le concierge, terrorisé, se tapit dans la cave. Après les vains préliminaires, à tournure de sommation, les femmes donnent l'assaut. Le gendarme qui tenait solidement la poignée de la porte lâche prise quand une femme, au comble de la fureur, lui mord la main jusqu'au sang. Le barrage est franchi ; Diane et Béatrice Desloges, poussées, portées, installées dans leur classe, se montrent aux fenêtres, et la foule restée dehors les salue d'une acclamation victorieuse. Maintenant, il faut tenir. Les femmes enfilent deux et même trois paires de bas, en raison du froid, et montent la garde, à la place des gendarmes, pour empêcher le retour des commissaires du gouvernement. C'est, dit-on, "l'armée des épingles à chapeaux" — car les chapeaux féminins se hérissent, à cette époque, de longues et menaçantes épingles. L'avocat de la "petite commission", McGregor Young, mandaté par le gouvernement de Toronto, vient parlementer. McGregor Young est

un avocat de marque. Il s'est mis sur son trente et un, puisqu'il s'agit d'affronter des femmes, il a longuement ajusté sa cravate — c'est par la cravate, aujourd'hui, qu'un homme de goût se révèle — et, pour fouetter son courage, il s'est offert quelques petits verres de cordial. Il esquisse des révérences, exprime son respect du beau sexe en formules alambiquées, ôte et remet vingt fois son chapeau, et s'en retourne comme devant, frétillant, content de soi, saluant encore. Un autre jour, c'est le secrétaire de la petite commission qui doit venir. Les femmes se munissent de ciseaux, et se promettent de couper ses bretelles, d'enlever son pantalon, et de le renvoyer déculotté. Prévenu — peut-être par le concierge à qui ces scènes violentes donnent des palpitations — le secrétaire s'abstient. Ces intermèdes joyeux ne doivent pas masquer l'héroïsme. La petite "armée des épingles à chapeaux" défie la majorité hostile, la police, les huissiers, les tribunaux, le gouvernement, bref des forces écrasantes. C'est qu'une foi l'anime. Les classes ouvertes par la prière se terminent par le chant "O Canada". Une de ces classes se tient dans le sous-sol de l'église du Sacré-Coeur — desservie par les Oblats. Une Montréalaise, Marie-Claire Daveluy, jeune fille érudite, croyante et patriote, vient visiter ces écoles improvisées. Les larmes lui en montent aux yeux. Marie-Claire Daveluy revient d'Ottawa réconfortée, convaincue de la vitalité de la race, et trace un émouvant récit de sa visite, dans la *Bonne Parole,* organe de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Bourassa et Omer Héroux viennent aussi à Ottawa. Bourassa y parle le 4 janvier, pour la

première fois depuis la bagarre du théâtre Russell. C'est à la salle Sainte-Anne, prêtée par le curé Myrand, et sous les auspices d'un cercle de l'A.C.J.C. Cette fois, pas une note discordante ne s'élève. Le grand tribun énumère les motifs de l'attachement à la langue française; il relie la conservation de la langue à la défense religieuse ; et surtout il salue, en termes vibrants, la ténacité, l'héroïsme du groupe franco-ontarien. Emu lui-même, il émeut ses auditeurs. A ce moment, les demoiselles Desloges sont menacées d'arrestation, de prison. Glacées de peur, embrasées de foi, ces enfants acceptent la menace. Omer Héroux n'y tient plus : il leur saute au cou, et les embrasse. Omer Héroux, comme Marie-Claire Daveluy, trouve dans ces spectacles à la fois un déchirement et un réconfort. L'attitude des demoiselles Desloges symbolise toute la résistance franco-ontarienne, point de mire non plus seulement de la province de Québec, mais du pays entier. Les journaux anglais traitent les Franco-Ontariens en rebelles. Le ***Toronto Telegram*** attribue "l'agitation bilingue" aux partisans de Laurier, désireux d'embarrasser un gouvernement conservateur. Si Laurier le voulait, dit l'organe tory,[1] il calmerait d'un mot ces agitateurs. A quoi le ***Soleil*** réplique : Si Borden le voulait, il userait de son influence auprès du gouvernement ontarien pour assurer une trêve. Le chanoine Campeau, curé de la Basilique d'Ottawa, commente en chaire les incidents de l'école Guigues, exalte les héroïnes et flétrit l'attitude de la presse anglaise. Le sous-ministre Vincent se lève, fixe le prédicateur, et sort ostensiblement de l'église.

---

1. "Toronto Telegram", 8 janvier 1916.

Le chanoine Campeau préfère cependant, comme le curé Myrand, la diplomatie aux bagarres. Mais l'Association d'Education ne se refuse pas aux contacts discrets, aux procédés diplomatiques. Elle n'a pas cessé d'amorcer des pourparlers, et surtout de solliciter l'entremise fédérale, tout en manifestant sa fermeté. Landry a vainement demandé l'intervention de Borden à Toronto.[1] Il demande encore une réunion des ministres canadiens-français, Casgrain, Blondin et Patenaude, avec Doherty, ministre de la Justice, sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, et lui-même, président du Sénat. La réunion, d'abord fixée au 14 janvier, est remise au lendemain parce que le Conseil des ministres siège ce jour-là. Le 15, elle est remise au 17, parce que Tom-Chase Casgrain souffre d'une attaque de lumbago. Le 17, elle est remise au 19, parce que Fitzpatrick assiste aux funérailles de son frère à Québec. Le 19, elle est remise au 20, parce que Casgrain assiste à un mariage à Montréal. Le 20, Casgrain avertit Landry qu'il n'est pas disponible de la journée, sans donner de raison.[2] Cesser la résistance, dans ces conditions, serait de la dernière imprudence.

Et la persécution ontarienne coïncide toujours avec d'autres vexations. Boulay se plaint sans cesse, dans le ***Progrès du Golfe,*** de l'ostracisme pratiqué par la haute administration de l'Intercolonial à l'égard des Canadiens

---

1. Lettre de démission de Philippe Landry, du 22 mai 1916.

2. Dossiers Landry, aux Archives publiques du Canada.

français. La population de l'Abitibi se plaint du service dérisoire du Transcontinental, sur la section de Cochrane à Québec : un train emmenant, outre ses voyageurs, le cercueil de la mère du curé Dudemaine, échoue, à bout de souffle, dans un amoncellement de neige près de Parent.

* * *

Persécutions et vexations coïncident aussi avec la campagne de recrutement.

Sam Hughes fabrique maintenant les lieutenants-colonels en série. Le 26 novembre, il a autorisé le lieutenant-colonel Magee à lever le 148e bataillon, et le lieutenant-colonel Barré à lever le 150e bataillon (canadien-français). Le 10 décembre, il a autorisé le lieutenant-colonel Desrosiers, flanqué du major Asselin, à lever le 163e bataillon (canadien-français). Le 17 décembre, il autorise le lieutenant-colonel Onésime Readman, de Lévis, à recruter un autre bataillon canadien-français, le 167e, dans la province de Québec. Le 21, il autorise sir William Price à lever un bataillon mixte, anglais et français, le 171e. Sir William Price entreprend une active propagande dans le district de Québec, avec le concours d'Onésiphore Talbot, ancien député de Bellechasse, et du jeune major Thomas Vien, du barreau de Québec. Le 12 janvier, autorisation au lieutenant-colonel R. de La Bruère Girouard, ancien du 22e, de lever le 178e bataillon (canadien-français), dans la région de Victoriaville. Le 17 janvier, autorisation au lieutenant-colonel

P.-A. Piuze de lever le 189e bataillon (canadien-français), dans le "bas de Québec". Le 2 février, autorisation au lieutenant-colonel H. J. Trihey de lever le 199e bataillon — Irish Canadian Rangers — à Montréal. Le 7 février, autorisation au lieutenant-colonel Tancrède Pagnuelo, avocat, fils du juge que nous avons rencontré dans les rangs ultramontains, de lever le 206e bataillon (canadien-français) à Montréal. Aucun de ces bataillons n'atteindra l'effectif règlementaire et ne subsistera, en corps, jusqu'au front. L'armée ne livre pas les chiffres. Faute de statistiques précises, l'évaluation des résultats varie du simple au triple, selon l'optimisme des observateurs ; et ces variations alimentent encore des controverses. A parler net, le rendement reste faible, pour dix raisons dont il ne faut exclure ni le manque d'esprit militaire, ni l'instinct de conservation étendu à la race. On a cherché et l'on cherche encore à réduire la proportion numérique des Canadiens français. Pour les combats de demain, qui ne se livreront pas en Europe, mais au Canada, la race a besoin de toutes ses unités ; certains le comprennent clairement, tous le sentent obscurément. Et de tous côtés, l'on sonde l'attitude du clergé.

L'épiscopat canadien-français s'était toujours montré loyaliste — en 1885 comme en 1837, comme en 1812 — par doctrine (soumission au pouvoir établi), par reconnaissance envers un régime qui garantissait ses privilèges essentiels, enfin par méfiance de l'influence française, considérée comme révolutionnaire et anticléricale. Il avait concilié ce loyalisme avec la défense de la langue française et la conservation des traits distinctifs de la na-

tionalité canadienne-française. Il maintint cette attitude en 1914, en 1915, en 1916. Mgr Bruchési donnait le ton. L'archevêque de Montréal, qui recevait parfois Doherty, endossait la thèse officielle, destinée à rendre la participation populaire : le Canada est indirectement mais sûrement menacé. Le 7 janvier, il saisit une occasion — la bénédiction de l'hôpital offert par l'Université — pour rappeler et préciser la doctrine de l'épiscopat canadien-français, au sujet de la guerre :

"Le Canada n'est pas un pays neutre... Nous ne sommes pas neutres et nous ne sommes pas indépendants. Sans doute, nous avons une autonomie dont nous sommes fiers; mais nous le devons à l'Angleterre qui veille sur nos libertés.

"Nous sommes une colonie de l'Angleterre, et si l'Angleterre était défaite, la première proie de l'Allemagne serait le Canada. Or, nous ne voulons pas être allemands. C'est pourquoi nous devons faire notre possible, puisque le sort du Canada est lié à celui des armes anglaises.

"Au commencement de la guerre, les évêques ont étudié la situation. Il ne s'agissait ni de dogme ni de morale, mais il y avait une direction à donner.

"Les évêques de la province de Québec ont donné leur enseignement. Dans une lettre qui a fait le tour du pays, ils ont dit que le Canada devait aider l'Angleterre, ils ont félicité les Canadiens des sacrifices commencés. Depuis, les évêques n'ont pas changé d'opinion.

"Le Canada n'est pas immédiatement attaqué dans cette guerre, mais il l'est médiatement. Il est menancé, et c'est pourquoi il faut le défendre. Aussi, nous avons fait notre devoir. Les paroles de l'honorable ministre de la Milice en font foi. Nos jeunes gens se sont présentés en grand nombre, librement. Il n'y a pas eu de conscription, il n'y en a pas encore au pays, et j'espère qu'il n'en sera jamais question.

"Nos jeunes gens sont pleins de foi. Il y a deux causes qu'ils peuvent servir jusqu'à répandre leur sang: la cause de la papauté et la cause de l'humanité. Ici, c'est l'humanité qu'il fallait sauvegarder, et nos braves sont accourus au secours de la liberté. Voilà pourquoi ils se sont offerts, et voilà pourquoi ils se battent aujourd'hui dans les tranchées de France!"

Tablant sur de si bonnes dispositions, le gouvernement fédéral fit des démarches auprès de l'épiscopat pour obtenir le concours actif d'un membre du clergé dans la campagne de recrutement[1]. Des francs-maçons notoires voulaient "faire marcher" les évêques pour "faire marcher" les Canadiens français. Les évêques n'étaient pas si naïfs et n'allèrent pas si loin. Déjà, le discours de Mgr Bruchési provoquait des réactions. Les esprits indépendants reprochaient à l'archevêque de mettre son caractère auguste au service de la propagande anglaise. Asselin levait un bataillon, mais de jeunes disciples d'Asselin n'avaient pas, ou pas encore, suivi sa brusque évolution. Un journal d'étudiants, *L'Escholier*, rédigé par Jean Chauvin, publia une protestation très raide : "Monseigneur a dit : Il faut s'enrôler, c'est votre devoir sacré de participer à cette guerre ! Monseigneur, nous ne vous croyons pas. Ce n'est pas là une question de dogme, une vérité de foi, un article de la morale"[2].

D'ailleurs les recrues n'avaient pas toujours bonne presse. Asselin, suivant l'exemple de

---

1. Déclarations de sir Edward Kemp, ministre de la Milice, à la Chambre des communes, le 25 juin 1917 (Débats des Communes, 1917, p. 2702 de la version française).

2. "L'Escholier", 13 janvier 1916. (Collection à la Bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal.)

ses prédécesseurs, chercha au refuge Meurling des "Poil aux pattes" pour son bataillon. Dans presque toutes les villes de cantonnement, la population se plaignit d'excès graves. A Québec, le 33e bataillon, recruté à London, (Ontario), mettait la police sur les dents. Un soldat de ce bataillon, sans autre raison apparente que l'ivresse, abattit à coups de revolver un restaurateur grec, dans la nuit du 1er janvier. Des galvaudeux d'hier, bien habillés, bien payés, appelés héros ou sauveurs de l'Empire, croyaient, à l'instar de Sam Hughes, constituer une caste supérieure. Ils n'étaient justiciables des tribunaux civils qu'avec le consentement de l'armée, et jouissaient de l'indulgence, voire de l'impunité, devant les tribunaux militaires. Ils se conduisaient en conséquence. Encore une explication de la sourde hostilité rencontrée par les recruteurs.

Parmi les explications majeures, restaient la persécution ontarienne et l'influence de Bourassa. Sur la question de l'enrôlement, bien des prêtres étaient plus enclins à suivre Bourassa que Mgr Bruchési, à soutenir le ***Devoir*** que ***L'Action Catholique.*** C'était le cas des Jésuites, presque sans exception. Mgr Le Pailleur venait de prendre la cure de Saint-François d'Assise, à Hochelaga. L'abbé Philippe Perrier, son successeur à la cure du Saint-Enfant-Jésus, témoignait d'une hostilité de doctrine à la participation. L'abbé Perrier, prêtre d'une haute valeur intellectuelle et morale, et profondément apostolique, exerçait une influence discrète, mais étendue. Affable, il recevait, à son presbytère, Olivar Asselin, Omer Héroux, Paul-Emile Lamarche, l'abbé Groulx, et Bourassa lui-même, son illustre pa-

roissien. Le 12 janvier, le banquet organisé à Montréal pour le sixième anniversaire du ***Devoir*** démontra une fois de plus l'emprise de Bourassa. Cinq cent cinquante couverts, plusieurs centaines de billets refusés faute de place, et trois cents personnes debout autour des tables, le long des murs ou dans les escaliers, pour écouter les discours. J.-N. Cabana présenta les orateurs. On entendit l'abbé Bazinet, curé de Ste-Agathe, représentant l'évêque de Mont-Laurier ; l'abbé Philippe Perrier, curé du Saint-Enfant-Jésus, qui attesta le caractère catholique de l'oeuvre du ***Devoir ;*** Omer Héroux ; Paul-Emile Lamarche ; Armand Lavergne ; Guy Vanier (l'un des animateurs de l'A.C.J.C.) ; G.-N. Ducharme ; L.-P. Deslongchamps, gérant du ***Devoir ;*** et le Dr Prince. Lavergne emballa son public en claironnant : "Pas un homme ! Pas un sou ! Pas un canon tant que vous n'aurez pas concédé au Canada le droit d'être représenté dans le gouvernement de l'Empire . . . Si l'on veut me faire subir un procès pour haute trahison, je suis prêt !" Il mit le comble à un fol enthousiasme en défiant : "Qu'ils viennent arrêter Bourassa, s'ils l'osent ! . . . J'ai dans mon comté trois mille paysans prêts à le protéger de leur poitrine !" Plus d'un auditeur retint le "Pas un homme ! Pas un sou ! Pas un canon !" et oublia la suite qui l'atténuait un peu.

Mais Bourassa lui-même avait annoncé qu'il traiterait ce sujet : "Sommes-nous déloyaux ? Sommes-nous des fauteurs de discorde ?" Il évoqua longuement le conflit ontarien, fit acclamer Philippe Landry — qui avait envoyé un télégramme de félicitations au ***Devoir*** — et prédit le triomphe de la minorité. Puis il

aborda la question de l'impérialisme, qui menace le Canada français sous plusieurs formes, matérielles, intellectuelles et religieuses — depuis le mercantilisme anglo-saxon jusqu'à l'agnosticisme anglo-protestant. La lutte contre l'impérialisme sert la défense religieuse. Par cette transition, Bourassa touchait au point délicat de l'attitude de l'Eglise. Des libéraux et des conservateurs, utilisant la dernière déclaration de Mgr Bruchési, tournaient la parole des évêques contre l'enseignement nationaliste. Peut-être voulaient-ils entraîner Bourassa dans une attaque — autrement grave et retentissante que celle de ***L'Escholier*** — contre l'archevêque ou même contre l'épiscopat. Bourassa ne ferait pas leur jeu. Mais il déclara, péremptoirement : "Nous avons la certitude d'être d'accord, non seulement avec la tradition politique, mais avec la tradition religieuse de notre pays."

Trois jours après, Georges Pelletier reçut ce billet de sir Wilfrid Laurier :

"Puis-je vous demander une faveur? Je n'ai pas reçu le 'Devoir' du 13 janvier. Comme vous savez que je dîne chaque jour du 'Devoir', j'ai perdu ce jour-là un repas copieux, le compte rendu du banquet annuel des fondateurs et amis du 'Devoir'. Voulez-vous bien demander à l'administration de m'expédier le journal de ce jour-là?"

* * *

La veille du banquet du ***Devoir***, le lieutenant-gouverneur Leblanc avait ouvert à Québec la quatrième session de la treizième législature provinciale. Le gouvernement et l'op-

position avaient perdu chacun deux sièges ; d'un côté, J.-B. Carbonneau, nommé gouverneur de la prison de Québec, et John C. Kaine, nommé conseiller législatif ; de l'autre côté, Jean Prévost, mort au mois de juillet, et Patenaude, devenu ministre fédéral. L'opposition perdait encore, provisoirement, la voix d'un de ses deux tories. Charles Ernest Gault, député de Saint-Georges et major aux Royal Highlanders, dépassait la cinquantaine. Charles Allan Smart, député de Westmount et colonel de cavalerie, un peu plus jeune que son collègue, avait prêché d'exemple et obtenu un commandement au front. Au début de 1916, il repassait en Angleterre, pour y prendre le commandement d'une brigade d'infanterie, puis la direction d'un camp.

Le discours du Trône exprima des voeux pour la victoire des alliés, de l'admiration pour les soldats et de la satisfaction pour l'état de la province. L'agriculture prospérait. De nouveaux colons s'étaient établis en Abitibi et dans la vallée de la Matapédia. La création d'un district judiciaire, avec Mont-Laurier pour chef-lieu, témoignait des progrès de cette région. Siège d'évêché et chef-lieu de district judiciaire, Mont-Laurier prenait de l'allure, à mi-chemin entre Montréal et l'Abitibi. Les travaux de voirie se poursuivaient activement: la route Sherbrooke-Derby Line était inaugurée ; la route Montréal-Québec et la route Lévis-Jackman étaient pratiquement terminées. Enfin le gouvernement faisait exécuter deux très grandes entreprises : le barrage des rivières Saint-Maurice et Saint-François pour l'exploitation de la force motrice. Selon l'habitude contractée depuis plusieurs années, la

conservatrice *Gazette*, organe de la grosse finance montréalaise, apprécia très chaleureusement le discours du Trône, le programme et les résultats du gouvernement Gouin. La *Gazette* trouvait les progrès de Québec, depuis vingt ans, plus rapides que ceux des autres provinces.

Philémon Cousineau, chef de l'opposition, déclara: "La province ne fera jamais assez pour secourir les alliés." En 1910, Cousineau, jeune député, participait aux campagnes nationalistes, et se joignait à Bourassa, Lavergne et Prévost, pour censurer le discours loyaliste prononcé par Taschereau à Toronto. En 1916, Cousineau, devenu chef du parti conservateur provincial, dépassait Taschereau en loyalisme. L'esprit de contradiction aurait poussé Lavergne dans l'autre sens, si ses convictions n'y avaient suffi. Le 13 janvier, le député de Montmagny fut tout aussi catégorique, à la Chambre, que la veille, au banquet du *Devoir*. Le Canada ne doit rien à l'Angleterre, dit-il, et les Canadiens français n'ont pas le devoir de s'enrôler :

"Si nous devons conquérir nos libertés, c'est ici que nous devons rester. Ce n'est pas dans les tranchées des Flandres que nous irons conquérir le droit de parler français en Ontario si nous n'avons pu l'obtenir ici, nous qui avons conservé le Canada à l'Angleterre quand les marchands anglais de Québec fuyaient à l'île d'Orléans..."

Les interruptions fusèrent. Taschereau, Walter Mitchell, Tellier et Gault protestèrent. Une nouvelle algarade entre Taschereau et Lavergne mit toute la Chambre en émoi. Des députés demandent à leur collègue de Montmagny : "Vous en voulez aux Anglais ; mais

que diriez-vous si les Allemands envahissaient le Canada ?" — "Comme disait ma défunte tante, répond Lavergne, mordu par un chien ou mordu par une chienne, c'est tout pareil". Gault faillit en tomber à la renverse. On observa que l'immunité parlementaire protégeait Lavergne de la prison. Il répliqua : "Je renonce à mon immunité parlementaire. Qu'on m'arrête si l'on veut, pour haute trahison. Entre la haute et la basse trahison, je choisis la haute !" Il appela les souscriptions au Fonds Patriotique "de l'argent volé aux Canadiens français de l'Ontario". Beau scandale ! Tellier, naguère très lié avec Lavergne, fut vif à se séparer de lui, sur cette grave question ; on l'entendit employer le mot de "rebelle". Il atténua en s'expliquant au cours d'une séance suivante ; mais il y eut dès lors une paille dans leur amitié. Le *Soleil* intitula son compte rendu : "M. Lavergne est bien un rebelle". La *Presse* fit aussi un compte rendu très hostile à Lavergne, qui chargea son ami Alleyn Taschereau de la poursuivre. A Toronto, le dimanche suivant, un pasteur consacra son sermon à ce sujet : "Armand Lavergne doit-il être pendu pour haute trahison ?"

* * *

La session fédérale s'était aussi ouverte — le 12 janvier. L'orateur Sproule étant devenu sénateur, Albert Sévigny monte à la présidence. Le gouvernement voulait prolonger d'un an la durée du Parlement. Et Borden et Laurier tombèrent d'accord pour fournir à l'Empire tout l'argent et tous les hommes nécessaires, jusqu'à la fin de la guerre.

Bourassa commenta cet accord :

"Existe-t-il un Canadien assez naïf pour se faire illusion sur l'objet véritable de l'intervention du Canada dans la guerre européenne? Le discours du Trône, à Ottawa, déchire les derniers voiles d'hypocrisie... Il n'est plus question du salut de la France, de la libération de la Belgique, ni même de la défense du Canada... Les 'grandes armées' coloniales, enrôlées au début comme forces libres et indépendantes pour être volontairement offertes à la cause des Alliés, ne sont plus qu'autant de pièces du mécanisme impérial nécessaire au 'rôle de l'Empire' dans la guerre... Les mesures de guerre qui vont être soumises au Parlement ont pour objet de 'promouvoir la coopération du Canada à la défense de l'Empire'.

"Tout pour l'Empire!" Tel est le mot d'ordre.

"A ce cri de ralliement, les politiciens des deux partis vont répondre à l'unisson. S'il y a dispute, ce sera pour décrocher la palme de la 'dévotion à l'Empire'... M. Lemieux va se précipiter dans les bras de M. Blondin...

"La vérité, c'est que le Canada, avec plus de motifs pour ménager ses forces, a déjà fait plus de sacrifices que tout autre pays de l'Empire, et que, selon toute apparence, ces sacrifices resteront sans compensation aucune."

Sous les regards réprobateurs des députés ontariens, Laurier et Casgrain sentirent un égal besoin de renier Bourassa et Lavergne. Tous deux affirmèrent l'insignifiance du groupe nationaliste, la bonne volonté des Canadiens français à consentir les sacrifices nécessaires. Casgrain rappela les initiatives de l'épiscopat, les assemblées tenues par lui-même, et par ses collègues Blondin et Patenaude, en faveur du recrutement. Il ne faut pas, dit-il, juger notre province "d'après les rêveries et les exagérations d'un petit groupe d'hommes égarés".

Rodolphe Lemieux l'approuva : "Sur cette question, M. Bourassa n'exprime pas plus le sentiment populaire dans la province de Québec que M. Bernard Shaw ne représente l'opinion de l'Angleterre..." Mais il réduisit l'influence des conseils épiscopaux : "A l'heure actuelle, le recrutement se fait très activement chez nous, et cette activité ne doit pas être attribuée uniquement aux conseils des autorités religieuses ; nous n'attendons pas les enseignements de l'Eglise pour accomplir nos devoirs civiques."

Au Sénat, Charles Beaubien (le grand organisateur de la victoire nationaliste d'Arthabaska en 1910) fit de l'ultra-loyalisme avec le zèle convenant à un nouveau sénateur. Mais Choquette critiqua la participation à la guerre, et surtout l'accélération du recrutement. Belcourt contredit Choquette. Défenseur obstiné de la langue française en Ontario, Belcourt refusait de lier cette cause aux discussions sur la guerre. Il fut approuvé par le conservateur Bolduc, qui n'aimait pas les nationalistes, et le dit. Deux sénateurs libéraux, Dandurand et J.-P.-B. Casgrain, censurèrent aussi leur collègue Choquette.

Le *Mail and Empire* voulait expulser Choquette du Sénat. Le *Toronto Telegram* mit dans le même sac Bourassa, Lavergne, Choquette, Laurier et tous les Canadiens français, ignorants, "déloyaux", entre lesquels il serait superflu d'établir des différences. Le *Soleil* avait beau déclarer "regrettable" le discours de son ancien directeur Choquette, la presse tory rappela que Choquette avait été nommé par Laurier. Ernest Lapointe répéta aux Com-

munes (28 janvier) que Choquette n'exprimait pas l'opinion du parti libéral. Lapointe attribuait l'insuccès du recrutement, dans la province de Québec, non pas à l'influence des nationalistes, mais aux désastreuses campagnes menées contre les Canadiens français par la presse ontarienne.

* * *

Ernest Lapointe, grand et gros Canadien que les honneurs ne transformeraient pas en salonnard, avait été bien près, ce jour-là, de toucher un point crucial : le rapport entre les persécutions ontariennes et l'échec relatif du recrutement dans la province de Québec. Les grands chefs politiques et les grands chefs religieux, loyalistes et calculateurs par position, niaient obstinément ce rapport, et séparaient les deux questions. Ils niaient même la pénurie d'enrôlements. Armand Lavergne était plus véridique et plus franc dans sa réponse aux recruteurs : "Rendez-nous nos écoles d'abord !" Ainsi parlaient des curés, tenus à moins de précautions que leurs évêques. A Sainte-Agathe, le curé Bazinet — qui avait représenté Mgr Brunet au banquet du *Devoir* — intervint dans une assemblée de recrutement pour poser la question des écoles ontariennes. Puis les sept curés canadiens-français d'Ottawa refusèrent de transmettre à leurs paroissiens un appel en faveur du Fonds Patriotique. Ils motivèrent ainsi leur refus (20 janvier) :

"A l'heure actuelle, l'appel que nous pourrions faire en faveur des familles des soldats canadiens ne recevrait certainement pas, chez la population

française d'Ottawa, un accueil bien enthousiaste. Que l'oeuvre du Fonds Patriotique soit excellente, nous ne le contestons pas. Mais les Canadiens français de la Capitale, contraints de se saigner aux quatre membres pour résister à la main-mise gouvernementale sur leurs écoles, n'ont guère d'économies à disposer pour le Fonds Patriotique. Comme cette regrettable lutte scolaire, qui force la minorité franco-catholique à des sacrifices inouïs, menace de durer encore longtemps, les curés d'Ottawa ne peuvent pas favoriser le drainage vers le Fonds Patriotique du peu d'argent absolument nécessaire au soutien de l'enseignement dans nos écoles bilingues..."

L'objection des écoles ontariennes fut cent et mille fois posée aux recruteurs du 163e bataillon, levé par Asselin. Ceux qui n'avaient pas approché personnellement ce grand nerveux ne comprenaient pas sa volte-face. Asselin tint une assemblée au Monument National, pour s'expliquer. Et il choisit pour président de séance une des victimes de choix de sa critique acerbe : Rodolphe Lemieux. Ce fut le 21 janvier. Asselin, maigrichon, la figure en museau de souris, mais plutôt avantagé par l'uniforme kaki, parut en chef d'un petit état-major où brillaient Rodolphe Lemieux, le secrétaire provincial Décarie et les futurs officiers du 163e bataillon. Les nationalistes étaient nombreux dans l'assistance. Ils applaudirent au passage les noms de Bourassa et de Lavergne, sifflèrent celui de Sam Hughes. Le mot "Ontario" prononcé par Asselin au milieu d'une phrase souleva une tempête de huées. Quant à Lemieux, le public l'empêcha de parler, au cri de : "Enrôlez-vous !"

Les explications d'Asselin furent difficiles à suivre, avec leurs nuances et leurs contradictions au moins apparentes. Il se disait tou-

jours nationaliste, et s'engageait un peu par goût personnel, un peu par sympathie pour la juste cause des alliés, un peu encore pour démontrer la bravoure des Canadiens français — mais tout en restant opposé à la participation obligatoire à la guerre, et sans caresser l'illusion que le sacrifice des Canadiens français leur vaudrait, en Ontario ou ailleurs, plus de justice et de générosité[1]. Ces méandres n'expriment pas seulement la tournure d'esprit d'un nerveux, avec ses inquiétudes et ses contradictions intimes, mais aussi l'état d'esprit d'un peuple auquel le devoir ne se présentait pas d'une manière évidente et simple. Pour un Français, un Anglais ou un Allemand, en 1916, le devoir était tout tracé. Il n'en était pas de même pour un Canadien français, partagé entre le souvenir français (entrelacé, chez beaucoup, de méfiance à l'égard de la République irreligieuse), l'allégeance britannique, la solidarité canadienne-française et les exigences d'un Canada trop vaste, au statut imprécis, où l'on maltraitait ses frères. Une enquête du *New York Times* sur l'attitude des Canadiens français dans la guerre traduisit assez bien cette complexité de facteurs — l'un ou l'autre dominant, selon les individus, d'Armand Lavergne à Thomas-Chase Casgrain. Situation douloureuse, qui devait arracher un jour à Bourassa ce cri révélateur, ce cri pathétique : "C'est à peine même si nous avons une patrie . . ."[2] C'est tout le drame du Canada français.

---

1. Olivar Asselin: "Pourquoi je m'enrôle" (Montréal, 1916).

2. "Le Devoir", 9 février 1921.

Les jeunes intellectuels, plus ou moins disciples d'Asselin, refusèrent encore de le suivre. ***L'Escholier*** réitérait sa protestation contre l'attitude de Mgr Bruchési, en s'affirmant d'accord avec "tous les étudiants de l'Université". Mais on s'arrêta peu à commenter l'assemblée d'Asselin, tant l'actualité pressait. Le surlendemain, l'A.C.J.C. organisait au même endroit — au Monument National — une nouvelle assemblée en l'honneur des héros de la résistance outaouaise. Cette résistance, aux épisodes de légende, touchait les Canadiens français de plus près que la résistance de Verdun. "Vous êtes le bouclier de nos frères qui souffrent", écrivait Armand Lavergne à Philippe Landry, "et l'exemple des soldats nouveaux". Landry, Genest, Belcourt, Charlebois, se battaient en effet, presque jour et nuit. Ils contre-attaquaient jusqu'à Rome, où l'abbé Gignac envoyait force mémoires, accompagnés des volumes du recensement de 1911. Sous la pression des événements, Bourassa lui-même, tendu vers la défense de la langue française, transformait insensiblement son nationalisme canadien en nationalisme canadien-français. Le 23 janvier était un dimanche. Le froid pinçait ferme. La grande foule emmitouflée et gaie des beaux jours d'hiver envahit la rue Saint-Laurent, aux abords du Monument National. Le centre géographique de Montréal : des cinémas, des restaurants italiens, des boutiques syriennes, des échoppes juives, des galetas où des Bohémiennes tirent les cartes, avec de grands anneaux de cuivre aux oreilles et des châles éclatants sur les épaules. Le Monument National n'y est plus qu'une enclave. La race évincée par les uns, refoulée par les autres, mais tenace, mais croyante, mais

prolifique, revient y tenir ses assises pacifiques. On chante le "Drapeau de Carillon" avec une ferveur religieuse. Le Dr Baril, président de l'A.C.J.C., et le notaire Victor Morin, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, jurent à Philippe Landry de le soutenir jusqu'au bout. La lecture des excuses de Bourassa, empêché par la grippe, soulève une longue acclamation. Enfin Landry lui-même, vigoureux à soixante-dix ans sonnés, mordant, magnifique de verdeur et d'entrain. Son hommage aux mères de famille d'Ottawa, qui montent la garde aux écoles en plein hiver, étreint l'auditoire. Landry sent la foule montréalaise le suivre, et lui répondre, au delà de ses espérances. La fièvre monte ; tous ont conscience de participer, en marge de la lutte mondiale, à une grande lutte nationale, plus immédiate, dont il faut aussi sortir vainqueur ou vaincu.

Comment échapper à cette préoccupation, devenue, pour beaucoup, une angoisse ? Le même jour, 23 janvier, le comité du Fonds Patriotique donne un dîner à l'Hôtel Windsor. Toujours obsédés par la nécessité du concours épiscopal, les organisateurs ont invité Mgr Bruchési. L'archevêque ne refusera pas, mais il sent bien qu'on l'embrigade dans la propagande officielle ; il se sait critiqué, par les étudiants et par d'autres, et commence à en souffrir. Lui aussi se voit pris entre l'enclume et le marteau. Il saisira l'occasion d'une sorte de mise au point. Devant un auditoire d'Anglo-Canadiens riches, Mgr Bruchési aborde la question scolaire. Les évêques, dit-il, ont été les premiers à encourager l'enrôlement. A leur voix, des Canadiens français sont partis au

front. Mais n'est-il pas affligeant de constater qu'en même temps l'on creuse un fossé entre les deux races ? La paix serait pourtant facile à établir ; il suffirait de reconnaître en Ontario les droits et les légitimes aspirations de tous, comme ils sont reconnus dans la province de Québec. L'archevêque termine ainsi :

"Qu'y a-t-il au fond? Deux cent mille hommes, glorieux de leur titre de sujets britanniques, fidèles à leur roi et à leur patrie, se faisant un point d'honneur de parler l'anglais, demandent simplement à parler aussi la langue de leurs ancêtres, la belle et douce langue française, et à l'enseigner librement à leurs enfants. C'est tout. La réponse appartient aux hommes de bonne volonté."

Mgr Bruchési avait oublié ou pardonné l'accueil méfiant des Franco-Ontariens auxquels il reprochait, l'automne précédent, "des procédés peu délicats" à son endroit. Le *Soleil* québécois commenta son appel :

"L'archevêque de Montréal a signalé avec raison l'indignation grandissante — ce ne serait pas trop dire que de parler du dégoût — qui se fait jour parmi les Canadiens français, en présence des mesquins partis pris de persécution dont ils voient les leurs, victimes en Ontario.

"Ce qui rend plus vivace encore l'indignation parmi les nôtres, c'est de constater que, contrairement à ce qui s'est passé partout ailleurs, même l'effroyable crise actuelle n'a pu avoir raison des préoccupations fanatiques de certains éléments en ce pays...

"...On demande aux Canadiens français de tout oublier en présence du péril qui menace leur existence même, leur liberté et leurs idéals.

"Mais pourquoi alors permet-on impunément à une certaine catégorie d'Ontariens de poursuivre, en dépit de cette même urgence patriotique, leurs persécutions?..."

Le *Soleil* se défendait encore de subordonner "l'effort de guerre" canadien-français à la paix ontarienne, mais il laissait prévoir cette corrélation quasi fatale.

II

LA MOTION GALIPEAULT

Les écoles ontariennes : la législature de Québec revient à la charge ; attitude d'Armand Lavergne ; attitude de Philémon Cousineau; nouvelles interventions d'évêques ; manifestation féminine de la Fédération Saint-Jean-Baptiste — "Hier, aujourd'hui et demain".

La question des écoles ontariennes rententit encore à l'Assemblée législative de Québec. Philippe Landry suivit la séance du 25 janvier. Sa présence n'avait rien d'insolite, car il habitait Québec, en dehors des sessions fédérales. Mais le président lui fit place à sa droite, sur le parquet de la chambre ; et cette petite mise en scène préparait une manifestation. Alexandre Taschereau, premier lieutenant de Gouin, fit écho à la parole de Mgr Bruchési. La province de Québec est généreuse, dit le ministre :

"La province de Québec est généreuse; elle l'a montré dans le passé; elle le sera encore dans l'avenir. Ses enfants et ses ressources, elle saura les donner librement aux alliés.

"L'année dernière, elle a envoyé un message à la province d'Ontario, à la demande d'un de ses députés anglais à l'esprit large. Ce message n'a pas été écouté. Notre province continuera d'être généreuse, mais elle commence à être profondément ennuyée et impatientée."

Toute la Chambre applaudit longuement. Taschereau se déclarant — avec le physique de l'emploi — "profondément ennuyé et impatienté", n'avait pas l'air de plaisanter. En somme, il avait dit, en langage parlementaire et diplomatique, que la province se sentait poussée à bout. Le loyalisme de Taschereau n'était pas suspect. Un autre membre du cabinet provincial, Joseph-Edouard Caron, ne cachait pas son hostilité au recrutement intensif, surtout dans les campagnes.

Taschereau et Landry avaient épousé les deux soeurs. Mais Gouin maintenait aussi et surtout le contact avec Laurier. Pour le vieux chef fédéral et pour ses conseillers, Béique, Lemieux, Dandurand, il fallait à tout prix séparer les deux questions. Fidèle à cette consigne, Lomer Gouin convoqua lui-même, à l'Hôtel de Ville de Québec, une assemblée de citoyens influents pour constituer un organisme de propagande en faveur du recrutement : l'Association civique de recrutement de Québec (27 janvier).

Mgr Bruchési s'était adressé aux Canadiens de langue anglaise. En guise de réponse, le *Hamilton Spectator* lui reprocha de placer l'intérêt de la langue française avant l'intérêt de l'Empire — ce qui, aux yeux du *Spectator,* constituait une invraisemblable profanation. Quelques Canadiens anglais ou irlandais éle-

vèrent bien la voix en faveur de leurs compatriotes de langue française. Au mois de décembre, déjà, J. G. Scott, de Québec, avait envoyé au ***Mail and Empire,*** de Toronto, une protestation reproduite par le ***Chronicle.*** J. G. Scott — un grand sec, distingué et respecté — était un de ces Ecossais qui portent aux Canadiens français une sympathie atavique. Il avait désiré le progrès de Québec et du Lac Saint-Jean, et mis dans ses entreprises une dose de désintéressement, d'idéal. Il avait eu des Canadiens français pour collaborateurs ou pour employés dans plusieurs de ces entreprises réussies — telle, le chemin de fer du Lac Saint-Jean — ou manquées — telle, le fameux projet de Trans-Canada. Il avait pris contact avec les municipalités du Lac Saint-Jean comme avec les notabilités québécoises, passé des veillées au "magasin général" des petites villes comme dans les maisons cossues de la Grande Allée. Il proclama les vertus des Canadiens français, sobres, laborieux, disciplinés, imbus d'esprit de famille et d'esprit religieux, "supérieurs à tous les immigrants que vous pourriez faire venir d'Europe". Il fut approuvé par John C. Sutherland, inspecteur général des écoles protestantes de la province de Québec, dont la lettre parut également dans le ***Chronicle.*** Enfin, le 28 janvier, le ***Chronicle*** lui-même — dont le propriétaire et directeur Watson commandait, au front, la brigade comprenant le 22e bataillon canadien-français — demanda le règlement de la question scolaire ontarienne, au nom du "fair play" britannique. Il trouvait l'intolérance hors de saison au moment où les soldats anglais et français tombaient côte à côte dans les Flandres. L'article du ***Chronicle*** et le geste de quelques Anglais

ou Irlandais restèrent isolés. La masse des Anglo-Canadiens de la province de Québec — banquiers, commerçants, hommes de profession libérale, pasteurs — ne bougea point. Quant à la masse de l'opinion ontarienne, elle n'était pas seulement mal disposée, mais mal informée par sa presse. Nos lecteurs se rappellent l'affaire du décret *Ne temere.* En 1911, des Anglo-Canadiens croyaient qu'une loi fédérale, promulguée par le gouvernement Laurier, réservait la célébration du mariage aux seuls prêtres catholiques. De même en 1916, des Ontariens crurent, de bonne foi, que les Canadiens français voulaient imposer l'étude du français aux écoliers de langue anglaise.

A Ottawa, la Commission gouvernementale réussit à mettre la main sur la somme de $67,000 déposée dans une banque au crédit de la Commission élue. Puis elle projeta l'installation d'instituteurs de son choix dans certaines écoles. Mais les mères de famille montèrent la garde, jour et nuit, se relayant par équipes. Prêtres, instituteurs, commissaires d'écoles, pères et mères de famille se tenaient étroitement unis. L'Association d'Education donnait les mots d'ordre, propagés par le ***Droit***, assurait l'organisation. Par modestie profonde autant que par tactique, le Père Charlebois, âme de l'Association, empêchait le ***Droit*** de mentionner son nom, auquel il substituait ceux des chefs laïcs : Genest, Belcourt, Landry. La persécution avait éveillé le patriotisme, ravivé les courages, révélé de fiers tempéraments. Une institutrice, incertaine d'être payée, répondit : "Cela m'est égal, pourvu que la cause triomphe !" Héroux écrivait : "Ainsi se forme une génération que rien ne saura déraciner ni dompter !"

Les enfants eux-mêmes pressentaient la grandeur de leur rôle. Il y eut des manifestations d'écoliers où les plus grands servirent de moniteurs à leurs cadets. La plus émouvante de ces manifestations se déroula le 31 janvier, par un froid vif. En partant, des enfants répondirent à la religieuse qui leur recommandait le calme : "Nous allons au front, ma Soeur !" Seuls, sans leurs maîtres, sans leurs parents, trois mille écoliers canadiens-français d'Ottawa se rangèrent en silence devant l'Hôtel de Ville — gardé par des policemen gigantesques, en capote et bonnet de fourrure, avec une plaque d'étain sur la poitrine et un gros sifflet impressionnant. Des petites filles, la natte en queue de rat, reniflaient, autant d'émotion que de froid ; mais les garçons, marquant le pas, levaient la tête et serraient les poings. Pas un cri, pas une bousculade. Le *Droit* pourra jeter fièrement, le lendemain : "Voilà l'éducation donnée dans nos écoles bilingues !" Des garçonnets, délégués par leurs camarades, demandèrent à voir le maire. Quand le maire, Nelson D. Porter, apparut, un bambin se détacha, gravit le perron et lut d'une voix nette une adresse — en anglais — demandant le paiement des instituteurs à même les taxes scolaires des catholiques, détenues par la Corporation. Puis, dix-sept garçons et fillettes, représentant les dix-sept écoles françaises d'Ottawa, remirent au maire des liasses portant les signatures de leurs condisciples — quatre mille signatures en tout.

Le maire Porter avoua la forte impression ressentie devant cette croisade des enfants. Un employé supérieur du Canadian Northern,

William H. Moore, assistant par hasard à cette manifestation, du perron du Château Laurier, entendit mentionner le nom d'un de ses vieux amis et gais compagnons, Samuel Genest, perdu de vue depuis quelques années. *Billy* Moore ne cacha point à *Sam* Genest sa stupéfaction de le retrouver dans ce rôle : "Vous voilà devenu révolutionnaire !" Genest lui exposa chaleureusement la cause franco-ontarienne, et, le voyant ébranlé : "Vous qui avez du coeur et du talent, Billy, n'allez-nous pas nous défendre ?" Billy Moore réfléchit : "La présence de Sam au coeur de cette bagarre prouve qu'il se passe quelque chose d'extraordinaire".

Mais il avait fallu la rencontre et les explications de Samuel Genest pour faire réfléchir Billy Moore. Beaucoup d'Anglo-Canadiens se complaisaient dans l'ignorance des revendications canadiennes-françaises. Des spectateurs de la manifestation enfantine se demandèrent les uns aux autres ce que signifiait cette parade :

—Ce sont les enfants des écoles séparées qui vont à l'Hôtel de Ville.

—Que veulent-ils ?

—Je l'ignore.

* * *

Des gaillards à l'épiderme plus épais virent dans la "parade" des enfants une sédition, montée sans doute par Bourassa. Aux Communes, les députés orangistes demandèrent, qui

l'interdiction du ***Devoir***, qui l'arrestation de Bourassa. La censure restait bénigne : le gouvernement Borden ne recourut ni à la censure rigoureuse ni à la propagande massive qu'imposera le gouvernement King, un quart de siècle plus tard. Mais plus d'un impatient voulait garrotter le ***Devoir***. Le Dr Edwards voulait offrir Bourassa et Lavergne au Kaiser, en échange du Dr Béland, retenu prisonnier. Nul ne se levait pour répondre, parmi les députés canadiens-français, fringants nationalistes d'avant 1911, qui devaient leur élection aux deux chefs incriminés. Enfin Paul-Emile Lamarche se dressa, et défendit ses amis dans un discours important, prononcé en français, le 1er février. Lamarche était un concentré, mais robuste, cordial en petit groupe, avec des accès d'exubérante vitalité. Il parlait posément, mais vigoureusement, avec de la chaleur oratoire. Il avait fait sa marque à la Chambre des Communes depuis 1911. Laurier écoutait attentivement ses discours, et Borden, à plusieurs reprises, les avait discutés de manière à laisser percer son estime. Lamarche fit l'historique du nationalisme, mit au point ses doctrines : MM. Bourassa et Lavergne soutiennent simplement que le peuple canadien n'est tenu qu'à la défense de son territoire. Ce principe, soutenu par les deux partis politiques, à tour de rôle, est à la base même de notre constitution . . . Des députés ex-nationalistes se permirent des interruptions. Lamarche, les désignant : "S'il est vrai, Monsieur l'Orateur, que deux de mes compatriotes ont mérité d'être collés au mur et fusillés pour haute trahison, je demande justice égale pour tous. Il est juste que leurs complices subissent le même châtiment." Les interrupteurs ne

bougent plus. Dans sa péroraison, Lamarche évoque l'avenir des Canadiens français, qu'on cherche à noyer sous le flot de l'immigration, mais qui restent vigoureux, homogènes, solidement ancrés dans le sol canadien.

Après lui, Charles Marcil, dans un excellent anglais, fit appel à la générosité des Anglo-Canadiens en faveur des écoles bilingues de l'Ontario — ne serait-ce, dit-il, que pour aider le recrutement dans la province de Québec. Le député de Bonaventure n'avait pas seulement un beau port de tête, un masque de médaille romaine ; il avait, lui aussi, du talent et de la vigueur, un débit chaud et sympathique, un patriotisme contagieux. Il y perdit sa peine.

Sur ces entrefaites, un incendie détruisit les édifices du Parlement, à Ottawa. C'est Médéric Martin qui donna l'alarme, sauvant ainsi, tout probablement, plusieurs existences. Mais deux jeunes femmes de Québec, en visite chez Mme Sévigny — femme de l'Orateur, logé au Parlement — périrent asphyxiées. L'avocat Jean-Baptiste-René Laplante, de Valleyfield, greffier adjoint de la Chambre des Communes, mourut carbonisé, ainsi qu'un député des provinces Maritimes. Un seul cri s'éleva, dans tout le pays : "C'est l'oeuvre d'un espion". Plus que jamais sévit l'espionnite. Tous les incendies, toutes les explosions dans les usines de munitions furent attribués aux espions. A Québec, des piquets de soldats et de policiers gardèrent le Parlement et les édifices publics. On chuchota : La femme du gouverneur général est une princesse allemande, une Hohenzollern.

Le Parlement fédéral siégea au Musée Victoria, encombré de totems et de fossiles : la

Chambre des Communes dans la salle des conférences, avec l'Orateur sur l'estrade ; le Sénat dans la salle d'anthropologie ; les comités dans les diverses salles d'histoire naturelle. Sur les squelettes de dinosaures rescapés du Déluge des eaux, s'abattit le déluge des mots. L'ancien journaliste et candidat conservateur Arthur Beauchesne remplaça le greffier adjoint. Son père avait bénéficié de "l'influence indue" et subi, de ce chef, une invalidation ; lui-même passait au contraire pour un ami de Godfroy Langlois et de son groupe. Arthur Beauchesne ne figurait pas sur la liste de l'Emancipation, saisie et publiée en 1910. Il est trop prudent pour se laisser prendre, expliquèrent ses ennemis. Le pas furtif, le visage sans expression, les yeux bas et la voix toujours égale, Arthur Beauchesne, observateur discret et psychologue avisé, occupait enfin sa place prédestinée dans le monde. Il savait que les Parlements entretiennent le fétichisme du Règlement — d'un règlement compliqué, à forme de liturgie, exigeant les offices d'un archiprêtre. Beauchesne, comme autrefois Bourinot, remplirait les fonctions d'archiprêtre. Il étudierait la procédure parlementaire assez à fond pour faire autorité, pour se rendre indispensable, et pour ficeler les députés novices, ou même expérimentés, dans les bandelettes du formulaire. De la sorte il exercerait, dans un poste sans éclat, une étonnante puissance occulte.

L'incendie ménagea une ambiance propice à un renouvellement de la trêve. Borden et Laurier s'accordèrent, malgré les protestations de Paul-Emile Lamarche, pour prolonger d'un an le terme parlementaire, jusqu'en octobre 1917.

"Les deux cliques s'entendent comme larrons en foire" écrivit Bourassa, si souvent inculpé à la Chambre des Communes, et que cela n'intimidait pas :

"M. Laurier a pris la responsabilité d'assurer la paisible possession du pouvoir à une bande de gens que ses principaux lieutenants accusaient, il n'y a pas quinze jours, de dilapidation, de favoritisme, de concussions, de vol, de trahison des intérêts de l'Empire.

"Naturellement, le leader libéral a couvert cette ignominieuse reculade des flots de son éloquence. Ceux qui connaissent ce maître virtuose ne s'y trompent pas. Jamais M. Laurier ne prodigue davantage sa grandiloquence, ses phrases les plus émues sur les exigences du patriotisme, qu'aux heures où, par faiblesse, par esprit de parti ou par crainte d'une lutte hasardeuse, il se rend complice des pires ignominies..."

Bourassa ne préférait certes pas Borden à Laurier, mais il s'en prenait surtout à celui qu'il avait admiré, aimé, suivi, dont il avait beaucoup attendu et qui l'avait beaucoup déçu. Le directeur du *Devoir* continuait aussi de critiquer une participation à la guerre dépassant les devoirs et les moyens du Canada, et qui retarderait le développement du pays. En annonçant la levée de 500,000 hommes au Canada, Borden apportait une éclatante confirmation à Bourassa, qui avait prédit, lors de la guerre du Transvaal : "Si nous envoyons mille ou cinq mille hommes aujourd'hui, nous en enverrons cent mille ou cinq cent mille le jour où l'Angleterre sera engagée dans une grande guerre européenne." Plus encore : les leaders de la politique et du monde ferroviaire parlaient de susciter une nouvelle immigration européenne, pour combler les vides creusés par le recrutement. Ils suggéraient de garantir

aux immigrants, pour les attirer, une dispense de tout service militaire. Quelle cible offerte à la critique du ***Devoir !*** Sous la plume de Bourassa, les mots se précipitent tout seuls :

"Tandis qu'ils s'efforcent de faire croire aux Canadiens que c'est leur devoir impérieux de sacrifier leur vie pour l'Angleterre, la France, la Belgique, la Russie, la Serbie et l'Egypte, qu'ils y poussent même par les menaces et l'intimidation, ils promettent aux étrangers qui daigneront venir prendre la place des nôtres qu'ils ne seront pas astreints à prendre les armes, même pour la défense du Canada!...

"Si trois siècles de servitude coloniale et vingt-cinq ans de propagande impérialiste n'avaient pas oblitéré chez nous le sens des réalités, une politique aussi crûment antinationale provoquerait une explosion de colère!"

* * *

A vrai dire, l'explosion de colère n'est pas dans la manière collective des Canadiens français, plutôt entraînés et adaptés à la résistance. Mgr Latulipe rentrait de Rome, où il avait entretenu Benoît XV de la question franco-ontarienne. Le cardinal Bégin s'y trouvait à son tour, dans le même but. Il soumettait au Saint-Siège les mémoires de plusieurs canonistes, en particulier du chanoine Gignac et de l'abbé Curotte, et communiquait avec l'Association d'Education par câbles chiffrés en suivant un code où lui-même s'appelait Pierre, et Mgr Fallon, Jude[1]. Le cardinal avait traversé la France — la zone des armées, sillonnée de trains de troupes, de convois d'intendance, de

1. Archives de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario.

trains de blessés, — contemplé des villages bombardés, aux vitres de papier huilé, où des maisons éventrées répandent leurs entrailles de meubles, et visité l'Hôpital général canadien No 1 et l'Hôpital général canadien No 2, installés tous deux près d'Etaples. (L'Hôpital général canadien No 3, celui de l'Université McGill, s'était installé, cette fois, dans les ruines de l'ancien collège des Jésuites, à Boulogne.) Hôpitaux du front : les soirs d'attaque, usines de chirurgie, où les médecins opèrent jusqu'à l'épuisement de leurs forces, jusqu'au tremblement de leur main. Les infirmières, constatant un décès, remontent le drap sur le visage du mort, d'un geste pieux. Une croix de bois blanc s'ajoutera aux croix de bois blanc toutes semblables, fabriquées en série, fournies par l'intendance avec les boîtes de conserves et les paquets de pansement, et correctement alignées dans le cimetière tout proche. Plusieurs de ces tombes sont catholiques, et le cardinal canadien les bénit. A Ottawa, les enfants défilent de nouveau. Le 11 février, ils se présentent à la porte du Musée Victoria, où siège le Parlement, avec une adresse pour Borden et une pour Laurier. Le député Boulay, de Rimouski, se charge de la première, et le député Proulx, de Prescott, de la seconde. Quatre députés fédéraux : Achim, Boulay, Lamarche et Paquet prennent la parole à la salle Sainte-Anne d'Ottawa, le 14, dans une assemblée vibrante présidée par le curé Myrand. La salle Sainte-Anne se met au diapason du Monument National.

Le lendemain, 15 février, le troisième congrès biennal de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario s'ouvrit à Otta-

wa dans une ambiance dramatique. Les trois évêques canadiens-français ayant juridiction en Ontario, NN. SS. Béliveau, Charlebois et Latulipe, étaient venus de loin. Tous trois jouissaient du prestige des grands évêques missionnaires. Une fois de plus, ils confirmèrent les Franco-Ontariens dans leur conviction de défendre une cause sacrée. "Nous réclamons un droit", dit Mgr Béliveau, "et parce que le droit ne meurt pas, nos réclamations ne cesseront que le jour où les autorités publiques auront enfin arboré au-dessus de nos écoles le drapeau de la justice." Mgr Latulipe, évêque patriote à la manière de Mgr Langevin, courba sa grande taille pour confier :

"J'ai tant souffert que je suis allé à Rome, déverser mon âme dans celle de notre Père commun, le Souverain Pontife. Je lui exposai, telle que je la connais, aussi sincèrement que j'en fus capable, la question de nos écoles. Je lui dis notre lutte dans tous ses détails, les raisons que nous croyons avoir de résister à l'anglicisation, et le Pape me répondit: 'Je pense exactement comme vous.' Les cardinaux que j'ai rencontrés m'ont répété la même chose, et j'ai senti qu'un poids immense cessait de peser sur mon âme. J'avais, nous avions l'assentiment de Rome."

Et comme s'il avait puisé dans ce souvenir une force nouvelle, Mgr Latulipe, descendant de soldats, redressa sa taille de soldat pour déclarer — un peu déclamatoire, mais cela convenait aux circonstances :

"Nous dénonçons le Règlement 17 comme un monument d'iniquité et d'injustice, et nous refusons de nous y soumettre parce qu'il tend à nous amoindrir, à nous mutiler, à nous absorber... Nous écrivons actuellement la plus belle page de l'histoire du Canada!"

Mgr Charlebois appela le sénateur Landry "le Joffre de l'Ontario". —"Vous êtes, dit-il

aux Franco-Ontariens, dans la même position que les alliés ; il vous faut vaincre ou mourir. Continuez. Persévérez jusqu'au bout. Coûte que coûte!" On imagine quel réconfort la parole des évêques — et la parole du Pape, transmise par Mgr Latulipe ! — apportait aux institutrices, aux religieuses, aux commissaires d'école — et au Père Charles Charlebois, le plus modeste, le plus obstiné, et sans doute le plus grand héros de cette lutte, qui répétait: "Dieu est avec nous !" et pleurait de bonheur. Le Père Guertin, curé de Notre-Dame de Hull, insista sur ce gage incomparable, dans son *Bulletin paroissial.* Les congressistes entendirent encore les chefs civils : Landry, Belcourt, Genest. Ils décidèrent de s'adresser au gouvernement fédéral pour obtenir le désaveu de la loi ontarienne. Ils envisagèrent aussi un boycottage commercial des produits ontariens, déjà préconisé par Armand Lavergne. Le soir, Landry présida la séance de clôture dans le sous-sol de l'église du Sacré-Coeur. Victor Morin apporta le salut de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal ; Camille Tessier, celui de l'A.C.J.C. Puis Bourassa insista sur le rôle des femmes dans cette lutte. Il évoqua longuement Jeanne d'Arc, et lui compara les petites maîtresses d'école qui laissaient déchirer leur diplôme, enseignaient sans salaire et risquaient la prison. A la fin du discours de Bourassa, l'hymne "O Canada" jaillit spontanément de toutes les poitrines. L'abbé Perrier, Omer Héroux et vingt autres rentrèrent à Montréal, selon le mot d'Héroux, "hantés par les spectacles magnifiques et douloureux auxquels ils venaient d'assister".

Le coeur de Québec battait à l'unisson. Une petite municipalité, celle de Val-Brillant, dans

la Matapédia, envoya quinze dollars à l'Association d'Education, avec cet ordre du jour :

"Qu'une somme de quinze piastres soit envoyée au secrétaire de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, pour encourager les efforts énergiques et généreux que nos frères canadiens-français de là-bas sont obligés de faire pour sauvegarder ce qui leur est le plus cher, à savoir leur langue et leurs droits, que veulent leur enlever d'une manière tyrannique et honteuse les maîtres du jour.

"Que nous félicitons nos frères de leur courage dans cette épreuve, et nous les prions de continuer la lutte, certains qu'ils sont de l'appui des Canadiens français du Québec."[1]

A quoi l'Association d'Education répondit :

"Avec de tels encouragements, à mesure que les persécutions augmentent, notre courage se fortifie et notre détermination reste la même: continuer la lutte jusqu'au bout."

Le coeur de Québec battait à l'unisson. Mgr Blais revendiqua les droits des Franco-Ontariens dans une lettre splendide de fermeté, lue dans toutes les églises du diocèse de Rimouski ; puis, d'accord avec son chapitre, il ordonna une quête spéciale. Le cardinal Bégin rentrait à ce moment de Rome, où il avait entretenu Benoît XV de la question. En commentant le geste de Mgr Blais, Héroux fit remarquer qu'il suffirait d'une parole de justice et de liberté, prononcée à Ottawa ou à Toronto, pour que tout rentrât dans l'ordre. Sir Joseph Pope, ancien secrétaire de John Macdonald et sous-ministre à Ottawa, prit la défense des Franco-Ontariens dans une lettre communiquée à la

---

1. Archives de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario.

presse anglaise. Joseph Pope n'aimait pas les nationalistes, et reprochait au Règlement 17 de faire leur jeu. Si respecté que fût l'ancien secrétaire de John-A. Macdonald, son intervention resta celle d'un fonctionnaire — et seule compte l'influence des hommes politiques et des grands électeurs.

La province de Québec ne lâchait pas. En Cour Supérieure de Montréal, dans une affaire entre plaideurs anglais, un témoin demanda s'il pouvait déposer en français. —"Certes, monsieur", dit le juge Demers, "ce n'est pas au moment où nos voisins d'Ontario contestent les droits de notre langue que nous en abandonnerons une parcelle chez nous." Et il dut réprimer les applaudissements. Le juge Louis-Philippe Demers était l'ancien député de Saint-Jean et Iberville, qu'il avait en quelque sorte concédé à son frère en montant sur le banc. Erudit et très distingué, il enseignait le droit à l'Université. A son cours suivant, les étudiants lui firent une ovation. L'A.C.J.C. poursuivait l'organisation matérielle de la campagne. Guy Vanier utilisa les résolutions du congrès d'Ottawa pour rédiger les communiqués à la presse. Des municipalités voulurent souscrire, mais il y fallait l'autorisation de la législature. Le geste de Val-Brillant n'avait pas été parfaitement légal. D'accord avec le gouvernement, Antonin Galipeault, député de Bellechasse, prépara un bill.

* * *

Antonin Galipeault, ami de Léonide Perron, ne passait pas pour un sentimental. Esprit positif, habile et heureux en affaires, il ne

perdait pas son temps à scruter les bilans des grandes compagnies. Il s'intéressait à de petites entreprises canadiennes-françaises périclitantes — une brasserie, une fabrique de tabac, plus tard la traverse de Lévis — les remontait, avec un groupe restreint d'associés, en tirait des bénéfices, y procurait des emplois à ses électeurs de Bellechasse. Les nationalistes, qui n'escomptaient pas le concours de ce genre d'hommes, crurent à une exploitation politique. Armand Lavergne prit les devants. Le 22 février, la Législative discutait le bill de Montréal. Une clause autorisait la ville à verser un don au Fonds Patriotique. Armand Lavergne voulut faire ajouter la même autorisation en faveur des écoles ontariennes. La ville de Montréal, dit-il, ne devrait rien donner au Fonds Patriotique — contre lequel il dressa un réquisitoire — mais garder son dernier sou pour la cause de la langue française. Gouin et Taschereau défendirent le Fonds Patriotique, et reprochèrent à Lavergne de mêler les deux questions du Fonds Patriotique et des écoles ontariennes. D'ailleurs, dirent-ils, l'amendement de M. Lavergne est inutile, puisque la Chambre va discuter, et sans doute adopter à l'unanimité, le bill de M. Galipeault, autorisant non seulement la ville de Montréal, mais toutes les municipalités, à souscrire.

Le bill Galipeault fut en effet présenté le lendemain. A la surprise générale, le chef de l'opposition le combattit.

Cousineau repoussait toute ingérence officielle de la province dans les affaires ontariennes. Il parlait à la fois en professeur de droit, soucieux de la répartition constitution-

nelle des pouvoirs, et en homme prudent, qui craignait d'irriter les autres provinces, de provoquer un redoublement d'attaques. —"C'est évident", riposta Lavergne, "le moyen le plus rapide de trancher la question, c'est de nous mettre la tête sur le billot". Cousineau donna encore cet argument : dans certaines municipalités — à commencer, sans doute, par Montréal — la majorité canadienne-française, en souscrivant au Fonds des écoles ontariennes, froissera la minorité anglo-protestante ; nous risquons de transporter la querelle au sein des municipalités. Cependant, à l'heure du vote, deux députés seulement appuyèrent Cousineau : le conservateur d'Auteuil, beau-frère de Forget, et le libéral Robert, président de la Compagnie des Tramways.

Les commentateurs négligèrent les arguments de sagesse ou de droit offerts par Cousineau. Le chef de l'opposition provinciale aggravait son divorce avec les nationalistes, et parlait de reconstituer "les fortes lignes de parti". Sans doute voulait-il s'assurer le concours éventuel des conservateurs fédéraux. Cet honnête homme, sans ennemis personnels, donna l'impression fâcheuse d'agir en partisan, en bleu qui cherchait à ménager le gouvernement conservateur de Toronto. Il fut conspué par les étudiants qui avaient acclamé le juge Demers — et qui, cependant, l'aimaient bien. Louis Dupire, correspondant du ***Devoir,*** intitula son compte rendu : "Le suicide politique de M. Cousineau." Au cours des autres discussions parlementaires, Cousineau s'était dépensé pour suppléer à la faiblesse numérique de l'opposition. Il avait dû traiter des sujets hors de sa compétence. Il avait ainsi trop

généralisé et dispersé ses critiques, multipliant les escarmouches sur toute la ligne au lieu d'enfoncer des coins aux points faibles. Son échec contre le bill Galipeault achevait de faire ressortir la vanité de cette lutte. Des conservateurs se demandèrent si Sauvé ne réussirait pas mieux. Armand Lavergne écrivit à Philippe Landry : "Je vous assure que Cousineau a commis une grande erreur à tous les points de vue, même au point de vue étroit de son parti"[1]. Et Lomer Gouin dit à ses intimes : "Cousineau est coulé ; préparons des élections".

Cependant un conseiller législatif de langue anglaise, George Bryson, approuva ouvertement Cousineau. Les Anglais de la province verraient sans plaisir les municipalités verser leurs taxes pour le soutien des écoles franco-ontariennes. Gouin le sut, et tourna la difficulté. Le bill Galipeault fut modifié au Conseil législatif. La permission de souscrire pour les écoles ontariennes fut transférée des municipalités aux commissions scolaires. Celles-ci se divisant en commissions catholiques et commissions protestantes, l'argent des contribuables protestants ne volerait pas à la défense d'écoles catholiques. Le gouvernement utilisait les observations de Cousineau, mais sans lui en concéder le mérite. La Chambre, à l'unanimité cette fois, vota le bill modifié.

Des commissions scolaires usèrent de la permission. La Commission des écoles catholiques de Montréal donna l'exemple en votant

1. *Lettre du 28 février 1916. Dossiers Landry, aux Archives publiques du Canada.*

cinq mille dollars. D'autres l'imitèrent, selon leurs moyens. Des municipalités scolaires de villages donnèrent quinze dollars, dix dollars, cinq dollars. Plusieurs accompagnèrent leur obole de commentaires comme celui-ci : "Que ne prend-on l'argent gaspillé pour la guerre européenne, afin de le consacrer à celle de l'Ontario !" Le conseil municipal de Québec, entravé par la modification du bill, rédigea une supplique au roi George V — et les échevins de langue anglaise votèrent, comme les autres, la résolution. D'autres municipalités imitèrent celle de Québec, envoyèrent des suppliques, soit au gouverneur général, soit au Roi par l'intermédiaire du gouverneur.

Le *Mail and Empire* écrivit : "Le Règlement 17 restera en vigueur, quand toutes les municipalités de la province de Québec souscriraient des fonds pour le combattre." Et le maire Church, de Toronto, fanatique du type sermonneur, ennuyeux comme la pluie — et qui détestait la France — déclara : "La province de Québec ferait mieux d'envoyer plus de soldats à la guerre. Les fils de l'Ontario meurent par centaines pour défendre la vieille France, tandis que les fils de la Nouvelle-France refusent d'aller se battre." A Winnipeg, John W. Dafoe, rédacteur en chef de la *Free Press,* poussait le cabinet Norris à promulguer quelque "Règlement 17". Passé du *Montreal Star* à la *Winnipeg Free Press,* John W. Dafoe avait reçu de Hugh Graham, puis de Clifford Sifton, de ces leçons d'art politique qui ne s'enseignent pas dans les facultés de sciences sociales. Ce lieutenant de Sifton devenait à son tour l'un des chevrons — et l'une des grosses influences — du parti libéral mani-

tobain. Le gouvernement de Winnipeg supprima en effet les tolérances accordées aux Canadiens français de sa province depuis l'accord Laurier-Greenway. Le Dr Cowan, chirurgien dentiste, maire de Regina, candidat conservateur malheureux aux élections fédérales de 1911, préconisait des mesures encore plus radicales en Saskatchewan.

* * *

Céder, c'était renoncer à toute survivance canadienne-française en dehors de la province de Québec. Les Canadiens français du Manitoba abandonnèrent les tactiques employées par les Franco-catholiques dans les précédentes luttes scolaires. L'appel aux chefs politiques, les "recours au pied du Trône" ne servent à rien. Le groupe manitobain procédera autrement : il mettra sur pied une organisation complète. Mgr Béliveau était lui-même un esprit méthodique, bon organisateur. Il demanda le concours du juge Prendergast. En 1889, James Prendergast, secrétaire provincial, avait démissionné du cabinet Greenway pour protester contre la persécution commençante. En 1916, devenu juge à la Cour du Banc du Roi, il atteignait soixante ans et se croyait à l'abri pour toujours. Mais James Prendergast, à l'exemple de Philippe Landry, répondit à l'appel de ses compatriotes. Il prépara, en le soumettant à Mgr Béliveau, un plan de résistance inspiré de la lutte franco-ontarienne.

Les officieux s'inquiétaient de plus en plus du tort subi par le recrutement. (Asselin et Desrosiers battaient la ville de Montréal ; sir

William Price et Onésiphore Talbot parcouraient les comtés de l'Islet, de Montmagny, de Bellechasse et de Mégantic ; le colonel Paquet, du 57e, recrutait dans Lotbinière ; le colonel Readman, du 167e, dans Portneuf et dans Champlain ; le colonel Piuze, du 189e, allait jusqu'en Gaspésie.) Mais le silence observé par la *Presse* et par la *Patrie* ne résolvait rien. "C'est en vain qu'on voudrait se boucher les oreilles", dit le *Devoir*, "la situation ne peut se prolonger sans danger grave pour l'avenir de la Confédération." Et encore :

"Les dépêches de ce matin annoncent la mort au champ d'honneur de quatre soldats du 22e canadien-français et la mise hors de combat de sept autres... Mais croit-on que, par égard pour leur sacrifice, les Boches de l'Ontario et du Manitoba suspendront la guerre qu'ils font à notre langue?"

La guerre à la langue française ne fut point suspendue, mais la résistance s'organisa mieux que jamais. Cinq réunions publiques à Ottawa, dans la seule journée du 22 février. Le chanoine Campeau, curé de la Basilique, et l'abbé Myrand, curé de Sainte-Anne — prêtres très aimés, connaissant chaque famille, partageant les joies et les peines de leurs ouailles, et jouissant d'une influence proportionnée à leur dévouement — se partagèrent la tâche de la journée avec quatre députés fédéraux : Joseph Demers, deputé de Saint-Jean (et frère du juge Demers), Charles Marcil, de Bonaventure, Proulx, de Prescott, et le député acadien Turgeon. Le surlendemain, Casgrain et Blondin présentèrent à Borden — qui la reçut avec de bonnes paroles — une délégation de Franco-Ontariens conduite par le chanoine Campeau, l'abbé Myrand, le sénateur Belcourt, le député Achim (de Labelle) et Samuel Ge-

nest. La résolution était la même dans tous les centres franco-ontariens, fréquemment visités par les membres de l'Association d'Education. A Sudbury, le Dr J.-R. Hurtubise donnait l'impulsion. A Toronto même, des Canadiens français se serraient les coudes. Le groupe de Windsor compensait son isolement par l'énergie des chefs. Le Dr Gustave Lacasse — pas très grand, mais large comme une armoire, avec une voix accordée à ce coffre — tenait solidement ses compatriotes de Tecumseh. Au Manitoba, enfin, les Canadiens français se levaient comme un seul homme, toutes divisions oubliées.

Le *Devoir* et l'A.C.J.C. restaient en liaison intime avec l'Association d'Education. Héroux montait à Ottawa. Landry, Belcourt, le Père Charlebois, descendaient à Montréal, voire à Québec. Suivant une décision du congrès d'Ottawa, l'A.C.J.C. fit circuler dans la province de Québec des requêtes en désaveu fédéral, qui se couvrirent de signatures. A l'Université Laval de Québec, théologiens et canonistes justifiaient les Franco-Ontariens. Mgr L.-A. Paquet, le vieil ouvrier du thomisme, le philosophe habitué aux spéculations intellectuelles les plus hautes et les plus générales, en faisait volontiers l'application aux problèmes d'actualité, aux problèmes nationaux. A l'Université Laval de Montréal, un cours de l'abbé Groulx, consacré à la liberté scolaire, attira un auditoire exceptionnel et souleva des applaudissements significatifs. Mgr Bruchési était venu l'entendre. Dans le diocèse de Sherbrooke, le 27 février, les curés lurent une circulaire de Mgr Larocque, décrivant avec émotion la lutte du droit contre la force, poursuivie aux portes

de la province, et ordonnant une quête pour le dimanche suivant ; Mgr Larocque répondait à un appel de Philippe Landry. Le mouvement semblait plus général que dans l'affaire des écoles manitobaines, où les évêques avaient conduit la lutte presque seuls, à coups de mandements, sans le soutien de grandes manifestations publiques. Il semblait plus général et encore plus profond que celui de l'affaire Riel, bien qu'il se fût déclenché moins vite. Les cercles d'étudiants, les conseils municipaux, les commissions scolaires, votèrent des adresses ou se cotisèrent selon leurs moyens. L'Association pharmaceutique de la province de Québec refusa de souscrire au Fonds Patriotique. Des commerçants de Chicoutimi menacèrent de boycotter les fabricants ontariens. A Québec, puis un peu partout dans la province, la clientèle retourna les catalogues des grands magasins ontariens : Eaton, Simpson et autres. Le conseil municipal de Lévis retourna la lettre d'un haut fonctionnaire de l'Intercolonial, en le priant d'écrire en français.

Laurier ne parlait toujours pas. Casgrain non plus. Mais la violence du courant les inquiétait. Elle inquiétait Borden, qui en avait entretenu le gouverneur général. Elle inquiétait Charles Marcil qui, avant d'interpeler, voulut une franche explication avec sir Robert Borden. A la requête du premier ministre conservateur, le libéral Marcil ajourna son interpellation[1]. Mais d'autres députés fédéraux prirent la parole. Rodolphe Lemieux demanda

1. *Robert Laird Borden: His Memoirs; Vol. II, p. 573.*

justice et générosité pour les Franco-Ontariens. Roch Lanctôt relia enfin carrément la question scolaire et le recrutement. Il dit, à la Chambre des Communes : "Les journaux de l'Ontario reprochent à mes compatriotes de ne pas assez s'enrôler. Moi je trouve qu'ils s'enrôlent trop, pour le traitement qui leur est infligé, en matière scolaire, par la majorité de ce pays. Nous en avons un bel exemple dans la capitale fédérale, où les écoles sont fermées par l'injustice de la majorité, en dépit des droits qui nous furent confirmés par les pères de la Confédération." Ethier, des Deux-Montagnes, parla dans le même sens.

Dans la province de Québec, les femmes s'en mêlèrent, selon le conseil de Bourassa. Celles qui avaient assisté aux scènes poignantes d'Ottawa, comme Marie-Claire Daveluy, en firent le récit à d'autres jeunes femmes, graves et passionnées — passionnées d'un idéal. Mme Huguenin, très vibrante, entraîna Mme Gérin-Lajoie, plus méthodique. La Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste organisa pour le 4 mars — un samedi après-midi — dans la salle des conférences de la Bibliothèque Saint-Sulpice, une grande manifestation féminine en l'honneur des Franco-Ontariennes. Mme Landry présiderait.

Les femmes des milieux mondains répondirent à l'appel. Mme Huguenin, Mme F.-L. Béique, fondatrice et première présidente de la Fédération Saint-Jean-Baptiste, Marie-Claire Daveluy et Mme Landry décrivirent aux Montréalaises l'héroïsme de leurs soeurs ontariennes. Elles captivèrent, elles entraînèrent leur auditoire. Mme Lavergne, mère d'Armand

Lavergne et vieille amie de Laurier, frappait le plancher de sa canne. Mme de La Mothe-Girard, femme d'un sénateur manitobain, exprima le regret rétrospectif qu'un mouvement féminin de la même envergure ne se fût pas manifesté, dans la province de Québec, aux heures d'émotion poignante et d'amer découragement de la lutte franco-manitobaine. Elle élève un reproche : "Vous êtes restées sourdes et indifférentes !" C'est, observe Georgette Le-Moyne, qu'il manquait une grande association pour donner prestige et force aux bonnes volontés individuelles. Mme Gérin-Lajoie lit une lettre de la veuve du grand Mercier et fait adopter ces résolutions :

"Les Canadiennes françaises de Montréal expriment aux femmes de leur race qui vivent dans l'Ontario et dans toute province où les droits de la langue française sont méconnus et persécutés, leur ardente sympathie dans la lutte magnifique qu'elles livrent autour des écoles fréquentées par leurs enfants, descendants des premiers colons du Canada, à qui elles veulent garder intact l'héritage d'une civilisation supérieure.

"Les Canadiennes françaises de Montréal expriment leur entière et profonde admiration à toutes ces vaillantes qui perpétuent la tradition de courage des premières héroïnes de la Nouvelle-France, et elles approuvent hautement leur fière et noble revendication des droits de la langue française."

Elevées dans le culte des héroïnes canadiennes — les Jeanne Mance, les Marguerite Bourgeoys, les Madeleine de Verchères — les dames de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste n'étaient cependant ni des exaltées, ni des "déloyales". Plusieurs d'entre elles occupaient un rang social. Mme F.-L. Béique, née Dessaulles, alliée à plusieurs grandes familles, partageait le prestige et l'influence de son

mari. Mme Landry, née Dionne, veuve en premières noces d'un frère aîné d'Alexandre Taschereau et soeur de Mme Alexandre Taschereau, était deux fois la belle-soeur du ministre le plus influent de la province après Lomer Gouin. Plusieurs aussi, telles Mme Béique et Mme Huguenin, s'occupaient de la Croix-Rouge et siégeaient dans les comités de secours aux blessés. Presque toutes gardaient le contact avec les grandes communautés enseignantes, et témoignaient d'aptitudes pratiques dans leur collaboration aux oeuvres: hôpitaux, ouvroirs, enseignement féminin. C'étaient des femmes instruites, sérieuses et résolues, moins divisées que leurs maris par la politique — et parfois supérieures, d'esprit et de coeur. Mme Huguenin collaborait à la ***Patrie,*** où l'on faisait grise mine au sénateur Landry. Mme L.-J. Tarte, femme du directeur de la ***Patrie,*** fit elle-même partie du comité chargé de recueillir des souscriptions.

Clergé, gouvernement provincial, associations, conseils municipaux, enfin des députés fédéraux : la province de Québec tout entière, dans ses cadres réguliers, est maintenant mobilisée pour la défense de la langue française, en Ontario, au Manitoba, partout où il le faudra. Le *Mail and Empire* en conclut à l'agression canadienne-française "au moment où tous les citoyens du Canada devraient être unis devant l'ennemi commun". Le *Star* de Montréal — le journal impérialiste ! — se charge de mettre au point : les Canadiens français ne sont pas les agresseurs, mais les assaillis : "Si le gouvernement de l'Ontario n'avait, par la suppression injuste et sans générosité de privilèges scolaires aux Canadiens français,

créé un mécontentement profond parmi la majorité de Québec, il n'y aurait pas à se plaindre du recrutement dans cette province."[1] De la part du *Star*, c'est une conversion ! Quelques Anglo-Canadiens des autres provinces l'approuvent. Alfred J. Andrews, ancien maire de Winnipeg, écrit au *Telegram* de cette ville : "On se plaint de la lenteur des Canadiens français à s'enrôler. Je suis convaincu que l'intolérance de certains de nos concitoyens envers le français en est largement la cause." Sir Joseph Pope envoie une nouvelle lettre au *Citizen*, critiquant les persécutions qui font le jeu des "agitateurs" Bourassa et Lavergne. Un autre fonctionnaire de langue anglaise, E. R. Cameron, greffier de la Cour Suprême, écrit aussi au *Citizen*. William H. Moore, qui s'est renseigné depuis les explications données par Samuel Genest, le jour de la manifestation des enfants, fait insérer dans le *Canadian Courier*, de Toronto, un plaidoyer intelligent. Enfin J. K. Foran appuie les revendications franco-ontariennes dans une assemblée publique.

Le gros de la presse ontarienne et plusieurs députés à la législature de Toronto répondirent par des fins de non recevoir, exprimèrent d'une façon claire et répétée — parfois grossière, souvent brutale — leur refus de toute concession. Leur motto fut: L'Ontario est une province anglaise et le restera. Le *Toronronto News*, qui représentait les Franco-Ontariens comme une population ignorante, affolée par ses prêtres, fit une violente sortie contre son confrère montréalais le *Star*. Le proprié-

1. *"Montreal Star", 13 mars 1916.*

taire du ***Toronto News*** était le millionnaire John W. Flavelle; son directeur était l'influent John Willison, naguère biographe de Laurier et rédacteur en chef du ***Globe***, mais passé au torysme. Les magnats de la presse anglo-canadienne, comme les magnats des chemins de fer, jouaient un jeu savant et misaient parfois sur les deux tableaux. A commencer par Hugh Graham ,propriétaire du ***Star*** conservateur, qui contrôlait le ***Herald*** libéral.

Ces manifestations, ces appels, ces refus, ces défis et ces démentis coïncidaient avec la fièvre de la guerre — nouvelles du front, quêtes du Fonds Patriotique, propagande du recrutement, rumeurs d'espionnage. Le public, sans hésiter, attribua aux espions l'incendie qui détruisit en partie la gare Bonaventure à Montréal, le 29 février. La propagande britannique envoya Emmeline Pankhurst, suffragette célèbre, et la propagande française envoya Yvette Guilbert, vivante incarnation de la chanson française. Les conférences d'Emmeline Pankhurst et les concerts d'Yvette Guilbert, à Québec et à Montréal, n'exercèrent aucune influence profonde. Bourassa inaugura une nouvelle série de conférences — au moment où, sur son conseil, les femmes de Montréal entraient dans la mêlée.

Six conférences données de jeudi en jeudi, à partir du 2 mars, sous le titre général : "Hier, aujourd'hui et demain", et qui tendaient à former un cours complet sur la politique canadienne. [1] La première arborait pour sous-ti-

---

1. Réunies en brochure sous le même titre: "Hier, aujourd'hui et demain", Montréal 1916.

tres: "Principes de la constitution anglaise — Formation et conditions d'existence de l'Empire britannique — Obligations réciproques de l'Angleterre et du Canada — Autonomie complète du Canada en matière de guerre — Les hommes du passé et la défense impériale: hommes d'Etat et chefs religieux." Bourassa, qui perdait des illusions, voulut détruire la légende de la libéralité anglaise pour lui substituer la réalité de l'hypocrisie anglaise — l'Angleterre cherchant à enlever leur langue aux Canadiens français, tout en affichant son désir de la respecter. La dernière partie de la conférence tendit à démontrer que, dans le passé, les grands chefs civils et religieux du Canada français "ont professé la doctrine nationale" et repoussé la participation aux guerres extérieures. Les évêques, malgré leur loyalisme absolu et leur horreur de la Révolution française et du despotisme napoléonien, n'ont jamais recommandé la participation aux guerres extra-américaines de l'Angleterre.

La deuxième conférence (9 mars) fut consacrée à ce que le directeur du *Devoir* appelait "la révolution impérialiste" — le changement imprimé aux relations entre la Grande-Bretagne et le Canada, depuis la guerre sud-africaine. Il ne faut pas oublier que Bourassa présentait son nationalisme comme un réflexe défensif, rendu nécessaire par la manoeuvre impérialiste, déclenchée lors de la guerre du Transvaal. Mais les adversaires de Bourassa y dénonçaient, au contraire, un mouvement d'agression. Paul-Emile Lamarche assistait à la conférence du 9 mars ; Bourassa rendit hommage à sa fidélité.

Le troisième jeudi, 16 mars, fut consacré au sujet brûlant : la participation à la guerre. Bourassa discuta l'argument du secours dû à la France. Les propagandistes volaient au secours de l'Angleterre, en Ontario, au secours de la France, dans la province de Québec. De toute évidence, si l'Angleterre était restée neutre, les autorités n'auraient jamais songé à secourir la France — pas plus qu'en 1870. Cependant l'argument touchait des francophiles, y compris quelques prêtres comme l'abbé d'Amours. Bourassa discuta: Notre participation sous l'uniforme et le drapeau anglais ne profitera qu'à l'Angleterre; elle nous liera davantage à l'Angleterre, créera un précédent. Or, n'oubliez pas que chez l'Anglais, la haine séculaire contre la France est bien plus profonde que la passion anti-allemande, tout accidentelle. Si l'Angleterre déclare un jour la guerre à la France, elle utilisera le précédent actuel pour nous faire marcher. Notre meilleur moyen, notre seul moyen d'acquitter notre dette de reconnaissance envers la France est de sauver le patrimoine intellectuel et moral que nous tenons d'elle. Après la publication de ses conférences en brochure, Bourassa mit les points sur les i dans une lettre à un correspondant — un Français du Canada — reproduite par le *Devoir* du 23 juin : "Nous avons ici une petite coterie de prêtres tories et impérialistes, qui invoquent les intérêts de la religion pour servir les fins de l'Angleterre et des impérialistes canadiens. Ces mêmes gens exploitent aussi l'amour des Canadiens français pour la France, après l'avoir dénoncée des années durant comme le pays le plus impie et le plus corrompu de l'univers. C'est à cette coterie que s'adressaient particulière-

ment les pages consacrées à l'argument de religion et à la tradition épiscopale au Canada." Avertissement à l'abbé d'Amours.

Présentées non seulement avec un talent insigne, mais avec un faisceau d'arguments — historiques, juridiques et surtout logiques — ces idées alimentaient des méditations, des conversations, des discussions. John S. Ewart, sans approuver Bourassa sur tous les points, le félicitait de tant donner à réfléchir.[1] L'élite canadienne-française discutait les arguments du chef nationaliste. Le peuple retenait le conseil de ne pas s'enrôler.

---

1. Correspondance aux archives privées de M.T.S. Ewart, à Ottawa.

III

LE RECRUTEMENT DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Succès et revers des campagnes de recrutement — Philippe Landry parcourt la province de Québec — Les évêques, les chefs politiques, et la question franco-ontarienne — Le presbytère du curé Myrand.

A ce moment — mars 1916 — le Corps canadien remontait au saillant d'Ypres, dont la défense paraissait essentielle à l'état-major allié, et dont la capture paraissait aussi essentielle à l'état-major allemand. La 2e division livra une série de petites mais sanglantes batailles, près de Saint-Eloi, pour la possession de cratères de mines — de ces cratères irréguliers, boueux, baignés de miasmes putrides, qui donnaient au *No man's land* son aspect de paysage lunaire. Les Canadiens, mal soutenus par l'artillerie britannique, finirent par abandonner une partie du terrain, mais les Allemands trouvèrent leur conquête intenable.

Le colonel Gaudet, promu général et affecté à l'inspection d'usines de munitions en Angleterre, transmit le commandement du 22e au lieutenant-colonel Tremblay, commandant en second — l'ingénieur qui avait organisé le ravitaillement du camp de Valcartier, en 1914.

L'Hôpital général No 3, formé par l'Université McGill, soignait plusieurs centaines de blessés à Boulogne, en partie dans les ruines de l'ancien collège des Jésuites, en partie dans des baraques en planches doublées d'amiante. L'Hôpital général No 8, à Saint-Cloud, reçut son premier convoi de blessés français — vingt blessés de Verdun — le 17 mars. L'hôpital formé par l'Université Laval de Montréal, et désigné comme Hôpital général No 6, devait s'embarquer pour l'Angleterre le 27 mars. Il comptait 37 officiers, tous médecins diplômés de Laval, 73 infirmières et 204 hommes de troupe, sous le commandement du colonel G.-E. Beauchamp.

Le ministère de la Milice avait autorisé, depuis septembre 1914, la formation de vingt-deux bataillons d'infanterie, dont onze bataillons canadiens-français. Six bataillons, dont un seul canadien-français, le 22e, servaient en France. Les autres bataillons canadiens-français étaient :

Le 41e (lieutenant-colonel Louis-H. Archambault), en Angleterre, où il servait de dépôt au 22e ;

Le 57e (lieutenant-colonel E.-T. Paquet), à Québec, mais qui avait déjà fourni des renforts au 41e ;

Le 69e (lieutenant-colonel Adolphe Dansereau), au Nouveau-Brunswick ;

Le 150e (lieutenant-colonel Hercule Barré), à Amherst (Nouvelle-Ecosse) depuis le mois de février ;

Le 163e (lieutenant-colonel Henri Desrosiers), à Montréal ;

Le 167e (lieutenant-colonel Onésime Readman), à Québec ;

Le 171e (lieutenant-colonel sir William Price), bataillon mixte, à Québec ;

Le 178e (lieutenant-colonel R. de la Bruère Girouard), à Victoriaville ;

Le 189e (lieutenant-colonel P.-A. Piuze), à Fraserville ;

Le 206e (lieutenant-colonel Tancrède Pagnuelo), aux casernes de la rue Guy à Montréal.

Le 9 mars, René de Salaberry, qui avait pris part aux campagnes nationalistes de 1911 dans la région de Hull, fut autorisé à lever le 230e bataillon (Voltigeurs canadiens-français).

Un bataillon acadien, le 165e, se levait dans les provinces Maritimes. Le ministre de la Milice autorisa encore la mobilisation d'un bataillon canadien-français, le 233e, dans les provinces des Prairies. Un bataillon anglo-canadien recruté en partie à Montréal, le 73e (lieutenant-colonel Peers Davidson), partit de Halifax pour l'Angleterre le 1er avril.

Plusieurs lieutenants-colonels, comme Adolphe Dansereau, Hercule Barré, Henri Desrosiers, de La Bruère Girouard et René de Sala-

berry, avaient déjà séjourné au front. Adolphe Dansereau, fils de famille intelligent, et même brillant, manquait d'aptitudes administratives; mais son bataillon put s'embarquer, le 16 avril, avec un effectif de 34 officiers et 1023 hommes. Philippe Piuze avait un tempérament de soldat, s'imposant à lui-même la discipline qu'il exigeait d'autrui. Bien secondé par un jeune commerçant de Mont-Joli, Joseph Pinault — un casse-cou — il sut choisir ses hommes, levés dans le bas du Saint-Laurent. Il sut aussi les encadrer, les entraîner. Ces jeunes gens avaient preste allure quand ils défilaient, par rangs de trois, en sifflant une chanson de route. Un bon nombre d'entre eux, versés ensuite au 22e bataillon, devaient se distinguer au front: ainsi le lieutenant Jean Brillant et le caporal Joseph Keable (Canadien français malgré son nom), qui se conduisirent en héros. Piuze fit bénir solennellement le drapeau du 189e, offert par les dames de Fraserville et présenté par le juge Louis-Philippe Pelletier, ancien ministre. La plupart des autres colonels échouèrent. Plusieurs, comme l'avocat Tancrède Pagnuelo, comptaient plus de services politiques que de services militaires. Leurs bataillons ne comprenaient que des cadres et un effectif squelettique. La discipline y laissait à désirer. Des hommes s'absentaient sans permission et rentraient en piteux état, ou ne rentraient pas du tout. Ou bien ils s'enrôlaient dans un autre bataillon, pour toucher la prime d'engagement. Sam Hughes infligeait aux colonels de mauvaises notes et parfois des remontrances humiliantes.[1]

---

1. Dossiers de la Section historique de l'Armée à Ottawa.

Les officiels s'en désolaient. Des recruteurs crevant de santé, comblés de grades et d'indemnités, mais que le front n'attirait pas personnellement, continuèrent de parcourir la ville et la campagne. Ils dressaient des estrades aux carrefours, les jours de marché, plastronnaient, bouffonnaient, et leurs assemblées tournaient au cirque, avec accompagnement d'orchestre. Ils cherchaient à séduire les imaginations : "Vous toucherez deux uniformes de drap, un coutil kaki pour l'exercice, un nécessaire de toilette, des souliers de rechange... Vous voyagerez; vous irez voir la belle France; ça ne vous tente pas ?" Mais Baptiste, incrédule, s'obstinait; "Ca ne me tente pas une sacrée miette." A Montréal, trois bataillons ne racolèrent que trente-neuf recrues, "malgré une réclame barnumesque", dit le *Devoir.* Dans Montmagny, Bellechasse et l'Islet, l'ancien député Talbot, aimé pour sa bonté et redouté pour ses colères, n'obtint qu'un ou deux enrôlements volontaires ; le *Soleil* en rejeta la faute sur le député Lavallée, rival politique de Talbot. Asselin, qui couvrait d'affiches les murs de Montréal, poursuivit en justice des hommes de son bataillon, déserteurs aussitôt qu'enrôlés, et les fit condamner sévèrement. L'Association civique de recrutement de Québec envoya des communiqués aux journaux — qui les publièrent côte à côte avec les communiqués de l'A.C.J.C. pour les "blessés d'Ontario". On adjurait les Canadiens français de ne pas lier la querelle d'Ontario et la participation à la guerre d'Europe. Les résultats restaient minces. Il est vrai que des Canadiens français figuraient dans les unités anglaises. Plus d'un portait le

kilt ou le pantalon à carreaux des Ecossais. Presque tous désiraient passer au 22e.

Les résultats restaient minces. Ils n'étaient pas beaucoup plus brillants dans les provinces Maritimes, voire en Ontario. Et sans doute il en eût été de même dans toute contrée civilisée, exempte de menace directe. Des paysans, des mécaniciens et des comptables ne se transforment pas en voltigeurs, en grenadiers, en artilleurs, sans raison impérieuse. Le pêcheur de Sainte-Anne-des-Monts ne quitta pas volontairement ses nasses, le cultivateur de Sainte-Martine sa terre, ni l'ouvrier de Montréal son établi, pour défendre l'Angleterre, la France ou la Belgique. Ils s'enrôlèrent d'autant moins qu'ils étaient plus enracinés dans le pays. L'"habitant" du comté de l'Islet, fixé sur sa terre depuis sept ou huit générations, avait sur Guillaume II, Poincaré, l'Alsace, la Pologne ou le Trentin, des notions assez vagues. L'idée de revêtir un uniforme et de traverser l'océan pour de grandes batailles en pays inconnu, au service de causes incomprises, lui paraissait extraordinaire et à vrai dire un peu baroque, un peu folle. En somme, l'habitant demande qu'on le laisse tranquille. Des jeunes gens montent en Abitibi pour échapper aux recruteurs. Ils défricheront des terres qui formeront plus tard le noyau de paroisses. A Saint-Prosper, dans le comté de Champlain — le comté du jeune ministre Blondin — une femme de peine, Mme Croteau, reste veuve avec, pour tous biens, douze enfants, et deux lots encore vierges que son mari venait d'acquérir en Abitibi. Les fils aînés ont commencé le défrichement des lots. Ne servent-ils pas leur pays plus sûrement que s'ils

s'enrôlaient ? Mme Croteau vend quelques hardes, emprunte cinquante piastres à des voisins, et emmène ses dix autres enfants en Abitibi, où l'homme se bat, non plus contre ses semblables, mais contre la terre rebelle. Plus tard, la réussite de Mme Croteau sera citée en exemple.

L'Ouest canadien continuait de fournir davantage, mais toujours grâce à l'appoint des immigrés. Le sénateur James Mason, impérialiste chevronné, se procura et publia cette courte statistique des engagés : [1]

Nés au Canada :	72.935
Nés dans les Iles Britanniques :	156.637
Etrangers de naissance :	18.899

La prospérité due à la guerre contribuait elle-même à retenir les jeunes gens. La superficie cultivée augmentait. Il fallait des bras pour les récoltes, de la main-d'oeuvre pour les usines. Le Bureau impérial des Munitions plaçait des commandes considérables. Le statut de l'Imperial Munitions Board, agence du gouvernement britannique composée de gros industriels et financiers canadiens, restait aussi ambigu que celui du Shell Committee, son prédécesseur. L'Imperial Munitions Board demandait des pièces de fabrication difficile, telles que les fusées à retardement. Les industriels hésitaient à transformer leurs usines, pour une durée indéterminée. L'Imperial Munitions Board créa des usines. Charles Gor-

---

A la séance du Sénat, du 14 mars 1916.

don mit sur pied la première de ces compagnies "nationales", la British Munitions Limited, qui acheta des terrains et fit construire une usine à Verdun. Les usines Angus, du Pacifique-Canadien, les usines de la Canadian Car and Foundry, celles de la Montreal Locomotive, celles de la Montreal Ammunition, fabriquaient les douilles d'obus par dizaines et bientôt par centaines de mille, les culots de cartouche par millions. Ces usines embauchaient de la main-d'oeuvre féminine. Des jeunes filles aux doigts prestes assemblent, trient, vérifient en chantant les balles meurtrières. Sam Hughes poussait à la fois la production industrielle et le recrutement militaire. Reçu par les gros bonnets de l'industrie montréalaise, au Board of Trade, le 9 mars, le ministre de la Milice demanda aux industriels de faire pression sur les jeunes ouvriers en état de s'enrôler. Thomas Shaughnessy, président du Pacifique-Canadien, qui assistait à la séance, avait prouvé son loyalisme de toute manière. Le réseau inculquait à ses 85.000 employés l'impression qu'ils accomplissaient un service de guerre, comparable au service militaire. Thomas Shaughnessy, dont un fils passait au front avec le 60e bataillon (troisième division canadienne), venait d'être élevé à la pairie. Mais au Board of Trade, lord Shaughnessy conseilla de freiner. Le recrutement intensif lui paraissait nuisible à la vie économique du pays. Le président du Pacifique-Canadien demanda: "Où prendrons-nous les dix mille moissonneurs pour la prochaine récolte de l'Ouest, si le recrutement enlève nos meilleurs hommes ? " Lord Shaugnessy croyait impossible de lever cinq cent mille hommes au Canada. Sam Hughes répliqua naturellement

qu'il lèverait cinq cent mille hommes, et davantage. Des tories souhaitaient le recours à la conscription, en cas d'insuffisance des engagements volontaires. Une progression fatale s'amorçait ainsi. La participation, d'abord modérée, se faisait de plus en plus intensive et finirait par être totale.

Bourassa, poursuivant sa série de conférences, arrivait justement à ce sujet : "Notre participation à la guerre; ses conséquences immédiates." Il classa les suites immédiates de la guerre en trois catégories :

1o — Bouleversement économique (dettes, taxes, ruine du crédit public et privé, ajournement des travaux urgents) ;

2o — Désorganisation sociale (le militarisme canadien, menace à l'ordre public et à la liberté ; dépravation de la justice, de la conscience publique et du patriotisme) ;

3o — Révolution politique (Tout pour l'Angleterre; sacrifice des intérêts nationaux, abandon de l'autonomie militaire, entraves à l'autonomie financière, antagonisme entre l'Est et l'Ouest, guerre de races).

Les organisateurs refusèrent du monde, dans la salle des Chevaliers de Colomb, après avoir placé des sièges sur l'estrade et dans les couloirs.

Bourassa sépare toujours le sujet de la participation à la guerre qui dépend des rapports entre le Canada et l'Angleterre, et l'affaire des écoles ontariennes. Sans l'affaire des éco-

les, il rejetterait aussi bien la participation obligatoire, comme il le fait depuis la guerre sud-africaine. Bourassa est un homme de principes. Son disciple Armand Lavergne, homme de passions, lie les deux causes et ne prend pas la peine d'enrober dans un appareil doctrinal ses attaques véhémentes contre l'Angleterre. Il parle en insurgé. Le Club de la Garnison, cercle militaire qui est en même temps le club distingué de Québec, vote son expulsion par 89 voix contre 49.

Mais on entend reprendre un peu partout la thèse de Lavergne. Au People's Forum de Montréal, des auditeurs, soulevant la question bilingue, interrompent une conférence du sénateur Dandurand. Et l'objection est présentée de plus en plus souvent aux recruteurs.

* * *

Landry et ses amis renonçaient aux démarches discrètes, mais vaines, pour présenter leurs offres ouvertement, officiellement. Belcourt renouvelait la proposition d'armistice faite par Landry au cabinet ontarien — par l'intermédiaire de Casgrain — au lendemain de son élection à la présidence de l'Association d'Education : en attendant la décision du Conseil Privé, effacement des deux commissions, et gestion directe des écoles par le département de l'Instruction publique, selon les méthodes antérieures au Règlement 17. Howard Ferguson, ministre intérimaire de l'Instruction publique, rejeta cette offre; il exigeait la soumission pure et simple au Règlement 17.

Dans ses commentaires personnels, Ferguson, comme Whitney et Hearst, se plaignait de l'agression canadienne-française : Vous nous traitez de boches, vous nous abreuvez de menaces!

Belcourt, qui avait gardé des créances sur le *Temps*, fit mettre ce journal en faillite. Et Landry s'assura plus que jamais le concours de la province de Québec, où la requête en désaveu circulait, couverte, noircie de signatures. Landry parle le 12 mars à l'Université Laval de Québec, avec Cyrille Delage, et le 19 mars, à Sherbrooke, en présence de NN. SS. Larocque et Chalifoux. L'A.C.J.C. organise ces réunions. Landry revient à Ottawa pour le ralliement canadien-français du 22 mars, à la salle Sainte-Anne. Le sénateur Legris et le député Devlin y prennent la parole. Quelques heures auparavant, à la séance du Sénat, Legris a mis en garde contre le recrutement intensif. Le lendemain, le sénateur Pope prétend faire censurer le président Landry, organisateur et orateur d'assemblées séditieuses.

Pope excite, au Sénat, c'est-à-dire dans la salle d'anthropologie du Musée, un groupe de tories, comprenant plusieurs valétudinaires au fanatisme recuit, en particulier Thomas Simpson Sproule, ancien Orateur de la Chambre des communes, et George Taylor, ancien whip du parti conservateur, qui se sont mis en tête de chasser Landry de la présidence: on lui substituera Joseph Bolduc. Comme Thomas-Chase Casgrain, Bolduc, dans plusieurs circonstances pathétiques, a soutenu son parti contre le sentiment presque unanime des Canadiens français. Jeune sénateur, à l'époque de l'affaire Riel, il combattait le mouvement de Mercier. Vieux sénateur, à l'avènement de Borden, il a défendu le projet de contribution

navale, contre la majorité de la Chambre haute. Il s'est ainsi créé des titres. Enfin il s'est empressé d'accepter une présidence provisoire, à la surprise et à la grande peine de son vieil ami Landry, quand celui-ci a fait grève pour défendre ses prérogatives. Pope présente cette motion "qu'il est suprêmement inconvenant pour un sénateur, lorsqu'il occupe les hautes fonctions de la présidence, de s'engager publiquement dans de violentes controverses publiques. . ." Les sénateurs canadiens-français du parti de Landry, dont plusieurs ont reçu son appui dans leur carrière, ne bougent point. C'est Choquette, vieil adversaire de Landry — son ancien rival dans Montmagny — qui prend sa défense. Nous n'avons pas oublié la guerre acharnée, et victorieuse, conduite par les sénateurs Choquette et Legris contre Parent, premier ministre de la province de Québec. Nous n'avons pas démêlé s'ils avaient tort ou raison; ils ont, en tous cas, prouvé leur caractère — et leur obstination. Aujourd'hui, en 1916, les mêmes sénateurs opposent le même caractère, la même obstination, à leurs collègues tories, conscriptionnistes et francophobes. Choquette en vient à défendre et à louanger Philippe Landry, son antagoniste de toujours. De vieux sénateurs ontariens écument de rage. Belcourt et Dandurand se jettent à la rescousse. Thomas-Chase Casgrain, prévenu, accourt à la Chambre haute. L'incident se clot après une certaine confusion. Dans les coeurs septuagénaires, les passions se remettent à couver.

Mgr Lenfant, évêque de Digne, prédicateur du carême à Notre-Dame de Montréal, donne une conférence sur la bataille de la Marne, dans la salle de la Bibliothèque Saint-Sulpi-

ce. Mgr Bruchési prend la parole, à l'issue de la conférence, pour assimiler la résistance franco-ontarienne à la résistance française sur la Marne. Nous aussi, dit-il, nous défendons l'héritage français, et nous sommes décidés à ne pas reculer. Mgr Bruchési en arrive à parler comme le Père Charlebois ! Les Canadiens français peuvent blâmer leurs évêques, et refuser de les suivre, dans les questions nationales et politiques. Mais combien ils préfèrent se sentir d'accord avec eux ! Une ovation enthousiaste salue le pasteur qui exprime si bien les sentiments de l'auditoire. Et ces paroles sont pesées jusqu'à Ottawa. L'archevêque de Montréal — petit-fils d'Italiens, ancien élève des Sulpiciens — est partisan notoire de la diplomatie discrète et des méthodes conciliantes. Bourassa l'appelle parfois "le Laurier de l'Eglise canadienne". Le délégué apostolique connaît tout cela. Or, l'archevêque a jugé le moment venu de parler en public, avec cette netteté.

Trois jours après, Landry et Belcourt tiennent une assemblée à Rimouski. Mgr François-Xavier Ross, vicaire général — spécialiste des questions d'enseignement, mais aussi prêtre actif, ayant l'initiative et l'ascendant voulus pour conduire un diocèse — reçoit les orateurs à bras ouverts, au nom de son évêque, et prononce lui-même un discours éloquent. Il prédit que la postérité retiendra les noms des Genest, des Belcourt, des Landry, des Lavergne et des Bourassa comme on a retenu les noms des Papineau, des Lafontaine, des Etienne Parent. Et s'adressant à Belcourt et à Landry : "Soyez bénis, Messieurs... La province de Québec vous suit avec un ensemble auquel nous n'étions plus accoutumés. Lais-

sez crier que nous troublons la paix. On ne trouble pas la paix quand on crie au voleur, on n'est pas injuste quand on repousse un agresseur, que l'on soit Belge ou Canadien français... Allez donc, Messieurs, sonnez le ralliement, ranimez les courages, appelez au drapeau... Allez par tout le pays, et jetez à tous les échos cette parole de vaillance : Jusqu'au bout ! "

Encadré de cette manière par son clergé, le peuple canadien-français tiendrait en effet jusqu'au bout. Peut-être y a-t-il quelque monotonie dans cette longue succession d'assemblées, de requêtes, de résolutions. On dirait d'une guerre d'usure; elle put fournir un prétexte à certains qui ne tenaient pas à risquer leur peau dans la guerre des balles et des obus; elle exigea sans doute, de quelques âmes hautes, un courage particulier pour renoncer à la guerre des galons, des décorations, de la gloire. Ce long conflit, où il s'agissait essentiellement de tenir, de ne pas se décourager et de ne pas céder, n'est lui-même qu'un épisode dans la lutte interminable menée par la race canadienne-française pour survivre au Canada. Dans cette lutte, la race française aurait succombé depuis longtemps si elle n'avait pu s'arc-bouter sur une province solidement constituée en Etat. On ne peut vouloir la survivance canadienne-française sans être partisan de l'autonomie provinciale.

L'unanimité de Québec frappa encore quelques Anglo-Canadiens à l'esprit ouvert. Le Dr Finnie, député provincial de Saint-Laurent, souhaita la paix — une paix favorable aux Franco-Ontariens — dans un discours au Club

de Réforme. Son collègue de Shefford, W.S. Bullock, proposa, dans une conférence à Québec, la suspension du Règlement 17 et l'examen bienveillant des justes revendications canadiennes-françaises. A Québec encore, le Canadian Club invita le sénateur Belcourt à traiter de la question bilingue, en anglais, devant un auditoire comprenant le trésorier provincial Walter Mitchell et le juge McCorkill, qui l'applaudirent et l'approuvèrent (29 mars). A Ottawa, John S. Ewart écrivit au ***Journal*** pour confirmer les droits juridiques du français en Ontario. Philip Dansken Ross, chef conservateur, éditeur-propriétaire de l'***Ottawa Journal,*** était un des Equal Righters qui avaient protesté contre l'indemnité des Jésuites, au temps de Mercier. Inutile de dire s'il détestait la cause des écoles bilingues. Cependant le ***Journal*** accueillit avec respect "l'opinion d'un juriste aussi distingué que M. Ewart". Un journal américain, le ***Pittsburg Observer,*** publia, sur la question scolaire ontarienne, un article entièrement favorable aux Canadiens français.[1] Manifestations toujours isolées, qui n'entamaient point la volonté sectaire de la majorité ontarienne. Le ***Journal*** respectait l'opinion de John S. Ewart, mais sans cesser de la combattre. Le 2 avril, la Cour Suprême d'Ontario débouta les Canadiens français, qui attendaient cette décision pour porter leur appel au Conseil Privé.

Landry parcourt la province de Québec, où l'A.C.J.C. ramasse des signatures pour la re-

---

1. "The Pittsburg Observer", 30 mars 1916: 'Ontario sectarians trying to anglicize French schools."

quête en désaveu et des fonds pour l'appel au Conseil Privé. Le 2 avril, il est à Saint-Hyacinthe, avec le Père Charlebois qui retrouve son ami Alphonse Charron. Tous trois s'adressent à un public convaincu d'avance. Mgr Guertin, au nom de l'évêque, félicite Landry en termes analogues à ceux de Mgr Ross. Le 9 avril, aux Trois-Rivières, Mgr Cloutier reçoit et présente lui-même les orateurs: Landry, Belcourt et Omer Héroux. Partout on crie : "Jusqu'au bout ! " Le 16 avril, à Nicolet, Mgr Brunault préside la conférence de Landry. Et le député provincial Trahan, présent à l'assemblée, propose lui-même la résolution de sympathie à l'adresse des Franco-Ontariens.

Philippe Landry était dans la vie publique depuis quarante ans. Ce vétéran des batailles ultramontaines avait mené des luttes épiques contre les libéraux, contre les francs-maçons, contre l'Université Laval. Il avait accompagné Mgr Laflèche dans ses démarches à Rome — si décevantes ! Il s'était trouvé aux prises — lui, catholique fervent — avec son archevêque, Mgr Taschereau, qui parlait peu, mais parlait sec. Il avait, depuis 1875, soutenu ou combattu treize cabinets provinciaux et huit cabinets fédéraux. Carrière épuisante. Ses adversaires, ravitaillés par l'arsenal du ***Soleil***, l'avaient durement touché dans ses intérêts matériels (asile de Beauport). Et puis, à soixante-dix ans, lui sont arrivés la paix et les honneurs. Landry occupe un des tout premiers postes du pays, théoriquement soustrait, comme les hautes magistratures, à l'agitation des querelles partisanes. Il a quitté le conseil d'administration de ***L'Evénement*** et ne collabore plus aux journaux. Toujours vif et gai, causeur agréable et même amusant, il ne se

crée plus d'ennemis, mais seulement de flatteuses relations. Ses meilleures amitiés vont d'Armand Lavergne à Thomas-Chase Casgrain. Il pratique l'art d'être grand-père. Il passerait volontiers ses semaines de vacances à tailler ses boutures et à classer ses "petits papiers". Mais il est intervenu dans l'affaire des écoles du Keewatin, parce qu'elle touchait l'âme du Canada français. Il reste en correspondance avec Mgr Charlebois. Enfin Samuel Genest, le Père Charlebois, des commissaires d'écoles et des curés de paroisses pauvres ont quêté son renfort dans leur lutte par trop inégale. Et Philippe Landry accepte. Il fait appel à la coopération de ses vieux et farouches adversaires du *Soleil*.[1] Il parcourt les centres franco-ontariens, puis la province de Québec, en zigzag, selon les initiatives des cercles de l'A.C.J.C. De la mi-mars à la mi-avril: Québec, Sherbrooke, Ottawa, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Ottawa, Nicolet. Le président du Sénat patauge dans la neige fondue. Une journée tiède suit une journée aigrelette. De plus jeunes eussent déclaré forfait. Landry arrive sur les estrades, souriant et résolu. Les sénateurs anglais sont à demi révoltés contre leur président; un sénateur français, de ses vieux amis, guette le moment où Landry, débordé, laissera la place vacante; un autre de ses anciens camarades, Tom-Chase Casgrain, le principal ministre canadien-français, se transforme en ennemi et combat son action auprès des évêques ; enfin son propre fils, privé de son commandement, laisse percer un peu d'amertume dans ses lettres.

---

1. Témoignage du "Soleil" à la mort de Philippe Landry.

Pour remplir son devoir de patriote, Landry compromet son repos, ses amitiés, ses liens de parti, la carrière de son fils. Mais il serrerait volontiers la main du juge Charles Langelier, qu'il a jadis cravaché, et qui vient de revendiquer, devant le Jeune Barreau de Québec, les droits du français en Ontario. Et surtout, Landry lit sa récompense sur les visages de ses auditeurs, les paysans de Rimouski, les tisserands de Sherbrooke, les petits propriétaires de Saint-Hyacinthe, les séminaristes de Nicolet. Ceux-là comprennent que cet important personnage — qui est si bien l'un des leurs — a renoncé à sa paix et quitté sa maison parce qu'il y va de l'honneur et peut-être de la vie même de la race. Dans les villes où il passe, toute la population adulte signe la requête en désaveu. Ailleurs, les hommes de profession libérale, parfois les curés, organisent de petites assemblées et ramassent sans peine des signatures. Les commissions scolaires souscrivent. En même temps se poursuit la campagne pour l'emploi de la langue française. On exige de plus belle des réponses en français, des brochures en français, des horaires en français, des catalogues en français. Le Dr L.-A. Hébert retourne le catalogue de la maison Henry K. Wampole Ltd., de Perth, Ontario, "en considération des méthodes prussiennes avec lesquelles la minorité canadienne-française est traitée par le gouvernement d'Ontario".[1] D'autres l'imitent. L'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal recommande de rédiger en français toute la correspondance envoyée aux services fédéraux.

---

1. Sa lettre communiquée au "Devoir" du 7 avril 1916.

Des parents, à qui le ministère de la Milice annonce la mort de leur fils, tué à l'ennemi, retournent la lettre de condoléances, libellée en anglais.

* * *

Le rôle de Philippe Landry, l'agitation de la province de Québec, ses effets sur le recrutement, la crainte d'une coupure durable, peut-être définitive, entre races et entre provinces, ennuient fort les ministres fédéraux. Le sénateur Landry, l'Association d'Education et l'A.-C.J.C. exigent le désaveu fédéral. Paul-Emile Lamarche songe à présenter une motion, à soulever un débat aux Communes. Landry et ses amis recherchent l'appui des évêques. Ils voudraient leur signature au bas d'une requête en désaveu. Le cardinal Bégin ne se fait pas prier. Mais les ministres l'apprennent. Le désaveu coûterait au gouvernement fédéral, aux prochaines élections, vingt ou trente sièges en Ontario. Thomas-Chase Casgrain voit Mgr Bruchési et lui expose la thèse officielle, qui limite à presque rien les droits constitutionnels de la langue française, en dehors de la province de Québec : "M. Monk admettait cette thèse, dans l'affaire des écoles du Nord-Ouest; le sénateur Belcourt semble l'avoir admise, par certaines de ses déclarations, dans l'affaire même des écoles ontariennes. M. Blondin, M. Patenaude et moi-même avons fait de notre mieux auprès du premier ministre; mais nos collègues, comme tous les Anglo-Canadiens, sont très irrités par l'attitude de Bourassa et des nationalistes. . . " Le ministre gagne à demi Mgr Bruchési, qui consulte son ami Chapais.

Or, Chapais n'approuve pas la pétition "que l'on a malheureusement fait signer à notre cher et vénéré cardinal". Chapais, si disposé à faire pression sur le gouvernement Laurier dans l'affaire des écoles manitobaines, blâme la pression qui tente de s'exercer sur le gouvernement Borden dans l'affaire des écoles ontariennes. Il s'exprime en 1916 comme Laurier faisait en 1897 : "Le désaveu, écrit-il à Mgr Bruchési, serait un moyen inefficace et un moyen dangereux, car il laisserait inévitablement en vigueur le fameux Règlement 17, qui est la véritable cause du mal." Le désaveu provoquerait une crise aiguë entre le pouvoir central et le pouvoir provincial. Celui-ci édicterait de nouveau son règlement, qui peut subsister sans la sanction d'une loi. Chapais conseille à Mgr Bruchési de ne pas signer la pétition et de la remplacer par une lettre au gouverneur général, "lui demandant d'exercer son influence auprès du gouvernement d'Ontario".[1] Mgr Bruchési et Mgr Emard acceptent la suggestion. Mgr Georges Gauthier, auxiliaire de Mgr Bruchési, suivra son archevêque. Landry croit d'abord à une simple différence de procédure, et remercie l'archevêque de Montréal.[2]

De son côté, Laurier surveille la situation. Il faudra se prononcer, ou manoeuvrer. Peut-être convient-il d'enlever l'initiative à Lamarche, et d'agir en liaison discrète avec les chefs franco-ontariens. Laurier exerce sa séduction sur Paul-Emile Lamarche, qu'il estime, comme

1. *Lettre de Thomas Chapais à Mgr Bruchési, du 27 mars 1916. Archives de l'archevêché de Montréal.*

2. *Lettre du 31 mars 1916. Archives de l'archevêché de Montréal.*

il a estimé Bourassa et Lavergne, pour son talent, pour sa franchise, pour son courage. Il l'invite parfois à dîner, en compagnie d'Athanase David, ami d'enfance de Paul-Emile. Et Laurier tâte aussi le terrain auprès du curé Myrand, son confesseur. L'abbé Myrand est un patriote, mais personnellement attaché au plus illustre de ses pénitents — et plus accessible à la flatterie que le Père Charlebois. Curé de la paroisse populeuse d'Ottawa — à ce titre, principal intéressé à la question — il lui arrive de prendre, dans le même esprit que l'Association d'Education, des initiatives indépendantes. Laurier propose une entrevue au curé Myrand[3]. L'offre acceptée, Laurier, Belcourt, Rodolphe Lemieux, Ernest Lapointe, Paul-Emile Lamarche, Esioff Patenaude — qui a prévenu Borden — et Philippe Landry se rencontrent au presbytère de Sainte-Anne, le 6 avril. L'abbé Myrand fait les honneurs du presbytère, avec ses belles manières qui vous portent à le monseigneuriser, par anticipation. Pour Landry, cette entrevue se place entre son assemblée de Saint-Hyacinthe et celle des Trois-Rivières. Il répète à Laurier comme à Patenaude : Nous voulons le désaveu fédéral. Mais Laurier ne tient pas plus que Borden à provoquer aussi nettement l'opinion orangiste. Laurier ne peut pas exiger l'intervention fédérale dans l'affaire des écoles ontariennes, vingt ans après son refus du "bill réparateur" dans l'affaire des écoles manitobaines. D'ailleurs Laurier reste fidèle à la tradition libérale, très attachée à l'autonomie des provinces. Il soutient cette thèse : Le pouvoir central est dominé par la majorité de race et de religion ; son ingérence

---

3. Archives privées de Mgr Myrand, à Ottawa.

dans la juridiction attribuée aux provinces ne peut recéler qu'un danger pour les minorités. Laurier entrevoit une autre marche à suivre : une motion présentée à la Chambre des Communes, et constituant un appel à la bonne volonté de la législature ontarienne. Patenaude critique ce projet : vous n'obtiendrez qu'un vote hostile de la majorité de la Chambre, ce qui ajoutera un obstacle de plus dans le chemin ; vos recours aux tribunaux aboutiront au même résultat. L'entrevue au presbytère de Sainte-Anne ne conclut rien. Mais Laurier promet d'y repenser, d'en reparler, par exemple avec son jeune ami le député de Kamouraska. Le "vieux chef" part avec ses amis, Lemieux et Lapointe, mais aussi avec Lamarche, qu'il a gentiment invité : "Venez-vous avec nous, Paul-Emile ? [1]

Landry prend le train pour Trois-Rivières. Il en revient presque aussitôt, pour remettre au secrétaire d'Etat Blondin une requête en

---

1. En 1925, Esioff Patenaude qualifia la motion Landry (dont nous parlerons plus loin) de "truc politique". Ernest Lapointe lui répondit, d'après le "Soleil" du 10 octobre 1925:

"...Si M. Patenaude répète ces paroles... je demanderai la permission à certains personnages éminents et distingués de dire ce qui s'est passé à une réunion convoquée par eux, à laquelle M. Patenaude et moi-même assistions.

"M. Patenaude sait que les représentants de la minorité française d'Ontario nous ont suppliés, lui et moi, d'exposer leur cause et de faire valoir leurs revendications devant la Chambre des communes."

Cette réponse adroite — mais qui ne réfute pas la critique de Patenaude — fait allusion à la réunion du 6 avril 1916, au presbytère du curé Myrand.

désaveu du Règlement 17, signée par les évêques de la province, auxquels se sont joints NN. SS. Legal, d'Edmonton ; Mathieu, de Régina ; Latulipe, d'Haileybury ; Charlebois, du Keewatin ; Béliveau, de Saint-Boniface ; et Pascal, de Prince-Albert. Il manque la signature de trois évêques : Mgr Bruchési, son auxiliaire Mgr Georges Gauthier, et Mgr Emard, qui envoient directement au gouverneur général une requête un peu différente, rédigée par Mgr Bruchési, et souhaitant que des mesures soient prises pour protéger la langue française et pour ramener la paix entre Anglais et Français au Canada. Mgr Bruchési, qui vient de parler si nettement en public, chez ses amis sulpiciens, adopte la thèse de Tom-Chase Casgrain. Il ne croit pas aux droits constitutionnels de la langue française en Ontario. Il invoque l'histoire, l'équité, le "fair play". Il négocierait, au besoin, un compromis avec son collègue l'archevêque d'Ottawa. Mais le Père Charlebois et ses amis répugnent au compromis — comme Mgr Langevin, lors de l'affaire des écoles manitobaines. Le Père Charlebois est un entêté ; connaissez-vous des apôtres qui ne soient pas des entêtés ? Mgr Georges Gauthier se sent plus près du Père Charlebois, mais il ne peut infliger un démenti à son archevêque, en différant d'attitude avec lui.

Les requêtes épiscopales influencèrent les ministres canadiens-français. Casgrain, Blondin et Patenaude intervinrent sérieusement auprès de Borden, qui, à son tour, intervint — mollement — auprès du cabinet ontarien. Ferguson répond que, dans la province anglo-saxonne, les deux partis s'accordent sur ce point, et qu'un gouvernement cédant aux Ca-

nadiens français perdrait le pouvoir dans les vingt-quatre heures. Casgrain, Blondin et Patenaude poussent assez loin leurs vélléités d'action. Ils rédigent ensemble un long mémoire, demandant à Borden de provoquer une enquête du Conseil Privé sur les droits de la langue française au Canada[1]. Borden objecte que ni Québec ni l'Ontario ne se soumettraient à une décision défavorable du Conseil Privé. Casgrain, Blondin et Patenaude menacent de ne plus assister au conseil des ministres avant d'obtenir satisfaction. Les ministres anglais, unanimes, passent outre. Borden est déjà presque accablé par ses responsabilités de guerre, et harcelé par d'influents personnages, de l'Ontario et surtout de l'Ouest, qui lui demandent le sauvetage du Canadian Northern — le réseau de Mackenzie et Mann — dont la faillite entraînerait une crise économique. Borden supplie ses collègues canadiens-français — nerveux jusqu'à la dépression — d'éviter une "calamité nationale". Après une semaine de tergiversations (20-27 avril), les trois Canadiens français cèdent. Le public ignore qu'on a côtoyé une crise ministérielle. Laurier et Landry reprennent, secrètement, la conversation commencée au presbytère du curé Myrand.

A Sainte-Thérèse d'Amos, les fils aînés de Mme Croteau serpent, brûlent leurs abatis, finissent leurs journées, fourbus, noirs comme des charbonniers.

Sur les routes des Flandres, sous la pluie grise et fine, le 22e bataillon canadien-français

---

1. Robert Laird Borden: His Memoirs; Vol. II, pp. 574 et suiv.

monte vers les lignes, l'arme à la bretelle. Les hommes chantent : "En roulant ma boule", et la population s'étonne de voir défiler "des Français habillés en Anglais".

L'Hôpital général No 6, fourni par l'Université Laval de Montréal, est arrivé au camp de Shorncliffe, en Angleterre. L'Hôpital général No 8 installé sur le champ de courses de Saint-Cloud, soigne des blessés français, d'abord sous des tentes, puis dans des baraques spéciales. L'Hôpital ne soigne que des blessés graves, et de jeunes médecins canadiens-français y complètent leur expérience professionnelle. Le 15 avril, Raymond Poincaré, président de la République française, préside à l'inauguration officielle, en présence de sir George Perley, de Philippe Roy et de notabilités françaises. Le Dr Léo Pariseau radiographie la main du président Poincaré.

Le capitaine A. T. Shaughnessy, second fils du président du Pacifique-Canadien, est tombé le 1er avril, après dix jours de tranchées. Lord Shaughnessy subit noblement cette épreuve, par laquelle, dit-il, "passent des milliers d'autres personnes, dans toutes les parties de l'Empire".

IV

LA MOTION LAPOINTE

Réélection de Médéric Martin. — La motion Lapointe. — Achat du Québec et Saguenay. — Elections provinciales du 22 mai 1916. — Démission de Philippe Landry.

Les appels de Philippe Landry et de l'A.C.-J.C. se croisaient toujours avec les appels de Sam Hughes, de ses colonels honoraires et de ses sergents recruteurs. A Montréal, ils se croisaient aussi, au printemps de 1916, avec les appels des candidats aux élections municipales.

La gabegie dans l'administration de la grande ville avait fait naître divers projets. Cousineau, chef de l'opposition provinciale, demanda la mise en tutelle de Montréal pour une période de quatre ans : le gouvernement nommerait sept ou huit administrateurs, sur une liste présentée par les corps publics. L'idée fut écartée comme antidémocratique : elle priverait les électeurs de leur droit. Cependant les milieux financiers espéraient mieux

tenir un conseil moins nombreux. Léonide Perron, gros avocat d'affaires, député de Verchères, président du Club de Réforme et spécialiste des questions montréalaises, projeta la réduction du nombre des échevins de 31 à 20, "pour atténuer la confusion". Lomer Gouin, montréalais qui craignait les électeurs montréalais depuis sa défaite de Saint-Jacques, et qui entretenait aussi des relations avec les milieux financiers, adopta et présenta l'idée. Le maire Martin s'insurgea contre ce projet destiné, disait-il, à favoriser l'élément anglais. Le maire, en antagonisme perpétuel avec le bureau des commissaires, voulait la suppression de ce bureau. Gouin étant le plus fort à la législature, son projet l'emporta.

La question des tramways restait le type des "affaires" débattues à l'Hôtel de Ville. La "franchise" de la Compagnie des Tramways devait expirer le 1er août 1922. La compagnie, les échevins, les commissaires et le public commençaient d'y songer, en 1916. La congestion du trafic justifiait des critiques, et des projets de réforme. Les partisans de l'initiative privée affrontaient les partisans de la municipalisation. La Compagnie des Tramways surveillait donc les élections municipales. Léonide Perron s'intéressait aussi à la question.

Médéric Martin fit encore une campagne pittoresque, avec, pour concurrents, le commissaire Duncan McDonald et l'échevin L.-A. Lapointe, "leader" du Conseil. Martin était député de Sainte-Marie et Lapointe député de Saint-Jacques. Tancrède Marsil et Jules Fournier — la bohème du nationalisme — se pré-

sentèrent, respectivement, au bureau des commissaires et à l'échevinage. C'était un casse-tête que l'imbroglio municipal. Martin paraissait à la fois le champion des revendications plébéiennes et le champion de la Compagnie des Tramways. Edmund Arthur Robert et Léonide Perron le soutenaient, en coulisse, bien que Perron eût inspiré, contre le gré de Martin, la réduction du nombre des échevins. Duncan McDonald, spécialiste des questions de tramways, combattait la compagnie, mais on le soupçonnait de servir des intérêts rivaux. Quant à Lapointe, trop habile, ses dispositions restaient équivoques. D'après les experts en stratégie électorale, la Compagnie des Tramways suscitait la candidature de Lapointe, pour enlever à McDonald des voix anglaises qui refuseraient de se porter sur Martin.

Dans ces conditions, le *Devoir* resta neutre. Quelques personnes s'en étonnèrent. Bourassa répondit en rappelant la campagne de 1910, le "coup de balai"... et l'inaction des honnêtes gens après la victoire, telle que rien ne changea. "A partir de ce moment, écrivit Bourassa, j'ai pris la résolution de ne plus me casser la tête pour défendre les intérêts des contribuables de Montréal, tant que les susdits contribuables ne manifesteront pas une volonté un peu plus efficace de ne pas se laisser berner et voler à merci."

Le 3 avril, Martin fut réélu avec près de dix mille voix de majorité sur McDonald, seize mille sur Lapointe. "Le peuple m'a noblement vengé", déclara-t-il. L'ex-"leader" du conseil, L.-A. Lapointe, régulièrement élu depuis seize ans et qui se croyait échevin à perpétuité, dis-

paraissait de la scène municipale. Les quatre commissaires furent E.-W. Villeneuve, A.-Guy Ross, Joseph Ainey et Thomas Côté. Jules Fournier fut battu dans Saint-Jacques, malgré l'appui de la défaillante Association des citoyens. Dans l'ensemble, on prend les mêmes et on recommence. L'élément anglais compte sept échevins sur vingt, au lieu de sept sur trente et un : Martin l'avait prédit.

Le populaire se reconnaissait avec plaisir en Médéric, l'ancien cigarier. Dans ses assemblées, on ne mâchait pas les mots ; et comme le plus dangereux rival du maire sortant était le commissaire McDonald, la campagne municipale comporta bien des escarmouches anglo-françaises. "Nos jeunes gens n'ont pas d'affaire à se battre pour l'Angleterre ni pour la France", dit un partisan de Martin, présidant une de ses assemblées, "ils doivent rester icitte." Cet homme disait la même chose que Bourassa — en termes différents.

* * *

Bourassa donna les deux dernières conférences de sa série. Celle du 30 mars fut intitulée : Les solutions (indépendance, fédération impériale ou annexion) ; celle du 6 avril : nos relations extérieures. Comme le partisan de Médéric, Bourassa voulait affranchir les Canadiens du concept colonial : Le Canada doit agir en nation d'Amérique, non pas en satellite de l'Angleterre ou de la France. Et il insista sur les rapports avec la France, car le mot d'ordre de la propagande en faveur du Fonds Patriotique et du recrutement était

de faire vibrer la corde francophile dans la province de Québec. Bourassa maintenait la froide objectivité que d'anciens nationalistes mêmes lui reprochaient, mais qui lui conférait d'emblée une sorte de domination sur le champ des propagandes ampoulées, des sentiments écorchés et des passions exacerbées. Le grand, le seul service à rendre à la France, répéta Bourassa, c'est la conservation de sa langue et de son génie en Amérique. Et les Français doivent comprendre l'intérêt moral et matériel que le développement de notre groupe ethnique comporte pour eux. Loin de nous demander l'impossible, ils devraient nous aider, par exemple en faisant passer par notre canal les capitaux et le commerce qu'ils dirigent par ici. Les six conférences de Bourassa s'éditèrent en brochure, sous le titre de la série : "Hier, aujourd'hui, demain."

Les associations civiques de recrutement poursuivaient leurs efforts démesurés — démesurés par rapport aux résultats. Celle de Québec organisa une "semaine patriotique" comportant une assemblée au Manège de la Grande Allée, avec le concours de sir Lomer Gouin, de sir Charles Fitzpatrick et des fanfares militaires. Le public goûta la distraction gratuite, et s'en tint là. A Montréal, l'Association civique de recrutement pria tous les patrons de fournir un état de leur employés en âge de s'enrôler. L'Imprimerie Populaire, société éditrice du *Devoir*, reçut la circulaire. Bourassa répondit à l'Association qu'elle ferait mieux de surveiller les profiteurs de guerre et les concurssionnaires.

Ces procédés de pression, presque d'inquisition, exaspéraient bien des gens. Les fer-

miers dont on attirait les fils ou les "hommes engagés" sentaient monter la colère. La pénurie de main-d'oeuvre agricole s'était déjà fait sentir avant la guerre au point d'inquiéter, au printemps de 1914, le ministère de l'Agriculture de la province d'Ontario. Le recrutement et l'attrait des usines de guerre aggravèrent cette situation. Des fermiers, faute de main-d'oeuvre, ne tiraient pas tout le parti possible des nouveaux débouchés. Choquette se fit leur porte-parole au Sénat. Il s'écria : "C'est un crime que de prendre les jeunes cultivateurs !" Et il lut la lettre d'un Ontarien, Robert Hazelton, d'après qui les engagés de naissance britannique, au Canada, étaient une tourbe d'indésirables (dans presque toutes les villes de cantonnement, les soldats provoquaient des bagarres). Des sénateurs asthmatiques suffoquèrent d'indignation ; des arthritiques bondirent sur leurs pieds. A Toronto, Hazelton évita le lynchage en se réfugiant au poste de police ; sa maison fut envahie et pillée. Les journaux tories affirmèrent Laurier solidaire de Choquette. Pas du tout, protesta le *Soleil :* "M. le sénateur Choquette, depuis longtemps déjà, ne parle que pour lui-même. Il a droit sans doute à ses opinions, mais elles n'engagent que lui, et lui seul." Laurier jugea indispensable de répéter aux Communes qu'il ne partageait pas l'opinion du sénateur Choquette — avec qui, d'ailleurs, ses relations étaient tendues. La presse ontarienne négligea ces précisions : Laurier, Choquette, Bourassa, Lavergne, Landry et tous les Canadiens français étaient, ouvertement ou secrètement "déloyaux", "traîtres" ou "rebelles". Le *Globe,* grand organe libéral, refusa par trois fois d'insérer les rectifications de Choquette, qui

finit par télégraphier à son directeur : "Vous êtes un lâche diffamateur." Au Sénat même, Choquette se plaignit des journaux qui tronquaient et faussaient ses discours, et, sous prétexte de mise au point, il renouvela ses protestations contre les excès du recrutement. Choquette massacrait la langue anglaise, mais n'en avait cure. Dressé de toute sa petite taille, précipitant son débit, il passa outre aux interruptions de ses honorables — et vénérables — collègues. Dans son article quotidien, Bilodeau rendit compte de la "journée Choquette" (27 avril). Cette manière d'hommage, dans le *Devoir*, combla d'aise le "bouillant sénateur". Mais des tories modèle Rufus Pope exsudèrent une véritable haine pour Choquette — et pour Landry.

Vous imaginez, dans ces conditions, l'accueil reçu par la requête en désaveu du Règlement 17, malgré ses six cent mille signatures. A vrai dire, Landry la présentait sans espoir, pour épuiser les recours. Le gouvernement fédéral n'a jamais employé son veto en faveur des droits scolaires franco-catholiques (trois occasions se sont présentées : en 1872, loi des écoles du Nouveau-Brunswick ; en 1890, loi Greenway au Manitoba ; en 1892, ordonnances du Nord-Ouest). La question relève des tribunaux, décida le rapport du ministre de la Justice Doherty, Irlandais catholique et député de Montréal — et ses commentaires laissèrent deviner une préférence pour la thèse du gou-

---

1. Le rapport du ministre de la Justice et d'autres pièces, déposés sur le bureau de la Chambre à la requête de Charles Marcil, figurent aux documents parlementaires de 1916; No 28; document 271a.

vernement ontarien[1]. A Ottawa, toutes les écoles bilingues étaient fermées.

Après consultation rapide avec son ami Rodolphe Lemieux, délégué par Laurier, Gouin choisit ce moment pour tenir des élections provinciales.

* * *

Gouin était sûr de son affaire. Les commandes de guerre et le prix élevé des produits agricoles contribuaient à l'aisance générale. La chaussure à Québec, la métallurgie à Montréal, le textile à Sherbrooke et à Valleyfield, progressaient à grandes enjambées. Alfred Marois et son fils, ancien élève de l'Ecole Polytechnique — qui portait le même prénom — développaient leur fabrique de chaussures, reconstruite après l'incendie de décembre 1913. La forte consommation de cigares et de cigarettes offrait des débouchés à la culture du tabac. Le poisson même se vendait bien, et les pêcheries gaspésiennes en profitaient. (Curieux régime économique, qui assure le maximum de prospérité quand les bras et les machines sont employés, non pas à la production, mais à la guerre, c'est-à-dire à la destruction ! Un bout de la chaîne : des intestins perforés, des épaules gangrenées, des yeux crevés, des paquets de souffrance humaine sur des brancards. L'autre bout : des usines trépidantes, de gros dividendes, de hauts salaires, la farandole du papier-monnaie.)

Le trésorier Walter Mitchell présentait avec assurance des budgets facilement bouclés. Le gouvernement provincial avait sans peine em-

prunté six millions à des banquiers de Boston : quatre millions pour remboursement d'un emprunt antérieur, deux millions pour réduction d'avances faites à même le fonds consolidé du revenu. Car tel est le mécanisme qui concilie un excédent budgétaire avec une augmentation de la dette. Celle-ci est contractée pour une fondation déterminée, de caractère permanent — par exemple, pour la construction du barrage sur le Saint-Maurice — qui doit rester à l'actif de la province. C'est le type de la dépense productive. Mieux encore : c'est un placement. Nous ne saurions la porter au bilan comme une dépense sans compensation. Ainsi, du moins, raisonnent les intendants de nos finances. L'opposition, disent-ils, prouve sa courte vue, son incompétence, en nous reprochant de ne point tenir compte, dans le passif, des sommes dépensées pour la construction des écoles techniques et de l'Ecole des Hautes Etudes. D'abord, ces écoles ont été construites par des corporations, non par des commissions. Le gouvernement a garanti leurs emprunts, mais il détient une première hypothèque sur le terrain et sur les bâtiments des écoles. Or ce terrain et ces bâtiments, en raison de la hausse de la propriété et des matériaux, valent aujourd'hui plus qu'ils n'ont coûté. Ainsi, le terrain de l'Ecole technique de Montréal, payé $150,000 en 1908, vaut un million aujourd'hui. Si vous tenez à inclure dans le passif le montant des emprunts garantis par le gouvernement, il faudrait inclure dans l'actif la valeur des écoles et du terrain hypothéqués.

D'ailleurs, ajoute Gouin, les conservateurs auraient mauvaise grâce à nous reprocher d'a-

voir garanti les titres de ces corporations, quand le gouvernement de leur choix, celui de M. Borden, a garanti d'un seul coup la somme de $45,000,000 à MM. Mackenzie et Mann.

Walter Mitchell disait : "Nous avons la conviction de vivre dans une province grande, riche et prospère, qui occupe un rang élevé dans la Confédération." Sur les lèvres d'un Anglo-Canadien, cette déclaration prenait son entière valeur. Honoré Mercier, ministre de la Colonisation, inspectait lui-même les régions nouvelles, où l'on espérait recevoir des colons européens, dépouillés de leurs biens par la guerre. Joseph-Edouard Caron n'apportait pas seulement au service de l'agriculture sa compétence et son dévouement. Il décourageait de son mieux le recrutement dans les campagnes. D'ailleurs, il détestait les impérialistes, et même les Anglais en général. Caron ne payait pas de mine, avec son chapeau melon qui avait traversé plusieurs saisons, son veston avachi, ses poches déformées, ses bas de pantalon en accordéon. Mais dans les comices agricoles, nul ne lui en remontrait. Resté "habitant", il pensait comme les habitants, les défendait et se faisait aimer d'eux. J.-A. Tessier, ministre de la Voirie, tira fierté et satisfaction du congrès des bonnes routes, tenu au parc Sohmer à Montréal, au mois de mars. Le congrès réunit des délégués de tout le Canada et des Etats-Unis, sous la présidence de Ben Michaud, sous-ministre de la Voirie à Québec. Le lieutenant-gouverneur et les plus hautes autorités, même religieuses, y firent acte de présence. La route Lévis-Jackman, reconstruite avec revêtement de gravier, longeait

la rivière Chaudière sur la majeure partie de son cours, et mettait Québec et la Beauce en communication facile avec l'Etat du Maine. Henri-Elzéar Lavigueur, élu maire de Québec, rencontra l'approbation unanime en prononçant, au congrès, l'éloge de l'administration provinciale.

Tout cela laissait peu de prise à l'opposition. Philémon Cousineau, prévenant, estimé, révélait peu d'autorité, de ce que les Anglais appellent "leadership". Il critiqua le contrat accordé par S.-N. Parent, président de la Commission des eaux courantes, à la Saint-Maurice Construction Company, pour l'érection du barrage sur le Saint-Maurice. Gouin défendit Parent, et affirma le contrat équitable, conforme à l'intérêt public.

Enfin l'on reparla du *Journal d'Agriculture,* imprimé aux ateliers du *Canada.* Le dentiste Gaston Maillet — un rouge avancé, figurant sur la liste de l'Emancipation en 1910 — qui publiait l'hebdomadaire *Autorité,* harcelant à l'occasion son propre parti, offrit d'imprimer le *Journal d'Agriculture* à bien meilleur compte. La nuance radicale de Maillet le privait du concours actif du *Devoir ;* et les jours étaient bien passés où Lavergne et Prévost mettaient les ministres sur les dents. Maillet tourna ses batteries contre les fils barbelés de l'administration municipale.

Le Comité de législation privée rejeta, par sept voix contre deux, un projet d'admission des femmes à la pratique du droit, présenté par Lucien Cannon. Deux femmes distinguées, Mme Gérin-Lajoie, présidente de la Fédéra-

tion Nationale Saint-Jean-Baptiste, et Mme England, docteur en médecine, avaient inutilement plaidé la cause féminine. Armand Lavergne appuya seul Lucien Cannon, au Comité. La Chambre ratifia l'opinion de son comité, par 22 voix contre 21, et se laissa proroger, le 16 mars. Le 13 avril, Gouin fit dissoudre la treizième législature, et fixer les élections au 22 mai.

En matière d'organisation électorale, dans la province de Québec, le parti libéral était expert. Il tenait les principales mairies, avec Médéric Martin à Montréal, Henri-Elzéar Lavigueur à Québec, Joseph-Adolphe Tessier aux Trois-Rivières, René Morin à Saint-Hyacinthe. Jules Allard, ministre des Terres, redevint conseiller législatif; et J.-L. Perron, député de Verchères, reçut également un siège à la Chambre haute provinciale. Sans souci de leur propre réélection, ils pourraient cuisiner celle des autres. Perron seconderait Séverin Létourneau, organisateur pour le district de Montréal. Perron, gros bûcheur à l'esprit positif, faisait encore la liaison avec E.-A. Robert, la Compagnie des tramways de Montréal, la finance et l'industrie anglaises, que Gouin ménageait presque à l'égal du clergé. Philippe Paradis restait organisateur pour le district de Québec. J.-A. Tessier tenait solidement Trois-Rivières. Jacob Nicol, propriétaire de la *Tribune,* qui exerçait une influence croissance sans trop se mettre en avant, servirait le parti à Sherbrooke. Le surintendant de l'Instruction publique, Boucher de La Bruère, prenait sa retraite au bout d'une longue carrière. Le surintendant de l'Instruction publique n'est pas un ministre, ni même un

sous-ministre. Sa position, ses fonctions mêmes sont mal définies. Il est l'agent de liaison entre le gouvernement, le Conseil de l'Instruction publique et les commissions scolaires. C'est un rôle délicat. Après discrète consultation de l'épiscopat, le gouvernement nomma Cyrille Delage, président de la Chambre, qui renonçait volontiers à la politique. Cyrille Delage venait du notariat, comme Narcisse Pérodeau, et gardait le pli professionnel, marqué de respectabilité bourgeoise. Membre du Comité catholique depuis douze ans, il n'était pas classé parmi les "esprits forts". Il avait réfuté Godfroy Langlois et combattu ses projets à la Législative.[1] Il serait parfaitement à sa place, dans son nouveau poste. Le Club de Réforme arrêtait les plans de campagne. Les clubs de jeunes libéraux, à Québec et à Montréal, était déjà sous pression. Un enfant de Saint-Roch, Oscar Drouin, préside l'Association de la Jeunesse libérale de Québec, pépinière de députés. Quelques années plus tôt, Oscar Drouin était, au Collège de Lévis, l'un des rares élèves résistant à l'emballement nationaliste. Ce qui n'empêche pas ce petit noiraud, négligé de toilette, aux bras démesurément longs, au tempérament vif, sincère et généreux, d'être canadien dans l'âme. Il a l'instinct du peuple, de ses réactions, de ce qu'il faut lui dire. Le Parti se prépare une injection de jeunesse, en poussant à la Législative Hector Laferté, Athanase David, Elisée Thériault. La Chambre dissoute comprenait 57 libéraux, 15 conservateurs, un "ouvrier" et le nationaliste Armand Lavergne. Gouin

---

1. *Histoire de la Province de Québec. Vol. XIII.*

espère non seulement maintenir, mais renforcer ces positions.

Le projet flottait dans l'air depuis quelque temps, et l'opposition ne fut pas surprise. "Cousineau est coulé", avait dit Gouin après le vote du bill Galipeault, "profitons-en". Le congrès de la Voirie, avec force coups d'encensoir à l'adresse de l'administration provinciale, préparait l'exploitation électorale de la "politique des bons chemins". Arthur Sauvé, se substituant un peu à son chef, ramassait des arguments pour la réplique. Il avait envoyé ce questionnaire aux chefs conservateurs des des principales paroisses :

Québec, 17 février 1916,

Cher Monsieur,

L'opposition conservatrice désire connaître à fond le résultat de la politique des chemins du gouvernement Gouin. Pour cela, elle a recours à des amis de chaque paroisse et leur demande de vouloir bien répondre, immédiatement autant que possible, aux questions suivantes:

1. Est-ce qu'il s'est fait du macadam ou du gravelage chez vous?

2. Qu'est-ce qu'il s'est passé alors? Les chemins sont-ils bons ou mauvais?

3. Combien le gouvernement avait-il promis de payer?

4. Le gouvernement a-t-il payé régulièrement les sommes promises?

5. A-t-il retardé à payer? Si oui, avez-vous été obligé d'emprunter aux banques pour payer?

6. Avez-vous reçu du gouvernement tout le montant qui vous a été promis? Quand? L'avez-vous eu en retard?

7. Le Conseil a-t-il eu des difficultés avec le gouvernement au sujet des chemins ou du paiement?

8. En un mot qu'est-ce qu'on dit de la politique des chemins du gouvernement Gouin?

Vous m'obligeriez beaucoup en donnant une réponse claire et précise à chaque question pour jeudi prochain si possible.

Vous pourriez avec avantage donner à vos réponses le numéro correspondant à chaque question.[1]

Cousineau témoigna d'une belle assurance. Le 16 avril, dans un déjeuner de partisans à Montréal, il annonça un programme lapidaire : "Mettre Gouin dehors." Ainsi, écrivit Georges Pelletier dans le ***Devoir***, le programme de M. Cousineau se résume à "mettre Gouin dehors", et le programme de M. Gouin se résume à "rester au pouvoir". Le *Soleil* ridiculisa l'ambition démesurée du chef conservateur. Un homme autrement fort que M. Cousineau — Henri Bourassa — prétendant "mettre Gouin dehors", a fini par sortir lui-même, sans claquer la porte !

Lomer Gouin et son lieutenant Taschereau, restés, jadis, maîtres du terrain après les furieux assauts de l'équipe Bourassa-Lavergne-Prévost-Tellier, se riaient évidemment des efforts de Cousineau, privé de tout appui nationaliste. Lavergne se rapprocha du gouvernement Gouin, et donna ses raisons : d'abord, les ministres ont graduellement adopté la plupart des mesures préconisées par les nationalistes depuis 1908; ensuite, la rupture récente des nationalistes avec les conservateurs est

---

1. *Archives privées du sénateur Arthur Sauvé.*

encore plus complète que leur rupture ancienne avec les libéraux. Sur la question des écoles ontariennes, dit Lavergne, en particulier lors du bill Galipeault, je me suis trouvé beaucoup plus près de Gouin que de Cousineau — sans parler des tories impérialistes, Ernest Gault et ses amis "qui tendent à dominer le parti conservateur à Québec comme à Ottawa". De fait, qu'y avait-il de commun entre l'impétueux Armand Lavergne et le tory anglican Charles Ernest Gault, administrateur d'une compagnie de prêts hypothécaires dans la vie civile, et spécialiste de filandreux topos financiers à la Chambre ?

Cousineau attaqua néanmoins vigoureusement. Il tint sa première assemblée le 19 avril, à Sherbrooke, avec le sénateur Rufus Pope. Compagnonnage malheureux, surtout aux yeux des nationalistes, bien que Pope essayât d'atténuer son hostilité à l'égard des Franco-Ontariens. Bourassa, Lavergne, les évêques — et les chefs libéraux — n'ignoraient pas la sourde campagne menée par Pope contre Landry au Sénat. Cousineau parlait toujours avec assurance, mais le secrétaire provincial Décarie — l'un des manitous du Club de Réforme —, interrogé par des journalistes, prédit que les conservateurs garderaient cinq comtés, pas un de plus. Le chiffre indiqué par Décarie ne correspondait pas à une simple conjecture.

Les organisateurs *bleus,* Roméo Langlais à Québec, Armand Grenier à Montréal, n'avaient ni l'entregent ni les moyens matériels de leurs rivaux. La caisse était mal garnie — cinquante mille dollars, une misère — et Char-

les Beaubien, grand argentier du parti, ne voulait pas la remplir. Patenaude, fort expert, lui aussi, à cocher des listes et supputer des résultats, prévoyait une écrasante défaite. On sentait les nationalistes hostiles, au point de soutenir ouvertement Gouin. Les conservateurs fédéraux, desservis, dans la province de Québec, par la question des écoles ontariennes, entamèrent d'obscurs marchandages avec les organisateurs "rouges". On laisserait élire une vingtaine de libéraux par acclamation, pourvu que ceux-ci, à leur tour, permissent à cinq ou six chefs conservateurs d'échapper au naufrage. Cousineau repoussa cette combinaison. "Tant pis pour lui", dirent les conservateurs fédéraux, "il se fera battre."

Et la campagne commença dans une province déjà parcourue par les recruteurs, reçus froidement, et par les avocats de la cause franco-ontarienne, reçus avec enthousiasme. Le 30 avril, à Chandler — la bourgade gaspésienne transformée en petite ville industrielle par l'usine de J.-E.-A. Dubuc — les Canadiens français corrigèrent des Canadiens anglais, qui voulaient abattre le drapeau tricolore hissé sur une salle de cercle. Un peu partout, les commissions scolaires catholiques, suivant la permission accordée par la législature, souscrivirent au fonds ontarien. Celle de Montréal donna l'exemple en souscrivant $5.000. Mgr Béliveau rentrait de Rome, où les bureaux du Vatican s'occupaient de délimiter — de rectifier — la frontière entre l'archevêché irlandais de Winnipeg et l'archevêché canadien-français de Saint-Boniface. Mgr Béliveau était fort ami de Mgr Georges Gauthier, auxiliaire de Montréal, son ancien condisciple au Grand

Séminaire. Il dit, en traversant la province de Québec : "Quelle que soit la longueur de la lutte, nous la mènerons jusqu'au moment de la victoire ou de notre mort."

* * *

Jusqu'au moment de la victoire ou de notre mort. Les chefs de la résistance avisèrent une fois de plus. La *Gazette* et la *Patrie* apprenaient au public que NN. SS. Bruchési, Emard et Gauthier, avaient refusé leur signature à la requête en désaveu, et préconisé, dans leur mémoire au gouverneur général, une procédure toute différente. Landry pria Mgr Bruchési de lui communiquer ce mémoire. L'archevêque éluda la question.[1] Mais le désaveu fédéral était décidément impossible. Depuis un mois — depuis la soirée du 6 avril au presbytère du curé Myrand — Laurier et Landry, secondés par Lamarche, cherchaient une formule d'intervention fédérale, assez forte pour impressionner le cabinet ontarien, assez délicate pour ménager sa susceptibilité. Ils avaient enfin arrêté un texte : un pressant appel à l'esprit de générosité, de justice et de conciliation des législatures provinciales. Par loyauté envers son parti, et parce qu'une intervention du gouvernement prendrait plus de poids, Landry voulut d'abord prier les ministres, au nom des Franco-Ontariens de présenter aux-mêmes cette résolution à la Chambre des communes. Les chefs de la résistance décidèrent d'appuyer

1. Lettre de Philippe Landry (du 24 avril 1916) et dépêche de Mgr Bruchési, aux archives de l'archevêché de Montréal.

cette requête aux ministres par un refus de l'impôt scolaire destiné à la "petite commission". L'initiative d'un gros contribuable était nécessaire, pour lancer le refus de l'impôt. Landry n'était pas propriétaire à Ottawa. Le geste n'était pas conforme aux habitudes de Belcourt, et ne lui plaisait guère. Mais ses amis d'insister : "Il n'y a que vous qui puissiez le faire." Belcourt accepte. L'Association d'Education convoque les Canadiens français d'Ottawa pour le 3 mai, à la salle Sainte-Anne. A cette assemblée, Landry donne lecture du texte que les ministres seront priés de présenter aux Communes; l'abbé Myrand et Samuel Genest promettent de ne se laisser rebuter ni par la durée ni par les aspérités de la lutte; le sénateur Belcourt, aborde la question des taxes scolaires. Plus objectif que jamais, Belcourt dresse une argumentation claire. Puis il s'arrête un instant, et conclut d'une voix posée : "Vous ferez ce que vous voudrez. Quant à moi, je ne donnerai pas un sou à ces gens-là." L'effet fut foudroyant.

Les questions d'envergure et les questions brûlantes se débattaient à Ottawa. Sam Hughes s'y trouvait sur la sellette, et mal à l'aise, pour les contrats adjugés par son ministère. Bourassa regrettait la faute commise en 1907, en quittant l'arène fédérale. Il avait décidé d'y rentrer, aux prochaines élections, et Paul-Emile Lamarche l'annonçait aux Communes. Lavergne prit la même décision, et tint une assemblée d'adieu — d'au revoir plutôt — pour l'annoncer aux électeurs de Montmagny. Lavergne se réservait pour les élections fédérales, afin de mieux traquer les trois traîtres — les trois ministres canadiens-fran-

çais. Il apprécia la situation provinciale en termes bienveillants pour le gouvernement Gouin.

A son tour, Bourassa donna son avis, dans le *Devoir* du 9 mai. Le seul homme qu'il estimait dans le parti conservateur provincial, Mathias Tellier, était hors de cause. Comme tout le monde, Bourassa prévoyait l'écrasement des conservateurs, et n'en était pas marri. "Un cabinet Gouin est assurément plus acceptable à tous égards qu'un cabinet Cousineau — lequel ne saurait être qu'une caricature de gouvernement, un gouvernement-joujou dont le chef apparent danserait comme une marionnette dans les mains des ministres tory-impérialistes d'Ottawa... " Et après tout, reconnut Bourassa : "Le parti libéral, c'est quelque chose; Gouin, c'est quelqu'un... Le parti conservateur québécois, ce n'est plus rien, Cousineau ce n'est personne."

C'était simple et bref comme le couperet de la guillotine. Bourassa se rappelait-il ses débuts à l'Assemblée législative, les journées de mars 1909 où Gouin l'avait tenu en échec ? Ironie des vicissitudes politiques: en 1909, Bourassa n'étant pas sorti du premier choc à son avantage, c'est Cousineau qui avait déposé l'amendement propre à faciliter la revanche du tribun nationaliste. Par malheur, il y avait eu, dans l'intervalle, cette soirée dans une chambre du Château Frontenac où Cousineau exposait à Bourassa les avantages de l'éducation collective, les avantages du collège où s'opère le dressage des caractères : "Bourassa, lève-toi ; Bourassa, assieds-toi ; Bourassa, parle ; Bourassa, tais-toi ; cela discipline un homme... " En 1916, Bourassa, re-

connaissant que Gouin est quelqu'un, ajoute : "Cousineau, ce n'est personne." Sous la plume de Bourassa, cette déclaration produisit, elle aussi, un effet extraordinaire. Comme si, avec cette vingtaine de mots, l'affaire était réglée.

Gouin avait ouvert sa campagne au Monument National, le 4 mai, avec le maire Martin, le président du Conseil législatif Turgeon et les ministres Décarie, Mercier, Tessier, Mitchell. Pour ceux mêmes qui ne partagent point le secret de l'entente, il est clair que le premier ministre tient la corde. Il entreprend néanmoins une tournée consciencieuse, en commençant par les cantons de l'Est (Farnham et Granby le 9, Sherbrooke le 10, Thetford-les-Mines le 11). Cousineau, mal soutenu et même secrètement lâché par son parti, réduit à des arguments périmés comme l'affaire Mousseau et le "scandale" de la prison de Bordeaux, se montre très actif, très courageux. Il répond même à Bourassa, sous la forme d'une entrevue accordée à la *Patrie* :

"Quand j'étais à Québec avec M. Bourassa, nous avions de fréquentes discussions... Je lui disais un jour: 'Savez-vous la différence qui existe entre nous deux, monsieur Bourassa? Vous êtes un grand homme et je suis un homme ordinaire; vous descendez d'une grande famille, et je descends d'une famille de paysans, très ancienne il est vrai, et très honorable; vous avez été élevé tout seul, entouré dès votre enfance de soins précieux, et j'ai été élevé dans une famille nombreuse; vous avez eu un précepteur, et j'ai fait mon cours dans un collège classique, avec tout le monde; vous êtes le produit d'une éducation individuelle, et moi je suis le produit d'une éducation commune; vous serez toujours seul et je serai avec la masse.'

"M. Bourassa me fait penser à ces coursiers fougueux que l'on voit au printemps dans nos pâturages, quand on traverse la campagne en chemin de fer. Vous les voyez venir à l'approche du convoi, hennissant, frémissant, paraissant vouloir fondre sur le convoi et tout briser. Puis le convoi passe, l'animal se retourne, lance des pétarades, et recommence tranquillement à brouter son pré jusqu'au convoi prochain. Le train passe, et se rend à destination avec ses voyageurs."

Ainsi, Cousineau acceptait le combat, et rendait des coups. Mais le titre même de la *Patrie :* "M. Cousineau répond à "l'éreintement" que lui a servi hier M. Bourassa", avouait la portée de l'attaque bourassiste. Cousineau était pris entre l'enclume Gouin et le marteau Bourassa. Dans son propre comté de Jacques-Cartier, des nationalistes — d'anciens électeurs de Monk — insistaient pour discuter la question bilingue.

Landry avait présenté lui-même le projet de résolution à Casgrain, puis à Patenaude, puis à Blondin, puis à Borden lui-même. Il les priait de recommander cette résolution à la Chambre, en les avertissant qu'à leur défaut, il adresserait la même requête à Laurier. Borden répondit que M. Laurier, coincé entre ses partisans anglais et français, ne ferait rien — et lui non plus.[1]

Borden se trompait. Un lieutenant de Laurier — Ernest Lapointe — présenta une motion répondant aux désirs de Landry — en fait, la motion arrêtée d'accord avec Landry:

"...Que cette Chambre, principalement en ce temps de sacrifices et d'anxiété universelle, alors que tou-

---

1. Discours de Philippe Landry à la salle Sainte-Anne d'Ottawa, le 5 juin 1916.

tes les énergies devraient être concentrées vers la victoire, tout en reconnaissant le principe des droits provinciaux et la nécessité de faire donner à chaque enfant une connaissance complète de la langue anglaise, suggère respectueusement à l'Assemblée législative de la province d'Ontario qu'il serait sage de laisser aux enfants de langue française le privilège de recevoir l'instruction dans leur langue maternelle."

Ernest Lapointe, député de Kamouraska, possédait du poids, au physique et au moral. Initié par Jacques Bureau, il suivait les séances de la Chambre avec une attention appliquée. S'il en manquait une, il lisait et annotait le compte rendu dans le hansard. Laurier s'intéressait à sa carrière et lui envoyait à la Rivière-Ouelle, pendant les vacances, les livres qui lui avaient plu. En 1916, Lapointe avait dépassé les stades préliminaires, pour marcher d'un pas assuré. Mais il n'avait pas encore livré d'intervention sensationnelle. Le 9 mai, Ernest Lapointe, appuyé par l'Irlandais Emmanuel Devlin, député de Wright, présenta sa motion aux Communes où tout le monde lisait et commentait l'article de Bourassa: "Le parti libéral, c'est quelque chose ; Gouin, c'est quelqu'un. . . "

La gravité de l'affaire apparut tout de suite. Joseph-Pierre-Octave Guilbault, de Joliette — l'un des députés conservateurs qui avaient voté pour l'amendement Mondou-Lamarche, contre le gouvernement, dans l'affaire du Keewatin — était à l'hôpital, graduellement envahi par la paralysie. Il supplia Paul-Emile Lamarche de venir le chercher et de le transporter à la Chambre, au péril de sa vie, pour lui permettre d'enregistrer son vote en faveur de la motion. Borden voulut esquiver, en soulevant des questions de règlement, un débat

qui s'annonçait périlleux. Laurier protesta, noble d'inspiration et de tenue :

"Discutons cette question comme des hommes libres, comme des sujets britanniques. De cette discussion sortira une connaissance plus complète de la situation, et des droits de la minorité en ce pays; et la minorité, dont je fais partie, acceptera le règlement qui lui sera proposé, si ce règlement est équitable."

Laurier obtint gain de cause : la Chambre discuta la motion le lendemain, 10 mai. Le *Devoir* jugea l'affaire si importante que Georges Pelletier vint doubler Bilodeau pendant la durée du débat. A Toronto, Ferguson s'empressa d'affirmer, au nom du gouvernement ontarien, la vanité de toute intervention fédérale : le Règlement 17 est intangible. Et Rowell, chef de l'opposition libérale, approuvait le gouvernement sur ce point.

Ernest Lapointe se justifia d'évoquer la question aux Communes, parce qu'elle avait pris l'ampleur d'une grande question nationale, que personne ne pouvait plus ignorer. Il ne demandait pas le désaveu; il n'entamait pas une discussion juridique; il faisait appel à l'esprit de justice et de générosité de la province d'Ontario. Il termina :

"Mon plus grand désir est que cette résolution et cette discussion, au lieu de diviser plus profondément les deux races de ce pays, les rapprochent davantage et cimentent leur union pour la défense de la liberté, basée sur la loi. Je demande à mes compatriotes de proclamer avec Gladstone l'égalité du faible et du fort. Nous devons tenter d'imprégner l'esprit public canadien de sentiments élevés et généreux; nous devons protéger les droits de tous les citoyens, et par-dessus tout, ériger sur cette terre canadienne un mur solide contre les coups de la vio-

lence et des préjugés. Pour arriver à ce but, nous devons demander à nos concitoyens de faire des concessions, de respecter les opinions d'autrui. Et j'espère que, de cette façon, nous réussirons à créer l'harmonie si nécessaire au bien-être de la nation et des individus qui la composent."

Ernest Lapointe suivait les leçons de Laurier. Rien n'y manquait, ni l'appel à l'harmonie nationale, ni la citation d'un grand homme d'Etat britannique — Gladstone, de préférence. Ernest Lapointe avait la prononciation épaisse, le geste rare, mais large. Il produisit une impression de force calme. En fait, il acheva de s'imposer. Devlin l'appuya, sur le même ton. Borden les félicita de leur modération, affirma son respect pour la langue française, sa sympathie pour les Canadiens français, mais repoussa la motion avec des arguments obscurs. Ses partisans l'applaudirent à outrance.

Après Borden, Laurier se leva, et ce fut un enchantement. Certes, il rappela les droits constitutionnels de la langue française; mais il s'étendit davantage sur l'appel à l'esprit de justice, "non pas de la justice qui ne s'attache qu'à la froide lettre de la loi, mais la justice qui repose au coeur de tout homme, à quelque nationalité qu'il appartienne." C'est un des thèmes où Laurier excelle, où il colore de poésie française ses réminiscences d'histoire britannique. Un peu plus raide que les Français, un peu plus souple que les Anglais, il n'introduit aucune pose dans sa dignité, aucun bagout dans sa facilité. En poussant un tout petit peu — moins que d'autres — il frôle le pathétique. Son large front dégarni, l'épingle en fer à cheval de sa cravate, les plis

de sa redingote, un geste de son index tendu, et dix autres traits, popularisés par l'imagerie, attendrissent de vieux partisans et suscitent des imitations demi-conscientes, jusque parmi les députés anglais. Le vieil acteur a soixante-quatorze ans; il commence à se ménager, et ce discours est peut-être son chant du cygne. John W. Dafoe, rédacteur de la ***Manitoba Free Press,*** attribue l'inspiration de la motion Lapointe à la crainte éprouvée par Laurier de se voir supplanté par Bourassa dans l'affection des Canadiens français. Laurier, obsédé par la popularité de Bourassa, tenterait un effort désespéré pour redevenir, aux yeux de la province de Québec, "le plus grand des Canadiens français". Au contraire, Georges Pelletier rend hommage à la sincérité d'accent du vieux chef libéral. Cependant, d'après les correspondants du ***Devoir***, un député ontarien a feint de dormir, tout le temps du débat, les pieds sur son pupitre.

Thomas-Chase Casgrain repousse la motion. Il reproche aux libéraux de lancer une manoeuvre politique, en excitant le peuple de Québec contre des gouvernements conservateurs, pour faciliter les élections de sir Lomer Gouin.

Casgrain a prononcé un habile discours. Rodolphe Lemieux et Charles Marcil, soutenant la motion Lapointe, sont à leur tour éloquents et sobres. Avec l'orangiste Edwards, le ton change. Il décrit la province de Québec comme peuplée d'illettrés. Son confrère Morphy — qui tient le français pour un "dégoûtant parler" — enchérit encore, si possible. D'autres Anglais, tels Foster et Bennett, sont plus re-

levés, mais aussi étroits. Pour Bennett, l'unité de l'Empire exige l'unité de langage. On entend encore cinq ou six orateurs, dont le meilleur est Paul-Emile Lamarche, parlant en anglais. Lamarche a participé, avec Landry, aux réunions où s'est préparée la motion Lapointe. Mais il proclame son indépendance politique : "Je ne suis pas plus le porte-parole du parti libéral que je ne suis un rouage de la machine tory... Je suis indépendant et je ne crains pas de tendre une main loyale à l'homme public assez courageux pour prendre la défense de sa langue et de sa race." Féru de droit constitutionnel, Lamarche veut — c'est une de ses formules favorites — assurer la liberté par le respect du droit. Mais ce juriste est aussi un patriote, et, à l'occasion, un tribun. Il présente une argumentation solidement ordonnée, avec un calme laissant deviner l'impétuosité sous-jacente. Cette maîtrise produit un gros effet. Comme dans plusieurs circonstances précédentes, les députés de Québec surclassent les autres dans ce débat conduit en anglais. Lamarche termine son discours en révélant la requête de Guilbault, prêt à risquer sa vie pour la défense de la minorité.

Le mérite de Lamarche et l'héroïsme de Guilbault ne peuvent toucher l'Ontarien qui somnole, les pieds sur son pupitre, ni tel ou tel député des Prairies, taillé à l'image des cow-boys ses électeurs. Dans la *Manitoba Free Press*, libérale et francophobe, John W. Dafoe conduit une violente campagne contre la motion Lapointe. A Londres, le discutable modèle de John W. Dafoe — Clifford Sifton, devenu sir Clifford Sifton depuis le 1er janvier — juge "criminelle et antipatriotique"

l'agitation traduite par la motion Lapointe.[1] A quatre heures du matin, le 11 mai, la motion est rejetée par 107 voix contre 60.

Des libéraux de l'Ouest, intimidés par la campagne de la ***Manitoba Free Press,*** avaient lâché Laurier et voté avec les conservateurs. Mais huit conservateurs canadiens-français s'étaient séparés de Borden. Les ministres Casgrain, Blondin et Patenaude, et cinq députés canadiens-français : Chabot (d'Ottawa), Descarries, Forget, Girard et Lespérance avaient voté contre la motion. Forget et Lespérance voulaient-ils ménager Borden ? Leurs démarches désespérées pour faire acheter le Québec et Saguenay étaient sur le point de réussir.

La ***Free Press*** répéta : "...Que nos amis de Québec comprennent bien la situation. Nous ne les laisserons pas imposer leur volonté au reste du Canada." Et Laurier reçut force lettres de reproches de libéraux anglais, dont une de Rowell, chef de l'opposition libérale en Ontario.[2]

Le ***Mail and Empire*** jubila : l'unanimité des provinces de langue anglaise tendait à se réaliser contre Québec et contre le parti dirigé par le Canadien français Laurier. La tolérance, la conciliation, l'union rêvées et prêchées par le vieux chef libéral étaient donc dé-

---

1. John W. Dafoe: "Clifford Sifton in relation to his times", p. 391.

2. La réponse de Laurier à Rowell a été publiée par O.D. Skelton: Life and Letters of Sir Wilfrid Laurier, II, 477.

cidément impossibles, même à sa prière, dans son propre parti ? Newton Wesley Rowell, chef de l'opposition en Ontario, et John W. Dafoe, directeur du plus grand journal de l'Ouest, exerçaient de grosses influences au sein du parti libéral. Laurier s'assit à son pupitre et rédigea sa lettre de démission, à l'adresse de George Graham, considéré comme son premier lieutenant.[1] Mais des libéraux anglais, adversaires de la motion Lapointe par nécessité électorale, insistèrent pour garder Laurier comme chef ; il resta.

Bourassa ignorait cet incident, tenu secret. Il sourit de l'emballement de ses collaborateurs pour Laurier. Dans cette grande cause nationale, son ancien chef lui paraissait l'ouvrier de la onzième heure, au désintéressement douteux. Quant à Lapointe, Bourassa le savait très estimable, bon Canadien et bon Canadien français, mais partisan de la tête aux pieds.

Le débat des Communes nuirait sûrement aux candidats bleus dans l'élection provinciale en cours. Le *Soleil* monta sur ses grands chevaux, parla de rompre l'association "insupportable et odieuse" qui liait Québec à l'Ontario. La *Patrie* fit vainement ressortir que l'hostilité au français n'était pas, chez les Anglo-Canadiens, un monopole conservateur, puisque des libéraux de l'Ouest avaient voté contre la motion Lapointe. Plusieurs conservateurs renoncèrent à se présenter. Le 15 mai,

---

1. Révélé par Raoul Dandurand dans son discours au Sénat au lendemain de la mort de Laurier, le 26 février 1919.

22 libéraux et 3 conservateurs furent élus par acclamation. Les trois conservateurs étaient Arthur Sauvé (Deux-Montagnes), favorisé dans l'entente avec les libéraux, et deux tories, indéracinables dans leur fief, Gault (St-Georges) et Smart (Westmount). Ce dernier, commandant une brigade en Angleterre, n'eut pas la peine de se déranger.

* * *

Gouin n'avait pas interrompu sa campagne. Il avait parlé à Québec le 12, à Saint-Vincent-de-Paul le 14. Après les élections par acclamation, il continua, escorté par l'état-major des élus: au Lac-Mégantic le 16, à Fraserville le 17, à Valleyfield — où il appuya Edmund-Arthur Robert — le 18, à Grand'Mère et aux Trois-Rivières le 19. Les libéraux firent porter leurs plus gros efforts contre Cousineau, dans Jacques-Cartier; contre Alphonse Bernier à Lévis ; contre Joseph Barnard, de ***L'Evénement,*** qui passait pour une créature de Sévigny, dans Dorchester; et contre Joseph-Octave Morin, auquel ils voulaient substituer Elisée Thériault, dans l'Islet. Ils reprochèrent vivement à Cousineau... le vote de Descarries, son collègue de la division Jacques-Cartier au fédéral, contre la motion Lapointe, et son vote personnel contre la motion Galipeault.

Car cette campagne électorale, entremêlée à la campagne de recrutement, marchait encore de front avec la lutte scolaire. Le 13 mai, le ministre de la Milice autorise le lieutenant-

colonel P.A. Guthrie à lever un bataillon (de langue anglaise), le 236e, qui prendra ses cantonnements à Valcartier. Le 15 mai, jour de la présentation des candidats, la Commission scolaire de Hull, "en face des persécutions dont nos compatriotes de l'Ontario sont les victimes", vote une "somme initiale" de cent dollars. La Commission scolaire de Shawinigan en fait autant, le 18; la Commission scolaire de Lachine, le 19. Au Lac-Saint-Jean, où se présentent deux candidats rouges et un bleu, le sénateur Belcourt vient faire campagne pour un des rouges, son beau-frère — candidat de langue anglaise, Belcourt ayant épousé une Irlandaise, en secondes noces. L'avocat et champion de l'Association d'Education, renouvelant son geste de 1911, soutient le candidat de langue anglaise contre deux candidats canadiens-français.[1] Léger Brousseau, rédacteur au *Progrès du Saguenay*, exprime au curé Myrand, par dépêche, la surprise et le mécontentement des "patriotes".[2] Le *Progrès du Saguenay* appartient à J.-E.-A. Dubuc, qui l'a placé sous la direction morale de Mgr Eugène Lapointe. Brousseau traduit l'opinion du Séminaire et de l'Evêché de Chicoutimi. Belcourt reproche au député Girard son vote contre la motion Lapointe. Mais des "bleus" renforcent leur méfiance à l'égard de Belcourt, et

---

1. On se rappelle qu'aux élections de 1911, dans le comté franco-ontarien de Russell, Belcourt, président de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario, avait soutenu Charles Murphy, Irlandais libéral et francophobe, contre J.-U. Vincent, conservateur canadien-français, membre du comité de l'Association. (Histoire de la Province de Québec, Vol. XVI.)

2. Archives privées de Mgr Myrand.

dénoncent la motion Lapointe comme une manoeuvre électorale. En 1886, dans l'affaire Riel, des rouges s'écriaient : "La motion Landry n'a été qu'une farce ! " En 1916, dans l'affaire des écoles ontariennes, des bleus s'écrient : "La motion Lapointe n'a été qu'une farce ! " Comment écarter la politique, omniprésente ?

Avant de se laisser proroger, le Parlement fédéral décida l'achat du Québec et Saguenay.

On se rappelle qu'en 1914, Forget et Lespérance avaient appuyé Mackenzie et Mann, sollicitant une garantie de quarante-cinq millions pour leur Canadian Northern. Forget espérait vendre le Québec et Saguenay au Canadian Northern renfloué. Or, Mackenzie et Mann n'ont pas acheté le Québec et Saguenay. Ils se débattent dans les embarras, malgré la garantie fédérale. Les provinces de l'ouest souhaitent une mesure radicale : l'achat du Canadian Northern par l'Etat. Le groupe de la Banque Canadienne de Commerce — le très puissant groupe de Joseph Flavelle — commence des démarches. Des libéraux de l'Ouest, à commencer par Clifford Sifton, les appuient.[1] De son côté, le district de Québec demande la nationalisation du Québec et Saguenay, inexploité, et menacé par des éboulements. L'achat du Québec et Saguenay ne remettrait pas seulement le Merger à flot; il assurerait une voie de communication aux citoyens de Charlevoix. Il dispenserait les estivants, se rendant de Québec à la Malbaie, de faire le détour par la Rivière-Ouelle et de tra-

---

1. D'après les mémoires de Borden.

verser par bateau. La Chambre de commerce de Québec, entraînée par J.G. Scott, seconde les démarches de Forget et de Lespérance.

Francis Cochrane, ministre des Chemins de fer, propose l'achat du Québec et Saguenay. Son prédécesseur George Graham, ministre des Chemins de fer du cabinet Laurier, le combat. La discussion, mi-technique et mi-financière, s'embrouille. Arthur Meighen, solliciteur général, y met non seulement de la clarté, mais aussi de la générosité : "A peu près complètement dépourvu de moyens de communication, ces gens se trouvent séparés du reste du monde. Nous qui habitons d'autres parties du pays, nous surtout qui habitons l'Ouest et avons à notre disposition presque autant de voies ferrées qu'en requiert l'abondance du trafic, nous ne devons pas oublier que c'est grâce à l'aide financière de la population de l'Est que l'on a pu nous doter de ces chemins de fer. C'est là chose qu'il ne faut pas perdre de vue, à cette heure où il s'agit de la population d'une région depuis si longtemps habitée et dépourvue de voies ferrées..." Arthur Meighen en appelait à l'esprit d'équité des "Westerners". Mais les libéraux de l'Ouest, si anxieux d'obtenir la garantie ou l'acquisition de leurs chemins de fer par l'Etat, ne veulent pas d'une telle garantie ou d'une telle acquisition pour un chemin de fer de la province de Québec. Frank Oliver, député d'Edmonton, ancien collègue et fidèle ami de Laurier, répond qu'il pourrait citer, dans sa division électorale, des régions "qui ont dix fois, même mille fois plus besoin d'un chemin de fer". La population de Charlevoix peut se servir du Saint-Laurent, pendant au moins six mois par an...

Le gouvernement fit voter son bill. La Cour de l'Echiquier ordonnerait une expertise et fixerait le prix d'achat. Après une partie palpitante, le joueur Forget et son partenaire Lespérance abattaient le grand chelem. D'après Rodolphe Lemieux, un groupe de spéculateurs, sans doute réuni par Forget, avait, une fois l'achat virtuellement assuré, raflé au rabais les titres des actionnaires français découragés. Au point de vue politique, l'achat du Québec et Saguenay assurait la réélection de Pierre d'Auteuil, beau-frère de Forget ; mais il n'avait pas l'importance générale de la motion Lapointe.

Quelques conservateurs qui avaient du coeur au ventre poursuivirent jusqu'au dernier jour une lutte sans espoir : ainsi Félix Desrochers, candidat contre Damien Bouchard dans Saint-Hyacinthe. Philémon Cousineau et tous ses candidats sauf quatre furent écrasés le 22 mai. Au Lac-Saint-Jean, où l'intervention de Belcourt avait suscité des réactions, le conservateur se faufile entre les deux libéraux; dans Charlevoix, d'Auteuil profite de l'influence de Forget et de l'achat du Québec et Saguenay. Mais les libéraux prennent Joliette, ancien comté de Tellier; Terrebonne ancien comté de Prévost; Montmagny, ancien comté de Lavergne; Laprairie, ancien comté de Patenaude. Et ils atteignent les objectifs particulièrement désirés: Elisée Thériault, Hector Laferté, Athanase David, entrent au Parlement provincial. L'opposition, décapitée, est réduite à sept membres, dont trois de langue anglaise. Les revers conservateurs frappent indirectement Blondin, Lespérance, Paquet et Sévigny, dans leurs comtés respectifs de Champlain, Montmagny, l'Islet et Dorchester.

Bob Rogers dit que la motion Lapointe, et même toute l'agitation franco-ontarienne, avaient atteint leur but : l'écrasement du parti conservateur dans la province de Québec. L'argument avait dû porter, auprès des anciens électeurs de Monk, contre Philémon Cousineau. Ailleurs, il s'était trouvé moins utilisé ou moins efficace, puisque d'Auteuil et Robert, acolytes de Cousineau contre la motion Galipeault, étaient réélus, l'un dans le camp bleu et l'autre dans le camp rouge. Pour la première fois depuis la Confédération, un Israélite était élu député : Peter Bercovitch, qui succédait à Godfroy Langlois dans la division Saint-Louis de Montréal. (Un Israélite au type oriental accusé — cheveux crêpus, nez busqué, lèvres épaisses — doué d'une belle voix, et très bon avocat.) Il était difficile, dans tout cela, d'évaluer l'influence du conflit scolaire sur les élections du 22 mai. Le *Mail and Empire* affirma tout de même : "Sir Lomer Gouin doit être reconnaissant au Règlement 17." Et la presse torie conclut à l'urgence de consolider le bloc des provinces anglaises contre le "solide Québec", acquis à Laurier par le truchement de Gouin.

La *Patrie*, déjà si hostile aux nationalistes, leur en voulut encore de l'appui fourni aux libéraux. Mais Cousineau n'a-t-il pas, le premier, donné congé aux ex-alliés du parti conservateur ? N'a-t-il pas voulu "reconstituer les fortes lignes de parti" ? Les voilà reconstituées ! dit Bourassa — de son ton le plus sarcastique. Le directeur du *Devoir* s'attribuait une part dans les résultats. Sans être en mesure d'imposer ses propres candidats, il avait formé le noyau d'une opinion vigilante, capable d'exercer une pression sur le corps élec-

toral, puis sur le gouvernement provincial. Il traça un programme à Lomer Gouin. D'abord, aider la minorité franco-ontarienne d'une manière concrète et persévérante. Cette conduite répondrait à la fois au mandat implicite donné par les électeurs et au rôle de la province de Québec, "centre naturel de résistance, foyer d'alimentation des forces vives de la nationalité française dans toute l'Amérique du Nord". Ensuite, soigner l'administration proprement dite : colonisation, agriculture, institutions de crédit, sociétés nationales, industrie, commerce, spécialisation de l'enseignement secondaire...

Le 26 mai, Bonar Law, secrétaire des Colonies dans le gouvernement impérial — qui agissait rarement sans consulter Max Aitken — fit savoir au conseil municipal de Québec, par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat fédéral, qu'il avait déposé sa requête au pied du trône, sans offrir aucun avis à Sa Majesté.

Cette lutte n'était pas près de finir. L'aide concrète que Bourassa demande au gouvernement provincial, pour les "blessés d'Ontario", c'est une subvention — car l'appel au Conseil Privé coûte cher, et l'Association d'Education projette de rouvrir les écoles, à ses frais. Bourassa précise sa requête dans une conférence donnée le 30 mai, dans la salle du Collège Saint-Henri. A mesure qu'il traite ce sujet, il synthétise davantage. Il rattache le conflit ontarien au conflit séculaire entre l'ordre social chrétien et le prosélytisme de la Réforme: les Canadiens français doivent défendre à tout prix l'intégrité de leur âme catholique et française.

* * *

Depuis quelque temps déjà, Philippe Landry avait pris la résolution de quitter la présidence du Sénat, afin de se consacrer entièrement, et en pleine indépendance, à la cause franco-ontarienne. En somme, il suivrait le conseil de Monk, qui lui reprochait, en 1912, de garder la présidence du Sénat tout en combattant le gouvernement sur la question des écoles du Keewatin.[1] Landry attendait la fin des élections provinciales pour enlever toute portée politique à son geste. Des gens rassis lui déconseillèrent ce coup d'éclat. Des conservateurs en craignaient les conséquences pour leur parti, déjà si mal en point dans la province de Québec. Ils présentaient, à quatre ans d'intervalle, des objurgations contraires à celles de Monk. Un ami de Landry. Joseph Bolduc, ne se joignait pas à ces prières, car il guettait la place. Landry en riait — pour ne pas en pleurer. Il disait, dans l'intimité : "Si je changeais d'avis, quelle tête ferait Bolduc ! " Et à Bolduc lui-même : "Patience, le moment n'est pas encore venu ! "

Le 22 mai, les élections provinciales terminées, le président du Sénat envoya sa démission à sir Robert Borden, pour protester "contre un ensemble de mesures qui tendent à constituer l'arrêt de mort de la race française dans la confédération canadienne". Sa lettre était longue et très vigoureuse. Landry se plaignait du dédain "inadmissible" opposé à six cent mille pétitionnaires et à l'épiscopat ca-

---

1. *Histoire de la Province de Québec, Vol. XVII.*

nadien-français. Le ministre de la Justice qui pouvait, à la rigueur, se contenter de refuser le désaveu, a doublé son refus d'un commentaire tourné contre les Canadiens français. Et le plus navrant, c'est peut-être le mémoire secret envoyé par l'honorable Thomas-Chase Casgrain à l'épiscopat... "Vous voulez sauver le parti, dit Landry, vous perdez le pays. Laissez-moi séparer ma cause de la vôtre." Et encore :

"J'ai l'intention, à titre de représentant autorisé des Canadiens français de l'Ontario, de prendre ouvertement la défense de ceux qui n'ont pas eu de défenseurs parmi les hommes de leur race que la province de Québec compte dans l'exécutif fédéral. Je veux les protéger particulièrement contre celui qui tente aujourd'hui de se faire l'avocat du diable et qui, par calcul ou sans calcul, cherche à faire oublier sa malheureuse défection en noircissant les autres et en chuchotant discrètement dans les oreilles épiscopales, sous le sceau du secret, que les hommes de l'église ont été indignement trompés et que ni ses compatriotes d'Ontario ni leurs écoles n'ont droit à la justice que nous réclamons.

"Pour accomplir ce devoir sans m'exposer à l'accusation de vous causer d'inutiles embarras en me servant indûment d'un prestige que je vous dois, il faut, les convenances l'exigent, que je descende du fauteuil présidentiel que j'occupe au Sénat.

"Je vous prie donc d'accepter ma démission.

"Je la donne comme une protestation publique et sincère contre la doctrine de la non intervention fédérale, avec ses résultats alarmants pour l'avenir du pays et la survivance de notre race.

"Je la donne comme une protestation contre l'emploi de cette arme à deux tranchants qui fait de certains ministres des hommes dangereux pour notre race et pour les droits qu'elle veut conserver.

"Je la donne comme une protestation contre tous ceux que l'amour du pouvoir tient engourdis ou que

les faveurs ministérielles endorment dans une fausse sécurité.

"Je la donne enfin pour me consacrer entièrement, libre de toute entrave, à la défense d'une noble cause que je veux tenir au-dessus des mesquins intérêts des partis politiques, et pour le triomphe de laquelle il me fait plaisir de sacrifier les quelques années qu'il me reste à vivre."

Borden répondit brièvement :

"Ottawa, le 30 mai 1916,

"Mon cher Sénateur Landry,

"J'accuse réception de votre lettre du 22 courant, qui m'a été remise à mon retour à Ottawa.

"Vous me pardonnerez si je ne me sens aucunement disposé à commenter vos déclarations, parmi lesquelles s'en trouvent une grande partie qui sont, à la fois, ni justes ni bien fondées.

"Sous les circonstances, je n'ai pas d'hésitation à accepter votre démission comme Président du Sénat."[1]

Par courtoisie, Landry avait attendu cette réponse pour publier sa lettre. Ce fut fait le 2 juin.

Le geste de Landry suscita l'admiration des Anglais eux-mêmes. Bourassa en fit un grand éloge :

"Tous les hommes de coeur s'inclinent avec respect devant cet acte de courage et d'honneur. Il marque au front les lâcheurs, les intrigants, les faiseurs de compromis de tous les partis. Il fait mieux encore: il éclaire des consciences droites, il raffermit les bonnes volontés, il donne un regain d'ardeur, de confiance et de fierté à tous ceux qui combattent pour la justice et le respect des 'chiffons de papier'... au Canada."

---

1. L'original de la lettre de Borden, en français, aux dossiers Landry (Archives publiques du Canada).

Le *Soleil* relia l'ensemble des difficultés rencontrées par le gouvernement fédéral dans la province de Québec. Casgrain était déjà très attaqué, au point qu'on s'attendait à le voir troquer son portefeuille contre une sinécure. Sir William Price donnait, définitivement cette fois, sa démission comme président de la Commission du port de Québec. Sans doute, Price voulait se consacrer au bataillon levé sur son initiative ; son geste n'en revêtait pas moins un caractère de protestation contre l'achat du Québec et Saguenay. Sans doute aussi, Bolduc s'empressa de prendre la place de Landry, et Lespérance celle de Price. Mais Lespérance ne fuyait-il pas le comté de Montmagny, où Lavergne se promettait de le battre à la prochaine élection fédérale ?

Le *Soleil* utilisait la démission de Landry à l'avantage du parti libéral. C'est ce que *L'Action Catholique* redoutait. Elle recommanda : "Surtout, ne mêlez pas le virus de la partisanerie à une question qui doit rester au-dessus et très au-dessus des partis." *L'Action Catholique* redoutait surtout la subordination de la défense religieuse à la défense nationale, ou simplement une corrélation trop étroite entre les deux causes. Et surtout, l'abbé d'Amours entretenait des relations de plus en plus froides avec Bourassa et les nationalistes, auxquels il reprochait de substituer à l'esprit de parti l'esprit d'école, qui ne vaut pas mieux. Le cardinal Bégin et Mgr L.-A. Paquet suivaient la lutte franco-ontarienne avec la plus attentive sympathie. Mais *L'Action Catholique* attendit onze jours pour publier un éloge de Landry. Des prêtres s'en étonnèrent. A ce moment, les évêques irlandais de l'Ontario,

ayant vainement offert aux Oblats de leur acheter l'Université d'Ottawa, s'adressaient à Rome, pour forcer la main aux Oblats. Ceux-ci demandaient l'appui des évêques canadiens-français.

Belcourt et Landry allaient partir pour l'Angleterre, où Belcourt plaiderait devant le Conseil Privé. Landry tint une séance d'adieu, à la salle Sainte-Anne d'Ottawa. Il parut déchargé d'un fardeau, bien en forme, rajeuni. Il n'appréhendait pas outre mesure la décision du Conseil Privé ; car, en cas d'échec, la lutte continuerait ; elle commencerait même pour de bon. Il dit en riant : "Si vous voulez, nous allons faire un marché: vous ne lâcherez pas avant moi." Trois prêtres prirent la parole, à cette séance : l'abbé Myrand, l'abbé Raymond, l'abbé Hudon. L'abbé Myrand jouait volontiers au personnage important, mais il exerçait une grande autorité dans sa paroisse populeuse. L'assemblée aborda publiquement la question de l'Université, et vota cette résolution :

"Les Canadiens français, décidés à défendre leur bien, entendent conserver à l'Université d'Ottawa son caractère bilingue et sa direction française, et auront recours à la force pour empêcher les usurpateurs d'en prendre possession."

Le 11 juin, l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa vota une protestation très vive contre les tentatives irlandaises sur l'Université. L'Association protestait contre "les trahisons, outrages et avanies d'Irlandais catholiques qui, clergé en tête, fraternisent avec les orangistes". Elle saisit cette occasion "de dire aux persécuteurs des Canadiens français, à leurs protecteurs et complices, que le vol de l'Université d'Ottawa donnerait libre cours à une juste colère trop longtemps contenue".

Personne n'ignorait plus que les évêques irlandais cherchaient à faire imposer le Règlement 17 par le Saint-Siège, et que les évêques canadiens-français, à commencer par le cardinal Bégin, contrariaient ces démarches. On distinguait une différence entre l'attitude du cardinal et celle de *L'Action Catholique,* influencée par Mgr Paul-Eugène Roy et par l'abbé d'Amours. La réserve de *L'Action Catholique* froissait le clergé patriote. Des prêtres s'abonnèrent ostensiblement au ***Devoir,*** ou même transférèrent leur abonnement de *L'Action Catholique* au ***Devoir.*** La nouvelle se répandit, dans les milieux où l'on potine, que Mgr Bruchési et le cardinal Bégin avaient souscrit au journal de Bourassa. Les journaux ontariens en parlèrent. Tom-Chase Casgrain envoya d'amers reproches à Mgr Bruchési : "Vous êtes absolument libre de vos actes et de votre argent, mais je me permets de vous dire que la publication de cette nouvelle a causé la plus pénible impression, dans les cercles politiques de la capitale."[1]

Enfin *L'Action Catholique* publia, le 13 janvier, l'éloge de Philippe Landry, et le 16, à propos de l'Université d'Ottawa, l'éloge des Franco-Ontariens "qui servent aussi bien les intérêts catholiques que la cause de leurs traditions nationales en se montrant résolus à sauvegarder le caractère d'une institution qui, à tous les titres, est si bien leur".

Avant le départ de Belcourt et de Landry, l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal

---

1. Lettre du 2 juin 1916, aux archives de l'Archevêché de Montréal.

organisa une manifestation en leur honneur, au parc Lafontaine. Par empêchement véritable ou par suite de quelque froissement, Belcourt ne vint pas. Dans une pareille lutte, si longue et inégale, les malentendus, les brouilles, sont presque inévitables; l'adversaire y compte et les guette. Landry avait personnellement tout à perdre dans cette grande bagarre. Belcourt pouvait y gagner, comme avocat et comme libéral. Landry s'était séparé de son parti. Belcourt avait fait campagne, au Lac-Saint-Jean, aux dernières élections provinciales. Il avait beau ajouter aux conseils de l'avocat le dévouement du militant, la pureté de son zèle fut parfois révoquée en doute.

Le 19 juin, au parc Lafontaine, Victor Morin, le Dr Baril et Bourassa associèrent Belcourt absent à l'hommage rendu à Landry. Dix mille personnes, quinze mille selon certains journaux, immobiles sous une pluie verticale, firent à Landry une ovation inoubliable. Bourassa parut bien encore une fois l'interprète du Canada français, en déclarant — en clamant, de sa voix la plus éclatante — que la race tout entière confirmait aux sénateurs Belcourt et Landry le haut mandat dont ils étaient chargés. Landry, simple et enjoué, avec des saillies dans son discours, ne posait pas au héros national — et, sans doute, il l'était d'autant plus. Bourassa recommanda une organisation complète et solide, pour tenir aussi longtemps qu'il le faudrait :

"La province de Québec, c'est le Verdun de la civilisation française en Amérique; mais l'Ontario et le Manitoba, ce sont les forts de Verdun, les avant-postes, que nous n'avons pas le droit de laisser tomber sans trahir leurs défenseurs, sans nous trahir nous-mêmes, sans trahir nos fils et nos pères."

L'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal et l'A.C.J.C. suivaient le conseil de Bourassa, ou même ne l'avaient pas attendu. La fête de la Saint-Jean-Baptiste fournit l'occasion d'une série de ralliements, dont trois à Montréal, le 24 juin: un au parc Lafontaine, avec Paul-Emile Lamarche et Charles Leclerc, secrétaire de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa; un autre à Maisonneuve, avec Samuel Genest ; le troisième à Verdun, avec J.-A. Foisy, rédacteur en chef du *Droit,* et Alexandre Grenon, secrétaire de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario. Des feux d'artifice suivirent la série des discours. Aux Trois-Rivières, le 26 juin, l'assemblée patriotique prit un caractère d'union sacrée, sous la présidence de Charles Bourgeois, avocat conservateur, avec le concours de J.-A. Tessier, maire de la ville et ministre libéral, de Paul-Emile Lamarche, député nationaliste, et du chanoine Massicotte, curé de la cathédrale et animateur du syndicalisme catholique. A Montréal encore, la Saint-Jean-Baptiste organisa un "congrès d'action française", pour grouper les sociétés nationales de tout le pays; trois délégués acadiens, dont deux prêtres, y participèrent. A Hull, sur l'initiative du Père Guertin, la population organisa une "Semaine patriotique". Le Père Guertin, homme d'imagination et d'action, animateur de syndicats et propagandiste de l'Association d'Education, s'était efforcé de rendre à sa paroisse, à sa ville, une toilette française. En juin 1916, il s'apprêtait à quitter sa cure pour enseigner à l'Université d'Ottawa. Il voulut partir en beauté. Du 24 au 29 juin, l'organisation hulloise invita successivement André Fauteux, Paul-Emile Lamarche, Armand Lavergne, Léon

Trépanier, et surtout Henri Bourassa. Une semaine de manifestations ininterrompues, ou, selon le mot du Père Guertin, "une semaine de retraite patriotique". Trépanier insista sur la défense de l'Université d'Ottawa, "forteresse du bilinguisme". Lavergne fit acclamer les noms de Belcourt et de Landry, et, dans sa péroraison, reprit le cri : "Debout les morts ! "

La défense des minorités, sur le terrain scolaire, fournissait le thème de toutes ces réunions. Le geste de Philippe Landry avait stimulé la souscription des commissions et municipalités scolaires. Plusieurs se saignèrent véritablement. La Commission scolaire de Sainte-Geneviève, comté de Jacques-Cartier, donna $50 ; celle de Saint-Cajetan d'Armagh, $100; celle de Sainte-Anne-de-Beaupré, $50; celle de Saint-Sixte, $25; celle de la Baie-du-Febvre, $45; celle de Saint-Laurent, $50; celle de la Providence (Saint-Hyacinthe), $25 ; celle de la Pointe-aux-Trembles, $200; celle de Giffard, $20: La commission scolaire de Grand-Mère, dont le secrétaire-trésorier, l'avocat Auguste Désilets, était fils d'un intime de Mgr Laflèche, fit un premier don de $100, renouvelé par la suite, presque chaque année, jusqu'à la fin du conflit scolaire. Le village de Bryson, dans le comté de Pontiac, se relevait à peine d'un incendie désastreux; la commission scolaire trouva tout de même cinq dollars, pour le principe. En certains endroits, les écoliers, à la suggestion de leurs professeurs, et parfois de leur propre initiative, renoncèrent à leurs prix, en faveur de leurs camarades franco-ontariens. Ce geste permit à la Commission scolaire de Sherbrooke de ver-

ser $500. L'A.C.J.C. reçut encore un chèque de $50 avec ce procès-verbal :

13 juin 1916.

Procès-verbal d'une décision des élèves du pensionnat des Soeurs de la Présentation de Marie, à Saint-Aimé:

Considérant la persécution dont souffrent les Ontariens, membres comme nous de la grande famille canadienne-française, et reconnaissant que le triomphe de la langue française ne peut être obtenu sans le concours de toutes les bonnes volontés et l'obole de tout le Canada français;

Nous, Laurina Issoire, Mélodie Chartier, Eva Giguère, Alberta Péloquin, Rose-Emma Pelletier, élèves de 7e année, secondées par Mlles

Blanche Martin, au nom des élèves de 6e année,
Yvonne Forest, sous-maîtresse de musique,

Clérina LeMoine, au nom des élèves de la classe du brevet élémentaire anglais,

Antoinette Lamoureux, au nom des élèves de 5e année,

Anastasie Salvail, au nom des élèves de 4e année,
Lauréa Boudreault, au nom des élèves de 4e année,
Béatrice Durocher, au nom des élèves de 2e année,
Laurette Désautels, au nom des élèves de 1e année,
Avons résolu de renoncer à nos récompenses de fin d'année, pour en verser le prix au fonds de l'Association canadienne-française d'Education de l'Ontario.

Approuvé par la directrice et les religieuses du couvent de la Présentation de Marie.

Cet exemple fut imité. Des délégués de la Saint-Jean-Baptiste ou de l'A.C.J.C. présidèrent à la distribution des prix envoyés aux petits Ontariens. La plus émouvante de ces distributions de prix se déroule à Green Valley, où deux commissaires d'écoles ont été poursuivis et condamnés pour avoir autorisé l'ins-

titutrice Florence Quesnel à enseigner le français. L'école de Green Valley est fermée, mais les pères de famille ont transformé un hangar en salle de classe, avec, au mur, un crucifix et des images de la Sainte-Vierge et du Sacré-Coeur. Florence Quesnel y enseigne presque sans salaire. Le 28 juin, l'ancien hangar s'emplit des élèves, de leurs parents, de commissaires d'écoles, de délégués de l'Association d'Education venus d'Ottawa, de délégués de l'Association Saint-Jean-Baptiste venus de Montréal, de journalistes et de curieux venus d'un peu partout. Avec des madriers, on improvise quelques bancs pour les dames, et les hommes restent debout. La courte séance commence par le chant du God Save the King, en anglais et en français. Elle se termine par la prière à Jeanne d'Arc composé par Mgr Latulipe. L'assistance tout entière, suivant les enfants, répète mot à mot : "O Christ, ami des Francs, vous qui, par le bras d'une humble Vierge, avez jadis sauvé la France, inclinez vers nous la grande miséricorde de votre Sacré Coeur. . ."

Le lendemain, à Ottawa, distribution des diplômes offerts par l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal aux élèves des écoles bilingues "pour le courage et la discipline dont ils ont fait preuve dans la lutte pour la défense du français". Les curés des paroisses françaises sont là, auprès de Samuel Genest et d'Omer Héroux. Les enfants font entendre le chant des petits Ontariens, qui n'a pas la perfection littéraire de la prière à Jeanne d'Arc, mais bien la même inspiration, avec ce premier couplet :

Petits enfants, gardons notre langage,
A l'oppresseur n'obéissons jamais!

De nos aïeux, c'est le saint héritage,
Nos jeunes coeurs doivent rester français.

Et ce refrain :

O Dieu de Jeanne d'Arc, protecteur de la France,
Sauvez le Canada, conservez à jamais
Dans tous nos coeurs d'enfants la foi et la vaillance
Pour rester malgré tout des Canadiens français.

Le *Toronto News* dit à ses lecteurs que les Canadiens français voulaient imposer la suprématie de leur langue au Canada, pour en chasser ensuite les Anglais. Robert Sellar fit rééditer à Toronto sa "Tragedy of Quebec", augmentée de commentaires sur la question scolaire et dédiée au chef orangiste Hocken. Robert Sellar Lançait un appel pathétique à la province d'Ontario:

"L'Ontario, mère des Provinces, ne va-t-elle pas s'élever à la hauteur de la situation? Elle qui a été à la tête de toutes les entreprises commerciales, artistiques et agricoles, qui a joué un si grand rôle dans tous les mouvements de progrès moral et social, qui est, en résumé, le coeur du Dominion, va-t-elle succomber devant une conspiration ourdie par des prêtres français pour absorber son sol, violer ses lois et miner son indépendance?...

"...La question est celle-ci: Notre Canada sera-t-il anglais, et rien qu'anglais, ou sera-t-il un pays bâtard, avec deux langues officielles et une autorité divisée?... La réponse de l'Ontario intéresse tous les Canadiens; car elle décidera si notre pays laissera imposer le bilinguisme à ses législatures par la volonté du cléricalisme français."[1]

---

1. Robert Sellar: "The Tragedy of Quebec." Réédition de 1916, Ontario Press Limited, Toronto. La citation ci-dessus est traduite de la page 327.

V

COURCELETTE

Bataille du Mont-Sorrel — La propagande de guerre et la défense de la France — Talbot Papineau et Bourassa — Courcelette, victoire canadienne-française.

Le drame ontarien, comme les drames irlandais, comme plusieurs autres drames poignants, mais locaux, ne pouvait faire beaucoup de bruit dans le monde, attentif à un drame immense. Le sort des nations européennes dépendait de la rupture ou de la résistance de quelques réduits, d'un segment de route, d'un réseau de tranchées, de quatre ou cinq cents mètres carrés d'un terrain bouleversé, autour du redan de Verdun. Un général aux yeux bleus, au grand coeur, en organisant la défensive, préludait au calvaire qu'il lui était réservé de gravir vers l'immortalité.

Cependant le Canada prenait part au drame mondial. Au mois de mai, le lieutenant général Anderson transmit à un autre officier britannique, sir Julian Byng, le commandement du Corps canadien, désormais formé de trois di-

visions. Le brigadier général Watson, bénéficiant d'un avancement rapide, quitta le commandement de la 5e brigade, pour prendre celui de la 5e division, en voie de formation. Le corps canadien occupait 2.500 mètres de front, au saillant d'Ypres. Un terrain plat et boisé, traversé de plusieurs routes, chemins et voies ferrées, et dominé par la petite éminence du Mont-Sorrel. Le 2 juin — quelques jours après les mutations dans le haut commandement canadien — les Allemands y tentèrent une opération limitée, mais violente. C'était une diversion, pour distraire l'état-major allié des opérations de Verdun.

La 3e division tenait les tranchées. Le bombardement préalable surprit et tua le général M. S. Mercer, commandant de la division, nivela les positions, et décima les bataillons de première ligne: Royal Canadian Regiment et Princess Patricia's Canadian Light Infantry. Le général V.A.S. Williams, commandant de la 8e brigade, grièvement blessé; le colonel H. C. Buller, commandant du Princess Patricia's, tué; le major Hamilton Gault, gros négociant de Montréal, gendre de feu G. W. Stephens et, avant la guerre, consul général de Suède au Canada, grièvement blessé. Après cette préparation, l'assaut allemand emporta facilement les premières lignes. Les troupes de soutien l'arrêtèrent. Le colonel G. H. Baker, député de Brome, circulait parmi ses hommes du 5th Canadian Mounted Rifles, pour les encourager. Il tomba mortellement blessé.

L'attaque allemande avait enfoncé le front canadien, de Hooge au Mont-Sorrel, sur un demi-mille de profondeur, et mis les restes

de la 3e division en position critique. Le fusil Ross avait décidément prouvé la fragilité de son mécanisme. Des hommes juraient désespérément contre leur arme enrayée. La 2e division releva la 3e division épuisée. Puis, le 13 juin, sir Julian Byng lança la première division, commandée par le général Currie, à la contre-attaque. Trois bataillons, le 3e, le 13e et le 16e, conduisaient l'assault, à l'abri d'un barrage intensif. Bien préparée et bien menée, la contre-attaque reprit le terrain perdu. Mais il en coûta cher. Dans certains postes de secours encombrés, envahis par une odeur fade — l'odeur du sang — le sérum antitétanique vint à manquer. Le deacon Scott, de Québec, aumônier en chef — "senior chaplain" — de la division, réconforta bien des mourants, en témoignant lui-même d'un serein mépris du danger. L'ensemble de ces opérations formait une sorte de troisième bataille d'Ypres, ou bataille de Mont-Sorrel. Des bombardements et des escarmouches suivirent la bataille. Deux officiers du 22e tombèrent le 17 juin: le major Laflèche traînera trois ans dans les hôpitaux, s'en tirera par miracle, et devra une belle carrière à cette blessure; le lieutenant Brosseau succombera. Les six officiers restant du 5th Canadian Mounted Rifles enterrèrent leur colonel, qui était aussi le député de Brome, dans un "Nouveau cimetière militaire" ceint d'une haie d'épines, au sud de Poperinghe. Une croix, le nom, et cette épitaphe: "Killed in action." G. H. Baker sera le seul député canadien tué dans cette guerre.

Le Corps canadien avait subi plus de pertes en quinze jours que dans les six mois précédents. Les autorités hâtèrent l'entraînement de

la 4e division et se préoccupèrent des renforts. Le 163e bataillon — le bataillon de Desrosiers et d'Asselin — venait d'être envoyé aux Bermudes, avec un effectif de 30 officiers et de 663 hommes. Le 57e bataillon (lieutenant-colonel E.-T. Paquet) s'était embarqué pour l'Angleterre — après avoir fourni plusieurs détachements de renfort — le 2 juin, à l'heure où la bataille de Mont-Sorrel faisait rage. Le camp de Valcartier fit sa réouverture pour la belle saison. Un ancien du 14e bataillon, le major Emile Ranger, revenu du front, remplissait les fonctions d'instructeur en chef. Cinq bataillons canadiens-français se rassemblèrent au camp, mais leurs effectifs étaient fort incomplets. Le plus nombreux était le 189e, avec près de cinq cents hommes enrôlés par un chef à poigne, le lieutenant-colonel Piuze. Le 150e (lieutenant-colonel Barré) et le 189e s'attendaient à recevoir leur ordre d'embarquement à la fin de l'été. On souhaitait la formation d'une brigade canadienne-française, confiée au général Lessard ou au lieutenant-colonel Louis Leduc. Mais il serait difficile de maintenir l'effectif nécessaire; et Sam Hughes, qui avait enlevé au général Landry sa brigade, ne tenait pas à donner un si beau commandement à un Canadien français — surtout au général Lessard. Le 22e était et resterait la seule unité canadienne-française au front. Les autres bataillons envoyés en Angleterre lui servaient de dépôt. Le 163e faisait du service de garnison aux Bermudes, sans risque, mais sans gloire, à la déception de ses officiers. D'autres bataillons renforçaient le 150e et le 189e, destinés à un prochain départ. D'autres encore durent, à leur grand déplaisir, fournir des renforts aux unités anglaises. Les soldats

les plus rouspéteurs manquèrent à la discipline. Des officiers du 206e, privés de leur commission par les autorités militaires, dirent à leurs hommes qu'on frappait en eux des Canadiens français. Des officiers du 167e furent accusés d'irrégularités, démis de leur commandement et acquittés après de longues tracasseries. Même à demi étouffés, ces incidents nuisaient au recrutement.

Nulle part, au Canada, le recrutement ne répondait aux besoins du front et aux désirs de Sam Hughes. Les jeunes gens férus d'aventure s'étaient enrôlés dès les premiers mois. Ceux qui n'avaient point senti la vocation militaire en 1915 ne la sentirent pas davantage en 1916. A Toronto et dans plusieurs villes ontariennes, les pasteurs exprimèrent des voeux, et parfois provoquèrent des manifestations, en faveur de la conscription. [1]

Dans la province de Québec, la situation restait la même. Elle s'accusait plutôt, chacun s'entêtant sur ses positions. Les officiels, c'est-à-dire les chefs conservateurs, les chefs libéraux, le haut clergé, redoutaient par-dessus tout le procès du loyalisme canadien-français. Depuis longtemps, on effrayait un modéré canadien-français en le traitant de "déloyal" comme on effrayait un modéré français en le traitant de "réactionnaire". Le modéré canadien-français faisait, à contre-coeur, de l'excès de zèle loyaliste, pour ne pas être appelé "déloyal", comme le modéré français faisait, à contre-coeur, de l'excès de zèle républicain, pour ne pas être appelé "ré-

---

1. Résolution du synode anglican du diocèse de Toronto, votée le 8 juin 1916.

actionnaire". Le 3 juin, à l'occasion d'un concert au profit du 178e, à Montréal, Laurier prononça un discours, demandant aux hommes de coeur de s'enrôler. Il lui fallait bien parer la grande objection, l'affaire ontarienne. Il établit sa sympathie pour cette cause en rappelant la motion Lapointe, mais soutint que la défense du français en Ontario ne devait pas nuire à la défense de la France sur le front. Il conclut de jolies phrases, berceuses et optimistes, par ces mots: "Tant qu'il y aura des mères canadiennes-françaises, la langue française ne mourra pas."

Un article du *Soleil,* à tournure de communiqué, reprit l'argumentation de Laurier (5 juin) :

"Il semble que la question d'Ontario ne devrait pas intervenir dans les obligations que le gouvernement canadien a unanimement prises, par l'intermédiaire de son parlement, envers l'Angleterre et la France. Si nous restons en arrière dans le recrutement, les fanatiques d'Ontario nous en voudront bien plus, et jamais ils ne démordront de l'attitude qu'ils ont prise. Si nous répondons à l'appel de la Patrie en nous enrôlant en grand nombre, nous forcerons certainement l'admiration et la sympathie de plusieurs milliers de nos concitoyens de langue anglaise. Si nous restons en arrière, nous ne gagnerons rien. Bien loin d'améliorer notre situation, nous la rendrons plus difficile et plus intolérable.

"C'est en nous enrôlant en grand nombre et en formant de bons bataillons canadiens-français que nous réussirons à résoudre amicalement et fructueusement la question d'Ontario..."

Le 11 juin, l'archevêché de Québec reçut la visite de sir Sam Hughes, en route pour Valcartier. Cliquetis d'éperons, raideur d'automate et saluts militaires; onction, gestes bénisseurs

et sourires ecclésiastiques. Le cardinal Bégin goûtait en homme d'esprit le piquant d'une situation. Le général-ministre orangiste venait en solliciteur. Sous couleur de demander des aumôniers pour les bataillons canadiens-français, il demanda au cardinal son concours pour le recrutement. Les notes d'allure officieuse parues dans la presse du lendemain indiquèrent que la démarche avait été bien accueillie.

Par conviction ou par opportunisme, les officiels insistaient sur la défense de la France. Charles Beaubien, qui avait piloté la mission française au Canada en 1915 conduisait à son tour une mission canadienne en France. Et Français et Canadiens se promettaient de maintenir après la guerre les relations ainsi nouées. L'avocat Ferdinand Roy, de Québec, accomplit aussi un voyage en Europe. A son retour, il confia aux rédacteurs de *L'Evénement* son admiration pour la France, mère-patrie des Canadiens français — à l'heure où Laurier prononçait un discours au concert du 178e. Ferdinand Roy avait été stagiaire au bureau de Charles Fitzpatrick et Alexandre Taschereau. Délicat et lettré, il s'exprimait avec finesse et sincérité. ***L'Action Catholique*** lui fit écho. L'abbé d'Amours en profita pour justifier la participation à une guerre où l'on défendait la France autant et plus que l'Angleterre. ***L'Action Catholique*** conclut comme le ***Soleil*** du même jour (5 juin) :

"Si nous sommes fiers d'être français et sujets britanniques, et nous avons amplement raison de l'être malgré les fautes commises contre notre race, il ne suffit pas d'acclamer la France et l'Angleterre; il nous faut, dans les proportions du juste et de l'équi-

table, marcher avec elles et ne pas leur refuser le témoignage de notre attachement."

Bourassa raillait la francophilie toute fraîche de ***L'Action Catholique.*** Tout de même, il était plus facile d'émouvoir le Canada français en évoquant la France qu'en parlant de l'Angleterre. Le mot d'ordre de tous les recruteurs, même anglais, fut d'utiliser ce sentiment. En Ontario: défense de l'Empire; dans Québec: défense de la France. Laurier, parlant de nouveau dans une assemblée de recrutement, dans le comté de Brome (le 1er juillet) insista sur l'alliance de l'Angleterre et de la France, "les deux mères-patries". Quant à la question scolaire:

"Des hommes vous prêchent qu'il ne faut pas aller combattre pour l'Angleterre avant que la question française en Ontario soit réglée. A ceux-là je dis: Partout où il y a des droits à exercer, il y a des devoirs à remplir. Faites votre devoir et vous obtiendrez vos droits."

Le lendemain, Laurier et Armand Lavergne étaient invités au banquet de la Saint-Jean-Baptiste à Limoilou. Laurier devait répondre à la santé du Canada, et Lavergne à la santé des "blessés d'Ontario". Laurier dit, dans son allocution: "Les Canadiens français sont dans la Confédération pour y rester." Lavergne, parlant après son ancien chef, claironna: "Les Canadiens français sont dans la Confédération pour y rester, mais à condition de ne pas s'y déshonorer."

Le ministère de la Milice communiquait de longues listes de morts et de blessés — les morts et les blessés de la bataille de Mont-Sorrel. Au camp de Valcartier, des malentendus, des railleries, entraînèrent quelques rixes entre soldats anglais et français. En Ontario, où se

tenait une élection provinciale complémentaire (comté de Perth-Nord), les candidats et leurs partisans attaquèrent à qui mieux mieux la province de Québec. Le *Toronto Daily News* réclamait toujours la constitution d'un "solide Ontario" contre le "solide Québec". Ce journal lança la devise: "Un vote pour Laurier, c'est un vote pour Bourassa."

Le 14 juillet, Borden envoya un câble au gouvernement français, exaltant la résistance héroïque de Verdun. L'Etat canadien offrait à l'Etat français, non plus seulement l'Hôpital général No 8, mais aussi l'Hôpital général No 6, qui rejoignit le précédent à Saint-Cloud, et déménagea peu après à Joinville-le-Pont, toujours aux environs de Paris.[1] Le colonel Mignault, prenant le titre de commandant-administrateur des hôpitaux canadiens de la région parisienne, transmit le commandement de l'hôpital de Saint-Cloud au lieutenant-colonel E.-A. Lebel.

Les amabilités des autorités canadiennes envers la France ne s'étendaient pas à la langue française au Canada. Le Dr Pyne promettait aux orangistes de Toronto: "Pas une virgule, pas une syllabe ne sera changée au Règlement 17 tant que je serai ministre de l'Instruction publique."[2] Et le lendemain, Sam Hughes, posant la première pierre d'un arsenal, dans son district électoral de Lindsay, ne céla

---

1. La plupart des documents relatifs à l'Hôpital général No 6 (formé par l'Université Laval de Montréal) ont fini par se trouver, après quelques changements de main, à la section historique de l'Armée, à Ottawa.

2. "Orange Sentinel" du 20 juillet 1916.

point son espérance de voir cet arsenal ontarien supplanter celui de Québec. Un soldat de Winnipeg, revenant blessé du front, s'enivra lors de son passage à Québec et causa un tel désordre que la police intervint. La scène n'était pas exceptionnelle. Mais le soldat, rentré à Winnipeg, raconta l'histoire à sa façon; et le *Winnipeg Telegram* ameuta les loyalistes contre la vieille capitale canadienne-française où les valeureux soldats de Sa Majesté étaient assaillis par la police et traités "plus mal que des prisonniers de guerre".

Nous citons ces incidents, entre autres, parce qu'ils étaient symptomatiques. A Québec encore, le 21 juillet, un militaire en goguette larde de sa baïonnette un ingénieur qui le réprimande sur sa tenue. Ces incidents quotidiens suffiraient à l'impopularité du recrutement. Mais les réfractaires en quête d'un soutènement rationel n'ont qu'à puiser dans l'arsenal fourni par Bourassa. Ils n'y manquent pas; et Bourassa reste, aux yeux des Ontariens, à la fois symbole et responsable de la "déloyauté" de Québec.

* * *

Un correspondant du *Toronto Star*, Arthur Hawkes, se dit qu'il ne suffisait pas d'appeler "déloyal" et "brandon de discorde" l'homme de bonne famille, de culture supérieure, qui exerçait une influence si persistante sur tant de prêtres et de laïcs de la province de Québec. Avec sa chevelure et sa moustache très noires, Arthur Hawkes, colossal et affable, n'avait pas

le physique d'un Anglais. C'était pourtant un Anglais d'Angleterre, et très anglais de coeur. Mais, cultivé, intellectuel même, curieux de connaître les Canadiens français, et prêt à un loyal effort de compréhension. A la galerie de la presse du Parlement, il avait rencontré Bilodeau. Il voulut rencontrer Bourassa, ce qui fut bientôt arrangé. Comme jadis Goldwin Smith, Hawkes était homme à se laisser non pas convaincre, mais intéresser par Bourassa. De son côté, le directeur du ***Devoir*** n'aimait rien tant qu'une longue conversation avec un Européen cultivé. En tête à tête, il était tolérant, simple — et prodigieusement intéressant. Il commence la conversation en débouchant sa pipe, s'anime, concède un point, le reprend, évoque un souvenir, esquisse un traité d'histoire, attaque, se défend, trouve réponse à tout, avec du rire dans les yeux et du feu dans la barbe. Les deux hommes firent le tour du monde et des idées, se reconnurent inconciliables sur certains sujets, et se quittèrent enchantés l'un de l'autre. "Bourassa n'est pas fou", écrivit Hawkes, "et quiconque a passé trois heures avec lui n'a pas perdu son temps." Et comme il était doué pour le genre littéraire de l'entrevue, l'Anglais envoya au ***Toronto Star*** un brillant et copieux aperçu des thèses nationalistes.[1]

Bourassa était, avec Laurier, plus peut-être que Laurier, le seul Canadien français dont l'attitude inquiétât Borden. Ses réfutations écrasaient. Des prêtres mêmes transféraient leur abonnement de ***L'Action Catholique*** au

---

1. "Toronto Star" des 14 et 15 juillet 1916. Publié en brochure sous le titre: "Canadian Nationalism and the War", 1916.

Devoir. L'abbé Apollinaire Gingras, curé de Château Richer, publiait des poèmes nationalistes dont la plupart exaltaient la gloire de Bourassa.[1] Poèmes enlevants, qu'un jeune paroissien et admirateur de l'abbé Gingras, Pierre Gravel, déclamait le dimanche, à la sortie de la messe. L'influence de Bourassa, son talent et ses sarcasmes — et les échecs que les propagandistes officiels pouvaient lui imputer — lui valurent bien des ennemis, dans la province même. L'abbé d'Amours se constitua son adversaire de plus en plus ardent. Obligé de modérer son emportement dans *L'Action Catholique,* l'abbé d'Amours publia dans la *Presse,* à partir du 17 juin, une série d'articles antibourassistes, intitulés: "Où allons-nous?" et signés "Un patriote". D'article en article, le ton monta. Quand un ecclésiastique se met à haïr, ce n'est généralement pas à moitié: le cercle de l'abbé d'Amours devint le lieu géométrique des ennemis de Bourassa.

La *Presse* publie ce que les salles de rédaction appellent "des explosions d'Amours". La *Patrie* ne sera pas en reste. Elle aussi publie un texte sensationnel: la lettre du capitaine Talbot Papineau à son cousin Bourassa.

L'avocat montréalais Talbot Papineau, petit-fils d'Amédée Papineau et grand admirateur de Laurier, appartenait à une branche anglicisée, ou plutôt américanisée, de la famille Papineau. Il avait complété en Angleterre de brillantes études. L'esprit très mobile, la parole élégante, il se destinait à la vie publique.

---

1. Les poèmes réunis sous le titre "L'Emballement".

La guerre venue, il s'engage au régiment de la Princesse Patricia. Au mess des officiers de cette unité d'élite, à l'arrière du front, entre deux séjours aux tranchées, on honnit Bourassa presque à l'égal du kaiser. Les esprits s'échauffent encore après la bataille de Mont-Sorrel, qui a décimé le régiment. Talbot Papineau rédige une longue semonce à son "cher cousin" — qu'il connaît à peine — et l'envoie à son associé Andrew Ross McMaster, avocat estimé pour sa conscience, libéral de parti et de doctrine — et qui a tenu avec Bourassa une assemblée au Monument National, contre le bill des tramways, en février 1911. McMaster communique la lettre à la ***Patrie.***

C'était une sorte de manifeste politique, verbeux et sans ordre — sans doute écrit trop vite, dans des conditions défavorables. Un passage prétendait soutenir la véritable thèse nationaliste : l'union des Canadiens de toute origine sur les champs de bataille est le bon moyen de forger une mentalité commune. Un autre passage était carrément impérialiste : "L'union spirituelle des différentes parties de l'Empire est une chose éminemment désirable et nécessaire... Si je croyais que le développement d'un esprit national au Canada fût contraire à l'esprit qui unit aujourd'hui l'Empire, je répudierais de toutes mes forces l'idée d'une nation canadienne pour accepter avec joie la plus tyrannique des unions organiques impériales." (Ce texte signé : Papineau !)

Talbot Papineau constatait avec regret l'influence de Bourassa sur les Canadiens français : "Vous attirez la déconsidération et le déshonneur sur notre race, de telle sorte que tout ce qui aura un nom français au Canada sera un objet de suspicion, peut-être de haine."

Et tantôt il adjurait son cousin de faire amende honorable, tantôt il lui adressait des menaces, pour le jour où les soldats retourneraient au pays.

Talbot Papineau n'avait presque plus rien de canadien-français, et les deux cousins ne s'étaient pas vus depuis des années. Pour les initiés, ces circonstances enlevaient du poids au manifeste. Pour le public, c'était tout de même un Papineau, l'arrière-petit-fils du Patriote, qui dénonçait son cousin. A la fin de juillet, les journaux hostiles à Bourassa reproduisirent ce texte.

Bourassa répondit aussi longuement, dans le ***Devoir*** du 5 août. Il reconnut l'évolution de ses idées depuis le début de la guerre, depuis ses articles de septembre 1914 où il admettait une intervention libre et raisonnable. C'est qu'on a profité de l'émotion causée par la guerre pour renforcer la solidarité impériale ; on a transformé l'intervention libre et raisonnable en obligation sans limites. On en a fait "une immense manoeuvre politique pour assurer le triomphe de l'impérialisme britannique." Or le Canada ne doit se lier à aucun impérialisme européen.

Bourassa discuta aussi l'insuffisance des enrôlements canadiens-français. Les Anglo-Canadiens, dit-il, en sont encore, pour beaucoup, à la période d'acclimatation. L'Empire britannique, ou mieux le Royaume-Uni, est encore leur patrie, plutôt que le Canada. Il est naturel qu'ils s'enrôlent en plus grand nombre. Les Canadiens français sont en plus forte proportion agriculteurs, pères de famille nombreuse, enracinés au sol depuis plusieurs générations. Ils constituent le seul groupe exclusivement

canadien, et ne se croient pas tenus de guerroyer en Europe. Parce qu'ils sont plus Canadiens, ils s'enrôlent moins que les Anglo-Canadiens qui, eux-mêmes et pour la même raison, s'enrôlent moins que les immigrés de fraîche date. C'est une niaiserie que d'attribuer cette "abstention" à "l'influence pernicieuse" des nationalistes. Elle a trois raisons qui sont : l'instinct atavique, les conditions sociales et économiques, une tradition nationale de trois siècles.

Bourassa fit suivre sa réponse d'un post-scriptum à l'adresse de McMaster : "J'espère que cette lettre vous parviendra avant votre départ pour le front. Sans aucun doute, vous avez été le premier à répondre à l'appel chaleureux de votre associé."

La correspondance Papineau-Bourassa fut reproduite et passionnément discutée dans tout le pays. A ce moment, le deuxième anniversaire de la déclaration de guerre donnait lieu à des cérémonies et démonstrations officielles. Borden et Rodolphe Lemieux à Montréal (sur le campus de McGill), Leblanc, Gouin et Sévigny à Québec (à l'Hôtel de Ville), Walter Mitchell et Décarie à Sherbrooke, affirmèrent la résolution canadienne de conduire la guerre jusqu'au bout. Mais on commentait la correspondance Bourassa-Papineau beaucoup plus que les discours de Borden, de Lemieux ou de Sévigny. "Selon son habitude, le chef nationaliste prend la tangente et s'esquive", écrivit la *Patrie*, manifestement injuste. Le *Soleil* fut moins désinvolte :

"M. Bourassa, après deux années d'une crise comme l'humanité n'en a encore jamais connue... reste en-

croûté, impénitent et farouchement hargneux, dans son étroite et mesquine conception d'un prétendu nationalisme se résumant somme toute à cette formule, pour toutes fins pratiques: "Rien n'existe en dehors de la province de Québec qui vaille que la province de Québec s'en occupe du moment que cela requiert le moindre effort ou sacrifice de la part de la province de Québec.'".

Le *Soleil* conclut à la nécessité "d'élargir les limites du patriotisme canadien-français". Au *Canada,* Fernand Rinfret, fort capable de penser par lui-même, n'en était pas moins en contact avec Laurier et Lemieux. Ces deux chefs libéraux auraient contresigné l'article de leur jeune camarade, répondant à Bourassa :

"Pas plus qu'en 1899, notre participation à la guerre ne déroge à l'autonomie du Canada, parce qu'elle s'est produite du plein consentement du peuple canadien, représenté par son parlement. La liberté du Canada comme nation reste aujourd'hui intacte au milieu de nos efforts patriotiques, comme la liberté des individus..."

La propagande officieuse faisait coïncider l'intérêt britannique avec l'intérêt de l'humanité. Les journaux attribuaient tous les désintéressements aux Alliés, toutes les responsabilités à l'Allemagne, comme ils démontraient, naguère, que les bleus ont toujours raison et les rouges toujours tort, ou vice versa. Contre cet esprit de parti étendu aux nations, Bourassa réagissait. Dans ses articles, il partageait les responsabilités de la guerre entre l'Allemagne, l'Angleterre et la Russie. Les chefs politiques pesaient, à l'avance, les répercussions électorales de ces articles dans les provinces anglaises. Il fallait enlever à Bourassa le rôle d'interprète des Canadiens français. Les chefs politiques, conservateurs et

libéraux — Tom-Chase Casgrain et Rodolphe Lemieux — assiégeaient Mgr Bruchési, l'un des plus autorisés et l'un des plus accessibles parmi les membres de l'épiscopat. Le 8 août, Mgr Bruchési, célébrant le 19e anniversaire de sa consécration épiscopale, prononça une allocution devant un public de choix, qui comprenait deux évêques, Mgr Larocque de Sherbrooke et Mgr Forbes de Joliette, un vicaire général, Mgr Guertin, de Saint-Hyacinthe, et plusieurs supérieurs de communautés. Et l'archevêque de Montréal dit :

"Il n'est pas possible de douter de quel côté sont le droit et la justice dans cette terrible guerre. D'un côté sont nos ennemis, qui ont été les agresseurs, les violateurs des traités et de l'honneur, tandis que de notre côté sont les défenseurs de l'harmonie parmi les nations et les champions du droit et de la justice. Ce ne sont pas les hommes et les canons qui auront le dernier mot, mais le Dieu tout puissant, et comme ce Dieu est le Dieu de la justice et du droit, il fera en sorte que le droit et la justice à la fin triomphent."

Le "Patriote" de la *Presse* — l'abbé d'Amours — exulta. Le *Canada* (d'un cléricalisme assez tiède ; Godfroy Langlois avait laissé des traces) opposa la parole de l'archevêque à celle de Bourassa. La *Patrie* vaticina :

"Cette parole du premier pasteur s'adresse à tous ceux qui, au commencement de la troisième année de guerre, n'ont pas encore compris... parce qu'ils ont été aveuglés par les sophismes des hâbleurs qui ont ouvertement et laborieusement prêché dans notre province le reniement de tous les devoirs patriotiques. Puisse la parole autorisée de celui qui a mission d'éclairer les consciences dissiper les ténèbres dans lesquelles trop de gens se complaisent."

Dans toutes les réunions orangistes, loyalistes, impérialistes, du Nouveau-Brunswick à la

Colombie-Anglaise, des malédictions criblèrent le traître Bourassa — dont l'indifférence au blâme ou à l'éloge était à peu près totale. Cependant sir Max Aitken, le financier impérialiste, hâbleur et débrouillard, devenu l'un des manitous de la presse et de la politique anglaises, et nommé par Sam Hughes "témoin oculaire" du Canada au front et en Angleterre, termina le second tome de son histoire des contingents canadiens par cet avertissement : "Ceux qui étudient les questions impérialistes feront bien de prêter attention à la correspondance récente échangée entre M. Bourassa et le capitaine Papineau."

* * *

La jeunesse conservatrice, sous l'impulsion d'Aimé Chassé, voulut réorganiser le parti, qui en avait besoin. Elle tint une séance à Montréal, où l'on dauba sur Cousineau, vaincu, donc coupable. Puis une réunion à Lévis, où l'on critiqua les chefs fédéraux, qui semblaient n'occuper leur poste qu'en attendant une sinécure : casés l'un après l'autre, Pelletier, Nantel, Coderre, Lespérance ! On attribuait à Casgrain, qui inspectait alors le service postal aux armées, des visées sur le haut commissariat canadien en France. Sévigny, brûlant les étapes, le remplacerait comme ministre. Le *Devoir*, préférant un vrai tory comme Casgrain à un transfuge comme Sévigny, torpilla la combinaison en révélant "le dessous des cartes" (19 juin).

Les jeunes augures approuvèrent cependant les chefs fédéraux de suivre la même voie que les évêques — à moins que les évêques ne sui-

vissent la même voie que les chefs fédéraux — au point de vue de la participation à la guerre. A l'Académie Bouillon, les conservateurs Rodolphe Monty et André Fauteux, de concert avec les libéraux Gonzalve Désaulniers et Paul Martineau, gagnaient la bataille de Verdun. A son retour d'Europe, Casgrain prêta son concours à des assemblées de recrutement, comme ses collègues Blondin et Patenaude.

La 4e division canadienne, nouvellement arrivée en France, occupait le secteur de Saint-Eloi. Elle comprenait deux bataillons recrutés en partie dans la province de Québec : le 73e et le 87e. Le gros du Corps canadien — les trois premières divisions — quittait le saillant d'Ypres pour participer à l'offensive franco-britannique sur la Somme. Il laissait bien des morts, et le ministère de la Milice communiqua des listes interminables. Le maire Tommy Church, de Toronto, visitait toutes les familles de sa ville dont un membre mourait au front. Mais bien des noms canadiens-français, des noms de Montréal, des Trois-Rivières et de Québec, figuraient aussi sur les listes. La *Presse* et sa rivale la *Patrie,* le *Soleil* et son rival *L'Evénement* publièrent les portraits de héros aux visages d'enfants. Le 117e, recruté par le lieutenant-colonel Gilbert dans la région de Sherbrooke, s'embarqua le 15 août. Puis des mutilés furent rapatriés. Et aussi des officiers et sous-officiers valides, chargés de vanter aux civils réticents les charmes de la vie guerrière. C'est encore à Montréal qu'ils obtenaient le meilleur rendement. L'usine de la British Munitions Limited, contrôlée par l'Imperial Munitions Board, ouvrait ses portes, à Verdun. Elle embauchait des femmes, de préférence, pour ne point détourner les

jeunes hommes de l'armée. Ce mot d'ordre courait d'ailleurs les usines de guerre. La cherté de la vie, attribuée aux profiteurs et aux accapareurs (comme en Europe à la même époque), faisait des mécontents, dans le peuple, parmi ceux qui ne bénéficiaient point des hauts salaires. Dans cette ambiance, le zèle des sergents recruteurs attira des ripostes.

Ces sous-officiers manquaient parfois de tact, voire de simple éducation. La badine à la main, ils interpellaient les civils comme des recrues dans une cour de caserne. Leur argument suprême était : "Si les enrôlements ne sont pas assez nombreux, vous aurez la conscription." Des Anglo-Canadiens — des tories mêmes — ont reconnu la maladresse du recrutement dans la province de Québec[1].

Entre tous, un bataillon irlandais en formation, les Irish Canadian Rangers, provoquait l'effervescence par ses méthodes foraines. Ses sergents recruteurs allaient jusqu'à faire les pitres sur des estrades en plein air. Autour de l'estrade dressée sur la place d'Armes, s'échangèrent des lazzis, puis des gros mots, puis des coups. Le 23 août, le populaire Pagé in-

---

1. Chargé d'une enquête confidentielle sur le problème du recrutement dans la province de Québec, en 1941, le brigadier Maurice Pope commença par reconnaître, dans ses conclusions, les gaffes — les "tactless blunders" — commises à l'égard de cette province, pendant la première guerre. (Department of National Defence (Army): The Recruiting Problem in the Province of Quebec. A military Appreciation prepared in the Directorate of Staff Duties. General Staff. Ottawa 7th June 1941. Secret H.Q.S. 8798.)

Citons encore Paul Bilkey (alors rédacteur au "Mail and Empire"), dans son volume de souvenirs: "Persons, Papers and Things", p. 167.

tervient : "Nous nous laisserons peut-être broyer, mais nous n'accepterons pas la conscription. On insulte tous les jours notre population. Canadiens français, il est temps de nous faire respecter, et de ne plus nous laisser bafouer comme on le fait en Ontario !" La foule applaudit, et l'assemblée de recrutement se transforme en manifestation anticonscriptionniste. Le lendemain, rixe entre les recruteurs (de langue anglaise) et les auditeurs (canadiens-français). L'échauffourée frise l'émeute. Les soldats se retirent devant la foule exaspérée.

La presse anglaise demanda des sanctions contre les interrupteurs, mais le ***Herald*** reconnut :

"Les agents recruteurs n'ont pas toujours été sagement choisis ni suffisamment dressés pour leur besogne. Le fait que des hommes en uniforme adressent d'insultantes remarques à leurs auditeurs ou à telles victimes particulières, n'avance pas les affaires du recrutement. Cependant, cela s'est répété mainte et mainte fois."

Omer Héroux fixa la position du ***Devoir*** dans cette affaire :

"Personne ne songe à causer le plus léger ennui aux recruteurs qui font honorablement et intelligemment leur besogne. Mais si certains d'entre eux entendent se conduire comme des voyous, les taloches sont à craindre."

Les parades de recrutement de la place d'Armes furent suspendues quelque temps.

* * *

Sir John Simon et le sénateur Belcourt avaient plaidé la cause franco-ontarienne, du

7 au 17 juillet. Le Conseil Privé rendrait jugement en ouvrant sa session d'octobre. Landry, Belcourt et leurs amis n'entretenaient pas d'illusions excessives. Tant de forces, brutales ou sournoises, se coalisaient contre les Franco-Ontariens ! Des Anglais agissaient à Londres et des Irlandais à Rome. Philippe Landry avait emporté une plainte de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa contre l'attitude des Irlandais catholiques au Canada. Il l'envoya de Londres au cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du Vatican, le 1er août. Le cardinal répondit par un bref accusé de réception[1].

Les sénateurs Belcourt et Landry rentrèrent à Québec le 19 août. A Toronto, à l'occasion d'une nouvelle élection partielle, Howard Ferguson, ministre des Terres et Forêts dans le cabinet provincial, prononçait des discours haineux contre les Canadiens français et leur clergé. Au Manitoba, le gouvernement provincial, approuvé par la ***Free Press,*** édicta un règlement inspiré du Règlement 17. La ***Liberté*** de Winnipeg et l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba lancèrent un cri d'alarme, auquel le ***Devoir*** répondit aussitôt.

Chaque menace rencontra une résistance. Sans attendre la décision du Conseil Privé, la Commission scolaire d'Ottawa — celle de Samuel Genest — rouvrit les écoles bilingues. Professeurs et institutrices reprirent leur poste, à la grande joie des parents et plus encore des enfants (28 août). Omer Héroux vint

1. Lettre de Philippe Landry et réponse du cardinal Gasparri, dans les papiers Landry, aux Archives publiques du Canada.

assister à cet événement. A la même heure, Blondin parlait à Louiseville en faveur du recrutement, et Patenaude inaugurait la reprise des assemblées de la place d'Armes à Montréal. On annonça pour le 3 septembre un grand ralliement à Papineauville, avec Landry et Bourassa, en faveur de la minorité ontarienne.

Un grand ralliement et une fête champêtre, avec le concours des fanfares voisines. La population y accourut en foule, de Montebello, de Saint-André-Avellin, de Thurso, et des centres français au sud de l'Outaouais. Landry et Bourassa firent comprendre à ces paysans combien la cause des minorités ontarienne ou manitobaine est celle de tous les Canadiens français. "Si les faubourgs tombaient", dit Landry, "la forteresse serait en grand danger".

C'était au bois Clément, sous les arbres. Bourassa se sentait chez lui, parmi ses anciens, et peut-être bien ses prochains électeurs. La veille, il avait déposé à Montebello la dépouille mortelle de son père. L'organisateur de la réunion y fit allusion, et rendit au doux artiste un délicat hommage. Bourassa, la voix fêlée d'émotion, manqua, en commençant, de sa fermeté habituelle. Il n'eut pas d'envolées ; il ne fustigea ni Laurier, ni Borden, ni Blondin, ni Cousineau. Il rappela les souvenirs de sa jeunesse, employa des comparaisons familières, évoqua l'avenir des enfants dont l'âme était en jeu. Pendant une heure et demie, avec une argumentation simple, directe et chaude, il toucha les âmes des braves gens. Il empoigna les vieux qui avaient connu son père et son grand-père ; il mit des larmes aux

yeux des mamans. Jamais Bourassa n'avait senti un auditoire en communion aussi absolue avec lui. L'auditoire, et la terre, et les arbres. De grands ormes remuaient doucement. L'assemblée terminée, Bourassa compléta son contact avec les "habitants" dont beaucoup l'appelaient "Monsieur Henri" et voulaient lui offrir, pour son deuil, des condoléances gauches et sincères. Beaucoup aussi lui rappelaient qu'au même endroit, lors de la guerre du Transvaal, il avait expliqué sa démission et prédit les conséquences d'une première participation aux guerres de l'Angleterre.

Le tribun si à l'aise parmi les habitants de Papineauville était en pleine force intellectuelle. Il commentait alors les paroles du pape, dans le *Devoir,* dans le sens pacifiste. Utilisant ses lectures, ses voyages, ses contacts, ses correspondances — qui étaient d'un grand Européen — il cherchait à discerner au delà des apparences. La France, disait-il, reste profondément chrétienne ; elle garde ses affinités avec l'Eglise, et reprendra peut-être son rôle de grande nation catholique. Même sous le ministère Combes, la propagande française s'est identifiée, en bien des pays, avec l'oeuvre des missions catholiques. Au contraire, l'Angleterre est toute portée vers la Réforme ; elle utilise le prosélytisme des missionnaires protestants sur toute la surface du globe :

"Les gens à courte vue objecteront peut-être que l'Angleterre a offert asile aux congrégations expulsées de France. La réponse est facile. Ce que l'Angleterre a voulu détruire, c'est l'appui que la France donnait à l'expansion du catholicisme, et la force morale et politique qu'elle en retirait."

Au Canada même, des évêques de langue anglaise ont servi cette politique. Cela ne doit pas cacher l'essentiel :

"L'Angleterre et son Empire, la civilisation anglo-saxonne, sa pensée maitresse, son action mondiale, constituent, dans l'ensemble, la plus formidable coalition de forces anticatholiques qui existe."

* * *

Le journal de campagne du 22e bataillon canadien-français comprend ce sobre passage, que nous traduisons de l'anglais :

15 septembre 1916. A 10h30 du matin, monté aux tranchées 1000 mètres sud-est de Pozières. A 5 h p.m., le bataillon reçoit l'ordre de dépasser le 27e bataillon, de prendre Courcelette et d'occuper une ligne nord et est du village. A 6h15 p.m. assaut lancé. Objectif atteint à 7 h p.m. Sept contre-attaques repoussées pendant la nuit, surtout contre carrière et cimetière.

16 septembre 1916. Tenu la ligne. Quatre autres contre-attaques repoussées dans la journée. Nouvelle avance effectuée est de la carrière.

17 septembre 1916. Tenu la ligne. Deux autres contre-attaques de l'ennemi repoussées.

18 septembre 1916. Relevés à 7 heures du matin par 4e bataillon 1e brigade. Descendus aux tranchées de réserve entre La Boisselle et Contalmaison. Repos. Pertes totales pendant le séjour en ligne, 312.

Voici ce que cela signifie.

Le Corps canadien devait participer à l'offensive franco-britannique sur la Somme. La 2e division s'emparerait de Courcelette, tandis que la 3e division lancerait une attaque de flanc.

Chaque division comprend trois brigades. A la 2e division, la 4e et la 6e brigades attaquent et emportent une raffinerie de sucre, premier objectif. La tactique est de pousser chaque

unité aussi loin qu'elle peut aller, sans la renforcer, jusqu'à l'épuisement, pour ne pas mêler des troupes fraîches et des troupes fatiguées. Des unités fraîches reprennent l'offensive au point d'arrivée des précédentes. La 5e brigade (brigadier général A. H. Macdonnel) est lancée à son tour, l'après-midi, contre le village même de Courcelette — le gros morceau.

Chaque brigade comprend quatre bataillons. A la 5e brigade, le lieutenant-colonel Tremblay réclame et obtient la tâche la plus difficile — mais la plus glorieuse en cas de succès — pour le 22e. L'ordre d'opérations de la brigade place le 22e à droite et le 25e à gauche ; le 26e fera le nettoyage ; le 24e assurera le ravitaillement. Le 22e prendra le village, défendu par le 210e et le 211e d'infanterie bavaroise, le 22e régiment de pionniers prussiens et quelques détachements d'artillerie de tranchée — de ces crapouillots qui rappellent les engins primitifs du temps où l'homme ne savait tuer qu'à courte portée. Jusqu'ici, le 22e s'est aguerri dans des opérations de détail et des opérations de soutien. Il va tenter sa première opération majeure.

Après une messe matinale servie par le lieutenant Abel Beaudry — petit-fils d'un maire de Montréal, Jean-Louis Beaudry — les poilus du 22e reçoivent, tête nue, l'absolution générale donnée par le Père Doyon, aumônier. Puis ils gagnent leurs positions d'assaut par un boyau encombré de cadavres d'Allemands et de Canadiens tués le matin. Il faut enjamber les corps.

A la sortie du boyau, les compagnies poursuivent leur avance, en collant au barrage,

dans les champs labourés par les obus. Attaqué depuis le matin, l'Allemand réagit. Lui aussi déclenche un barrage, et les Canadiens doivent enjamber de nouveau des corps — cette fois les corps de leurs camarades immédiats. Il ne serait pas resté grand monde du 22e si les obus ne s'enfonçaient dans un sol mou, sans un brin d'herbe, où les petits éclats s'étouffent. Le capitaine Bernard Languedoc, commandant de la Compagnie A, est blessé ; le capitaine René Lefebvre, commandant de la Compagnie C, est tué ; le capitaine Joseph Chaballe, commandant de la Compagnie D, légèrement blessé. Un seul des douze fusils-mitrailleurs arrive sur l'objectif — et presque démuni de magasins à cartouches.

Sur l'objectif, c'est-à-dire à l'orée du village, des corps à corps se produisent dans les vergers. Les Canadiens ont un élan extraordinaire. Le bruit, la fumée, la mort de leurs camarades les ont enragés. Les Bavarois reculent, jusqu'à la place de l'Eglise. Les Canadiens les suivent, les pourchassent. Quelques hommes couverts de sang foncent sur un peloton de Bavarois, en tuent plusieurs et capturent le reste. Le soir tombe progressivement. Les officiers du 22e allument des feux de bengale rouges, pour signaler leur position à l'aviation et à l'artillerie. Le capitaine Chaballe envoie un message au colonel Tremblay, commandant du bataillon :

15.9.1916, 7.15 p.m.

Occupons village. Ai donné signaux rouges aux aéroplanes. Tués: Beaudry, Lavoie, Renaud, Lefebvre, Binet. Blessés: Filiatrault, Languedoc, Routhier, Falardeau, Greffard et moi-même mais je puis continuer. Envoie 278 prisonniers dont 16 officiers pris dans le

village. Comme escorte, sergent Lebel et quatre scouts; le sergent est porteur du présent message. Nos hommes sont étonnants d'ardeur. Envoyez renfort car nous avons perdu pas mal de monde.

La nuit, les contre-attaques déferlent. L'incendie des maisons éclaire le terrain. Les vagues d'assaut allemandes arrivent jusqu'aux parapets, et s'y font massacrer à bout portant. Le terrain a coûté trop cher pour en céder un pouce ! Le 22e, à court de munitions, utilise des grenades allemandes. A onze heures du soir, Chaballe envoie un coureur au colonel Tremblay avec ce nouveau message : "Nous tiendrons jusqu'au dernier homme, mais aidez-nous." Le colonel est surtout inquiet de la Compagnie B, dont il n'a rien reçu. La Compagnie B est-elle perdue, capturée, anéantie ? Mais le capitaine Maurice Bauset, commandant de la Compagnie B, envoie aussi un court billet au colonel : "Je n'ai plus que huit hommes avec moi ; je suis en face d'un poste boche ; avec du renfort, je pourrais m'en emparer."

Le colonel Tremblay organise la position conquise, malgré l'impossibilité de recevoir des renforts, l'artillerie allemande arrosant notre arrière sur deux kilomètres de profondeur. Les fils sont coupés, les coureurs ne franchissent pas le barrage, et la brigade reste longtemps dans l'ignorance du succès. Le colonel Tremblay, privé de coureur, visite lui-même ses compagnies, fait aligner des positions, compléter des liaisons. Ce grand soldat mince fait des enjambées de lévrier. Enterré deux fois par des explosions d'obus, il se dégage lui-même. A la tête d'un petit groupe d'hommes égarés, rassemblés par un sergent, il ré-

duit un nid de mitrailleuses qui formait poche derrière la ligne canadienne. Puis il envoie le sergent et les hommes récupérés au capitaine Bauset, qui en a tant besoin. Des rafales de 88 — le canon autrichien, d'une foudroyante rapidité de tir — surprennent le petit groupe, l'isolent du reste du monde, le dispersent, le pulvérisent.

La brigade finit par comprendre que le 22e occupe le village. Elle ne croit pas qu'il s'y maintienne, affaibli comme il doit l'être, et sans cesse contre-attaqué. Elle envoie le major Dubuc, avec le lieutenant Belzile et trente hommes de renfort, en lui donnant la consigne de prendre le commandement si le colonel Tremblay est hors de combat. Mais le colonel Tremblay, enterré de nouveau, s'est encore dégagé, cette fois avec l'aide de ses hommes. Dubuc traverse le barrage, en perdant une partie de son détachement, constate la situation exacte, et revient rendre compte à la brigade.

Le 22e — ce qu'il reste du 22e — tient encore toute la journée et toute la nuit du 17. Les maisons du village continuent de rougeoyer. Les 88 continuent d'aboyer, rageurs. Le capitaine Bauset est tué. Le lieutenant Belzile est tué. Le gémissement des blessés finirait par démoraliser, mais une infirmerie allemande, prise au complet, fait des pansements sans arrêt. Le 18, à sept heures du matin, un bataillon de la première brigade vient relever les rescapés transis, harassés, déguenillés, et pour plusieurs ensanglantés — les vainqueurs de Courcelette.

Courcelette est essentiellement une victoire canadienne-française, remportée par le 22e ba-

taillon tandis que les Franco-Ontariens attendaient, anxieux, la décision du Conseil Privé. Une troupe novice n'aurait pas pris le village, ou ne l'aurait pas conservé. De grands journaux de Paris et de Londres (Le *Petit Parisien*, *L'Illustration*, le *Times*, le *Daily Express*, le *Daily Chronicle*, le *Daily News)* rendirent hommage à la bravoure canadienne-française. Mais le 22e avait perdu, en trois jours, sept officiers et 305 hommes de troupe. Les listes publiées par le ministère de la Milice s'allongèrent encore. A Valcartier, on préleva des renforts pour le front. Le 148e (lieutenant-colonel Magee) et deux bataillons canadiens-français, le 150e (lieutenant-colonel Barré) et le 189e (lieutenant-colonel Piuze) s'embarquèrent le 27 septembre. Le 150e et le 189e, comme les bataillons qu'ils rejoignaient en Angleterre, servirent de dépôts pour combler les vides du 22e. Sam Hughes venait d'envoyer l'effectif du 206e en renfort du 163e, aux Bermudes, et de dissoudre le bataillon. Le 230e (lieutenant-colonel de Salaberry) était transformé en bataillon forestier. Georges Pelletier fit allusion aux obstacles dressés par Sam Hughes contre les efforts du général Lessard, qui voulait obtenir un commandement au front ou lever une brigade canadienne-française.

VI

LA "BONNE ENTENTE"

Echec devant la tranchée Regina — Démission de Paul-Emile Lamarche — Premier voyage de "Bonne Entente" — Encyclique du 8 septembre 1916 — Intervention de Mgr L.-A. Paquet.

Avec une pareille consommation d'hommes, il fallait stimuler le recrutement, ou imposer la conscription. Les deux tâches étaient difficiles, car, sans parler du sentiment nationaliste ou du manque d'esprit militaire, l'agriculture et l'industrie, profitant des commandes de guerre, manquaient toutes deux de main-d'oeuvre. Les livraisons des usines de munitions subissaient pour cette raison des retards, et le Bureau Impérial des Munitions décida l'emploi des femmes sur une grande échelle[1]. Des industries comme la métallurgie acceptèrent la main-d'oeuvre féminine dont elles n'avaient jamais voulu. Des milliers de jeunes filles

---

1. Colonel David Carnegie (conseiller technique du Bureau): "History of Munitions Supply in Canada", p. 250.

enfilèrent la salopette. Et la propagande du recrutement put continuer. Casgrain, Blondin et Patenaude, souvent secondés par Joseph Rainville — le député ex-nationaliste de Chambly-Verchères — poursuivirent leur campagne. Les chefs libéraux en firent autant de leur côté — chacun mêlant une dose de politique à ses appels patriotiques.

Laurier tint la plus retentissante de ces assemblées, le 21 septembre, sur un terrain vacant en bordure du boulevard Saint-Joseph, dans Maisonneuve. Tout était organisé pour donner au rassemblement un caractère "ouvrier" : présidence du commissaire Joseph Ainey, discours de l'avocat Charlemagne Rodier (fils de J.-A. Rodier) et du député Alphonse Verville — trois spécialistes des questions ouvrières. A vrai dire, Verville, tout en gardant l'étiquette de député "ouvrier", s'était presque agrégé au parti libéral. Il prêchait l'Evangile libre-échangiste et rêvait de devenir ministre du Travail dans un cabinet libéral (Mackenzie King, titulaire de ce portefeuille avant 1911, accomplissait une besogne de sociologue et de conciliateur dans les conflits du travail aux Etats-Unis, et paraissait définitivement sorti de la politique). De la sorte, Verville, régulièrement réélu par les ouvriers de Maisonneuve, n'exerçait plus sur eux l'influence directe du militant. Par contre, Ainey restait l'homme de confiance des syndiqués, qu'il n'avait jamais trompés. Placé dans le milieu corrompu de l'Hôtel de Ville, il avait gardé sa réputation d'honnête homme. Il avait même gardé l'estime de Bourassa, depuis l'élection partielle de Sainte-Marie, en 1906. En ce temps-là, les nationalistes Bourassa et Lavergne, les "socialistes" Rodier et Verville,

avaient fait campagne ensemble pour Ainey, contre le candidat libéral, Médéric Martin. Dix ans plus tard, Ainey, Verville et le fils de Rodier rassemblaient les ouvriers de Maisonneuve pour acclamer le chef du parti libéral.

Devant une foule considérable, Laurier exposa les grandes lignes de sa politique — ou plutôt de la politique du Parti. Certes, il approuvait toujours la participation à la guerre, mais en repoussant le procédé coercitif de la conscription. Aux applaudissements nourris du populaire, Laurier fit une profession de foi antimilitariste. Il insista : "J'ai toujours été antimilitariste, je le suis encore, et je le resterai jusqu'à la fin." S'il faut participer à la guerre, c'est justement parce qu'elle est la guerre de la liberté contre le militarisme. L'Hydre abattue, il ne faudra pas conserver d'organisation militaire permanente.

Rodolphe Lemieux renforça les paroles de son chef, antimilitariste qui voulait la participation à la guerre, en citant l'exemple d'Olivar Asselin, "antimilitariste qui a endossé l'uniforme". Lemieux envoya des pointes aux nationalistes, partisans intransigeants et maladroits du "tout ou rien", et s'étendit sur les réformes nécessaires dans l'intérêt des ouvriers. Lemieux tirait fierté de la loi sur l'arbitrage des conflits du travail qui portait son nom. Il affirma: "Le parti conservateur ne comprend pas l'ouvrier." Cette sollicitude était de saison, car l'appel à la main-d'oeuvre, les hauts salaires avec leur corollaire la vie chère, le travail des femmes dans les usines de munitions, l'énormité de certains bénéfices industriels, l'appréhension d'une paix qui arrêterait subitement cet engrenage, tout cela posait des

problèmes aux ouvriers comme aux industriels prévoyants. L'assemblée du comté de Maisonneuve répondait à des préoccupations aiguës et remporta un franc succès. Le mouvement syndicaliste, au Canada, n'avait pas pris, comme en d'autres pays, le caractère irréductible d'une lutte de classes. Les ouvriers furent sensibles à la politesse du vieux et grand Laurier venu leur parler, chez eux, de leurs problèmes.

Les nationalistes ne laissèrent pas le public sur cette impression. A la séance du 1er février, aux Communes, Paul-Emile Lamarche s'était opposé à la prolongation du mandat parlementaire. Il ne voulut pas se prévaloir d'une loi votée malgré lui. Le 21 septembre, cinquième anniversaire des élections de 1911, il envoya sa démission au président de la Chambre, Albert Sévigny. Le geste ne plut guère aux députés, ses collègues, auxquels Lamarche donnait une leçon ; mais il plut à Bourassa. Le député démissionnaire convoqua ses électeurs de Nicolet pour le dimanche 1er octobre, afin de rendre compte de son mandat et de sa décision. Deux autres députés convoquaient leurs électeurs pour le même dimanche : Roch Lanctôt à Saint-Rémi de Napierville, Pierre-Edouard Blondin à Sainte-Geneviève de Batiscan. La saison se prêtait aux belles assemblées.

La saison se prêtait aux belles offensives. Le Corps canadien participait aux batailles de la Somme. Un officier montréalais, A. G. L. McNaughton, promu lieutenant-colonel, se distinguait à la tête d'une brigade d'artillerie de la 3e division. Le dimanche 1er octobre, le haut commandement lançait la 5e brigade

canadienne, encore meurtrie de Courcelette, contre les solides fortifications de la Tranchée Regina. Les 22e, 24e et 25e bataillons en ligne, le 26e en soutien. Les chances de succès étaient nulles. Au 22e, le major Arthur-Edouard Dubuc remplaçait le colonel Tremblay, évacué sur un hôpital de la zone des armées. Il conduisit en plein jour le vain assaut — l'hécatombe. Cinq cents hommes s'avancent à découvert, braves jusqu'à l'inconscience. Une cinquantaine seulement prennent pied dans la Tranchée Regina, pour être aussitôt débordés. Quelques-uns réussissent à retraiter, à refaire en sens inverse le parcours infernal. L'échec de la Tranchée Regina coûta au 22e aussi cher que la victoire de Courcelette, et même un peu plus : 7 officiers et 332 hommes. Parmi les tués, le capitaine Joseph-Charles Sylvestre, ancien rédacteur au *Devoir.*

C'était un de ces beaux dimanches de prime automne, où le soleil s'épand en nappes caressantes sur les feuilles déjà cramoisies. Une foule de huit mille personnes envahit Nicolet, pour entendre Lamarche et Bourassa. La personnalité des orateurs et les circonstances conférèrent à l'assemblée une importance exceptionnelle. Le sénateur Legris vint de Montréal, ainsi qu'un groupe d'étudiants. Lamarche se présenta la tête haute, aux côtés de son vieux père : "J'avoue que j'ai obtenu peu de ponts, de quais et de bureaux de poste pour mon comté . . . C'est qu'il aurait fallu les acheter avec des morceaux de ma conscience." Et il attaqua la politique de Borden et de ses ministres "qui veulent hypothéquer le sang de la nation jusqu'à concurrence de 500,000 hommes".

Les deux orateurs parlèrent tête nue sous le doux soleil. Les nouvelles de la guerre, la crainte de la conscription, entretenaient une ambiance fébrile. Nicolet, petite ville intellectuelle et religieuse, ne profitait pas des commandes de guerre. Le député protestataire glissa vers la déclamation, et trouva quelques formules bien frappées, comme "le sang de la nation hypothéqué jusqu'à concurrence de cinq cent mille hommes". Mais ce n'était qu'un prélude ; Bourassa entrait en action.

Critiquant la participation à la guerre, Bourassa en fit remonter la responsabilité initiale aux faiblesses, aux concessions, à l'opportunisme de Laurier. Huit jours plus tôt, dans Maisonneuve, le vieux chef libéral avait regretté son âge, car, plus jeune, il se fût enrôlé pour secourir la France. Eh bien, dit Bourassa, il y a quarante-cinq ans, en 1870, la France haletait comme aujourd'hui sous la botte du Prussien. M. Laurier était jeune alors, il avait trente ans. Il n'a pas décroché son fusil, il n'a pas demandé à ses compatriotes de secourir la France. C'est qu'alors la politique anglaise exigeait l'écrasement de la France...

Et de poursuivre à fond cette attaque contre Laurier, auteur, lors de la guerre sud-africaine, du premier accroc à l'autonomie canadienne — d'où procède tout le mal actuel. Avec plus de violence et d'acharnement que jamais, Bourassa consacra son discours à démolir Laurier — sans doute pour effacer le succès tout récent de Maisonneuve. Adroit, rigoureux, passionné, il ne fit grâce de rien à son ancien chef qu'il appela, en terminant,

"le politicien le plus néfaste du Canada, traître à sa mission". Sous cet orage, une idole invisible chancelait.

Deux autres assemblées se tenaient, ce même dimanche. A Saint-Rémi de Napierville, le député libéral Roch Lanctôt rendit compte de sa conduite parlementaire. Armand Lavergne et Tancrède Marsil l'accompagnaient, ce qui ne laissait aucun doute sur la nature de l'assemblée. Entre les belles têtes nues d'Armand Lavergne et de Tancrède Marsil, l'éternel feutre noir de Roch Lanctôt, difforme et rabattu sur les yeux, paraissait encore plus pittoresque. Depuis quelques années, Roch Lanctôt, maire de sa paroisse et député, accaparé par ses électeurs, avait renoncé à vendre lui-même ses légumes sur le marché de la place Jacques-Cartier à Montréal. Il n'en restait pas moins habitant d'allure et d'atavisme. Avec cela, patriote, indépendant, et sans ambition, il faisait fi de l'aide financière et oratoire du parti pour ses campagnes électorales. Lui aussi critiqua la participation à la guerre, excessive et dangereuse. Le gouvernement nous conduit à la banqueroute, dit-il, et ce sont nos cultivateurs qui paieront. Lanctôt promit de s'opposer à la conscription, contre son parti s'il le fallait. On le savait homme à tenir parole. Les nationalistes lui pardonnaient sa victoire sur Gustave Monette, aux élections de 1911. Après le député-cultivateur, Armand Lavergne et Tancrède Marsil rivalisèrent de hauts sentiments et de belles phrases, avec une pointe de forfanterie dans une verve endiablée, tels deux cadets de Gascogne. Lavergne réfuta encore une fois l'argument qu'il fallait participer à la guerre pour défendre la France. C'est ici qu'on attaque la

France, c'est ici, en Ontario, qu'il faut combattre et vaincre. Et nous combattrons. Et nous vaincrons. On passera tous les règlements qu'on voudra, nous parlerons français. La langue française a été la première parlée au Canada, et elle sera la dernière, ou il n'y aura plus de Canada. Et Lavergne éleva la voix et se campa de toute sa taille pour lancer ses dernières phrases :

"Faisons comme ce Saint-Cyrien qui, seul dans une tranchée, en uniforme de parade et ganté comme pour une revue, lança ce cri en voyant venir les Allemands: Debout les morts!

"Que ce soit une leçon pour nous: Debout les morts! Lève-toi, Montcalm, lève-toi, Lévis, et vous, les religieuses qui avez sacrifié votre vie pour instruire les enfants, vous les missionnaires, les Jogues, les Brébeuf, les Lallemand, et vous les martyrs de 37, levez-vous!

"Debout les morts! Venez combattre pour vos enfants!

"Debout les vivants! Venez nous aider à maintenir les traditions!"

C'était déclamé dans le soleil couchant, au déclin de la chaude après-midi qui avait retenti des engagements de Roch Lanctôt et des rugissements de Tancrède Marsil. Le vent se levait, par petites rafales dont chacune arrachait aux érables une brassée de feuilles comme une ondée de larmes d'or. Les événements en cours et les événements pressentis justifiaient le ton de Lavergne, et les habitants n'y furent pas insensibles. Mais ils commentèrent, en se dispersant, la prédiction de leur député : "Ce sont les cultivateurs qui paieront."

Au poste de secours établi pour l'attaque sur la tranchée Regina, un blessé du 22e, livide

sur un brancard, demande au médecin qui se penche vers lui : "C'est grave, docteur, dites-moi franchement ?" Le médecin affecte la sincérité pour répondre : "Non, tu es un chanceux" — pour ne pas torturer les quelques jours de sursis que la mort accorde à ce blessé.

A la même heure, enfin, un ancien compagnon de luttes de Lavergne et de Marsil, Pierre-Edouard Blondin, superbement doué, lui aussi, parlait à Sainte-Geneviève de Batiscan, dans le sens contraire : "Actuellement, un devoir prime tous les autres : aider la France et l'Angleterre. Il y va des libertés, de l'existence même du Canada !"

Ajoutons que Thomas-Chase Casgrain avait pris la parole, la veille, devant l'Association conservatrice de Montréal : cette fin de semaine fut bien chargée en manifestations politiques. Mais celle de Nicolet éclipsa toutes les autres. *L'Evénement* apprécia ainsi le geste de Lamarche : "En poussant à leurs dernières et logiques conséquences certains principes du nationalisme libéral, on peut arriver à l'anarchie..." Puis les adversaires de Lamarche discutèrent son désintéressement. En récompense du renfort apporté à Médéric Martin, lors de sa première élection à la mairie, le député de Nicolet occupait un poste, grassement rémunéré, au contentieux de la Ville de Montréal. Ce n'était pas une sinécure. La Ville de Montréal traite de multiples questions, tous les jours, avec les gouvernements, avec les compagnies de chemins de fer, avec la Compagnie des tramways, avec la Commission du port, avec les entrepreneurs, avec les banquiers ses prêteurs, avec bien d'autres. Charles Laurendeau, chef du contentieux, dirige un

bureau de plusieurs avocats, qui font plus de droit civil que de droit municipal. Le poste est-il compatible avec un mandat parlementaire ? Sommé d'abandonner l'une des deux fonctions, Lamarche invoquait le précédent de Laurent-Olivier David, à la fois sénateur et greffier de la Ville de Montréal. En renonçant enfin à son mandat parlementaire, Lamarche ne colore-t-il pas son option d'un prétexte ? Discussion futile. La démission de Lamarche importait moins que les violences de Bourassa contre Laurier, dont elle avait fourni l'occasion. Des libéraux ressentirent une indignation inexprimable : ils eussent volontiers frappé Bourassa. Dans le *Canada,* Rinfret attribua deux haines au chef nationaliste : la haine de l'Angleterre, dont il dénigre systématiquement toutes les entreprises, et la haine de Laurier "dont l'étoile a si totalement éclipsé la sienne" : "M. Bourassa a évidemment voulu faire de l'assemblée de Nicolet la contre-partie de l'assemblée de Maisonneuve."

Le *Soleil* injuria Bourassa "parvenu au dernier degré de la fièvre cérébrale qui le consume depuis quelques années". Puis il reprit l'analyse de Rinfret, ramenant à deux phobies, l'Angleterre et Laurier, la psychologie de Bourassa. Des députés libéraux, tenant une assemblée à l'Assomption, répondirent aux "déclarations honteuses de M. Bourassa, dépité du succès remporté par Laurier à Maisonneuve".

On discerne autre chose chez Bourassa : le désir de prouver son indépendance, après l'appui qu'il avait fourni aux libéraux pour les élections provinciales ; et sa haute estime pour Laurier, seul adversaire à sa taille, seul cham-

pion contre lequel il valût la peine de s'acharner. Estime curieusement exprimée, sans doute. Cette explication eût crispé les libéraux de 1916, dont un seul ne se plaignait pas. Ce libéral satisfait était Laurier lui-même, muni d'une réponse décisive aux tories qui l'assimilaient à Bourassa et qui s'obstinaient à écrire : "Un vote pour Laurier est un vote pour Bourassa."

Comme, une centaine d'années plus tôt, on rejetait tout sur Papineau, en 1916 on rejetait tout sur Bourassa. Dans le refrain célèbre : "C'est la faute à Papineau", le nom du grand-père pouvait céder la place au nom du petit-fils : "C'est la faute à Bourassa." De nouveaux incidents se produisirent à Montréal, le 3 octobre. En se rendant en corps à la cathédrale, pour la messe du Saint-Esprit, les étudiants lacérèrent des affiches de recrutement. Des policiers de langue anglaise intervinrent. Il s'ensuivit une bagarre, et des arrestations opérées jusque dans l'église. Après la messe, étudiants et professeurs allèrent se plaindre au maire Martin, qui prit leur parti. Les brutalités policières avaient aggravé l'incident. Mgr Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, vint à son tour en parler au bureau du maire. Mais la ***Canadian Press***, agence de nouvelles — subventionnée, à cette époque — télégraphia dans tout le pays un compte rendu tendancieux, hostile aux étudiants canadiens-français. Les journaux d'Ontario et de l'Ouest en firent leurs choux gras. Bourassa fut voué à la corde. Les vétérans ontariens promettaient au moins de lui couper les oreilles. Le principal William Peterson, de McGill, rentrant d'Europe, devait donner une conférence sur ses impressions de voyage.

Hanté comme les autres, il dévia insensiblement de son sujet pour ne parler que de Bourassa.

Gardant chacun leur quant-à-soi, les deux partis répudiaient également Bourassa, et servaient la propagande du recrutement et du Fonds Patriotique. Dans un discours prononcé à Québec, le 8 octobre, Tom-Chase Casgrain adjura sir Lomer Gouin, Rodolphe Lemieux et les autres chefs libéraux de se joindre à lui "pour faire comprendre à nos compatriotes la nécessité d'accomplir leur devoir dans la crise présente". Adjuration quelque peu affectée, car Gouin et Lemieux n'avaient pas attendu cet appel. Mais comment dissiper la méfiance ? Les ministres ontariens affirmaient le Règlement 17 intangible. Le duc de Connaught, prononçant à Ottawa son discours d'adieu, insista sur le conseil de provoquer, après la guerre, une immigration exclusivement britannique. Il s'agissait clairement de combattre la natalité canadienne-française, et la *Patrie* elle-même protesta.

* * *

Le fossé entre les deux races n'avait jamais paru si profond. Entre Anglo-Canadiens de Toronto et Canadiens français de Québec, les contacts étaient plus rares, la méconnaissance était plus absolue qu'entre Anglais et Français d'Europe. Arthur Hawkes — le journaliste très anglais, mais très intellectuel, qui avait interviouvé Bourassa — en fut frappé. Il imagina d'organiser des visites réciproques d'hommes représentatifs de l'une à l'autre province. Deux de ses amis de Toronto, l'avocat Godfrey

et le colonel Mulloy, l'aidèrent à réaliser ce projet. C'étaient deux ultra-loyalistes. Affable comme Hawkes lui-même, John Milton Godfrey était un méthodiste, de réputation et d'antécédents très anticatholiques. Le colonel Mulloy, aveugle depuis la guerre sud-africaine, s'était fait l'apôtre du recrutement. Tous deux fréquentaient des clubs où l'on vouait — entre le soda et le whisky — Bourassa et Lavergne à la potence. Cependant les industriels, membres de ces clubs, tenaient à la clientèle de Québec. Tel était le milieu où germa l'idée d'Arthur Hawkes. Et la première personne qu'Arthur Hawkes voulut enrôler dans le mouvement, fut Bourassa. Il lui exposa son projet, dans un dîner en petit comité, à Montréal. La sincérité d'Arthur Hawkes était certaine ; celle de Godfrey et de plusieurs autres l'était moins. Bourassa trouvait à la base du mouvement une imprécision dangereuse. Il ne croyait un rapprochement possible — et fructueux, et durable — qu'après une définition nette et loyalement acceptée des points de vue, des positions. Il laissa les voyages de "Bonne Entente" s'organiser sans lui. Les Anglais tirèrent les premiers : près de cinquante Ontariens — financiers, industriels, avocats, pasteurs, journalistes — firent un voyage collectif dans la province de Québec.

Le premier contact eut lieu le 9 octobre, au Club Saint-Denis de Montréal. Une élite canadienne-française reçut et banqueta les voyageurs de "bonne entente". Le sénateur Dandurand et Paul-Emile Lamarche s'exprimèrent avec une franchise sensationnelle. Avec sa correction impeccable, son ruban rouge à la boutonnière, sa belle voix grave, son physique distingué de Sadi Carnot canadien, Dandurand

était mieux que décoratif. Il demanda aux Anglais, non la conciliation, mais la compréhension. Parlons en hommes, dit-il, en égaux, les yeux dans les yeux. Les Anglo-Canadiens nous connaissent trop peu et nous méprisent trop facilement. Enracinés depuis plusieurs générations, nous sommes les plus canadiens des Canadiens; nous tenons à nos droits, et singulièrement à notre langue, qui n'est pas un patois. Nous sommes ainsi ; prenez-nous tels que nous sommes. Paul-Emile Lamarche s'exprima encore plus crûment : "Les Canadiens français sont canadiens avant tout. Entre le Canada et l'Empire, je préfère le Canada." Et joignant le geste à la parole : "Il y en a qui veulent l'union nationale comme ça" — il mettait ses deux mains à plat l'une sur l'autre, pour symboliser la domination d'une race — "nous, nous la voulons comme ça" — il mettait ses deux mains l'une contre l'autre, pour symboliser l'égalité parfaite. La tournure si peu conformiste de ces discours de "bonne entente" scandalisa le jeune sénateur Beaubien. Grand, mince, racé — avec ce que l'expression comporte de hautain — Charles Beaubien avait hérité d'une belle fortune, fréquenté des milieux fermés, organisé les campagnes électorales du parti conservateur, conduit une mission économique en France et, à cette occasion, étendu ses relations aux grands cercles européens. Tout cela confère de l'assurance. Charles Beaubien s'offrit en exemple sans modestie : n'y avait-il pas plus de courage à mortifier les jeunes civils, comme il l'avait fait la veille à Drummondville, en compagnie de Napoléon Garceau, qu'à crâner dans un club devant des invités anglais ? Lamarche l'interrompit : "Je ne voudrais pas engager les

autres à s'enrôler avant d'avoir moi-même revêtu l'uniforme." —"Right you are !" cria une voix anglaise, peut-être celle du colonel Mulloy. La courtoisie et rude franchise de Lamarche et de Dandurand eut le curieux effet de briser la glace. Les Ontariens regrettèrent l'absence de Bourassa. Ils visitèrent Montréal, puis Trois-Rivières, puis Québec, et de jour en jour se montrèrent plus détendus, plus satisfaits. A Québec, on nageait dans l'optimisme. ***L'Action Catholique*** publia un article de bienvenue en anglais et préconisa un comité permanent de conciliation. Les orateurs québécois fleurirent leurs discours de poncifs, mais il avait mieux valu commencer par l'amer et finir par l'eau sucrée que de suivre la progression contraire. Les Ontariens écoutèrent avec politesse un trop long topo de Cyrille Delage sur l'instruction publique. Après le port de Montréal et les usines trifluviennes, le groupe visita l'Ecole Technique de Québec, puis mit le cap sur Thetford-les-Mines — le centre de production de l'amiante — et Sherbrooke. A Thetford, Anglais et Français se brossaient mutuellement le dos pour chasser la poussière d'amiante. A Sherbrooke, ils ne pouvaient plus se quitter. Les Français firent une ovation au colonel Mulloy, et celui-ci, apprenant la présence d'Armand Lavergne, voulut lui donner l'accolade. On termina par le couvent de la Congrégation où des jeunes filles, dans la présentation des adresses et dans la conversation, passèrent avec aisance de l'une à l'autre langue. Des Ontariens souhaitèrent une solution amiable du conflit scolaire dans leur province.

L'effet de la tournée parut bon. Pour plusieurs Ontariens, la visite du port de Montréal,

des usines, des écoles techniques et des collèges bilingues, le contact avec des esprits distingués comme le sénateur Dandurand — ou sir Georges Garneau, à Québec — tout cela comportait une part de révélation. Ils avaient vu, non pas des illettrés indécrottables, mais un peuple industrieux, aussi avide de s'instruire que les autres, et même davantage. A Sherbrooke, ils avaient rencontré le Dr Pelletier, agent de la province de Québec à Londres, à qui ses fonctions permettaient de fournir aux industriels des renseignements intéressants. Au retour, S. R. Parson, vice-président de l'Association des Manufacturiers canadiens (Canadian Manufacturers' Association) communiqua ses impressions, dans une conférence à Toronto. Il fut objectif, sans omettre la grande influence de Bourassa. Les évêques, dit Parson, suivent une politique d'accord avec les gouvernements, mais les prêtres suivent Bourassa — et les prêtres sont en contact avec le peuple. Hum ! Ce n'est pas un très bon symptôme ?

A la même heure, à Ottawa, Joseph Flavelle, président du Bureau Impérial des Munitions, recevait Adam Beck, président de la Commission hydroélectrique d'Ontario. Joseph Flavelle, "roi du bacon", et Adam Beck, pur Allemand — fils d'un Allemand et d'une Allemande — manifestaient tous deux le grand zèle loyaliste qu'un titre de "Sir" couronnerait. Le Bureau Impérial des Munitions projetait la construction de deux grandes usines, l'une pour la fabrication des explosifs, l'autre pour l'utilisation des déchets d'acier récupérés par les fabriques de munitions. Adam Beck insistait pour faire établir ces usines en Ontario, plutôt que dans la province de Qué-

bec. Il offrait un rabais sur le prix de la force motrice[1]. A la suite du maire de Toronto, plusieurs industriels ontariens, frais débarqués du voyage de "Bonne Entente", appuyaient cette requête et en présentaient d'autres du même genre. Le colonel Thomas A. Duff écrivait à Sam Hughes :

"...Installer ces usines dans la province de Québec équivaudrait à récompenser cette population de n'avoir pas fait son devoir envers l'Empire, et à priver l'Ontario dont les jeunes gens ont si généreusement offert et donné leur vie."

Sam Hughes transmit la requête, avec avis favorable, à Borden et à Joseph Flavelle[2]. Et Sam Hughes, Thomas Duff, Adam Beck et autres Ontariens, bonnententistes ou non, n'eurent aucune peine à convaincre le "roi du bacon", président du Bureau Impérial des Munitions. La British Chemical Co. fut installée à Trenton, et la National Steel Factory à Toronto.

* * *

Le voyage de "Bonne Entente" atténua peut-être les préjugés de quelques hommes d'affaires ontariens. Il n'eut pas d'autre résultat pratique. Il ne changea rien à la situation scolaire.

Samuel Genest, Philippe Landry, le Père Charlebois — d'une manière générale, la Com-

---

1. Colonel David Carnegie (conseiller technique du Bureau Impérial des Munitions): "History of Munitions Supply in Canada."

2. Débats de la Chambre des communes, 19 juin 1917, p. 2511 de la version française.

mission scolaire et l'Association d'Education — ouvrent les écoles, de peur qu'un arrêt défavorable du Conseil Privé ne surprenne les Franco-Ontariens sur une position de repli. Ils n'ont guère de quoi payer les instituteurs ; à l'approche de l'hiver, ils n'ont pas de quoi chauffer les classes. La campagne qui doit tenir le public en haleine s'oriente vers cet objectif : l'achat du charbon pour les écoles bilingues.

A Ottawa même, l'abbé Groulx vint donner une conférence au profit des écoles bilingues, le 15 octobre, sous le patronage conjoint de lady Laurier et de Mme Landry. Le conférencier fut présenté par Laurier et remercié par Landry. Heureuse et symbolique rencontre d'un grand chef libéral et d'un grand chef conservateur patronnant la conférence d'un jeune prêtre nationaliste. Sans révéler les longues négociations secrètes qui avaient précédé la motion Lapointe, cette rencontre parut démentir ceux qui qualifiaient la motion de simple manoeuvre politique. Laurier parla, au témoignage d'Héroux, dans sa meilleure manière, simple avec une certaine énergie. Il dit la justice de la cause franco-ontarienne, et lui promit la victoire. Landry répéta que les enfants français de l'Ontario apprendraient le français quoi qu'il advienne, car la lutte, conduite depuis quatre ans, serait poursuivie pendant un an, cinq ans, dix ans ou cinquante ans — aussi longtemps qu'il le faudrait.

En divers endroits de la province de Québec, s'organisèrent des soirées au bénéfice des écoles franco-ontariennes. L'opinion s'inquiétait aussi du Manitoba : Mgr Béliveau parla le 17 octobre à l'Université Laval de Québec.

Mgr Béliveau n'avait pas la fougue de Mgr Langevin, mais il avait ses convictions, et les étudiants accueillirent avec enthousiasme le successeur du "grand blessé de l'Ouest". Les femmes de ministres, les jeunes filles du monde, lançaient des souscriptions, organisaient des concerts, faisaient des quêtes pour le Fonds Patriotique ou les hôpitaux ; les Oblats, les Frères des Ecoles Chrétiennes, les curés et leurs vicaires, les cercles de l'A.C.J.C., lancèrent des souscriptions, organisèrent des concerts, firent des quêtes pour le charbon des écoles bilingues.

On attendait à la fois l'arrêt du Conseil Privé et une encyclique de Benoit XV. Les évêques irlandais cherchaient à faire approuver le Règlement 17 par le Saint-Siège. Le cardinal Bégin et Mgr Béliveau avaient l'un et l'autre accompli des démarches à Rome. Mgr Béliveau, comme Mgr Latulipe, était très optimiste sur l'issue de ces démarches. Le cardinal Bégin l'était moins. L'Association d'Education avait trouvé ses alliés les plus actifs parmi les nationalistes. Ce qui permettait aux évêques irlandais, et même à Mgr Sbaretti, ancien délégué apostolique au Canada, d'assimiler les Franco-Ontariens aux nationalistes, eux-mêmes représentés comme des exaltés, des fanatiques. Les Franco-Ontariens voulurent entretenir un défenseur permanent auprès du Saint-Siège. Rome n'accepterait pas un délégué qui ne serait pas mandaté par l'épiscopat unanime. Il faudrait un laïc. Encore faudrait-il que ce laïc fût, au moins officieusement, présenté par un personnage de grand poids, par exemple par le premier ministre de la province de Québec, que les Franco-Ontariens sentaient sympathique à leur cause.

Philippe Landry avait déjà pensé à Thomas Chapais, bien reçu à l'archevêché de Québec et mieux encore à l'archevêché de Montréal. Landry pria Chapais de voir Mgr Bruchési à ce sujet. Sir Lomer Gouin ne refuserait sûrement pas à Mgr Bruchési l'introduction nécessaire à un délégué. Chapais tenta la démarche. Mais Mgr Bruchési, ainsi que Mgr Emard et Mgr Mathieu, réprouvait discrètement "l'intransigeance" de Philippe Landry, du Père Charlebois et de leurs amis. La démarche projetée ne lui parut "ni opportune ni même pratique"[1].

L'arrêt du Conseil Privé et l'encyclique de Benoît XV parurent presque simultanément. L'encyclique — la lettre *Commisso divinitus* — était datée du 8 septembre et adressée "A notre cher fils Nazaire Bégin, cardinal prêtre de la Sainte Eglise Romaine, Archevêque de Québec, et aux Archevêques et Evêques du Canada". Le cardinal la communiqua aux journaux le 27 octobre. Benoît XV pesait les arguments des uns et des autres, et remettait la décision "aux évêques, et surtout à ceux qui président aux diocèses où la lutte est le plus ardente". Il recommandait le calme, et l'union des catholiques. Le Saint-Siège semblait souhaiter un compromis. En somme, le document n'était pas encourageant pour les Canadiens français. Le *Devoir*, où Bourassa et tous ses collaborateurs professaient le respect absolu du Saint-Siège, ne commenta point l'encyclique. *L'Action Catholique* en donna,

---

1. Lettre de Philippe Landry, du 13 octobre 1916; réponse de Thomas Chapais du 27 novembre. Dossiers Landry, aux Archives publiques du Canada.

sous le titre "La paix par la charité", un commentaire pompeux et vague, souhaitant que chacun tirât son profit des "nombreuses leçons" contenues dans l'encyclique. Les nombreuses leçons ne s'adressaient-elles pas aux "intransigeants", aux perpétuels adversaires des compromis, bref aux nationalistes ? La *Patrie* ne put s'empêcher de crier : "Je l'avais bien dit!" et presque: "C'est bien fait!" Elle donna aux Franco-Ontariens le conseil de suivre désormais d'autres guides :

"L'agitation qui a été faite depuis deux ans n'a pas été inspirée par ceux qui ont mission de diriger la nation. Ceux qui ont divisé le peuple en deux factions, apparemment irréconciliables, n'avaient aucune autorité pour enseigner le peuple et le guider. Ceux qui ont la responsabilité du gouvernement de l'Etat et ceux qui ont la direction des âmes n'ont jamais, en cette controverse, élevé la voix, si ce n'est pour tenter d'opposer un frein au déchaînement des passions et prêcher la conciliation et la douceur...

"Est-il nécessaire d'ajouter que tous les catholiques du Canada s'inclineront devant le jugement de celui qui a autorité pour parler à leur conscience. Nous nous réjouissons à la pensée que l'union va, de ce moment, être rétablie dans la grande famille canadienne...

"Arrière les irréfléchis, les fruits secs, les fomentateurs de discorde, les exploiteurs de race et de religion.

"Place aux hommes de bonne volonté, aux modérés, aux vrais amis du progrès, de la paix et de l'harmonie entre les diverses nationalités qui composent notre population."[1]

L'Evénement, le journal conservateur si longtemps inspiré et aidé par Philippe Landry, faisait alors à Québec le pendant de la *Patrie*

1. *La "Patrie", 27 octobre 1916.*

à Montréal. Il tendait au rôle de journal officieux. D.-O. Lespérance, président du conseil d'administration, avait décroché la présidence de la Commission du port de Québec et convoitait un siège au Sénat, ce qui l'abriterait des foudres d'Armand Lavergne, aux prochaines élections, dans le comté de Montmagny. J.-L.-K. Laflamme, secrétaire de Blondin, transmettait les instructions ministérielles au journal québécois. Et Joseph Barnard, rédacteur en chef, apparenté à Doherty et neveu de Thomas Chapais, rédigeait des éditoriaux savamment balancés et adroitement tendancieux. Avec plus de forme que ses confrères de la *Patrie*, il dit à peu près la même chose :

"Au cours du conflit ontarien, nous avons plus d'une fois regretté certains écarts de langage et certaines erreurs de tactique chez les amis de notre cause. Nous avons plus d'une fois blâmé les appels aux passions et aux préjugés, nous avons mis nos lecteurs en garde contre les procédés démagogiques de tels orateurs, de tels groupes, et contre les ferments de révolte que l'on semait inconsidérément au milieu du peuple. Telle méthode de combat, disions-nous, est agitation, et non point défense raisonnée et raisonnable de nos droits; telle action sera désastreuse parce qu'elle est en opposition avec les principes les plus élémentaires de la sagesse politique, tel arrangement aurait pu être accepté... Nous avons, en un mot, conseillé le calme, la modération, la prudence. Qu'est-il arrivé? Nous avons été, ça et là, l'objet d'une pitié dédaigneuse; qui plus est, nous avons reçu des injures. Des hommes bien intentionnés sans doute, et dont nous nous plaisons à louer le dévouement, nous ont traités de lâcheurs, de transfuges, de partisans aveugles.

"Aujourd'hui, notre attitude se trouve pleinement justifiée. Nous mentionnons le fait, non point pour en tirer vanité, ce serait trop misérable, mais pour qu'il se grave dans nos mémoires et éclaire notre conduite future." [1]

Le libéral *Canada* se trouva spontanément d'accord avec ces confrères conservateurs :

"Sourde à la voix de l'autorité ecclésiastique, parlant par la voix du cardinal Bégin et de l'archevêque de Montréal, une certaine école politico-religieuse a jeté la discorde dans le pays, excité les Canadiens français à la révolte contre les lois et à l'émeute, sous le prétexte d'obtenir une mesure de justice.

"Cette manière violente de plaider une bonne cause en se plaçant sous le manteau de la religion vient d'attirer au groupe nationaliste une juste réprimande de la part du Souverain Pontife." [1]

Ces journaux exagéraient. Les frères Tarte, Fernand Rinfret, Joseph Barnard et Henri d'Hellencourt n'étaient pas très, très qualifiés pour commenter une encyclique. *L'Action Catholique* s'éleva contre les exégètes d'occasion, qui sollicitaient l'encyclique pour justifier leurs partis pris :

"Seuls les évêques peuvent être auprès des fidèles les interprètes autorisés de la pensée de Notre Très Saint Père. Il est donc souverainement regrettable que certains journalistes usurpent ce rôle, et, rapetissant à la mesure de leur esprit les directions pontificales, y cherchent des allusions et des reproches qu'ils distribuent avec une téméraire et peu charitable fantaisie... Le journaliste catholique qui passe outre fait preuve d'un catholicisme étrange et manque gravement de respect à la parole du Pape." [2]

Mise au point opportune. Après tout, les conseils de modération donnés par Benoît XV pouvaient aussi bien s'adresser aux catholiques irlandais. Ceux-ci triomphaient bruyamment et, de leur côté, refusaient tout

---

1. "L'Evénement", 31 octobre 1916.

1. Le "Canada", 28 octobre 1916.

2. "L'Action Catholique", 31 octobre 1916.

compromis. L'un d'eux, ancien commissaire des écoles séparées, dit à la *Free Press* d'Ottawa : "Sam Genest peut tendre la branche d'olivier tant qu'il voudra. C'est lui qui a voulu la guerre, et il l'aura jusqu'au bout." L'encyclique avait consterné les chefs, surtout les chefs religieux, de la résistance franco-ontarienne. Belcourt et Landry se déclarèrent satisfaits, pour sauver la face. Héroux reproduisit, dans le *Devoir*, l'interprétation optimiste du sénateur Landry. Le document romain ne contenait tout de même pas la "juste réprimande" que le *Canada* prétendait y voir à l'adresse des nationalistes. Chaque camp pouvait y puiser des raisons. Genest fut un peu vif : "Nous n'avons jamais attaqué, nous nous sommes simplement défendus." Considération majeure, en effet. Sans la résistance canadienne-française, sans l'Association d'Education, sans le Père Charlebois, le Règlement 17 eût été appliqué, l'enseignement français supprimé en Ontario, et voilà tout.

On attendait aussi l'arrêt du Conseil Privé. Moins que jamais en ces heures de guerre, et par conséquent de propagande et de parti pris, le "haut tribunal" ne méritait ce nom. Plus que jamais les considérations politiques pesaient sur les décisions des lords chargés de trancher les grandes causes coloniales. La plupart de ces lords entretenaient des contacts avec les Max Aitken, les Joseph Flavelle, et autres personnalités canadiennes habitant Londres ou venant à Londres en mission. Le Conseil Privé, examinant deux appels, rendit sa décision le 2 novembre, en partie double. Dans la première cause, il renvoyait l'appel de la Commission des écoles séparées d'Ottawa ; il confirmait, en somme, la légalité du

Règlement 17. Dans la seconde, il infirmait au contraire la création de la "petite commission" par le gouvernement de Toronto. Quelque Machiavel avait inspiré cette application du perpétuel système du balancier, avec oscillation majeure dans le sens défavorable aux Canadiens français.

Sous les coups qui leur étaient assénés, les Franco-Ontariens fléchiraient-ils ? Les jeunes rédacteurs de ***L'Escholier,*** membres du groupe de l'Arche, les engagèrent à la résistance, en termes violents. ***L'Escholier*** publia, sous le titre significatif "Nous n'irons pas à Canossa", deux articles consacrés à l'arrêt du Conseil Privé et à l'encyclique romaine. Le jeune rédacteur — Jean Chauvin, qui signait Georges Carrières — rappelait ce passage d'un discours prononcé par Bourassa, pendant l'affaire du Keewatin : "Saint Père, les catholiques du Canada vous vénèrent, mais dans les matières exclusivement politiques, citoyens britanniques et canadiens, nous réclamons de vous la liberté que l'Eglise a toujours reconnue en ces matières à ses fidèles."

Philippe Landry, le Père Charlebois et leurs compagnons agirent autrement. Sans perdre une journée, ils tirèrent parti de la décision avantageuse. Samuel Genest réclama, exigea les documents détenus par la "petite commission" et le montant des taxes scolaires détenues par la ville. Mais la décision du Saint-Siège, plus importante encore que celle du Conseil Privé, pouvait coûter aux Franco-Ontariens l'indispensable appui du clergé. On explorait, on interprétait l'encyclique en tous sens. Le Père Charlebois vécut des heures poignantes. Il passa des nuits en prière. Il lança un appel à ses amis théologiens.

Mgr Louis-Adolphe Paquet, le pionnier du thomisme, le plus grand théologien du pays, le "premier prêtre du Canada" poursuivait sa carrière studieuse à l'Université Laval. Son discours de 1902 sur la vocation de la race française en Amérique était resté célèbre, et nul "patriote" n'avait oublié sa défense de la langue française, étayée de raisons spécifiquement religieuses, au congrès de 1912 — au moment où le conflit ontarien se déclenchait. En 1916, Mgr Paquet s'apprêtait à publier une troisième édition de son "Cours de droit public de l'Eglise". Il suivait aussi, très attentivement, la lutte des Franco-Ontariens. A la demande du Père Charlebois, Mgr Paquet vint à Ottawa et s'enferma, plus d'une heure, avec deux autres théologiens qui s'intéressaient à la cause : le Père Rouleau, Dominicain, professeur au scolasticat de son ordre, et le Père Villeneuve, Oblat, professeur au scolasticat de sa congrégation. Exceptionnelle, et dans doute providentielle conférence du plus grand théologien du pays et de deux futurs cardinaux ! Comment ne pas soupçonner une grâce accordée à la prière du "Père Charles" ?

Le Père Rouleau atteignait la cinquantaine et comptait de longues années d'enseignement. C'était un grand moine un peu voûté, nourri de thomisme. Les principes supérieurs gouvernaient sa pensée. La droiture, mais aussi la modération, la prudence, gouvernaient ses actions. Le Père Villeneuve était encore jeune pour conférer avec des théologiens si éminents. C'était, à trente-trois ans, un petit prêtre humble et maigre, studieux, vivant entre ses livres et ses élèves. Il sortait peu, n'avait pas ou presque pas fait de ministère, et comptait passer toute sa vie dans l'enseignement.

Les élèves l'aimaient pour son habitude de provoquer leurs questions, leurs objections, leurs discussions — jusqu'à la limite à ne pas franchir, bien entendu. Ecrivain, le Père Villeneuve s'attardait au romantisme, qui plaisait encore. Canoniste et moraliste, il était, comme théologien, plus psychologue et plus souple qu'un professeur de dogme, par exemple. Il excellait à dégager, dans un texte, la base rassurante sous les apparences inquiétantes. Le Père Charlebois, Oblat comme lui, le consultait souvent. Des trois théologiens penchés sur le problème de l'encyclique, le Père Villeneuve avait l'esprit le plus agile.

La conférence dura plus d'une heure, et dégagea les aspects favorables, les conclusions rassurantes de l'encyclique. Au sortir de l'entrevue, les trois prêtres rayonnaient. Ils communiquèrent leur certitude aux chefs de la résistance.

Mgr Paquet reprit son édition sous presse, pour redresser l'interprétation de l'encyclique ***Commisso divinitus :***

"Au milieu d'exhortations et de prescriptions diverses, destinées à rétablir l'harmonie, Benoit XV pose ce principe qui est la base des revendications françaises: 'Les Canadiens français ont le droit, dans une province en majorité anglaise, de faire enseigner leur langue et de la défendre...' L'attitude ferme des défenseurs de la minorité n'eût-elle pour effet que de faire reconnaître ce principe fondamental par la plus haute autorité religieuse, ceux qui ont voué leur talent à cette oeuvre de défense... auraient bien mérité de la patrie. Le Pape énonce un autre principe très important, et analogue au premier, à savoir que les fidèles, dans une paroisse, ont le droit d'être desservis et de recevoir l'enseignement religieux dans leur langue maternelle. Cela suppose des prêtres pouvant, comme le veut le Saint Père, parler le

français ou l'anglais, selon le besoin des fidèles. Or, pour créer un clergé vraiment bilingue, il faut des écoles bilingues efficaces...

"Le Pape, très sûrement, condamne le Règlement 17 comme inéquitable, puisqu'il demande qu'on travaille "avec zèle et charité" à améliorer la situation et à faire attribuer aux intéressés ce qui est juste." [1]

La nouvelle édition du livre de Mgr Paquet se terminait par une citation de "l'un des plus fiers champions de l'école catholique, M. Henri Bourassa".

La réputation de Mgr Paquet, ses fonctions à Québec, ses amitiés romaines, la confiance reposée en lui par le cardinal Bégin, conféraient à son interprétation une immense portée. Patriote presque bouillant, Mgr Paquet n'en était pas moins renommé, comme théologien, pour son extrême prudence. Son commentaire ranima la confiance. Son volume ne pouvant atteindre le grand public, Mgr Paquet donna également un article au *Droit*. Le Saint Père, dit-il, veut qu'on s'abstienne, dans les assemblées et dans les journaux, de ce qui pourrait alimenter la discorde entre les fidèles. "Ces directions, si nous les entendons bien, ne vont pas jusqu'à interdire toute réponse calme et motivée à des propos blessants, à des assertions provocantes, et à des accusations qui dénaturent le sens et l'étendue des réclamations de la minorité. Le Pape reconnaît aux Canadiens français le droit de défendre leur langue. Cela suppose un terrain permis où les

---

1. Mgr L.-A. Paquet: "Cours de droit public de l'Eglise", p. 336.

nôtres puissent se placer pour exercer ce droit de défense"[1].

Le haut clergé de la province suivait donc sa politique traditionnelle, conciliant le loyalisme à l'Angleterre et le soutien de la survivance française. Il encourageait les Franco-Ontariens, tout en freinant les emportements inévitables. Il encourageait le recrutement, tout en redoutant la conscription. Mgr François Pelletier, recteur de Laval, invita Thomas Chapais à donner un cours d'histoire du Canada portant sur le régime anglais. Chapais hésita un peu, car il préparait une histoire des intendants de la Nouvelle-France, pour faire suite à son livre sur l'intendant Talon. Décidé, il commença son cours, dans le genre oratoire et classique, en accentuant peut-être, sous l'influence des événements généraux, le parti pris de loyalisme et d'anglophilie habituel dans l'enseignement de Laval.

Les hommes ont leurs contradictions. L'étudiant en droit Jean Chauvin, qui venait de lancer un flamboyant : "Nous n'irons pas à Canossa !", reproduisit le geste d'Olivar Asselin. Un beau jour, il pose la plume, et s'engage dans une batterie d'artillerie de campagne. Interrogé, il répondrait, comme Asselin, par une explication nuancée, où se mêleraient l'honneur du Canada, l'amour de la France et l'esprit d'aventure. Les peuples aussi ont leurs contradictions. Les Canadiens français les plus hostiles à la conscription, et même au simple recrutement, se sentaient fiers du 22e. Le 26 octobre, au moment où le cardinal Bégin communiquait la dernière encyclique,

---

1. Le "Droit", 2 décembre 1916.

Mgr Bruchési célébra un service solennel pour les morts du 22e, à Notre-Dame de Montréal. Tous les régiments de Montréal se rendirent en corps à la vieille église. Des blessés du 22e, conduits en auto, furent acclamés dans les rues. Dans le choeur, deux officiers blessés tenaient les drapeaux confiés par le 22e à la Paroisse, avant son départ, deux ans plus tôt. Cinq mille soldats, dont beaucoup de protestants, emplissaient la grande nef. Aux premiers bancs avaient pris place sir Samuel Hughes, ministre de la Milice, méthodiste, orangiste et franc-maçon, son état-major, toujours cliquetant, les ministres Patenaude et Doherty, le maire Martin, force députés et sénateurs. L'archevêque de Montréal prononça une allocution résumée avec force en ces quelques mots : "Québec a fait sa part."

VII

LE "SERVICE NATIONAL"

Conséquences économiques de la guerre — Deuxième catastrophe du pont de Québec — Travaux du gouvernement provincial — Arthur Sauvé, chef de l'opposition — Questions montréalaises — Le "Service National".

Avantages et inconvénients, bénéfices et misère, gloire et servitudes, Québec faisait et prenait sa part.

Les produits agricoles s'exportent à bon prix, et la superficie cultivée augmente en même temps que le prix des terres. Dans presque toutes les villes, ouvriers et ouvrières tournent des obus. Les industries maîtresses de la province : la chaussure, la métallurgie, le textile, l'industrie forestière avancent toujours à grandes enjambées. L'industrie hydroélectrique et le papier progressent par bonds.

La grande compagnie hydroélectrique de la province, la Shawinigan Water and Power, pro-

fite doublement de la situation : ses débouchés s'accroissent, tandis que les projets rivaux sont ajournés. La Shawinigan règne sans conteste dans la vallée du Saint-Maurice. Elle fournit la Montreal Light, Heat and Power, son alliée, qui règne dans le district de Montréal. La Shawinigan et la Montreal Light, Heat and Power contrôlent conjointement la Cedar Rapids Manufacturing and Power Company, dont l'usine, au rapide des Cèdres, fonctionne depuis un an. La Shawinigan en abandonne le contrôle intégral à la Montreal Light, Heat and Power, en 1916, en recourant à un procédé curieux pour les profanes, assez classique pour les financiers-prestigiditateurs. Une Civic Investment & Industrial Company, créée pour la circonstance, fusionne la Montreal Light, Heat and Power et la Cedar Rapids Manufacturing and Power Company. Les actionnaires reçoivent trois actions de $100 de la Civic Investment pour une action de $100 de la Montreal Power et une action de $100 de la Civic Investment pour une action de $100 de la Cedar Rapids. Mais la Civic Investment disparaît bientôt, pour se transformer en Montreal Light, Heat and Power Consolidated. Le capital-actions de la Montreal Light, Heat and Power Company, devenue la Montreal Light, Heat and Power Consolidated, est donc triplé. Les actionnaires ont eu l'occasion — l'échange étant facultatif — de tripler leur portefeuille.

A Québec, c'est le Merger de Rodolphe Forget — la Quebec Railway, Light, Heat and Power — que favorisent, et l'accélération industrielle, et la faillite de la Dorchester Electric. Forget a sacrifié tour à tour la Banque Internationale et le Québec et Saguenay pour

mieux se retrancher dans son Merger. Les agents de change L. de G. Beaubien et Cie, qui ont sauvé leur réputation en rachetant les obligations de la Dorchester placées parmi leur clientèle, conservent un gros paquet de titres douteux sur les bras. Mais ils sont bien vus à la Shawinigan, qui caresse, d'ailleurs, des visées de monopole. Beaubien et Branchaud, agents de change à Montréal sous la raison sociale L. de G. Beaubien et Cie, provoquent la fondation d'une Public Service Corporation of Quebec. Le service public, quel noble but ! Le Royal Trust, agissant comme fiduciaire des obligataires de la Dorchester qui ne paie plus ses intérêts, vend l'entreprise à un comité d'obligataires, qui la vend à son tour à la Public Service Corporation. La nouvelle compagnie émet des titres, paie les dettes de la Dorchester Electric — désintéresse par conséquent la maison L. de G. Beaubien — engage l'ingénieur Eugène Tanguay, dont l'expérience remonte au temps de la Compagnie Jacques Cartier, et renouvelle, à l'adresse du Merger, le défi lancé par la Dorchester Electric en 1912. Mais la Shawinigan détient pour $500,000 d'obligations première hypothèque de la Public Service Corporation. En réalité, la Public Service Corporation est une filiale de la Shawinigan, qui lui fournira la majeure partie de son électricité. La Shawinigan construit une ligne de transmission de 60,000 volts, sur pylones d'acier, de Shawinigan à Québec. Voici Rodolphe Forget de nouveau menacé dans son dernier retranchement, et par quel adversaire ! La Shawinigan, présidée par Aldred, alliée aux intérêts Holt et servie par des techniciens comme Julian Smith, est formidablement armée pour la lutte. Plus puissante encore que l'Hy-

dro-Electric ontarienne, elle traite aussi avec le Bureau Impérial des Munitions. Certaines de ses filiales traitent directement avec le War Office. Dans l'usine de la Canadian Electro-Products, fondée par Thomas Wilson en 1904, acquise par la Shawinigan en 1911, et déjà développée pour les besoins de la guerre, un chimiste américain découvre un procédé de fabrication de l'acétone, par traitement du carbure de calcium. Une autre filiale, la Canadian Electrodes, fournit des électrodes aux gouvernements alliés. Plusieurs de ces industries nouvelles survivront sans doute à la guerre.

Une autre compagnie hydroélectrique, la Southern Canada Power, qui vise au monopole régional dans les cantons de l'Est, réussit à conclure un accord de dix ans avec le conseil municipal de Saint-Hyacinthe. La génératrice municipale arrête ses moteurs.

Les compagnies d'électricité fournissent toutes les autres industries, dont la plus active est la fabrication du papier. Les peuples avides de nouvelles se jettent sur les journaux, et le prix du papier monte continuellement. Bénéfices pour la Laurentide, pour la Belgo, pour la Saint Maurice Paper — sans parler de la Wayagamack, car le prix du kraft suit la même ascension — dans la région trifluvienne; pour la Brompton Pulp dans les cantons de l'Est ; pour la Gulf Pulp and Paper, des frères Clarke, sur la Côte nord; pour les Price au Saguenay; pour la Compagnie de pulpe à Chicoutimi. Alfred Dubuc, jeune capitaine d'industrie, aurait pu suivre une carrière d'intellectuel ou d'artiste. Ses entreprises rayonnent autour de Chicoutimi et s'installent à Chandler, en Gaspésie. Le village de Pabos possédait, quel-

ques années plus tôt, un vieux moulin à scie. En 1914, des Américains y construisent une usine et le rebaptisent Chandler, en l'honneur d'un gros bonnet de la Compagnie. En 1916, l'usine, achetée par le syndicat Dubuc, fonctionne à plein rendement. Le village de pêcheurs n'a pas repris son ancien nom; il a perdu son cachet, mais quadruplé sa population. Les Soeurs de la Providence y ouvrent un hôpital. Dubuc fabrique la pâte mécanique au Lac-Saint-Jean, la pâte chimique à Chandler, à destination du marché anglais. Il crépite d'initiative. Il a convaincu un groupe de grands journaux anglais: le ***London Times***, le ***Daily Mail***, le ***Daily Telegraph***, le ***Daily Mirror***, l'***Evening News***. Avec leur concours, et avec l'encouragement du gouvernement britannique, il organise la Ha!Ha! Bay Sulphite Company, bientôt transformée en Bay Sulphite Company, qui construit une usine et fait surgir un petit centre, pour l'expédition, à Port-Alfred, sur la Baie des Ha!Ha! L'industrie de la pulpe et du papier prend, dans la province de Québec, l'importance majeure autrefois concédée à la pelleterie, puis au commerce du bois. La production minérale suit, de plus loin, ce mouvement. Elle atteint $11.450.000 en 1915 contre $3.750.000 dix ans plus tôt.[1]

Les dividendes se dilataient. Ceux de la Montreal Ammunition Company scandalisèrent, parce qu'ils représentaient, pour les capitalistes, un rendement de 700 p. 100. Les actions montèrent en conséquence, et la finance prospéra comme l'industrie. Les Joseph Fla-

1. Rapport annuel du Service des mines de la Province de Québec.

velle, les Charles Gordon et autres membres, théoriquement désintéressés, du Bureau Impérial des Munitions, bénéficiaient du mouvement comme administrateurs et actionnaires d'usines, de banques, de mergers. En septembre 1916, un nouvel emprunt de guerre de l'Etat fédéral fut aisément couvert au Canada. Non seulement le marché anglais n'absorbait plus les emprunts canadiens, mais les banques canadiennes — Banque Royale du Canada et Banque de Montréal en tête — avancèrent de fortes sommes au gouvernement impérial, pour payer ses achats de fournitures et de munitions au Canada. Charles Gordon, à la fois vice-président de la Banque de Montréal et vice-président du Bureau Impérial des Munitions, arrondissait sa fortune tout en avançant vers le "sirage". C'est ce qu'on appelle "la défense de la démocratie".

L'Angleterre opérait des achats plus considérables encore aux Etats-Unis. La DuPont de Nemours Corporation fabriquait 40 p. 100 de la poudre brûlée par l'artillerie des alliés. Les banquiers de Londres transférèrent à New-York — en nantissement, pour commencer — des titres de créances sur l'Etat, les provinces et les grandes villes du Canada. Les Etats-Unis se substituaient à l'Angleterre comme principal créancier du Canada. Or, les capitaux américains finançaient déjà l'industrie privée. Ils contrôlaient la fabrication de la pulpe dans la région trifluvienne et l'exploitation de l'amiante à Thetford-les-Mines, comme l'extraction du nickel en Ontario. Les fabricants américains d'automobiles agrandirent les usines établies dès avant la guerre en Ontario, et en ouvrirent de nouvelles. La Kayser & Co (fabricants de gants et de bas), la Can-

adian Ingersoll Rand, la Canadian Connecticut Cotton Mills, toutes compagnies américaines, installèrent des usines à Sherbrooke. Et de nombreuses maisons canadiennes étaient des succursales plus ou moins camouflées de firmes américaines. La guerre favorisait la conquête économique du Canada par les Etats-Unis.

L'économie de guerre comportait encore d'autres aspects et d'autres conséquences. D'abord, le travail des femmes dans l'industrie, stimulé au Canada comme partout à la même époque. Ensuite un nouveau déplacement de main-d'oeuvre, et partant de population, vers les usines, c'est-à-dire vers les villes. Enfin la vie chère et ses problèmes.

Les pays en guerre achetaient à n'importe quel prix. Et le prix des marchandises exportées réglait toute la cote. La hausse continuelle encourageait la spéculation élémentaire qui consistait à stocker des marchandises. Fabricants, grossistes et détaillants prenaient leur part, chacun à sa mesure. La raréfaction de la main-d'oeuvre agricole contribuait aussi à la fermeté des prix. A Montréal, le pain d'une livre et demie se vendait sept sous en août 1914, dix sous en octobre 1916. La beurre atteignait 44 sous la livre, les oeufs 50 sous la douzaine, les pommes de terre $1.40 la poche. Ces hausses se répercutaient sur le moral de la population. Un James Carruthers, gros marchand de grains, président de la Canada Steamship Lines, dont la guerre consolide la fortune, se sent naturellement jusqu'au boutiste. Le cultivateur et l'ouvrier qui empochent un bon bénéfice ou un bon salaire, tiendront, pourvu qu'on ne leur demande point de se muer en militaires. Mais un décalage se produit en-

tre la hausse des prix et la hausse consécutive des salaires. Et ceux qui, d'aventure, n'appartiennent pas aux catégories favorisées, et qui paient de plus en plus cher leur pain, leurs vêtements et leur tabac, ceux-là grondent d'inquiétude et de mécontentement. Dans leurs assemblées, les ministres Casgrain, Blondin et Patenaude arguaient de la prospérité due à la guerre. Mais Georges Pelletier répondait en insistant sur la contre-partie des dépenses, et sur la cherté de la vie.

* * *

Le gouvernement provincial et l'initiative privée utilisèrent les avantages de la situation. Léon Lorrain, secrétaire-trésorier, réveilla la Fédération des chambres de commerce de la province de Québec, assoupie pendant deux ans. La Fédération tint son sixième congrès à Sorel, en juin 1916. Des délégués de Montréal, en particulier J.-N. Cabana, voulurent reprendre le projet du canal de la Baie Georgienne. Ce projet, dirent-ils, a été mis de côté pour ne pas nuire à une autre entreprise chère à Québec, celle du Transcontinental. Maintenant que le Transcontinental est terminé, Montréal espère à son tour l'appui de Québec. En effet, le premier express de Québec pour Winnipeg et le premier express de Winnipeg pour Québec sur la ligne du Transcontinental partirent simultanément le 13 juin. C'était, sans cérémonie officielle, l'inauguration véritable de la nouvelle voie. Le trajet entre Québec et la métropole de l'Ouest se trouvait abrégé de plusieurs heures.

On ne pouvait attendre du budget fédéral, consacré aux dépenses de guerre, que l'achèvement des travaux en cours. La mise en place de la travée centrale du pont allait enfin combler Québec. J. G. Scott, élu président de la Chambre de commerce, exposa l'utilité du pont dans une entrevue avec les journalistes. "Le pont de Québec, dit-il, est le trait d'union qui raccourcit de deux cents milles la distance entre Halifax et Québec. Il facilitera l'échange du trafic entre les compagnies de chemins de fer de la rive sud: Grand-Tronc, Delaware and Hudson, Québec Central, Intercolonial, et celles de la rive nord: Pacifique-Canadien, Canadian Northern, Québec et Lac-Saint-Jean, Québec et Saguenay, Transcontinental." Trois mille wagons par mois passaient déjà d'une rive à l'autre, par les bacs; on s'attendait à doubler, peut-être à tripler ce chiffre. Mais l'événement dépassait encore sa portée économique. Les journaux célébraient à l'avance le pont de Québec comme la huitième merveille du monde. Le pont serait pour Québec ce qu'était la Tour Eiffel pour Paris: le monument énorme, et surtout original, unique, dont aucune ville du monde ne possède l'identique. On le reproduirait en cartes postales, en médaillons, en presse-papier. Popularisée par la photographie, la silhouette d'acier serait identifiée à la ville, au point de suffire à l'évoquer. Elle serait, en même temps, le symbole de cette civilisation industrielle à laquelle les Canadiens français, redoutant de passer pour des retardataires, désirent passionnément participer.

Pour rendre l'événement mémorable, tout le monde se mit de la partie. Le grand jour était fixé au 10 septembre. Le ministre des Chemins de fer avait invité un contingent

d'hommes politiques et de journalistes montréalais, transportés gratuitement à bord du luxueux "Rapid's King". Déjà toute une flottille de canots automobiles, de yachts et de remorqueurs pavoisés mettait sur le fleuve, en amont de Québec, une joyeuse animation. Les rives se couvraient de curieux. La travée arrive, énorme cage métallique, remorquée du chantier de construction. Des pompes hydrauliques halètent. Il s'agit de hisser la travée entre les deux tabliers de la rive nord et de la rive sud. La masse d'acier monte pouce par pouce, pied par pied. La foule applaudit, agite des mouchoirs; des journalistes brandissent leur stylo; les sirènes des gros et des petits vapeurs sifflent en signe de joie. La travée atteint une trentaine de pieds au-dessus du fleuve, puis s'incline, ploie, se tord avec un grand craquement, et s'enfonce dans un bouillonnement d'eau, à l'endroit où s'est produit le premier accident, neuf ans plus tôt.

La première page du *Soleil* annonça la catastrophe tandis que la page éditoriale, rédigée et composée d'avance, exaltait la réussite. Il y eut une dizaine de morts. Le fleuve atteignant à cet endroit cent cinquante pieds de profondeur, la chute de la travée, haute d'une centaine de pieds, n'empêcherait pas le passage des paquebots. L'entreprise ne serait pas abandonnée; les techniciens se remirent immédiatement à l'oeuvre.

La seconde catastrophe du pont de Québec, envisagée avec tristesse mais avec sang-froid, ne détruisit pas la confiance des entrepreneurs, des ingénieurs, des chefs de l'opinion, dans la réussite finale. Grâce à la division des pouvoirs entre Ottawa et Québec, le gouvernement pro-

vincial, sans responsabilité relative à la guerre, continua de se consacrer au développement de la province. La Commission des eaux courantes avait commencé la construction des barrages du Saint-Maurice et du Saint-François. Ouvrages gigantesques, entrepris en pleine forêt, comme pour symboliser, eux aussi, l'ère moderne dans la vieille province. La voirie figurait en bonne place au budget provincial. Le clergé bénissait toujours de nouveaux ponts en fer, en présence de ministres ou de députés. Le rapport du ministre des Travaux publics, présenté à l'ouverture de la session provinciale, donna ces chiffres: 377 ponts métalliques construits, 67 en construction et 50 projets à l'étude. L'Abitibi profitait des améliorations enfin apportées au service du Transcontinental; le trajet d'Amos à Québec s'accomplissait en moins de vingt heures. Le trésor provincial avait dépensé en un an $44.000 pour les chemins de colonisation de l'Abitibi et du Témiscamingue. Le rapport de l'abbé Caron recense en Abitibi 255 familles et 1.847 âmes, contre 145 familles et 1.254 âmes en 1915. Le camp de détention installé à Spirit Lake abrite mille internés ou prisonniers de guerre, surveillés par une petite garnison. Les commerçants d'Amos en profitent. Et les prisonniers, employés au défrichement, ont si bien travaillé que le gouvernement fédéral décide d'aménager en cet endroit une ferme d'expérimentation. La capitale de l'Abitibi continue d'ouvrir des rues, de construire des maisons. Mgr Latulipe nomme le premier curé de Macamic, et fixe deux emplacements d'église, à Dupuy et à Villemontel.

La Coopérative des Producteurs de grains de semence, fondée sur l'initiative du sous-

ministre Gigault et du fonctionnaire fédéral Jules Simard, répandait la culture des grains de semence. Elle avait établi un centre de production à Sainte-Rosalie.

La Société Coopérative des Fromagers de Québec, fondée sur l'initiative du gouvernement provincial, s'était livrée, depuis quelques années, à un sérieux travail d'éducation de ses membres et de classement des produits. Grâce aux coopératives, à l'enseignement de l'école de Saint-Hyacinthe et à l'inspection des agents provinciaux, l'industrie laitière avait opéré un rétablissement et regagné son prestige. Les fromages de Québec furent de nouveau primés à l'exposition de Toronto en 1916. Le nombre des agronomes, passé de cinq en 1913 à six en 1915, fut porté à neuf en 1916. Le gouvernement avait encore chargé Alphonse Désilets, agronome et poète, d'organiser des "cercles de fermières" où les jeunes femmes des centres ruraux complétaient leurs notions d'économie domestique, occupaient leurs loisirs d'une manière intelligente et utile, ranimaient des industries locales.

La vie intellectuelle était plutôt fouettée par la fièvre des discussions nationales et par l'activité des relations avec la France. Suivant un plan de Max Aitken, des artistes de tout l'Empire étaient chargés de peindre divers aspects de la guerre. Sam Hughes avait oublié de nommer des Canadiens français dans ce groupe. Mais les médecins des deux hôpitaux canadiens de la région parisienne formèrent une association, et tinrent des séances dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine de Paris, avec le concours d'illustres confrères français. [1] A Montréal, l'Alliance Française organisait, sous la présidence de

Gonzalve Désaulniers, des conférences brillantes et très suivies. Marcel Dugas y parla de Verlaine. Sans constituer une révélation aussi formelle que sa conférence de 1913 sur Péguy, la conférence de Dugas fit mieux connaître le poète des "Fêtes galantes" — et de "Sagesse". Le public lisait les journaux et les revues de France avec plus d'assiduité que jamais. Aux librairies Deom et Pony, les livraisons de ***l'Illustration*** s'écoulaient par centaines. Louvigny de Montigny lut "Maria Chapdelaine" dans un feuilleton du ***Temps*** de Paris, datant de 1914. Louis Hémon était mort, écrasé par un train, en Ontario, en s'en allant à pied vers l'Ouest. Louvigny de Montigny, saisi par la beauté de son oeuvre, prit des dispositions pour la faire publier en volume par un petit imprimeur montréalais, puis en feuilleton par le *Nationaliste.*

Les Frères des Ecoles Chrétiennes ouvrirent l'Ecole Saint-Paul à Montréal, en 1916. Le Frère Marie-Victorin (né Conrad Kirouac), s'était découvert une vocation de botaniste en séjournant dans les Laurentides, sous la menace de la phtisie. Il se forma lui-même, fournit des communications à des bulletins spécialisés — le ***Naturaliste canadien, The Ottawa Naturalist,*** le ***Bulletin de la Société de géographie de Québec*** — entra en rapports avec des savants américains et publia, en 1916, un mémoire de cent vingt-cinq pages sur la flore du Témiscouata. La Congrégation de Notre-Dame ouvrit trois écoles à Montréal, une à Laprairie et une à Sorel en 1915, une autre à Montréal en 1916. Et Mère Sainte-Anne-Marie — la re-

1. La "Presse Médicale", de Paris, 7 septembre 1916.

ligieuse solidement taillée, à l'intelligence supérieure et à la charité inépuisable, qui imposait sa volonté sans avoir besoin d'élever la voix — réussit à fonder, avec l'appui de Mgr Gauthier, les cours de pédagogie dont elle rêvait depuis longtemps. Les élèves de ces cours recevraient un titre leur conférant un certain prestige, mais non pas le droit d'enseigner. Pour enseigner, elles passeraient l'examen du Bureau Central. Enfin, le 26 octobre, tandis que Casgrain, Blondin et Patenaude présidaient diverses assemblées de recrutement, sir Lomer Gouin et Mgr Georges Gauthier inaugurèrent à Outremont l'Académie Querbes, l'école primaire la mieux outillée de tout le Canada. Gouin, à cette occasion, toucha un mot du bilinguisme: "Nous avons deux langues officielles au Canada, et elles dureront aussi longtemps que le pays."

Le ***Financial World*** de Londres, étudiant à son point de vue la province de Québec, déclara son administration, sa position financière et sa situation commerciale également excellentes.[1] Pour l'exercice terminé le 30 juin, le trésorier Walter Mitchell annonça un excédent budgétaire de $211.000 (recettes: $9.647.000; dépenses: $9.436.000). En septembre, le gouvernement de Québec, seul à faire ce geste avec celui du Manitoba, souscrivit à l'emprunt de guerre fédéral. Gouin pouvait négliger, dans ses calculs, les six ou sept membres de l'opposition provinciale.

* * *

Après les élections triomphales du 22 mai, les radicaux demandèrent, une fois de plus, la

---

1. *Numéro du 3 juin 1916.*

"réforme" de l'instruction publique. Les idées foisonnaient, dans ce domaine. Des ecclésiastiques comme Mgr Ross et des laïcs comme J.-C. Magnan voulaient mieux adapter l'enseignement rural à son milieu. Le Dr Edmond Dubé demandait l'enseignement de l'hygiène à l'école. Mais surtout les radicaux reprenaient leurs anciens projets. Le sénateur Dandurand et le juge Eugène Lafontaine y mettaient une forte dose de civisme. Le juge Lafontaine, membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal depuis dix ans, prêchait la tempérance avec la même opiniâtreté que l'instruction obligatoire et l'uniformité des livres. D'autres, tels les membres de la "Petite Eglise" maskoutaine, grands électeurs de T.-D. Bouchard, y mettaient une plus forte dose d'anticléricalisme. Tous crurent l'occasion propice. "Marchez", disaient-ils à Gouin et à ses ministres, qu'ils croyaient, au fond du coeur, d'accord avec eux. "Marchez, vous avez quatre ans devant vous et une majorité écrasante..." Gouin se garda bien de "marcher". La question prohibitionniste provoquait déjà des escarmouches entre des groupes libéraux et le groupe de *L'Action Catholique.*

Bien des frasques et plusieurs drames imputables aux cas d'ivresse — fréquents parmi les militaires en permission — justifiaient la nouvelle campagne lancée par Mgr Paul-Eugène Roy. *L'Action Catholique* soutenait un mouvement d'une certaine ampleur, mais qui rencontrait de fortes résistances. Les syndicats "nationaux", ou catholiques, appuyaient la croisade de Mgr Roy et les "internationaux" la combattaient. Les prohibitionnistes avaient habilement provoqué le referendum dans les villes les mieux préparées. Mais après les pre-

miers succès, ils essuyèrent des échecs. A Saint-Hyacinthe, où l'élément clérical et l'élément avancé se partageaient l'influence depuis le temps des Dessaulles, ce résultat représentait une petite victoire "rouge". Le clergé s'adressa au gouvernement provincial.

Ce n'était, pour Lomer Gouin, le moment de proposer l'instruction obligatoire. Mais les rouges, frustrés sous Marchand, sous Parent et sous Gouin, montrèrent de l'humeur. Martineau, Perron et Prévost n'avaient rien obtenu au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, où Chapais et Tellier se rangeaient, régulièrement, du côté des évêques. Perron était assez lié avec Arthur Sauvé, député des Deux- Montagnes, réélu par acclamation, le 22 mai, grâce à la bienveillance de l'organisation libérale. Les rouges engagèrent Sauvé à quitter l'opposition conservatrice, vouée à l'écrasement, pour former avec eux une sorte d'opposition libérale officielle. Le groupe attirerait quelques libéraux, las de la férule. Sauvé, gros enfant gâté qui jouait au Normand, s'attendait à remplacer Cousineau à la tête du parti conservateur. Sa défection pouvait ruiner un parti déjà fort anémié. Sauvé refusa "parce que le parti conservateur mérite de vivre et de continuer son oeuvre". Les travaux d'approche n'allèrent d'ailleurs pas très loin.

Le lieutenant-gouverneur Leblanc ouvrit, le 7 novembre, la première session de la quatorzième législature. La Chambre comptait vingt-sept nouveaux députés. Antonin Galipeault remplaça Cyrille Delage à la présidence, et le Dr Merrill Désaulniers — un bon garçon — fut élu vice-président. Arthur Sauvé dirigea l'op-

position, comme on s'y attendait. Politicien un peu lourd, mais capable de vigueur, et déjà expérimenté, il observait les règles formelles ou tacites de la comédie parlementaire. Mathias Tellier venait de recevoir sa nomination de juge à la Cour Supérieure, pour le district de Montréal. Son frère Louis, juge à la même Cour, avait pris sa retraite l'année précédente. Mathias Tellier, juriste dans l'âme, voyait tout sous l'angle de la loi et du code. Il ferait vite autorité, dans ses nouvelles fonctions. Philémon Cousineau aspirait au jour où il rejoindrait ce prédécesseur, dans les rangs de "L'Eglise triomphante".

Le discours du Trône annonça une contribution d'un million au Fonds Patriotique — destinée, dans l'esprit des ministres, à pallier l'infériorité des souscriptions dans la province, par rapport à celles de l'Ontario. Il parla des grandes entreprises en cours, barrages et routes. Le trésorier provincial prélèverait des fonds sur les usagers des routes, en haussant le prix des permis et le taux des amendes.

Un des nouveaux députés, Hector Laferté, appuya l'adresse. Grand et grêle, le cou pris dans un col-carcan, il paraissait très jeune, et ses discours, riches en citations et en fleurs de rhétorique, sentaient la composition française du brillant élève de Nicolet; mais il s'était entraîné, dès longtemps, dans les clubs et les assemblées publiques. Laferté méritait l'estime de la Chambre, la confiance de ses électeurs, et celle des syndicats nationaux de la chaussure, à Québec, qui l'avaient choisi pour avocat. Il plaça dans son discours un témoignage de sympathie pour les Franco-Ontariens. Arthur Sauvé en profita pour de-

mander si le gouvernement provincial assisterait la minorité franco-ontarienne. C'était la requête, presque l'exigence de Bourassa. L'attitude de Sauvé, sur ce point, contrastait avec celle de Cousineau, son prédécesseur. Le nouveau chef de l'opposition voulut compenser la faiblesse numérique de ses troupes par la vigueur de ses attaques. Il dépassa le but. Il attribua la défaite conservatrice "à une combinaison d'intérêts et à l'exploitation de la question scolaire d'Ontario". D'ailleurs il préférait "la défaite du Belge à la victoire du Boche". Gouin répondit qu'au lendemain des élections, M. Sauvé lui-même, dans une entrevue à la *Presse,* avait attribué la responsabilité de la défaite aux chefs de son propre parti. Quant à la motion Lapointe, représentée comme une manoeuvre politique, Gouin répondit simplement: "M. Sauvé dira tout ce qu'il voudra. Je considérerai toujours que le député Lapointe et ceux qui l'ont appuyé ont fait un acte de courage comme on en rencontre rarement dans les annales du parti conservateur". Sauvé fut mal soutenu par une opposition presque inexistante (Gault lui battait froid; Smart était aux armées, un ou deux autres étaient absents). Sa véhémence, dans le vide, sonna faux. Gouin triompha sans peine.

L'Action Catholique apprécia le discours du Trône avec plus de bienveillance qu'autrefois, mais suspecta le silence gardé sur la question de tempérance. Le clergé réclamait bel et bien la prohibition. Les sociétés "nationales" l'appuyaient. Sir François-Xavier Lemieux, puis Mme Gérin-Lajoie, conduisirent des délégations auprès des ministres. Mais Gustave Francq, secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail, fit une démarche de sens contrai-

re, à la tête d'une délégation ouvrière. Et l'on vit aussi à Québec le sénateur Marcellin Wilson, grand distillateur, administrateur de la Compagnie de publication du *Canada.* A peu d'exceptions près, les "rouges" repoussaient vivement la prohibition. Le juge Eugène Lafontaine distinguait tempérance et prohibition.

Des députés de langue anglaise paraissaient seuls partisans d'une mesure qui coûterait au Trésor provincial le revenu des permis, soit la jolie somme de deux millions. Le trésorier Walter Mitchell traita d'extrémistes les partisans de la prohibition. Alors, dit *L'Action Catholique,* "les huit dixièmes des évêques de la province de Québec sont des extrémistes". Les huit dixièmes: ce n'était pas l'unanimité. Sauvé demanda un referendum. Gouin traîna l'affaire en longueur. D'après la *Semaine religieuse* de Québec, dirigée par Mgr Roy, plusieurs ministres avaient des intérêts dans certaines brasseries. Gouin protesta: "Aucun ministre du gouvernement de la province de Québec n'a un intérêt quelconque dans une grande ni une petite brasserie. Et je parle en mon nom et au nom de mes collègues." La motion Sauvé pour le referendum fut rejetée par 61 voix contre 7. Gouin offrit des modifications à la "Loi des licences": diminution du nombre des permis, séparation des commerces d'alcool et d'épicerie, réglementation des heures de vente, restrictions à la vente aux militaires. Ces mesures serviront mieux la tempérance qui ne ferait la prohibition, dit le premier ministre — sans convaincre *L'Action Catholique.*

Le jeune député de Dorchester, Lucien Cannon, souleva une autre question piquante. Aussi acharné qu'impétueux, il revenait à la charge pour l'admission des femmes à la pratique

du droit. La guerre avait multiplié les appels à la charité féminine, à l'initiative féminine, et à la main-d'oeuvre féminine. Lucien Cannon donna cet argument: on permet à la femme de gagner sa vie comme ouvrière, à l'usine; peut-on lui refuser l'accès d'une profession plus lucrative, et sans doute mieux à sa portée? Joseph-Edouard Perrault, Auguste Tessier et le député israélite Bercovitch appuyèrent leur galant collègue. C'est dire que de brillants champions arboraient les couleurs féministes. J.-N. Francoeur et Alexandre Taschereau les combattirent en procéduriers de ressources. Le premier lieutenant de Gouin n'aimait pas les femmes savantes. Le bill fut repoussé par la majorité d'une voix (34 contre 33), comme l'année précédente, après un débat de très bonne tenue. De toute façon, il eût échoué au Conseil législatif.

Les questions montréalaises occupèrent encore une fois la législature. Le déficit du budget municipal avoisinait $2.000.000. Charles-Ernest Gault, député tory de Montréal, proposait la mise en tutelle de la grande ville, pour la tirer du bourbier. On substituerait aux échevins et aux commissaires de Montréal, pour quelques années, une commission nommée par le gouvernement provincial. C'était conforme aux idées émises par Philémon Cousineau, pendant les sessions précédentes, mais contraire aux idées professées par Bourassa et par le *Devoir*, qui récusaient l'ingérence provinciale dans les affaires montréalaises. Gault, expert financier de l'opposition, prononçait d'une voix sourde des discours filandreux. En l'occurrence, il était le porte-parole des banques et des institutions de prêt, inquiètes pour leurs créances. Gouin et Sauvé le trouvèrent

trop pressé. Médéric Martin et la majorité du conseil municipal eussent levé l'étendard de la révolte! La situation n'est pas désespérée, dit Gouin; attendons à l'année prochaine. Par contre, il proposait des solutions à deux problèmes montréalais, débattus depuis longtemps, celui des tramways et celui de l'administration scolaire.

J.-L. Perron inspirait la solution relative aux tramways. Une commission de trois membres, le financier Frederick J. Cockburn et les sénateurs Charles Beaubien et J.-P.-B. Casgrain, étudierait et réglerait la question. Sous une apparence d'impartialité — Beaubien était bleu et Casgrain rouge — ce choix prenait un caractère cynique, les trois hommes étant également inféodés aux gros intérêts financiers. Autant charger Edmund Arthur Robert et J.-L. Perron de régler la question des tramways ! Cette maladresse offrirait une trop belle partie à l'opposition. Gouin accepta d'ajouter deux autres commissaires, Charles Laurendeau, avocat en chef de la ville, et Alphonse Verville, député "ouvrier" de Maisonneuve.

Le juge Eugène Lafontaine inspirait la solution du problème scolaire. Eugène Lafontaine descendait, comme Dominique Monet, d'une famille de "patriotes" du comté de Napierville. Il avait, avant Monet, représenté ce comté à l'Assemblée législative. Libéral d'idées avancées, il s'intéressait aux questions sociales, en particulier à la tempérance, et au progrès, voire à la réforme, de l'enseignement. Il souhaitait la gratuité et l'uniformité des livres, l'instruction obligatoire, et le développement de l'enseignement primaire supérieur. Mem-

bre de la Commission des écoles catholiques de Montréal depuis 1906, il déplorait la médiocre gestion financière de certaines commissions paroissiales, et souhaitait une mesure centralisatrice. Mais le clergé craignait une centralisation qui favoriserait l'influence de l'Etat et réduirait celle des curés. Lomer Gouin, qui refusait obstinément l'instruction obligatoire, ne voulait pas heurter le clergé dans les questions d'enseignement. Gouin et Lafontaine adoptèrent une solution intermédiaire qui constituait, dans leur esprit, une étape: suppression de la commission scolaire de Montréal, et de celles des municipalités voisines, y compris Maisonneuve. Agrandissement du territoire scolaire, divisé en quatre districts. Chaque district est confié à six commissaires, et les quatre commissions sont soumises à la juridiction suprême d'un Bureau central. Le gouvernement provincial, le conseil municipal et l'Archevêché nomment chacun un membre du Bureau central et deux membres de chaque commission. Enfin, chaque commission délègue un de ses membres au Bureau central. Ce système assez arbitraire revêtait un caractère centralisateur, puisqu'il substituait un Bureau central et quatre commissions de district à un plus grand nombre de commissions paroissiales. Il entrerait en vigueur le 1er juillet 1917, après nomination des membres du Bureau central et des commissaires.

Pour les derniers débats de la session, la législature revint aux grandes questions nationales.

Au lendemain des élections provinciales, Bourassa, qui s'attribuait quelque influence sur les résultats, avait signifié son exigence: le vote d'un subside à la minorité franco-onta-

rienne. Et tout le temps de la session, Sauvé reprocha aux ministériels d'oublier la cause franco-ontarienne, exploitée pendant la campagne électorale. D'après Sauvé, des candidats ministériels avaient obtenu l'appui de Victor Morin, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en promettant une aide matérielle aux Franco-Ontariens. Ces candidats, maintenant élus, tiendront-ils leur promesse ?

Le vote d'un subside eût simplement renouvelé, sous une forme plus pratique, le geste des années précédentes en faveur de la cause franco-ontarienne. Mais peut-être cette manifestation parut-elle moins opportune après l'encyclique? Gouin répéta que la question bilingue lui tenait à coeur, et qu'il ferait tout en son pouvoir, comme premier ministre et comme citoyen, pour la régler. Mais le moment d'agir ainsi n'est pas venu...

Au contraire, le gouvernement offrait un million au Fonds Patriotique. L'argent proviendrait de taxes sur les spectacles, les champs de course et les débits d'alcool. Sauvé approuva. Lavergne n'était plus à la Chambre; ceux qui regrettaient le million n'osèrent pas le dire. Un des jeunes députés, Athanase David, prononça son "maiden speech". Le fils de L.-O. David était un libéral de sentiments patriotiques, comme avait été son père au même âge. De plus, condisciple de Paul-Emile Lamarche au Collège Sainte-Marie, il appartenait à la génération bourassiste. Physionomie agréable, parole élégante, et facilité, désinvolture même: ce jeune député de Terrebonne, gendre de Guillaume-Alphonse Nantel, rappelait Chapleau. Il fit un véritable tour de l'horizon intellectuel.

Il examina les divergences d'idées sur la participation à la guerre, et repoussa les attaques dirigées contre les Canadiens français au sujet des enrôlements. Il en profita pour lancer un appel adroit et chaleureux en faveur des Franco-Ontariens: En nous demandant de combattre sur les champs d'Europe, les recruteurs insistent sur le devoir de secourir la France; ne reporteront-ils pas un peu de ces sentiments francophiles sur ceux qui restent attachés à la langue française? Le jeune député approuva le don d'un million, mais à la fin d'un discours très ferme, d'allure quasi nationaliste, sur la place et les droits des Canadiens français dans le pays. Discours remarqué: avec Perrault, Cannon, David et Laferté, les ministres possédaient, le cas échéant, une brillante équipe de remplaçants.

La session provinciale s'acheva le 22 décembre. A ce moment, le "Service National" provoquait de nouvelles résistances, de nouveaux incidents.

* * *

Sam Hughes avait promis 500,000 hommes à la "mère-patrie". Le 163e bataillon fut envoyé des Bermudes en Angleterre. Le lieutenant-colonel Desrosiers commanda le dépôt formé de tous les bataillons canadiens-français envoyés en Angleterre depuis le 41e, et consacré à renforcer le 22e. Le 171e bataillon, levé par sir William Price, s'embarqua le 24 no-

vembre, avec un effectif de 27 officiers et 574 hommes, en partie de langue française, en partie de langue anglaise. Le 199e — Irish Canadian Rangers — partirait à la fin de décembre. Mais l'impérialiste Sam Hughes, très canadien par certains côtés, renforçait le plus possible l'indépendance de l'état-major canadien par rapport au haut commandement britannique. Il admirait et servait l'Angleterre; il ne cherchait pas, comme tant d'autres, à la singer. Il ne se gênait pas pour critiquer les généraux anglais — suffoqués par cette audace d'un "Colonial". Au Canada, Sam Hughes faisait comprendre aux hauts envoyés britanniques que la décision lui revenait — et non pas à eux. Il faut avoir vu la déférence accueillant, à Ottawa, le moindre personnage venu d'Angleterre, pour apprécier l'émancipation de Sam Hughes — de l'impérialiste Sam Hughes! Cette attitude, son caractère, ses sautes d'humeur, valurent à Sam Hughes de nombreux ennemis, en Angleterre et au Canada. Ceux d'Angleterre écrivaient à Borden ou à des gens approchant Borden. Ceux du Canada se groupèrent sous la direction de deux ministres, Thomas White et George Foster, qui réclamèrent la tête de leur collègue. Borden vouait de la gratitude à Sam Hughes, qui lui avait offert son siège — sous réserve de ratification par les électeurs, bien entendu — après un échec, en 1904. Il le défendit longtemps. Puis il envoya son ami George Perley en Angleterre, avec le titre de "ministre des Troupes d'outre-mer". Et Paul Bilkey, du ***Mail and Empire***, put répondre aux doléances de son confrère H. A. Gwynne, éditeur du ***Morning Post*** de Londres: "J'ai montré votre lettre à sir Robert Borden, qui a paru très impressionné...

La nomination de sir George Perley est un grand pas vers l'élimination de sir Sam Hughes... Celui-ci est encore nominalement ministre de la Milice, mais, en pratique, tous les services importants de l'administration militaire ont été détachés et placés sous le contrôle d'autres personnes. Il était plus facile de supprimer la charge que de supprimer le ministre ... "[1]

Sous la pression du ministre des Finances, Thomas White, chef d'une nombreuse conjuration, Borden finit par exiger la démission du fantasque Sam Hughes. Mais le premier ministre avait endossé la promesse de 500.000 hommes à l'Angleterre, et voulait la tenir. Il créa une "Commission du Service National" chargée de recenser les hommes valides et d'activer le recrutement. Pour qui voyait clair, c'était le prélude de la conscription. Laurier refusa poliment un siège à la Commission, présidée par R. B. Bennett, l'actif, loquace et impérialiste député de Calgary.

Borden pria aussi les ministres canadiens-français, Casgrain, Blondin et Patenaude, de poursuivre et d'intensifier leur campagne en faveur du recrutement. "Mais, dit Patenaude, on va me demander si nous préparons la conscription. Que pourrai-je répondre ? " — " Il n'est pas question de préparer la conscription", affirma Borden. "Puis-je le dire, si la question m'est posée ? " — "Certainement." Casgrain, Blondin et Patenaude, transformés en sergents recruteurs, prononcèrent des allocutions

---

1. Paul Bilkey: "Persons, Papers and Things." La correspondance avec H. A. Gwynne est d'octobre-novembre 1916.

à Verchères, à Chateauguay, à Sainte-Rose, à Fraserville. A Québec, sir François-Xavier Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure, refusa d'annuler l'enrôlement de jeunes gens mineurs, engagés malgré leurs parents. A Québec aussi, le conseil municipal, sur discrète intervention de Casgrain et de Lespérance, vota $5.000 pour la campagne de recrutement. Mais ce vote souleva les protestations de l'échevin Eugène Dussault. Et les recruteurs, même ministres, affrontèrent des auditoires glacés. Dans son discours de Sainte-Rose, Patenaude vint à dire: "Oh, je sais qu'il existe un groupe, peu nombreux, qui ne veut pas de la participation à la guerre..." — "J'en suis", cria un auditeur, applaudi par la foule. Et l'orateur suivant — Alban Germain — modifia la note de son discours. Le zèle de Blondin et de Patenaude ne leur valait pas grâce aux yeux des Ontariens. Pour l'Association réformiste de l'Ontario, qui groupait les libéraux les plus officiels de cette province, de Hugh Guthrie à George Graham, la présence de deux "nationalistes" dans le cabinet expliquait la coupable faiblesse avec laquelle sir Robert Borden défendait l'Empire et conduisait la guerre.

Le Service National devait dresser la liste des hommes en état de porter les armes. Il ferait remplir à tous les citoyens une fiche de renseignements. Beaucoup déclarèrent qu'ils ne rempliraient rien, qu'ils ne signeraient rien. On fit alors circuler des "explications" rassurantes, mais spécieuses: le gouvernement cherche à connaître les spécialistes utiles à l'agriculture et à l'industrie, pour les maintenir à leur poste; le Service National procède à un inventaire de la main-d'oeuvre, pour mieux

l'utiliser. Des députés libéraux dénoncèrent cette "farce", ce "piège". [1]

Le 6 décembre se tinrent deux assemblées à Montréal: une assemblée Bourassa, au profit de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, à la Pointe-Saint-Charles, et une assemblée du "Service National", avec Borden, Patenaude et Bennett, au Monument National.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul et sa filiale, la Société Catholique de Protection et de Renseignements, se montraient fort actives en ces années de guerre. Elles se consacraient sans bruit au soulagement des misères civiles que l'éclat des oeuvres de guerre tendait à faire oublier. Le directeur du *Devoir*, sollicité pour une pareille cause, n'hésita point. L'abbé Lacasse, curé de la Pointe-Saint-Charles, présida son assemblée. Des jeunes filles, le corsage orné d'un flot de rubans tricolores, vendirent l'Almanach de la Langue française pour 1917, publié par la Ligue des droits du français dans le même esprit que l'année précédente. Devant un auditoire de partisans, de convaincus, d'amis, Bourassa fit une causerie de ton familier sur "Le devoir national". Il développa ce thè-

---

1. Ils avaient évidemment raison. En 1917, à la Chambre des communes, un député demanda si les cartes du Service National avaient révélé le nombre d'hommes en état de porter les armes. Le premier ministre répondit, le 20 juin 1917: "252.034 célibataires âgés de 18 à 45 ans ont déclaré qu'ils étaient sujets britanniques de naissance ou par naturalisation, et apparemment en état de porter les armes; c'est-à-dire que leur vue, leur ouïe, leurs bras et leurs pieds étaient dans un état normal." (Débats de la Chambre des communes. Session de 1917, p. 2549 de la version française.)

me: "Soyons intensément catholiques et français. A défaut de la supériorité du nombre ou de la richesse, que nous n'aurons sans doute jamais, notre foi, pourvu que nous sachions la vivre, nous assurera une supériorité morale; notre civilisation, pourvu que nous sachions ne pas déroger, nous assurera une supériorité intellectuelle.

A la liste des devoirs nationaux, énumérés par le conférencier, Paul-Emile Lamarche ajouta le devoir de reconnaissance "envers l'homme qui a dépensé vingt années de sa vie à nous montrer la route du devoir". — "Pour ma part, ajouta Lamarche, je lui dois une reconnaissance dont ma vie entière ne saurait m'acquitter." Le sentiment de Paul-Emile Lamarche, partagé par un certain nombre de jeunes Canadiens, ressemblait au sentiment des ligueurs d'Action Française, qui devaient à Maurras un redressement moral et intellectuel, et lui vouaient une reconnaissance totale.

Le même soir, au Monument National, Borden, Patenaude et Bennett "expliquaient" le Service National. Borden remporta un succès d'estime, mais Bennett et Patenaude furent interrompus et hués. Quand Patenaude invita les jeunes gens à s'enrôler, des auditeurs crièrent: "Donne l'exemple!" On cria la même chose en anglais à Bennett : "Why don't you enlist ?" Blondin, présent sur l'estrade, fut aussi conspué. Des étudiants menaient le raffût. Patenaude se décontenança un peu. Bennett se tira mieux de l'épreuve, grâce à son aplomb et à son abondance verbale. A la sortie, les étudiants se formèrent en rangs par quatre, et défilèrent en chantant:

"Pat'naude s'en va-t-en guerre,
Mironton, mironton, mirontaine,
Pat'naude s'en va-t-en guerre,
Et puis Blondin itou."

Ce sabotage d'une réunion tenue par le premier ministre et trois de ses collègues fit du bruit. La *Presse* et la *Patrie* s'en scandalisèrent. "Où allons-nous ?" demanda la *Patrie* : "Quelle formation intellectuelle donnons-nous à nos jeunes gens, en qui reposent nos espérances pour l'avenir, pour que leur jugement puisse à ce point s'égarer ?"

Le lendemain, Borden, Casgrain et Bennett "expliquèrent" le Service National à l'Auditorium de Québec. Sir Evariste Leblanc, lieutenant-gouverneur, sir François-Xavier Lemieux, juge en chef, et sir Lomer Gouin, premier ministre, les entourèrent sur l'estrade, comme porte-respect. Les orateurs mirent de plus en plus d'eau dans leur vin. Le Service National, loin d'annoncer la conscription, se propose de recenser les forces vives du pays pour en tirer le meilleur parti. Les officiels laissent presque entendre qu'il s'agit de connaître les spécialistes, les gens indispensables, pour les préserver de la conscription . . . Bennett était toujours important, volubile, assuré. Il y eut des interruptions, mais beaucoup moins graves qu'à Montréal.

Le lendemain encore — 8 décembre — Laurier et Gouin donnèrent leur concours à une assemblée de recrutement, à la salle Saint-Pierre à Québec. Toutes les personnalités de la ville y assistèrent, de Taschereau à Sévigny. Le vieux Laurier, par sa prestance, sa sérénité, la noblesse un peu mélancolique de

ses accents, évoquait irrésistiblement l'image d'un couchant glorieux.

Les questionnaires du Service National, distribués par la poste, devaient être remplis et retournés dans la première semaine de janvier 1917. Mais les habitants craignirent un piège, le prélude d'un enrôlement forcé. On savait les pertes énormes sur le front. Le Corps canadien, terriblement éprouvé à l'automne, avait quitté la Somme et, malgré le renfort de la 4e division, ne participerait pas à des actions d'envergure avant le printemps. Mais les Canadiens, même en secteur calme, multipliaient les patrouilles et les coups de main. Et les nouvelles de la guerre n'étaient pas fameuses. Les Allemands occupaient Bucarest ; la France et l'Angleterre subissaient des crises ministérielles. La victoire finale des alliés paraissait moins assurée. L'année 1916 finissait sur une vague de pessimisme.

Le prix des denrées monta encore. Le peuple, en simplifiant, attribuait la cherté de la vie aux "profiteurs". Les partisans de la guerre totale, en simplifiant, attribuèrent la vague de pessimisme à Bourassa. "Cet homme-là", écrivit le *Soleil,* "semble destiné à assumer toutes les besognes néfastes et démoralisantes." La *Patrie,* qui avait publié la lettre du capitaine Talbot Papineau à Bourassa, publia encore une lettre du capitaine Gustave Lanctôt, ancien collaborateur d'Asselin dans le recrutement du 163e, et passé dans un régiment anglo-canadien. D'après Gustave Lanctôt, l'attitude de Bourassa produisait un effet désastreux en France et en Angleterre, et causait un tort énorme au Canada. John S. Ewart, de

moins en moins d'accord avec Bourassa, lui envoya une curieuse lettre de blâme, un peu inattendue d'après leur correspondance précédente. Les rares Anglo-Canadiens qui sont nationalistes en temps de paix redeviennent impérialistes le jour où, l'Angleterre courant un danger et la propagande agitant le drapeau, leur atavisme se réveille et leur sang ne fait qu'un tour. Une seule chose compte alors : le salut, la suprématie de l'Angleterre. Ewart adoptait la thèse : L'heure n'est plus à ces discussions ; gagnons la guerre d'abord[1].

Bourassa ne s'ébranlait pas facilement. Des reporters du *Devoir*, journal impécunieux, vinrent en corps se plaindre à Georges Pelletier de l'insuffisance de leur salaire — cinq à sept dollars par semaine. Ils parlaient même de grève. "Attendez, leur dit Pelletier, M. Bourassa va vous recevoir". Bourassa reçoit les quasi-révoltés, leur tient un discours sur la mission du journaliste, sur la noblesse des sacrifices, et les empoigne au point que le plus hardi, Ubald Paquin, interprète de ses camarades, s'écrie : "Nous travaillerons pour rien s'il le faut, monsieur Bourassa." Et les reporters reprennent le harnais, au même salaire, avec plus d'enthousiasme que jamais. Bourassa répondait rarement aux attaques dirigées contre lui. Il laissait passer un article, deux articles, trois articles. Les imprudents s'enhardissaient — jusqu'au coup de griffe, subit et cuisant, du lion trop longtemps agacé. A la fin de 1916, le chef nationaliste s'appliquait encore à souhaiter, avec

---

1. Lettre du 1er décembre 1916. Archives privées de M. T.S. Ewart, Ottawa.

le Pape, la paix "juste et durable" qui exigerait de tous les belligérants des sacrifices d'intérêt et d'amour-propre. Le *Canada,* la *Presse,* la *Patrie,* le *Soleil* et *L'Evénement* soutenaient la thèse opposée, celle des "jusqu'auboutistes", qui ne voulaient poser les armes qu'une fois l'Allemagne vaincue. Une longue série d'attaques fit sortir Bourassa de ses gonds. Ce fut celle de l'abbé d'Amours. Ce prêtre acharné provoquait Bourassa en combat singulier ; il se posait en rival de Bourassa. Pour les nationalistes, c'était une audace inadmissible — comme, pour les libéraux, celle de Bourassa se posant en rival de Laurier. L'abbé d'Amours avait envoyé à la *Croix,* de Paris, les éléments d'un long article dénonçant l'action de Bourassa et des nationalistes canadiens. Cet article n'était pas encore paru au début de décembre. Mais la *Presse* inséra des articles de l'abbé d'Amours, exceptionnellement violents. L'abbé d'Amours étant rédacteur en chef de *L'Action Catholique,* on pouvait lui supposer de très hauts appuis. Philippe Landry se plaignit au cardinal Bégin, car ces attaques pouvaient nuire à la cause franco-ontarienne, dont Bourassa paraissait l'un des plus fermes supports[1]. Mais Bourassa se chargea lui-même de sa défense. Le 7 décembre, il publia contre l'abbé d'Amours — l'abbé Damours, car il lui refusait la particule — un article bref, écrasant de mépris, rappelant certaines apostrophes de Barrès, rappelant aussi l'article qui avait disposé de Cousineau, sept mois auparavant : en quelques paragraphes, un homme rayé, biffé, supprimé, volatilisé, rejeté au néant. Le

1. Dossiers Landry, aux Archives publiques du Canada.

6 décembre, l'abbé d'Amours recevait des lettres de félicitations. Le 8, personne n'ose prendre son parti. Mgr Bruchési, en conversation, blâme l'abbé d'Amours, qui appartient au diocèse de Québec, d'avoir publié ses articles dans un journal montréalais sans lui en demander l'autorisation. L'écrabouillé écrit à Mgr Bruchési, pour invoquer la légitime défense contre les "attaques méchantes" du ***Devoir.*** Puis : "Dans ces conditions, et après les bienveillants encouragements que Votre Grandeur avait plus d'une fois bien voulu me donner pour la résistance que j'ai cru, pour le bien de l'Eglise et de notre patrie, devoir opposer à la désastreuse campagne nationaliste, j'ai pensé qu'une demande régulière d'autorisation pour la publication de ma défense ne pouvait qu'embarrasser inutilement Votre Grandeur"[1]. Fondé ou non, ce plaidoyer importe peu ; l'abbé d'Amours n'existe plus.

1. *Lettre du 12 décembre 1916. Archives de l'Archevêché de Montréal.*

TABLE DES MATIERES

Tome XXI

CHAPITRE I

LE DRAME DU CANADA FRANCAIS

CHAPITRE II

LA MOTION GALIPEAULT

CHAPITRE III

LE RECRUTEMENT DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

CHAPITRE IV

LA MOTION LAPOINTE

CHAPITRE V

COURCELETTE

CHAPITRE VI

LA "BONNE ENTENTE"

CHAPITRE VII

LE "SERVICE NATIONAL"

INDEX

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

...DING LIST OCT 15 1968

F 5470 R8 t. 19-21

Rumilly, Robert
Histoire de la province de Québec

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

